# Des usages de l'Allemagne. Politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945-1963. Politique publique, trajectoires, discours

Emmanuelle Picard

▶ **To cite this version:**

Emmanuelle Picard. Des usages de l'Allemagne. Politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945-1963. Politique publique, trajectoires, discours. Sciences de l'Homme et Société. Institut d'études politiques de paris - Sciences Po, 1999. Français. NNT : . tel-00267294

**HAL Id: tel-00267294**

**https://theses.hal.science/tel-00267294**

Submitted on 27 Mar 2008

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

**THÈSE**

**pour obtenir le grade de**

**Docteur de l'Institut d'études politiques de Paris**

**Discipline : Histoire**

**présentée et soutenue publiquement**

**par**

**Emmanuelle PICARD**

**le 16 janvier 1999**

# *Des usages de l'Allemagne.*

## *Politique culturelle française en Allemagne et rapprochement franco-allemand, 1945-1963*

## *Politique publique, trajectoires, discours.*

---

**Sous la direction de Jean-Pierre Azéma**

TABLE DES MATIÈRES

**Introduction générale** 1

*Les sources* 10
1. Les archives 10
2. Le travail prosopographique 13
3. Le corpus des textes 15

**PREMIÈRE PARTIE : POLITIQUE PUBLIQUE**

**Chapitre 1 : La puissance publique et la culture** 18

I. La politique culturelle française en Allemagne : une politique publique 19

1) Comment juger la politique culturelle française en Allemagne entre 1945 et 1955 ? 20
- *Le débat entre contrôle et coopération* 20
- *La question de la cohérence* 24

2) Un "moment-clé" dans la mise en place d'une politique publique de la culture 28
- *La notion de politique publique et son application à la culture* 28
- *Un questionnement transposable à la politique culturelle extérieure* 30

II. La mise en place d'une politique culturelle autonome 33

1) Les formes de l'institutionnalisation 33
- *Les créations administratives* 33
- *Les partages de compétences* 36
- *Le modèle associatif et les relations avec le privé : un dispositif complexe* 40

2) Les contraintes idéologiques de la politique culturelle extérieure : la notion de rayonnement culturel 42
- *L'emprunt à la tradition messianique* 42
- *Un dispositif tourné vers les élites autour de la langue française* 45
- *La question de la propagande* 48

III. Les conflits pour la définition de la culture au niveau intérieur 51

1) La longue résistance de l'académisme 51

2) Culture populaire et action culturelle : la création d'un consensus 53

3) Comment la politique culturelle devint possible 55

IV. Le statut de la culture dans les politiques d'occupation (1920-1930 et 1940-1944) 58

1) Sécurité et proximité dans les années vingt 58

2) Formation des cadres et enseignement de la langue 61

3) L'occupation allemande en France : rapprochement ou brouillage ? 64

*conclusion* 66

**Chapitre 2 : Les tentations de la puissance** 67

I. Tutelle théorique et autonomie structurelle : le conflit entre Paris et les services culturels en Allemagne 69

1) Les fondements de l'autonomie 69
- *Présentation de structures en charge de l'action culturelle française en Allemagne entre 1945 et 1950* 69
- *Les facteurs internes de l'autonomie de la D.E.P.* 72
- *La Mission culturelle française en Allemagne, instrument de la D.G.R.C.* 74

2) La résistance : les réformes structurelles de 1949-1950 77
- *Deux conceptions de l'action culturelle* 77
- *Un dualisme jamais résolu : Mayence entre Paris et Bad-Godesberg* 83
- *De Raymond Schmittlein à Henri Spitzmuller : les tentations de la fonction ou la préservation de l'autonomie* 88

3) Le retour dans le rang : de la D.G.A.C. aux services culturels de l'ambassade de France 94
- *Quand l'argent vint à manquer : évolution générale des budgets* 94
- *Les modalités de la défense des réalisations françaises en Allemagne* 98

II. Comparaison des dispositifs en place à Paris et à Mayence et analyse des phénomènes d'interaction 102

1) Deux directions générales concurrentes : mythe ou réalité ? 103
- *La comparaison structurelle* 103
- *Le poids respectif des deux directions* 105

2) La spécificité locale : le poids des associations privées dans l'action culturelle française en Allemagne 111
- *Les Deutsch-französischen Gesellschaften et autres initiatives allemandes : instrumentalisation et méfiance* 112
- *La place des intiatives privées françaises* 118

3) Normalisation et convergence 128
- *Les transformations de la D.G.R.C.* 128
- *Les choix bugétaires des deux directions* 132

*conclusion* 137

**Chapitre 3 : Définir la culture ou l'enjeu ultime du conflit** 139

I. Les espaces de conformité : les «échanges culturels» 140

1) Les Beaux-Arts ou le respect de la tradition 141

2) Les «relations intellectuelles» 146

3) Les relations scolaires, universitaires et scientifiques ou la domination des acteurs extérieurs 150

II. Le retour à une politique de la langue et la valorisation des instituts français 157

1) Le réseau des instituts français 158

2) Mission et transformations 162

III. Une normalisation inachevée : l'accord culturel de 1954 172

1) La difficile question de la réciprocité 173

2) Le jeu avec la structure fédérale de l'Allemagne 176

3) Le choix d'une forme standardisée 179

IV. L'Allemagne comme laboratoire 188

1) D'un héritage à sauver à la promotion d'une politique nouvelle 189

2) La politique de la jeunesse : la synergie des services publics et des initiatives privées 192

3) Pour une définition extensive de la culture 199

4) L'Office franco-allemand ou la transformation de l'essai 204

*Conclusion* 208

**Conclusion de la première partie** 210

*Normaliser sans banaliser : les conditions d'une intégration réussie* 210
*Le centre fécondé par la périphérie : une politique publique en gestation* 211

**DEUXIÈME PARTIE : ACTEURS**

**Introduction de la deuxième partie** 215

**Chapitre 4 : Situation de l'Allemagne dans le dispositif de la diplomatie culturelle** 219

I. Convergence des services centraux : les hommes de Paris et d'Allemagne 221

1) La Direction générale des affaires culturelles au sein du Quai d'Orsay 221
- *L'équipe intiale* 221
- *L'élargissement* 226

2) La conformité des services centraux de l'administration culturelle en Allemagne au modèle de la diplomatie culturelle 228
- *Les directeurs* 229
- *L'origine professionnelle* 231
- *La place des enseignants* 232
- *Les autres secteurs* 235

II. La diplomatie culturelle : une affaire d'agrégés 238

1) Profil des agrégés en poste à l'étranger 239

2) La hiérarchie des postes 241

3) Diplomatie culturelle et carrières 246

III. L'exception des services culturels français en Allemagne 253

1) Modalités de recrutement et répartition chronologique 255

2) Une parenthèse : les années du Gouvernement militaire 258
- *Des postes atypiques* 259
- *Une parenthèse dans les carrières* 260

3) La période de la normalisation : une autre parenthèse ? 261
- *L'évolution des postes* 261
- *Les effets sur les carrières* 262

4) Le cas des normaliens : la norme au milieu de l'exception 264
- *Des postes et des parcours conformes* 264
- *Des carrières classiques* 265

*Conclusion* 270

**Chapitre 5 : Les usages de l'expérience allemande** 271

I. Les expériences allemandes : des effets d'opportunité 273

1) L'éventail des motivations de départ 273
- *La guerre : une source d'expériences différentes* 273
- *Occasions et hasards* 276

2) La valorisation des compétences spécifiques 280

3) Deux parcours : Charles Muller et Jean Moreau 285
- *Charles Muller : une longue parenthèse* 286
- *Jean Moreau : passage rapide et usage durable* 288

II. Effets d'opportunité contre logique disciplinaire : les germanistes à distance 290

1) Les agrégé d'allemand en Allemagne : des agrégés comme les autres ? 291

- *Le poids des germanistes* 291
- *Des parcours conformes à ceux des autres agrégés* 293

2) L'après-194 : une étape essentielle dans l'évolution de la discipline 297
- *Evolution de la discipline* 297
- *Les carrières des normaliens agrégés d'allemand* 299

3) Le danger politique et la nécessaire mise à distance de l'occupation 303
- *Comment mesurer l'engagement des germanistes ?* 304
- *Pierre Grappin et Pierre Bertaux : deux trajectoires exemplaires des transformations de la discipline* 307

III. Le cas des professionnels de la culture : l'investissement maximal de l'expérience allemande 310

1) Comment se forge une spécialité professionnelle 312

2) Des pratiques communautaires 314
3) Une expérience magnifiée 317
- *Un espace de liberté* 317
- *L'Allemagne année zéro* 319

*Conclusion* 321

**Chapitre 6 : Les relais de l'expérience allemande : les réseaux catholiques** 323

I. Les instruments du rapprochement franco-allemand 325

1) Création et développement du B.I.L.D. 326
- *L'héritage des mouvements catholiques de l'entre-deux-guerres* 326
- *Les jésuites sur le terrain* 327

2) Les rencontres : traditions et innovations 330

3) Les revues franco-allemandes 334
-*Le rôle des revues dans la nébuleuse franco-allemande* 334
- *Documents / Dokumente* 337
- *Allemagne d'aujourd'hui* 341
- *Allemagne. Bulletin d'information du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle* 344

II. Un fédérateur intellectuel du rapprochement franco-allemand : le rôle d'*Esprit* et du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle 351

1) *Esprit* et le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle :

le rassemblement des catholiques autour de l'enjeu franco-allemand 351

2) Sur les traces de la *Nouvelle Revue Françai*se et du Comité Mayrisch 357

3) Le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle :
un large rassemblement autour de l'enjeu franco-allemand 362
- *Une certaine unité du monde intellectuel* 362
- *Les spécialistes de l'Allemagne* 364

III. Deux médiateurs entre l'expérience en Allemagne et
le dispositif franco-allemand : Joseph Rovan et Alfred Grosser 371

1) Années de formation : de l'Allemagne à la France 373
- *Les héritages* 373
- *Une double culture ?* 375
2) Comment Joseph Rovan et Alfred Grosser vinrent à *Esprit* 378
- *Une intégration par les réseaux catholiques* 378
- *Joseph Rovan : de la Résistance à la culture populaire* 379
- *Alfred Grosser : de la germanistique à Science Po* 380

3) Deux rôles complémentaires 382

*conclusion* 388

**Conclusion de la deuxième partie** 391

*Les effets sociaux de l'etranger* 391
*L'importance des réseaux dans l'élargissement de la question du rapprochement franco-allemand* 392

**TROISIÈME PARTIE : DISCOURS**

**Introduction de la troisième partie** 395

*Importance des représentations chez les acteurs en l'Allemagne* 395
*Comment étudier la production du discours sur l'Allemagne ?* 397
*La production des spécialistes* 399

**Chapitre 7 : La production intellectuelle consacrée à l'Allemagne (1945-1962)** 402

*La bibliographie de l'Institut de Ludwigsburg : usages et précautions d'usage* 402

I. Un cas particulier : les revues consacrées à l'Allemagne 407

1) les revues franco-allemandes : *Documents* et *Allemagne* 407

2) Le monde clos des *Etudes germaniques* 411

3) Une situation intermédiaire : *Allemagne d'aujourd'hui* 414

II. L'Allemagne dans la production intellectuelle française : mesure globale et évolution (1945-1962) 418
(p418)

1) Les effets d'actualité sur la production consacrée à l'Allemagne 419

2) Les grands thèmes de la production intellectuelle sur l'Allemagne 424
- *Le nazisme ou la question de l'exception allemande* 426
- *R.F.A. / R.D.A.* 429
- *L'Allemagne comme un objet culturel* 430

III. Analyse des lieux de production : l'Allemagne constitue-t-elle un enjeu pour les revues non spécialisées ? 434

1) Les revues et l'Allemagne : des approches différenciées 435
- *Le corpus des revues étudiées* 435
- *Le traitement de l'Allemagne dans les revues* 437

2) Des approches temporelles variables 441
- *Un effet "numéros spéciaux"* 441
- *Les modalités d'un intérêt plus constant* 443

IV. Les producteurs : étude des formes de spécialisation 445

1) La domination des publicistes 448

2) Philosophes et historiens 455

3) Les littéraires 461

*conclusion* 463

**Chapitre 8 : La germanistique française face à l'Allemagne contemporaine** 465

I. Présentation de la production des germanistes français dans les annés d'après-guerre 468

1) Une production massivement littéraire et classique 468

2) Les deux exceptions : Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt 470

II. Les grands traits de la constitution de la germanistique française 475

1) La construction d'une rivalité culturelle franco-allemande 475

2) La fondation de l'école germanistique française 480

3) Un impératif : "circonvenir l'énigme allemande" 485

III. Les formes de l'analyse 491

1) L'étude de la civilisation 491

2) Histoire ou psychologie des peuples : confrontation des méthodes de R. Minder et d'E. Vermeil 494

3) La vérité du témoignage : la méthode d'Harcourt 496

IV. Les Allemagnes et l'allemand 498

1) L'Allemagne de l'Occident ? 499

2) Combien d'Allemagnes ? 503

3) La figure de l'Allemand 506

V. Des espaces interdits 508

1) La difficile question du nazisme : un non objet d'étude 509

2) Les germanistes et la seconde Allemagne 512

*conclusion* 514

**Chapitre 9 : l'Allemagne selon Alfred Grosser et Joseph Rovan** 519

I. Les nouveaux spécialistes et leur héritage intellectuel 521

1) La production des nouveaux spécialistes 523
- *Des profils éditoriaux contrastés* 524
- *Les thèmes abordés* 527
- *Une production de publicistes* 528

2) Un héritage intellectuel : des catholiques et l'Allemagne 530
- *"Allemagne, terre de mission"* 532
- *Une troisième voie appliquée à l'Allemagne* 537
- *Le refus de l'analyse et la priorité aux faits* 540

II. Une nouvelle image de l'Allemagne ? 546

1) Proximité et complémentarité 547
- *Un certain usage des sources et des références* 547
- *Deux auteurs complémentaires* 551

2) Un nouveau cadre d'analyse pour une Allemagne nouvelle 554
- *L'Allemagne d'aujourd'hui ou l'ellipse du passé allemand* 555
- *Une Allemagne de l'Occident* 556
- *Derrière l'écran de la culture, l'Allemagne vivante* 560

3) Les ambiguités de la rupture 562
- *Ne pas expliquer ? La logique de l'objet* 563
- *Ne pas juger ? La tentation du modèle* 568

III. Médiateurs, pédagogues, germanistes ? 575

1) Inclassables ? 576
- *Des autobiographies essentialistes* 576
- *Le refus des appartenances* 578

2) Joseph Rovan : de Peuple et Culture à la germanistique 583
- *Un expert de la culture populaire : le rôle de Peuple et culture* 583
- *Le retour à la germanistique* 585

3) Alfred Grosser : pédagogue et moraliste 586
- *Alfred Grosser et la science politique d'après-guerre* 587
- *Un moraliste ?* 594

*conclusion* 594

**Conclusion générale : un certain usage de l'Allemagne** 597

*L'Allemagne comme un laboratoire* *597*

*L'Allemagne : un nouveau Maroc* *600*

*Nouveaux cadres ? Nouveaux intellectuels ? Le rôle des catholiques* *604*

**Sources** 607

**Bibliographie** 612

# Introduction

En l'espace d'une quinzaine d'années, le passage d'une Allemagne occupée par les puissances alliées à une République fédérale souveraine qui constitue avec la France l'axe sur lequel se construit la Communauté économique européenne, incite à souligner l'importance d'un travail de rapprochement entrepris dès les lendemains de la guerre.

Lors de la conférence de Posdam en juillet 1945, l'Allemagne est divisée en quatre zones d'occupation, dont la plus petite située au sud-ouest du territoire revient à la France grâce à la médiation des Américains. Pendant trois années, sous le régime de gouvernements militaires, l'Allemagne est gérée par les puissances occupantes, avant que ne soient remises progressivement en place une administration, puis une vie politique allemande. À la suite de la conférence de Londres en juin 1948, les trois alliés occidentaux acceptent le principe de la renaissance d'un État allemand formé par la réunion de leurs zones, qui devient effectif en avril 1949. À la même date, l'accord de Washington entraîne une transformation du régime d'occupation militaire et les commandants en chef alliés sont remplacés par des hauts-commissaires, compétents pour l'ensemble du territoire de la nouvelle République fédérale. Dans le même temps, la zone d'occupation soviétique devient la République démocratique allemande en octobre 1949. Peu à peu, l'Allemagne de l'ouest est intégrée dans les instances européennes en création : Union de l'Europe occidentale, C.E.C.A., Communauté européenne de défense (qui sera finalement refusée par le Parlement français en juin 1954). La politique allemande de la France dans les dix années qui suivent la Libération est souvent présentée comme une politique de résistance à la renaissance d'une Allemagne souveraine, amenant des conflits récurrents entre les représentants français et anglo-saxons au sein des instances de contrôle. À l'encontre de cette vision dominante, un travail récent a mis en évidence une "double" politique, qui sous le couvert d'une attitude officielle rigide se caractériserait par le réalisme de ses promoteurs, prêts dès les premières années à réfléchir à l'intégration d'une

Allemagne souveraine dans un dispositif européen[1]. Avec la présence de Robert Schuman au poste de ministre des Affaires étrangères entre 1948 et 1953 de façon presque continue et les nouveaux impératifs internationaux imposés par la guerre froide, la politique allemande de la France s'oriente durablement dans le sens d'un rapprochement. Les années cinquante sont marquées par des épisodes de tension entre les deux gouvernements mais qui ne retardent pas significativement les négociations engagées dans l'optique européenne et la disparition définitive de toutes les administrations d'occupation en 1955. A partir de 1958, avec l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir, une nouvelle forme de coopération se met en place. La première rencontre entre le président de la République française et le chancelier Adenauer a lieu en septembre 1958. Elle se répète par la suite de façon régulière, et aboutit à la signature du traité franco-allemand de l'Élysée en janvier 1963. Même si celui-ci est rapidement vidé d'une partie de son contenu par un préambule adopté par le *Bundestag* qui précise qu'il doit être soumis aux principales orientations de la politique ouest-allemande (réunification allemande, construction européenne intégrant l'Angleterre, conservation des liens étroits avec les États-Unis), il n'en reste pas moins la vitrine de l'œuvre de rapprochement entreprise depuis la fin des années quarante. Ce rapprochement institutionnel, politique et économique se heurtait aux représentations d'une Allemagne dont les révélations sur la «barbarie nazie» ternissaient l'image. D'où l'intérêt très tôt porté à la politique de rapprochement culturel où se négocièrent ces représentations.

Ce rapprochement culturel franco-allemand a fait l'objet d'une histoire d'abord écrite par les acteurs eux-mêmes, qui ont contribué à fixer les grands cadres de l'analyse. Au sein des services français d'occupation en Allemagne en charge des questions culturelles, une petite équipe travaillant étroitement en liaison avec des associations privées, a posé les fondements d'une action pérenne de rapprochement entre les deux peuples. Il y avait en Allemagne après 1945 un petit groupe de personnalités qui sachant à la fois le poids du passé et la force de l'espoir, ont, contre l'opinion, affirmé qu'il fallait non seulement espérer mais agir afin de ramener les Allemands dans la communauté humaine.

---

[1] D. Hüser, *Frankreichs «doppelte Deutschlandpolitik». Dynamik aus der Defensive : Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen innen- und aussenpolitischen Krisenzeit 1944-1950,* Berlin : Duncker und Humblot, 1996.

Cette vision a été largement développée au sein de la production savante, grâce à la très importante participation des anciens acteurs à son élaboration. À la fin des années soixante, Alfred Grosser a souligné le rôle joué par certaines initiatives françaises dans la construction d'une Europe par la base[2]. La présence des anciens acteurs est toujours très importante dans les colloques organisés au sujet de la politique culturelle française en Allemagne. Ils étaient majoritaires dans le premier d'entre eux, organisé par Jérôme Vaillant en 1981 et publié sous le titre, *La dénazification par les vainqueurs*[3], (Jean Moreau, Henri Humblot, René Cheval, Georges Ferber, Félix Lusset, René Wintzen et Charles Maignial). En 1987, lors du colloque de Tubingen[4], ils sont quatre à prendre la parole, dont un Allemand (Robert Marquant, Klaus Altmeyer, René Cheval et René Wintzen). En 1991, M. Heinemann organise une rencontre sous forme de débat entre historiens et témoins à partir de documents portant sur les universités[5], où l'on retrouve Jacques Lacant, Paul Falkenburger, René Cheval, Roger Dufraisse, Pierre Grappin, Victor Hell, Robert Marquant et René Wintzen. Jean Moreau et Irène Giron, également invités, n'ont pu y assister. Enfin, Joseph Jurt publie deux ouvrages collectifs en 1992 et 1993, largement composés par les contributions des témoins (René Bargeton, Pierre Maillard, Charles Muller, Jean Moreau, René Wintzen, Victor Hell, Jacques Lacant, Paul Falkenburger, Geneviève Carrez, E. Poincelet)[6]. Enfin, l'un des acteurs est à l'origine d'une table ronde organisée dans le cadre de l'Institut universitaire europén de Florence dans laquelle deux historiens (Rainer Hudemann et Franz Knipping) se trouvaient face à une dizaine d'anciens acteurs. Le titre de la table ronde résumait *Rapprochement franco-allemand (en matière de politique de Jeunesse et de Culture populaire) aux origines de la construction européenne (1945-1963)*[7].

L'analyse de la politique culturelle française en Allemagne comme ayant été au fondement de la réintégration rapide et réussie de l'Allemagne dans la

---

2 A. Grosser, *L'Allemagne de notre temps 1945-1970*, Paris : Fayard, 1970.

3 J. Vaillant (dir.), *La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses universitaires, 1981.

4 F. Knipping, J. Le Rider, (dir.), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, Tübingen : Attempto, 1987,.

5 M. Heinemann (dir.), *Hochschuloffiziere und Wiederaufbau des Hochschulwesens*, teil III : "Die französische Zone", Hanover : Bildung und Wissenschaft, 1991.

6 J. Jurt (dir.), *Die «Franzosenzeit» im Land Baden von 1945 bis heute. Zeitzeugnisse und Forschungsergebnisse/La présence française dans le pays de Bade de 1945 à nos jours. Témoignages et résultats de recherche*, Freiburg im Brisgau : Rombach , 1992; *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation/De la période de l'occupation à la coopération franco-allemande*, Freiburg im Brisgau : Rombach, 1993.

7 Table ronde de l'Institut universitaire européen de Florence, octobre 1990, non publiée. En particulier la présentation de J. Moreau, que nous remercions pour la communication des textes des différents intervenants.

communauté occidentale a été développée parallèlement par les historiens[8]. Ce schéma d'analyse est repris par deux anglais, J.E. Farquharson et S.C. Holt qui entreprennent de faire la synthèse de toutes les initiatives diverses qui ont porté ce mouvement, les articulant autour du rôle central du groupe déjà évoqué[9]. Paradoxalement, c'est en France qu'aucun travail scientifique n'existe alors sur la question, ce qui souligne le rôle fondamental des acteurs dans la fixation des formes du récit. Une des questions centrales qui va être investie par les historiens, et d'abord par les historiens allemands[10] est celle de savoir si la coopération franco-allemande ultérieure prend racine dans l'immédiat après-guerre ou si cette première expérience fut au contraire un obstacle dans la construction de relations de coopération[11]. En effet, l'existence d'une période d'occupation française en Allemagne pose la question de ses effets à long terme. Rainer Hudemann a dès ses premiers travaux remis en question la vision d'une occupation uniquement répressive en montrant comment s'étaient articulés étroitement les différents aspects constructifs de la politique menée par les occupants et la notion de politique de sécurité[12]. Récemment, il a à nouveau souligné combien les réalisations des occupants français avaient contribué à poser les conditions de la coopération ultérieure[13]. Les travaux français sur la question ont validé cette approche[14].

Poser au contraire comme moment fondateur du rapprochement franco-allemand l'action concrète d'un groupe d'acteurs, dont la notabilité et la légitimité au moment où ils agissaient sur le terrain étaient faibles, a le mérite

---

8 R. Gilmore, *France's Postwar Policies and Activities in Germany, 1945-1956*, thèse de l'université de Genève, Washington D.C. : Baltimore Reprographic Incorporation, 1973; J. Rovan, "Les relations culturelles franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1972.

9 J. E. Farquharson, S. C. Holt, *Europe from below ; an assesment of franco-german popular contact*, Londres : Allen and Unwirn, 1975.

10 T. Eschenburg, *Jahre der Besatzung 1945-1949*, Stuttgart, : Deutsche Verlags-Anstalt/ Wiesbaden : Brockaus, 1983; A. Ruge-Schatz, *Umerziehung und Schulpolitik in der französischen Besatzungszone, 1945-1951*, Frankfurt am Main-Bern : Peter Lang, 1977.

11 J. Jurt (éd.), *Von der Besatzungszeit ..., op. cit.*, p. 7.

12 R. Hudemann, "Neue Erkenntnisse über die Besatzungszonen", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1989.

13 R. Hudemann, "L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 55, 1997.

14 Nous faisons une présentation plus détaillée de ces problématique dans le chapitre 1, pp. 20 sq.

de renverser la perspective. Elle permet alors de dépasser la vision qui fait des idées le fondement de l'action pour s'interroger sur la capacité de cette dernière à agir sur les représentations.

Les travaux d'histoire culturelle ou d'histoire des intellectuels prennent généralement un chemin opposé. L'étude du discours, des lieux et des agents de production précède l'analyse de ses effets. La réflexion se structure autour de la notion d'influence, qui amène à rechercher dans les pratiques concrètes les traces des représentations dominantes. En règle générale, les domaines de l'histoire du champ intellectuel, au sens de lieu de production des discours et de l'histoire des politiques menées ne se rencontrent que rarement. Quand un historien travaille sur une action publique, par exemple la politique culturelle française en Allemagne occupée, il s'intéressera essentiellement au champ intellectuel français pour y trouver les explications des choix mis en œuvre. C'est ainsi que procède Stefan Zauner qui, dans sa thèse sur la politique culturelle française en Allemagne entre 1945 et 1949[15], consacre son premier chapitre aux "fondements et traditions". Il y rappelle tour à tour la diversité des influences et des modèles de référence des principaux acteurs, afin par la suite d'expliquer les différentes conceptions qui s'affrontent sur le terrain.

Il nous semble utile de renverser la perspective, afin de s'extraire d'une lecture téléologique. En partant des pratiques concrètes mises en œuvre par des professionnels (qui ne sont pas des intellectuels selon le sens généralement donné à ce terme[16]) nous voudrions tenter de comprendre les effets qui découlent d'une transformation des modalités de l'action dans les représentations générales. Comme le souligne Hans-Manfred Bock à propos des relations culturelles franco-allemandes dans les années trente, s'intéresser aux infrastructures est la condition nécessaire à une appréhension globale de l'objet constitué par les relations culturelles :

> En orientant exclusivement l'analyse des contacts culturels transnationaux sur la sphère relativement étroite et récente des mécanismes d'influence politique sur les échanges, une telle approche néglige l'importance de l'infrastructure sociale beaucoup plus large dont provient généralement les échanges culturels entre nations[17].

---

15 *Erziehung und Kulturmission : Frankreichs Bildungspolitik in Deutschland, 1945-1949*, Munich : R. Oldenbourg, 1994.

16 Cf. J. Julliard, M. Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris : Seuil, 1996, pp. 12 sq.

17 H.M. Bock, "Les relations culturelles franco-allemandes entre Locarno et Vichy. Un champ de recherche spécifique", in H.M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebistsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années trente*, Paris : C.N.R.S.-Éditions,

L'intérêt d'une telle analyse semble particulièrement grand dans le cadre d'un champ intellectuel français qui connaît après 1945 d'importantes mutations. C'est en effet une période durant laquelle la mise en place de l'État-providence s'accompagne d'une implication de plus en plus forte des intellectuels dans les modalités de l'action publique. On peut en donner pour exemple les commissions du Plan et en particulier celles qui sont créées autour des questions culturelles à la fin des années cinquante[18]. Le même mouvement d'intégration s'observe au niveau local, avec le développement des services sociaux ou de l'action culturelle. Ceux qui se trouvent engagés dans ce processus de professionnalisation dans des cadres publics ne sont ni des enseignants, ni des figures emblématiques du champ intellectuel. Les dénommer n'est pas sans poser problème. Ils sont certes des praticiens, mais qui participent directement à l'éboration d'une doxa, et en ce sens peuvent prétendre au qualificatif d'intellectuels. Dans le cas précis qui nous intéresse, nous pouvons les qualifier de professionnels de la culture (privés et publics), au regard des fonctions qu'ils occupent.

S'ils n'occupent pas le devant de la scène publique par le biais de la production du discours dominant, l'efficacité de leur action dans la formation des nouveaux cadres de l'intervention de l'État est primordiale. C'est l'articulation des pratiques quotidiennes concrètes à la construction d'une politique par le biais d'instruments de médiation que sont les commissions mixtes professionnels-hauts fonctionnaires qui permet que se transforment durablement les modalités de l'action publique. Par un effet de retour, ces «petits intellectuels» se voient conférés une légitimité et une reconnaissance à laquelle ils ne peuvent prétendre immédiatement dans le champ intellectuel auquel leurs dispositions initiales ne leur permettaient pas d'accéder. Il y a donc un va et vient qui structure et renforce l'alliance entre des professionnels peu légitimes dasn l'univers intellectuel et le monde de l'action publique soucieux d'investir une dimension supérieure à la seule technicité.

Le relais politique constitue alors pour ces «petits intellectuels» le moyen d'agir sur le système de représentation en vigueur dans leur domaine d'intervention. Dès lors, il ne s'agit pas tant de s'interroger sur les fondements

---

1993, p. 21. Cf. également H.M. Bock, "Wiederbeginn und Neueanfang in den deutsch-französische Gesellschafts- und Kulturbeziehungen 1949 bis 1955", *Lendemains*, n° 84, 1996, pp. 61 sq.

18 Cf. V. Dubois, *La culture comme catégorie d'intervention publique. Genèses et mises en forme d'une politique*, thèse de science politique, I.E.P.-Lyon II, 1994.

d'une politique menée que sur les effets qu'elle aura qur la transformation des modèles de référence.

Ces praticiens du rapprochement franco-allemand sont, en France, les principaux producteurs du discours concernant leur action, qu'ils inscrivent dans une dimension téléologique. Les travaux et les témoignages sur les premières années de l'occupation sont très nombreux. La période qui s'étend entre 1945 et 1949 est bien connue et a fait l'objet de nombreux travaux français et allemands depuis une vingtaine d'années.[19] Cependant, le caractère exceptionnel de l'occupation militaire et le choix de 1949 comme date de la rupture et de la normalisation a pour effet d'abandonner au statut de déperissement sans gloire l'action culturelle menée dans les années cinquante. Expliquer sa résurgence brutale en 1963 contraint alors à évoquer des forces profondes qui auraient assuré la pérennité des temps fondateurs. La continuité institutionnelle entre certaines des réalisations françaises en Allemagne et l'Office franco-allemand pour la jeunesse confère aux premières une intentionnalité d'autant plus facile à revendiquer qu'elle a été validée par les événements. Cependant, les formes de la filiation ne sont jamais explicitées, les différents travaux ou témoignages consacrant à ces prémices un statut d'introduction générale limitée à une présentation très générale, proche de celle des témoins eux-mêmes[20]. Ainsi s'élabore une représentation linéaire et cohérente de l'action d'une petit groupe, porteur d'un projet initial et qui réussit à survivre jusqu'à la réalisation d'une institution qui l'incarne de façon définitive.

Or, tout comme il s'agit d'articuler des pratiques et des discours, il s'agit également de restituer les processus qui ont permis une telle opération et rendre compte des évolutions sous-jacentes. Ces considérations nous ont conduit à borner notre sujet aux années comprises entre la première des grandes transformations des services culturels français en Allemagne, en 1949, et la signature du traité de l'Élysée au début de l'année 1963. Parce qu'il n'est cependant pas possible de commencer en 1949 comme si rien n'était advenu auparavant, nous étudierons certains problèmes sur une période plus longue,

---

19 Seule C. Defrance a choisi un espace chronologique plus large (1945-1955), mais *a contrario* elle réduit la question sous l'angle géographique : *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Strasbourg : Presses universitaires, 1994.

20 C'est le cas de H. Ménudier, *L'Office franco-allemand pour la jeunesse*, Paris : A. Colin, 1988; ou H. Reynaud, *Les relations universitaires entre la France et l'Allemagne de 1945 à 1978*, Reims : Imprimerie Matot-Braire, 1979.

incluant les années de l'immédiat après-guerre. D'autre part, les relations franco-allemandes et les groupes qui s'y consacrent sont les héritiers de pratiques antérieures avec lesquelles il est nécessaire de renouer les fils, afin de comprendre la signification des ruptures apparentes ou simulées. Dans ce cadre, certaines de nos analyses mettront en relation les pratiques et les discours des années cinquante avec ceux mis en œuvre durant l'entre-deux-guerres.

Si l'on privilégie l'action concrète, c'est en effet la recherche des filiations avec des réalisations institutionnelles ultérieures qui permettra de mettre en évidence le succès d'une conception particulière de l'action mise en œuvre sur le terrain. C'est dans cette problématique que s'inscrit la reconnaissance de l'Office franco-allemand pour la jeunesse comme l'héritier direct des réalisations du services des rencontres internationales de Baden-Baden puis de Mayence. L'introduction d'une réflexion en terme de politique publique, empruntée à la science politique, peut nourrir cette analyse car elle permet de remettre en perspective la politique culturelle française en Allemagne au regard de la politique culturelle en général, qu'il s'agisse d'actions intérieures ou extérieures. Ce type d'analyse fournit les cadres permettant d'appréhender les interactions entre les différents lieux dans lesquels sont formalisées les modalités d'intervention publique sur les objets culturels. Elle permet surtout de comprendre la place prise par l'expérience spécifique menée en Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale dans les transformations de la politique culturelle extérieure appliquée par le Quai d'Orsay. Par ailleurs, elle introduit la notion de référentiel comme système de représentations présidant à la définition des nouvelles modalités de l'intervention publique en insistant sur la posture des médiateurs, entendus comme ceux qui ont la charge de traduire sous forme de discours l'identification d'un problème et les solutions à lui apporter. Cette persepctive permet de penser les effets sur le référentiel, de l'action menée, les décisions prises et leur application se traduisant par des effets sur les différents éléments du discours. Cette logique d'interaction est celle qui a été posée à l'origine de ce travail.

La seconde approche que nous adopterons porte sur les formes et les conditions d'énonciation d'un discours en faveur du rapprochement franco-allemand et la place qu'il occupe dans le champ intellectuel français après 1945. Elle emprunte aux catégories d'analyse utilisées par l'histoire récente des

intellectuels qui prend en compte à la fois les idées et les structures qui les produisent[21]. Elle conduit à s'interroger non seulement sur le contenu des prises de position en faveur du rapprochement franco-allemand, particulièrement dans sa dimension culturelle, mais aussi sur les formes qu'elles empruntent (type de texte, lieu de production). Par ailleurs, elles doivent être mise en relation avec une étude des producteurs (trajectoires, dispositions, positions) et des réseaux qui en sont à l'origine. De cette façon, on peut appréhender de façon totale la production d'un discours et sa place dans les enjeux propres au champ intellectuel, dans la période envisagée.

Établir le lien entre les deux dimensions supposent d'identifier le lieu de l'articulation. Nous avons souligné le rôle pris par les petits intellectuels dans l'élaboration des formes de l'intervention de l'État. C'est la fonction qu'ils accomplissent avant tout en tant que professionnels. L'adjectif "intellectuel" renvoie cependant à une capacité à opérer en direction de ce champ particulier. Petits parce qu'avant tout militants de base ou professionnels et non pas écrivains ou philosophes; mais intellectuels car participant à l'élaboration d'un discours qui est susceptible d'être réinvesti par la suite par les figures emblématiques. Dès lors que le point nodal est constitué par un groupe d'individus clairement identifié, il impose d'en faire une étude sociologique approfondie. L'analyse des trajectoires et des réseaux fournit les cadres d'une histoire sociale de la politique culturelle française en Allemagne et du discours sur le rapprochement franco-allemand.

Pour pouvoir reconstruire l'ensemble des dispositifs permettant de comprendre les trajectoires en question, il fallait se limiter à un aspect du problème. Il ne sera question ici que de Français dans leur rapport à l'Allemagne et quasiment jamais d'Allemands dans leurs rapports à la France. Le temps manquait pour tenter d'appréhender le champ intellectuel allemand à un niveau suffisamment significatif pour ne faire plus qu'un tableau imprécis. En revanche, la limitation à l'espace français permet de reconstituer les effets de l'expérience pratique et la nature des transformations du discours au sein du champ intellectuel français et de proposer un modèle plus général d'analyse du rôle de ces petits intellectuels dans la France de l'après Seconde Guerre Mondiale. Il imposait alors de prendre en compte toutes les modalités selon lesquelles se construisait le système des représentations françaises de l'Allemagne et en particulier de s'interroger sur le rôle de la discipline consacrée sur la question qu'est la germanistique. Finalement, c'est bien de

[21] Cf. par exemple J.-P. Rioux, J.-F. Sirinelli, *Pour une histoire culturelle*, Paris : Seuil, 1996.

tenter de comprendre les usages français de l'Allemagne après 1945 dont il est question dans ce travail à travers la triple dimension de l'action publique, de la sociologie des acteurs et des enjeux des transformations du discours. Au terme de ce travail, nous pourrons alors expliciter les conditions de production du récit téléologique qui en était à l'origine.

*Les sources*

À l'exception des archives, les autres sources utilisées sont présentées et critiquées dans les chapitres où elles sont mises en œuvre. D'autre part, une note sur la constitution des cohortes introduit les annexes biographiques en expliquant les critères qui ont présidé à leur constitution. De la même façon, une présentation de la bibliographie publiée par l'Institut franco-allemande de Ludwigsburg et largement utilisée dans le cadre de la troisième partie se trouve en introduction à la base de donnée proposée en annexe. De ce fait, nous n'entrerons pas toujours dans les détails pour cette présentation générale qui vise avant tout à souligner les grands types de sources utilisés et les raisons qui ont présidé à ces choix.

1. Les archives

Appréhender ces différents objets que sont la politique culturelle, le discours et à l'articulation des deux la sociologie des acteurs nous a amené à utiliser des sources très différentes.

La dimension politique a été approchée par le biais des archives publiques qui permettaient de faire une analyse précise des réalisations mises en œuvre mais aussi des prises de position et des conflits dont elles furent l'objet. La période de l'occupation militaire (1945-1949) a déjà fait l'objet de très nombreux travaux en France et en Allemagne depuis une vingtaine d'années[22]. Les archives de cette période ont été largement dépouillées même si elles constituent un fond d'une importance considérable. La première moitié des années cinquante l'a également été dans une moindre mesure[23]. Ces archives conservées à Paris et à Colmar nécessitaient cependant qu'on y revienne dans une perspective plus générale. Dans la mesure où nous souhaitions

22 Cf. la bibliographie qui se trouve en fin de travail sous la rubrique : "Politique culturelle française en Allemagne occupée"

23 Cf. C. Defrance, *La politique culturelle..., op. cit*.

essentiellement traiter la question de l'action culturelle française en Allemagne entre 1949 et 1963 dans son articulation avec les pratiques plus générales de la politique culturelle extérieure mise en œuvre par le Quai d'Orsay, nous avons privilégié les dossiers généraux et les correspondances entre Paris et l'Allemagne. À Colmar, nous avons dépouillé les dossiers du "cabinet" et des rencontres internationales classés dans la série Affaires culturelles qui s'étend jusqu'en 1956, ainsi que les quelques cartons qui regroupent les dossiers rapatriés de l'Ambassade de France à Bonn pour les années 1955-1957 environ. À Paris, deux séries différentes s'imposaient. En premier lieu, nous avons dépouillé les cartons relatifs à l'Allemagne dans la série Europe, 1949-1955 et qui concernaient de près ou de loin les affaires culturelles. D'autre part, nous avons travaillé sur les dossiers de la série Relations culturelles 1948-1955, composés des archives de la Direction générale des Relations culturelles, sous l'angle à la fois général (dossiers du cabinet, dossiers financiers) et sous celui de l'Allemagne. Au-delà de cette date, les dossiers des deux séries n'étaient pas inventoriés. Je remercie les conservateurs des archives diplomatiques pour la diligence dont ils ont fait preuve et qui m'a finalement permis d'y avoir accès. Il faut souligner ici que les numéros d'inventaire utilisés pour désigner les dossiers peuvent rapidement ne plus correspondre aux véritables références. Ces séries étant en cours de classement, il s'agit d'une numérotation temporaire.

Malgré l'accès à ces dossiers postérieurs à 1955, se pose un problème de sources. Les archives parisiennes de la période 1955-1963 sont beaucoup moins abondantes que pour celle qui précède. Il n'y pas d'explication véritablement satisfaisante à cet état de fait, si ce n'est selon les conservateurs qu'il est possible que subsiste des fonds importants encore stockés dans les réserves et en tant que tels inconnus de la mission des archives. Mais cela peut également procéder d'une moindre transmission des dossiers par la D.G.R.C. On peut supposer que certains acteurs conserveraient encore des documents relatifs à leur action. C'est le cas pour les archives de l'occupation française à Colmar. Aussi riches soient-elles, nous avons eu communication de certains documents par les anciens acteurs eux-mêmes. C'est d'ailleurs grâce à cela que Richard Gilmore a pu produire en 1973 le premier travail sur la politique culturelle française en Allemagne, alors même que les archives n'étaient pas ouvertes au public[24]. Dans sa thèse, Corine Defrance remercie Irène Giron, directrice adjoint de la Direction de l'éducation publique de Baden-Baden pour avoir mis à sa disposition de nombreux documents.

[24] Cf. R. Gilmore, *France's Postwar Policies...*, *op. cit.*

Mais l'absence d'archives pour la période postérieure à 1955 ne s'explique pas majoritairement de cette façon. Elle résulte, au-delà de la possibilité de dossiers non transmis déjà mentionnée, dans le fait que les archives concernant l'Allemagne se trouvent toujours au sein de l'ambassade de France à Bonn. N'ayant pas fait l'objet d'un inventaire et l'ambassade ne bénéficiant pas de structure d'accueil pour les chercheurs, nous n'avons pu, malgré nos demandes, en avoir communication. Cet inconvénient est apparu finalement limité car la fin des années cinquante est une période à laquelle la normalisation entreprise depuis plusieures années est arrivée à son terme. Les moments les plus importants, et en particulier le milieu des années cinquante, dans les conflits qui opposent les services parisiens à ceux qui se trouvent sur le terrain sont au contraire bien documentés. Un seul type d'archives nous a vraiment fait défaut, celui qui concerne les questions financières et particulièrement les budgets. Les dossiers y afférant conservés à Colmar sont assez disparates et obligent fréquemment à utiliser des documents intermédiaires (projets de budgets, correspondances, corrections...). Le problème est plus sensible à Paris pour les pièces se rapportant aux questions financières de la Direction générale des relations culturelles. En effet, certains dossiers sont réservés et nous n'avons pas obtenu de dérogation à leur sujet. Cependant, certaines pièces financières retrouvées dans des cartons différents et les instruments que sont les publications officielles au sujet du budget de l'État ont permis de contourner ce biais. Il explique cependant que les budgets présentés en annexes ne constituent pas un ensemble cohérent et standardisé. Nous avons décidé malgré tout de les conserver car ils fournissent de précieux éclairages ponctuels.

Dans le cadre de la problématique d'ensemble qui visait à prendre en compte l'action culturelle extérieure en général, nous avons également dépouillé certains dossiers du services des échanges artistiques de la Direction générale des Relations culturelles conservés au dépôt de Nantes. Là aussi, nous avons privilégié les questions d'ordre général et budgétaire, mais nous nous sommes aussi intéressée aux documents relatifs à l'Association française d'action artistiques.

Même si le Quai d'Orsay a la prépondérance en matière d'action culturelle à l'étranger, il n'est pas l'unique intervenant. À différents titres, les ministères de l'Éducation nationale et dans une moindre mesure des Affaires culturelles ont pris part à des réalisations qui ont eu l'Allemagne pour théâtre. Nous avons dépouillé la partie de leurs archives dans laquelle nous pensions trouver des documents sur la question. De la même façon, nous avons travaillé à la mission

des archives du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports qui a participé en 1963 à la mise en place de l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Enfin, nous avons complété ce travail par le dépouillement de cartons appartenant aux fonds de l'académie de Paris et de l'Office national des écoles et universités françaises.

L'ensemble de ce travail a fourni un panorama assez large du système de relations dans lequel s'insérait l'action publique menée en Allemagne dans le domaine de la culture. Il n'a malheureusement pas été possible de la compléter par des archives privées, aucune des deux grandes associations franco-allemandes parties prenantes dans la question (B.I.L.D. et Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle) n'ayant conservé de documents exploitables. Afin de remédier à cette absence, le recours aux témoignages oraux s'est avéré indispensable. Un certain nombre d'acteurs étant encore en vie alors que nous effectuions nos recherches, il a été possible de réaliser des entretiens. Au-delà des informations biographiques sur lesquelles nous reviendrons, ils ont été l'occasion de préciser des aspects peu évoqués par les archives ou de clarifier certains documents, en particulier en apportant un nouvel éclairage sur les enjeux sous-jacents et les références implicites.

### 2. Le travail prosopographique

L'analyse sociologique des acteurs et des groupes en présence a nécessité la reconstitution des trajectoires individuelles. Dans ce domaine, les entretiens réalisés ont constitué une source de première importance. Ils ont permis de retracer les parcours individuels des acteurs interrogés mais aussi dans une large mesure ceux des individus disparus. Ils ont fournis d'importants renseignements sur les réseaux, permettant d'en reconstituer la formation et d'en mesurer l'efficacité en terme de profits individuels.

La constitution des corpus étudiés n'est pas exempte de problèmes. Les archives ne fournissent qu'imparfaitement un tableau du personnel en poste dans les services culturels parisiens et en Allemagne. Pour les premier, le dépouillement des *Annuaires diplomatiques* a permis largement d'y suppléer même si l'irrégularité de leur parution dans les années cinquante entraîne des incertitudes quant aux dates d'arrivée et de départ d'un certain nombre d'individu. En ce qui concerne les services en Allemagne, les années précédents 1955, date à partir de laquelle nous avons retrouvé des brochures présentant l'administration culturelle en place à Mayence, nous avons reconstitué les organigrammes grâce à différentes notes internes et correspondances. La

confrontation de ces listes avec la mémoire des témoins nous assure en partie de ne pas avoir oublié trop de monde. Par ailleurs, du fait des délais de communication des archives publiques, les dossiers personnels nous étaient inaccessibles. Les cohortes concernant les agrégés et les normaliens ont été établies par la biais des annuaires de la Société des agrégés et de l'Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Enfin, les membres des associations privés ont pu être précisément recensés grâce aux revues et autres publications qui en émanaient et dans lesquelles figurait la composition des comités et équipes de rédaction.

Retracer des trajectoires impose de pouvoir les reconstituer suffisamment précisément pour être à même de distinguer des profils identiques ou diversifiés. Dans le cadre des entretiens, cela ne posait pas de problèmes particulier, la confrontation entre les souvenirs, les archives et les différentes publications permettant d'évacuer les risques d'erreur. Si les témoignages écrits et oraux fournissent d'amples renseignements sur certains des acteurs, pour une partie d'entre eux en revanche, nous nous sommes heurtée à un problème de sources. Dans le cas des agrégés et des normaliens, l'absence de témoignages directs ou indirects pouvait être contournée partiellement grâce aux annuaires. Ils permettent en effet de reconstituer les carrières professionnelles, malgré une marge d'erreur liée au fait que tous les agrégés et tous les normaliens, non seulement ne figurent pas de façon systématique dans ces annuaires, mais surtout pour ceux qui y sont, n'actualisent pas toujours les renseignements relatifs à leur position professionnelle. Avec de tels outils, nous courons le risque d'un décalage entre le moment supposé auquel se produit une transformation et la date exacte. Malgré ce biais, ils s'avèrent des instruments très utiles pour suivre des trajectoires sur le long terme.

En revanche, pour les non agrégés et les non normaliens nous ne disposons pas d'outil équivalent. Rares sont les acteurs étudiés à avoir écrit leurs mémoires; rares aussi ceux qui figurent dans des instruments comme le *Dictionnaire des intellectuels français*. Reconstituer leur trajectoire s'apparente alors à mener une enquête et implique de solliciter des sources variées. Les premières pistes utilisées ont été fournies par l'instrument bibliographique construit par Albert Fierro au sujet des instruments biographiques disponibles[25]. Par ailleurs, les fichiers de la Bibliothèque nationale ont permis de retracer la production de certains d'entre eux et parfois d'indiquer l'existence

25 *Bibliographie analytique des biographies collectives de la France contemporaine (1789-1985)*, Paris : Honoré Champion, 1986.

d'une source biographique difficilement accessible par un autre biais (les lettres de candidature au Collège de France, les titres et travaux...). Pour ceux qui avaient fait partie d'un corps professionnel reconnu en tant que tel, il est possible de trouver des notices biographiques dans les publications qui en sont les lieux d'expression (pour les germanistes par exemple). Enfin, au cours du travail et des lectures, des références précises ont été trouvées soit sous forme d'articles consacrés à un individu ou à un groupe, soit de manière éparse dans des travaux plus larges. L'ensemble a fini par constituer une somme d'informations autorisant le traitement des cohortes constituées.

Nous présentons en annexe les modalités de reconstitution des carrières ainsi que la manière selon laquelle ont été construit les tableaux.

### 3. Le corpus des textes

Analyser un discours impose au préalable la composition d'un corpus. Dans notre optique, celui-ci devait répondre à un double objectif. À la fois permettre que soit envisagée la production intellectuelle française sur l'Allemagne dans son ensemble, mais aussi l'analyse plus fine des formes dominantes qu'elle prenait. Dans le cadre de l'étude générale, nous pouvions facilement reconstituer la production d'ouvrages sur l'Allemagne grâce à la base de données informatisée de la Bibliothèque nationale. En revanche, les articles de revues posaient des problèmes particuliers. Si la bibliothèque de l'Institut d'Études politiques de Paris dispose d'un catalogue des articles classés par thèmes, il se limite à un ensemble de revues défini selon des critères spécifiques aux besoins des étudiants et des enseignants de Science Po. Ainsi, il privilégie les revues savantes au détriment des revues plus générales, même si une partie d'entre elles est quand même pris en considération.

Nous disposions d'un instrument permettant de dépasser cet écueil sous la forme d'une bibliographie publiée en 1963 par l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg et rassemblant près de six mille références d'ouvrages et d'articles publiés en français sur l'Allemagne, en allemand sur la France et dans les deux langues sur les relations franco-allemandes. Malgré sa richesse, cette bibliographie n'est pas totalement exhaustive. En ce qui concerne les ouvrages, il semble n'y avoir que peu d'oublis ce qui a été confirmé par des sondages dans les catalogues de la Bibliothèque nationale. Pour les revues en revanche, l'absence de certaines d'entre elles, à commencer par celles liées au Parti communiste français, n'est pas sans poser problème. Nous y reviendrons en

détail lors du chapitre 7 en introduction à l'analyse du rapport à l'Allemagne des principales revues françaises. C'est dans le même chapitre que nous expliquerons plus précisément les raisons qui nous ont fait privilégier cet instrument comme base de l'analyse et en particulier la question de l'exclusion des quotidiens et hebdomadaires. Nous nous contenterons ici d'indiquer que nous avons travaillé sur les dossiers de presse constitués par la bibliothèque de l'I.E.P. au sujet de l'Allemagne dans les années cinquante et qui nous ont permis de justifier plus en profondeur les choix méthodologiques du corpus. Par ailleurs, nous présentons en annexe deux transpositions de notre base de données. La première privilégie l'angle des revues. Les articles y sont présentés par lieu de publication; la seconde version met en avant les auteurs. Enfin, une troisième liste concerne les ouvrages.

Au-delà de l'analyse quantitative, nous avons également procédé à l'étude des discours produits sur l'Allemagne après la Seconde Guerre Mondiale. Pour ce faire, nous avons reconstitué l'essentiel des bibliographies des auteurs les plus importants, grâce à la bibliographie de Ludwigsburg, mais en la complétant le plus précisément possible avec d'autres instruments (catalogues de bibliothèques, bibliographies dans des ouvrages...). Nous nous sommes attachée aux productions de notre période. Elles font l'objet d'une annexe bibliographique. Les publications antérieures et postérieures sont mentionnées quand il s'agit d'ouvrages, mais aussi dans le cas où les articles auraient été utilisés dans l'analyse du discours. Dans le cas précis de Joseph Rovan et d'Alfred Grosser, nous avons recherché les notes de lectures qu'ils avaient fait au sujet des ouvrages de l'autre dans un travail sur les modalités de leur légitimation intellectuelle.

Enfin, certaines revues ont été dépouillées avec plus de soin. Il s'agit des revues franco-allemandes (*Documents*, *Allemagne*, *Allemagne d'aujourd'hui*) ainsi que de la revue des germanistes, *Études germaniques*. C'est également le cas d'*Esprit* et de la *Revue française de science politique* dont nous verrons la place qu'elles occupent dans la production d'un nouveau type de discours. Pour les autres, nous avons procédé à un examen plus rapide en nous intéressant particulièrement aux numéros spéciaux concernant l'Allemagne ou à ceux dans lesquels figuraient des articles d'auteurs étudiés plus précisément.

## SIGLES UTILISÉS

CGAAA : Commissariat général aux Affaires allemandes et autrichiennes.
DEP : Direction de l'Education publique (Baden-Baden, 1945-1949)
DGAAB : Direction générale des Affaires administratives et budgétaires
DGAC : direction générale des affaires culturelles (Mayence, 1950-1955)
DGACT : Direction générale de l'Action culturelle et technique à partir de 1956
DGAP : Direction générale des Affaires politiques
DGRC : Direction générale des Affaires culturelles jusqu'en 1956
ELSP : École libre des sciences politiques
GMZFO : Gouvernement militaire de la zone française d'occupation (Baden-Baden, 1945-1949)
HCRFA : Haut commisariat de la République française en Allemagne (Bad Godesberg, 1950-1955)
HCRFS : Haut commisariat de la République française en Sarre (Sarrebruck 1945-1955)
MAC : ministère des Affaires culturelles
MAE : ministère des Affaires étrangères
MCF : Mission culturelle française (Berlin, 1945-1949)
MEN : minstère de l'Education nationale
MI : ministère de l'Intérieur
OMS : Office militaire de sécurité
SEJS : secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports

**Pour les archives :**
MAE : archives diplomatiques, dépôt de Paris.
AFOAA : archives diplomatiques, centre des archives françaises de l'occupation en Allemagne et en Autriche, Colmar.
N : archives diplomatiques, centre des archives de Nantes
AN : archives nationales, Paris.

# Chapitre 1 : La puissance publique et la culture

La politique culturelle française en Allemagne dans les années qui suivent immédiatement la Seconde Guerre Mondiale présente toutes les caractéristiques de l'exceptionnalité. Elle s'inscrit dans un contexte d'occupation particulier du fait de l'absence de gouvernement allemand dans une première période (1945-1949) et de l'importance des moyens matériels et humains mis à la disposition du Gouvernement militaire de la zone française d'occupation. Les transformations du statut d'occupation en 1949-1950 n'ont qu'une faible incidence sur les structures des services culturels français sur le terrain, qui conservent au moins jusqu'en 1955 les caractéristiques propres aux conditions initiales de leur création.

Il est cependant essentiel d'inscrire cette action culturelle particulière dans une perspective plus vaste que celle qui en fait habituellement un objet autonome[1]. En effet, elle prend place à une époque décisive dans la définition d'une véritable politique culturelle française. On aurait tort en effet de considérer la période de la Quatrième République comme une période creuse dans le domaine des politiques publiques de la culture, entre les réalisations du Front populaire et de Vichy, et leur bref réinvestissement à la Libération, et la création du ministère des Affaires culturelles en 1959. En fait, tout porte à croire que cette période, qui n'a jamais été étudiée en tant que telle en ce qui concerne ces questions, a été le moment où s'est élaborée la synthèse des débats antérieurs permettant la création institutionnelle du début de la Cinquième République.

Or, nous allons le voir, cette décennie est aussi celle qui voit se mettre en place les cadres d'une véritable politique culturelle extérieure. Celle-ci se trouve alors être le domaine le plus élaboré de l'action de l'État en matière de culture avec une véritable création institutionnelle (une Direction générale des

[1] Cf. la présentation en introduction générale des travaux portant sur la politique culturelle en Allemagne entre 1945 et 1955.

relations culturelles au sein du Quai d'Orsay), un budget croissant et un effort de rationalisation et de formalisation à la fin des années cinquante.

La politique culturelle française en Allemagne entre 1945 et 1963 se trouve à la rencontre des deux espaces de la politique culturelle extérieure et intérieure. Par le fait qu'elle concerne un pays étranger et surtout qu'elle dépende administrativement de la Direction générale des relations culturelles du Quai d'Orsay, elle est partie prenante de la politique culturelle extérieure. Mais l'originalité de la situation dans laquelle elle se trouve à l'origine (une occupation) et la participation d'une partie de ses acteurs aux débats de la politique culturelle intérieure l'inscrivent également dans cette seconde dimension. L'Allemagne devient alors le lieu de la confrontation entre la tradition d'action culturelle extérieure de l'État, et ses réalisations institutionnelles, et les discussions des militants de l'action culturelle à l'intérieur du pays.

Cette position particulière impose une présentation générale des deux grands domaines de la politique culturelle intérieure et extérieure française afin d'en dégager les enjeux essentiels nécessaires à expliquer la spécificité de la politique culturelle française en Allemagne. Elle suppose également de s'interroger sur la manière dont elle a été qualifiée et analysée par ceux qui ont travaillé uniquement sur les années d'occupation militaire (1945-1949).

## I. La politique culturelle française en Allemagne : une politique publique

S'interroger sur la nature de la politique culturelle française en Allemagne est le moyen de réfléchir aux enjeux spécifiques de la position intermédiaire qu'elle occupe. La présentation des débats entre historiens au sujet de la période 1945-1949 nous amènera à envisager par la suite la question sous l'angle des politiques publiques telles que les étudient les spécialistes de science politique. Nous chercherons par ce biais à réfléchir à la notion de "moment-clé" durant lequel les héritages se transforment pour participer à l'élaboration d'une véritable politique publique.

## 1) Comment juger la politique culturelle française en Allemagne entre 1945 et 1955 ?

L'absence de textes programmatiques précis sur l'action à mettre en œuvre, l'observation de pratiques et de réalisations très variées, ainsi que les nombreux témoignages à propos d'une situation confuse dans laquelle chacun disposait d'une très grande liberté ont rapidement posé aux historiens le problème de la définition globale de la politique menée. Deux thèmes principaux ont été au centre des débats : les conceptions qui se trouvaient à l'origine de l'action et l'existence d'une cohérence.

### *Le débat entre contrôle et coopération*

Il ne fait pas de doute que la culture soit l'objet d'une volonté politique pour les Français qui s'installent en Allemagne à partir de juillet 1945, car elle se trouve au cœur des grandes orientations de l'action. Les directives alliées se focalisent sur quatre grandes directions de la politique à mener : dénazification, démocratisation, décartellisation et démilitarisation. Les deux premières sont du ressort des services d'Éducation publique des administrations civiles des gouvernements militaires des quatre alliés. L'absence de précisions sur le *modus operandi* laisse à chacune une grande liberté quant aux mesures à mettre en œuvre. La dénazification a fait l'objet de nombreux travaux, en particulier sur la zone française, sur lesquels nous ne reviendrons pas[2]. De plus, sa courte durée l'exclut de notre sujet. En revanche, la démocratisation reste sur toute la période une composante explicite puis implicite des réalisations françaises en matière culturelle. Nous verrons par la suite le fondement idéologique dans lequel s'ancrent les projets de démocratisation allemande et la façon dont une nouvelle forme d'occupation culturelle contribue à les transformer. Il ne s'agit ici que de souligner la spécificité française en la matière qui, analysant le nazisme comme l'ultime avatar de l'âme allemande déjà largement pervertie par le prussianisme[3], envisage d'extirper les ferments profonds du

---

[2] Comme par exemple : R. Grohnert, *Die Entnazifizierung in Baden 1945-1949*, Stuttgart : W. Kohlhammer Verlag, 1991; ou R. Möhler, *Entnazifizierung in Rheinland-Pfalz und im Saarland unter französischer Besatzung von 1945 bis 1952*, Mayence : v. Hase und Koehler, 1992,.

[3] Dans le chapitre 8, nous analyserons plus en détail ces conceptions héritées de la germanistique française.

pangermanisme par une occupation qui doit durer au minimum l'espace d'une génération. C'est ainsi tout au moins, que l'envisage le directeur de la Direction de l'éducation publique du Gouvernement militaire français, Raymond Schmittlein. La première période de l'occupation peut se décomposer schématiquement en deux phases. Durant la première, qui s'étend de juillet 1945 au printemps 1947, l'administration directe est la norme, c'est-à-dire que les alliés ont tout à la fois le pouvoir d'impulsion (en l'absence de toute souveraineté allemande) et celui de contrôle des différentes initiatives. La préoccupation dominante est la dénazification qui vise à épurer les différentes administrations allemandes des éléments ayant adhéré au national-socialisme; le second volet concerne la rééducation, c'est-à-dire le travail d'implantation des ferments de la démocratie, en particulier par le biais d'une réforme du système éducatif. À partir du printemps 1947, les *Länder* et leur administration recouvrée retrouvent leur compétence sur un ensemble de questions, dont font partie la culture et l'éducation. Le rôle des administrations culturelles alliées se restreint alors au contrôle, avec un rétrécissement progressif des domaines concernés, et au conseil.

L'importance attachée aux questions culturelles, qui se traduit par la mise en place d'une administration importante et d'un budget spécifique, a poussé les historiens à s'interroger sur les buts poursuivis. L'un des premiers débats, lors d'un colloque organisé en 1981, a donné la parole aux partisans de la thèse d'une politique culturelle dont la principale raison d'être serait de faire oublier aux Allemands l'exploitation économique à laquelle se livraient les Français[4]. Ainsi, pour Theodor Eschenburg, la culture sert à *"faire oublier les rigueurs de l'occupation"*[5]. Cependant, rapidement le débat se structure autour de deux pôles antagonistes. Pour les uns, la politique culturelle mise en œuvre vise avant tout au contrôle de la renaissance allemande, entendue dans une dimension négative. Motivés par la crainte du danger que la réapparition du nationalisme allemand ferait courir une nouvelle fois à la paix, les occupants français se seraient avant tout préoccupés de limiter les marges d'actions des Allemands. À l'opposé, dans une vision qualifiée de positive et qui se fonde sur la certitude que la solution au "problème allemand" réside dans un

---

4 A. Ruge-Schatz, "Le revers de la médaille. Contradictions et limites de l'apport culturel du gouvernement militaire français en Allemagne", in J. Vaillant (dir.), *La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses Universitaires, 1981, p. 106.

5 T. Eschenburg, *Jahre der Besatzung 1945-1949*, Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt / Wiesbaden : Brockaus 1983.

rapprochement entre les deux peuples plutôt que dans une action punitive, certains d'entre eux auraient privilégié une politique de coopération. Le plus souvent les deux dimensions se seraient juxtaposées. Rainer Hudemann a par la suite démontré que, loin de n'être que deux voies séparées, ces politiques doivent être envisagées comme complémentaires dans le cadre d'une politique de sécurité qui *"combine la sécurité politique et militaire avec la démocratisation"*, ce qui *"exige à la fois un contrôle et une coopération"*[6]. Il insiste sur une "ambivalence fondamentale", idée que Monique Mombert reprend dans ses travaux sur la politique de la jeunesse et du livre en zone française d'occupation. Elle insiste sur le fait que les deux dimensions coexistent dès 1945 et conclut en ce qui concerne les domaines qu'elle étudie :

> "Ni paravent, ni compensation, ni exclusivement généreuse, c'est une politique qui se voulait au service de la France, en assurant par les moyens dont elle disposait, des conditions favorables à la sécurité et à la paix"[7].

De son travail sur la politique culturelle dans le *Land* rhéno-palatin, Corine Defrance tire des conclusions identiques sur une politique qui vise à la fois à *"déprussianiser et amorcer le rapprochement franco-allemand"*[8].

Au cœur de la question de la fonction remplie par la politique culturelle, se pose le problème du rapport qu'elle entretient avec la politique allemande de la France en général. Envisagée comme un volet de la politique de sécurité, elle s'inscrit très directement dans les perspectives générales de résolution du "problème allemand". Corine Defrance a montré comment la politique culturelle menée en Rhénanie-Palatinat, après avoir été dans un premier temps envisagée comme devant inciter les Rhénans à demander leur rattachement à la France, avait ensuite contribué à soutenir la création du nouveau *Land* avec un effort particulier en direction de Mayence, sa capitale. En la dotant d'une université, et d'autres institutions d'enseignement supérieur, les Français

---

6 Parmi ses nombreux articles sur cette question, nous citons les plus récents sur la question : R. Hudemann, "Revanche ou partenariat ? À propos des nouvelles orientations de la recherche sur la politique française à l'égard de l'Allemagne après 1945", in G. Krebs, G. Schneilin, *L'Allemagne 1945-1955*, Asnières : Publications de l'Institut d'allemand, 1996, p. 135; et R. Hudemann, "L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 55, 1997, pp. 58-68.

7 M. Mombert, *Sous le signe de la rééducation : Jeunesse et livre en Zone française d'occupation (1945-1949)*, Strasbourg : Presses universitaires, 1995, p. 209.

8 C. Defrance, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Strasbourg : Presses universitaires, 1994, p. 145.

travaillaient à légitimer un découpage territorial qui ne s'appuyait pas sur des réalités historiques. Ce faisant, ils contribuaient aussi à justifier les relations privilégiées qu'ils souhaitaient voir développer entre la Rhénanie-Palatinat et la France[9]. Un mouvement semblable peut être observé en Sarre[10].

Que subsiste-t-il de cette instrumentalisation de l'action culturelle par la politique générale après les transformations de 1950 ? L'administration culturelle française en Allemagne reste numériquement élevée après la disparition du gouvernement militaire. Elle conserve, comme nous le verrons, des moyens d'action importants. À ce titre, elle résiste au désengagement français sur le terrain. En revanche, sa double dimension de contrôle et de coopération tend à disparaître, le second terme s'imposant désormais seul. Si en politique générale, les relations franco-allemandes connaissent des aléas qui rythment de crises la construction d'un projet européen de coopération, les archives de l'action culturelle laissent très peu de place à ces questions de politique allemande générale qui ne semblent pas imposer leurs péripéties comme accélérateurs ou freins des réalisations entreprises[11]. Bien au contraire, les problèmes auxquels sont confrontés les services culturels français en Allemagne apparaissent ressortir essentiellement aux conflits internes avec les services culturels parisiens dont ils dépendent (D.G.R.C.), eux-mêmes opérant sans concertation avec la Direction générale des affaires politiques du ministère[12]. La diplomatie culturelle est même parfois jugée inutilement dispendieuse, comme en témoigne une note de Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, à l'attention du Département à propos des journées artistiques franco-allemandes de Wiesbaden en 1948 :

> "J'ai le sentiment qu'on dépense trop et trop exclusivement dans le domaine artistique. Il peut y avoir là un excellent moyen de s'introduire, cela ne doit pas être une fin en soi"[13].

---

9 *Ibid.*, p. 146.

10 R. Hudemann, "L'occupant français et la population allemande après les deux guerres mondiales", *Relations internationales*, n° 80, 1994, pp. 471-489.

11 On peut envisager la signature de l'accord culturel franco-allemand de 1954 dans une perspective politique plus générale, visant à instrumentaliser la culture en vue du rapprochement politique. Cf. chapitre 3.

12 Entretien avec M. Dupouey, 3 octobre 1996.

13 Note de R. Schuman pour la D.G.R.C., 28 novembre 1949. MAE/Z/All. 49-55 (375).

Certes l'accord culturel franco-allemand de 1954 prend place dans le cadre des accords de Paris et la création de l'Office franco-allemand de la jeunesse est prévue par le préambule du traité de l'Élysée de 1963, mais nous verrons que les conditions de leur élaboration dépendent plus d'une logique propre à l'action culturelle que des considérations politiques contemporaines. Il faut cependant souligner la préoccupation constante chez tous les acteurs de mettre en œuvre des réalisations assurant en profondeur la qualité du rapprochement franco-allemand, dimension qui peut être ponctuellement réinvestie dans le cadre de négociations politiques générales. La conférence de Bruxelles, en 1951, a d'ailleurs rappelé la fonction de la politique culturelle des alliés d'aboutir à la *"création d'une communauté de culture entre la R.F.A. et les puissances occidentales"*[14].

La volonté d'instrumentaliser la culture dans le cadre d'une politique générale n'apparaît pas de façon claire sur la longue durée. Peut-on pour autant postuler son autonomie totale, alors même qu'elle accompagne un processus de normalisation rapide après 1945. C'est une des caractéristiques principales de l'action culturelle de jouer à la marge des évolutions générales, ce qui lui permet à la fois de revendiquer une liberté d'action et de prétendre préparer l'espace du rapprochement des populations. Dans le cas de la politique culturelle française en Allemagne, l'existence d'une préoccupation centrale en matière de sécurité a contribué à conférer aux questions culturelles une dimension supérieure à celle qu'elles peuvent habituellement prendre dans le cadre de la politique extérieure. Mais cette analyse ne doit pas s'enfermer dans une lecture utilitariste qui ne rendrait pas compte des processus internes et en particulier des débats concernant la question de la définition de la culture dont il est question.

### *La question de la cohérence*

Le second volet du débat entre historiens porte sur le problème de la cohérence de la politique mise en œuvre dans le domaine culturel, qui par ailleurs pose des questions qui recoupent largement celles que nous venons d'évoquer. Jérôme Vaillant défend la thèse de l'impréparation des

[14] Rapport du sous-comité de l'information et des relations culturelles, haute commission alliée, 9 avril 1951. Eu / All / 569 117.

administrations françaises en 1945 face à la question de la démocratisation de l'Allemagne, la D.G.R.C. nouvellement créée au sein du Quai d'Orsay n'ayant aucune tradition en la matière. Dès lors, les Français pour combler leur retard se seraient mis à école des Anglo-saxons et leur action serait une réponse conjoncturelle évoluant aux gré des conditions sur le terrain[15]. Il conclut donc à l'absence de toute politique programmée. Rainer Hudemann est le premier à avoir souligné l'existence d'un projet au travers d'un texte émanant du Comité interministériel aux Affaires allemandes et autrichiennes dès juillet 1945[16], intitulé "Directives pour notre action en Allemagne"[17]. D'autre part, Stefan Zauner a montré l'existence de publications tentant d'apporter des réponses au problème allemand dans sa totalité et plus particulièrement dans l'optique d'une démocratisation dès les premiers mois de l'occupation[18]. La rééducation est au cœur de la définition de l'action culturelle. Selon M. Mombert, il y a un consensus relatif à ce sujet dans toute une partie du personnel d'occupation, au delà des divergences politiques (socialistes contre gaullistes par exemple)[19].

Cependant, on trouve des approches divergentes quant aux modalités de sa mise en œuvre comme le montrent les débats parisiens au sein de la Commission de rééducation du peuple allemand. Certains, comme le Père Fustigière, professeur de civilisation hellénique à l'École des hautes études, pensent qu'elle doit se faire avec la participation des Allemands[20]. Pour Edmond Vermeil au contraire, qui dirige la commission, aucun Allemand n'en est capable et il interprète toute demande allemande d'indépendance après 1945 comme une résistance à l'action française dans le but de soustraire l'Allemagne à la rééducation[21]. Raymond Schmittlein, se plaçant dans l'optique

---

15 J. Vaillant, "Aspects de la politique culturelle française de la France en Allemagne 1945-1949", in H. Ménudier (dir.), *L'Allemagne occupée , 1945-1949*, Asnières : Publications de l'institut d'allemand, 1989, p. 203.

16 R. Hudemann, "Kulturpolitik im Spannungsfeld der Deutschlandpolitik. Frühe Direktiven für die französische Besatzung in Deutschland", in F. Knipping, J. Le Rider (dir.), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, Tubingen : Attempto, 1987, pp. 15-34.

17 Présidence du Conseil, Secrétariat Général du Comité interministériel des Affaires allemandes et autrichiennes, 20 juillet 1945. Publiée in extenso par R. Hudemann dans H. Ménudier (dir.), *L'Allemagne occupée...*, *op. cit.*, 169-182.

18 S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission. Frankreichs Bildungspolitik in Deutschland, 1945-1949*, Munich : Oldenbourg, 1994, pp. 40 sq.

19 M. Mombert, *Sous le signe de la rééducation...*, *op. cit.*, pp. 16-17.

20 Lettre au M.A.E. sur le secrétariat des conférences, en novembre 1945.

21 Cf. C. Defrance, "Edmond Vermeil et la commission de rééducation du peuple allemand, 1945-1949", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1996.

de Vermeil, se prononce pour une rééducation aussi longue que l'occupation projetée en 1945, soit l'espace d'une génération[22].

On retrouve des clivages équivalents sur le terrain entre partisans d'une politique de rééducation "dure" et tenants d'une collaboration rapide[23]. En l'absence de directives précises, on a le sentiment qu'aux premiers temps règne l'improvisation dans une atmosphère d'incohérence administrative[24]. À ces termes, Joseph Rovan préfère ceux de liberté et d'indépendance des acteurs[25]. Selon Jérôme Vaillant, le manque de cohérence serait lié à la trop grande diversité des acteurs : Direction de l'information, Direction de l'éducation publique, Mission culturelle française à Berlin, initiatives privées[26]. Mais c'est au sein même de la hiérarchie locale que se lisent le mieux les oppositions, comme le montre Henri Humblot qui raconte les tensions entre les officiers culturels français responsables du Bade, basés à Fribourg, favorables à une politique de rapprochement et *"les exigences de ces vice-rois nègres qu'étaient parfois les délégués de cercle, souvent issus des cadres de l'administration coloniale, soucieux avant tout de «dénazifier»"*[27].

Le caractère monographique des travaux sur la politique culturelle de l'occupation conforte cette vision d'une action multiforme, difficile à saisir dans son ensemble. En 1985, Patricia Houll-Commun a souligné les problèmes qui, à son sens, empêchaient qu'une synthèse historique soit réalisée : absence de "littérature" préalable au début de l'occupation, complexité des relations entre civils et militaires en particulier dans les premiers temps, multitude des niveaux de décisions[28]. Seul Jérôme Vaillant, dans le cadre d'une thèse sur travaux, envisageait la politique culturelle française en Allemagne dans son ensemble, mais elle n'a jusqu'ici pas donné lieu à une publication. Pour le reste, les colloques rassemblent des contributions ponctuelles, mêlant souvent récits

---

22 G. Cuer, "L'action culturelle de la France en Allemagne occupée", *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1987. Ces questions seront reprises en détail dans le chapitre 8.

23 R. Hudemann, "L'occupation française...", *art. cit.*

24 R. Cheval, "L'université de Tübingen pendant la période d'occupation", in J. Vaillant (dir.), *La dénazificatio..., op. cit.*, 1981.

25 Entretien du 14 février 1996.

26 Jérôme Vaillant, "La portée de l'action culturelle française en Allemagne, 1945-1949", *Revue du Nord*, n° 259, 1983.

27 H. Humblot, "Contrôle et incitation des mouvements de jeunesse en Wurtemberg du Sud. Un témoignage vécu de 1945 à 1949", in J. Vaillant (dir.),*La dénazification..., op. cit.*, p. 44.

28 P. Houll-Commun, "La politique d'occupation française en Allemagne et la Z.O.F., 1945-1949. État des recherches", *Bulletin d'information de la mission historique française en Allemagne*, n° 10, 1985, pp. 50-54.

de témoins et analyses historiques (J. Vaillant, 1981; F. Knipping et J. Le Rider, 1987; M. Heinemann, 1981 et 1990-1991; J. Jurt, 1992 et 1993; G. Clemens, 1994)[29]. Les thèses portent sur des aspects sectoriels (A. Ruge-Schatz, 1977; M. Mombert, 1995; S. Zauner, 1994; C. Baginski, 1997) ou une zone géographique limitée (C. Defrance, 1994) quand elles ne combinent pas les deux aspects. Les seuls travaux d'ensemble sur la zone françaises sont soit ancien (R. Gilmore, 1973) et réalisé avant l'ouverture des archives, soit de seconde main (G. Cuer, 1987; J. Bariéty, 1994). L'impression dominante qui se dégage de ces travaux reste plutôt celle du désordre et de l'improvisation

Il faut cependant souligner qu'il existe des facteurs de cohérence qui ne sont pas liés à l'existence de directives précises. Le premier d'entre eux passe par la très grande stabilité du personnel en charge des questions culturelles. En 1955 sont encore en place des hommes arrivés en Allemagne en 1945, qui ont commencé dans les *Kreis*[30] et qui conservent à cette date un poste à l'ambassade comme Charles Muller, directeur du service du livre, ou Pierre Lécuyer, secrétaire du service culturel. De plus, toute une partie du personnel est arrivée en Allemagne par le biais de réseaux et de connaissances. Charles Muller fait venir sa belle-soeur veuve; Jean Moreau propose un poste à sa belle-soeur Geneviève Carrez. Il recrute également des personnes avec lesquelles il a déjà travaillé (Marcel Beck, Michel Dupouey). Lui même est arrivé à la Direction de l'éducation publique par l'intermédiaire d'un de ses amis germanistes[31]. Au delà des histoires de famille et d'amitié, ce sont bien souvent des individus ayant partagé des expériences communes et des conceptions similaires de l'action à entreprendre. Nous verrons par la suite que cette cohérence est très forte pour tout un pan de cette action. On pourrait donc poser l'hypothèse de cohérences parallèles, coexistant au sein des services français en Allemagne, dont nous verrons qu'elles sont à l'origine de divergences internes. C'est cette multiplicité des points de vue qui nourrira en partie les conflits qui opposent les services français en Allemagne à leur tutelle parisienne, la Direction générale des relations culturelles du Quai d'Orsay.

---

29 Pour les références complètes, se reporter à la bibliographie en fin de volume, à l'entrée "Politique culturelle française en Allemagne occupée".

30 Circonscription administrative de base.

31 L'essentiel de ces informations nous ont été fournies par les témoins. Nous reviendrons plus longuement dans les chapitres 4 et 5 sur les structures de ces réseaux et leurs effets.

La politique culturelle française en Allemagne peut se caractériser par un héritage lié à l'occupation, en ce sens qu'elle incarne un volet de la politique générale de sécurité, même si cela s'exprime dans des conceptions opposées de l'action à mettre en œuvre. Ces caractéristiques en font un espace spécifique en décalage avec les préoccupations générales de la politique extérieure. Il n'en est pas moins partie prenante, même s'il y est réduit à la dimension d'un espace marginal (nous l'entendons en opposition avec l'espace central parisien dans lequel s'élabore le projet de la diplomatie culturelle). Il s'agit alors de s'interroger sur le rôle spécifique de l'œuvre accomplie en Allemagne dans l'élaboration d'une action plus générale répondant aux critères d'une politique publique.

Le recours à la notion de politique publique élaborée par les politistes a pour intérêt d'écarter le risque de se voir limité à la spécificité de l'objet, du fait de ses caractéristiques originales, en imposant de le considérer dans un cadre plus large.

## 2) Un "moment-clé" dans la mise en place d'une politique publique de la culture

### *La notion de politique publique et son application à la culture*

La science politique a récemment élaboré les cadres généraux d'une compréhension des politiques publiques, identifiées comme *"un programme d'action gouvernementale dans un secteur de la société ou un espace géographique"*[32]. Dans une partie des travaux consacrés à la question, cette définition très générale est précisée par la nécessité de retrouver systématiquement certains points essentiels : un *contenu* (ensemble de normes et d'images de références en fonction desquelles sont définis les critères d'intervention de l'Etat ainsi que les objectifs de la politique publique considérée) traduit dans un *programme* (ensemble de mesures concrètes cohérentes et architecturées) mis en œuvre de façon active (décisions, allocations de ressources, coercition)[33].

---

[32] Y. Meny , J.-C. Thoenig, *Politiques publiques*, Paris : P.U.F., 1989, p. 130.
[33] P. Muller, *Les politiques publiques*, Paris : P.U.F, 1990.

La notion de politique publique intègre par ailleurs une notion de calendrier en cinq étapes principales : identification du problème, élaboration d'un programme, définition de l'agenda, mise en œuvre, évaluation. Pour qu'un problème soit inscrit sur l'agenda politique qui lui donne le statut d'objet de politique publique, il faut qu'un groupe de citoyens (plus ou moins organisés) définissent une situation comme problèmatique *"parce qu'ils perçoivent des écarts entre ce qui est, ce qui pourrait être, ou ce qui devrait être"*, que ce problème soit défini comme relevant de la sphère de compétences des autorités publiques et que l'intervention de celles-ci soit attendue[34].

Enfin, cette approche s'articule autour de la notion importante du référentiel. Celui-ci correspond à la première étape du calendrier. Il consiste en l'identification d'un problème quand se produit un décalage entre les pratiques existantes et les attentes générales (souvent, la notion de problème peut être traduite en terme d'inadéquation). La création d'un référentiel traduit la prise en compte de nouvelles nécessités d'action, leur formulation et la proposition de solutions adaptées[35]. La dimension la plus intéressante du référentiel est qu'il ne se limite pas à pointer une question précise; il s'articule au contraire autour d'une nouvelle vision du monde. C'est en effet le décalage entre les perceptions anciennes et nouvelles qui crée les problèmes en question; pour pouvoir donner lieu à l'élaboration d'une réponse sous forme de politique publique, le référentiel doit s'imposer comme préoccupation dominante. C'est le rôle attribué aux médiateurs qui traduisent en terme administratif une question plus générale.

L'application des analyses en terme de politique publique au domaine de la culture a été tentée en ce qui concerne la politique intérieure. Très rapidement, la définition évoquée plus haut est apparue extrêmement limitée pour ce domaine particulier car elle introduisait, au travers de l'idée de programme, une rigidité qui la rendait inapplicable. Les travaux sur l'action publique culturelle doivent alors déplacer le problème, afin de prendre en compte la difficulté spécifique liée à l'absence d'autodéfinition du domaine envisagé. Comme le note Vincent Dubois dans l'introduction de sa thèse portant sur *La culture comme catégorie d'intervention publique*[36], la culture comme sujet d'une politique se caractérise au contraire comme un objet aux contours

---

34 J.-G. Padioleau, *L'Etat au concret,* Paris : P.U.F., 1982, p. 25.

35 P. Muller, *Les politiques publiques..., op. cit.*, pp. 47 sq.

36 V. Dubois, *La culture comme catégorie d'intervention publique. Genèses et mises en forme d'une politique*, thèse de science politique, I.E.P.-Lyon, 1994, pp. 1-3.

suffisamment vastes et imprécis pour pouvoir prendre des significations successives très différentes. Et il montre que cette plasticité est la condition même de la possibilité de penser la culture comme un domaine d'intervention de l'État qui *"oblige ceux qui y sont engagés à redéfinir sans cesse l'objet et les principes"*[37]. La politique culturelle est donc un objet en perpétuelle redéfinition.

De son côté, Philippe Urfalino propose une définition également fondée sur une difficulté à qualifier la politique culturelle qu'il résout par la formule : *"le ou les moment(s) de convergence et de cohérence entre, d'une part, des représentations du rôle que l'État peut faire jouer à l'art et à la «culture» à l'égard de la société et, d'autre part, l'organisation d'une action publique"*[38]. De ces différents travaux se dégage l'idée que la légitimité à produire et à diffuser la culture fait l'objet d'une lutte entre le domaine privé (artistes et autres producteurs de culture) d'une part et la puissance publique, avec pour la politique culturelle intérieure la victoire de l'État à la fin de la Quatrième République.

### *Un questionnement transposable à la politique culturelle extérieure*

Les années cinquante constituent un moment clé dans l'élaboration de cette future politique culturelle intérieure. Nous avons souligné qu'elles étaient également la période de fixation de la politique culturelle extérieure à travers la mise en place d'une administration spécifique et de la redéfinition des cadres de son action[39]. En fait, le mouvement est lent et le processus institutionnel ne permet pas réellement de saisir la nature précise des transformations. Les structures administratives sont en place en 1945 et ce sont les mêmes qui existent encore au début des années soixante. Si l'on s'intéresse aux années de l'immédiat après-guerre, on peut difficilement envisager la politique culturelle extérieure comme une politique publique. On peut estimer que la création d'une direction générale correspond à la prise de conscience de la nécessité d'élaborer un instrument puissant et spécifique pour relayer ceux qui existaient auparavant et que l'on ne jugeait pas assez efficaces. Mais ce constat ne va pas au-delà de la simple transformation administrative dans un premier temps et

37 *Ibid.*, p. 2.

38 P. Urfalino, "L'histoire de la politique culturelle", in J.-P. Rioux, J.-F. Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle,* Paris : Seuil, 1996, p. 317.

39 L'administration ne naît pas *ex nihilo* en 1945; elle hérite des réalisations d'avant-guerre (Bureau des œuvres françaises à l'étranger, Association française d'action artistique).

consiste essentiellement à entériner un ensemble de pratiques que l'on peut difficilement qualifier de "politique" au sens d'une action programmée. C'est à ce titre sans doute que les auteurs des travaux généraux sur la diplomatie culturelle emploient le terme d'action à la place de celui de politique[40]. En revanche, les études de cas (entendues au sens géographique aussi bien que sectoriel) introduisent le terme de "politique culturelle"[41]. Il semble en effet qu'il y ait une difficulté à retrouver de véritables textes fondateurs, au sens d'un programme élaboré, puis mis en œuvre. Cette absence ne signifie pas qu'il n'y ait pas une forte cohérence implicite, les acteurs se trouvant si fondamentalement d'accord sur les présupposés des actions à mettre en œuvre qu'ils n'aient pas besoin de l'objectiver. Cependant, la mise en place en 1957 d'une commission de hauts-fonctionnaires chargés de réfléchir aux conditions et aux orientations à donner à l'action culturelle extérieure[42] laisse penser qu'un effort d'énonciation et de clarification devenait nécessaire à cette date.

On peut alors supposer que pour la politique culturelle extérieure, comme c'est le cas pour la politique culturelle intérieure, les années qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale ont été le moment de débats et de réflexions sur les conditions mêmes de l'action. On se situerait alors dans une période de pré-politique publique, qui renvoie à la phase préalable de l'énonciation d'un problème et de son imposition comme relevant des catégories de l'intervention publique organisée. L'existence concomitante d'une réalisation spécifique en Allemagne, à la fois par les conditions de sa mise en place, le(s) projet(s) sur le(s)quel(s) elle repose et sa résistance en tant qu'institution à la soumission que voudrait lui imposer sa tutelle, pose le problème de son éventuelle contribution à ce travail préparatoire.

Il s'agit alors de s'interroger sur le rôle qu'a pu jouer la politique culturelle française en Allemagne, qui ne relève elle-même que très partiellement des cadres de définition d'une politique publique comme l'indiquent les débats des historiens sur la question de sa cohérence, dans la fixation des cadres de la politique culturelle extérieure. La relation centre (Paris) / périphérie (Allemagne) ne peut être considérée seulement au regard d'une insoumission

---

40 S. Balous, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris : P.U.F., 1970; A. Salon, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris : Nathan, 1983.

41 G. Matthieu, *Une ambition sud-américaine : la politique culturelle de la France, 1914-1940*, Paris : L'Harmattan, 1991; C. Amidon, *La politique artistique française des années trente. Etude des expositions en France et à l'étranger*, thèse, Paris I, 1992. D'autres exemple figurent dans la bibliographie à la rubrique "politique culturelle extérieure".

42 Nous étudierons cette commission et ses recommandations en détail dans le chapitre 2.

plus ou moins grande face aux velléités de normalisation imposée par la Direction culturelle du Quai d'Orsay, mais inscrit la question dans le cadre plus général des relations que peuvent entretenir les deux espaces. Le cadre de l'action extérieure offre un bon exemple du rôle de la périphérie dans la détermination des cadres généraux[43]. Par sa position intermédiaire déjà évoquée, qui en fait un acteur de la politique extérieure comme des débats intérieurs, l'action culturelle française en Allemagne se trouve être le creuset d'une nouvelle forme d'action culturelle, sa spécificité lui conférant une dimension susceptible d'influer sur les transformations d'ensemble.

Il est commode de pouvoir parler de politique culturelle dans les trois dimensions citées (en Allemagne, intérieure et extérieure) même si l'utilisation de ce terme ne renvoie pas effectivement à une politique publique. Nous en prendrons donc une acception minimale (action des pouvoirs publics) qui ne remette pas en cause la réflexion sur l'élaboration d'une véritable politique publique. De même l'imprécise locution de "diplomatie culturelle" sera utilisée dans le but d'alléger les répétitions inévitables et elle aura le sens d'action culturelle extérieure. Mais si nous évitons avant tout l'usage d'un vocabulaire très théorique, il importe de reconnaître la fécondité de la réflexion des politistes en matière de politique publique. En réservant le terme à une politique très élaborée en termes de structures et de programme, elle oblige en effet à se poser la question des étapes qui conduisent à cet aboutissement. Et dans cette perspective, l'action culturelle menée en Allemagne se trouve réintroduite dans un questionnement plus large et plus riche.

Cette réflexion sur les conditions et les formes que prend la contribution de l'expérience allemande à l'évolution et à la structuration d'une véritable politique culturelle extérieure, rend nécessaire de retracer à grand traits les contours de ces espaces auxquels elle emprunte et participe. Nous envisagerons dans un premier temps les cadres de la politique culturelle extérieure, puis les débats intérieurs sur les conditions d'intervention de l'État, avant de nous arrêter aux situations particulières en matière de relations culturelles étatiques qu'ont été la première occupation française en Allemagne (années vingt) et l'occupation allemande en France.

---

[43] M. Merle , "La politique étrangère", in M. Grawitz, J. Leca (dir.), *Traité de science politique*, tome IV, pp. 468-533.

## II. La mise en place d'une politique culturelle autonome

Derrière l'idée d'autonomie se profile le souci d'échapper à l'accusation de propagande tout en préservant les moyens d'une action efficace. L'action culturelle de la France se fonde à l'origine sur la notion de rayonnement culturel qui implique la diffusion sur l'ensemble de la planète des valeurs universelles qui seraient constitutives de la culture française. Mais les usages que les régimes autoritaires font officiellement de la culture et en particulier à l'étranger, entraîne un soupçon permanent sur toute tentative d'instrumentalisation. Or à la même période, les relations culturelles internationales sont valorisées par la création d'institutions comme l'U.N.E.S.C.O. Les réformes de structures entreprises par les gouvernements français dans le domaine de la diplomatie culturelle en 1945 doivent ainsi tenir compte d'un héritage (la mission culturelle de la France), d'une interdiction (la propagande) et de nouveaux impératifs (l'importance accordée à la culture au plan international). Nous commencerons par envisager les formes que prend cette institutionnalisation progressive avant d'analyser les grandes orientations de l'action mise en œuvre.

### 1) Les formes de l'institutionnalisation :

*Les créations administratives*

L'action culturelle française à l'étranger se caractérise par un processus continu d'institutionnalisation depuis 1900, date à laquelle est créé le premier organe propre à cette activité au sein du Quai d'Orsay. Selon un décret de 1793, *"la compétence culturelle au niveau de nos structures étatiques et l'action à l'étranger appartiennent [en France] exclusivement au ministère des Affaires étrangères"*[44]. Les principales études sur l'action culturelle française à l'étranger se plaisent à

[44] G. Couffignal, "De la complexité de saisir une image", in F. Roche (dir.), "L'image culturelle de la France", *Cahiers de l'Institut de recherche sur l'économie culturelle internationale*, décembre 1989, p. 8.

souligner la précocité de cette œuvre administrative, faisant de la France le premier pays à avoir conçu un instrument spécifique[45].

La première création administrative est le Bureau des écoles et œuvres françaises à l'étranger en 1900, rattaché à la Direction politique du ministère des Affaires étrangères. En 1920, il devient Service des œuvres françaises à l'étranger (S.O.F.E.), dirigé par Jean Giraudoux de 1920 à 1924, puis par Jean Marx entre 1933 et 1940. Il comprend quatre sections : universitaire et scolaire, artistique et littéraire, touristique et sportive, activités diverses, et emploie entre huit et douze personnes durant l'entre-deux guerres[46]. À la même époque, des postes d'attachés culturels sont créés dans les ambassades les plus importantes. La Libération accélère le processus d'institutionnalisation dans un contexte d'intérêt général pour l'action culturelle (intérieur avec l'éphémère ministère de Pierre Bourdan[47], international avec la création de l'U.N.E.S.C.O.). Au sein du ministère des Affaires étrangères est créée en 1945 une direction générale à part entière consacrée aux relations culturelles (D.G.R.C.). Son importance peut être mesurée à l'aune du financement qui lui est attribué, soit plus du tiers du budget total du ministère à la fin des années quarante, puis entre 20 et 25 % dans la décennie suivante[48]. La nouvelle direction se compose à l'origine d'un Service de l'enseignement, des missions scientifiques et des œuvres françaises à l'étranger, le plus important en terme de personnel et de moyens; et d'un Service des échanges culturels. En 1946, un service des échanges artistiques lui est rattaché; puis, en 1947, le bureau des relations avec l'U.N.E.S.C.O.; en 1948, c'est le tour des activités d'information générale sur la France à l'étranger et en 1957 du service de coopération technique internationale. Le tout forme une administration importante en personnel, installée au cinquième étage des bâtiments du Quai d'Orsay et généralement désignée par le vocable de Département.

L'administration centrale se double d'une administration locale implantée dans les différents pays et placée sous sa tutelle. Sa gestion administrative est aux mains des conseillers et des attachés culturels des ambassades quand ils existent, ou relève directement de l'ambassadeur, ainsi que celle des différents

---

45 L. Dollot, *Les relations culturelles internationales*, Paris : P.U.F, 1964; S. Balous, *L'action culturelle...*, *op. cit*.

46 J.-C. Allain, "Le ministère des Affaires étrangères : crédits et effectifs pendant la III$^{e}$ République", *Relations internationales*, n° 32, 1982, p. 433.

47 P. Ory, "Pierre Bourdan et la politique culturelle du gouvernement Ramadier" in *Paul Ramadier, la République et le socialisme*, Bruxelles : Complexe, 1990, pp. 259-272.

48 A. Haigh, *La diplomatie culturelle en Europe*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1974.

établissements culturels locaux (écoles et lycées, instituts...). Quand ces derniers sont nombreux, ils sont regroupés au sein une mission culturelle. Les années d'après-guerre sont marquées par une croissance très forte des structures de l'action culturelle : en 1949, il existe déjà quatorze postes de conseillers culturels[49] ; avant 1960, la France a signé des accords culturels bilatéraux avec la R.F.A., l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Cambodge, le Chili, la Colombie, la Grande-Bretagne, le Guatemala, Haïti, Israël, l'Italie, le Japon, la Libye, le Luxembourg, le Maroc, la Norvège, les Pays-Bas, la Tunisie, la Turquie et le Vietnam[50]. Son domaine d'action s'élargit avec la transformation de la D.G.R.C., en 1956, en Direction générale des affaires culturelles et techniques (D.G.A.C.T.), qui récupère la tutelle des services culturels français des trois anciennes colonies ou protectorats devenus indépendants : l'Indochine, le Maroc et la Tunisie. A la même époque, une nouvelle section est créée avec le développement de la coopération technique en direction du tiers-monde. Au début des années soixante, l'ensemble prend le nom de Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (D.G.R.C.S.T.), sans que cela n'entraîne de véritables modifications de son organigramme.

Au milieu des années cinquante, ce dernier a la forme suivante[51] : le service le plus important en personnel et en moyens est celui de l'enseignement et des œuvres qui gère les institutions d'enseignement supérieur (trente-et-un dont neuf en Allemagne), les instituts de recherche scientifique sous tutelle du ministère des Affaires étrangères ou du ministère de l'Éducation nationale; les centres d'études françaises (vingt-trois dont huit en Allemagne), lycées ou collèges français (onze en Allemagne), mais aussi les établissements dépendants de l'Alliance française ou de la Mission laïque, et des missions ou associations religieuses. La gestion matérielle s'accompagne de la gestion des personnels enseignants (professeurs, lecteurs, assistants....) et des bourses. De façon générale, cette section a en charge tout ce qui concerne l'expansion de l'enseignement de la langue française. La seconde section, désignée sous le terme d'Échanges culturels, devient chargée de la diffusion culturelle et

---

[49] F. Roche, B. Pigniau, *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris : Documentation française, 1995.

[50] La liste complète des accords figure dans l'annexe n° 8 : "Liste des accords culturels signés par la France avec des pays étrangers entre 1945 et 1965", p. 31.

[51] Un tableau récapitulatif des différents services de la D.G.R.C. se trouve dans l'annexe n° 1 : "Structures des services de la D.G.R.C. entre 1945 et 1961", p. 1.

technique, c'est-à-dire de l'exportation de livres et de périodiques français, des films, photographies, disques et de la réalisation du bulletin *Extinfor*, mensuel d'information sur l'actualité culturelle française. La troisième section s'occupe des relations artistiques. Elle prend en charge les manifestations artistiques (concerts, représentations théâtrales....) décidées par l'Association française d'action artistique. Entre 1945 et 1960[52], 82 tournées théâtrales ont été organisées dans 32 pays et 468 expositions. Le bureau des organisations internationales gère les relations avec les organisations ou institutions internationales. C'est la période à laquelle un bureau de coopération technique est créé pour l'action dans les anciens territoires coloniaux.

La direction générale créée en 1945 forme d'emblée une puissance importante au sein du ministère, par les moyens dont elle dispose et l'importance de son personnel mais aussi parce qu'elle est la seule administration publique en charge de questions culturelles durant la Quatrième République. Sur le plan intérieur, la seule tentative d'institutionnalisation de la politique culturelle est de courte durée, avec le ministère Bourdan qui ne dure que quelques mois en 1947. L'unique création administrative pérenne est une Direction générale des arts et lettres, installée en 1944 au sein du ministère de l'Éducation nationale dont les moyens et les ambitions sont très restreints[53]. À ce titre, la D.G.R.C. constitue le seul véritable modèle administratif auquel peuvent se confronter les services culturels français en Allemagne dont elle reçoit la tutelle en 1945.

Cependant, son unité administrative est construite sur un mode de fonctionnement particulier qui agrège d'autres acteurs au processus de décision.

*Les partages de compétences*

Le fait que la tutelle administrative des services culturels sur le terrain, quelle que soit leur forme, appartienne au Département constitue une exception au sein de l'appareil diplomatique français. En effet, les différents services "techniques" d'une ambassade (services commerciaux, direction des relations industrielles....) sont directement rattachés aux ministères français en

52 Compte rendu d'activité de l'Association française d'action artistique, 1960. N/SEA (3).
53 P. Poirrier, *Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine*, Dijon : Bibliest, 1996, p. 42.

charge du domaine concerné (Commerce, Industrie, Finances....). En l'absence d'un ministère de la Culture à part entière avant 1959, la question de la subordination de l'action culturelle extérieure à un autre ministère ne se pose pas. Cependant, la tutelle diplomatique doit dès l'origine partager certaines prérogatives avec d'autres administrations.

Le ministère de l'Instruction publique, devenu ministère de l'Éducation nationale en 1932[54], joue aussi un rôle dans l'action culturelle extérieure du fait de l'importance des établissements d'enseignement dans le dispositif général. Seule habilitée à délivrer des diplômes nationaux et à former les enseignants autorisés à les délivrer, l'Éducation nationale intervient à plusieurs niveaux. A ce titre, ses services travaillent fréquemment avec le service de l'enseignement du Département, dans une logique de séparation des rôles. La gestion du personnel relève du domaine réservé de l'Éducation nationale alors que la responsabilité des infrastructures est à la charge des Affaires étrangères. Le ministère de l'Éducation nationale garde ainsi la responsabilité administrative de ses agents à l'étranger; en revanche, le personnel détaché de l'Éducation nationale auprès du Quai d'Orsay, à l'administration centrale comme en poste (c'est par exemple le cas des directeurs d'instituts), relève administrativement des Affaires étrangères pour la durée de son contrat. Le contenu des enseignements fait l'objet d'une concertation. Les programmes sont élaborés par des commissions formées de représentants des deux ministères, sauf lorsqu'il s'agit d'établissements appartenant au dispositif de l'enseignement primaire ou secondaire français (lycées français par exemple) soumis aux programmes nationaux.

Si la répartition des tâches concernant l'enseignement est relativement facile à établir, du fait d'une définition stricte des domaines concernés, la coopération entre les deux ministères est plus complexe pour les questions artistiques. Au début des années vingt, le ministère de l'Éducation nationale est doté d'un Bureau des beaux-arts, dont la compétence floue distingue mal l'action intérieure de l'action extérieure. En mai 1922 est créée une Association française d'action artistique (A.F.A.A.), dont le conseil d'administration, composé d'une trentaine de personnes, rassemble des responsables du ministère des Affaires étrangères et des intervenants extérieurs choisis pour leurs compétences en matière de gestion de la culture (directeurs de grands

54 Nous parlerons dorénavant toujours du ministère de l'Éducation nationale quand il s'agira de généralités, mêmes si elles concernent aussi la période antérieure aux années trente.

théâtres, de musées....). Elle a pour objet d'établir le calendrier et la liste annuels des manifestations françaises à l'étranger. En 1932, une modification des statuts précise le mode de fonctionnement de l'association : le Service d'action artistique à l'étranger dépendant du bureau des beaux-arts reçoit et gère les subventions octroyées en grande partie par le Quai d'Orsay, après que l'association a fixé les grandes lignes du programme annuel. A la même époque, l'A.F.A.A. s'installe dans les locaux du sous-secrétariat d'État à l'Éducation nationale. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la gestion administrative de l'association se transporte au sein du service des échanges artistiques de la toute nouvelle direction culturelle du Quai d'Orsay. Durant toute la période, les Affaires étrangères et l'Éducation nationale en partagent la vice-présidence, tandis que le poste de président est occupé de droit par le directeur général des arts et lettres du ministère de l'Éducation nationale[55].

La création du ministère des Affaires culturelles en 1959 entraîne l'apparition d'un nouvel acteur. Reprenant les compétences de la direction des beaux-arts, il devient partie prenante dans l'A.F.A.A. Selon le décret du 26 juillet 1958, définissant la mission d'André Malraux nommé à la tête du ministère,

> "il peut être chargé, par délégation personnelle et directe du Président du Conseil, de la réalisation de divers projets, et notamment de ceux ayant trait à l'expansion et au rayonnement de la culture française".

Ce texte provoque un fort émoi au Quai d'Orsay[56] alors qu'au même moment Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, présente le plan quinquennal d'expansion de l'action culturelle française à l'étranger devant le Conseil des ministres. Durant les mois qui suivent, les deux ministères s'affrontent sur la question de leurs compétences respectives. A la fin de l'année 1958, André Malraux demande la création d'un Haut-Commissariat qui regrouperait la Direction des arts et lettres et l'A.F.A.A. Ce faisant, il revendique l'unité de l'action culturelle extérieure et intérieure, reléguant la D.G.R.C.S.T. au rang d'un simple service gestionnaire. Forte de l'acceptation ministérielle du plan quinquennal d'expansion de l'action

55 Association française d'action artistique, *Histoires de l'AFAA, 70e anniversaire*, Paris : A.F.A.A./ministère des Affaires étrangères, 1992.

56 M. Garcin-Abouyehia, *Le ministère Malraux et la politique artistique de la France dans le mond*e, thèse de 3ème cycle, Paris : I.E.P., 1984.

culturelle à l'étranger à l'automne 1958, celle-ci entend résister à cette mise au rebut. C'est à Michel Debré, Premier ministre du premier gouvernement de la Cinquième République, qu'il revient de trancher.

Il se prononce dans le sens de la continuité, au nom de l'unité de l'action diplomatique :

> "Je n'ai pas voulu céder à sa demande [celle de Malraux] de lui confier la direction des Affaires culturelles qui demeure au Quai d'Orsay, car il me parait indispensable de conserver l'unité de notre action à l'étranger. Son génie n'a pas besoin de ces services pour affirmer la présence culturelle de la France hors de nos frontières ! Cependant, à ses yeux, c'est une ombre au tableau et Malraux, sans m'en faire ouvertement le reproche, y sera sensible"[57].

Cette décision confirme la D.G.R.C.S.T. dans son statut d'unique administration en charge de la politique culturelle extérieure et ce faisant entérine la poursuite des pratiques antérieures. Mais l'A.F.A.A. reste à cheval entre les deux administrations et conserve son président à la demande de la D.G.R.C.S.T.; qui est entre temps devenu secrétaire général du nouveau ministère des Affaires culturelles. Le décret du 23 mars 1962 le charge de coordonner les échanges artistiques et l'organisation des expositions à l'étranger, dans le cadre du budget géré par le Quai d'Orsay. Les tensions restent vives malgré le règlement administratif de la querelle, comme en témoigne le conflit relatif au financement de la grande exposition sur l'art indien organisée par Malraux en 1962 :

> "La D.G.R.C.S.T. ne pourrait, certes, que se féliciter de disposer de ces montants supplémentaires de crédits. Elle croit néanmoins devoir souligner le caractère regrettable de la procédure selon laquelle un crédit refusé au département est finalement accordé lorsqu'il est demandé par le ministère d'État. Mais surtout le choix des opérations auxquelles ces crédits sont affectés est, de la sorte, fait non plus par le département, mais par le ministère d'État"[58].

---

57 M. Debré, *Gouverner*, Paris : A. Michel, 1988, p. 188.
58 Note des Échanges artistiques pour le cabinet du ministre, 2 juillet 1962. N/SEA (3).

Malgré de tels épisodes, la compétence spécifique du ministère des Affaires étrangères est réaffirmée de façon très nette. Cela n'empêche pas l'action culturelle extérieure d'être par ailleurs largement déléguée à des associations écrans dont nous avons vu un premier exemple avec l'A.F.A.A.

*Le modèle associatif et les relations avec le privé : un dispositif complexe*

En matière d'action culturelle extérieure, la collaboration avec des institutions privées est fréquente. Moins coûteuse financièrement que l'implication directe, puisqu'elle se limite à des subventions, elle permet d'autonomiser le domaine culturel, en le détachant fonctionnellement des instances de décision de la politique extérieure. Cela découle du double héritage d'une période durant laquelle les moyens d'action étaient limités (avant 1945) et s'est développée une méfiance vis-à-vis de la propagande. Par le biais d'associations, le Département intègre des participants extérieurs (représentants du domaine privé par exemple, mais aussi agents de l'État en charge de questions culturelles, comme des directeurs de musées ou de théâtres publics) et élargit les sources de son financement. Les décisions sont prises au nom des associations, dont l'appellation ne laisse supposer aucune affiliation particulière au ministère des Affaires étrangères. Ainsi, les actions réalisées ne semblent pas émaner de la puissance publique.

La principale est l'Association française d'échanges artistiques déjà mentionnée. Créée en 1920 sous le nom d'Association française d'expansion et d'échanges artistiques, son statut d'association d'utilité publique lui permet de bénéficier d'un mécénat privé *"qui ne s'est [jamais] vraiment manifesté"*[59]. Première du genre, elle a pour objet désigné lors de sa fondation, l'articulation entre l'action publique et les initiatives privées, comme le souligne dans son discours d'inauguration l'académicien Robert de Flers :

> "C'est la première fois qu'une administration publique a l'utile courage et la clairvoyante audace de s'adresser directement à l'initiative privée en lui demandant de soutenir de toutes ses forces et de tous ses moyens une entreprise d'intérêt national

59 A.-H. Mesnard, *L'action culturelle des pouvoirs publics*, Paris : L.G.D.J., 1969, p. 304.

> dont peut résulter pour le monde un accroissement de beauté et pour la France un accroissement de prestige"[60].

Son personnel administratif appartient depuis 1945 au ministère des Affaires étrangères, mais son conseil de direction recrute plus largement. Aux côtés de hauts fonctionnaires comme Jacques Jaujard, Julien Cain, Louis Joxe, Roger Seydoux, on trouve les président de la Société des auteurs et compositeurs musicaux et de la Société des gens de lettres, le président de la chambre syndicale des éditeurs de musique ainsi que des membres élus en leur nom personnel comme Marie Cuttoli, Stanislas Fumet, Paul Landowski, le baron Philippe de Rotschild ou Jean Vilar[61]. L'association est divisée en trois sections (musique, théâtre, arts plastiques) qui établissent le programme à soumettre au vote du Conseil d'administration[62]. Son financement provient en quasi exclusivité du ministère des Affaires étrangères, ses finances propres étant réduites aux recettes des entrées dans les manifestations payantes qu'elle organise, la part des dons et legs restant constamment faible.

L'Association pour la diffusion de la pensée française à l'étranger (A.D.P.F.) est créée le 3 mai 1946 sous le régime de la loi de 1901. Son objectif, objet de l'article 2 des statuts, est d'*"assurer la diffusion dans le monde de publications françaises d'ordre scientifique, artistique ou littéraire"*. Elle subventionne toute une gamme d'actions dans le domaine du livre, travaille comme service d'édition pour le ministère et édite une revue composée de dossiers documentaires, *Tendances*, dont le premier numéro parait en 1959, ainsi que les *Informations scientifiques françaises*, le *Bulletin critique du livre français* (cinq mille exemplaires mensuels) et le *Courrier musical de France*. Elle recrute un personnel contractuel qui permet de compléter celui de la D.G.R.C. sans alourdir la charge budgétaire correspondante mais siège au ministère des Affaires étrangères. Son président est le directeur de la D.G.R.C., son secrétaire général et son trésorier sont agents de la D.G.R.C.

L'ensemble est complété par l'Association nationale du livre français à l'étranger et l'Association pour l'accueil des personnalités étrangères, fonctionnant selon des modalités identiques. Cette structure associative est avant tout pensée, selon les acteurs, pour permettre *"que l'action culturelle soit*

---

60 Cité in Association française d'action artistique, *Histoires de l'AFAA, 70e anniversaire*, Paris : AFAA/MAE, 1992, p. 15.

61 Liste des membres du comité de direction pour 1958. N/SEA (3).

62 Association française d'action artistique, *Histoires de l'AFAA,..., op. cit.*

*autant que possible indépendante des données contingentes et à court terme de la politique étrangère"*[63]. Cette organisation complexe repose également sur la nécessité de trouver des modes d'articulation adéquats avec les milieux intellectuels au sens large, et les soupçons qui pèsent dans ces milieux sur l'intervention de l'État[64].

Les trois associations ont comme caractéristique de fonctionner à la fois comme des services du Département, dont elles obtiennent les moyens financiers, matériels et humains, tout en opérant sous un sigle qui ne mentionne pas ce rattachement. Elles tendent à démultiplier *a priori* les lieux d'élaboration de l'action culturelle, même si elles forment en réalités les marges d'un ensemble plutôt cohérent. Leur principale qualité est d'accroître le nombre des interlocuteurs pouvant répondre à la demande des postes à l'étranger. Si on y ajoute les relations (évoquées précédemment) entre les différents ministères, la lisibilité des décisions devient difficile dès lors qu'on y cherche l'expression d'une volonté cohérente. De ce fait, la culture mise en œuvre relève d'un espace de définition mouvant susceptible de permettre à différents acteurs d'en défendre des formes variées.

### 2) Les contraintes idéologiques de la politique culturelle extérieure : la notion de rayonnement culturel

Définir le projet culturel mis en œuvre par l'administration du Quai d'Orsay et ses diverses associations nécessite de retrouver les grandes lignes d'ensemble d'une action qui n'est pas fondée par un discours préalable. En l'absence de textes programmatiques, c'est l'analyse des pratiques accumulées qui permet d'en déterminer les orientations principales. La notion de rayonnement culturel qui se trouve au cœur de l'action repose sur le sentiment de puissance d'une civilisation à vocation universaliste, si puissant qu'il n'est pas profondément mis en cause par les débats sur la propagande particulièrement vifs autour de la Seconde Guerre Mondiale.

---

63 L. Dollot, *Les relations culturelles internationales*, Paris : P.U.F, 1964. L'auteur est un ancien membre de la D.G.R.C.

64 Un bon exemple de ces difficultés est fourni par la polémique qui oppose Béraud et Giraudoux; cf. H. Béraud, *La croisade des longues figures*, Paris : Éditions du siècle, 1924.

*L'emprunt à la tradition messianique*

Jusqu'au début du XIXe siècle, la langue et la culture française occupent une place centrale en Europe, à la fois langue diplomatique et langue de cour. Mais cette situation se détériore notablement tout au long du XIXe siècle, du fait du développement des mouvements nationaux et nationalistes. La transformation est particulièrement sensible en Allemagne, où à partir de la fin du XVIIIe siècle, la traduction en langue allemande fonde en partie la spécificité de la culture nationale[65]. Dans un processus de perte d'influence de la langue française, la victoire allemande de 1870 est ressentie comme augmentant le risque d'une concurrence victorieuse de l'allemand dans la conquête des élites étrangères. La culture française accède alors au rang d'instrument d'une reconquête de la puissance menacée. Sous la IIIe République, l'action culturelle devient l'un des moyens *"très consciemment utilisés d'affirmer le rang de la France dans le monde : le premier, au moins, dans l'ordre spirituel et culturel"*[66]. Durant la même période, la construction de l'Empire colonial conforte cette vision conquérante, en lui conférant un rôle civilisateur; le colonialisme devient la dernière ressource de la grandeur[67]. Selon M. Burrows, la politique culturelle de la France au Moyen-Orient avant 1914 est toute entière justifiée par la mission civilisatrice que doit remplir le pays[68].

Dans cette opération de reconquête, la langue française joue un rôle de premier plan. Elle est le véhicule idéal, car indissociable de la civilisation française héritière des *Lumières* et de la Révolution française, et à ce titre porteuse des valeurs universalistes[69]. Elle est définie par Jean Basdevant, directeur des Relations culturelles du Quai d'Orsay au début des années soixante, comme un

> "merveilleux moyen d'expression et de circulation de la pensée, qui plonge ses racines profondément dans le passé, qui a été façonné par des générations d'hommes,

65 A. Berman, *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris : Gallimard, 1984.
66 A. Salon, *L'Action culturelle...*, *op. cit.*, p. 19.
67 Cf. C.R. Ageron, *France coloniale ou parti colonial ?*. Paris : P.U.F, 1978, pp. 30 sq.
68 B.M. Burrows, "«Mission civilisatrice» : french culture policy in the Middle East, 1860-1914", *Historical Journal*, n° 1, 1986, pp. 109-136.
69 F. Roche, B. Pigniau, *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris : Documentation française, 1995.

> qui s'est enrichi au contact des grandes civilisations, et qui, plus que jamais, mérite la définition de langue humaine que lui donnait Rivarol en 1784"[70].

Dès lors, le rayonnement du français peut être perçu comme la mission de la France, responsable devant le monde entier de la conservation du patrimoine de l'humanité. Les Français ayant une très grande méfiance envers la traduction qui leur parait corrompre l'essentiel du contenu tant forme et fond sont indissociables, c'est l'enseignement de la langue qui est l'objet privilégié de l'action extérieure.

Cette thématique de la mission culturelle de la France se retrouve très largement comme justification de l'action en Allemagne après 1945. Une note de 1947, émanant du Quai d'Orsay en direction des services français sur le terrain, reprend les grands traits d'une argumentation déjà ancienne :

> "C'est précisément sa valeur universelle qui assure à la pensée française le prestige sans égal dont elle jouit aujourd'hui dans toutes les zones allemandes. (...) En terme presque pathétiques, les étudiants de Berlin ont fait appel à la France «grande dispensatrice de clarté». Décevoir une telle attente serait manquer à tout ce qu'impliquent nos traditions"[71].

Dans ses travaux sur la politique de la jeunesse et du livre en zone française d'occupation, Monique Mombert souligne la présence "diffuse" dans les rapports de *"ce zèle missionnaire qui postule une supériorité de nature ou de culture des Français"*[72]. Elle donne en particulier l'exemple d'une anthologie bilingue, *De Montaigne à Valéry : tradition spirituelle de la France*, publiée en 1948 par le directeur de la Direction de l'information du Gouvernement militaire, Jacques Martin, dans laquelle l'héritage de la pensée française est défini comme *"la lutte pour la pensée claire et irréfutable, la lutte pour l'éducation de l'homme, le grand combat pour ses libertés, les attaques contre la dictature et la guerre"*[73].

La rhétorique de la supériorité de la langue française, et partant de la civilisation qu'elle véhicule, se trouve au cœur des stages de formation des

---

70 J. Basdevant, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris : Association des Amis de la République Française, 1965, p. 8.

71 D.G.R.C., Note sur l'action culturelle française en Allemagne. Son objet, ses résultats actuels et ses possibilités de développement, 19 juillet 1947. Photocopie communiquée par J. Moreau.

72 M. Mombert, *Sous le signe de la rééducation..., op. cit.*, p. 19.

73 *Ibid.*, p. 20.

futurs cadres de l'Administration militaire française en Allemagne organisés à Paris durant l'hiver 1944-1945. André Siegfried, chargé de la conférence d'introduction, conclut ainsi son propos à l'usage des Français prêts à partir en Allemagne :

> "L'Allemand nous est sans doute supérieur au point de vue de la civilisation technique, mais nous sommes les représentants de la civilisation occidentale humaniste, dont les traits caractéristiques sont : le respect de la vérité philosophique, de l'individu (considéré comme but) ayant droit au respect de sa dignité, de la liberté (démocratie), de la tradition du christianisme et de la révolution du XVIII$^{e}$ siècle. C'est ce que nous ne devons jamais oublier"[74].

Les principaux responsables du Gouvernement militaire justifient leur action dans des termes identiques. À l'occasion de l'inauguration du lycée français Tirard de Mayence, le général Koenig construit tout son discours sur le rôle culturel de la France vis-à-vis des Rhéno-palatins :

> "Elle désire leur apporter la contribution la plus large, les faire bénéficier des trésors de raison, de goût, de mesure, d'universalité, qui sont la marque la plus sûre de son génie (...) et aider l'Allemagne à se dégager des brumes"[75].

Le thème, justification fondamentale de l'action culturelle à l'étranger, trouve en Allemagne un terrain fécond, et les citations pourraient être nombreuses d'éléments comparables à ceux évoqués[76]. Sa présence dans les discours de différents acteurs présents sur le terrain incite à postuler qu'il forme le substrat mental des représentations d'une partie, si ce n'est de tous les responsables en poste en Allemagne. Il a pour effet de déterminer largement les pratiques de l'action sur le terrain, en privilégiant l'étude de langue français sur les autres formes mises en œuvre.

---

74 "Conférence d'ouverture du stage de l'A.M.F.A., faite en Sorbonne par M. André Siegfried, de l'Académie française". A.M.F.A., [s.l.n.d.]. Document communiqué par Charles Muller.

75 *Le Monde*, 30 octobre 1947.

76 Un autre exemple très parlant est fourni par J. Lacant, *Conférence faite le 21 avril 1947 par l'administrateur Lacant, Curateur de l'Université de Fribourg*, [s.l.n.d.], p. 8. Document communiqué par l'auteur.

*Un dispositif tourné vers les élites autour de la langue française*

On peut caractériser l'effort culturel français à l'étranger par la volonté d'atteindre essentiellement les élites. Cette préoccupation est un dénominateur commun de l'action culturelle extérieure des grands pays occidentaux dans la première moitié du XXe. Atteindre les élites signifie leur donner une proximité très grande à la culture française, dans le but de favoriser des rapprochements diplomatiques; les conquérir implique de les rendre francophiles. La pratique de la langue française étant assez largement répandue dans les couches supérieures de la population des pays européens jusqu'au début du XIXe siècle, l'instrument qui permet le mieux de développer et de faire perdurer cette pratique est incontestablement l'enseignement. La possibilité pour une langue étrangère d'imprégner en profondeur des élites autochtones est inversement proportionnelle à la qualité de leur enseignement national. Choisir des établissements étrangers, le plus souvent confessionnels, constitue souvent un gage de distinction. Apprise de cette façon, une langue peut espérer atteindre un niveau de diffusion suffisant pour justifier des liens privilégiés entre les deux pays.

C'est pour enrayer la perte d'influence de la langue française que sont créées l'Alliance française en 1884[77] et la Mission Laïque en 1902. Associations de droit privé, dédiées à la défense et à la diffusion du français, elles bénéficient d'un large soutien financier de l'État, tout comme les congrégations religieuses françaises responsables d'établissements d'enseignement[78]. Cette tendance au soutien public des œuvres d'enseignement se renforce avec la création du Bureau des écoles et œuvres françaises à l'étranger dans les années qui précèdent la Première Guerre Mondiale. Il se concentre sur le soutien aux échanges universitaires par le biais des instituts français créés pour l'occasion. Installés dans les principales capitales européennes (Athènes en 1907, Florence en 1909, Londres en 1910, Madrid en 1913), ils entretiennent des liens administratifs forts avec certaines universités françaises (l'institut de Londres avec l'université de Lille par exemple). Ce mouvement de création se poursuit dans l'entre-deux guerres avec les instituts de Barcelone et Naples en 1919, Zagreb en 1924, Amsterdam en 1933, Lisbonne, Stockholm , Santiago du Chili,

77 M. Bruézière, *L'Alliance française. Histoire d'une institution*, Paris : Hachette, 1983.
78 A.-H. Mesnard, *L'action culturelle...*, *op. cit.*, p. 147. Il faut souligner qu'elles sont soutenues durant tout le XXe siècle, alors même qu'elles sont interdites en France.

Bucarest, Varsovie, Prague, Belgrade et Berlin dans les années trente. C'est aussi avant guerre qu'est fondé l'Office national des universités et écoles françaises (1910) chargé des échanges dans ce domaine. Il rassemble des représentants du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Éducation nationale, des recteurs et des directeurs de grandes écoles. Son budget est formé par les cotisations de ses membres, des dons et une subvention de l'Éducation nationale. L'effort se concentre autour de toutes les formes d'enseignement, du niveau primaire au niveau supérieur. L'action culturelle française dans l'Empire Ottoman rend particulièrement bien compte avant 1914 de l'importance accordée à cette forme d'action[79].

Cependant, très rapidement, la France doit prendre en considération l'émergence d'une concurrence, en particulier allemande, dans la conquête des élites étrangères. L'Italie offre un bon exemple de l'affrontement franco-allemand en la matière, qui se solde en faveur de l'Allemagne comme le confirme le ralliement italien à sa politique[80]. La France tente sans grand succès de coordonner les différents organismes culturels dont elle dispose dans le pays *"pour faire revenir de leur prévention contre la France [les milieux universitaires italiens]"*[81]. Dans les années vingt et trente, c'est la concurrence américaine qui émerge à son tour, en direction de l'Amérique latine, zone dans laquelle les velléités d'implantation de la France sont importantes[82]. Puis, l'Europe centrale devient l'enjeu d'une concurrence multilatérale. La Tchécoslovaquie bénéficie d'un effort français tout particulier avec la création d'un institut français en 1920, dont l'importance ne cesse de croître pendant toute l'entre-deux-guerres, au point qu'il passe pour l'institut français le plus actif avec celui de Londres[83]. Son activité ne se limite pas à l'enseignement de la langue, mais fait vite figure d'antenne de l'Université de Paris (d'autant plus que les liens organiques sont nombreux); à la rentrée 1930, l'institut comprend quatre sections (littéraire et historique, scientifique et technique, juridique et économique et "civilisationniste") qui dispensent des cours de haut niveau. Parmi les enseignants, on note la présence d'Hubert Beuve-Méry et de Vladimir

---

79 J. Thobie, "La France a-t-elle une politique culturelle dans l'Empire ottoman à la veille de la première guerre mondiale ?", *Relations internationales*, n° 25, 1981, p. 27.

80 P. Milza, "Culture et relations internationales", *Relations internationales*, 24, 1980, p. 370.

81 P. Guillen, "La politique culturelle de la France en Italie dans les années 1918-1922", *Relations internationales*, n° 25, 1981, p. 71.

82 G. Matthieu, *Une ambition sud-américaine ..., op. cit.*.

83 *Une histoire de l'Institut français de Prague*, Prague : Les Cahiers de la Stepanska, 1993, pp. 33 sq.

Jankélévitch. En 1939, la France possède quarante lycées et écoles à l'étranger et trente-cinq instituts français; 2 300 professeurs français travaillent de façon temporaire dans des universités étrangères. Sur le territoire national, les capacités d'accueil des étudiants étrangers se sont notablement développées avec la création en 1925 de la Cité universitaire[84].

Malgré des réalisations comme l'institut de Prague, ou une volonté parfois sensible de moderniser l'action culturelle par le biais du cinéma par exemple, comme le remarque Annie Guénard dans les Balkans[85], l'essentiel de l'effort financier de l'action culturelle à l'étranger reste, à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, consacré à fonder et/ou entretenir des institutions dont l'unique fonction est l'enseignement du français. En complément, des expositions destinées à exalter la culture française classique bénéficient de subventions. En revanche, les domaines techniques ou scientifiques restent marginaux, contrairement à l'Allemagne qui patronne la création d'institutions techniques, comme l'école polytechnique grecque en 1836, ou l'université technique d'Athènes[86]. Cette orientation reste très présente dans la détermination des orientations de la toute nouvelle Direction générale des relations culturelles après 1945. Jacques de Bourbon-Busset, directeur des Relations culturelles au Quai d'Orsay dans les années cinquante, explique avoir délibérément choisi de favoriser le développement de la langue française dans le monde, *"quitte à sacrifier certaines possibilités de rayonnement culturel"*[87].

### *La question de la propagande*

Cependant, avec la Première Guerre Mondiale, l'action à l'étranger doit intégrer une nouvelle dimension avec le développement de la propagande dont l'une des fonctions premières est de rallier les populations des pays neutres et d'intoxiquer, autant que faire se peut, les ennemis. Il ne s'agit plus de viser spécifiquement les élites par le biais d'une offre d'enseignement, mais

84 F. Sereni, "La Cité internationale universitaire de Paris, 1925-1950. De la Société des Nations à la construction de l'Europe", *Relations internationales*, n° 72, 1992, pp 399-407.

85 A. Guénard, "La politique culturelle française vis-à-vis des États balkaniques dans l'entre-deux-guerres", *Balkan Studies*, 29 (1), 1988, pp. 143-159.

86 *Ibid*.

87 J. de Bourbon-Busset, "Deux choix fondamentaux", in D. Costes (dir.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945; matériaux pour une histoire*, Paris : Hatier, 1984, p. 30.

littéralement d'inonder de culture française des espaces beaucoup plus larges. Des services spécifiques sont mis en place, comme le Service d'étude et d'action artistique à l'étranger, dépendant du ministère de la Guerre, à la tête duquel se trouve Paul Léon, directeur des beaux-arts et qui fonctionne entre 1916 et 1918. Bien plus que ne le pouvait le Bureau des œuvres, ce nouvel organe administratif envisage l'action culturelle comme un ensemble coordonné. La paix revenue, il se prolonge durant deux années comme Service d'étude et d'action artistique dépendant du sous-secrétariat d'État aux Beaux-Arts du ministère de l'Instruction publique. Composé de deux sections, renseignements artistiques internationaux (fichier international d'artistes, de sociétés et d'instituts d'art) et action artistique, il a pour objet d'"*élaborer une base d'action méthodique pour assurer la diffusion de l'art français à l'étranger*"[88]. Sa fonction est d'assumer l'organisation pratique de toutes les manifestations artistiques françaises, dans un souci de contrôle général donc d'efficacité accrue afin de toucher le plus grand nombre. Mais, faute de crédits et d'intérêt profond pour ce type d'action, ce service disparaît rapidement et la politique de soutien aux établissements d'enseignement redevient la grande orientation de l'action culturelle.

A partir de 1936, la montée des fascismes impose une prise en considération accrue du rôle de la propagande culturelle et les débats parlementaires portant sur le nécessaire développement de l'action culturelle française à l'étranger se multiplient. La structure en place au Quai d'Orsay semble insuffisante et, dans la perspective d'une efficacité accrue, la France passe à une politique culturelle offensive avec la création d'une commission interministérielle chargée de l'action et de l'information à l'étranger, en octobre 1936[89]. A l'Assemblée nationale sont déposés des projets visant à créer une direction des affaires culturelles au Quai d'Orsay. Les deux gouvernements Blum du Front populaire obtiennent du Parlement une augmentation des crédits du S.O.F.E. pour 1937 (+ 39%) et 1938 (+ 41 %), mais sans pouvoir mener à terme la réforme administrative souhaitée. L'élément le plus novateur de la période se trouve dans la création d'une commission permanente de l'enseignement français à l'extérieur, structure interministérielle qui regroupe l'Éducation nationale, les Affaires étrangères, l'Office national des universités et écoles françaises à l'étranger et les Colonies. En 1938, elle charge Marcel

88 S. Balous, *L'action culturelle...*, *op. cit.*, p. 68.
89 A. Guénard, "La politique culturelle...", *art. cit.*

Abraham d'une grande tournée d'inspection des établissements français. Ses résultats les plus importants concernent la naissance d'un statut spécifique de l'enseignant à l'étranger, tandis qu'est renforcée la diffusion du livre français[90].

Cependant, malgré ces tentatives institutionnelles, l'entre-deux-guerres apparaît essentiellement marquée par une diminution croissante des moyens[91], et un fonctionnement toujours centré sur le thème de l'enseignement du français. Les vieilles pratiques ont la vie dure et le caractère massif que semble imposer la propagande ne parvient pas à transformer sensiblement l'action culturelle française à l'extérieur. Elle atteint son point culminant avec la Seconde Guerre Mondiale en même temps qu'elle perd sa valeur d'argument. Entachée par son utilisation massive par les systèmes fascistes, elle devient tabou après 1945; la conquête des populations autochtones, sans cesser d'être un objectif majeur de l'action culturelle, doit prendre alors une autre dénomination.

A défaut d'une politique conçue comme un ensemble d'actions prédéfinies et articulées, l'action culturelle française à l'étranger développe une pratique cohérente dont l'objet principal est d'atteindre les élites au travers de dispositifs d'enseignement de la langue française. Cette caractéristique est importante à souligner car elle fonde un espace de référence quant aux formes de l'action, au même titre que le processus d'institutionnalisation des services parisiens offre un modèle administratif. Elle définit un rapport à la culture basé sur la notion de mission civilisatrice et la confiance dans l'efficacité d'un discours destiné avant tout aux élites. La précocité de son inscription administrative et le caractère cumulatif de sa construction institutionnelle laissent penser qu'ils sont le résultat d'un consensus politique et administratif sur la manière d'utiliser la culture comme instrument de la politique extérieure. Mais dans le même temps, cette vision a pour effet de figer les cadres de l'action en leur imposant un modèle efficace. Les débats sur la culture à mettre en œuvre apparaissent inexistants à l'origine, les pratiques très largement codifiées et les hiérarchies définitivement établies. C'est face à une administration plus héritière d'une tradition à la fois générale et précise que soucieuse de travailler à une réflexion sur sa mission que vont se trouver

90 P. Ory, *La belle illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire, 1935-1938*, Paris : Plon, 1994, pp. 524 sq.
91 G. Matthieu, *Une ambition sud-américaine..., op. cit.*

confrontés les services culturels français qui se mettent en place en 1945 en Allemagne.

### III. Les conflits pour la définition de la culture au niveau intérieur

Cependant, la culture comme objet d'action publique ne se limite pas à cette définition restreinte et institutionnalisée. Durant la même période, des débats intérieurs sur la nécessité de l'intervention publique, les formes et le contenu qu'elle doit mettre en œuvre, contribuent à structurer un modèle parallèle, voire concurrent, également à la disposition du personnel français en Allemagne. En l'absence de structures administratives spécifiques, la question de l'intervention de l'État dans le domaine culturel prend la forme de réalisations ponctuelles et de débats qui peu à peu forment un substrat avec lequel le nouveau ministère des Affaires culturelles aura à composer en 1959.

#### 1) La longue résistance de l'académisme :

En dehors du mécénat, la règle est longtemps à la non-intervention de l'État dans le domaine de la culture[92]. Il y a même un enjeu particulier à marquer "l'opposition irréductible" entre l'art et l'État, de la part d'un champ artistique qui s'autonomise à la fin du XIX$^{e}$ siècle. Cette séparation est si bien intégrée par les différents acteurs que l'intervention de l'État est perçue par l'ensemble comme illégitime[93]. Lorsqu'un embryon d'administration culturelle voit le jour avec la Direction des beaux-arts du ministère de l'Instruction publique, puis de l'Éducation nationale, c'est généralement l'académisme en matière de goût qui y règne. Il est fréquent, pour ne pas dire obligatoire, que le directeur des Beaux-Arts soit (ou ambitionne de devenir) membre de l'Académie des Beaux-Arts. C'est dire si cette institution a la haute main sur les décision de cette administration. Le directeur de notre période, Jacques Jaujard, entre à l'Académie en 1952, confortant cette tendance générale au classicisme. Les tentatives de résistance sont rares et difficiles à mettre en œuvre. Jean Cassou bataille longuement avant d'obtenir la réouverture et la réforme du musée d'art moderne en 1947, tandis que Jeanne Laurent met en œuvre un début de décentralisation théâtrale, avant de devoir se retirer au début des

92 Entre autres, M.-C. Genet-Delacroix, *Art et État sous la Troisième République (1870-1940)*, thèse, Paris I, 1989; et V. Dubois, *La culture comme catégorie d'intervention...*, *op. cit.*.

93 V. Dubois, "L'art et l'État au début de la III$^{e}$ République, ou les conditions d'impossibilité de la mise en forme d'une politique", *Genèses*, juin 1996, pp. 6-29.

années cinquante[94]. Jusqu'en 1960, l'académisme officiel détient tous les postes et l'École de Paris tient lieu de modernisme distingué et spéculatif[95], ce qui entraîne la valorisation d'une conception de la culture largement similaire à celle mobilisée par les acteurs de l'action culturelle extérieure. Les grands chefs-d'œuvre sont à l'honneur.

La création du ministère des Affaires culturelles constitue une rupture avec la période précédente, en ce sens qu'il constitue la première intervention massive de l'État en la matière. Mais la transformation administrative est dénoncée par certains des acteurs de l'époque, ceux qui s'étaient généralement opposés au conservatisme dominant de la décennie précédente, comme n'ayant pas fondamentalement modifié les présupposés initiaux. Cette permanence s'incarnerait dans la personne de Jacques Jaujard, directeur des beaux-arts pendant les dernières années de la Quatrième République, puis secrétaire général du ministère des Affaires culturelles dès sa création. Selon Pierre Cabanne, il fait se succéder sans rupture la Cinquième à la Quatrième République[96]. Pour Charles-Louis Foulon cependant, le nouveau personnel tient Jaujard en lisière, le cantonnant aux relations avec le Quai d'Orsay par le biais de l'A.F.A.A.[97], ce qui aurait pour effet d'opérer un partage de l'espace de définition de la culture. Les travaux les plus récents tendent à donner raison aux anciens acteurs, en montrant que Malraux choisit pour l'intervention de l'État *"la haute culture contre le divertissement"*[98]. La nouveauté ne réside pas dans une modernisation de la définition du domaine d'action, mais plutôt dans la volonté de conférer aux œuvres traditionnelles une mission plus large. S'il y a démocratisation de la culture, c'est plus par l'élargissement du public que par extension de ce que signifie le terme même de culture. Les groupes culturels amateurs comme les groupes folkloriques sont disqualifiés. Le modèle prôné est celui du choc provoqué par le face-à-face entre le public, les œuvres et les artistes véritables. L'œuvre du T.N.P. est reconnue et appréciée, quand il donne

94 J. Laurent, *Arts et Pouvoirs en France de 1793 à 1981. Histoire d'une démission artistique*, Saint-Étienne : C.I.E.R.E.C., 1982.

95 P. Cabanne, *Le pouvoir culturel sous la Vème République*, Paris : O. Orban, 1981.

96 *Ibid.*.

97 C.-L. Foulon, "Des Beaux-Arts aux affaires culturelles (1959-1969). Les entourages d'André Malraux et les structures du ministère", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 28, octobre 1990, pp. 32-33.

98 P. Urfalino, "La philosophie de l'État esthétique", *Politix*, n° 24, 1993, p. 34.

du Corneille[99]. Cette permanence doit être mise en perspective avec un système de définition concurrent de la culture, porté par différentes associations et qui s'incarne à différentes reprises dans un dispositif public rapidement avorté.

2) Culture populaire et action culturelle : la création d'un consensus

À côté de l'académisme des milieux officiels de la Quatrième République, s'est poursuivie une réflexion militante déjà ancienne sur la démocratisation de la culture. Pour ces militants, les réalisations du Front populaire, relayées par Vichy et réinvesties par la Résistance constituent une référence centrale[100].

En se dotant d'un sous-secrétariat d'État à l'Organisation des Sports et des Loisirs, le gouvernement du Front populaire réalise la première action publique de démocratisation culturelle, jusqu'alors entièrement aux mains des associations privées. Le domaine du théâtre, les musées et surtout la lecture publique constituent les grandes orientations des expériences menées entre 1936 et 1937. Autour du double projet d'organiser et de démocratiser, se met en place selon P. Ory une véritable politique (volonté de cohérence) de rassemblement (pas de rupture, conception très extensive de la culture) populaire (démocratisation)[101]. La politique culturelle ainsi identifiée s'appuie sur une administration propre en même temps que sur un réseau associatif puissant. Victime de la conjoncture qui est à l'origine de la chute du Front populaire, l'expérience culturelle semble n'avoir été qu'un feu de paille. Pourtant, elle dépasse largement la simple réalisation administrative en permettant la reconnaissance du rôle de l'État en la matière, en même temps qu'un consensus assez général autour des modalités de son action. Elle reste cependant prisonnière d'un rapport au politique qui exclut certains groupes militants, comme les catholiques, de l'œuvre réalisée.

De nombreux travaux ont permis de montrer que la filiation entre l'œuvre du Front populaire et les réalisations de la Libération s'était opérée par la

99 P. Urfalino, *L'invention de la politique culturelle*, Paris : La Documentation Française, 1996, p. 35.

100 P.-M. Menger, "L'État providence et la culture : socialisation de la création, prosélytisme et relativisme dans la politique culturelle publique", in F. Chazel, *Pratiques culturelles et politiques de la culture*, Bordeaux : M.S.H.A., 1987, pp. 29-52.

101 P. Ory, *La belle illusion..., op. cit.*, p. 835.

médiation de Vichy[102]. En effet, l'État français, en reprenant deux volets présents dans la politique culturelle de 1936, à savoir la décentralisation et l'organisation, a permis de mettre en place des institutions qui perdureront après 1945 (Office professionnel du cinéma, Direction des musées de France, I.D.H.E.C...)[103] . Dans ses travaux sur "Jeune France", Véronique Chabrol montre comment l'association, reconnue et subventionnée par le régime, incarne la concrétisation de projets antérieurs mais aussi le modèle proposé à des réalisations postérieures[104]. La filiation s'opère d'abord à l'intérieur du régime, puis dans l'opposition. La Résistance joue un grand rôle dans les opérations de fusion entre les militants de la démocratisation culturelle, permettant la rencontre de ceux qui ont participé au Front populaire et des catholiques restés à l'époque à la marge et qui ont, dans un premier temps, investi pour une partie d'entre eux les créations de l'été 1940, comme l'École des cadres d'Uriage ou le "Mouvement des compagnons". De ce fait, la Libération est à la *"convergence du retour au pouvoir, politique et culturel, de la gauche et du renfort que celle-ci reçut alors de toute une génération forgée par la guerre"*[105].

La rencontre a été possible par la dépolitisation de l'objet. La démocratisation culturelle parait s'imposer comme un lieu commun, quelles que soient les appartenances de ses militants. Elle prend racine dans une mystique du partage au sein d'une société dans laquelle les barrières sociales auraient tendance à se dissoudre. En témoigne par exemple les souvenirs de Benigno Caceres, ancien ouvrier, qui après sa participation à l'École des cadres d'Uriage, appartient aux équipes volantes qui travaillent dans les maquis :

> "l'expérience que nous venions de vivre laissait croire à un partage possible de notre patrimoine culturel jusqu'alors réservé à quelques uns"[106].

Il en découle le sentiment d'une communauté de pensée qui contribue à autonomiser la culture de la politique, au sens où elle ne fonctionne plus

---

102"Politiques et pratiques culturelles dans la France de Vichy", *Cahiers de l'I.H.T.P.*, n° 8, juin 1988.

103 J.-F. Chougnet, "Réconcilier l'État et le génie", in *Paris 1944-1954. Artistes, intellectuels, publics : la culture comme enjeu*, Paris : Autrement, 1995, p. 209.

104 V. Chabrol, "Jeune France, un maillon manquant pour l'histoire de la décentralisation", *Cahiers de l'animation*, n° 53, 1985, pp. 85-94.

105 P. Ory, *La belle illusion..., op. cit.*, p. 824.

106 B. Caceres, *Les deux rivages : itinéraire d'un animateur d'éducation populaire*, Paris : Maspéro, 1982, p. 12.

comme élément de lutte entre des groupes opposés. La déperdition des orientations les plus politisées s'opère au profit de l'esquisse d'un intérêt général[107], dont l'expression la plus immédiate est la mise en place de nouvelles structures administratives.

3) Comment la politique culturelle devint possible

La démocratisation culturelle a fait l'objet d'une réflexion importante de la part des mouvements de résistance[108], dont l'effet le plus visible est l'article 25 du préambule de la constitution de la Quatrième République : "*La culture la plus large doit être offerte à tous sans autre limitation que les aptitudes de chacun*". Dans les faits, cette volonté s'incarne dans des créations administratives. Le 18 août 1945, Jean Guéhenno est chargé de la Direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire au ministère de l'Éducation nationale; parmi ses attributions, l'article 11 du décret de création prescrit qu'il doit

> "compléter en matière d'éducation, l'action des divers ordres d'enseignement en favorisant, coordonnant et contrôlant l'activité des œuvres périscolaires, des mouvements et institutions de jeunes et, plus généralement, de toutes entreprises propres à promouvoir dans la nation la pensée, la culture et la conscience".

S'appuyant largement sur les associations, il permet notamment la création de centres d'Éducation populaire, et d'un corps de cadres (instructeurs et inspecteurs). Des subventions sont versées aux grandes associations existantes comme "Travail et Culture" de Delarue, le Centre d'initiation artistiques, le Centre d'initiation cinématographique, le Centre d'initiation musicale ou l'Éducation par le jeu dramatique; il soutient également la renaissance de la Ligue de l'Enseignement et des Éclaireurs de France[109]. Cette volonté politique de développer l'éducation populaire permet en particulier à "Peuple et Culture", fondée à Grenoble par Joffre Dumazedier, de devenir une association d'ampleur nationale[110]. D'autre part, un ministère de la Jeunesse,

---

107 E. Ritaine, *Les stratèges de la culture*, Paris : P.F.N.S.P., 1983, p. 58.

108 J.-F. Muracciole, *Les enfants de la défaite. La Résistance, l'éducation et la culture*, Paris : P.F.N.S.P., 1998.

109 B. Caceres *Histoire de l'éducation..., op. cit.*

110 G. Poujol, "Les Beaux-Arts pour tous", in *Paris 1944-1954...., op. cit.*

des Arts et des Lettres existe entre le 22 janvier 1947 et le 10 octobre 1947, sous le gouvernement de Paul Ramadier. Il est confié à Pierre Bourdan et semble plus lié à des contingences politiques (attribuer un ministère à l'U.D.S.R.) qu'à une volonté de mettre en place une structure solide; ce que révèle le caractère hétéroclite de la construction. Cependant, malgré ces difficultés, P. Bourdan tente de retrouver le ton du Front populaire[111]. La part du budget consacrée à la culture durant toute la période tourne autour de 0,10% ou 0,15% du budget de l'État[112]. Les rares initiatives dynamiques concernent l'encouragement de la lecture publique par le biais des bibliothèques départementales de prêt, l'ouverture du Musée national d'art moderne[113], la politique de décentralisation théâtrale[114] et l'aide au cinéma. Il s'agit à chaque fois d'actions sectorielles. Aucune vision d'ensemble n'est proposée, ni discutée et le poids des personnalités dans les actions réalisées parait à chaque fois déterminant. La politique de la jeunesse elle-même s'avère n'être *"qu'une question secondaire, comme le confirme son continuel abaissement administratif"*[115]. En 1948, la direction de la jeunesse fusionne avec celles des sports et se transforme en direction de la jeunesse et des sports, en même temps qu'elle perd compétences et moyens. Jean Guéhenno démissionne.

Les tentatives visant à construire des administrations autonomes spécifiquement chargées des questions culturelles ont définitivement échoué à partir de 1948, malgré la rencontre et le consensus sur lesquelles elles paraissaient fondées. P. Ory analyse cet échec par l'accumulation de trois facteurs : une priorité budgétaire donnée à la reconstruction qui contraint à en rabattre dans les projets culturels; la guerre froide qui frappe de plein fouet le milieu culturel et marginalise les communistes; la fragilité et le dysfonctionnement des réalisations administratives[116]. À l'inverse, les associations privées d'éducation populaire se maintiennent durant toute la période, même si elles connaissent des difficultés liées à la disparition des subventions. Chacune poursuit sa propre logique, souvent affaiblie par des

111 P. Ory, "Pierre Bourdan et la politique culturelle...", *op. cit.*.

112 P. Poirrier, *Histoire des politiques culturelles..., op. cit.*, p. 42.

113 J.-F. Chougnet, "Réconcilier l'État et le génie", in P. Gumplowicz, J.-C. Klein (dir.), *Paris 1944-1954...., op. cit.*, p. 207.

114 Cf. .E Loyer, *Le théâtre citoyen de Jean Vilar : une utopie d'après-guerre*, Paris : P.U.F., 1997; et les travaux à venir de Pascale Goetschel et Laurent Fleury.

115 P. Ory, "Les premiers pas d'une politique démocratique de la jeunesse en France, 1944-1958", in G. Humbert (dir.), *Jeunesse et État*, Nancy : Presses universitaires, 1991, p. 30.

116 P. Ory, *La belle illusion..., op. cit.*, p. 829.

luttes internes qui, en 1947-1948, opposent communistes et non communistes au sein des bureaux. Elles parviennent en général à rester en dehors de la tutelle du P.C.F., mais cela signifie la plupart du temps un affaiblissement de leur audience. Il n'y a aucune institution de coordination, ce qui renforce la faiblesse liée au grand émiettement de ce domaine. Leur lien principal se résume à une position idéologique commune sur la relation entre la démocratie, le peuple et la culture, qui persiste durant toute la Quatrième République. Elles partagent également le sentiment de déception devant l'échec des projets de la Libération et l'espoir qu'un nécessaire sursaut permettra enfin d'aboutir[117].

La création ministérielle de 1959 réactive le consensus de la Libération, en affirmant à nouveau l'importance accordée à la culture et la nécessité de l'investissement de l'État. Portée par le dynamisme réformateur des premiers gouvernements de la Cinquième République, servie par la personnalité de Malraux, elle se fait dans un premier temps en liaison avec les associations d'éducation populaire. La fusion entre les deux définitions de la culture semble pouvoir se produire, dans laquelle les thèmes de la démocratisation domineraient. Cependant, très rapidement, André Malraux opère une distinction stricte entre éducation et culture, fondée sur l'idée que cette dernière doit se ressentir et non s'enseigner. Il accuse les associations d'amateurisme et leur reproche d'être coupées du monde de la création. Il consomme ainsi la rupture en les renvoyant du côté du ministère de l'Éducation nationale et en les excluant des instances de décision de la politique culturelle. La création d'un haut-commissariat à la Jeunesse et au Sport à la tête duquel est nommé l'alpiniste Maurice Herzog offre cependant un espace autonome, avec une sous-direction de la jeunesse et de la culture populaire[118].

Les conflits et les réalisations au sein de la politique culturelle de l'État ont contribué à construire un espace de clivages sur les usages politiques de l'art et de la culture, autour de la volonté de démocratisation. Les associations porteuses de ce projet ont pris une part active à la préservation de "l'espérance contrariée de la Libération"[119], et même si elles se trouvent marginalisées

---

117 P. Urfalino, *L'invention ... op. cit.*, p. 34.

118 Cf. P. Urfalino, *L'invention..., op. cit.*; et G. Poujol (dir.), *L'Education populaire au tournant des années soixante. Etat, mouvements, sciences sociales*, Marly le Roi : Peuple et Culture-I.N.J.E.P., 1993.

119 Pour reprendre le titre d'un numéro spécial des *Cahiers de l'animation* : "L'espérance contrariée : Education populaire et Jeunesse à la Libération", n° 57-58, 1986.

institutionnellement par la création du ministère des Affaires culturelles, elles sont parvenues à imposer une forme d'action légitime au sein de l'espace public.

C'est donc bien entre deux définitions contradictoires de la culture (messianisme culturel à l'extérieur, démocratisation à l'intérieur) que se situe la politique culturelle française en Allemagne. Si le modèle administratif de l'action culturelle extérieure s'impose en l'absence de structures équivalentes au plan intérieur, il sera finalement à son tour investi par les débats évoqués, comme nous l'étudierons dans le chapitre 3. Nous ne pouvons terminer cette présentation des espaces de références sans nous arrêter à la question des occupations françaises et allemandes et de leurs réalisations dans le domaine de l'action culturelle.

## IV. Le statut de la culture dans les politiques d'occupation (1920-1930 et 1940-1944)

Les politiques d'occupation ne s'apparentent ni à la politique extérieure habituelle, ni aux conditions de la politique intérieure, mais se trouvent par définition à l'intersection entre les deux, comme nous l'avons montré pour l'occupation française en Allemagne après 1945. Si l'on considère le seul XX$^{e}$ siècle, la France et l'Allemagne comptent à elles deux trois occupations, entre 1920 et 1930, 1940 et 1944, 1945 et 1955. Les buts et les moyens mis en œuvre ne sont pas identiques à chaque fois, ce qui impose de s'interroger sur les objectifs assignés au volet culturel de ces occupations.

### 1) Sécurité et proximité dans les années vingt

Lors des discussions sur le traité de Versailles, les Français obtiennent des Américains le principe d'une occupation limitée de la rive gauche du Rhin pour une durée de quinze ans. La zone d'occupation française, de loin la plus étendue, s'étire de Bonn jusqu'à la frontière alsacienne, incluant une bande de

la rive droite du Rhin. En liaison avec les impératifs de sécurité, l'occupation française est l'occasion de construire un discours destiné à fonder la proximité de l'Allemagne rhénane avec la France. En réactivant la mémoire de l'occupation napoléonienne et de ses bienfaits ainsi que les éléments d'un passé commun, les Français entendent justifier leur présence en même temps que le soutien qu'ils accordent au séparatisme local.

Le haut-commissaire de la République française dans les pays rhénans et président de la Haute-Commission interalliée, Paul Tirard, décrit *a posteriori* les fondements de l'action qu'il a menée dans la zone occupée où il a mis en place une

> "«politique de rapprochement intellectuel», destinée à faciliter la compréhension entre occupants et occupés (...) œuvre d'autant plus nécessaire que quatre années de guerre avait creusé profondément un fossé intellectuel entre les deux peuples"[120].

L'introduction de son livre, publié en 1931 sur *L'art français en Rhénanie pendant l'occupation, 1918-1930*[121], fournit un bon exemple de l'utilisation rhétorique du passé. Il convoque le souvenir des princes-électeurs, objets de toutes les sollicitudes diplomatiques françaises dans leur conflit avec l'Empereur, en même temps que le souvenir de l'influence artistique de la France du XVIII$^{e}$ siècle en Rhénanie. Mais le coeur de son argumentation se construit autour de l'épisode révolutionnaire et impérial, des arbres de la Liberté, dont le plus fréquemment cité est celui de Mayence, aux bienfaits de l'administration napoléonienne. L'épisode de l'occupation impériale est présenté sous les couleurs d'une occasion unique offerte aux provinces rhénanes d'échapper à la lourdeur et à l'autoritarisme prussiens. Celles-ci auraient fait l'objet de soins jaloux de la part de l'empereur français; et le souvenir laissé dans les populations serait aussi profond que respectueux à en croire la description de l'auteur :

> "Lors de l'entrée de nos troupes en Rhénanie, nos officiers trouvèrent, dans bien des demeures bourgeoises, un salon consacré aux souvenirs et au culte de Napoléon. Les Rhénans, fiers de leurs aïeux qui avaient servi sous ce chef prestigieux, tenaient à

120 P. Tirard, *La France sur le Rhin, douze années d'occupation rhénane*, Paris : Plon, 1930, p. 259.
121 Paris : ministère des Affaires étrangères, 1931.

> l'honneur de tirer de leurs archives familiales le brevet militaire ou le titre de Légion d'honneur de l'ancêtre, officier ou soldat de l'épopée impériale"[122].

Ces mêmes références seront réactivées dans les discours des occupants des lendemains de la Seconde Guerre Mondiale. On y retrouve en particulier le rappel des arbres de la Liberté, symbole de l'engouement profond des Rhénans pour les épisodes révolutionnaires. Celui de Mayence, à nouveau, fait l'objet d'un traitement particulier, ce qui permet de justifier l'importance accordée à cette ville dans les réalisations culturelles, comme nous le verrons par la suite. L'inauguration du lycée français Paul Tirard est l'occasion de réaffirmer le rôle culturel que la France entend jouer dans la province[123].

L'œuvre de P. Tirard s'inscrit dans une dimension qui emprunte largement aux réalisation du futur maréchal Lyautey au Maroc, dont il fut le secrétaire général à partir de 1913[124]. En 1928, une cérémonie en l'honneur du général Lazare Hoche, chef de l'armée de Sambre et Meuse mort en 1797, donne l'occasion au haut-commissaire de dresser le portrait de l'occupant idéal :

> "Sur l'heure, il décide de restaurer les administrations locales, de chasser les éléments troubles, de mettre un terme aux abus. Il fait appel même à la collaboration du clergé local, il rouvre les universités, rétablit l'ordre, la confiance et la prospérité. Görres et ses amis trouvent auprès de lui un appui dans leur désir d'assurer la liberté rhénane"[125].

En faisant l'éloge de cet *"ardent promoteur du respect des élites locales"*, qui s'est battu contre les volontés annexionnistes du Directoire, Tirard rappelle implicitement les principaux fondements de l'œuvre de Lyautey : souci de la culture autochtone, choix de favoriser l'ordre local tout en l'encadrant et le soutenant. La logique de compréhension interne est préférée à celle de l'imposition d'un modèle[126]. Ce modèle dont il est l'ardent défenseur (il est le

122 *Ibid.*, p. 19.
123 *Le Monde*, 30 octobre 1947.
124 R. Cassin, *Notice sur la vie et les travaux de Paul Tirard (1879-1945)*, Paris : Firmin-Didot, 1951.
125 P. Tirard, *Éloge de Hoche, pacificateur du Rhin*, Paris : Impr. Les Presses Modernes, 1928.
126 D. Rivet, *Lyautey et l'institution du Protectorat marocain*, Paris : L'Harmattan, 1988.

président-fondateur de la Fondation Lyautey en 1937[127]) se retrouve dans le dispositif culturel qu'il met en œuvre.

2) Formation des cadres et enseignement de la langue

Dans ses écrits rétrospectifs, Paul Tirard fait la part belle à la culture. Son ouvrage sur *L'Art français en Rhénanie : 1918-1930*[128] décrit longuement les réalisations du haut-commissariat en la matière, organisées autour de trois directions principales :

> "dispenser l'enseignement aux familles françaises et alliées, faciliter la connaissance de l'Allemagne ancienne et moderne, et contribuer à la diffusion de la pensée et de la science française dans une région frontière, où il importait plus qu'ailleurs de montrer le vrai visage de la France"[129],

Deux objectifs principaux se dégagent, au delà des efforts imposés par la présence de nombreux Français sur le territoire allemand : il s'agit à la fois de consolider l'influence de la France dans la région en diffusant la langue et en formant les élites allemandes (en particulier les futures élites administratives) aux formes de la pensée française[130], en même temps que de mettre en place des instruments de compréhension de l'Allemagne à destination des élites françaises.
Pour répondre aux besoins des familles françaises présentes en Rhénanie, le haut-commissariat met en place un système complet d'enseignement, du primaire au supérieur. Ce dernier se concentre à Mayence, avec la mise en place d'une École de droit (pour les officiers français) et du Centre des hautes études germaniques. Le rattachement administratif à l'université de Strasbourg permet d'en utiliser les enseignants et les diplômes. Une école de commerce (pour les militaires, avec quelques auditeurs libres rhénans), une école d'enseignement technique et des écoles d'agriculture complètent le dispositif. Il

127 P. Tirard, G. Hanotaux, Si Kaddour Gabrit, *La Fondation Lyautey*, Paris : Art et document, 1937.
128 *op. cit.*
129 *Ibid.*, p. 25.
130 Cf. P. Jardin, "La politique rhénane de Paul Tirard (1920-1923)", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1989, p. 211.

ne s'agit pas seulement de répondre à la demande d'enseignement des troupes françaises mais aussi d'offrir l'occasion d'acquérir une connaissance profonde, car motivée par la présence sur le terrain, de l'Allemagne. Ainsi dans les lycées, les programmes français s'alourdissent de conférences sur les questions rhénanes. L'ensemble doit permettre de favoriser

> "l'étude historique, littéraire et économique de la civilisation allemande, pour faciliter la connaissance et l'étude du développement intellectuel de l'Allemagne ancienne et moderne, et contribuer réciproquement à la diffusion de la pensée et de la science française"[131].

Le Centre d'études germaniques de Mayence est créé en 1921 comme un instrument de connaissance et d'étude de l'Allemagne. A l'origine, il doit permettre de suivre un cursus universitaire français classique qui aboutisse au certificat d'aptitude secondaire et à l'agrégation d'allemand. Progressivement, sous la direction du germaniste Spenlé, il élargit son propos à l'étude générale de l'Allemagne. Cette institution

> "a servi directement l'œuvre de rapprochement en mettant une élite française à même de comprendre et de suivre impartialement et objectivement le développement intellectuel, moral et social du grand peuple au milieu duquel elle était appelée à vivre"[132].

Après le départ des occupants, il revient dans le giron de l'université de Strasbourg qui en partage la tutelle avec l'Institut germanique de la Sorbonne, dirigé par Lichtenberger. Un ensemble de publications *"destinées à faciliter l'étude des problèmes germaniques et qui pourra servir de base à une sorte de répertoire des questions rhénanes"*[133], comme les *Cahiers rhénans*, complète cette volonté d'information des élites françaises.

Pour élargir les publics concernés, une *Revue rhénane* bilingue est également créée. Tirard la présente ainsi :

131 *Ibid.*, p. 259.
132 P. Tirard, *La France sur le Rhin...*, *op. cit.*, p. 269.
133 *Ibid.*, p. 272.

> "Les sujets les plus divers y furent traités; ils tendaient vers un but commun, qui était de donner aux lecteurs une compréhension aussi précise que possible des rapports entre les civilisations française et germanique, dans le passé et dans le présent, et de faciliter la reprise des relations intellectuelles hors de toute question politique"[134].

Il souligne la participation d'écrivains "de premier plan", dont Barrès. Cette revue tisse des liens avec les auteurs allemands contemporains, les maisons d'édition, fait office de critiques de livres et pièces de théâtre, de catalogues des expositions françaises et de soutien à la traduction de livres allemands en français; et vice-versa. Des tournées théâtrales sont organisées avec les troupes du Vieux-Colombier et de la Comédie française, ainsi que des concerts de musique française contemporaine mais aussi des voyages en France de groupes de bourgmestres, d'ouvriers ou de curés rhénans[135]. Des "salles des dépêches" dans lesquelles on peut consulter la presse française sont créées dans de nombreuses villes. Elles sont le lieu de petites manifestations artistiques. Une politique de prestige est menée avec l'organisation de grandes expositions, comme celle consacrée à l'art français qui se tient à Wiesbaden et que financent intégralement le ministère des Affaires étrangères et celui de l'Instruction publique[136].

L'action culturelle mise en œuvre dans les provinces rhénanes apparaît délibérément tournée en direction des élites locales. L'offre concerne des événements centrés autour des formes de culture traditionnelles (musique classique, peinture) et qui impliquent une connaissance déjà approfondie de la langue française (théâtre, salles de lectures). Son second volet concerne l'amélioration de la connaissance de l'Allemagne dans les milieux qui doivent entretenir des liens avec elle. L'ensemble est construit autour de l'idée d'un rapprochement souhaitable entre les deux parties, qui fut d'ailleurs assez bien accueillie en Allemagne même[137]. Dans ce cadre, la politique de Tirard s'apparente très largement à la politique culturelle extérieure, en y incluant une dimension supplémentaire du fait des moyens importants mis en œuvre et en

---

134 *Ibid.*, p. 273.

135 P. Tirard, *L'art français en Rhénanie ..., op. cit.*, p. 36.

136 G. Brunn, "Französische Kulturpolitik in den Rheinlanden nach 1918 und die Wiesbadener Kunstausstellung des Jahres 1921", in P. Hüttenberger, H. Molitor (dir.), *Franzosen und Deutsche am Rhein 1789-1918-1945*, Essen : Klartext, 1989.

137 Cf. F. Wein, *Deutschlands Strom-Frankreichs Grenze. Geschichte und Propaganda am Rhein 1919-1930*, Essen, 1992.

particulier de la possibilité de créer un ensemble d'institutions plus conséquent que les seuls instituts français. Cependant, l'objectif central reste toujours la diffusion de la langue et de la culture française dans son acception la plus conservatrice et le public concerné limité aux catégories supérieures des populations.

2) L'occupation allemande en France : rapprochement ou brouillage ?

Entre 1940 et 1944, c'est au tour des Français d'être les destinataires d'une politique culturelle allemande, dont l'orientation générale est à destination des élites. Si l'occupant organise des expositions didactiques sur la franc-maçonnerie ou la "France européenne", destinées à un large public, une partie très importante de son action concerne des manifestations socialement plus restreintes, comme les soirées Rilke organisées dans le cadre de l'Institut allemand, les concerts de musique allemande avec des exécutants prestigieux qui font salle comble, mais aussi les cycles de conférences sur la "Nouvelle Allemagne"[138]. La collaboration intellectuelle a fait l'objet de nombreux travaux, mais il suffit de lire les *Journaux parisien*s de Ernst Jünger pour y rencontrer des mentions très nombreuses de dîners littéraires et mondains franco-allemands. Les voyages d'artistes français en Allemagne ou l'exposition du sculpteur allemand Arno Brecker à Paris en 1942 constituent des exemples traditionnellement mis en avant de cette hospitalité française envers la culture allemande.

L'occupation allemande lors de la Seconde Guerre Mondiale comporte deux dimensions qui ne se cumulent pas forcément. Sa logique nationale qui la rapproche de l'occupation française des provinces rhénanes au lendemain de la Première Guerre Mondiale avec une volonté de séduire les élites occupées et d'ancrer dans le long terme un processus de rapprochement; mais aussi son caractère national-socialiste qui introduit un biais particulièrement sensible dans le regard rétrospectif qui découvre en 1945 la réalité du nazisme[139]. Cependant, les quatre années de présence allemande ne peuvent être envisagées seulement sous leur aspect policier, tant il apparaît que la réalité

138 P. Burrin, *La France à l'heure allemande*, Paris : Seuil, 1995, pp. 296 sq.

139 Cf. les sondages publiés dans les premiers numéros de la revue de l'I.N.S.E.E., *Sondages*, fin 1944 et durant l'année 1945.

quotidienne doit être nuancée. Philippe Burrin souligne que toute occupation implique une accommodation minimale, mais aussi une adaptation volontaire qui parfois précède les demandes de l'occupant. Celle-ci a eu *"une bien autre ampleur que le cercle des personnes sanctionnées par l'épuration"*[140]. Une partie importante de la population a entretenu des relations plus ou moins étroites avec l'Allemand occupant, celles-ci s'articulant le plus souvent sur des contacts personnels et individuels. On retrouve dans *Le silence de la mer* de Vercors le récit de cette attirance d'une jeune fille française pour un soldat allemand mélomane et raffiné. D'autre part, le "drame allemand" a contribué à donner aux résistants français le sentiment d'une supériorité morale et donc d'une responsabilité envers le peuple ennemi qui sera largement à l'origine des premiers contacts après la guerre[141]. Jusqu'à preuve du contraire, on peut émettre l'hypothèse que la Seconde Guerre aurait paradoxalement contribué au rapprochement des deux peuples, et pas seulement du fait des collaborationnistes.

Les deux occupations ont des statuts très différents du fait de la situation internationale dans laquelle elles s'inscrivent et qui ne produisent pas les mêmes effets en terme d'administration. Mais elles ont en commun d'avoir permis des années de proximité entre les deux populations, que l'on ne doit pas simplement envisager sur le mode de la résistance et de l'opposition. Parmi les occupants français en Allemagne, nombreux sont ceux qui à l'image du père de François Bourel (membre des services français en 1950) sont revenus d'Allemagne à la fin des années vingt avec l'ardent désir de travailler au rapprochement franco-allemand. Proche de Marc Sangnier, il a participé aux rencontres organisées par le "Sillon" en compagnie de ses enfants[142]. Son fils aîné, François Bourel se rappelle de sa surprise quand, participant aux rencontres de jeunesse organisées dans la zone d'occupation française en 1947, il a retrouvé les mélodies des chants appris dans les grands rassemblements des années trente[143].

---

140 P. Burrin, *La France...*, *op. cit.*, p. 471.

141 Cf. K. F. Bieber, *L'Allemagne vue par les écrivains de la Résistance française*, Genève : Droz / Lille : Giard, 1954.

142 G. Foussier, *Les passe-frontières : itinéraires franco-allemands*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1993.

143 Entretien avec F. Bourel, mars 1996.

*Conclusion*

L'administration culturelle française en zone française d'occupation a été mise en place pour répondre aux objectifs initiaux de démocratisation et de dénazification fixés par les puissances occupantes. Liée à un projet politique plus général, l'action culturelle menée entre 1945 et 1949 a un caractère spécifique qui la distingue *a priori* des réalisations de la politique culturelle menée par la France dans les autres pays étrangers. Structure d'occupation, elle se présente comme une entité sans équivalent, dotée d'importants moyens qui permettent de développer des pratiques (travail dans le domaine de l'éducation populaire) qui à la même époque ne peuvent être réalisées en France. L'action culturelle française s'inscrit bien à l'intersection de deux espaces auxquels elle emprunte largement et sur lesquels elle agit.

Nous allons étudier le processus par lequel l'action menée en Allemagne passe de l'exceptionnalité de la période d'occupation à l'intégration dans le dispositif général de l'action publique dans le domaine de la culture, en termes de structures administratives (chapitre 2) puis de politique mise en œuvre (chapitre 3).

## Chapitre 2 : Les tentations de la puissance

L'occupation française en Allemagne s'étend sur une durée de dix ans, au sein de laquelle s'identifient deux périodes différentes. Entre 1945 et 1949, l'Allemagne est sous la tutelle des gouvernements militaires des quatre alliés, responsable chacun d'une partie de son territoire. La création de la R.F.A., puis de la R.D.A. quelques mois plus tard, entraîne une modification importante du statut d'occupation, et en particulier la disparition des gouvernements militaires responsables des zones d'occupation, remplacés par des Hauts Commissariats compétents pour l'ensemble du territoire ouest-allemand[144]. Au sein des administrations d'occupation, les formes et dénominations des services évoluent de concert avec la réorganisation générale. Les services en charge des questions culturelles au sein de l'administration française passent ainsi d'une Direction de l'éducation publique (D.E.P.) installée à Baden-Baden entre 1945 et 1950, à une Direction générale des affaires culturelles (D.G.A.C.) installée à Mayence de 1950 à 1955. Lorsque la fin du statut d'occupation intervient en 1955, ces administrations laissent la place à une ambassade de France, au sein de laquelle figurent des services culturels. D'abord installés à Mayence, dans le prolongement de la D.G.A.C., ils déménagent auprès de l'ambassade à Bad-Godesberg fin 1957.

La situation d'occupation en temps de paix est une expérience unique et inusitée pour l'administration française. Elle ne relève ni exactement des circonstances exceptionnelles de la guerre, ni des modalités de l'occupation coloniale. L'Allemagne est en 1945 dans une situation tout à fait nouvelle : grande puissance européenne jusqu'au 30 avril 1945, elle n'a plus droit à l'exercice d'aucune souveraineté à partir du mois de mai. Pendant de longs mois, l'avenir même de l'État allemand est improbable, et la perspective de sa

144 Le Haut Commissariat de la République française en Allemagne pour la France (H.C.R.F.A.).

reconstruction n'interviendra que de façon progressive par la suite. De ce fait, les Alliés sont en charge de la totalité des pouvoirs administratifs et politiques sur le territoire allemand, leurs administrations civiles d'occupation se substituant à tous les niveaux aux administrations allemandes interdites. Le caractère inédit de cette situation ne permet pas aux autorités alliées d'anticiper et de préparer avec des objectifs clairs les cadres administratifs appelés à prendre en charge les Allemands. C'est encore plus vrai dans le cas français, alors que la remise en place d'administrations épurées sur le territoire national a représenté une tâche essentielle. La formation de l'administration civile rattachée au Gouvernement militaire français en Allemagne s'effectue dans la précipitation et sa mise en place au jour le jour, durant les mois de mai et juin 1945.

À sa création, l'administration française en charge des questions culturelles est placée sous la tutelle de la Direction générale des relations culturelles (D.G.R.C.) du Quai d'Orsay. Les relations qu'entretiennent les deux services sont d'emblée problématiques et chaque transformation accompagnant les évolutions politiques générales sont autant d'occasion de réactiver le conflit. L'enjeu est moins directement l'élaboration d'une politique culturelle que la définition des responsabilités respectives de Paris et de Baden-Baden / Mayence. La situation initiale de l'occupation a pour effet de conférer aux services en Allemagne un statut et un mode de fonctionnement propres à lui donner le sentiment de son originalité ainsi que celui d'une mission qui ne saurait se limiter aux formes traditionnelles de la diplomatie culturelle. S'y ajoutent des moyens matériels qui permettent de justifier cette prétention à l'autonomie. Cette position de puissance est à son apogée à la fin des années quarante, période pendant laquelle a lieu le premier véritable affrontement entre les deux directions et la première tentative parisienne de mise au pas des services en Allemagne.

Tout au long des années cinquante, la D.G.R.C. impose progressivement aux services français en Allemagne de se soumettre plus étroitement à sa tutelle. Après l'échec des premières tentatives visant à disqualifier l'action culturelle en Allemagne comme politique d'occupation, le Département utilise essentiellement l'argument budgétaire qui lui permet d'opérer des réductions drastiques en personnel et en moyens. Face à cette politique de restriction, Mayence s'engage dans la défense de l'œuvre accomplie, tant sur le plan du

contenu que sur la nécessité de préserver les structures en place. Mais la lutte est inégale et au début des années soixante, l'essentiel de la spécificité des services en Allemagne a disparu. Cependant, de façon concomitante, la modernisation de la D.G.R.C. entraîne la réappropriation par celle-ci d'une partie de l'originalité "allemande".

Nous commencerons par exposer les raisons, la forme et les conséquences de la rivalité qui oppose Paris aux services français en Allemagne avant de nous interroger sur les différences et les convergences entre les deux administrations qui expliquent finalement plus en profondeur les effets du conflit.

## I. Tutelle théorique et autonomie structurelle : le conflit entre Paris et les services culturels en Allemagne

Les conflits opposant les deux administrations dans les années cinquante prennent racine dans la complexité et l'imprécision des structures mises en place au début de l'occupation. Ceci a pour effet de donner aux services français en zone française d'occupation le sentiment d'une très large autonomie vis à vis de Paris, qui devient problématique quand il s'agit de négocier les transformations administratives en 1950. L'existence d'une forme concurrente d'action culturelle avec la Mission culturelle française à Berlin qui fonctionne en lien étroit avec la D.G.R.C. renforce les occasions de discorde.

### 1) Les fondements de l'autonomie :

*Présentation des structures en charge de l'action culturelle française en Allemagne entre 1945 et 1950*

Une situation aussi spécifique que l'occupation française d'une partie de l'Allemagne, le nombre des acteurs pouvant prétendre inspirer cette occupation et les conflits qui les opposent, ne pouvaient manquer d'aboutir à une structure aussi complexe que confuse. Au cours de l'été 1945, un Gouvernement militaire (G.M.) s'installe à Baden-Baden, désignée comme capitale de la zone française. Il se compose d'une double structure, militaire et civile, réunies sous le commandement en chef du général Koenig, secondé par un administrateur civil. À Paris, une Mission militaire allemande est chargée de recruter et de former les membres de l'administration civile (A.M.F.A.), au nombre d'environ vingt mille à la fin de l'année 1945. De son côté, le Quai d'Orsay crée une nouvelle administration appelée tour à tour Secrétariat général (S.G.A.A.A.) et Comité général aux affaires allemandes et autrichiennes (C.G.A.A.A.). Elle est théoriquement en charge de la politique française d'occupation. En fait, l'essentiel de son activité se limite à des opérations de gestion du personnel français en Allemagne[145]. En effet, les décisions politiques sont prises

145 Cf. C. Buffet, *Mourir pour Berlin. La France et l'Allemagne, 1945-1949*, Paris : A. Colin, 1991, pp. 24-25.

directement par la Présidence du conseil et le cabinet du ministère des Affaires étrangères. D'autre part, chaque direction du Quai d'Orsay reçoit la tutelle des services correspondants en Allemagne. Ce qui ne laisse guère de place au C.G.A.A.A. ou au S.G.A.A.A. dans l'élaboration d'une politique. Ainsi les services culturels de Baden-Baden relèvent de la toute nouvelle Direction générale des relations culturelles (D.G.R.C.) du Quai d'Orsay. Par ailleurs, un Service des affaires allemandes et autrichiennes, dirigé par l'inspecteur général César Santelli, est rattaché au cabinet du ministre de l'Éducation nationale[146].

Dans la zone française, l'administration civile du G.M. dirigée par Émile Laffon jusqu'en 1947, regroupe plusieurs directions[147], dont l'une est en charge des affaires d'enseignement et de culture : c'est la Direction de l'éducation publique (D.E.P.) avec à sa tête Raymond Schmittlein. Elle se compose de trois sections : Enseignement, Culture populaire et Jeunesse, Beaux-Arts. Une Direction de l'information (D.I.) dirigée par Jean Arnaud, prend place aux côtés de la D.E.P. avec la responsabilité des opérations de censure et de contrôle de l'édition. L'administration centrale, sise à Baden-Baden, est doublée d'une administration sur le terrain. Trois délégations régionales supérieures sont installées en Rhénanie-Palatinat (Coblence), dans le pays de Bade (Fribourg) et en Wurtemberg (Tübingen), qui reproduisent dans leur organigramme celui de Baden-Baden. Elles constituent le sommet d'une organisation pyramidale dont la socle est formé par les cercles (*Kreis* : circonscription administrative allemande de base), regroupés en districts (*Bezirk*), qui eux-mêmes forment l'unité régionale[148]. À Berlin, c'est au sein du groupe français du Conseil de contrôle interallié que se trouvent des deux divisions de l'Éducation publique (dirigée par l'Inspecteur général Hepp) et de l'Information, formellement rattachées à l'administration installée en zone[149]. À leurs côtés, est créée en 1946, sous la tutelle directe du Quai d'Orsay, une Mission culturelle française dirigée par Félix Lusset.

En théorie les décisions sont prises à Paris, au sein des différentes administrations en charge des questions allemandes. Puis selon la procédure

---

146 Feuille volante retrouvée dans la brochure : *L'œuvre culturelle française en Allemagne*, Baden-Baden : D.E.P., 1947, 52 p. (document en notre possession).

147 Économie et Finances, Justice, Affaires administratives.

148 On trouve un tableau précis de ces différents services in S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission : Frankreichs Bildungspolitik in Deutschland, 1945-1949*, Munich : R. Oldenbourg, 1994, pp. 66 sq. et J. Sekutowicz, "La participation française à l'administration de l'Allemagne occupée, 1945-1949", *Revue administrative*, n° 242, 1988, pp. 109-112.

149 Cf. B. Genton, *Les alliés et la culture. Berlin, 1945-1949*, Paris : P.U.F., 1998, pp. 68-69.

hiérarchique traditionnelle, elles sont transmises au commandant militaire, le général Koenig, qui les répercute sur les différents directeurs avec mission de les faire exécuter par leurs services. Afin d'alléger cette procédure lourde et contraignante, et pour des affaires secondaires, la relation peut s'établir directement entre les services parisiens et ceux de Baden-Baden, sans passer par le commandant en chef. Mais ce schéma reste théorique et la circulation des décisions concernant la politique allemande est loin d'être organisée de façon aussi transparente.

Si l'on considère l'exemple des questions culturelles, la réalité n'a que peu à voir avec cette vision administrative. Au titre de la tutelle, la D.E.P. doit recevoir ses instructions de la D.G.R.C. parisienne, afin de définir les orientations ou réorientations de son activité. S'il y a, dès les premiers mois de l'occupation, un certain nombre de textes fixant les buts de l'action[150] , en particulier à propos de la dénazification, ils restent vagues quant aux moyens et aux formes pratiques. Aucun n'envisage l'action culturelle comme une action d'ensemble, dont il faudrait établir les priorités et indiquer les lignes de forces. Dans les années suivantes, les documents les plus intéressants à cet égard sont les "notes au sujet de l'action culturelle française en Allemagne" qui émanent, selon les circonstances, de la D.E.P., de la D.G.R.C. ou encore de la Mission culturelle française en Allemagne[151] . Mais elles sont plus des instruments de justification ou de dénonciation dans les conflits qui opposent les services entre eux que de véritables programmes d'action. Aucun ensemble d'instructions émanant des services parisiens n'a jamais été reçu comme tel, pour une mise en application scrupuleuse par les services français en Allemagne. Au contraire, la correspondance échangée fait apparaître à maintes reprises l'inutilité des notes mentionnées qui ne seraient jamais utilisées. Il semble que la situation soit suffisamment conflictuelle pour que l'on envisage la création d'un poste de médiateur entre les deux administrations, sous le titre de conseiller technique pour les affaires allemandes et autrichiennes auprès de la D.G.R.C. "chargé

---

150 R. Hudemann a publié deux notes de juillet 1945 émanant du S.G.A.A.A./Présidence du Conseil, in H. Ménudier (dir.), *L'Allemagne occupée 1945-1949*, Asnières : Publications de l'institut d'allemand, 1989, pp. 169-182.

151 Note émanant de la Mission culturelle française en Allemagne, 22 octobre 1948 [AFOAA/Amb. (24-XC1)]. "Note sur l'action culturelle française en Allemagne. Son objet, ses résultats actuels, et ses possibilités de développement", D.G.R.C., 19 juillet 1947 [photocopie prêtée par Jean Moreau]. "Note sur la réorganisation de l'action culturelle française en Allemagne", signée A. François-Poncet, D.G.A.C.-H.C.R.F.A., 27 février 1952 [MAE/ RC/II (21)].

d'une mission de coordination générale"[152]. L'unique trace de son activité est une note de synthèse élaborée en 1947 à la suite d'un voyage à Baden-Baden.

*Les facteurs internes de l'autonomie de la D.E.P.*

Cette tension entre Paris et Baden-Baden est le fruit de dysfonctionnements dans le processus administratif établi formellement, qui permettent aux services culturels de Baden-Baden de prendre une large autonomie. Plusieurs facteurs expliquent cette situation, dont le plus important est certainement l'indépendance dont ils disposent en matière financière. La part des crédits-marks, versés par les Allemands au titre des indemnités d'occupation, affectée aux services culturels de Mayence est bien supérieure aux fonds directement accordés par Paris. De l'utilisation de ces crédits, ils n'ont de compte à rendre qu'au général Koenig qui laisse volontiers à la D.E.P. une très grande latitude d'action[153]. Celle-ci décide de l'utilisation des fonds sans avoir besoin d'autorisation préalable, ni de justification ultérieure. Lorsqu'à l'aube des années cinquante, il devient clair que la manne représentée par les crédits d'occupation va bientôt disparaître, le chef de la D.E.P., Raymond Schmittlein, décide la réalisation accélérée d'un ambitieux programme d'action culturelle à Mayence, qu'il justifie ainsi :

> "L'évolution des rapports avec l'Allemagne permet de croire que cette année sera la dernière où un vaste programme d'expansion culturelle puisse être réalisé sans qu'il soit nécessaire de justifier la provenance des fonds"[154].

Cette liberté d'action, la D.E.P. la doit aussi largement à la personnalité de son directeur, Raymond Schmittlein. Sa légitimité tient à son engagement précoce auprès de la France libre, auquel s'ajoute l'aura d'une vie aventureuse. Agrégé d'allemand, il est en 1939 directeur de l'institut français de Riga depuis

---

152 Cf. la note de la D.G.R.C. du 19 juillet 1947 citée ci-dessus.

153 L'autonomie ne se limite pas au domaine culturel : Rainer Hudemann dit en avoir reçu des témoignages de la part d'administrateurs de la direction des finances de la zone.
Cf. "L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 55, 1997, p. 65.

154 "Programme d'expansion culturelle" [AFOAA / AC (46-1)] cité par C. Defrance, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Strasbourg : Presses universitaires, 1994, p. 235.

plusieurs années quand il subit l'occupation russe, avant de fuir précipitamment après avoir fait sauter un transport de troupes. Il entame alors un périple rocambolesque à travers l'Europe du Nord et la Baltique, avant de parvenir à rallier Londres. Chargé de mission au Kremlin en 1942, il négocie la libération des prisonniers alsaciens enrôlés sous uniforme allemand, ainsi que la reconnaissance officielle des gaullistes. De retour à Alger, il devient membre du cabinet du général de Gaulle, avant de reprendre du service actif durant les campagnes d'Italie et de France. Officier avec le titre de lieutenant-colonel, il dirige la prise de Belfort en 1945. Aucune biographie, ni autobiographie ne retracent ce parcours, hormis une dizaine de lignes dans le *Who's who*, rédigées de sa main. Mais les épisodes mouvementés de son existence sont rapportés par les témoins de l'époque, comme faisant partie de sa légende. Auréolé de son épopée personnelle, assuré de nombreux soutiens parmi les gaullistes, naturellement autoritaire[155], Raymond Schmittlein développe à la tête de la D.E.P. un comportement de seigneur féodal. En témoigne le conflit violent qui l'oppose au gouverneur de la délégation supérieure de la Rhénanie-Palatinat, Hettier de Boislambert, au sujet de la réforme de l'enseignement qu'il veut mettre en place et qui nécessite finalement le recours à un arbitrage extérieur[156].

Enfin, les caractéristiques mêmes des services culturels français en Allemagne leur confèrent un statut particulier. À Baden-Baden, l'administration centrale est pléthorique. Selon une note de Schmittlein de 1949, la D.E.P. comptait pour le cadre temporaire, c'est à dire à l'exclusion des auxiliaires, 301 personnes en 1946 et 170 en 1949[157]. À cet effet de nombre s'ajoute la complexité du rattachement administratif. Une partie des postes dépendent du Quai d'Orsay, quand d'autres sont rattachés au ministère de l'Éducation nationale et consistent en des détachements. Enfin, la Mission militaire pour les Affaires allemandes gère un corps d'assimilés spéciaux pour les territoires occupés, remplacé en 1946 par un cadre temporaire des affaires allemandes et autrichiennes[158]. La confusion est encore aggravée par les caractéristiques mêmes du régime d'occupation. L'administration est dite "civile" mais ses

155 Ce trait de caractère est sensible dans tous les témoignages, qu'ils soient écrits ou oraux.

156 Sur cet épisode, voir C. Baginski, *La politique religieuse de la France en Allemagne occupée, 1945-1949*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 1997; C. Defrance, *La politique culturelle..., op. cit.*; J. Vaillant (dir.), *La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses Universitaires, 1981.

157 "Note pour Monsieur l'ambassadeur de France, Haut-Commissaire de la République en Allemagne", 12 octobre 1949, signée R. Schmittlein. AFOAA/AC (53-1b).

158 J. Sekutowicz, "La participation française...", *art. cit.*

membres portent l'uniforme, ce qui contribue à développer l'idée d'une situation particulière. Renforcée par l'isolement lié aux difficultés de circulation et de communication, cette situation d'exception semble fonder dès l'origine un goût et une pratique de l'autonomie. En témoignent les auto-dénominations plutôt fantaisistes que s'attribuent les titulaires des postes en charge des affaires culturelles. Ainsi Jean Rattaud qui s'occupe des questions d'éducation auprès de Hettier de Boislambert dans la délégation supérieure de Rhénanie-Palatinat, se donne-t-il parfois le titre de conseiller culturel à la grande exaspération de la D.E.P.[159]. De ce fait, l'organigramme complet de la D.E.P. n'est pas simple à établir et l'on se heurte à de fréquents changements de dénomination des postes sans que l'on puisse clairement établir s'il y a eu transformation de la fonction.

L'autonomie financière, la personnalité de Schmittlein et la taille des services concernés ne suffisent cependant pas à expliquer la liberté dont semblent disposer les services culturels de Baden-Baden. En fait, celle-ci n'est pas une donnée initiale acceptée par tous les acteurs mais le résultat d'une lutte permanente avec les services parisiens. L'éloignement, les difficultés de communication protègent dans un premiers temps les Français en Allemagne. Peu à peu, le rappel à l'ordre se fait plus insistant. Mais tant que perdure le couple Schmittlein-crédits d'occupation, l'issue est favorable à ces derniers. Pendant ce temps, des habitudes d'autonomie sont prises. Raymond Schmittlein s'intéresse avant tout aux questions d'enseignement et abandonne volontiers le reste de l'action culturelle à la discrétion des chefs de bureaux dont la liberté d'action est très grande. Ils disposent à l'époque de toutes les facilités de l'occupation militaire : locaux réquisitionnés, laissez-passer, libre utilisation des trains militaires gratuits, mais aussi priorité en termes de matériel et de matières premières (papier...). Cette aisance procurée par les conditions mêmes de l'occupation consolide l'indépendance financière déjà mentionnée. Largement répartie à tous les niveaux de l'occupation, elle renforce le sentiment de liberté individuelle qu'ont les acteurs. Tous les témoignages insistent sur l'extraordinaire latitude d'action des membres des services culturels.

159 Entretien avec Jean Rattaud, 19 novembre 1996.

*La Mission culturelle française en Allemagne, instrument de la D.G.R.C.*

Le Quai d'Orsay prend sa revanche à Berlin. Tout autre est le mode de fonctionnement des services culturels français qui y sont installés. Aux côtés des divisions de l'Éducation et de l'Information rattachées à Baden-Baden est mise en place en 1946 une structure indépendante, la Mission culturelle française en Allemagne (M.C.F.A.). Sa création est directement décidée par Jacques Tarbé de Saint-Hardouin, conseiller politique du Commandement en chef français en Allemagne et par Félix Lusset, directeur adjoint de la D.G.R.C. à Paris. Elle reçoit la compétence pour le secteur français de l'ex-capitale allemande mais aussi pour l'ensemble des zones d'occupation des trois autres alliés. Le parti pris initial est très éloigné de celui qui a présidé à l'installation des services d'occupation, dont la M.C.F.A. entend se distinguer. Elle est conçue dès l'origine comme une émanation directe de la D.G.R.C. dont le lien organique s'incarne par la nomination de Félix Lusset comme directeur. Elle se donne pour but de préparer le retour à des relations culturelles normalisées entre la France et l'Allemagne, en échappant à la tutelle du G.M. afin de se libérer des contraintes de l'occupation[160]. Sa mise en place suppose l'existence d'une vision de la politique allemande de la France différente de celle qui préside à l'occupation et dont le réalisme par rapport à la renaissance d'une Allemagne souveraine rejoindrait les conclusion tirée par Dietmar Hüser sur la "double politique" de la France en Allemagne[161].

La position initiale de Lusset (directeur adjoint de la D.G.R.C.) mais aussi l'organisation de sa fonction le dispose à une forte liaison avec le Quai d'Orsay. En ce sens, il assure plus exactement la continuité avec la politique culturelle étrangère de la France en général que ne le font les services de Mayence. Ses intérêts le portent vers la diffusion d'une culture française contemporaine de bon niveau, pour laquelle il invite des troupes théâtrales de renom, des écrivains (Sartre par exemple en 1948 pour une représentation des *Mouches*[162]) et des cinéastes. La Mission est une structure légère, qui ne comprend que onze personnes, calquée sur le modèle des services culturels des ambassades qui

160 F. Lusset, "Un épisode de l'histoire de la Mission Culturelle Française à Berlin (1946-1948) : Sartre et Simone de Beauvoir à Berlin à l'occasion des représentations des Mouches au théâtre Hebbel (janvier 1948)", in J. Vaillant (dir.), *La dénazification…*, *op. cit.*, p. 91.

161 D. Hüser, *Frankreichs «doppelte Deutschlandpolitik». Dynamik aus der Defensive : Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen innen- und aussenpolitischen Krisenzeitzn 1944-1950*, Berlin : Duncker und Humblot, 1996.

162 F. Lusset, "Un épisode...", *op. cit.*, p. 91.

sont mis en place à la même époque dans d'autres pays par la D.G.R.C. , Le poste occupé par Félix Lusset correspond bien à la définition de conseiller culturel auprès de l'ambassadeur, fonction que remplit Lusset auprès de Tarbé de Saint Hardouin[163].

Avec la M.C.F.A., le Département possède un instrument d'action directe. S'il ne peut ni initier, ni contrôler l'action dans la zone française du fait de la résistance de la D.E.P., toute latitude lui est laissée dans le reste de l'Allemagne. Mais loin d'entériner l'idée d'un partage du territoire entre Baden-Baden (zone française) et Paris / Berlin (le reste de l'Allemagne), la D.G.R.C. utilise au contraire la nécessité d'une action coordonnée pour rappeler sa tutelle aux services de la zone :

> "Ce n'est pas faire tort aux services du commissariat général et du gouvernement militaire de dire qu'ils ont constitué fréquemment un écran entre la direction générale des relations culturelles et l'action menée en zone française, que leurs initiatives ont été souvent ignorées de cette direction générale, que le prolongement de leurs activités en dehors même de la zone d'occupation ont parfois fait obstacle à l'action menée directement par elle (notamment en matière de diffusion du matériel d'information). Il ne s'agit nullement ici d'attaquer un système d'organisation qui fut imposé par les modalités mêmes de l'occupation; mais il faut bien constater que sur le plan de l'action culturelle, une grande confusion en a résulté. Le moment paraît venu de mettre fin à cette confusion en confiant à la direction générale des relations culturelles le soin d'organiser et de mener, dans les trois zones de l'Allemagne occidentale, une action culturelle cohérente"[164].

Les transformations imposées par la fin de l'occupation militaire en 1949 posent la question du devenir des différents services en place. Pour la D.G.R.C., c'est l'occasion de réaffirmer sa compétence exclusive et la réalité de la tutelle qu'elle entend exercer; pour les services de la zone au contraire, il s'agit de lutter pour préserver des formes d'action spécifiques, mais surtout une situation d'autonomie justifiée par l'héritage et par l'importance que l'Allemagne doit occuper dans le dispositif général de l'action culturelle extérieure de la France. Les débats autour des transformations administratives

163 "Note au sujet de l'action culturelle française en Allemagne", M.C.F.A., signée F. Lusset, 22 octobre 1948. AFOAA/Amb. (24-XC1).
164 "Note pour le cabinet du ministre des Affaires étrangères", D.G.R.C., janvier 1949. MAE/RC/II (21).

liées à la disparition du G.M. en 1950 offrent une approche synthétique de ce conflit, car ils sont l'occasion pour chacun des acteurs d'expliciter les formes et les buts alloués à l'action entreprise.

## 2) La résistance : les réformes structurelles de 1949-1950

### *Deux conceptions de l'action culturelle*

Le conflit qui oppose Paris à Baden-Baden, puis à Mayence ne se limite pas à des susceptibilités administratives mais prend racine dans des conceptions divergentes, voire opposées des modalités de l'action culturelle française à l'étranger. Il y a cependant un décalage produit par le fait que Paris énonce un dessein, quand Mayence lui oppose un ensemble de pratiques. Pour le Département, la disparition du G.M. doit avoir pour conséquence immédiate le retour à la normale. La naissance de la R.F.A. permet d'envisager la reprise des formes classiques de la diplomatie, à savoir la présence de fonctionnaires du Quai d'Orsay (ambassadeur, consuls, conseillers...) sur le terrain avec toutes les prérogatives s'attachant à la pratique traditionnelle de leur fonction. Dans le domaine de la culture, la D.G.R.C. estime que la gestion des affaires lui revient désormais complètement, à savoir pour l'ensemble du territoire de l'Allemagne de l'ouest. Auprès du haut-commissaire, un représentant du Département aurait la charge de *"la coordination nécessaire entre notre action culturelle et l'ensemble de la politique française dans les zones occidentales de l'Allemagne"*[165]. Assisté d'un adjoint qui lui serait complémentaire sur le plan des compétences, il serait le chef d'une mission culturelle composée d'un organe de coordination restreint, qui pourrait déléguer ses représentants dans les centres les plus importants auprès des missions consulaires, ainsi qu'auprès des services américains et britanniques et du réseau constitué par les institutions culturelles franco-allemandes, les professeurs de français, les lecteurs français, les bibliothèques françaises, etc. A l'échelon de l'administration centrale, la D.G.R.C. concentrerait toutes les compétences et bénéficierait d'une ligne budgétaire propre aux questions allemandes, alimentée par les *"crédits qui*

[165] Idem.

*figurent actuellement au budget du haut-commissariat au titre de l'action culturelle et de l'action d'information"*[166].

Cette vision normalisatrice va à l'encontre des projets d'une D.E.P. qui entend préserver autant que possible ses réalisations et ses pratiques. Les membres de cette direction estiment depuis un certain temps ne plus travailler à l'occupation mais au rapprochement franco-allemand, opposant la vision négative et punitive de 1945 qui prend racine dans l'obligation de dénazifier à une œuvre constructive qui, avec la volonté de soutenir la démocratisation de l'Allemagne, a très largement ouvert le pays aux contacts extérieurs. Pour cette raison, ils ne partagent ni le jugement de la D.G.R.C. à leur égard, ni ses projets pour leur avenir. Ils refusent d'endosser la culpabilité d'une administration occupante et contestent les arguments utilisés pour justifier la disparition de leurs services. Au contraire, ils veulent préserver l'esprit dans lequel ils ont travaillé depuis plusieurs années, dont il leur apparaît qu'il est totalement étranger aux fonctionnaires du Département. Leur volonté de survivre ensemble aux transformations de 1949 ne s'appuie pas seulement sur les actions réalisées dans la zone, mais se justifie également par les nombreux contacts pris dans la bizone, en particulier en matière de mouvements de jeunesse. Raymond Schmittlein prend sa plume en octobre 1949 pour fournir au tout nouveau haut-commissaire de la République française en Allemagne, André François-Poncet, sa vision de l'avenir de l'action culturelle. Pour lui, l'occupation se caractérisait avant tout par l'existence d'une administration provinciale. L'administration centrale de Mayence, restant seule sur le terrain, est à même d'endosser un nouveau rôle. Pour souligner cette vision centralisatrice, Schmittlein note *"qu'un adjoint culturel à l'observateur français dans chaque Land doit suffire"*[167].

Les transformations qu'impose le nouveau statut d'occupation sont l'occasion, lors de la discussion sur les nouvelles formes administratives, d'un débat de fond qui débute dès 1948 autour de la question du devenir de la Mission culturelle française à Berlin. Les deux administrations françaises en Allemagne (D.E.P. et M.C.F.A.) incarnent en effet des formes très différentes d'action culturelle, dans lesquelles l'implication des services parisiens n'a pas le même sens. Les réalisations berlinoises constituent pour la D.G.R.C. un modèle qu'il est possible d'opposer aux prétentions des Français de la zone. Si la D.E.P.

166 Idem.

167 "Note pour M. l'ambassadeur de France, Haut Commissaire de la République française en Allemagne", 12 octobre 1949, signée R. Schmittlein. AFOAA/AC (53-1b).

défend le bilan de trois années d'activité d'une politique culturelle spécifique déterminée par les conditions particulières de l'occupation, de son côté la M.C.F.A. se fait le porte-parole de la vision normalisatrice du Quai d'Orsay qui souhaite le retour à des relations culturelles bilatérales. Des tensions existaient déjà entre les deux services, Félix Lusset se plaignant en particulier du déséquilibre budgétaire[168], mais c'est une véritable situation de concurrence qui commence dès lors qu'il s'agit de redéfinir les formes administratives, donc la pérennité d'un modèle d'action sur l'autre.

La logique qui préside à la disparition du gouvernement militaire voudrait que l'administration qui a porté les couleurs de l'occupation fasse de même. Ainsi serait marqué de façon éclatante le changement d'état d'esprit censé accompagner la renaissance d'un État allemand. Cet argument est bien sûr largement développé par les défenseurs de la M.C.F.A. Il est central dans leur travail de dénonciation des erreurs de la D.E.P., condamnant l'existence même d'une action culturelle d'occupation qui prétendrait être autre chose que de la propagande :

> "Une entreprise d'action culturelle est d'ordre essentiellement désintéressée et de n'aurait s'imposer du dehors. (...) Il y a une antinomie irréductible entre action culturelle et occupation"[169].

Félix Lusset n'hésite pas à parler d'échec total de la politique de rééducation. Pour étayer sa démonstration et renforcer sa qualité d'observateur extérieur impartial, il utilise des citations empruntés à des observateurs anglais et américains et au livre d'un journaliste suisse, Hans Zbinden, *L'avenir de l'Allemagne*. L'essentiel de sa critique vise à déconsidérer l'administration en charge des affaires culturelles dans la zone. Pléthorique, médiocre aux niveaux inférieurs, peuplée d'universitaires transformés en généraux ou en colonels, elle souffre de graves dysfonctionnements et l'éparpillement des compétences est la cause d'une grande anarchie. Les procédures d'autorisation sont lourdes, complexes et peu claires. Ce manque d'efficacité se traduit par le primat de la quantité sur la qualité sans réflexions préalables. Les services utilisent les artistes présents dans la Z.F.O. pour les produire un peu partout et un peu

168 "Note au sujet de l'action culturelle française en Allemagne, Mission culturelle française en Allemagne", 22 octobre 1948, signée F. Lusset. AFOAA / Amb. (24-XC1).
169 Idem.

n'importe quand, à la grande exaspération des consuls. Après une telle énumération, le contre-exemple est facile à valoriser :

> "Le but de la mission culturelle et universitaire a été au contraire de créer dans toute l'Allemagne des îlots d'action culturelle dans la tradition et dans l'esprit du Département".

Suit la liste des réalisations positives de la M.C.F.A. : lecteurs et professeurs français dans les universités, échanges de publications scientifiques sous couvert d'une reprise des relations entre la Bibliothèque Nationale et la Bibliothèque de Berlin, reprise des contacts entre éditeurs français et allemands; le tout dans une absence totale de dirigisme, Félix Lusset se limitant au rôle d'intermédiaire et veillant à ce que chaque manifestation culturelle soit initiée par une instance allemande. Pour échapper à toute accusation de collusion avec l'autorité occupante, il recommande que les services culturels soient clairement rattachés à la D.G.R.C., identifiée par les Allemands comme l'équivalent de la *Kulturelle Abteilung des Auswärtigen Amtes* (division culturelle du ministère des Affaires étrangères). Sa rhétorique est simple qui consiste à légitimer la conservation d'une structure existante conforme à ce projet : *"Actuellement, seule la mission culturelle et universitaire répond à cette condition"*. Il propose de faire éclater les services culturels de l'occupation pour les réorganiser dans deux directions indépendantes. Tout ce qui ressort du contrôle resterait dans le giron de l'occupation, tandis que les domaines touchant à l'action culturelle (expositions, théâtre, conférences, échanges de livres...) devraient être placés sous la tutelle directe de la D.G.R.C. Enfin, il s'agit de soutenir les initiatives allemandes et non pas d'imposer *"notre culture comme un article d'importation"*. L'ensemble permettrait de réduire les frais mais aussi le personnel, dont le caractère pléthorique *"caractérise nos services d'occupation"*.

Une note de l'année suivante, à une époque où Lusset voit son poste menacé de disparition, reprend une rhétorique identique à propos de l'alternative entre la politique d'occupation caractérisée par son dirigisme et son inflation, et une politique qui s'appuie sur les Allemands "de bonne volonté", "la mission culturelle servant simplement d'intermédiaire" avec la demande locale. Pour l'avenir, il faut se demander s'il s'agira d'étendre à l'ensemble de l'Allemagne

> "la politique de tutelle et de sujétion jusqu'ici en usage dans notre zone, ou si au contraire les Affaires étrangères profiteront du remaniement projeté pour reprendre en main notre action culturelle, sans qu'il soit besoin pour cela d'un personnel nombreux, ni d'un lourd appareil bureaucratique, ni même de crédits considérables, mais en s'appliquant à soutenir de plus en plus les initiatives allemandes, en s'appuyant de plus en plus sur les organismes allemands déjà existants"[170].

Du fait du blocus de Berlin, la M.C.F.A. est contrainte de s'installer en juillet 1948 à Mayence, ce qui aggrave sa rivalité avec la D.E.P. Au printemps 1949, Félix Lusset est écarté des affaires allemandes avec la disparition de son poste. La décision est prise à Paris et il semble difficile d'en comprendre les raisons profondes. Elles tiennent sans doute pour beaucoup à la personnalité de l'individu et aux relations conflictuelles qu'il entretient avec les diplomates français[171]. Le conseiller politique Tarbé de Saint Hardouin, qui est avec Lusset à l'origine de la création de la M.C.F.A., dénonce ce qu'il estime être une sanction personnelle dont l'origine proviendrait des tensions entre Lusset et l'administration consulaire française à Hambourg[172]. En fait, Lusset est accusé d'avoir conservé une somme de 70 000 DM destinée à Mme Giraudoux. S'il se défend de l'accusation, il insiste surtout sur le fait que son exclusion sert les intérêts des services de la zone française en faisant triompher leur conception en matière d'action culturelle :

> "Là j'aurais évidemment contre moi à la fois les services de la zone et ceux du commissariat, mais je suis bien décidé à défendre jusqu'au bout mon point de vue, que notre action culturelle doit être dégagée de l'occupation et prise en main par le Département"[173].

En remplacement de Lusset, et dans l'attente d'une décision définitive concernant la M.C.F.A., l'inspecteur général Santelli est chargé à titre provisoire de la fonction de conseiller culturel. À son tour, il milite en faveur du maintien

---

170 Note concernant la suppression du poste de l'attaché culturel français en Allemagne", 14 mars 1949, signée F. Lusset. AFOAA/Amb. (24-XC1).

171 Cf. S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission...*, *op. cit.*, pp. 304 sq.; et B. Genton, *Les alliés et la culture...*, *op. cit.*, pp. 78-79.

172 Lettre de J. Tarbé de Saint Hardouin à J. Laloy, M.A.E., 26 mars 1949. AFOAA/Amb. (24-XC1).

173 Lettre de F. Lusset à A. François-Poncet, H.C.R.F.A., 16 mars 1949. AFOAA/Amb. (24-XC1).

du service dont il reconnaît la concurrence avec la D.G.A.C. Il reprend les arguments déjà largement utilisés par Lusset, rappelant l'œuvre de la Mission et surtout son caractère général, opposé aux limites géographiques des services de Baden-Baden[174]. Tarbé de Saint Hardouin s'implique à son tour dans la défense de la politique prônée par la M.C.F.A. Selon lui, la transformation du statut d'occupation passe par une normalisation qui implique la signature d'accords bilatéraux avec les *Länder*. Le poste d'attaché culturel doit être rattaché au plus haut grade du département en Allemagne (haut-commissaire, ambassadeur...) en tant que représentant direct du Quai d'Orsay. Dans chaque *Land*, un "temple de la culture française", type maison de France doit proposer les activités classiques : conférences, édition, spectacles, prêt de livres... et rendre sa place à la langue française, soutenir les traductions en allemand, encourager les rencontres par milieux (médecins, universitaires...), et soutenir discrètement les *Deutsch-Französische Gesellschaften* (associations franco-allemandes)[175]. Finalement, le Quai d'Orsay prend lui-même la peine de rappeler à l'attention du haut-commissaire la nécessité d'autonomiser la culture de la politique :

> "Il y a lieu également de distinguer entre le contrôle et l'action culturelle, celle-ci devant apparaître aux yeux des Allemands, si nous voulons qu'elle soit durable et pleinement efficace, comme entièrement indépendante des autorités occupantes"[176]

Dans un second temps, une fois la D.G.A.C. installée, le Département défend la prétention des consuls à assumer des responsabilités culturelles au plan local, les Allemands préférant les avoir comme interlocuteurs car ils ne sont pas des fonctionnaires d'occupation. De plus, à la différence des observateurs, ils constituent une présence permanente et sont déjà bien impliqués dans les relations culturelles, représentant la France et non les alliés[177]. Les critiques portent aussi sur les réalisations et les services français sont accusés de dilapider leurs fonds pour des revues extérieures à l'administration française comme *Aussprache*, *Das Goldene Tor*, *Schola* quand les publications internes restent trop restreintes (*La classe de Français*, *Réalités*

174 Lettre de C. Santelli à D.G.R.C., 9 janvier 1950. MAE/RC/III (34).
175 Lettre de J. Tarbé de Saint-Hardouin à D.G.R.C., 5 mai 1949. MAE/Amb. (24-XC1).
176 Cabinet, M.A.E. à H.C.R.F.A., 12 janvier 1950. MAE/Z/All. 49-55 (130).
177 "Note à l'attention de L. Joxe", D.G.R.C., février 1950. MAE/RC/III (34).

*allemandes*). La situation d'anomie se constate également en ce qui concerne les spectacles français en Allemagne : *"il est anormal, plus généralement, qu'une administration s'occupe directement d'organiser des tournées de spectacles"*. Il faut désormais travailler sur une base commerciale, prendre des risques et cesser de "submerger les théâtres allemands de pièces françaises"[178]. C'est le statut même d'une administration d'occupation et ses mauvaises habitudes qui est mis en cause. Devant cette unanimité critique, les services de la zone se doivent de riposter. Au coeur de leur argumentation, ils placent l'important dispositif mis en œuvre et qu'il faut préserver par delà les transformations administratives. Mais surtout, ils insistent sur le fait qu'il est nécessaire de ne pas rompre trop brutalement avec les pratiques antérieures sans courir le risque de disqualifier tout ce qui a été réalisé auparavant. Comme le souligne André François-Poncet,

> "il ne faut pas, en particulier, que l'on puisse établir dans ce pays un rapport de cause à effet entre le changement de régime, et l'affaiblissement de nos moyen d'action culturelle : il importe donc de conserver à notre activité une intensité comparable à celle des années précédentes, ou, dans le cas où cela se révélera absolument impossible d'en masquer tout au moins les fléchissements"[179].

On se trouve face à une situation paradoxale dans laquelle les arguments parisiens en faveur de la normalisation sont réinvestis par ses adversaires. La D.G.R.C. impose aux services de la zone de s'inscrire dans le discours général de rapprochement culturel qui était celui de la M.C.F.A. s'ils veulent justifier de leur pérennité. En renversant la démonstration faite par Lusset, la D.E.P. accroît l'efficacité de ses prétentions puisqu'elle met sa puissance au service de la juste cause. Celui-ci n'avait par ailleurs que peu de chance d'imposer son point de vue, même soutenu par la D.G.R.C., car il limitait son argumentation à la seule normalisation, sans tenir compte de la réalité concrète de la présence française en Allemagne et de la logique de la continuité.

---

178 Idem.

179 Note sur la réorganisation de l'action culturelle française en Allemagne", 27 février 1952, signée A. François-Poncet, p. 1. MAE/RC/III (41).

*Un dualisme jamais résolu : Mayence entre Paris et Bad-Godesberg*

Si formellement les services de la zone française paraissent remporter la victoire en 1950 avec la conservation de l'administration en place, c'est au prix d'une négociation permanente avec l'autorité de tutelle. Le différent est d'abord tranché au profit des services de Baden et le 31 mai 1950, les services culturels de la zone française, désormais désignés sous le nom de Direction générale des affaires culturelles (D.G.A.C.), héritent des compétences territoriales de la M.C.F.A. Leur champ d'action s'étend désormais à la totalité du territoire de la République fédérale d'Allemagne nouvellement fondée. Comme l'ensemble des nouveaux services, la D.G.A.C. abandonne Baden-Baden en novembre 1949 pour s'installer dans une partie plus centrale de l'Allemagne de l'ouest. Le choix se porte sur Mayence, où la direction transite pendant quelques mois dans des locaux de fortune avant de prendre possession, en mars 1950, de la Citadelle de la ville[180] que R. Schmittlein a fait restaurer. Le décret fixant les nouveaux cadres administratifs réaffirme la tutelle exercée par la D.G.R.C. sur ces services[181]. Cependant, cette tutelle reste partagée puisque le H.C.R.F.A. conserve la responsabilité des services en Allemagne, comme au temps du G.M. Établir un organigramme comme l'a fait Richard Gilmore[182] ne permet pas de rendre compte de la réalité des faisceaux de relations, ni de leur complexité.

Une structure duale se retrouve à tous les niveaux, ce qui ne contribue pas à l'éclaircissement des pouvoirs respectifs des différents acteurs. La structure zonale a disparu, entraînant avec elle les administrations locales qui lui servaient d'armature. Il n'y a plus de représentants français au niveau des cercles, districts et régions, même si les délégations supérieures subsistent administrativement jusqu'en 1952. La compétence des hauts-commissaires alliés s'étend désormais à l'ensemble du territoire ouest-allemand mais la marque du partage initiale reste lisible dans les nouvelles structures. Les hauts-commissaires se trouvent à la tête d'une double hiérarchie : comme représentants des ministères des Affaires étrangères, ils sont responsables des consuls en poste en Allemagne; en tant que chefs des hauts-commissariats, ils

180 AFOAA/AC (53).

181 Décret n° 50-533 du 10 mai 1950 portant réalisation d'économies au Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes et transférant au ministère des Affaires étrangères les attributions fixées par le décret n° 45-0141 du 26 décembre 1945. *Journal officiel de la République française*, 14 mai 1950, p. 5275.

182 R. Gilmore, *France's Postwar Cultural Policies and Activities in Germany : 1945-1956*, Washington D.C. : Balmar Reprographics Inc., 1973, p. 303.

encadrent les observateurs (huit pour la France[183]) en poste dans les grandes villes des zones des autres alliés et les commissaires (trois pour la France) qui ont succédé aux gouverneurs régionaux de leur zone (Rhénanie-Palatinat, Bade, Wurtemberg-Hohenzollern). Entre consuls et observateurs, la tension inhérente à cette situation apparaît très rapidement. La définition de leurs fonctions respectives est au cœur d'une des premières discussions entre le ministère des Affaires étrangères et le tout nouveau haut-commissaire : ce dernier défend l'idée que les observateurs, dont il est le premier responsable ont le pas sur les autres Français[184]; alors que le Quai d'Orsay réaffirme la suprématie de ses propres agents, les consuls[185]. La critique implicite du statut des observateurs réside dans leur rôle de "représentants de la puissance occupante", à une période où la nouvelle situation juridique de l'Allemagne rend aux consuls un champs d'action plus large.

Pour les affaires culturelles, cette division a des répercussions immédiates. Les observateurs ont souvent à leur côté un universitaire français chargé des relations culturelles qui, du fait de ce rattachement, dépend du haut-commissariat plus que de Paris. Les consuls, qui eux-mêmes interviennent dans le domaine de la culture, entrent en conflit de prérogatives avec les précédents en entretenant des relations directes avec la D.G.R.C. Pierre d'Huart, consul de France à Stuttgart, dénonce les agissements de certains fonctionnaires français d'occupation

> "qui se sont donnés pour tache de déborder en zone américaine en menant pour leur compte une action culturelle qui justifierait plus tard le maintien de certains services au moment de la réorganisation de l'occupation tripartite en Allemagne"[186]

Comme le note, en 1950, Alain Peyreffite, alors conseiller d'André François-Poncet, *"deux politiques culturelles menacent ainsi de se faire concurrence dans la bizone"*[187]. Le Quai d'Orsay tente de réaffirmer la relation pyramidale qui doit présider au fonctionnement de l'action culturelle. Si les observateurs sont bien rattachés au haut-commissariat, et en tant que tels coordonnés et guidés

183 Düsseldorf, Munich, Wiesbaden, Stuttgart, Brême, Kiel, Hambourg, Hanovre.
184 Lettre du H.C.R.F.A. au M.A.E., 22 décembre 1949. MAE/Z/All. 49-55 (130).
185 Lettre du M.A.E. au H.C.R.F.A., 12 janvier 1950. MAE/Z/All. 49-55 (130).
186 Lettre de P. d'Huart à J. Tarbé de Saint-Hardouin, conseiller politique à Berlin, 22 avril 1949. AFOAA/Amb. (24-XC1).
187 Lettre d'A. Peyrefitte à J. Baillou, D.G.R.C., 27 avril 1950. MAE/RC/III (34).

par la D.G.A.C. pour les questions culturelles, c'est dans le cadre de la relation de tutelle qui unit celle-ci à la D.G.R.C.

> "Or M. Schmittlein s'est contenté, depuis la mise en place du nouveau dispositif, de faire parvenir à la D.G.R.C. quelques doubles "pour information" de rapports adressés à l'ambassadeur haut-commissaire. Le Département ne possède aucun renseignement direct sur l'éventuelle création à Cologne d'un centre culturel, sur le resserrement des liens entre le centre de Tübingen et celui de Stuttgart; il n'a appris l'installation de M. Deshusses à Munich que grâce à une visite de M. Keller"[188].

La pratique de l'autonomie se poursuit donc sans obstacle, alors même que les structures ont formellement changé. Rappeler que les rapports doivent lui être envoyés pour attribution et non pour information reste le seul moyen à la disposition du Département pour revendiquer sa position. De leur côté, les services de Mayence veulent ignorer l'existence d'une administration culturelle parallèle qui se trouverait aux mains des consuls. La concurrence très vive entre les services permet que s'installe durablement la pratique des autodénominations sauvages. Les universitaires en poste auprès des consuls se qualifient volontiers de "conseiller culturel" ou de "représentant culturel", sans que cette fonction ne leur ait jamais été attribuée en tant que telle. Ce qui provoque des commentaires railleurs ou ironiques que l'on peut constater quand ces termes, dans les correspondances, sont soulignés avec des points d'exclamation par les membres de la D.G.A.C.[189].

Pour le Département, la solution ultime serait d'avoir un agent dans la place. À défaut dans un premier temps de pouvoir remplacer Raymond Schmittlein, le renouvellement partiel de l'équipe des services culturelles parait faire l'affaire. En fait, celui-ci reste très superficiel; rares sont ceux qui arrivent de France et qui n'ont jamais participé à l'occupation. La plupart des départs permettent à ceux qui jusque là se trouvaient au niveau local d'accéder à des postes dans l'administration centrale[190]. Cette pérennité renforce le sentiment d'une structure totalement héritière des pratiques de celle qui la précédait. Quant aux rares individus qui quittent la D.G.A.C. pour prendre un poste à la

188 "Note à l'attention de L. Joxe", D.G.R.C., février 1950. MAE/RC/III (34).

189 Lettre de l'observateur français à Brême, Alphand à la Direction générale des affaires politiques, H.C.R.F.A., 13 février 1950. MAE/RC/III (44).

190 La composition des services culturels français en Allemagne et les carrières de ses membres seront étudiées dans les chapitre 4 et 5.

D.G.R.C., ils agissent plutôt comme des sous-marins des services de Mayence, en ce sens qu'ils ne font rien pour tenter d'en limiter l'autonomie et qu'ils ont plutôt tendance à introduire dans les services parisiens des habitudes "allemandes"[191].

Le nœud gordien de cette affaire se trouve dans les attributions du haut-commissariat et sa double hiérarchie. Il est naturellement le lieu des conflits comme celui des accommodements. Sa position centrale, en même temps que son rattachement au Quai d'Orsay, le désignent pour jouer un rôle d'arbitrage. C'est celui que tente d'endosser Alain Peyrefitte, dont le premier poste au sortir de l'E.N.A. en 1950 est celui de conseiller d'André François-Poncet, plus particulièrement chargé de la culture. Observateur extérieur à l'occupation précédente, ses liens réguliers avec le Quai d'Orsay se manifestent par les fréquents courriers échangés avec la D.G.R.C. Il propose une solution par le biais d'un agent du Quai délégué auprès du haut-commissariat et chargé de "la liaison culturelle". Il ne s'agit cependant que d'un voeux pieux, qu'il déconsidère immédiatement en expliquant que la D.G.A.C. n'acceptera jamais l'intervention d'une personnalité extérieure, dont l'existence même soulèverait un conflit de prérogatives avec le directeur des Affaires culturelles. Il ne reste alors que la solution d'envoyer un agent du Quai comme subordonné direct de Raymond Schmittlein[192]. La Citadelle semble bien imprenable, d'autant plus que les transformations de 1950 ont contribué à donner à la nouvelle administration un sentiment de supériorité. La D.E.P n'était qu'une sous-direction du Gouvernement militaire; la D.G.A.C est une direction à part entière du haut-commissariat, dont l'intitulé semble en faire l'égale de la D.G.R.C. Elle peut se réclamer d'une évolution comparable à celle qui conduisit l'ancien Service des œuvres du Quai au rang de direction. Et en effet, aucune médiation ne semble possible. Alain Peyrefitte constate en mars 1951 que les services de Mayence

> "loin de s'être mis au pas de la réalité. (...) se prennent encore pour les directions d'un véritable ministère de l'Éducation nationale qui aurait été providentiellement confié à des Français"[193].

---

191 C'est le cas de Jean Moreau et de Michel Dupouey.

192 Lettre d'A. Peyrefitte à J. Baillou, D.G.R.C., 27 avril 1950. MAE/RC/III (34).

193 "Note du cabinet", H.C.R.F.A., 13 mars 1951. Il semble que ces notes du cabinet du haut-commissaire émanent toutes d'A. Peyrefitte.

Une dernière tentative de liaison est tentée en 1953 par le directeur de la D.G.R.C., Jacques de Bourbon-Busset qui demande à la D.G.A.C. de déléguer un de ses agents à Paris dans le but "d'une amélioration des possibilités françaises dans ce domaine"[194]. Mais aucune suite n'est donnée à cette proposition et chacune des deux directions reste sur ses positions. Cet échec de la reprise en main par les services parisiens s'explique par différents facteurs. Face à la relative fragilité de la jeune structure qu'est la D.G.R.C., la force de la continuité impose le primat des structure en place sur la hiérarchie administrative théorique. De plus, la D.E.P. constitue bien plus qu'un simple service culturel, ayant endossé durant les deux premières années de l'occupation le rôle de petit ministère de l'Éducation nationale et de la Culture pour la zone française. La rentrée dans le rang des services de Mayence va prendre plusieurs années.

194 Lettre de J. de Bourbon-Busset à la D.G.A.C., 24 juin 1953. MAE/RC/III (42).

*De Raymond Schmittlein à Henri Spitzmuller : les tentations de la fonction ou la préservation de l'autonomie*

Le changement de directeur qui a lieu au début des années cinquante, faisant succéder Henri Spitzmuller à Raymond Schmittlein, ne produit pas les effets attendus par la D.G.R.C. En fait, le nouveau responsable de l'action culturelle en Allemagne endosse les habits abandonnés par son prédécesseur, reprenant à son compte ses pratiques d'autonomie. Cela lui impose d'entrer en conflit permanent avec Paris pour la préservation de ses moyens.

À observer les archives de la D.G.A.C, on a le sentiment d'un renforcement de l'autonomie de Mayence vis à vis de Paris dans les premières années qui suivent sa création. La transformation formelle qui découle de celle du statut d'occupation aurait pu sensiblement modifier la nature du conflit entre Baden-Baden et Paris dès lors qu'il devenait possible d'obtenir le départ de Raymond Schmittlein[195]. En 1951, Paris lui substitue un homme dont la qualité première est sans doute qu'il n'a pas l'aura héroïque de son prédécesseur. Henri Spitzmuller est un diplomate de carrière entré au Quai d'Orsay par la voie du Grand Concours en 1926. En 1945, il est nommé inspecteur général des œuvres françaises à l'étranger, puis en 1946 président de l'agence interalliée des réparations. À son arrivée en Allemagne, il est ministre plénipotentiaire depuis près de cinq ans. Le Département a choisi un homme de la maison dont plusieurs témoins disent qu'il fut désigné pour être le liquidateur des œuvres de Schmittlein et l'artisan d'une remise en ordre des procédures hiérarchiques. Il répond aux critères posés au préalable par le Quai : un haut fonctionnaire combinant l'expérience administrative, diplomatique et juridique, nommé pour un an afin d'assurer la transition avec le futur conseiller culturel. Sa mission pour les mois à venir est ainsi définie :

> "Inspecter l'ensemble de nos établissements culturels en Allemagne, (...) traiter certaines questions particulièrement délicates et importantes : budget de la D.G.A.C., statut juridique de nos instituts, adaptation de l'action culturelle française au nouveau régime politique, négociation d'un ou de plusieurs accords franco-allemands"[196].

---

195 Il semble qu'il soit parti parce qu'il avait le sentiment qu'il n'y avait plus rien à faire en Allemagne, dans le sens de son action précédente. Par ailleurs, il commence à cette époque une carrière politique en se faisant élire député R.P.F. de Belfort aux Législatives de 1951.

196 Note du cabinet, H.C.R.F.A., 29 septembre 1951. AFOAA/AC (53).

Les lettres qui suivent son arrivée à Mayence font apparaître cette volonté de remise en ordre et une critique des pratiques observées sur le terrain. Il dénonce les

> "chefs de service complètement livrés à eux mêmes [qui] suivaient les errements en honneur dans notre administration en Allemagne et agissaient avec un maximum d'autonomie"[197].

Cependant, le ton évolue notablement dans les mois suivants et, dès 1952, il se fait l'ardent défenseur des réalisations de ses services. S'il n'a pas l'autorité personnelle de Schmittlein, il bénéficie pour sa part d'une légitimité diplomatique qui impose aux tensions entre Mayence et la D.G.R.C. un ton différent. Il peut ainsi s'investir personnellement dans la lutte visant à conserver aux services de Mayence leur liberté d'action et, ce faisant, endosser le rôle de grand ordonnateur de l'action culturelle française en Allemagne. Ce transfert entre les deux hommes d'une pratique identique de l'autonomie tend à souligner que celle-ci n'est pas le seul fait de la personnalité du premier directeur; mais une caractéristique propre de l'action culturelle française en Allemagne après la Seconde Guerre Mondiale.

Dans cette fonction symbolique, Spitzmuller est à la fois soutenu et concurrencé par une autre forte personnalité, le haut-commissaire, André François-Poncet. Normalien, agrégé d'allemand, ce dernier a occupé le poste d'ambassadeur à Berlin de 1931 à 1938, puis à Rome jusqu'en 1940. Déporté en 1943-1945, conseiller diplomatique du gouvernement pour les affaires allemandes et chargé de mission auprès du Commandant en chef en Allemagne en 1948, c'est un homme ayant une carrière bien remplie derrière lui et qui dispose d'une forte légitimité politique et intellectuelle. En tant que haut-commissaire, il dispose librement de fonds secrets qu'il utilise largement pour le soutien de l'action culturelle. Ses interventions directes en sa faveur, sous forme de courrier ou de notes, ne sont pas fréquentes, mais un ensemble d'indices fait supposer qu'il attachait une importance très grande au soutien de la présence culturelle française en Allemagne. Tous les témoins confirment la libéralité financière dont il a fait preuve à leur égard, qu'ils appartiennent aux services culturels ou qu'ils soient initiateurs de réalisations privées. Conserver

[197] Lettre de H. Spitzmuller à A. Peyrefitte, 23 février 1952. AFOAA / AC (53).

la structure héritée de l'occupation, avec à sa tête une personnalité moins dérangeante que celle de Raymond Schmittlein, lui offre la possibilité de goûter à son tour aux charmes du messianisme culturel, dont on ne peut que croire qu'il est profondément convaincu[198]. Il peut ainsi se permettre de jouer un rôle d'inspirateur et de mécène que la tutelle stricte du Quai d'Orsay limiterait. À ce titre, il n'intervient jamais vraiment pour régler les tensions qui opposent le département et les services de Mayence.

Il ne reste donc à Paris que l'arme de la patience et celle des moyens pour venir à bout de la résistance de Mayence. Le financement par le biais des crédits-marks subsiste jusqu'en 1953[199] ainsi que l'accès généreux aux fonds secrets du haut-commissaire. Ceux-ci permettent la réalisation d'opérations d'importance, dont un exemple peut être fourni par la rencontre de la Lorelei qui rassemble durant l'été 1951 trente mille jeunes Européens dans un gigantesque camp de toile sur le célèbre rocher de la vallée du Rhin. Comme le raconte un des témoins[200], il suffisait de faire savoir par téléphone aux services du haut-commissaire la somme nécessaire au financement de la semaine, pour que le lendemain un émissaire vienne remettre discrètement aux organisateurs une enveloppe remplie de billets.

Mais les fonds secrets, aussi insondables soient-ils, ne peuvent prétendre se substituer totalement aux réductions progressives de la manne des crédits d'occupation. Dès 1950, pour tenter d'assurer de façon plus systématique la pérennité de son action, Raymond Schmittlein a mis en œuvre un montage financier permettant la création d'une association paravent. Sous la dénomination de l'Association pour le développement des relations culturelles franco-allemandes, se trouve en réalité une caisse alimentée par le remboursement d'un emprunt concédé à la radio allemande *Südwestfunk* sur les fonds secrets du haut-commissariat. Les sommes correspondants à son remboursement ont représenté jusqu'à 21 % du budget de la D.G.A.C. en 1954-1955 (vingt-et-un millions de francs)[201]. Malgré la durée initiale du prêt qui semblait assurer la possibilité d'un financement autonome de l'action culturelle à long terme, la situation se dégrade dès 1955. D'une part, l'existence de

198 Cf. H.M. Bock, "Introduction", in *Les Rapports mensuels d'André François-Poncet, haut-commissaire en Allemagne 1949-1955*, Paris : Imprimerie nationale, 1997.

199 C. Defrance, "Éléments d'une analyse de la politique culturelle en Allemagne à travers son financement, 1945-1955", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1991, pp. 499-518

200 Qui souhaite rester anonyme.

201 Cf. C. Defrance, *La politique culturelle..., op. cit.*, pp. 241-243.

l'association incite les services parisiens à justifier la diminution des fonds publics consacrés à l'action culturelle en Allemagne. D'autre part, les autorités allemandes demandent la transformation du prêt initial en don, ce qui aurait pour effet immédiat d'interrompre la source de financement continue. Ils revendiquent également de participer au bureau, arguant du fait que les statuts spécifient qu'il s'agit d'une association franco-allemande, ce qui signifierait aussi l'obligation de partager l'argent en faveur de l'action culturelle allemande[202].

L'arme financière directe n'est pas la seule sur laquelle peut jouer le Quai d'Orsay. Nous avons vu que les services de Mayence se caractérisaient par un personnel nombreux. Des réductions notables sont déjà intervenues depuis 1946, date à laquelle le personnel est sans doute à son maximum, soit 301 cadres; en 1947, on compte 275 cadres et en 1948, 170[203]. C'est surtout à partir de 1950 que ce thème devient un nouveau cheval de bataille pour le Département. Paris demande régulièrement que des coupes claires soient effectuées et Mayence résiste à chaque offensive. Raymond Schmittlein se plaint d'une interprétation fallacieuse de la part de la D.G.R.C. : les soixante cadres recensés dans ses services ne sont en réalité que quarante-sept car treize d'entre eux sont détachés dans des fonctions locales. L'impression de pléthore serait liée à un effet d'optique :

> "Il est possible que l'impression de grand nombre qui a frappé quelques uns ait été causée par la concentration au centre Mangin de nombreux services animés par les Affaires culturelles bien que dirigées par des Allemands ou des Français non fonctionnaires, comme par exemple : les revues Schola, Goldene Tor, Aussprache, Dokumente, la maison d'édition "Kunst und Wissenschaft", la concession civile des spectacles, la société allemande d'enquête psychologique, etc....."[204].

Loin de vouloir prendre en compte les restrictions demandées, il réclame un accroissement de personnel qui lui aurait été promis directement par Alain Poher, en poste aux C.G.A.A.A. En juin 1951, le Département, répercutant des

---

202 Lettre de H. Spitzmuller à la D.G.R.C., 16 mars 1955. MAE/RC/III (43).

203 "Note pour monsieur l'ambassadeur de France, haut-commissaire de la République en Allemagne", 12 octobre 1949, signée R. Schmittlein. AFOAA/AC (53-1b).

204 "Note pour Monsieur l'ambassadeur, haut-commissaire de la République en Allemagne, à l'attention de M. Rivain (affaires budgétaires)", 8 avril 1950, signée R. Schmittlein. AFOAA/AC (53-1b).

décisions plus générales de restrictions budgétaires, avertit la D.G.A.C. qu'elle doit réduire rapidement de 50 % ses effectifs, c'est à dire parvenir à un maximum de cinquante personnes, Allemands et auxiliaires compris. La mesure est immédiatement identifiée comme discriminatoire quand les services culturels de Mayence apprennent que la réduction imposée aux autres services du haut-commissariat ne dépassera pas 10 %. Raymond Schmittlein dénonce une campagne de calomnie menée par un dénommé Lelièvre qui serait à l'origine de ce traitement de défaveur. Selon lui, cette décision ne correspond en aucun cas à une réévaluation sereine et objective de la situation mais doit être comprise comme une affaire politique et personnelle. Il tente d'utiliser le changement de gouvernement pour imposer sa vision de l'importance de l'action culturelle en Allemagne. Il demande à André François-Poncet d'intervenir pour que cette question ne soit pas réglée avant la prochaine législature, avec laquelle il voit des possibilités d'obtenir des arrangements[205].

Schmittlein obtient visiblement, sans que l'on retrouve la trace de ses demandes, une sorte de moratoire comme l'indique le tableau des effectifs qui figure ci-dessous. La diminution irrésistible est décalée dans le temps et l'on dissocie Français et Allemands, ce qui permet de conserver un personnel en nombre supérieur à celui initialement imposé. Cependant, l'offensive du Quai n'est que retardée. Les chiffres indiqués pour l'automne 1952 sont prévisionnels, puisque la lettre dont ils sont extraits date du printemps précédent. Ils correspondent à une nouvelle restriction imposée par Paris, que l'on retrouve dans les annotations manuscrites dans la marge d'un rapport envoyé par André François-Poncet en février de la même année et présentant les modalités de la réorganisation de l'action culturelle française en Allemagne. En face du paragraphe décrivant les cinq services de la D.G.A.C. est noté : *"ceci fait beaucoup de services et donc de chefs de service"*[206].

---

205 Lettre de R. Schmittlein à A. François-Poncet, 4 juin 1951. AFOAA/AC (53-1a).

206 Note sur la réorganisation de l'action culturelle française en Allemagne", signée A. François-Poncet, D.G.A.C.-H.C.R.F.A., 27 février 1952, p. 1. MAE/RC/III (41).

Effectifs du personnels de la D.G.A.C. au début des années cinquante[207]

| | **avril 1951** | **avril 1952** | **octobre 1952** |
|---|---|---|---|
| Cadres | 92 | 43 | 25 |
| Auxiliaires | 74 | 41 | 25 |
| Lecteurs et assist. | 235 | 168 | 65 |
| Allemands | 275 | 113 | 60 |
| *Total* | *676* | *365* | *175* |

À partir de 1953, le processus de normalisation administrative est bien enclenché. Les départs de Mayence pour Paris permettent de renforcer la cohérence, à défaut de contribuer à asseoir véritablement la tutelle. La structure de la future ambassade de France se profile à l'horizon, en particulier en ce qui concerne les services culturels. Henri Spitzmuller fixe le personnel à vingt-cinq fonctionnaires, secondés par vingt-cinq auxiliaires français, chiffre proche de celui atteint par la D.G.A.C. fin 1953. Ce dernier argument a pour objectif d'obtenir que le service soit conservé en l'état dans la cadre de la nouvelle ambassade; le maintien du personnel en poste étant justifié par les compétences acquises :

> "À tout le moins, il apparaît comme peu sensé de se prêter à des remaniements importants d'un personnel spécialisé et hautement qualifié au moment précis où la transformation des services pose à elle seule de nombreux problèmes dont la solution, malaisée pour des fonctionnaires avertis, deviendra impossible, au moins de façon satisfaisante, pour des nouveaux venus, soit dans le pays, soit dans le service"[208].

En 1955, la D.G.A.C. obtient quinze postes de cadre sur les vingt demandés, ainsi que vingt auxiliaires français et cinquante-deux auxiliaires allemands[209]. En revanche, Spitzmuller demande qu'on tienne compte, en terme de salaire, de l'ancienneté des agents et un mois plus tard dénonce la faiblesse du coefficient que l'on veut appliquer aux agents français en poste en

[207] Lettre de H. Spitzmuller, D.G.A.C. à L. Dobler, Direction générale des affaires administratives et budgétaires, 23 mai 1952. MAE/RC/III (41

[208] Lettre de H. Spitzmuller à J. de Bourbon-Busset, 18 novembre 1953. MAE/RC/III (41).

[209] Lettre de H. Spitzmuller à la D.G.R.C., 12 janvier 1955. MAE/RC/III (43).

Allemagne et qui *"risque de décourager les bonnes volontés"*[210]. Toutes ces résistances s'avèrent finalement inutile au sens qu'elles ne peuvent empêcher le processus de normalisation administrative qui est en cours. Elles sont cependant l'indice d'une volonté et d'une capacité de résistance réelles qui ne sera vaincue que par l'arme budgétaire.

### 3) Le retour dans le rang : de la D.G.A.C. aux services culturels de l'ambassade de France

C'est en effet la disparition des crédits-marks qui entraîne le premier repli notable de l'action culturelle en Allemagne. Quand le Département devient le pourvoyeur essentiel des fonds, il détient une arme enfin efficace pour contraindre Mayence à abdiquer de sa superbe.

#### *Quand l'argent vient à manquer : évolution générale des budgets*[211]

C'est véritablement au travers du financement de l'action culturelle française en Allemagne que peuvent le mieux se saisir les relations entre Paris et Mayence. Pour permettre de saisir le processus dans sa continuité, il est nécessaire de revenir à la première période de l'occupation, évoquée précédemment. Le budget de la Direction de l'éducation publique, à laquelle il faut adjoindre la Direction de l'information qui lui sera rattachée en 1950, ne cesse de croître jusqu'en 1951[212], alimenté par deux sources différentes : un crédit alloué en francs par le Quai d'Orsay et une partie des indemnités d'occupation versées en marks par les Allemands. Cette dernière contribution est toujours supérieure à la première, particulièrement pour la D.E.P. : en 1949,

---

210 Lettre de H. Spitzmuller à la D.G.R.C., 4 février 1955. MAE/RC/III (43).

211 Les tableaux récapitulatifs et comparatifs des budgets figurent dans les annexes n° 4 : "Structures des budgets de la D.G.R.C. entre 1945 et 1960", p. 19; et n° 7 : "Comparaison des budgets du ministère des Affaires étrangères, de la D.G.R.C. et de la D.G.A.C. en francs courants", p. 29.

212 Les chiffres pour les années de 1947 à 1954 sont tirés de l'article de C. Defrance, "Éléments...", *art. cit.*; par ailleurs, mes propres recherches aboutissent pour les années cinquante à des résultats proches. Ceux de 1955 et 1956 sont issus de MAE/RC/III (43). Il n'a pas été possible de retrouver des données chiffrées postérieures concernant l'action culturelle en Allemagne.

les crédits marks représentent 72,5 % du total de la D.E.P. et 53 % de celui de la direction de l'Information[213].

L'augmentation est constante jusqu'au début des années cinquante, avec l'année exceptionnelle de 1950 lors de laquelle la D.G.A.C. obtient un crédit spécial en marks (l'équivalent de 640 millions de francs) destiné à financer un ambitieux programme de développement culturel pour la ville de Mayence[214]. Cette situation atypique m'a amené à indiquer l'augmentation en pourcentage du budget entre 1949 et 1951, en omettant l'année 1950 afin de souligner une croissance qui reste importante.

Évolution du budget de la D.G.A.C. entre 1947 et 1956 :

| | **Budget D.G.A.C.** | **Évolution** |
|---|---|---|
| **1947** | 105 961 400 | |
| **1948** | 157 370 400 | + 48 % |
| **1949** | 300 411 800 | + 90 % |
| **(1950)** | (767 500 000) | (+ 156 %) |
| **1951** | 408 616 500 | + 36 % ou (- 47 %) |
| **1952** | 315 451 000 | - 23 % |
| **1953** | 286 000 000 | - 9 % |
| **1954** | 273 789 000 | - 4 % |
| **1955** | 380 000 000 | + 39 % |
| **1956** | 370 000 000 | - 3 % |

En revanche, à partir de 1952 le mouvement s'inverse de façon définitive. En effet, les transformations des statuts d'occupation entraîne la disparition à court terme des indemnités d'occupation en même temps que la condamnation par les alliés anglo-saxons de l'utilisation des reliquats pour financer l'action culturelle. Dès lors, le Quai d'Orsay refusant de suppléer au manque ainsi créé par l'octroi de crédits supplémentaires, les services français se voient contraints de réviser à la baisse leurs projets. Cependant, grâce à divers tours de passe-passe, Henri Spitzmuller parvient à obtenir une rallonge conséquente au moins jusqu'en 1954 : deux versements supplémentaires et non programmés en 1952,

213 C. Defrance, "Éléments...", *art. cit*.
214 Cf. C. Defrance, *La politique culturelle..., op. cit*., pp. 241 sq.

le reversement d'une partie des marks du Trésor issus de la liquidation des organismes d'occupation et le remboursement d'un prêt concédé par la D.G.A.C. à la radio *Südwestfunk*[215].

Au milieu des années cinquante, le budget de la D.G.A.C. qui se transforme en services culturels de l'ambassade de France augmente. Il ne faut pas y voir une croissance réelle des crédits consacrés à l'action culturelle mais l'obligation de financer désormais les frais de matériel, de personnel, d'entretien des locaux et véhicules jusqu'alors pris en charge dans les dépenses générales du haut-commissariat. Elles comprennent la location de la Citadelle, ses frais de fonctionnement, les déplacements mais aussi les fournitures, tout un ensemble de dépenses qui repose à partir de juillet 1955 sur l'ambassade de France, structure beaucoup plus légère que ne l'était l'administration française en Allemagne depuis dix ans. Il ne peut être question pour elle de prendre la charge d'une opération aussi onéreuse que le maintien en l'état de la Citadelle et des différents services techniques rattachés (laboratoire photographique, stocks de livres....). Cette contrainte budgétaire entraîne le resserrement accéléré des services culturels, avec de nouveaux départs. Ils abandonnent la Citadelle pour se réfugier dans les locaux de l'institut français de Mayence, plus conformes à leur nouvelle taille dans l'attente du déménagement à Bad-Godesberg où se trouve l'ambassade, prévu en septembre 1957. En 1958, les services culturels ne comptent plus que dix personnes. L'équipe dirigeante est composée de trois hommes : le conseiller culturel, Georges Deshusses, son adjoint chargé des relations universitaires et des instituts, Pieyre et un secrétaire général, Pierre Lécuyer. Sept "spécialités" sont conservées : conférences et sociétés franco-allemandes (Tandé), relations et échanges scolaires (Arnold), relations non universitaires et culture populaire (Beck), relations artistiques et radio-télévision (Hombourger), documentation, cinéma et photographie (Charrier), livres et périodiques (Mme Lécuyer), relations scientifiques (Lutz).

Si l'on ne considère que les dépenses engagées au titre de l'action culturelle, le total n'atteint plus que 177 millions de francs en 1956[216]. En fait, les réductions de crédits constituent un leitmotiv qui ne prend pas fin avec la création du service culturel de l'ambassade. La normalisation administrative n'implique pas une inscription budgétaire régulièrement croissante, mais

215 C. Defrance, "Éléments...", *art. cit.*, p. 508.
216 Budget corrigé de la D.G.A.C., printemps 1956. MAE/RC/III (43).

semble au contraire raviver l'éternelle recherche de moyens supplémentaires. En 1956, Jean Baillou, directeur-adjoint de la D.G.R.C., avise les services de Mayence qu'il faut prévoir dès le départ une réduction de 10 % des crédits attendus[217]. La même contrainte est reconduite l'année suivante[218]. L'Association pour le développement des relations culturelles franco-allemandes continue à servir de caisse dans laquelle puisent les services culturels de l'ambassade, grâce en particulier à un effort du Département. Ainsi, en 1957, le Quai d'Orsay accepte l'octroi d'une subvention de 7,5 millions de francs, versés en marks à l'association[219]. Quant à Robert Schuman, président de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, il voit dans cette structure la solution pour maintenir *"des services menacés par les mesures d'économie"*[220]. Cette perspective est partagée par le Département qui envisage de confier à l'association la charge du laboratoire photographique au moment du déménagement vers Bad-Godesberg[221]. Les différentes acrobaties budgétaires permettant de gagner un peu de marge (ainsi en 1956 les lecteurs français sont-ils rattachés aux universités allemandes ce qui soulage les finances des instituts français qui en avaient jusqu'alors la charge) ne suffisent bientôt plus à conserver une version restreinte des réalisations françaises. Par le biais de Jean Baillou, la D.G.R.C. fait comprendre à Gérard Deshusses, nommé conseiller culturel auprès de l'ambassade de France fin 1955, qu'il lui faut désormais chercher un financement auprès d'institutions privées (entreprises) ou publiques allemandes (municipalités) pour assurer le maintien des instituts[222]. Mais les services français ne parviennent pas à trouver de véritables sponsors parmi les industriels français, plus intéressés par le financement des écoles privées françaises (comme la Société française de Navigation sur le Rhin qui y voit un intérêt immédiat pour la scolarisation des enfants de ses employés) que par celui des instituts. Seul Saint-Gobain a répondu de façon positive et pris en charge une partie des frais du centre d'études françaises

217 Lettre de J. Baillou aux services culturels de l'ambassade de France enAllemagne, 4 juin 1956. MAE/RC/III (44).
218 Lettre de Fontaine, M.A.E. aux services culturels de l'ambassade de France,21 février 1957. MAE/RC/III (42).
219 Idem.
220 Lettre de R. Schumann à R. Seydoux, D.G.A.C.T., 19 février 1957. MAE/RC/III (44).
221 Lettre de R. Seydoux, D.G.A.C.T., à R. Schumann, 11 mars 1957. MAE/RC/III (44).
222 Lettre de J. Baillou à G. Deshusses, 9 juillet 1956. MAE/RC/III (44).

d'Aix-la-Chapelle[223]. L'Association pour le développement des relations culturelles franco-allemandes subsiste jusqu'en 1965[224], date à laquelle la D.G.R.C. décide de sa dissolution. Durant cette période, le financement émane essentiellement de Paris, coupant court aux pratiques antérieures d'indépendance administrative. Cette perte de pouvoir est d'autant plus sensible qu'elle est concomitante avec un effort de rationalisation et de justification des services parisiens.

*Les modalités de la défense des réalisations françaises en Allemagne*

Dans cette perspective budgétaire déprimée, tous les arguments sont bons aux services français en Allemagne pour défendre l'octroi du maximum. Les courriers échangés entre le Département et la D.G.A.C., le plus souvent de la main d'Henri Spitzmuller, montrent la construction des argumentaires en présence. De la part du Quai, le ton est généralement à la raison dans période de réorientation budgétaire. L'action culturelle en Allemagne ne peut prétendre à un financement spécifique au moment même où d'autres priorités s'imposent. À la date où les services culturels en Allemagne ne peuvent plus compter que sur les versements de leur administration de tutelle, celle-ci commence à développer son effort en direction des anciennes colonies par le biais de la coopération. L'importance des sommes qui y sont consacrées, et cela de façon croissante, ne peut qu'induire une logique contraire à celle qui voudrait conserver à l'action culturelle français en Allemagne une place privilégiée. D'autant plus que la Sarre, comme nous le verrons, bénéficie encore d'un financement spécial et relativement important.

À Mayence au contraire, il faut convaincre Paris du caractère prioritaire du maintien de l'effort engagé, il est vrai jusqu'alors sur les fonds allemands. Le ton est à la catastrophe, Henri Spitzmuller n'hésitant pas à utiliser des formules qui n'ont rien de la sécheresse administrative. Bien au contraire, toute l'argumentation prend tour à tour des dimensions de tragédie ou de vaudeville. Les réductions imposées sont considérées comme devant mettre un terme définitif à l'action culturelle française en Allemagne. Chaque courrier contient

223 Lettre des Services culturels de l'ambassade de France à D.G.A.C.T., 30 octobre 1956. MAE/RC/III (44).
224 Note de R. Seydoux pour la D.G.R.C., "Reconversion et implantation des établissements français en Allemagne", 5 janvier 1962. MAE/RC 55-68/All. 56-63 (11).

inévitablement la liste des suppressions qu'il sera obligatoire d'envisager. La reconduction pure et simple du budget de 1951 pour l'année 1952 implique, selon Henri Spitzmuller, la suppression de dix-sept des dix-huit centres et instituts français, la disparition des quatre revues publiées par la direction et la suppression du service des rencontres internationales[225]. Les thèmes de la rivalité personnelle, du complot et de la rancune sont utilisés pour dénoncer des décisions ressenties comme autant d'attaques directes. Le responsable est tout désigné en la personne du directeur général des affaires administratives et budgétaires, Dobler :

> "J'avoue que je commence à être excédé par sa politique brouillonne, tortueuse, peu loyale, à l'égard du Haut Commissaire, et à mon endroit, depuis l'origine, agressive et négative.
>
> Depuis mon arrivée ici, je n'ai cessé de lutter contre les coups fourrés, les manœuvres, les empiétements et les tentatives de torpillage des services financiers, qui, en tout état de cause, trouvent intolérable le maintien des Affaires culturelles.
>
> Je ne parlerai pas de mes affaires personnelles qui ont été l'objet d'un tir de barrage systématique. Ne reculant devant aucune mesquinerie et aucune sottise, j'en ai pris mon parti, comme tout le monde ici, de même que je me suis habitué à recevoir de Dobler des notes dont le style et le ton sont d'un adjudant"[226].

Même un voyage d'Henri Spitzmuller à Paris ne peut protéger les réalisations en Allemagne. *"Mais nous ne devons nous faire aucune illusion : les Finances sont résolues à torpiller définitivement notre action culturelle en Allemagne"*[227].

Après la dimension tragique, des arguments "techniques" sont avancés. Le premier à être mobilisé est celui de la concurrence des alliés anglo-américains :

> "Cet effacement de la présence culturelle en Allemagne, en opposition complète avec la volonté du gouvernement que M. Schumann m'exprimait encore avec force il y a quelques jours, sera d'autant plus sensible qu'elle contrastera avec une augmentation de l'activité britannique et américaine dans le domaine culturel et que,

---

225 Lettre de H. Spitzmuller à la Direction générale du Personnel, M.A.E., 10janvier 1952. MAE/RC/III (43).

226 Lettre de H. Spitzmuller à M. Bousquet, Direction du personnel du M.A.E., 24 mai 1952, avec la mention "personnelle". MAE/RC/III (41).

227 Lettre de H. Spitzmuller à J. Baillou, D.G.R.C., 26 mai 1955. MAE/RC/III (41).

> survenant au lendemain de la signature des accords germano-alliés, elle soulignera de façon criante que nos ressources, disparaissant avec l'occupation, en dépendaient exclusivement"[228]

À cette occasion, Henri Spitzmuller met en avant les contacts directs et personnels qu'il entretient avec le ministre des Affaires étrangères qui partage ses vues. Ce faisant, il légitime ses prétentions en laissant entendre que la D.G.R.C. négligerait de suivre les grandes orientations politiques du ministère dont elle fait partie. Cette argumentation touche cependant une fibre sensible au cœur du Département, qui la réutilise pour défendre les prétentions de la D.G.A.C. face à la direction du personnel. Elle souligne la menace que représentent *"les efforts considérables déployés par les Américains, et dans une moindre mesure par les Anglais, les Italiens et même les Allemands"*[229]. Les Américains financent des projets de grande taille, comme la Maison internationale de Nuremberg (dont le budget est l'équivalent des trois quarts de la somme allouée à l'ensemble des instituts et centres français) dans laquelle ils accueillent généreusement des représentants français et anglais[230]. Leur activité s'oriente vers les problèmes sociaux et politiques; ils organisent par exemple un congrès international des femmes ou des groupes de travail sur l'orientation professionnelle.

Second argument d'importance, l'accusation allemande d'avoir mené une action culturelle à leurs frais, déjà utilisée par le haut-commissaire en 1952. Elle est reprise en 1955 par les services de Mayence, quand ils doivent légitimer leur survie à la disparition de l'occupation : *"Vous savez que notre effort a précisément été de nous dissocier de l'occupation en tant que telle et de nous placer résolument en dehors de toute ambiance politique"*[231]. Un tel argument n'est pas sans rappeler celui qu'utilisait Félix Lusset dans sa lutte contre la D.E.P. en 1949.

Certes, ces derniers arguments sont de taille pour le Département soucieux de préserver une position dominante partout où la concurrence étrangère se développe et tout aussi sensible à se protéger contre une accusation de propagande. Cependant, la logique budgétaire qui lui est imposée domine et l'aide à trancher. En 1952, lui-même voit ses crédits stagner

---

228 Lettre de H. Spitzmuller, D.G.A.C. à Dobler, D.G.A.A.B., 23 mai 1952. MAE/RC/III (41).
229 Note de la D.G.R.C. à la Direction générale du Personnel, 14 juin 1952. MAE/RC/II (17).
230 Rapport de M. Zimmermann, directeur du centre d'études françaises deNuremberg, 30 septembre 1952. MAE/RC/III (41).
231 Lettre de la D.G.A.C. au M.A.E., 27 avril 1955. MAE/Z/All. 49-55 (574-10).

et ne peut s'empêcher une formule particulière dans une phrase par ailleurs très administrative :

> "Devant la mesure de restriction d'une rigueur incompréhensible dont elle vient d'être frappée, cette direction générale croit devoir faire les plus expresses réserves sur la possibilité de faire face à ses engagements en 1953"[232] .

Dès lors, elle peut s'abriter derrière les réclamations de la Direction générale des affaires administratives et budgétaires du Quai pour justifier des mesures qui lui permettent par ailleurs de porter un coup à une administration susceptible de lui faire ombrage. On peut également supposer que pour les membres du Département, les vives dénégations des services de Mayence par rapport à leur filiation avec l'occupation semblent peu crédibles. Il arrive que Paris ait des alliés inattendus, comme le directeur du centre d'études françaises de Trêves qui se réjouit en 1952 des conséquences d'une réduction de moyens :

> "La multiplicité des manifestations dues à des initiatives locales a été souvent une cause de gêne pour les petits centres. Ainsi, à Trêves, on a monté à grands frais une maison de l'Europe. Or il n'y a pas la moindre liaison entre cette institution -de création française pourtant- et le centre d'études françaises, et leurs manifestations, s'adressant en principe au même public, se portent régulièrement préjudice quand -comme c'est hélas souvent le cas- elles ont lieu aux mêmes heures. (...) J'appelle donc de tous mes voeux le moment où la réduction des crédits imposera, de part et d'autre, une entente que l'euphorie des années grasses a empêché jusqu'ici de se réaliser"[233].

En fait, quelle que soit la valeur reconnue aux arguments employés par Mayence, un ensemble de contraintes budgétaires d'ordre général a pour conséquence la disparition définitive des services hérités de l'occupation française en Allemagne, même si l'équipe d'une dizaine de personnes qui subsistent constitue une situation exceptionnelle de l'action culturelle française dans les pays développés. En revanche, les anciennes colonies et protectorats, à commencer par le Maroc connaissent au même moment un apport humain et matériel important en provenance de la France. La mission culturelle au Maroc,

---

232 Note de la D.G.R.C. à la Direction générale du Personnel, M.A.E., 23 septembre 1952. MAE/RC/II (17).

233 Rapport du directeur du centre d'études françaises de Trêves, 6 juin 1952. MAE/RC/III (41).

chargée tout à la fois d'entretenir des liens privilégiés avec l'ancienne métropole et de conseiller les autorités en matière d'action culturelle nationale, comprend plusieurs dizaines de personnes, dont tout une partie de l'ex-équipe de la Citadelle (Jean Moreau, Marcel Beck, Albert Tanguy, Pierre et Viviane Lécuyer, Jean Meston).

Ce départs de membres des services culturels français en Allemagne vers les terres de Lyautey souligne symboliquement la continuité qui remonte à l'occupation des années vingt et à Paul Tirard. Plus profondément, elle révèle le caractère spécifique et presque colonial de l'action culturelle française en Allemagne, ce qui explique sa difficile intégration à la diplomatie culturelle classique. On a pu observer les conditions d'une politique spécifique de la périphérie au travers d'une autonomie réelle, revendiquée puis défendue aussi longtemps que possible face aux prétentions de la périphérie à imposer la tutelle. Les arguments financiers ont été les seuls à pouvoir mettre un terme à l'expérience en imposant la réduction drastique du dispositif et sa soumission au Département.

Le conflit qui oppose Paris à Mayence gagne à être éclairé par la comparaison entre les deux structures. Elle permet de montrer que derrière la spécificité revendiquée se cache une profonde homologie en termes de fonctionnement. La démonstration de cette proximité est la condition nécessaire pour éclairer les aspects originaux qui existent cependant dans les services français en Allemagne et surtout pour mettre en lumière les emprunts respectifs que se font les deux administrations. En effet, la notion de relations entre le centre et la périphérie ne doit pas être envisagée à sens unique, mais plutôt comme un processus interactif. Au-delà de sa soumission administrative, l'expérience réalisée en Allemagne réussit à imposer la prise en considération de nouvelles pratiques par le Département et par là même leur intégration dans les nouvelles orientations de la diplomatie culturelle française.

## II. Comparaison des dispositifs en place à Paris et Mayence et analyse des phénomènes d'interaction

Comparer la D.G.R.C. et la D.G.A.C. consiste à première vue à faire une erreur d'échelle et de nature. La première a une vocation planétaire, quand la seconde est une locale. Le Département travaille à la poursuite et au développement d'un projet général de rayonnement culturel; alors que la seconde constitue à l'origine une expérience unique liée à une situation d'occupation. En théorie, Paris dirige, encadre et contrôle depuis son administration centrale; Mayence reçoit, applique et rend compte à sa tutelle. Mais c'est, nous l'avons vu, sans compter l'autonomie de la seconde qui résiste à long terme.

Nous avons jusqu'ici envisagé prioritairement les tentatives parisiennes de mise au pas de l'administration française en Allemagne, ainsi que la définition du rôle qu'elle entendait lui voir jouer sur le terrain; les services de Mayence se contentant de développer une résistance efficace face à leur tutelle. Il convient maintenant de s'interroger sur la prétention de la D.G.A.C. à prétendre à une concurrence directe avec la D.G.R.C. Les anciens membres des services français en Allemagne que nous avons interrogé insistent tous sur la notion de rivalité et surtout sur la jalousie qu'auraient développée les Parisiens à leur égard. En imposant une rhétorique de la comparaison, ils concourent à donner à l'administration à laquelle ils appartenaient le statut d'un centre de décision à part entière, pouvant prétendre au même titre que la D.G.R.C. à la définition de l'action culturelle.

### 1) Deux directions générales concurrentes : mythe ou réalité ?

La dénomination voisine des deux directions nous amènent dans un premier temps à nous interroger sur la proximité en matière d'organisation interne ainsi qu'à poser la question de leur poids respectif.

*La comparaison structurelle*

Dans la lutte qui oppose la D.G.A.C. à la D.G.R.C. pour la conservation de son autonomie, nous avons souligné que la dénomination de direction générale attribuée en 1950 aux services culturels français en Allemagne avait certainement contribué à légitimer symboliquement les prétentions de Mayence. Au moment de sa création, la Direction de l'éducation publique du G.M.Z.F.O. était une structure puissante, plus proche d'un ministère de l'Éducation nationale que de services culturels dépendants du Quai d'Orsay. Elle comportait quatre sous-directions : enseignement, enseignement supérieur et recherche scientifique, beaux-arts, jeunesse et sport. Les transformations du statut d'occupation et la création de la Direction générale des affaires culturelles en 1950 augmentent leur nombre. Il y en a désormais six sous forme de services ou de directions[234] : un service de documentation, une direction de l'enseignement français, une direction des relations universitaires et scolaires, un service des rencontres internationales, un service des relations intellectuelles et du livre et un service des relations artistiques. Jusqu'à la mise en place des services culturels de l'ambassade de France en 1956, les cadres de la D.G.A.C. restent globalement identiques, à deux transformations près. Si la trilogie "enseignement et œuvres"-"livre"-"relations artistiques" reste invariable, deux services disparaissent avec l'évolution administrative. Le service de la documentation, représentant un personnel et des moyens importants, qui a en charge la constitution des fonds de livres et documents à la disposition de tous les services, institutions et personnels français, est absorbé par le service du livre pour constituer une entité de grande taille, surnommée par ses membres le LiDo[235]. Le service des rencontres internationales, héritier direct de la sous-direction jeunesse et sport de la D.E.P. se voit réduit au rang de simple bureau du service des œuvres et de l'enseignement français en 1955[236]. Pour mémoire, rappelons que les services parisiens voient leur structure se mettre définitivement en place au début des années cinquante autour des trois services principaux : enseignement et œuvres, échanges culturels et échanges artistiques. Un service de coopération technique internationale est créé en 1956

234 Liste du personnel du cadre temporaire de la D.G.A.C., 15 mars 1950. AFOAA/AC (53-1b).
235 "Note sur la réorganisation de l'action culturelle en Allemagne," signée A. François-Poncet, 27 février 1952. MAE/RC/III (51). D.G.A.C., État des emplois, sans date. AFOAA/AC (53-1a).
236 Services culturels français en Allemagne, brochure de 1955. AFOAA/AC (53).

et vient parachever l'ensemble[237]. Pour des raisons d'intelligibilité, nous avons choisi de désigner les services du Quai sous le sigle unique de D.G.R.C., même si leur appellation s'est modifiée deux fois par la suite[238].

La comparaison entre les deux directions au milieu des années cinquante fait immédiatement apparaître la très grande similitude de leur structure formelle. Avec des dénominations différentes, la répartition des tâches se fait dans les deux cas selon la même trilogie : enseignement, beaux-arts et une troisième section plus floue qui regroupe sous le nom de "service du livre et de la documentation" et de "service des échanges culturels" toutes les activités ne ressortissant pas des deux premiers domaines. En dehors de différences minimes (la radio-télévision dépendant des relations artistiques de la D.G.A.C. et des échanges culturels de la D.G.R.C.), c'est le mode de l'homologie qui fonctionne. Il faut bien sûr s'interroger sur le caractère intentionnel de cette ressemblance. En l'absence d'archives mentionnant les conditions du choix du nom du nouveau service de Mayence et de son organisation, deux hypothèses contradictoires peuvent être faites. La D.G.R.C. peut avoir souhaité, en structurant le service dont elle assure la tutelle sous une forme identique à la sienne, renforcer les liens de subordination verticale par l'évidence du rattachement de chaque service à son homonyme parisien. A l'inverse, la D.G.A.C. peut avoir cherché à renforcer les signes extérieurs de son indépendance, en se dotant de toutes les composantes requises d'un service ministériel à part entière.

La confusion nominale atteint son apogée en 1956 quand la D.G.R.C. se transforme en D.G.A.C.T. Mais c'est aussi l'époque à laquelle la D.G.A.C. est en train de disparaître en tant qu'entité administrative pour laisser place aux services culturels de l'ambassade, structure allégée et surtout débarrassée de son rang de direction générale. Que cette concurrence homonymique ait été possible pose la question de la définition administrative des services français de l'occupation après 1950. Héritier du Gouvernement militaire, structure d'occupation à part entière composée d'une administration foisonnante, le haut-commissariat en reprend une large partie lors de sa création. Ce faisant, il privilégie d'abord la continuité, donc une forme administrative sans commune

---

237 Les organigrammes avec le nom des personnels en poste figurent dans les annexes n° 2 : "Organigrammes de la D.G.R.C. entre 1945 et 1963", p. 3; et n° 3 : "Structures des services culturels français en Allemagne entre 1945 et 1958", p. 10. Nous ne prenons pas en compte le service administratif et financier, présent dans les deux directions générales.

238 Cf. chapitre 1, p. 35.

mesure avec le projet de création d'une ambassade de France. Quand celui-ci se précise dès 1952-1953, il devient nécessaire de simplifier et de restreindre les services en place. Cependant jusqu'en juillet 1955, date officielle de la création de l'ambassade, l'organisation initiale reste en place. Il y a donc une situation exceptionnelle pour les services culturels. Ayant rempli l'office de ministère de l'Éducation nationale pour les Allemands de la zone française jusqu'en 1947, ayant ensuite eu en charge une politique culturelle de grande ampleur, la D.G.A.C. peut légitimement revendiquer un statut à part dans le dispositif de l'action culturelle française à l'étranger. Aucune institution équivalente n'a jamais existé auparavant, ni simultanément. En ce sens elle incarne une expérience unique dans le cadre d'une politique bien différente initialement de celle qui préside aux réalisations de la diplomatie culturelle. Cette situation ne perdure cependant pas au delà de 1955, date à laquelle la normalisation des relations diplomatiques entre la France et la R.F.A. entraîne la disparition de toutes les structures héritées de l'occupation. Mais les cinq années d'existence d'une Direction générale des affaires culturelles à Mayence suffisent à nourrir une conjoncture de rivalité avec la jeune Direction générale des relations culturelles parisienne.

*Le poids respectif des deux directions*

Si l'on compare les deux directions en terme de budget et en terme d'effectifs, il apparaît immédiatement qu'il ne s'agit pas en réalité d'entités comparables.

Commençons par envisager la question du personnel. Grâce aux informations parcellaires recueillies dans différents documents des archives de l'occupation française en Allemagne, nous avons pu reconstituer le tableau suivant. Les informations collectées dans les correspondances échangées lors des négociations entre Paris et Mayence fournissent les renseignements les plus nombreux, mais sans doute aussi les moins exactes du fait des enjeux sous-jacents. C'est pourquoi il faut considérer ces données comme des estimations.

Effectifs des services culturels français en Allemagne (estimations)[239]

| | **Total** | Cadres | Auxiliaires français | ***Total des Français*** | Auxiliaires allemands |
|---|---|---|---|---|---|
| 1946 | | | | ***301*** | |
| 1947 | | | | ***275*** | |
| 1949 | | | | ***170*** | |
| 4/1950 | **560** | | | ***107*** | |
| 4/1951 | **441** | 92 | 74 | ***166*** | 275 |
| 4/1952 | **197** | 43 | 41 | ***84*** | 113 |
| 10/1952 | **110** | 25 | 25 | ***50*** | 60 |
| 1955 | **92** | 20 | 20 | ***40*** | 52 |
| 1958 | | | | ***10*** | |

Selon les rares chiffres que l'on peut trouver sur la D.G.R.C., celle-ci comptait quarante personnes en 1945 et soixante-quatorze en 1954[240]. Cependant, l'augmentation de son activité à partir de 1956 avec le développement de la coopération et le rattachement de l'action culturelle dans les anciens territoires coloniaux d'Indochine et d'Afrique du Nord ont certainement imposé une croissance notable à la direction, ainsi que le développement de nouveaux domaines comme la radio ou la télévision. Sans données exactes, on peut cependant le déduire des nouveaux postes qui apparaissent dans les organigrammes après cette date.

La comparaison terme à terme s'impose immédiatement comme peu significative. Le premier problème réside dans la difficulté à interpréter les chiffres des services français en Allemagne. Les nombres de 301, 275 et 170 personnes incluent-ils les personnels français dans les gouvernements régionaux (Rhénanie-Palatinat, Bade et Wurtemberg) ou ne comptent-ils que les membres des services centraux ? Les effectifs pour le début des années cinquante permettent de poser une hypothèse : dans les organigrammes de

239 Pour 1950 : D.G.A.C., État des emplois, sans date. C/AC/53-1a.
Pour 1951 et 1952 : Lettre de H. Spitzmuller à Dobler, directeur général des Affaires administrative et budgétaires du H.C.R.F.A., 23 mai 1952. MAE/RC/III (41).
Pour 1955 : Lettre de H. Spitzmuller à D.G.R.C., 12 janvier 1955. (MAE/RC/III (43).
Pour 1958 : Lettre de l'ambassade de France à Bonn à D.G.A.C.T., 1er avril 1958. MAE/Z/All. 56-60 (71).

240 *L'Annuaire diplomatique* ne fournit des données chiffrées que pour ces deux années.

l'époque décrivant l'organisation de la D.G.A.C., donc du service central, sont comptabilisés les personnels détachés à l'extérieur. En mars 1950 par exemple : René Cheval, détaché comme directeur de l'institut français de Tübingen; Philippe Webel, détaché à l'université de Tübingen; Jean Lacant, détaché provisoirement à Düsseldorf. Il est donc possible que les données concernant le personnel français avant 1950 prennent en compte l'ensemble des Français occupant des postes de nature culturelle en Allemagne. Une réserve doit cependant être faite pour la période suivante car les directeurs d'instituts ne sont pas comptabilisés dans les années cinquante, les chiffres concernant exclusivement les services de Mayence. Il est donc extrêmement difficile de donner une analyse précise des chiffres de la première période et il faut se contenter de souligner la pente décroissante sensible dès la seconde année de l'occupation et qui peut s'expliquer par la disparition progressive des fonctions liées à la dénazification et par la reprise en main de la vie culturelle locale par les nouvelles administrations allemandes.

La seconde réserve au sujet de cette première période concerne l'ignorance dans laquelle nous sommes du nombre des auxiliaires allemands travaillant pour les services culturels d'occupation. On peut supposer qu'ils sont rapidement plus nombreux que les Français, ainsi que c'est le cas dans la seconde période. Leur activité est liée à l'entretien et au bon fonctionnement des services : femmes de ménages, chauffeurs, secrétaires... et leur importance est fonction de celle des services français. L'installation dans la citadelle de Mayence, le fonctionnement d'une importante bibliothèque ainsi que le stockage et la distribution des livres, revues et documents de toute sorte, le laboratoire de photographie requièrent une main d'œuvre importante dont le nombre diminue inévitablement avec les restrictions budgétaires.

Si l'on compare le personnel de la D.G.A.C. et celui de la D.G.R.C. au début des années cinquante, il faut souligner le fait que le personnel composant les services culturels français en Allemagne (166 personnes en 1951) est alors plus important que le personnel parisien chargé de l'action culturelle française dans le monde. Cependant, la situation s'inverse rapidement puisque en 1954-1955, les services de Mayence comprennent moins de cinquante Français quand ceux de Paris atteignent soixante-quatorze personnes. Cette différence ne fera par la suite que s'accentuer. Il est pourtant instructif de pouvoir comparer, en défaveur de Paris, les services centraux et les services locaux. Il faut ici rappeler que les services de Mayence ne peuvent être considérés comme une structure

de l'action culturelle française à l'étranger telle qu'elle est généralement mise en œuvre, mais qu'il s'agit de la survivance d'une administration d'occupation, dont une des définitions peut être le caractère structurellement pléthorique. Il n'en est pas moins vrai que cette proximité quantitative justifie la volonté réaffirmée du Quai de faire rentrer dans le rang une administration qui rechigne à la tutelle parisienne. C'est chose presque faite après la transformation de la D.G.A.C. en services culturels de l'ambassade, puisqu'ils ne comptent plus que dix Français en 1958[241]. Comparé au 205 personnes que la D.G.A.C.T. emploie en 1960[242], le rapport n'est plus en faveur de Mayence. Mais l'Allemagne au début des années soixante est sans doute l'un des pays les mieux servis en matière de représentants culturels officiels de la France, après les anciennes colonies dans lesquelles les missions culturelles connaissent à l'époque une croissante exponentielle[243].

Cette situation longtemps privilégiée est réputée avoir suscité des jalousies. Nombreux sont les témoins à rapporter des réactions parisiennes plus motivées par l'envie que par la raison. Charles Muller raconte une anecdote prenant place au tout début des années cinquante, alors qu'il reçoit la direction du nouveau Service du livre et de la documentation de Mayence[244]. Avec son adjoint Pierre Patte, ils décident de réaliser une série de cinq cents diapositives sur l'histoire de la peinture française, dans l'idée qu'elle pourra être utilisée dans les différents postes français à l'étranger. Ils achètent les meilleures reproductions qu'ils puissent trouver et les photographient. Pour solidifier un matériel destiné avant tout aux instituts français, ils font insérer chaque diapositive dans une armature de métal et de verre. L'entreprise allemande qui fabrique ce matériel leur impose un tirage de cent mille exemplaires, soit au total deux cents séries complètes. Une fois réalisées, Charles Muller les emporte à Paris afin de les mettre à disposition de la D.G.R.C. Le Département rechigne à les accepter, arguant que le travail est de moins bonne qualité que s'il avait été réalisé à partir d'œuvres originales. Charles Muller se voit alors obligé de requérir l'arbitrage d'une conservatrice du Département des peintures du Louvre pour contraindre la D.G.R.C. à reconnaître la qualité et la valeur du

241 Lettre de l'ambassade de France à Bonn à D.G.A.C.T., 1er avril 1958. MAE/Z/All. 56-60 (71).
242 Rapport d'activité de la D.G.A.C.T., 1962.
243 Témoignage de Jean Moreau qui part en 1957 prendre la tête de la Mission culturelle française au Maroc.
244 Entretien avec Charles Muller, 22 octobre 1996.

travail effectué. Cette capacité d'un service local à créer, puis à imposer un produit au Département est une exception de taille, qui souligne bien l'importance des moyens alors à la disposition de la Citadelle. Et les réticences parisiennes à accepter que le rapport s'organise dans ce sens.

Car bien plus que le personnel, c'est l'aisance matérielle qui est susceptible de provoquer des aigreurs. Sans revenir sur les facilités concédées aux services d'occupation par leur statut d'origine, il suffit de comparer les locaux dont disposent chacune des administrations. La Citadelle est un bâtiment d'importance peu comparable avec le cinquième étage du Quai d'Orsay alloué à la D.G.R.C. Elle comprend, en plus de l'espace des bureaux, une bibliothèque équipée d'une grande salle de lecture, des salles de réunion et de réception. Dans des constructions annexes se trouvent les dépôts de livres et de documents et les laboratoires. L'ensemble est bien équipé, capable comme nous l'avons vu de produire un matériel de qualité, dont l'édition de revues. La D.G.A.C. finance ainsi *Aussprache* et *Lancelot*, deux revues littéraires dont la question de la rentabilité n'est même pas envisagée. Michel Dupouey, prédécesseur de Charles Muller à la direction du livre entre 1949 et 1951, découvre en arrivant à Mayence ce qu'il décrit comme la masse fantastique des crédits mis à sa disposition sur les marks d'occupation. Selon lui, le Service du livre de la D.G.R.C, qu'il dirigera à partir de 1954, disposait d'une somme moindre pour son action dans le monde entier[245]. De plus, une très grande libéralité préside à l'utilisation de cette manne. Raymond Schmittlein avait fondé une maison d'édition, Kunst und Wissenschaft, afin d'éditer les livres qu'il écrivait (sur le procès de Jésus en particulier). De son côté, le général Koenig avait créé un Centre des beaux-arts, dirigé par un ancien prix de Rome (Jaeger), qui lui donnait l'occasion de faire du mécénat. Dans ce centre fut décidée la création d'une édition de luxe du Silence de la mer de Vercors. Un jeu de caractères extrêmement précieux (Grandjean du Roi) fut apporté spécialement de Paris et des lithographies originales commandées. Mais le manque de professionnalisme était grand et le texte tiré (après les épreuves) contenait de si nombreuses coquilles qu'il était impossible de songer à le vendre. Les exemplaires sont donc restés entassés, sans doute dans une cave, sans jamais pouvoir être utilisés[246].

---

245 Entretien avec Michel Dupouey, 3 octobre 1996.
246 Idem.

Certes, le tout début des années cinquante marque l'apogée budgétaire de l'action culturelle française en Allemagne. C'est de cette période dont parle Michel Dupouey, lorsqu'il fait une comparaison des moyens au détriment des services parisiens. Si l'on compare les budgets des deux Directions dans ces années là, on obtient le tableau suivant :

Comparaison des budgets de la D.G.R.C. et de la D.G.A.C. au début des années cinquante[247] :

| | **D.G.R.C.** | **D.G.A.C.** |
|---|---|---|
| **1949** | 2 532 534 000 | 300 411 800 |
| **1951** | 3 850 000 000 | 408 616 500 |
| **1953** | 3 813 828 000 | 286 000 000 |

Le budget de la D.G.A.C. représente environ 10 % du budget total de la D.G.R.C.[248], ce qui peut inciter à se montrer critique quant au jugement porté par le témoin; la rivalité administrative déjà analysée aurait contribué à brouiller les termes de la comparaison. Si l'on compare terme à terme ce qu'il en est en matière de livres (et en tenant compte d'une marge d'erreur liée à la différence des nomenclatures utilisées), le même écart apparaît : la D.G.R.C. dispose de 115 millions de francs pour ce poste en 1951 et de 111 millions en 1953[249]; en 1951 à Mayence, Michel Dupouey avait à sa disposition un peu plus de 42 millions de francs; son successeur avait sans doute 25 millions en 1953[250]. Mais tout est affaire de proportion quand on sait que l'Allemagne n'est qu'un champ d'action parmi des dizaines d'autres. À cette aune, le budget mis à la disposition des agents de Mayence apparaît incomparable, surtout pour ceux de Paris. Mais il faut également prendre en compte la latitude d'action dont disposent les deux chefs de service. Celui de la D.G.R.C. est enserré dans un réseau de contraintes (services des abonnements, envois de classiques pour les

247 D.G.A.C. : budget pour 1953, lettre de H. Spitzmuller à D.G.A.A.B., 2 juillet 1952. MAE/RC/III (43); les budgets de 1949 et 1951 sont empruntés à C. Defrance, "Éléments...", *art. cit*.
D.G.R.C. : États de répartition par article des crédits alloués par chapitres au M.A.E pour les exercices 1949, 1951 et 1953. (MAE/RC/II (17).

248 Il n'en est que partiellement issu.

249 États de répartition par articles des crédits alloués par chapitre au ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1951 (31 décembre 1951) et 1953 (février 1953). MAE/RC/II (17).

250 Chiffres avancés par C. Defrance, "Éléments d'analyses....", tableau annexe n° 5; confirmé par des données éparses issues du carton MAE/RC/III (43).

bibliothèques) plus lourdes que celles de son homologue mayençais. L'impression du témoin se vérifie donc et confirme le sentiment d'abondance dans un premier temps, de restriction dans un second. Cette situation se dégrade progressivement, mais on peut toutefois signaler que le livre bénéficie encore d'un crédit de 25 millions de francs en 1955 pour l'Allemagne.

La comparaison en termes de personnel et de budget confirme bien l'existence de facteurs propices à la rivalité entre les deux administrations, au delà de l'homologie de leurs structures administratives. Au début des années cinquante, les services de Mayence disposent de moyens suffisamment considérables pour légitimer l'indépendance revendiquée et donner à leurs membres un sentiment de puissance supérieur à celui que peut connaître un agent de la D.G.R.C. Malgré les effets induits par la réduction massive des moyens, cette pratique contribue à fonder profondément le souvenir d'un âge d'or.

C'est sur cette impression de puissance que repose l'analyse faite par les acteurs d'un mode d'action particulier qui n'a que peu à voir avec les pratiques classiques du Quai. Le recours systématiques du service des rencontres internationales de Mayence aux initiatives privées a en effet été possible dans le contexte de richesse et de liberté qui caractérisait les premières années.

### 2) La spécificité locale : le poids des associations privées dans l'action culturelle française en Allemagne

La politique culturelle française en Allemagne doit être perçue comme un ensemble qui prend en compte non seulement l'action menée par les services, administrations et représentants de la puissance publique mais aussi par un petit nombre d'initiatives individuelles et totalement privées. Les liens organiques qui justifient ce traitement global de l'action sont simples à mettre en lumière, car la lecture des archives renseigne immédiatement sur la grande proximité qui existe entre les acteurs des initiatives privées et leurs interlocuteurs membres de l'administration. L'impression générale est celle d'un ensemble d'actions qui semblent parfaitement se compléter, se répondre et se soutenir. Cette proximité est à souligner car elle permet d'opposer d'une part l'action culturelle constructive base de la "normalisation" des relations

culturelles franco-allemandes, aux pans négativement connotés de la rééducation et du contrôle. Les tenants de la première orientations ont développé une politique de soutien des réalisations spontanées en zone française d'occupation grâce aux moyens dont ils disposaient. En cela, ils rejoignaient la volonté exprimée par le Département, et largement mise en avant par Félix Lusset dans sa défense de la Mission culturelle française en Allemagne, d'appuyer l'action sur des réseaux privés et de rendre l'initiative aux Allemands eux-mêmes. Cette proximité permettra à D.G.A.C. d'obtenir des fonds supplémentaires à destination des groupes qu'elle soutient dans la perspective déprimée des années cinquante.

Mais les réalisations privées présentent le défaut de ne pouvoir être contrôlées totalement et imposent une attention toute particulière. La méfiance n'est pas absente de cette politique, en particulier pour ce qui concerne son volet allemand. L'existence de *deutsch-französischen Gesellschaften* (sociétés franco-allemandes, D.F.-G.) est considéré avec prudence et leur soutien est souvent limité. En revanche, les associations françaises bénéficient des liens qu'elles ont construit avec les administrations de Mayence et de Paris et qui leur permettent d'éviter la pénurie de fonds. Bien plus, elles se trouvent finalement incarner à elles seules une partie fondamentale de l'action qui n'a plus sa place dans les nouveaux services de l'ambassade.

*Les Deutsch-französischen Gesellschaften et autres initiatives allemandes : instrumentalisation et méfiance*

La situation spécifique de l'occupation française en Allemagne permet l'établissement de nombreux contacts avec les initiatives privées allemandes, du fait du maillage institutionnel qui s'étend sur l'ensemble du territoire par le biais des consuls et des instituts français. C'est dans les limites géographiques de la zone française d'occupation qu'il est le plus complet, ce qui explique les déséquilibres que l'on peut observer entre les différentes régions.

Les représentants français en Allemagne s'intéressent particulièrement aux *Deutsch-französischen Gesellschaften* (*D-F G.*) qui se créent dans de nombreuses villes allemandes après 1945. Il s'agit la plupart du temps d'initiatives émanant des notabilités locales, en particulier autour de la mairie, et réunissant un public plutôt âgé qui ne comprend pas toujours bien le

français. Les *D-F G.* ne semblent rassembler que rarement des personnalités locales puissantes et actives, notamment dans le domaine économique ainsi que le note l'observateur français à Brême, Alphand, convié à la soirée inaugurale de la D-F G. de la ville, où il souligne l'absence des "*milieux actifs et influents de la cité : gros négociants, armateurs, industriels, membres des élites ouvrières, qui devraient former les noyaux d'un mouvement d'influence susceptible d'agir en profondeur"*[251]. Malgré cette faiblesse, les *D-F G.* sont en général présentées par les observateurs et les consuls comme des organismes extrêmement intéressants car, bien que *"modestes, (...) à la veille du retour au droit commun, (…) il y a là un capital de bonne volonté à l'égard de notre pays que nous n'avons pas le droit de ne pas faire fructifier"*[252].

Les *D-F G.* forment un type d'initiative qui entrent parfaitement dans les catégories de la diplomatie culturelle. Initiées par et à destination des élites autochtones, incitant les représentants officiels de la France à participer à leurs activités, elles constituent les embryons de groupes de pression francophiles. Leur potentiel semble si attrayant qu'il arrive qu'elles soient initiées directement par les Français eux-mêmes, comme c'est le cas à Fribourg où un membre du gouvernement militaire, le colonel Monteux, souhaite créer une *D-F G.* en 1950[253]. Dans le même esprit, mais plus modestement, un certain nombre d'officiers culturels français présents dans les cercles créent des Club franco-allemand, comme à Neustadt en Rhénanie-Palatinat[254]. Ces dernières structures ne résistent généralement pas à la disparition des administrations d'occupation et au départ des Français. Dans le meilleur des cas, elles passent sous tutelle allemande, le plus souvent municipale, et se transforment en bibliothèques[255].

La plus ancienne des *D-F G.* de l'après-guerre voit le jour en 1947 à Hambourg sous le nom de société Cluny. Puis suivent en 1948 Oldenbourg, en 1949 Wiesbaden et en 1950 Berlin, Karlsruhe et Constance. Cette année-là, le chancelier Adenauer demande au Dr. Elsie Kühn-Leitz de fédérer les *D-F G.*

---

251 Lettre de l'observateur français à Brême, Alphand à la D.G.A.P.-H.C.R.F.A., 13 février 1950. MAE/RC/III (44).

252 J. de Boisberranger, commissaire en Bade-Wurtemberg, Enquête sur les sociétés franco-allemandes en Bade-Wurtemberg, 6 juin 1953. MAE/Z/All. 49-55 (572-197).

253 Rapport établi par A. Grosser pour la D.G.A.C. (23/2/50) à la suite d'un voyage en Allemagne, du 10 au 15 février 1950, "destiné à développer les échanges franco-allemands". Transmis à la D.G.R.C. par Irène Giron. MAE/RC/II (27).

254 Lettre du consul général à Mayence, Pierre Depeyre à A. François-Poncet, D.G.A.P., 5 décembre 1949. MAE/Z/All. 49-55 (372).

255 AFOAA/AC (291).

existantes et d'en susciter de nouvelles. Cette institutionnalisation prend une ampleur grandissante avec l'intégration progressive des sociétés françaises. Après l'invitation par l'ambassade de France à un voyage à Paris des représentants des *D-F G.* en 1957, c'est l'année suivante la fondation de l'*Arbeitskreis Deutsch-französischer Gesellschaften in Deutschland und Frankreich*, dont les statuts sont approuvés en 1964[256]. Avant de parvenir à cette intégration officielle, les *D-F G.* ont été l'objet de sollicitude de la part des services français. Recensées, elles bénéficient de subventions. Mais devant leur nombre croissant, des cadres de contrôle se mettent en place. Les services centraux demandent des informations précises sur chacune d'entre elles à leurs représentants sur place. En particulier, ils s'intéressent au type de public concerné, à sa qualité et à sa quantité, aux activités proposées afin de mettre en place une offre de manifestations susceptibles de rencontrer les besoins de ces organismes[257]. Les instituts et centres d'études françaises se voient conseiller de développer leurs liens avec elles.

Leur implantation et leur densité sont variables. Selon les régions d'Allemagne concernées, on se trouve face à des situations très différentes. L'Allemagne du nord, zone d'occupation anglaise, se caractérise par la rareté et le peu d'importance des sociétés franco-allemandes. La *D-F. G.* du Schleswig-Holstein, créée en 1952 par la fusion des deux petites *D-F. G.* de Kiel et Flensburg, a pour objet de "mettre les divers milieux allemands en contact avec la réalité française", par le biais de cours, de conférences, de films et d'expositions. Elle compte trois cents adhérents mais en rassemble rarement plus de cinquante à la fois. Sa faiblesse s'explique par la concurrence de l'*Amerika-Haus* et de l'association anglaise *Die Brücke*, mieux pourvues en moyens. La société Cluny de Hambourg, qui comprend près de quatre cents membres, est plus glorieuse en façade que réellement pourvue de moyens. En Basse-Saxe, la *D-F. G.* de Detmold réunit rentiers, retraités et élèves du conservatoire; celle d'Oldenbourg est fondée sur des cours privé de français par une traductrice connue; la *D-F. G.* de Brunswick est une société très fermée; à Onasbrück domine le milieu enseignant[258].

---

256 B. von Deenen, G. Koch, "La F.A.F.A.", in H. Ménudier, *Le couple franco-allemand en Europe*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1993, pp 314-319.

257 AFOAA/AC (298).

258 Lettre de R. de Nerciat à A. François-Poncet, 27 mai 1953, Rapport sur les sociétés franco-allemandes des *Länder* de Hambourg, du Schleswig-Holstein et de Basse-Saxe. AFOAA/Amb. 26 XC9.

En revanche, le tableau dressé pour le Bade-Wurtemberg, en partie ex-zone d'occupation française, fait apparaître une offre bien plus diversifiée. L'organisme le plus important est incontestablement l'Institut franco-allemand de Ludwigsbourg. Créé en juillet 1946, à dessein hors de la zone français afin de préserver son indépendance vis à vis des autorités d'occupation, il a pour vocation d'établir, sur de nouvelles bases, un dialogue franco-allemand qui devrait "englober tous les domaines de la vie spirituelle et publique" des deux pays[259]. L'essentiel de son financement provient d'industriels allemands comme Mercedes ou Bosch.

Des institutions très différentes se trouvent rassemblées dans ce rapport[260]. Les groupes à vocation franco-allemande, au nombre de dix, ne

---

259 Cité par G. Kiersch, "L'abolition patiente des frontières culturelles", *Documents*, n° 5, 1988, p. 83.

260 Rapport sur les principales sociétés en Bade-Wurtemberg susceptibles de contribuer au rayonnement de la culture française, 6 juin 1953. AFOAA/1C (298).

Liste des associations :

- *Gesellschaft der Freunde französischer Kultur*, Stuttgart : fondée en juin 1947, elle rassemble soixante membres jeunes;
- *D-F. G.* de Karlsruhe : fondée en 1949, regroupe soixante personnes issues des milieux intellectuels
- *D-F G.* de Heidelberg : fondée en 1950, quarante intellectuels;
- Club linguistique de Heidenheim : fondé en février 1953, soixante-cinq membres;
- Club international de Pforzheim : fondé en janvier 1952, soixante membres, dont vingt militaires français.
- *Fremdsprachenclub*, Stuttgart : section française fondée en 1921, rouverte en 1946.
- *Institut für Auslandsbeziehungen*, Stuttgart : fondé en 1917, réformé en 1949;
- Bureau International de Liaison et de Documentation/ *Gesellschaft für Übernationalzusammenarbei*t : Offenbourg, fondées en 1945;
- *Deutsch-französische Vereinigung*, Constance;
- *Deutsch-französischer Kreis*, Rastatt : 1947
- *Deutsch-französische Vereinigung*, Fribourg;
- *Die Brücke* (association culturelle internationale), Bühl : fondée en 1947
- *Gesellschaft der Musikfreunde*, Donaueschingen;
- *Musikhochschule*, Fribourg;
- *Kunstverein*, Fribourg;
- *Bund für Internationale Kulturarbeit*, Tubingen : reconstitution en 1952 de l'ancienne section culturelle de l'*Internationaler Bund für Kultur und Sozialarbeit* fondé en 1948.
- *Klub für europäische Kulturarbeit*, Reutlingen;
- Institut Franklin, Lindau : 40 membres;
- *Volkshochschulheim*, Inzigkoffen : 1947;
- Groupe d'étude de la langue française et Groupe d'étude de la littérature française moderne, université populaire de Rottweil;
- Groupe d'étude de la langue française, université populaire de Tuttlingen;
- *Musikhochschulinstitut*, Trossigen;
- *Gesellschaft der Freunde alter und neuer Musik*, Ravensbourg;
- *Junge Schauspielgruppe*, Ravensbourg;
-*Kulturwerk*, Calw;
- *Filmring*, Freudenstadt;
- *Gesellschaft für Kunst und Kultur*, Sigmaringen;
- Académies pédagogiques, Calw et Combourg;
- *Staatliche Akademie der bildenden Künste*, Fribourg, Stuttgart, Karlsruhe;

représentent qu'un tiers du total. Sont également pris en compte les organismes à dimension internationale, comme les instituts pour le développement des langues étrangères mais aussi des associations culturelles allemandes de type *Musikverein*. Il s'agit à chaque fois de développer des contacts personnels afin de promouvoir par leur biais la culture française auprès des élites locales, sans pouvoir être accusé de propagande :

> "Il est certain en effet que nous aurons beaucoup plus d'audience auprès du public intellectuel de ce pays en facilitant les contacts directs qu'en organisant nous mêmes des contacts "dirigés". A l'opinion générale, le temps est venu de relations culturelles libérales, simplement facilitées par des agents en mission diplomatique"[261]

Cependant, l'outil que représentent ces organismes privés peut être difficile à manier. Soit qu'ils échappent au contrôle français et tentent d'utiliser la culture comme prétexte à des prises de contacts et à des rencontres entre Français et Allemands, dont les véritables sujets seraient de nature politique ou économique; les services culturels deviennent alors jaloux de la préservation d'un secteur d'action qui leur est propre et qu'ils ne veulent pas voir transformer un instrument au service d'autres personnes[262]. Un bon exemple de ce type de réticences est fourni par les relations difficiles que les services français entretiennent avec l'institut franco-allemande de Ludwigsbourg. Sa volonté de se poser en organisme centralisateur, capable de coordonner une partie des relations privées franco-allemande, son indépendance déclarée vis à vis des services de Mayence et son financement d'origine patronale le rendent suspect aux yeux des autorités françaises :

> "Quoiqu'on puisse penser des initiatives de plus en plus nombreuses pour la collaboration politique et économique de la France et de l'Allemagne, il n'est pas certain que toutes les associations qui se créent soient à encourager, mais de toute façon, on ne peut que se méfier des entreprises qui, tantôt sous le pavillon culturel, tantôt sous celui de l'économie, tantôt sous celui de la politique, couvrent des marchandises non encore déclarées. Certains se souviennent encore sous quelles

---

- *Südwestfunk*, Baden-Baden;
- *Süddeutscher* Rundfunk, Stuttgart.

261 Lettre de H.J. Laurent, professeur attaché au consulat général de France à Hambourg, à l'Inspecteur général Santelli, conseiller culturel à Mayence, 1er octobre 1949. MAE/Z/All. 49-55 (564-89).

262 Télégramme du conseiller culturel à Mayence, 1er août 1949. MAE/ RC/II (27).

> apparences prometteuses se forma avant la guerre le comité France-Allemagne de triste mémoire.
>
> On ne sait qu'une seule chose de certaine de l'Institut franco-allemand de Ludwigsbourg, c'est que ses dirigeants estiment devoir éviter le plus possible des relations avec les services de l'occupation et les services dépendant directement du ministère français des Affaires étrangères, en l'espèce les consulats. Ne pouvant se dispenser absolument de se faire aider par des services français, l'Institut s'adresse à des services plus lointains à Tübingen ou à Baden, lesquels sont incompétents et mal renseignés sur l'esprit dans lequel fonctionne l'Institut. Il semblerait plus prudent d'aider des organisations allemandes dont le désintéressement actuel est plus éprouvé et signalé par les seuls organismes compétents en la matière jusqu'à présent, en l'espèce les consulats territorialement compétents"[263].

Soit qu'à l'inverse, la *D-F G.* fonctionne comme un pourvoyeur d'activités culturelles pour de petits cercles, peu concernés au fond par les échanges franco-allemands, comme cela semble être le cas à Mayence où l'observateur français déplore la médiocrité de la semaine franco-allemande organisée par une D-F G. locale qui *"a pris le caractère d'une étroite chapelle mondaine et aristocratique"*[264].

La première qualité requise de ces initiatives privées allemandes est d'être contrôlables et discrètement influençables, ce qui explique les réticences vis à vis des institutions les plus puissantes, donc structurellement les plus autonomes. Les réalisations de petite taille sont jugées préférables car elles obligent à recourir à la médiation des services français, ainsi que le rappelle le haut-commissariat à propos du *Bund für deutsch-französische Verständigung* d'Iserlohn, qui désireux d'organiser un échange de jeunes s'est adressé directement au préfet de la Nièvre :

> "J'ai l'honneur de vous faire connaître que ce groupement, d'importance restreinte, implanté dans une petite ville allemande, ne me parait pas susceptible de mener, de sa propre initiative, une action judicieuse et opportune sur le plan des échanges franco-allemands. Par contre, ce même groupement, bien conseillé et informé, tant des expériences préalables que des projets parallèles aux siens, peut être

263 Lettre de P. Huart consul de France à Stuttgart et à Tübingen à R. Schumann, M.A.E., 28 septembre 1949. MAE/Z/All. 49-55 (564-82).
264 Lettre de l'observateur français à Mayence, octobre 1952. MAE/Z/All. 49-55 (571).

considéré comme un point d'appui valable et être appelé à participer à des échanges régionaux soigneusement préparés et menés dans un cadre plus large"[265].

Cette relation ambivalente aux initiatives privées autochtones est dans la droite ligne de la pratique du Département et de ses prédécesseurs[266]. Elle permet la mise en place d'une architecture informelle de petits groupes francophiles, sans que jamais la main de l'État français n'interviennent directement, entretenant la fiction d'un mouvement spontané et autonome en faveur du rapprochement entre les pays. Dans le contexte que nous étudions, nous pouvons constater que les représentants français les plus intéressés par ce type d'organismes appartiennent au corps diplomatique (consulats, observateurs, D.G.R.C.) ou bien en dépendent directement (instituts français). Les services culturels de Mayence restent assez sceptiques, pour une part d'entre eux tout au moins, vis à vis de ce mode d'action culturelle qui leur parait limité aux élites.

Les initiatives privées françaises présentent un visage très différent et remplissent de toutes autres fonctions, en liaison cette fois-ci étroite avec une partie de la D.G.A.C. Il ne faut cependant pas penser qu'à ce titre, elles participent au conflit qui oppose Mayence à Paris. Au contraire, elles représentent un espace d'accord entre les deux parties, confirmant ainsi l'importance accordée à la fiction de l'indépendance dans le domaine culturel.

*La place des initiatives privées françaises*

Les services parisiens, tout comme ceux de Mayence, disposent d'une rubrique budgétaire destinée au soutien des associations privées participant à l'action culturelle extérieure. Toutes ne reçoivent pas des sommes identiques, ni ne bénéficient d'aides régulières. Il faut distinguer les financements ponctuels liés en général à l'organisation d'une manifestation précise (rencontre de jeunesse, congrès...) par une association généraliste de ceux versés de façon régulière à des organismes que les services français investissent d'une fonction structurante dans un espace donné.

265 Lettre du H.C.R.F.A. à D.G.R.C., 8 janvier 1953. MAE/RC/II (27).

266 Y.-H. Nouailhat, S. Béteau, "La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres", *Revue française d'histoire d'outre-mer*,n° 3, 1990, p. 79.

À la première catégorie se rattache la liste extraite du projet de budget de la D.G.A.C. pour 1956 sous la rubrique "aides aux programmes de rencontres établis par des groupements privés" pour un total d'un peu plus de cinq millions de francs[267]

| | |
|---|---|
| Organisations françaises : | |
| - A.C.J.F. | 650 000 |
| - Association franco-allemande de juristes | 300 000 |
| - Conférence nationale de la famille rurale | 200 000 |
| - Conférence Olivaint | 150 000 |
| - Conseil français des mouvements de jeunesse | 250 000 |
| - Croix Rouge de la jeunesse | 150 000 |
| - Fédération des éducateurs de l'enfance inadaptée | 125 000 |
| - Fédération française des associations d'étudiants chrétiens | 100 000 |
| - Fédération française des clubs de loisirs Léo Lagrange | 250 000 |
| - Fédération française des étudiants catholiques | 200 000 |
| - Fédération française des M.J.C. | 500 000 |
| - Fédération nationale des étudiants socialistes | 100 000 |
| - Groupements professionnels, sociaux et syndicaux | 150 000 |
| - Mission universitaire française | 200 000 |
| - Mouvement chrétien pour la paix | 100 000 |
| - Mouvement de jeunesse protestant | 300 000 |
| - Mouvement mondial des mères | 50 000 |
| - Scoutisme français | 625 000 |
| - Union nationale des associations d'apprentissage familial rural | 200 000 |
| - Union nationale des centres de montagne | 200 000 |
| Organisations allemandes : | |
| - *Berliner Gesellschaft* | 80 000 |
| - Fédération des universités populaires | 100 000 |
| - *Fridtjof Nanssen Haus* | 80 000 |
| - *Gossner Mission* | 80 000 |

Il s'agit d'opérations qui s'apparentent aux aides au financement accordées à des tournées artistiques ou à des congrès. Les associations en bénéficient alors comme d'autres intervenants du champ culturel, à titre individuel.

Le statut des associations vivant grâce à un financement régulier du Quai et de Mayence est bien différent. Inscrites annuellement dans la rubrique "subventions aux associations", elles font des administrations citées leurs principales pourvoyeuses de fonds. Dans le même projet de budget, on recense sept groupes se trouvant dans cette situation : le Centre d'échanges internationaux (C.E.I.), le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, le Comité français d'accueil et d'échanges, l'Union féminine, civique et sociale pour les associations françaises. Le Bureau international de liaison et

267 Lettre de R. Marquant, D.G.A.C. à D.G.R.C., 26 août 1955. MAE/RC/III (43).

de documentation (B.I.L.D.), le Groupe d'études allemandes (G.E.A.) et l'*Informationsbüro* pour les associations allemandes. Le montant total des fonds qui leur sont attribués est de 7,5 millions de francs, dont 4,5 pour le seul B.I.L.D. et 1,5 respectivement pour le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle et pour le C.E.I. En 1954, J. Baillou, sous-directeur de la D.G.R.C., avait informé la D.G.A.C. que ses services souhaitaient voir instituer une allocation régulière au Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, au B.I.L.D. et au Groupe d'études allemandes[268]. Cependant, malgré l'apparente largesse des autorités françaises en matière financière, une réunion de représentants des associations privées tenue en novembre 1950 (Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, Association française pour les rencontres internationales, Conseil français de l'Assemblée mondiale pour la jeunesse, A.C.J.F., Centre d'échanges internationaux, Confédération générale des œuvres laïques, Étudiants socialistes, Éclaireurs de France) regrette déjà une limitation des moyens. La solution proposée tourne autour de la mise en place d'un ensemble institutionnel comprenant un comité consultatif, un budget et une liste d'organismes agréés. Une telle mesure permettrait seule de rationaliser la réponse de l'administration[269].

Cette volonté d'organiser de façon plus rationnelle le soutien aux initiatives privées est sensible tout au long des années cinquante. En 1955, la D.G.R.C., sous la plume de son directeur, estime qu'il serait bon d'organiser une

> "assez large session d'étude, s'adressant aux services officiels et aux groupements privés intéressés aux échanges de jeunes franco-allemands, afin de dresser le bilan de ces échanges et de rechercher le moyen de les normaliser, de les préciser et de les développer. (...) L'un des aspects les plus intéressants d'une telle confrontation serait la possibilité d'un dialogue entre les organismes privés et les services officiels intéressés aux échanges, qui n'a pas eu lieu depuis de nombreuses années et qui pourrait constituer une préparation très utile au travail de la future commission mixte [de l'accord culturel]"[270].

Cette volonté d'organiser le travail commun entre les administrations et les organismes privés trouvera son expression la plus aboutie dans la mise en

---

268 Lettre de J. Baillou, à D.G.A.C., 12 mars 1954. MAE/RC/III (43).

269 Note de la D.G.R.C., 14 mars 1951. MAE/RC/II (27).

270 Lettre de J. de Bourbon-Busset, D.G.R.C. à D.G.A.C., 7 février 1955. MAE/RC/III (43).
L'accord culturel franco-allemand signé en 1954 sera traité dans le chapitre suivant.

place de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, créé en juillet 1963, dont nous verrons par la suite les conditions de fonctionnement. Parmi ces associations soutenues aussi bien par Paris que par Mayence, deux jouent un rôle particulier du fait des liens étroits qu'elles entretiennent avec les administrations concernées et de leur participation active à un pan de l'action culturelle en Allemagne. Toutes deux ont un caractère spécifiquement franco-allemand et ont en commun de recevoir l'essentiel de leurs subsides dans le cadre du financement de la politique culturelle en Allemagne. La plus ancienne est créée en juillet 1945, par l'aumônier de la garnison française d'Offenbourg, le R.P. du Rivau. Le Bureau international de liaison et de documentation (B.I.L.D.)[271] a pour objet de promouvoir le rapprochement franco-allemand par une meilleure connaissance des réalités des deux pays[272]. Dans ce but, il publie deux revues (*Documents* et *Dokumente*), organise des échanges et des rencontres destinés à différents publics. N'ayant comme ressources que les abonnements à ses revues, il est incapable de subvenir aux besoins de son équipe de collaborateurs et aux frais qu'implique l'organisation de diverses manifestations. Jusqu'en 1950, il obtient une subvention qui émane directement du commandant en chef en Allemagne, complétée par une enveloppe mensuelle de la D.E.P. prélevée sur les fonds de la propagande. Grâce aux conditions de l'occupation, l'équipe d'Offenbourg bénéficie des facilités offertes par la présence de l'armée. Elle reçoit des logements réquisitionnés, profite de l'économat, de la gratuité des transports ferroviaires et d'autres avantages en nature, dont il est impossible de restituer la comptabilité. Jusqu'en 1951, les demandes d'argent et leurs versements donnent le sentiment d'une réponse souple et généreuse aux aléas du quotidien. Les rentrées peuvent avoir des provenances diverses (D.E.P., direction des affaires politiques, cabinet du commandant en chef, puis du haut-commissaire, voire D.G.R.C.) et ne font pas obligatoirement l'objet d'échanges de courriers officiels. En avril 1951, la réorganisation des services est l'occasion de mettre de l'ordre dans les subventions versées par les services français : les demandes doivent désormais être adressées à la D.G.A.C. avec une estimation écrite des besoins pour l'année suivante. Il ne s'agit pas seulement de rationaliser les pratiques, mais surtout de pouvoir répercuter les réductions budgétaires en fonction des priorités. Dans une conjoncture prévisible de resserrement, les services français demandent

271 Il s'appellera C.E.R.E.S. dans un premier temps.

272 Les objectifs et les réalisations du B.I.L.D. seront analysés en détail dans le chapitre 6.

aux associations dont elles sont proches un tableau de leur budget susceptible de permettre l'apuration des comptes. Ainsi pour 1952, le B.I.L.D. fait état d'un besoin de financement s'élevant à 12 780 000 francs, auquel la D.G.A.C. doit répondre qu'elle ne peut faire face sur ses crédits disponibles. Mais elle suggère, par le biais de Jean Moreau, d'avoir recours aux fonds secrets du haut-commissariat. Sous forme d'un cadeau unique, André François-Poncet pourrait donner à l'association une enveloppe destinée à régulariser sa situation[273]. Il semble bien, dans le souvenir des témoins, qu'une telle opération ait eu lieu même si aucune archive n'en porte la trace[274].

La rupture du début des années cinquante est particulièrement sensible pour les associations bénéficiant jusque là des libéralités des services d'occupation. En effet, la D.G.R.C. devient le premier dispensateur des subventions et n'entend pas y consacrer des sommes à la hauteur de celles attribuées par la D.E.P., puis par la D.G.A.C. Commence alors une correspondance qui se renouvelle chaque année à la même époque, dans laquelle les membres des services de Mayence justifient les demandes de subventions importantes du B.I.L.D. auprès de la D.G.R.C.[275]. Ils prennent soin de souligner, à cette occasion, l'étroitesse des liens qu'ils entretiennent avec lui et *"rappelle[nt] que le B.I.L.D. exerce des activités en complet accord avec cette direction générale et reçoit de [lui] une importante subvention"*[276]. Malgré cette insistance, les crédits finalement accordés ne portent que sur la moitié environ de la somme demandée (5 838 000 francs). La demande pour 1953 se limite donc à une légère augmentation et se monte à 6 004 800 francs. Pour tenter de pallier à cette diminution, des montages financiers sont préparés par l'équipe du B.I.L.D., puis retravaillés par la D.G.A.C. qui les transmet ensuite à Paris. Ainsi en 1954, François Bourel, alors directeur du B.I.L.D. propose deux projets différents[277] : le premier concerne le financement complet de son organisme, avec à la charge de Bad-Godesberg (haut-commissariat) l'ensemble des frais de fonctionnement (180 144 000 F) et une partie du déficit des revues (3 753 000 F); et à celle de Mayence, le financement des activités d'échanges et de rencontres (5 004 000 F). Le second, envoyé à Paris pour accord de la D.G.R.C., ne porte que sur la subvention officielle, c'est à dire celle allouée par la D.G.A.C. Les

273 AFOAA/AC (53).
274 Entretiens avec Roland Mager, 5 février 1996 et Jean Moreau, 25 novembre 1996.
275 Par exemple, la lettre de G. Carrez, D.G.A.C. à D.G.R.C., 1953. AFOAA/AC (302-1-a).
276 Lettre de la D.G.A.C. à la D.G.R.C., 7 février 1953. MAE/RC/III (42).
277 Lettre de F. Bourel à la D.G.A.C., 12 avril 1954. AFOAA/AC (302-1-b).

sommes officiellement reçues chaque année par cet organisme se situent pour la première moitié des années cinquante autour de cinq millions de francs[278]. La libéralité dont font preuve les services concernés à Mayence n'est cependant pas unanimement appréciée et ils doivent défendre leur position à l'intérieur même de la D.G.A.C. Henri Spitzmuller reproche à plusieurs reprises à François Bourel de lui coûter aussi cher chaque année que l'organisation d'une soirée de concert de l'Opéra de Paris à Bonn[279]. Le secrétaire général, Robert Marquant, estime pour sa part que le Père du Rivau vole l'argent de la République française[280]. Aussi, lors de prises de position jugées trop audacieuses, le B.I.L.D. se fait-il parfois rappeler à l'ordre comme à l'occasion d'articles parus dans *Documents* dans lesquels des Allemands critiquent les réalisations culturelles françaises :

> "Dans ces conditions, j'ai le regret de vous faire savoir qu'il ne me parait plus possible de continuer d'accorder au Bureau international de liaison et de documentation une subvention globale de fonctionnement, qui implique une sorte de partage de responsabilités avec l'ensemble de l'activité de cet organisme. Il va sans dire que je suis prêt à appuyer financièrement et à supporter une large part du déficit des manifestations organisées par ce même organisme qui favoriseraient le rapprochement franco-allemand et apporteraient à l'ensemble de la politique que poursuit la France en Allemagne, une aide sensible. Mais ce sera chaque fois un cas d'espèce"[281].

Ce même question du financement se retrouve dans le cas de la seconde grande association de rapprochement franco-allemand, installée elle à Paris. Le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, fondé en 1949 par Emmanuel Mounier et dirigé par Alfred Grosser, bénéficie lors de sa création de subventions des différents services culturels. À partir de 1952, il doit lui aussi préparer un document prévisionnel, justifiant ses demandes de crédits, d'un montant de 2 100 000 francs[282].

---

278 Pour l'année 1955, le B.I.L.D. reçoit 4 587 000 francs de Mayence.
279 Entretiens avec François Bourel, 2 octobre 1996 et Roland Mager, 5 février 1996.
280 Entretien avec François Bourel, 2 octobre 1996.
281 Lettre de H. Spitzmuller, D.G.A.C. au R.P.. du Rivau, 6 mars 1954. AFOAA/AC (302-1a).
282 Lettre d'A. Grosser à L. Joxe, D.G.R.C., 19 septembre 1951. MAE/C/III (44).

Le bilan joint fournit des informations sur les sources de financement du C.F.E.A.N. antérieures à 1952 :

Bilan du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle : recettes

| | 1948-49 | 1950 | 1er trim 51 |
|---|---|---|---|
| - Cotisations, ventes du bulletin | 266 700 | 443 900 | 294 400 |
| - Subventions : | | | |
| * M.A.E. | 200 000 | 450 000 | 450 000 |
| * C.G.A.A.A. | | 50 000 | |
| * D.G.A.C. | 22 000 | 300 000 | |
| * Contre-valeurs en D.M. | | 163 000 | 112 100 |
| *Total* | *488 000* | *1 406 900* | *856 500* |

Le ministère des Affaires étrangères est le premier pourvoyeur de fonds de l'association pour l'année 1950. Cela s'explique par l'implantation parisienne du Comité, dont l'interlocuteur le plus immédiat est la D.G.R.C. sollicitée de façon préférentielle l'année de sa création. Ensuite, la contribution des services en Allemagne s'aligne sur celle de Paris. Mais cette égalité ne résiste pas aux difficultés budgétaires de Mayence, dont l'indice le plus immédiat est l'incapacité de ces services à payer la contribution sous forme d'une somme unique en janvier, comme le font les services du Quai. Les arbitrages budgétaires permanents de cette période empêchent toute certitude quant à la somme dont les services de Mayence disposeront finalement pour l'année. Dès lors, les subventions sont servies par trimestre et reconsidérées à chaque fois. La subvention versée au Comité au titre du premier trimestre 1951 ne peut donc être envisagée comme le quart de la subvention totale de l'année mais plutôt comme l'effort maximal qui peut être produit au mois de janvier. Le Comité bénéficie d'un soutien plus important de la part de la D.G.R.C. que des services de Mayence, à l'inverse de la configuration dans laquelle se trouve les B.I.L.D. Pour le Comité, ce sont les membres du Département qui prennent la

plume pour justifier auprès de la D.G.A.C. l'importance de lui accorder des crédits :

> "J'ai pu constater, au cours de ces derniers mois, l'importance croissante des activités du Comité en France et leur utile retentissement. Il me parait donc particulièrement souhaitable, dans les conditions actuelles, de lui permettre d'intensifier son action en cette fin d'année, dans la mesure où vos services en conservent la possibilité"[283].

Et l'année suivante, en accompagnement à l'avis favorable pour la demande de subvention :

> "Cette intensification de l'action est survenue à un moment où s'affirmaient de plus en plus fortement des influences hostiles à tout dialogue avec l'Allemagne. (...) Il me semble d'autre part que l'évolution des échanges franco-allemands nous conduit de plus en plus à faire bénéficier d'une aide importante les quelques associations qui se sont avérées les plus dynamiques dans ce domaine et à limiter le nombre des subventions au bénéfice d'initiatives intéressantes en elles-mêmes, mais dont les suites ne sont pas assurées"[284].

Le soutien particulier qu'accorde la D.G.R.C. au Comité s'accompagne de la mise à disposition de liquidités tirées des fonds secrets du ministère. En 1949, il bénéficie d'une subvention de 100 000 francs, de la main à la main, octroyée par Jacques de Bourbon-Busset, alors directeur de cabinet du ministre des Affaires étrangères[285].

Fortes de ces années de travail commun avec les administrations françaises, les deux associations estiment pouvoir réclamer légitimement le prolongement du soutien financier après les transformations du début des années cinquante. Elles se proposent alors pour incarner la pérennité d'une action remise en cause par les modifications administratives. Incontestablement, elles coûtent moins cher que le maintien des services, tout en étant en mesure de proposer une offre similaire. En effet, si l'on observe les

283 Lettre de J. Baillou à la D.G.A.C., 23 novembre 1953. MAE/RC/III (43).
284 Lettre de J. Baillou à la D.G.A.C., 4 avril 1954. MAE/RC/III (43).
285 Entretien avec A. Grosser, 2 octobre 1996.

rubriques portées en passif du bilan du Comité pour 1954, on retrouve un certain nombre d'activités assurées par les administrations publiques :

Extrait du bilan du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle en 1954 : dépenses

| | |
|---|---|
| - Conférences en France | 400 000 |
| - Conférences en Allemagne | 450 000 |
| - Accueil d'Allemands | 350 000 |
| - Aide aux groupes franco-allemands | 200 000 |
| - Aide aux groupes étrangers à Paris | 250 000 |
| - Documentation | 150 000 |

La réduction des subventions n'a en général qu'un impact limité car les besoins des associations sont pris en charge sur d'autres postes budgétaires, marquant par là même la reconnaissance de la place qu'occupent ces organismes privés dans le cadre de l'action publique. Ainsi en 1956, le directeur de la D.G.R.C. répond au Centre d'échanges internationaux que la diminution de 1 400 000 francs à un million de francs de la subvention accordée n'empêchera pas un financement plus large :

> "J'ai donné toutefois les directives à mes services pour que cette réduction de la subvention de fonctionnement qui vous est allouée soit partiellement compensée par la réservation d'une somme destinée à faciliter la prise en charge par le Centre d'échanges internationaux d'un certain nombre d'initiatives intéressant plus particulièrement notre ambassade en Allemagne. Ce crédit, ouvert à concurrence de 200 000 francs, permettrait donc à mes services de vous demander d'assumer pour leur compte l'accueil à Paris de personnalités ou de groupes allemands, qui supportent d'autre part l'essentiel de leurs frais de déplacement"[286].

Malgré ces assurances, les associations privées, et le B.I.L.D. tout particulièrement du fait de son installation en Allemagne, connaissent des difficultés avec la disparition de la D.G.A.C. Les discussions autour de ce problème soulignent l'importance qu'occupe l'organisme dans l'action culturelle à l'étranger, capable de se substituer à la puissance publique pour assurer la pérennité d'un mode d'investissement culturel et de permettre de

286 Lettre de J. de Bourbon-Busset au C.E.I., juin 1956. MAE/RC/III (43).

conserver les relais et les structures créés pendant l'occupation. La reconversion est difficile à négocier pour ces organismes autonomes juridiquement mais étroitement dépendants en terme de moyens. Selon la législation allemande, le B.I.L.D. pour perdurer doit devenir une entreprise allemande et ses collaborateurs des salariés. Cette procédure parait trop complexe et aléatoire au père du Rivau qui sollicite d'André François-Poncet le rattachement pur et simple de son association aux services culturels de l'ambassade[287]. Cette demande pose un certain nombre de problèmes, dont celui de la concurrence entre les revues *Documents* et *Dokumente* et *Allemagne d'aujourd'hui*, éditée par la D.G.A.C. Les services de Mayence se sont en fait déjà prononcés en faveur de ce que l'association conserve son statut privé[288]. Son avenir immédiat est pourvu grâce à une inscription de la subvention au B.I.L.D. sur le budget prévisionnel de 1956. De plus, François Bourel obtient d'André François-Poncet une enveloppe importante prélevée sur les fonds secrets qui permet de financer en partie le déménagement de l'équipe à Cologne[289]. Dans le plus long terme, Jean Moreau qui est alors chef du bureau des rencontres internationales à Paris, propose de mettre la question du statut de l'association à l'ordre du jour de la commission mixte franco-allemande. Par ce biais, il espère trouver un statut qui permette le financement par les deux gouvernements[290]. Le Département continue, avec des restrictions notables, à verser annuellement une subvention à l'association[291].

L'importance accordée aux associations privées n'est pas le seul fait de la D.G.A.C., puisque la D.G.R.C. participe dans une large mesure à leur financement. Si les conditions initiales de l'occupation ont permis de les faire vivre largement dans un premier temps, les restrictions de la période suivante n'ont pas entraîné la disparition du soutien financier mais au contraire constitué une préoccupation constante pour les différents services. La situation d'avant garde dans laquelle se trouve l'Allemagne avec ses deux importantes associations ne doit cependant pas servir à légitimer les revendications de Mayence vis-à-vis de Paris. Il y a un enjeu, pour la D.G.R.C., à imposer son caractère prioritaire dans les décisions prises à leur égard. Il est significatif

287 Lettre de J. du Rivau à H. Spitzmuller, 3 juin 1955. AFOAA/AC (302-1b).
288 Lettre D.G.A.C. à M.A.E., mai 1955. AFOAA/AC (302-1-b).
289 Entretien avec François Bourel, mars 1996. Le montant de cette enveloppe ne nous a pas été précisé.
290 Lettre de J. Moreau, D.G.R.C., à F. Bourel, 30 juin 1955. AFOAA/AC (301-1b
291 Lettre de Fontaine, D.G.R.C. au R.P. au Rivau, 29 avril 1957. MAE/RC/III (42).

qu'elle soutienne plus le Comité parisien que le B.I.L.D. proche géographiquement de la D.G.A.C. Les avantages que présentent ce mode d'action sont particulièrement sensibles dans la conjoncture basse des années cinquante. À moindre frais, elles permettent d'incarner la continuité et la présence française dans le domaine des échanges culturels franco-allemands. Pour la D.G.A.C., elles constituent de puissants relais quand les restrictions budgétaires imposent de limiter l'action culturelle française aux services culturelles de l'ambassade et permettent de conserver des pratiques largement abandonnées par la puissance publique. Pour la D.G.R.C., elles permettent de conserver la spécificité de services sans qu'il ne soit plus nécessaire que ceux-ci existent. De plus, elles incarnent le modèle réussi d'une nouvelle orientation de l'action culturelle qui est au même moment discutée au sein du Département.

### 3) Normalisation et convergence

Durant ces années de conflit avec l'Allemagne, la D.G.R.C. a affermit sa position. Jeune administration qui hérite d'un domaine d'action en partie codifié par les structures qui l'ont précédée (Service des œuvres), elle endosse le rôle de responsable de la politique culturelle extérieure sans jamais avoir établi de programme sur la question. Sa lutte avec les services français en Allemagne doit être comprise dans un effort d'affirmation de ses prérogatives et des ses objets. Si elle ne suffit pas bien sûr à expliquer les transformations qui s'opèrent à la fin des années cinquante, il est intéressant de trouver dans les réorientations de la D.G.R.C. des éléments qui s'inspirent des réalisations en Allemagne. La comparaison des structures des budgets des deux directions nous permettra de mettre en évidence ces effets de proximité.

#### *Les transformations de la D.G.R.C.*

Il y aurait en 1945 comme une contradiction à créer une direction générale à part entière pour prendre en charge un dispositif d'action largement hérité des décennies précédents, si ce n'est vouloir passer à une échelle supérieure. Cette croissance des champs d'intervention est notable durant toute la

Quatrième République, justifiant l'alourdissement en personnel et la croissance budgétaire constants depuis 1945. En revanche, il ne semble pas y avoir rationalisation de l'action qui paraît systématiquement se construire par accumulation de strates. Mais cette sédimentation ne suffit pas à légitimer l'administration centrale qui l'a en charge, quand des concurrences comme celle du ministère de l'Éducation nationale, ou encore de groupes privés financés par le Quai d'Orsay mais ne dépendant pas de sa tutelle, développent une action parallèles. Les attributions initiales de la D.G.R.C. ne suffisaient pas à fonder une politique, et la pratique consistait à gérer au coup par coup les structures existantes et les créations imposées par l'extérieur, comme le rattachement de l'action culturelle dans les anciennes colonies. Une timide tentative de rationalisation avait été réalisée en juin 1953 avec la publication d'un *Bulletin des relations culturelles*. À cette occasion, le Département met en place une procédure administrative plus lourde qui oblige les postes, et la D.G.A.C. en particulier, à employer des formulaires standardisés pour chaque demande d'invitation officielle afin de

> "permettre la constitution et la mise à jour régulière d'un répertoire précis par pays et par catégorie des invitations officielles de la [D.G.R.C.]. Elle facilitera, en même temps, compte tenu des possibilité budgétaires, l'élaboration d'un plan systématique couvrant les différents aspects de l'activité culturelle, universitaire et professionnelle à l'étranger"[292].

Mais cette tentative est sans suite et il faut attendre quatre années supplémentaires avant qu'un projet plus ambitieux voie le jour. À cette date (1957), les relations avec les services français en Allemagne sont normalisées et la question à l'ordre du jour est celle de l'intégration de l'action culturelle dans les anciennes colonies au sein du Département. C'est son directeur qui est à l'origine de la proposition de mettre en place une instance de réflexion générale sous forme d'une commission de hauts fonctionnaires. Acceptée par le gouvernement lors du Conseil des ministres du 31 juillet 1957, la commission reçoit comme mission de

[292] Lettre de Valeur, D.G.R.C. à D.G.A.C., 27 août 1953. MAE/RC/II (27).

> "procéder à l'étude d'un plan de cinq ans, en vue de le soumettre au gouvernement pour l'expansion et la reconversion des activités culturelles et techniques françaises à l'étranger".

Pour la première fois, une instance réunissant des membres de l'appareil d'État issus de domaines variés se penchent sur la question de l'action culturelle extérieure, jusqu'alors abandonnée aux seuls spécialistes de la question. Les débats qui rythment les réunions de la commission font apparaître des enjeux variés et contradictoires. Mise sur pied par un membre du Conseil d'État, Bernard Tricot, la première réunion se tient le 23 octobre 1957, sous la présidence de Roger Seydoux. Elle rassemble les représentants des différentes administrations qui peuvent être concernées par la question : Deveaux (directeur du Budget), Hirsch (commissaire au Plan), Perrin (haut-commissaire à l'Énergie atomique), Clappier (directeur de la Direction des relations économiques extérieures du ministère des Finances), Jaujard (directeur général des Beaux-Arts), Berger (directeur de l'Enseignement supérieur), Brunhold (directeur de l'Enseignement secondaire), Châtenet (directeur de la Fonction publique), Laurent (directeur général du Travail et de la Main d'œuvre), Buisson (directeur général de l'Enseignement technique), Renaud (commissaire général aux Entreprises), qui se répartissent en quatre commissions techniques pour lesquelles est fait appel à des spécialistes (livres, enseignement technique, personnels et accueil des étrangers). Le programme prévoit une réunion mensuelle animée à tour de rôle par chacune des commissions, autour des conclusions qu'elles présentent. Lors de la première réunion, trois objectifs sont fixés : développer les exportations de toutes sortes, *"accroître notre influence là où ne nous pouvons plus être présents"* (comme en Tunisie), intégrer cette action dans l'Europe en formation. Pour cela, deux axes principaux sont dégagés : il faut attirer les élites en les frappant par la modernité française et accroître "*l'ampleur et l'efficacité de nos réalisations"*, en particulier grâce à la création d'un Service de la coopération internationale[293].

Très rapidement, la question des priorités se posent dans une conjoncture de stagnation du budget. Une conception utilitariste se fait jour, défendue par les partisans de l'efficacité. Selon eux, il faut envisager de fermer les établissements peu rentables en terme d'audience et peu dynamiques afin de

293 M.A.E., D.G.R.C., Plan quinquennal, Comité des hauts fonctionnaires, séance du 23 octobre 1957. MAE/RC 55-68/Dossiers du directeur général. Toute la suite est tirée de ces dossiers.

reconvertir leur financement vers des activités nouvelles. Le fort développement de l'assistance technique aux anciennes colonies consomme des crédits croissants qu'il faut bien trouver quelque part. Les défenseurs d'une politique de sauvegarde des établissements existants, au nom de l'idée qu'une fois dans la place, il faut se garder d'en sortir sous peine de ne plus pouvoir y revenir, réussissent à imposer la création d'une ligne budgétaire supplémentaire pour la coopération. Dans un second temps, le débat se déplace avec l'opposition, voilée, entre Hirsch, représentant le Plan et Jaujard les Beaux-Arts. Le premier expose la nécessité qu'il y a à donner de la France l'image d'une nation moderne, en particulier au plan scientifique. Dans une situation d'arbitrage, cette orientation remet en cause l'idée de porter un effort accru sur les échanges artistiques comme le réclame Jaujard. D'autres critiques s'élèvent contre l'augmentation des moyens accordés aux fouilles archéologiques qui sont défendues par Seydoux, Jaujard et Berger comme des instruments de présence politique.

Les débats glissent des questions internes à la culture vers une réflexion plus large sur la modernisation et les logiques qui s'affrontent prennent naissance dans des pratiques très différentes. Dans une période de réflexion intense sur la modernité scientifique et technique, et sur la rationalisation des instruments de l'action publique (on se trouve dans la grande période du Plan), les questions ressortissant de l'action culturelle semblent devoir être reconsidérées dans une optique radicalement différente de celle du conservatisme incarné par J. Jaujard. L'initiateur de ces réunions, Roger Seydoux, directeur de la D.G.R.C. se fait tout au long des débats le défenseur des formes traditionnelles de l'action, largement soutenu par Jaujard. Il tente cependant de réduire l'opposition grâce à une formule qui permettrait de ménager les deux parties, en insistant sur la nécessité de *"moderniser l'ancienne [forme d'action]"*.

Au terme de dix mois de travail, en septembre 1958, la commission présente au conseil des ministres un "programme d'expansion et de reconversion des activités culturelles de la France à l'étranger". Les conclusions présentées insistent sur la nécessité d'élargir le public concerné, en particulier en ne limitant plus l'action aux beaux-arts et à la littérature. Les modernisateurs ont réussi à imposer formellement la rupture en disqualifiant le rôle joué par la culture traditionnelle dans les échanges avec l'étranger. Trois axes sont privilégiés : moderniser les méthodes et moyens de diffusion, former un

nombre accru de professeurs de français étrangers et accroître les échanges scientifiques et la coopération technique. Enfin, il est question de

> "diminuer la part de gestion directe et l'implantation d'établissements culturels français au profit d'une multiplication des offres de service et d'une participation accrue aux structures universitaires et scolaires étrangères".

L'ensemble est justifié par la certitude que *"si nous ne progressons pas, nous abandonnerons notre place à nos concurrents"*[294].

Les grandes directions du programme sont reprises par le gouvernement qui décide d'octroyer une augmentation de crédits de 39,5 millions de nouveaux francs. Pour la première fois depuis la création d'une administration en charge de l'action culturelle à l'étranger, un véritable plan d'ensemble fonctionne. On peut à cette date parler d'une politique culturelle extérieure dont nous retrouverons directement les effets en Allemagne dans le Plan de reconversion mis en œuvre en 1962[295].

L'existence de ce "plan quinquennal d'expansion" consacre la prise en compte de ce type d'action par l'administration dans son ensemble, en permettant que s'élabore un consensus explicite au sein de la haute fonction publique. Ses effets immédiats sont de moindre importance que ne l'aurait laissé supposer les conclusion de la commission, et la D.G.R.C. obtient le maintien du *statu quo*, avec la conservation du réseau d'établissements existants. Elle en retire avant tout une reconnaissance qui lui permet de réaffirmer son rôle d'instance centralisatrice de la politique culturelle extérieure. Dans son rapport d'activité pour l'année 1958, elle rappelle que *"le ministère des Affaires étrangères exporte ce que produisent, avec l'appui de l'ensemble des pouvoirs publics, l'intelligence et le goût public"*[296].

Pour mesurer les effets qu'à pu avoir le plan d'expansion, il faut s'intéresser à la structure des budgets de la D.G.R.C. et à son évolution durant les années cinquante. Nous avons souligné l'existence de convergences progressives entre les structures des dépenses de la D.G.R.C. et celles de la D.G.A.C. pour poser la question des effets, même indirects, de leur rivalité. La comparaison s'impose pour deux moments particuliers : le début des années

294 Cité in D. Costes (dir.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945; matériaux pour une histoire*, Paris : Hatier, 1984, p. 36.
295 Il sera traité dans le chapitre suivant à propos des instituts français.
296 D.G.A.C.T., rapport d'activité, 1958.

cinquante, période de la rivalité la plus forte; le début des années soixante, après les réorientations de la D.G.R.C.

*Les choix budgétaires des deux directions*

Au chapitre de l'action internationale, le budget de la D.G.R.C. fait apparaître une répartition des dépenses entre deux grands ensembles : enseignements et œuvres d'une part, échanges culturels d'autre part. En regroupant les différentes sous-sections concernées, on peut retranscrire cette réalité budgétaire pour la D.G.A.C. Nous avons choisi les années 1951-1954 pour lesquelles nous disposons de données comparables pour les deux administrations. L'analyse précise des données budgétaires nous permet de mettre en lumière des différences de fond entre les deux directions. La D.G.R.C. se caractérise par une répartition constante de la majeure partie de ses moyens en direction de l'enseignement et des œuvres françaises à l'étranger. Sur les budgets des premières années de la décennie observée, la part de ce secteur représente entre 70 et 80% du total.

Comparaison entre les grandes rubriques budgétaires de la D.G.R.C. et de la D.G.A.C pour 1953 et 1954[297] :

| | **DGRC 1951** | **DGRC 1953** | **DGAC 1953** | **DGAC 1954** |
|---|---|---|---|---|
| Ens. et Œuv. | 2 783 (80 %) | 2 861 (77 %) | 96 (40 %) | 133 (34 %) |
| Ech. culturels | 670 (20 %) | 819 (23 %) | 143 (60 %) | 263 (66 %) |
| *Total* | *3 453* | *3 500* | *239* | *396* |

Au contraire, dans le cas de la D.G.A.C., le rapport s'inverse très nettement puisque plus de la moitié des crédits sont dévolus aux échanges culturels. Ces chiffres reflètent une tendance générale dans le cas parisien.

297 Pour la D.G.R.C.: État de la répartition par articles des crédits alloués par chapitres au ministère des Affaires étrangères pour les exercices 1951 et 1953, MAE/RC/II (17);
pour la D.G.A.C. : lettre de H. Spitzmuller à D.G.A.A.B., 2 juillet 1952, MAE/RC/III (43) et tableau dactylographié, "Évaluation des crédits nécessaires à l'action culturelle en Allemagne après la disparition du H.C.R.F.A., 18 février 1954, MAE/RC/III (43).
En millions de francs. Les chiffres de la D.G.A.C. constituent certainement des états intermédiaires, car ils diffèrent des totaux que l'on peut retrouver ailleurs. Ils fournissent cependant des informations précieuses sur la structure des dépenses.

L'engagement de l'essentiel des crédits de l'action culturelle du Quai d'Orsay en faveur de l'enseignement français à l'étranger est une constante que l'on retrouve dans les comptes du Service des œuvres d'avant guerre.

Dans les années cinquante, cette suprématie n'est remise en cause, en proportion, que par l'inscription dans les budgets d'une rubrique de coopération technique. Son apparition en 1955 est relativement modeste, mais l'intégration progressive d'un financement spécifique destiné à l'action culturelle dans les anciennes colonies et protectorats marocain, tunisien et indochinois réduit à mesure la part relative de l'enseignement et des œuvres dans le budget de la D.G.R.C. : en 1961, la coopération technique représente 41 % du total; l'enseignement et les œuvres descendant à 57 %[298]. Cette rubrique rassemble les frais de fonctionnement des services, œuvres et établissements français, qui représentent jusqu'à 85 % des dépenses engagées à ce titre; l'entretien et les dépenses immobilières afférentes étant relativement peu élevés.

Le troisième groupe de dépenses concerne les bourses, pour des étrangers séjournant en France et pour des Français partant à l'étranger. Les traitements et indemnités des personnels en poste font l'objet d'une rubrique financière spécifique qui ne fait pas la distinction entre les différents services concernés. Dans le cas de la D.G.A.C., la moitié de ce poste budgétaire concerne les frais relatifs au fonctionnement des instituts et centres d'études français, au nombre de dix-huit en 1954; l'autre moitié étant réservée aux bourses, qui représentent donc une proportion bien supérieure à celle octroyée par le Quai dans ce domaine. Cette différence de fonctionnement s'explique aisément. La D.G.R.C. hérite en 1945 d'un dispositif mis en place par le Service des œuvres françaises à l'étranger, construit lui-même sur une politique déjà ancienne de soutien aux différents établissements, publics ou privés, ayant pour vocation l'enseignement du français. La charge des subventions versées depuis leur création à des institutions ressortissant de l'Alliance française ou de la Mission laïque, le soutien traditionnel aux congrégations et écoles religieuses ainsi que le développement progressif d'un réseau d'instituts français grèvent largement le budget global. Son importance confirme l'orientation résolument tournée vers une politique de diffusion de la langue évoquée précédemment. Tel ne peut être le cas des services de Mayence. S'ils ont investi une part importante de leurs moyens dans l'installation d'instituts et de centres d'études françaises, ce

[298] Extrait du *Budget de la France*, Paris : Publications du budget, 1951 à 1960.

n'est que dans un second temps. A l'origine, grâce aux facilités de l'occupation, ils purent disposer des locaux de façon gracieuse. Puis, ces positions bénéficièrent des années de transformation du statut d'occupation avant de représenter un véritable poids budgétaire sur lequel nous reviendrons.

La structure de la catégorie "Échanges culturels" fournit un autre cadre d'analyse. Pour permettre la comparaison, nous utiliserons une synthèse des différentes entrées classées sous cette rubrique pour les mêmes années que précédemment.

Répartition (en pourcentage) des différentes rubriques des "Échanges culturels" de la D.G.R.C. et de la D.G.A.C. entre 1951 et 1953 [299]

| | **DGRC** | **DGAC** |
|---|---|---|
| Subventions aux organismes d'éch. cult. | 10 % | 34 % |
| Frais de réception et de documentation | > 1 % | 6 % |
| Missions culturelles | 10 % | 2 % |
| Manifestations artistiques | 15 % | 15 % |
| Diffusion du livre | 15 % | 25 % |
| Diffusion d'informations culturelles | 10 % | ----- |
| Diffusion du film | 10 % | 9 % |
| Assistance Technique bilatérale | 15 % | ----- |

La comparaison terme à terme est un peu biaisée par le fait que les rubriques ne se recoupent pas exactement dans les comptes des deux administrations. En effet, la diffusion du livre de la D.G.A.C. inclut d'une façon difficile à départager ce que la D.G.R.C. regroupe sous la dénomination de diffusion d'informations culturelles. Cette réserve faite, le tableau révèle des proximités mais aussi une différence fondamentale. Manifestations artistiques et diffusion des différents supports d'information représentent dans les deux cas des valeurs identiques. Les services de Mayence consacrent une part non négligeable de leurs moyens à des modes d'action régulièrement utilisés par le Quai d'Orsay pour diffuser la culture française. En effet, leur rattachement à la D.G.R.C. leur permet de disposer de l'offre qu'elle propose en la matière, par le biais des associations française d'action artistique et de diffusion de la pensée française. L'inversion que l'on observe entre les missions culturelles et les frais de représentation peut s'expliquer par la proximité du terrain que constitue l'Allemagne. Les pays européens reçoivent traditionnellement plus de visiteurs français (conférenciers, hommes politiques...) que les continents éloignés. À

[299] Les données sont extraites des documents budgétaires évoqués précédemment.

l'inverse, les missions culturelles ont pour objet de financer les déplacements dans des pays moins investis par l'action culturelle classique. La différence s'explique simplement par le fait que la D.G.R.C. a pour vocation de couvrir l'ensemble de la planète.

La vraie spécificité de l'action culturelle française en Allemagne réside dans la rubrique "subventions aux organismes d'échanges culturels". Pour la D.G.R.C., il s'agit d'aider des organisations de différentes tailles ou de différentes natures, non engagées dans une œuvre d'enseignement. Elle concourt à leur financement sous la forme d'une dotation annuelle, généralement proportionnelle à leur taille, mais souvent d'une importance relative vu le nombre de groupes soutenus. Sous la même rubrique, la D.G.A.C. prend en compte des opérations différentes. En 1952, elle consacre 12 % (soit un peu plus du tiers de la rubrique étudiée) à "l'aide de fonctionnement aux grandes associations d'échanges internationaux", ce en quoi elle reste proche du Quai d'Orsay. En revanche, les deux tiers restant se répartissent entre des catégories qui n'apparaissent pas dans les comptes de la D.G.R.C. : 9 % de la dotation des échanges culturels sont consacrés à l'organisation de rencontres politiques, économiques et sociales, 5 % à la culture populaire, 4 % aux rencontres de jeunesse et un peu plus de 3 % au fonctionnement des centres de rencontres. Un peu plus d'un cinquième de son budget est donc utilisé pour un type d'action original.

Dans une répartition générale qui semble largement reprendre les caractéristiques générales de l'action culturelle à l'étranger, la D.G.A.C. introduit une rupture, dont nous verrons qu'elle est plus profonde que ne la laisse supposer ce simple chiffre. Celui-ci ne traduit d'ailleurs qu'imparfaitement la réalité des efforts faits dans cette direction, puisqu'il ne prend pas en compte les dépenses de fonctionnement, mais surtout de transports ou d'intendance encore très largement supportées par les économats et les trains militaires, ni l'aide logistique fournie aux associations subventionnées par les services de Mayence.

Alors que les services de Mayence n'existent plus, la D.G.R.C. au travers des réorientations de son action au début des années soixante aligne sa structure budgétaire sur celle qui fût sa rivale. La part de l'enseignement et des œuvres ne représente plus que la moitié des dépenses engagées au titre de l'action culturelle extérieure; les bourses augmentant et l'action artistique perd de l'importance. Dans le même temps, le développement de la coopération

technique vers les anciennes colonies entraîne l'apparition de nouveaux modes d'action.

*Conclusion :*

Les comparaisons structurelles et budgétaires entre les deux directions ont fait apparaître à la fois des éléments de proximité et de divergence. Les premiers ont permis de légitimer les prétentions des services français en Allemagne à se poser en concurrent de la jeune structure parisienne. Bénéficiant de conditions spécifiques liées à l'occupation, ils ont mis en œuvre une action globalement originale au sein du dispositif de la diplomatie culturelle. La puissance conférée par les moyens très importants dont ils disposaient a renforcé leur capacité de résistance face à la volonté de l'instance centrale de les voir se soumettre. Elle a également eu pour effet de permettre que la lutte s'inscrive dans la durée et donc que les réalisations en Allemagne survivent partiellement aux transformations administratives. Il en résulte l'existence d'une pratique spécifique propre à se poser en référence face aux orientations classiques de la politique culturelle extérieure.

Cependant, la spécificité revendiquée doit être relativisée tant la comparaison terme à terme met en évidence une forte homologie. L'originalité que constitue la D.G.A.C. dans le cadre global de l'action culturelle extérieure ne s'inscrit pas dans ses structures administratives qui s'inspirent directement de celles du Département. De même, toute une partie de son action prend place très exactement dans les cadres de la politique de la D.G.R.C. Cette proximité permet que la normalisation des relations entre les deux administrations se fasse de façon progressive, par la simple réductions des moyens et du personnel. La création des services culturels de l'ambassade peut ainsi s'envisager comme la concentration ultime du dispositif initial.

Il y a cependant un aspect de l'action culturelle en Allemagne qui malgré sa spécificité non seulement perdure par-delà les aléas administratifs, mais encore se voit réinvesti par la D.G.R.C. Le rôle conféré aux initiatives privées comme partie prenante de l'action, mais aussi substitut à sa disparition, est particulier pour ce qui concerne l'Allemagne. Si le principe est reconnu par la

diplomatie culturelle, il atteint ici une dimension inusitée, au point qu'il est parfois difficile de démêler ce qui appartient au privé ou au public.

Le conflit entre les deux directions a principalement pris l'allure d'une rivalité de pouvoir, autour de la dénonciation par le Département des gaspillages mayençais et de la défense par la D.G.A.C. des positions acquises et du travail accompli. Au-delà des argumentations matérielles, la lutte oblige à formuler les objectifs d'une politique. C'est d'abord la D.G.R.C. qui va dénoncer la politique d'occupation comme non conforme aux cadres de la diplomatie culturelle, puis la D.G.A.C. s'engage dans la sauvegarde de son action de rapprochement original. Ces deux positions successives contribuent à tracer les contours de ce que ne doit pas être une politique culturelle extérieure (propagande et occupation), mais sans véritablement poser les grandes lignes de sa définition. Cette formulation incomplète et mal objectivée n'a cependant pas un contenu identique à Paris et à Mayence et l'analyse des réalisations françaises en Allemagne permet de mettre en évidence des éléments divergents par-delà des pratiques très proches.

## Chapitre 3 : Définir la culture ou l'enjeu ultime du conflit

Lors des discussions qui opposent Paris à Baden-Baden, puis Mayence au sujet des transformations imposées aux services culturels français en Allemagne, les justifications en matière d'orientation de la politique à mener n'ont pas manqué. Les termes du débat entre occupation, coopération et normalisation recouvrent des approches différentes de la notion même de culture. Elles n'étaient alors qu'esquissées dans leurs grandes lignes, réduites au rang de justifications ultimes. Elles s'inscrivent cependant dans l'espace plus large que constitue la prétention à définir les termes de l'action culturelle et par là même aux vertus d'ordre général qui lui sont conférées. La conjoncture conflictuelle et les impératifs de la normalisation vont leur conférer une dimension supérieur, qui aboutira finalement à formuler l'opposition entre politique traditionnelle et nouvelle politique.

La politique culturelle extérieure s'inscrit dans un projet cohérent d'affirmation de la supériorité de la langue et de la culture classique. Comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre, les modalités de l'intervention de l'État en matière de politique intérieure de la culture ont fait l'objet d'un affrontement entre deux logiques contraires, académisme contre démocratisation. Ces modèles divergents rejouent dans le cadre de la politique culturelle française en Allemagne. Grâce à la spécificité de l'administration mise en place en 1945, et conservée jusque tard dans les années cinquante, les services français successifs ont été le lieu où l'importation des débats propres à la politique intérieure a permis la confrontation avec les schémas généraux de l'action extérieure. Envisager les réalisations françaises en Allemagne au delà de leurs propres logiques internes, en confrontation avec les options du Quai d'Orsay et les débats intérieurs, a le mérite de souligner l'originalité d'une action, dont les conséquences dépassent largement la seule histoire des services de Mayence.

Partant du postulat d'une normalisation progressive, nous devons nous interroger sur la mise en conformité de l'action menée en Allemagne avec les

grandes orientations prônées par le Quai d'Orsay. Au travers des grands ensembles budgétaires ("échanges culturels", "enseignement"), nous nous attacherons à expliquer les convergences et à mesurer leurs effets. L'analyse de l'accord culturel franco-allemand, mis en relief par la comparaison avec d'autres textes équivalents, permettra de saisir la normalisation dans son précessus et ses limites. Enfin, c'est par l'étude de la partie la plus spécifique de l'action culturelle en Allemagne, la politique en matière de jeunesse et d'éducation populaire, qui nous montrerons comment la spécificité de la politique des services français en Allemagne a pu être réinvestie dans l'espace plus général de la politique culturelle extérieure.

### I. Les espaces de conformité : les «échanges culturels»

la catégorie «échanges culturels» recouvre différents domaines : tout ce qui concerne les livres et la documentation, les échanges artistiques mais aussi scientifiques, les missions d'études, les fouilles archéologiques, l'organisation de manifestations artistiques (musique, théâtre, danse...)[300]. C'est au travers d'elle que la diplomatie culturelle prend en compte les intérêts des communautés fortement structurées que sont les milieux artistiques et intellectuels et dont la collaboration active est la condition *sine qua non* d'une action efficace dans ce domaine. Ce travail en commun avec des groupes extérieurs aux cadres de la diplomatie culturelle impose de fortes contraintes (négociations, coûts, prise en compte d'une hiérarchie interne au champ...) qui limitent fortement la liberté d'action de l'administration.

Pour les trois sous-catégories que nous allons étudier plus précisément dans le cadre de la politique culturelle française en Allemagne (beaux-arts, "échanges intellectuels", relations scolaires, universitaires et scientifiques), la D.E.P., puis la D.G.A.C. sont finalement soumises aux mêmes contraintes que la D.G.R.C. Cela explique sans doute en grande partie la faible originalité de leur action en la matière qui, au-delà des querelles ponctuelles de personnes et de moyens, apparaît comme complémentaire avec celle menée par Paris.

300 Cf. chapitre 2, pp. 135-136.

1) Les Beaux-Arts ou le respect de la tradition :

Le domaine des échanges artistiques (3 % du budget total de la D.G.R.C.) est sans doute celui où la diplomatie culturelle développe l'action la plus cohérente dans la plus grande continuité. Ceci tient à la fois à sa parfaite conformité avec le modèle traditionnel et bien éprouvé de l'action culturelle à l'étranger (toucher les élites en faisant rayonner l'excellence artistique française[301]) et, au-delà, à son adéquation parfaite avec les pratiques et les goûts dominants à l'intérieur du champ artistique français[302]. L'Association française d'action artistique (A.F.A.A.) est l'institution périphérique chargée de ce domaine. Elle fonctionne comme une agence de moyens soutenant des réalisations ponctuelles.

L'étude des budgets de l'A.F.A.A. renseigne sur la hiérarchie des priorités en matière d'échanges artistiques[303]. Entre 1948 et 1963, la répartition entre les différents domaines d'action reste constante : le théâtre arrive en tête avec une moyenne de 46 % des fonds, suivi par les arts plastiques avec 26 % et la musique avec 18 %. Le théâtre est de loin l'activité la plus onéreuse, car il s'agit essentiellement d'envoyer les grandes troupes subventionnées (Comédie française, T.N.P., Théâtre de l'Est...) faire des tournées de représentations des grandes œuvres du répertoire. Les déplacements sont d'une certaine durée et concernent un personnel nombreux. Dans le même temps, les exigences de qualité imposent le recours à des moyens importants (costumes, décors...) qui expliquent les coûts élevés. Le poste de dépenses suivant concerne les expositions; enfin, la musique bénéficie d'une part moins importante du budget, car ses coûts sont structurellement moins élevés. S'il faut payer les musiciens et les défrayer des voyage, ceux-ci possèdent leur propre instrument ou disposent de ceux des salles de concert qu'il n'y a pas lieu de transformer. La stabilité de ce schéma de répartition signifie, au-delà des contraintes budgétaires spécifiques à ce type de manifestation, une très grande constante

301 Celui-ci est un enjeu d'autant plus important qu'il semble remis en question durant les années cinquante, comme en témoigne une note interne de la D.G.R.C. : "La primauté de la France dans le domaine artistique est loin de pouvoir être considérée comme une position acquise. Non seulement, elle a besoin d'être réaffirmée en toute occasion mais elle doit être défendue contre une attaque concertée venant de nombreux pays étrangers qui veulent prouver qu'en fait la France n'est plus le principal représentant ni de la culture latine, ni de la peinture contemporaine". Note du service des échanges artistiques, 31 octobre 1957. N/SEA (2).

302 Cf. chapitre 1, pp. 37-39.

303 Budgets de l'A.F.A.A., 1948-1963. N/SEA (2).

dans la hiérarchie des arts. La confrontation avec le cas de l'Allemagne souligne qu'il s'agit largement d'une vision partagée pour sa partie la plus traditionnelle.

La comparaison la plus intéressante concerne les expositions car elles présentent deux grands types opposés. Les plus prestigieuses et, par là même, les plus coûteuses sont celles de peintures et de sculptures françaises réalisées avec des œuvres empruntées aux grands musées. Les dépenses engagées en matière d'assurance et de frais de transport dominent ce type de manifestations qui relève directement du domaine d'action de l'A.F.A.A. Bien moins onéreuses sont les expositions dites didactiques, qui présentent par exemple "*à des publics qui n'ont pas encore eu l'occasion de l'apprécier dans une perspective d'ensemble, des panoramas de l'art français contemporain"* (il s'agit en général de reproductions)[304]. Ce genre particulier d'expositions est plutôt du ressort direct de la D.G.R.C., qui dispose des moyens humains lui permettant de les réaliser en son sein.

L'Allemagne et l'Autriche ont d'abord été exclues des préoccupations de l'A.F.A.A. du fait du statut d'occupation et ce n'est qu'au milieu des années cinquante qu'on voit réapparaître dans les descriptifs des dépenses de l'A.F.A.A. la mention de ces deux pays[305]. Malgré cette "exclusion", les Beaux-Arts connaissent un certain nombre de réalisations dans les zones occupées, puis sous la houlette du haut-commissariat. En 1948, Raymond Schmittlein obtient le monopole de l'organisation des expositions, qu'il partageait jusqu'alors avec la Direction de l'information. Au même moment, les trois zones occidentales rétablissent la libre circulation, ce qui étend considérablement l'espace concerné. Quarante-six expositions ont été organisées entre 1945 et 1949, dont vingt-trois sur l'art contemporain et dix-sept sur la création française[306]. Les grandes expositions construites sur des échanges muséographiques reprennent rapidement. Le gouvernement militaire français est à l'origine en 1947 des premières occasions de travail commun, en organisant la Semaine de l'art moderne à Trêves avec les autorités allemandes, puis en prenant en charge la réalisation d'un projet d'exposition d'art moderne allemand, *Deutsche Kunst der Gegenwart*[307]. Mais dès le début des années cinquante, les relations entre musées français et allemands semblent avoir

304 J. Basdevant, M.A.E., Note sur le programme d'échanges artistiques (1962) à destination du ministère des Affaires culturelles, 10 novembre 1961. N/SEA (3).

305 AN/F 21 (5175).

306 V. Séguéla, "Les expositions d'art moderne en Zone d'occupation française en Allemagne, 1945-1950", in G. Monnier, J. Vovelle (dir.), *Un Art sans frontières : l'internationalisation des arts en Europe, 1900-1950*, Paris : Publications de la Sorbonne, 1994.

307 *Ibid*.

repris sur un mode tout à fait normalisé qui ne nécessite plus d'intermédiaire. La correspondance échangée entre les administrations au sujet des différentes expositions projetées se limite à des autorisations de sortie des oeuvres et à des attestations d'assurance. En 1951, le Petit Palais reçoit les chefs d'œuvres des musées de Berlin quand les "Jeunes tendances de la peinture française contemporaine" sont exposées à Sarrebruck. Les "Impressionnistes et romantiques français dans les musées allemands" sont présentés à l'Orangerie, durant l'hiver 1951-1952. En 1952 encore, une exposition sur Toulouse Lautrec et une seconde intitulée "De Poussin à Ingres", parcourent les grandes villes allemandes. La présence de l'occupation reste sensible dans la facilité à obtenir des bons de voyage gratuits et autres avantages matériels et ce jusque vers 1954. Mais ce domaine spécifique des manifestations artistiques tend à échapper au contrôle des services de Mayence. Sollicités uniquement pour fournir des moyens complémentaires, ils ne sont pas décisionnaires et rarement initiateurs. Peu à peu, l'A.F.A.A. réinvestit l'espace allemand et autrichien. Le catalogue des manifestations programmées en direction des deux pays pour l'année 1962 souligne fortement cette normalisation complète[308] :

• Théâtre :
- représentations du T.N.P. en Autriche (Graz, Linz, Vienne)
- tournée de la Comédie de l'Est en Allemagne
- participation de la Comédie française à la Semaine française de Munich
- Compagnie Julien Bertheau à la Semaine française de Dortmund
- participation au congrès sur la recherche théâtrale à Vienne

• Arts plastiques :
- exposition de peinture moderne (Vienne, Linz, Dortmund)

• Musique :
- participation de l'orchestre de l'O.R.T.F. au festival de Salzbourg
- participation du même orchestre à la Semaine française de Munich
- venue à Paris de l'orchestre de la *Südwestfunk*

Les manifestations soutenues portent la marque de l'excellence. Il s'agit de troupes réputées, de formations reconnues, subventionnées voire financées par l'argent public en France même. Le public visé est constitué par les élites locales, ce qui explique que l'espace européen soit privilégié (25 % des manifestations subventionnées)[309]. Il faut y voir le reflet d'un processus ancien

308 A.F.A.A., "Programme pour l'année 1959, arrêté par le conseil d'administration présidé par J. Jaujard, membre de l'Institut et approuvé par le ministère des Affaires étrangères". N/SEA (2).

309 J. Basdevant, M.A.E., Note sur le programme d'échanges artistiques (1962), doc. cit.

d'échanges culturels entre les élites qui assure de trouver dans ces pays un public intéressé par des représentations théâtrales en langue française ou des concerts de musique classique. Ces présupposés semblent se retrouver dans le cas de l'Allemagne où aucune politique spécifique n'a été mise en oeuvre. On peut en déduire un consensus entre le personnel de Baden-Baden, puis de Mayence et celui de la D.G.R.C. et de l'A.F.A.A. à propos d'une forme d'action culturelle très codifiée dans ses formes et dans son objet.

En revanche, les expositions didactiques offrent une latitude d'action beaucoup plus importante. Certes, le Quai d'Orsay offre un catalogue très régulièrement renouvelé de sujets littéraires, touristiques, artistiques, économiques... dans lequel les services à l'étranger sont encouragés à puiser. Mais nous avons vu que les services de Mayence disposaient des moyens matériels (service de photographie par exemple) propres à assurer leur indépendance dans la réalisation de telles opérations. Les sujets traités correspondent souvent aux besoins ponctuels des animateurs des instituts et centres d'études français. Ces expositions ont pour vocation de présenter les réalités françaises actuelles de telle sorte qu'elles puissent être utilisées dans le cadre de cours ou de conférences destinés au grand public. Certaines d'entre elles ont une dimension plus explicitement "politique" que la seule volonté d'améliorer la connaissance qu'ont les Allemands de la France. Il s'agit de réaffirmer les liens culturels profonds et donc une communauté de destin entre les deux pays, ainsi que veut le montrer l'exposition "France-Pays de Bade" organisée à Baden-Baden en 1947[310]. Mais la diminution des moyens de la D.G.A.C. impose finalement un recours plus systématique aux offres du Département qui tendent à devenir les seules sources d'approvisionnement après la disparition du haut-commissariat en 1955. Cette évolution n'a que des effets mineurs sur le type de sujet proposé au public allemand. Durant l'année 1958, les instituts français en Allemagne utilisent des expositions comme "France, pays des festivals et des spectacle «Son et lumières»", "Molière et son temps", "Le théâtre français d'avant-garde", "L'avenir de l'Europe en Afrique française" et "Prospections pétrolières dans la Métropole et la France d'Outremer". Il n'y a pas de rupture qualitative entre les expositions produites par les services d'occupation et leurs successeurs immédiats, et celles du Quai d'Orsay. On retrouve au contraire la même volonté de répandre une image de

310 On retrouve ici une pratique déjà mise en œuvre par P. Tirard durant la première occupation; cf. chapitre 1, pp. 59-63.

la France construite sur sa richesse culturelle et historique, sur son rôle central dans le patrimoine de l'humanité et d'insister sur les facteurs de sa puissance (son empire colonial par exemple).

La normalisation a dominé dans le domaines des échanges artistiques avec une soumission progressive de la D.G.A.C. à la tutelle du Département. Celle-ci a été d'autant plus facile à accepter que les différences entre les deux conceptions étaient inexistantes. Seule la toute première période de l'occupation porte une marque spécifique liée à l'absence de vie culturelle allemande. Chaque officier culturel du G.M. a à cœur d'offrir au public allemand des manifestations culturelles nombreuses. Dans le domaine musical par exemple (les Allemands sont réputés avoir un goût naturel pour cet art[311]), les efforts prennent deux directions. La plus courante, car la plus facile à mettre en oeuvre pour un faible coût, est l'organisation de concerts de disques qui rassemblent quelques dizaines de personnes autour d'un électrophone dans le bâtiment qui sert de centre français du *Kreis*. Même quand le rétablissement des transports et de la vie culturelle aidant les Allemands ont désormais le choix, cette pratique se perpétue pendant quelque temps, la quantité de l'offre restant préférée à la qualité. Cependant, il devient impossible au début des années cinquante de ne prendre pas en compte la désaffection rapide des salles de concert de disques au profit de véritables spectacles[312]. Ceux-ci existent déjà par ailleurs, bénéficiant des facilités de l'occupation. Ils deviennent progressivement les seules principales manifestations musicales financées dans le cadre de l'action culturelle. A partir de 1951, la D.G.A.C. participe financièrement au congrès international pour la musique moderne et l'éducation musicale qui se tient annuellement à Darmstadt. Encore plus que dans les domaine des expositions, l'alignement des services français sur les modes de fonctionnement de l'A.F.A.A. et du Département est sensible dans ce domaine. Malgré les discours diffus sur l'aptitude particulière des populations allemandes à goûter les manifestations musicales, nous n'avons pas trouvé trace de véritable réflexion ou de tentative d'utiliser la musique au delà de son usage traditionnelle comme vecteur de l'excellence française. Il semble bien qu'en toute ces matières il soit difficile de rompre avec le modèle dominant et les services français en

311 Cf. par exemple *L'oeuvre culturelle en Allemagne*, D.E.P., 1947, p. 45.
312 Lettre de F. Gachot, directeur de l'institut français de Bonn à D.G.A.C., 16 juillet 1952. MAE/RC/III (41).

Allemagne ne manifestent pas un intérêt particulier pour cette pratique très codifiée.

2) Les "relations intellectuelles"

Les "relations intellectuelles" qui recouvrent la production ou la diffusion de la production imprimée française présentent un dispositif et des pratiques très proches de l'action artistique. Dans ce domaine également, la spécificité allemande semble minime et la norme parisienne s'impose sans difficulté. Les budgets respectifs de la D.G.A.C. et de la D.G.R.C. montrent l'importance accordée à ces questions qui représentent le quart de la somme totale allouée aux «échanges culturel». Il faut cependant distinguer entre l'effort de diffusion de matériaux français d'une part et la création de supports spécifiques à l'action culturelle d'autre part.

Le bureau du livre de la D.G.R.C. gère l'envoi des nouveautés françaises aux services locaux et l'Association pour la diffusion de la pensée française (A.D.P.F.) qui a pour but d'aider

> "les pouvoirs publics dans leurs œuvres de diffusion à l'étranger de livres, revues, films, disques etc.... (...) agit comme organisme d'achat et d'expédition pour la D.G.R.C. ; ses frais en ce domaine sont entièrement couverts par les subventions du Département qui en contrôle étroitement les activités"[313].

On retrouve dans ce domaine un dispositif équivalent à celui qui existe pour les échanges artistiques (partage des tâches entre le Département et une association).

Michel Dupouey, directeur du service du livre dans les années cinquante, décrit son activité comme essentiellement orientée vers la constitution des bibliothèques françaises à l'étranger[314]. Une Commission des nouveautés procède au choix des ouvrages. Lors d'une réunion mensuelle, elle dresse la liste des titres communiquée ensuite aux services compétents des ambassades, dans laquelle ceux-ci font une sélection. Cette commission se compose du chef

313 Lettre de C. Lucet, M.A.E. au H.C.R.F.A., 3 octobre 1951. MAE/RC/II (26).
314 Entretien avec Michel Dupouey, 3 octobre 1996.

du service du livre et de spécialistes de divers disciplines (littérature, sciences et médecine, sciences humaines...). De leur côté, les postes peuvent compléter leurs fonds en demandant l'envoi des ouvrages classiques qui leur manquent. Une liste de revues est également établie, qui bénéficient d'abonnements automatiquement servis par le Département : *Album du Figaro*, *Annales de Géographie*, *Annales biologiques*, *Architecture d'aujourd'hui*, *Arts*, *Bibliographie*, *Politique étrangère*, *Le courrier graphique*, *Économie*, *B.O.E.N.*, *Esprit*, *Études*, *Fémina*, *Figaro littéraire*, *France Illustration*, *Hommes et monde*, *Larousse mensuel*, *La Presse médicale*, *Annales de Physique*, *Annales de chimie*, *Mercure de France*. D'autre part, le service du livre a pour vocation de suggérer et de soutenir un certain nombre de traductions mais aussi, et surtout, d'améliorer les circuits permettant la vente des livres français à l'étranger.

Avant d'occuper ce poste à Paris, Michel Dupouey dirige, entre 1949 et 1951, le service du livre de Mayence où il a la responsabilité de constituer des fonds français cohérents dans les bibliothèques allemandes et en particulier dans celles des universités populaires. Sa latitude d'action est importante, car il dispose bien évidemment de moyens confortables, mais aussi parce que Raymond Schmittlein lui laisse une grande liberté. Consulté dans un premier temps par Michel Dupouey sur les orientations à mettre en oeuvre, il se contente d'exprimer son souhait de voir les bibliothèques allemandes recevoir l'intégrale de l'œuvre de Maxence van der Meersch, dont il a relu un ouvrage la nuit précédente. Le chef de service décide alors de façon solitaire des livres indispensables et opte pour Bernanos et Alain en particulier, dans le but de soutenir les efforts de démocratisation du peuple allemand[315]. De plus, il "fait le ménage" des bibliothèques allemandes dans lesquelles il découvre des milliers d'invendus des éditeurs français, venus s'entasser là depuis les débuts de l'occupation. Le second pan de son activité concerne le soutien de la vente des livres français en Allemagne. Il dispose aussi d'importants crédits pour aider aux traductions d'œuvres françaises. Lié d'amitié avec le directeur des éditions allemandes Rowolt, qui possède les droits d'un certain nombre d'ouvrages parus chez Gallimard, il participe à l'élaboration des listes de traductions à réaliser. Il conseille ainsi *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, qu'il aide à financer. Par ailleurs, il a la charge administrative de recueillir les demandes des instituts et centres français, en particulier à partir des listes envoyées par la D.G.R.C., de passer commande auprès des éditeurs français et de faire transiter

315 Idem.

l'ensemble[316]. En fait, cette partie de son action est souvent contrecarrée par des relations directes entre les instituts français et la D.G.R.C., voire les éditeurs. La D.G.A.C. adresse une plainte au Département à ce sujet en 1951, dans laquelle elle demande que les livres lui soient directement adressés et qu'elle en exerce elle-même la redistribution afin :

> "d'exercer un contrôle sur les demandes de nos postes, dont les directeurs ont tendance à réserver toute leur attention aux œuvres vraiment littéraires et à négliger parmi les nouveautés que vous leur signalez les ouvrages de caractère scientifique. D'autre part, il est apparu que dans certains cas, des membres du personnel enseignants ont cru pouvoir considérer que les envois du Département leur étaient fait à titre personnel et qu'ils en disposaient à leur gré. Je souligne enfin que les revues et les livres dont le service est fait aux postes consulaires n'atteignent que très irrégulièrement le public allemand, et ne sont que rarement versés à l'institut ou au centre d'études voisin"[317].

À côté de ce travail de diffusion, le service du livre gère également ce qu'il est convenu d'appeler les relations littéraires franco-allemandes officielles. Elles constituent une matière plus difficile à modeler dans le cadre d'une politique culturelle, tant elles ressortissent à des logiques autres que celles qui président à l'action publique. Les auteurs les mieux reçus en Allemagne, c'est à dire les plus traduits, les plus cités et les plus invités ne sont pas forcément ceux dont l'œuvre correspond le mieux aux critères utilisés pour définir la culture française à promouvoir. Ainsi, le succès de Jean-Paul Sartre[318] est déploré par un responsable de la D.G.R.C. qui convie pour sa part Daniel Rops à venir en Allemagne *"évangéliser les Saxons, qui en ont grand besoin"*[319]. Cependant, ce qui compte c'est le succès que l'on peut escompter de la visite des représentants de la culture française. Les services français ont à cœur d'offrir des prestations de

316 Télégramme de C. Muller, D.G.A.C. au M.A.E., 24 décembre 1951. MAE/RC/II (26).
317 Lettre de H. Spitzmuller à la D.G.R.C., 26 décembre 1951. MAE/RC/II (26).
318 R. Neudeck, "Jean-Paul Sartre, l'homme et l'œuvre en Allemagne", *Documents*, n° 1, 1984.
319 Lettre de Muracciole, D.G.R.C., à Daniel Rops, 26 mars 1953. MAE/RC/II (27).

qualité et rappellent à Paris l'inutilité d'envoyer de jeunes inconnus dont les prestations ne seront peu ou pas suivies :

> "Il est en effet indispensable, pour le succès de notre politique, de ne recommander aux universités que des savants français dont le crédit déjà assuré permet d'espérer un accueil sans réserves"[320].

La D.G.A.C. met également en œuvre une politique de publication. Après avoir assuré la production de bulletins ronéotypés consacrés aux arts, à l'économie, à la vie des armées pendant la période du gouvernement militaire, l'évolution de la situation avec la création du haut-commissariat amène la D.G.A.C. à professionnaliser son activité d'édition. En 1950, le service de documentation fonde trois nouvelles publications : le *Bulletin de documentation*, avec un tirage de trois cents exemplaires, *L'Allemagne d'aujourd'hui*, de mille cent exemplaire et *La classe de Français* de deux mille exemplaires[321]. Le *Bulletin* et la *Classe* sont de véritables outils à destination des enseignants allemands de français. Ils constituent des recueils d'informations, de documents utiles dans le cadre d'enseignements portant sur la langue et la culture française, avec pour le *Bulletin* une dimension informative plus importante. *L'Allemagne d'aujourd'hui* se présente au contraire comme un support original qui prend progressivement l'aspect d'une véritable revue franco-allemande, sur le contenu de laquelle nous reviendrons par la suite[322]. D'autre part, les instituts français sous l'égide de la D.G.A.C. poursuivent une activité de publication spécifique avec une collection intitulée "Travaux des instituts français". Là aussi, la largesse des premières années d'occupation a laissé des traces et la qualité ne parait pas toujours à hauteur de la quantité. Henri Spitzmuller envoie une lettre circulaire aux directeurs d'instituts en leur demandant de veiller à ne publier que des travaux dont la *"valeur [soit] incontestée"*, comme cela est le cas dans les instituts des autres pays. Il suggère en particulier la réalisation d'une véritable anthologie littéraire franco-allemande[323].

Ce domaine d'activité ne présente pas de différences significatives avec le dispositif mis en œuvre par la D.G.R.C. Au mieux, les services français en

320 Lettre du H.C.R.F.A. à la D.G.R.C., 9 janvier 1953. MAE/RC/II (27).
321 Note dactylographiée, D.G.A.C., 6 février 1951. MAE/Z/All. 49-55 (569-17).
322 Cf. chapitre 7.
323 Lettre de H. Spitzmuller, D.G.A.C. aux directeurs d'institut, 10 avril 1952. MAE/RC/II (26). Nous n'avons pas trouvé de traces de sa réalisation.

Allemagne disposent de moyens suffisamment importants pour leur permettre une certaine autonomie dans la production, ce qui contribue là encore à les rapprocher des activités du Département.

3) Les relations scolaires, universitaires et scientifiques ou la domination des acteurs extérieurs

Les questions relatives aux échanges scolaires et universitaires ne paraissent pas intéresser particulièrement les services français en Allemagne. Ils reprennent à leur compte les pratiques déjà anciennes dans lesquelles des structures extérieures à la diplomatie culturelle jouent un rôle central[324]. Cet aspect des échanges culturels, bien que financé par l'administration française, ne semble pas faire l'objet de débats et Mayence s'aligne sans discussion sur Paris. A l'inverse, la question des relations scientifiques est utilisée à propos des problèmes posés par les réductions budgétaire. Il s'agit d'une question nouvelle qui n'a jusqu'alors pas fait l'objet d'un véritablement investissement de la part de l'action culturelle extérieure.

Avec l'accession à la souveraineté de la R.F.A., les liens scolaires et universitaires se renouent par le biais des deux organismes français (Office national des universités et écoles françaises) et allemand (*Deutscher Akademischer Austauschdienst*) et échappent progressivement à la tutelle des services français en Allemagne. L'O.N.U.E.F. prend en charge l'organisation des cours de vacances et des échanges individuels financés par la D.G.R.C. et la D.G.A.C. Ces derniers concernent annuellement environ deux cent cinquante personnes. De même, l'Office gère les voyages et échanges d'étudiants en liaison avec le D.A.A.D., ainsi que le recrutement des assistants et lecteurs français pour l'Allemagne. Les assistants de lycées représentent un total de cent cinquante Allemands et Français au début des années cinquante pour atteindre cinq cents personnes en 1963. Dès 1951 ont lieu les premiers appariements entre établissements scolaires français et allemands, sous l'égide du ministère de

324 Cf. H. Reynaud, *Les relations universitaires entre la France et l'Allemagne de 1945 à 1978*, Reims : Imprimerie Matot-Braire, 1979; R. Meyer-Kalkus, *Die akademische Mobilität zwischen Deutschland und Frankreich (1925-1992)*, Bonn : D.A.A.D., 1994.

l'Éducation nationale et de l'Office. En 1952, ils sont 121 et atteignent 290 en 1962[325].

Cependant, dans un premier temps, c'est le règne de la prudence qui domine. Les différentes autorités françaises sont favorables à la reprise des relations individuelles entre enseignants et scientifiques français et allemands, mais préconisent une approche modeste. Ainsi, à propos de l'opportunité de renouer des liens entre germanistes français et allemands, l'inspecteur général Fouret suggère un plan d'approche progressif :

> "Commencer par organiser des rencontres officieuses où, en cas d'incidents, la responsabilité des autorités françaises ne serait pas engagée. (...) inviter toujours avec la même discrétion d'autres intellectuels allemands (...), en particulier des universitaires allemands libéraux et francophiles persécutés par le régime national-socialiste"[326].

et de se cantonner aux questions scientifiques et techniques. De même, lorsque Hubert Forestier, directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Strasbourg parle d'organiser un colloque avec l'université de Mayence et le *Max Planck Institut*, il précise que c'est

> "avec la réserve expresse qu'il ne serait donné à ce colloque aucun caractère officiel de rencontres interuniversitaires et qu'aucune publicité ne serait faite à son objet, qui puisse lui donner une signification politique quelconque"[327].

Progressivement, un certain nombre d'actions sont mises en œuvre pour ancrer le rapprochement universitaire. Des rencontres sont organisées entre les recteurs des écoles supérieures techniques et les directeurs des écoles nationales supérieures d'ingénieurs. La première grande réunion des recteurs d'université se tient à Berlin en 1958 et aboutit à la fondation de la Commission franco-allemande des recteurs, en charge des problèmes d'équivalences et des échanges universitaires. Des appariements d'université se mettent progressivement en place, avec en premier lieu l'organisation d'une semaine

---

325 Contribution de l'O.N.U.E.F. aux relations franco-allemandes dans le cadre scolaire, (s. d., mais sans doute 1963). AN/70 AJ 32.

326 Lettre de l'inspecteur général Fouret à l'O.N.U.E.F., 12 décembre 1949. AN/70 AJ 33.

327 Lettre de H. Forestier, directeur de l'E.N.S. de Chimie de Strasbourg à J. Baillou, D.G.R.C., 2 mai 1952. MAE/RC/III (42).

universitaire à Munich à laquelle est conviée une délégation d'enseignants de la Sorbonne, qui n'accepte qu'après de nombreuses réticences[328]. À l'issue du séjour d'un groupe de professeurs de l'université de Munich à Paris l'année suivante, les deux universités s'apparient cependant[329]. Dès lors, les accords de partenariat entre universités se développent[330] : Bonn et Caen, Fribourg et Grenoble, Heidelberg et Montpellier, Zellerfeld et l'E.N.S. des Mines de Nancy, les écoles vétérinaires de Giessen et de Maison-Alfort. En 1964, sept cents étudiants français sont recensés en Allemagne [331].

La reprise des relations scientifiques franco-allemandes est plus problématique. À l'origine, ces questions ne dépendent pas de la D.E.P. mais directement du G.M., puis à partir de juin 1948 par l'Office militaire de sécurité (O.M.S.), structure interalliée chargé de contrôler la recherche allemande. Il accorde des autorisations aux laboratoires allemands pour la poursuite des recherches, après une étude des leurs incidences possibles. Certains domaines, aux applications militaires immédiates, sont plus étroitement surveillés. Pour les autres, les autorisations sont plus ou moins automatiques malgré une opposition constante des Français qui défendent la thèse d'un contrôle dur de la recherche allemande. Le conflit interne à l'O.M.S. se durcit quand les Américains défendent la thèse de la participation allemande à l'Office contre l'avis conjoint des Français et des Anglais[332]. À partir de cette date, les tensions franco-américaines ne vont cesser de s'exacerber, d'abord à propos des domaines de la recherche allemande soumis à simple autorisation ou à enquête approfondie; puis surtout au moment où commencent les discussions sur la fin du statut d'occupation. Les Français refusent que les modifications s'applique au domaine scientifique. Ils estiment qu'il faut maintenir un contrôle maximal car

> "certaines recherches peuvent n'être qu'un élément particulier d'une œuvre de longue haleine, et ne présenter, prises isolement aucun danger apparent. Ce n'est que

328 Note du H.C.R.F.A., décembre 1954. MAE/RC/III (42).
329 AN/AJ (6959).
330 U.E.O., Note du secrétariat général à l'intention du Comité des universités européennes. Enquête sur les appariements entre universités, 28 août 1957. MAE/RC/III (34).
331 R. Meyer-Kalkus, "Les relations universitaires franco-allemandes, 1963-1992", in H. Ménudier (dir.), *Le couple franco-allemand en Europe*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1993, pp. 113-122.
332 Compte-rendu des activités de l'O.M.S., février 1950. MAE/Z/All. 49-55 (802).

> si l'on possède un ensemble de renseignements sur celles-ci qu'il sera possible de découvrir leur orientation dangereuse et illégale"[333].

Malgré ces réserves, il est impossible aux Français d'empêcher la disparition de l'organisme de contrôle. Ils tardent cependant à réfléchir aux structures qui devront lui succéder. C'est l'un des membres français du Conseil de sécurité, Alfred Lutz qui presse les services parisiens de mettre en place des conseillers scientifiques au sein du haut-commissariat. Pour inciter à l'action, il attire l'attention sur les efforts très importants réalisés par les Anglais et les Américains dans ce domaine et met en avant une véritable demande allemande :

> "Heisenberg m'a déjà demandé si les Français ne songeaient pas à une sorte de plan Schuman pour la science. (...) Récemment aussi, à l'Assemblée général de la *Max Planck Gesellschaft* à Munich, le Pr. Rajewski (...) m'a déclaré que nous aurions beaucoup plus gagné en portant nos efforts plutôt sur Francfort que sur l'université de Mayence, et qu'il était tout disposé en tant que recteur à nous aider à y faire pénétrer l'influence française"[334].

La décision de créer un poste de conseiller scientifique est dès l'origine l'objet de discussions complexes entre les milieux militaires et scientifiques français[335]. Ces derniers parviennent progressivement à imposer leur point de vue, en particulier en multipliant les missions d'études sur le terrain. Les transformations de l'administration française liées à la disparition progressive du statut d'occupation rendent nécessaire une réflexion sur la présence scientifique française en Allemagne. En 1953, un ingénieur du C.N.R.S., René Graff, remet au ministre des Affaires étrangère un projet à ce sujet[336]. Après avoir désigné *"nettement le centre ayant en France à donner les directives à l'organisme fonctionnant en Allemagne (...), [qui] pourrait être rattaché à la D.G.R.C."*, il faudrait établir une mission permanente de trois ou quatre experts scientifiques dûment qualifiés, pour établir des contacts avec les milieux

333 Lettre de Ganeval au H.C.R.F.A., 21 février 1951. MAE/Z/All. 49-55 (857).
334 Lettre d'A. Lutz au général Bergeron, président du conseil d'action scientifique de défense nationale, 16 octobre 1951. MAE/Z/All. 49-55 (130).
335 MAE/Z/All. 49-55 (130, 811 et 812).
336 Note concernant la création d'un élément de liaison scientifique dans le cadre de la future ambassade de France en Allemagne, (s.d. mais sans doute mars 53). MAE/Z/All. 49-55 (130).

allemands. Son budget serait géré par une Direction des relations scientifiques appartenant à la D.G.R.C. et fourni en partie par le Quai, en partie par les grands organismes intéressés. Ce projet ambitieux n'est pas avalisé par le Quai qui se contente d'accepter la nomination d'un conseiller scientifique au sein de la D.G.A.C.[337]. Commence alors une négociation autour du nom de l'intéressé. Les services de l'O.M.S. font valoir les qualités de leur personnel et incitent à choisir en son sein[338]. C'est finalement A. Lutz, médecin-chef de la marine et membre de l'Office depuis sa création qui apparaît comme le premier titulaire de ce poste dans l'organigramme de la D.G.A.C. en 1955[339]. Mais le haut-commissariat lutte pour imposer la nomination d'un membre extérieur et obtient finalement que Lutz soit rétrogradé au rang d'adjoint du professeur Hubert Forestier, directeur de l'École nationale de Chimie de Nancy[340]. La D.G.A.C. n'a pas accepté sans résistance une nomination qui lui impose de prendre sur son quota de personnel les postes correspondants et tente dans un premier temps d'obtenir des aménagements :

> "Il faudrait alors me donner l'instruction positive d'augmenter les effectifs prévus du nombre d'unités nécessaires; sans une telle arme, je ne pourrais affronter la rigueur amputatrice de Dobler"[341].

Mais Mayence doit finalement accepter la mise en place d'un petit service des relations scientifiques qui regroupe trois personnes : le Pr. Forestier, Lutz et J. Scrievener, également ancien membre de l'O.M.S. ainsi que l'annonce une lettre circulaire envoyées aux organismes français et allemands concernés[342]. Cela ne va pas sans de nombreuses tensions et Henri Spitzmuller se plaint à

---

337 Compte rendu de la réunion du 1er juin 1953 organisée par J. de Bourbon-Busset. MAE/RC/II (2).

338 Lettre du Secrétaire général permanent de la Défense nationale (Présidence du Conseil) au M.A.E., 4 septembre 1954,. MAE/Z/All. 49-55 (816).

339 *Services culturels français en Allemagne*, brochure de 1955.

340 Lettre d'A. François-Poncet au ministre des Affaires étrangères, 6 octobre 1954. MAE/Z/All. 49-55 (817).

341 Lettre d'H. Spitzmuller à J. Baillou, D.G.R.C., 14 mars 1952. MAE/RC/III (41). Dobler est le chef de la direction des affaires administratives et budgétaires.

342 Lettre de H. Spitzmuller à D.G.R.C., 18 octobre 1954. MAE/Z/All. 49-55 (130).

diverses reprises de ce service qui n'obéit pas à ses directives et ne l'informe pas de ses activités :

> "Dans ces conditions, il m'est impossible de continuer à assumer la moindre responsabilité dans le fonctionnement d'un service dont le comportement est aussi étrange et mystérieux qu'inefficace, et je demande à en être déchargé"[343].

De son côté, le Pr. Forestier se plaint de manquer de moyens. Il réclame la mise à disposition d'un véhicule personnel qui lui permette les déplacements nombreux que nécessite sa fonction. Basé dans la Citadelle, il se trouve éloigné des lieux les plus dynamiques de la recherche allemande, alors même qu'il n'existe pas de relais locaux susceptibles de la soutenir dans ses projets :

> "Je me permet de vous rappeler qu'il nous est pratiquement impossible de compter sur les divers instituts français pour assurer nos liaisons et nos contacts, le service scientifique assumant seul à partir du centre de Mayence la totalité de ses tâches"[344].

La D.G.R.C. prend une position favorable aux demandes de Forestier par la bouche de son directeur, Jacques de Bourbon-Busset[345]; mais la Direction générale des Affaires politiques, sous-direction Allemagne, refuse l'octroi de fonds supplémentaires, arguant du fait que les relations scientifiques dépendent des services culturels et doivent se contenter d'une part de leur budget[346]. Ainsi se règle temporairement la question de la représentation scientifique officielle de la France à l'étranger. Les organismes de recherche abandonnent formellement le droit de regard qui aurait pu être le leur sur l'action diplomatique en la matière. Il ne s'agit que de la répétition d'un schéma que nous avons déjà pu observer, en particulier avec le ministère de la Culture : le ministère des Affaires étrangères court-circuite les "organismes naturels" en intercalant l'écran d'un conseiller culturel à la position ambivalente, relevant généralement de deux tutelles. Mais en fait, les relations scientifiques fonctionnent de façon autonome, bénéficiant de l'existence de réseaux de relations personnelles et les contacts entre les laboratoires s'organisent avant

343 Lettre de H. Spitzmuller à D.G.R.C., 5 juillet 1955. MAE/Z/All. 49-55 (130).
344 Lettre du Pr. Forestier, D.G.A.C. à D.G.R.C., 17 juillet 1955. MAE/RC/III (43).
345 Lettre de J. de Bourbon-Busset à H. Forestier, 2 août 1955. MAE/RC/III (43).
346 Lettre de R. de Margerie, D.G.A.P. à D.G.R.C., 8 août 1955. MAE/RC/III (43).

tout sur le mode individuel. On ne peut parler d'institutionnalisation des relations scientifiques franco-allemandes qu'au début des années soixante avec la création d'un comité scientifique, en mai 1961, chargé de *"définir les voies et les moyens d'une coopération scientifique plus active"*[347]. Enfin, le traité de l'Élysée en 1963 pose le principe d'une coopération régulière. À aucun moment, les relations franco-allemandes en matière scientifique n'ont l'importance des relations germano-américaines. Les Américains ont développé une politique active d'invitation des scientifiques allemands mais aussi de jeunes chercheurs par le biais des bourses des fondations privés[348]. Ils ont ainsi tissé des liens d'une densité bien supérieure aux modestes réalisations françaises. Celles-ci restent d'ailleurs longtemps entachées d'une grande méfiance des autorités françaises, qui imposent encore au milieu des années cinquante des enquêtes approfondies sur les scientifiques allemands invités en France[349]. De plus, les autorités françaises regrettent le manque d'intérêt des universitaires français pour l'Allemagne et leur réticence à occuper les postes qui pourraient leur y être offerts[350].

Dans ces domaines appartenant budgétairement à la catégorie "Échanges culturels", les services français en Allemagne n'ont pas innové de façon notable par rapport aux pratiques de leur tutelle parisienne. Si les facilités matérielles des premiers temps ont permis la réalisation d'une quantité notable de manifestation artistique et l'importation d'importants lots de publications françaises en Allemagne, c'est sans avoir mis en place de stratégie spécifique, visant à aller au-delà des formes traditionnelles de l'expansion culturelle française. Au contraire, par leurs moyens et leurs initiatives, les services culturelles français en Allemagne ont contribué au développement d'une partie de la diplomatie culturelle orchestrée par le Quai d'Orsay. Sans jamais remettre en cause un modèle fondé sur la nécessaire prise en compte des intérêts spécifiques des communautés artistiques, littéraires ou scientifiques fortement structurées, l'action de la D.G.A.C. agit dans le même sens que celle de la D.G.R.C. en contribuant à affermir l'organisation des «échanges culturels».

---

347 D. Pestre, "Années 60 : un changement qualitatif dans les relations scientifiques franco-allemandes", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1988, p. 421.

348 U.N.E.S.C.O., *Études à l'étranger. Répertoire international des bourses et échanges*, 1953.

349 Cf. les correspondances du carton MAE/RC/II (28).

350 Texte dactylographié, sans auteur, 14 décembre 1954, émanant sans doute du haut-commissariat. AN/70 AJ 33.

Cette dimension normalisatrice est particulièrement sensible dans le cas des relations scientifiques, non encore codifiées au sein de la diplomatie culturelle au début des années cinquante, et qui s'organisent progressivement sur un mode identique à celui des échanges artistiques.

Dans les secteurs où l'action culturelle du Quai d'Orsay repose beaucoup plus directement sur des structures propres et sur un modèle spécifique élaboré de longue date, à savoir la politique de la langue menée par les instituts culturels français à l'étranger, l'absence d'originalité dans la politique culturelle en Allemagne est encore plus sensible. Autant dans le cas des «échanges culturels», c'est avant tout la similitude des contraintes inhérentes à ce type d'action qui impose à Mayence de se conformer aux modalités mises en œuvre par le Département, autant dans le cas de la politique de la langue et des instituts, c'est la force du modèle éprouvé qui s'impose rapidement.

### II. Le retour à une politique de la langue et la valorisation des instituts français

Fondement de l'action extérieure des services parisiens depuis leur création, la diffusion de la langue et de la culture française n'est pas la priorité de l'action des administrations d'occupation. On pourrait s'attendre à ce que cette divergence fondamentale débouche sur des pratiques spécifiques à l'Allemagne, dès lors que la conception de leur action par les services de Baden-Baden, puis de Mayence, se développait en dehors du cadre structurant et bien éprouvé de la diplomatie culturelle classique. Or ce qui frappe au contraire, c'est l'empressement avec lequel, dès la période du G.M., les services de Baden s'efforcent de renouer avec le modèle pour développer une action importante dans ce sens. Ce mouvement permet de comprendre avec quelle facilité la politique traditionnelle de la langue se retrouve au cœur des débats ultérieurs sur l'action culturelle français en Allemagne. Ici comme ailleurs, les instituts seront les instruments d'une politique qui s'est normalisée avant même qu'on lui demande de le faire.

1) Le réseau des instituts français :

Dès l'origine, les instituts français sont les seules institutions purement civiles autorisées dans la zone d'occupation et doivent être considérés comme des exemples d'instituts français à l'étranger plus que comme des organes spécifiques de l'occupation. Corine Defrance souligne que, pour le Département, les manifestations organisées par ces institutions *"incarnaient la normalité dans une période totalement anormale"*[351]. Il s'agit d'entités composées d'un directeur, secondé par un secrétaire et entouré de quelques professeurs, chargées d'assurer la diffusion et la promotion de la culture et de la langue française. En 1946, une première vague de création a lieu dans le territoire de la Z.F.O. : un institut français à Fribourg (1946) et des centres d'études françaises à Trêves (1948), Tubingen et Mayence (1946). Le choix se porte sur les villes universitaires pour le Bade et sur les deux principales villes du futur *Land* rhéno-palatin. Un institut français est également installé à Berlin en septembre 1947. Les instituts disposent d'une relative autonomie de fonctionnement du fait de la double tutelle de la D.E.P. et de la D.G.R.C. (cette dernière intervenant directement dans la nomination des directeurs) et ont la responsabilité des centres d'études françaises. La disparition des zones d'occupation et l'extension à l'ensemble de la R.F.A. de l'action culturelle entraîne une seconde vague de création dans les anciennes zones anglaise et américaine. En 1952, les instituts et centres sont au nombre de dix-huit :

| **Instituts français** | **Centres culturels** | **Centres d'études franç.** |
|---|---|---|
| Berlin | Aix la Chapelle | Trêves |
| Bonn | Brême | Tübingen |
| Cologne | Düsseldorf | |
| Francfort | Hanovre | |
| Fribourg | Karlsruhe | |
| Hambourg | Mannheim | |
| Mayence | Nuremberg | |
| Munich | | |
| Stuttgart | | |

351 C. Defrance, *La politique culturelle française sur la rive gauche du Rhin*, Strasbourg : Presses universitaires, 1994, p. 97.

La D.G.R.C. et la D.G.A.C. sont d'accord sur la nécessité de préserver autant que possible cet important dispositif de la présence française en Allemagne. Elles partagent à ce sujet la croyance commune en la valeur de l'enseignement de la langue. Cependant, l'une et l'autre n'y attache pas la même importance. Pour Mayence, il ne s'agit que d'une partie de l'action quand Paris entend en faire l'instrument privilégié; d'autre part, l'existence de dix-huit centres ou instituts français en Allemagne représente aux yeux du Département une quantité déraisonnable, d'autant que tous ne sont pas installés dans des villes qui nécessitent une structure aussi importante. Dès lors, si les restrictions budgétaires générales y obligent, le Département ne pourra qu'inciter Mayence à opérer des choix[352]. Henri Spitzmuller, directeur de la D.G.A.C., obtient de transformer certains centres d'études en instituts comme à Mayence, Francfort et Berlin[353]. En revanche, le Département refuse la promotion de celui de Hanovre, qui doit rester un simple centre franco-allemand, *"destiné, après la disparition des crédits-marks, à subsister au moyen des seules ressources locales"*[354].

Malgré ces restrictions, les instituts constituent pour le Quai d'Orsay un instrument de choix dans leur lutte d'influence avec les services de Mayence. Leur statut particulier en fait les objets privilégiés de la reconversion de l'activité culturelle, d'autant plus que pour le Département, ils ont le mérite immédiat de symboliser la tutelle du Quai d'Orsay sur l'action culturelle extérieure. S'il est d'accord à propos du rôle des directeurs d'institut, le haut-commissaire, André François-Poncet, ne partage pas cette vision de la tutelle, réaffirmant au contraire la position d'intermédiaire dévolue à la D.G.A.C. :

> "[Les directeurs d'institut] seront à l'avenir les représentants normaux du Service central, sous la direction de l'agent (chef du cabinet), auprès des ministères des Cultes et de l'Instruction publique, auprès des universités, des offices d'échanges... Ils traiteront les aspects locaux et régionaux des questions de bourses, d'assistants, d'échanges scolaires individuels, en fonction des instructions qui leur seront données par cette direction générale"[355].

---

352 Lettre de J. Baillou, D.G.R.C. à H. Spitzmuller, 18 février 1952. MAE/RC/III (41).

353 Lettre de H. Spitzmuller à D.G.R.C., 14 Janvier 1952. MAE/RC/III (41).

354 Lettre de J. Baillou, D.G.R.C., à H. Spitzmuller, 24 janvier 1952. MAE/RC/III (41).

355 "Note sur la réorganisation de l'action culturelle en Allemagne", signée A. François-Poncet, 27 février 1952, p. 11. MAE/RC/III (41).

Le débat semble cependant assez superficiel tant le consensus est général autour de l'importance de la diffusion de la langue française. La période de l'occupation a été profitable à l'enseignement du français en Z.F.O. Sans développer un programme aussi ambitieux que celui mis en place en Sarre à la même époque, les occupants ont restauré leur langue en première position dans les écoles allemandes[356]. Dans les zones anglo-saxonnes, les alliés ont de leur côté développé la primauté de l'anglais et se soucient assez peu de la défense de la langue française. Au début des années cinquante, quand l'action du haut-commissariat s'étend sur tout le territoire de la R.F.A., il reste donc tout un espace à conquérir et dans une perspective qui sied au Quai d'Orsay. En 1952 dans sa "Note sur la réorganisation de l'action culturelle française en Allemagne", André François-Poncet réaffirme l'importance de la diffusion de la langue et de la culture française. Selon lui, les priorités doivent aller au développement des fonds français des bibliothèques allemandes, de la documentation en français et à la multiplication des causeries dans de petits cercles comme les *Deutsch-französische Gesellschaften*.

> "On cherchera à situer exactement le rôle, la valeur et l'importance de l'apport français dans le monde, à commencer par l'Europe, et singulièrement l'Allemagne, avec le tact nécessaire pour ne pas froisser les susceptibilités nationales : il s'agit de proposer, de suggérer et non point d'affirmer péremptoirement, sans manquer de souligner éventuellement les mérites étrangers, notamment allemands. La notion d'échanges, en effet, doit désormais présider à notre action : c'est elle qui constituera le pavillon qui devra "couvrir" notre marchandise"[357].

Cette prise de position s'inscrit très exactement dans les pratiques les plus orthodoxes du Quai d'Orsay, selon lesquelles l'effort principal doit porter sur la diffusion de la langue, et la civilisation qu'elle véhicule, avec la réserve qu'au lendemain d'une occupation militaire et dans un contexte critique face aux opérations identifiées comme relevant de la propagande, il faut se garder de toute accusation d'impérialisme culturel. Les spécificités de la situation allemande (réseaux de *D.-F. G.*) sont mises au service d'un projet traditionnel.

---

356 Dans *L'oeuvre culturelle française*, D.E.P., 1947, les auteurs avancent le chiffre d'un million et demi de livres d'enseignement du français vendus en 1947.

357 D.G.A.C.-H.C.R.F.A., 27 février 1952. MAE/RC/III (41).

Les directeurs des instituts français partagent largement cette vision. Ce sont pour la plupart des germanistes, souvent agrégés d'allemand comme l'est le haut-commissaire. En ce sens, ils forment un groupe cohérent qui estime représenter la quintessence de l'esprit français et dont l'activité essentielle consiste à assurer des cours de langue française[358]. Dans les rapports qui parviennent plus ou moins régulièrement à la D.G.A.C, on retrouve la trace d'une préoccupation toute particulière en ce qui concerne l'enseignement de la langue. Georges Deshusses, directeur de l'institut français de Munich au début des années cinquante, souligne que l'effort doit porter avant tout sur un élargissement du public des cours, en particulier en direction des débutants, et sur un effort de formation de professeurs allemands de français. Son attente principale porte sur la signature d'un accord franco-allemand qui seul permettrait garantir la place du français dans l'enseignement secondaire allemand. Dès lors qu'une telle mesure serait prise, les instituts seraient assurés d'un avenir prometteur[359].

À Trêves, le directeur du centre d'études française est secondé dans sa tâche de diffusion de la langue par sa femme qui tient un cercle de conversation[360]. Il se félicite de voir l'attention apportée par les différents services centraux à une forme d'action qui lui semble déterminante :

> "Voici donc consacrée officiellement la pratique de bon nombre de petits centres qui, depuis des années, s'efforcent de faire pénétrer la connaissance de notre langue et de notre civilisation dans les couches sociales les plus humbles"[361].

Cette focalisation sur la langue et la culture française n'est pas sans surprendre les observateurs extérieurs. Lors d'une visite à l'Institut français de Stuttgart en janvier 1953, M. Hopkins, *Public Affairs Officer* pour le Bade-Wurtemberg du haut-commissariat américain, s'étonne de ce que l'institut ne s'intéresse qu'au domaine culturel et néglige les grands thèmes politiques,

358 Nous reviendrons sur la sociologie de ce groupe dans les chapitres 4 et 5.

359 Rapport signé G. Deshusses, directeur de l'institut français de Munich, 12 mai 1952. MAE/RC/III (41).

360 Rapport de V. Hell, directeur du centre d'études françaises. de Karlsruhe à D.G.A.C., 7 mai 1952. MAE/RC/III (41).

361 Lettre à la D.G.A.C., 6 juin 1952. MAE/RC/III (41).

sociaux et économiques qui sont à la base des interventions américaines. Pour lui :

> "l'objectif est en effet de montrer aux Allemands le rôle qu'ils seraient appelés à jouer dans la communauté européenne. De ce fait, nos conférenciers évoquent aussi bien les problèmes politiques ou économiques que culturels et ont ainsi la possibilité d'entrer en contact avec toutes les couches de la population"[362].

Cette spécificité française, partagée par tous les acteurs qu'ils soient à Paris ou à Mayence, va permettre un relatif accord entre les deux directions sur les modalités de l'action à préserver au-delà des transformations administratives et quantitatives. Ils sont aussi le moyen de saisir les évolutions des pratiques de la D.G.R.C. et de mesurer leur impact sur les services français en Allemagne, de plus en plus contraints à subir la tutelle.

2) Mission et transformations :

Deux enquêtes effectuées auprès des directeurs d'instituts et de centres français en Allemagne ont pu être retrouvées. Réalisées à dix années d'intervalle (1952[363] et 1962[364]), elles nous permettent de saisir les permanences et les mutations de ces institutions et en particulier de mesurer les effets du plan d'expansion quinquennal de 1958[365] et des efforts de reconversion entrepris en Allemagne au début des années soixante.

La situation au début des années cinquante se caractérise, on l'a vu, par une volonté de remise en ordre de la part de Paris. La note de synthèse, déjà citée, signée en 1952 par André François-Poncet porte la marque de ce projet de réorganisation. On peut supposer qu'elle émane en réalité d'Alain Peyrefitte, conseiller d'ambassade auprès du haut-commissaire qui, nous l'avons vu, se place en position d'intermédiaire dans le conflit qui oppose Mayence à Paris. Cette hypothèse permet de mieux comprendre la reconnaissance qui est faite

362 Lettre du commissaire français pour le Bade-Wurtemberg, 2 février 1953. MAE/RC/III (41).
363 Note de la D.G.R.C. sur les établissements français en Allemagne, 1952-1953. MAE/RC/III (41).
364 MAE/RC 55-68/All. 56-63 (10).
365 Cf. chapitre 2, pp. 129 sq.

du rôle central des directeurs d'instituts dans le dispositif général. Responsables au plan local de la mise en oeuvre de l'action culturelle française, ils ont la tutelle du personnel en poste dans leur secteur et, en particulier sur le plan intellectuel, des lecteurs qui dépendent administrativement des autorités allemandes[366]. Dans le but de rendre plus cohérentes les différentes régions, la note dresse le tableau hiérarchique des tutelles géographiques largement calquées sur l'organisation fédérale de l'Allemagne :

- à Bonn : l'institut français contrôle le lecteur de l'université.

- en Rhénanie du Nord-Westphalie : l'institut français de Cologne contrôle les lecteurs de Cologne et de Munster, les lecteurs d'université populaire de Dortmund et Cologne, les centres d'études françaises de Düsseldorf et d'Aix la Chapelle.

- en Rhénanie-Palatinat : l'institut français de Mayence contrôle les lecteurs de Mayence, de Gemersheim, de culture populaire du *Land*, et le centre d'études françaises de Trêves.

- en Hesse : l'institut français de Francfort contrôle les lecteurs de Francfort et Marbourg, et le lecteur de culture populaire de Francfort.

- en Bade : l'institut français de Fribourg contrôle le lecteur de Fribourg et le lecteur de culture populaire du *Land*.

- en Bade-Wurtemberg : l'institut français de Stuttgart contrôle les lecteurs de Heidelberg et de Tubingen, le lecteur de culture populaire de Stuttgart, les centres d'études françaises de Mannheim, Karlsruhe et Tubingen.

- en Bavière : l'institut français de Munich contrôle les lecteurs de Munich, Wurzbourg, Erlangen, le lecteur de culture populaire du *Land* et le centre d'études françaises de Nuremberg.

- à Hambourg, en Schleswig-Holstein et Basse-Saxe : l'institut français de Hambourg contrôle les lecteurs de Kiel, Hambourg, Gottingen, les lecteurs de culture populaire du Schleswig-Holstein et de Basse-Saxe, les centres d'études françaises de Brême et de Hanovre.

- *à Berlin* : l'institut français contrôle le lecteur de l'Université Libre et le lecteur de culture populaire.

Ce recentrage géographique s'accompagne d'une redéfinition du domaine d'action des directeurs. Afin de permettre une offre de cours suffisante, ils doivent renouer avec le métier d'enseignant, que la plupart avaient délaissé au profit d'activités administratives et mondaines, et assurer au moins huit heures

366 Il faut distinguer les lecteurs classiques rattachés à une université allemande, généralement en romanistique, ou à un lycée. Les lecteurs de culture populaire dépendent des universités populaires, organismes de formation pour adolescents et adultes indépendants du secteur universitaire et fonctionnant comme des centres de formation permanente.

de cours hebdomadaires. Sans jamais formuler de critiques directes, le texte laisse entendre à plusieurs reprises qu'il y aurait eu des abus, à surveiller de près dorénavant :

> "On notera qu'à l'avenir, les notes annuelles seront exclusivement établies en fonction de l'activité positive des agents et de sa qualité comme de son rendement"[367] .

Les directeurs d'institut, au travers de leur rapport d'activité, répondent vivement à ce qu'ils considèrent comme une attaque, en rappelant le manque structurel de personnel et de moyens qui les empêche de mener à bien cette rationalisation demandée. Ils critiquent de façon presque unanime l'obligation qui leur est faite de reprendre une charge d'enseignement, jugeant qu'ils ploient déjà sous les tâches administratives. Ce débat est révélateur de l'ambiguïté de la fonction de directeur d'institut. De par leur statut d'enseignant (à notre connaissance, ils le sont tous) mais aussi dans la logique de diffusion prioritaire de la langue, ils se doivent d'assurer une offre de cours susceptible de répondre aux attentes de tous les publics. Par ailleurs, ils ont la charge d'incarner localement la présence culturelle, en se faisant les relais locaux des orientations élaborées par les services centraux.

Cette correspondance entre les directeurs d'institut et leur tutelle est l'occasion de rappeler les principales activités proposées par les instituts et centres d'études françaises à cette date. La part de l'enseignement est très largement dominante; elle structure toutes ces institutions et varie assez peu : le public principal est d'âge scolaire, les cours pour débutants sont les plus nombreux, les cours spécialisés les plus rares. Vient ensuite toute la panoplie des manifestations culturelles offertes par la D.G.A.C. et/ou la D.G.R.C. : expositions, films, concerts, conférences en nombre d'autant plus important que l'institut est installé dans une grande ville. Cependant, les directeurs déplorent la vétusté du matériel ou des films, la difficulté à trouver des conférenciers capables d'intéresser un large public; et le directeur de l'institut français de Munich, Gérard Deshusses, futur conseiller culturel auprès de l'ambassade en

367 "Note sur la réorganisation de l'action culturelle en Allemagne", signée A. François-Poncet, 27 février 1952, p. 5. MAE/RC/III (41).

1955, remarque pour sa part l'inutilité de telles manifestations alors que la ville propose une offre culturelle de qualité bien supérieure[368].

Le dernier type d'activité concerne les liens avec le milieu local. C'est là que se joue le rôle de pivot de l'action culturelle que les services centraux entendent restituer aux instituts. Les instituts français de Bonn, Düsseldorf et Tübingen font part de leurs contacts étroits avec les *Deutsch-französischen Gesellschaften* locales qui vont dans le sens du projet du haut-commissaire. Ils consistent en de rares occasion à organiser des manifestations en commun, et ont surtout la vertu d'entretenir des groupes de conversation dont l'existence assure aux directeurs d'institut un public pour les différentes manifestations qu'ils organisent. Le plus souvent, ces modalités d'insertion dans le tissu local ne concernent qu'un public âgé, plus intéressé par la dimension mondaine de l'opération que par ses objectifs culturels. Quelques rares instituts tissent des liens véritables avec les universités des villes dans lesquelles ils sont installés. Victor Hell, directeur du centre d'études françaises de Karlsruhe, mentionne des rapports avec l'université et avec la *Technische Hochschule* sans apporter plus de détails[369]. René Cheval, directeur de l'institut français de Stuttgart et ancien curateur de l'université de Tübingen, signale des échanges d'enseignants entre son centre et l'université dont il a eu la charge[370]. Un dernier cas de figure des relations possibles avec le milieu environnant nous est fourni par le centre de Brême. Depuis sa création en octobre 1950, il bénéficie,

> "à cause de la fière autonomie du *Land* lui-même, de l'appui que le ministre de l'Education a donné au centre (...) par le versement annuel d'une somme de 2000 DM"[371].

Ainsi, les instituts français en Allemagne forment tout au long des années cinquante un réseau dense, dont la caractéristique principale est de mettre en œuvre une action culturelle en étroite communauté d'esprit avec celle qui émane directement de la D.G.R.C. Il n'est donc pas étonnant que les réflexions qui agitent cette dernière à partir de 1957 aient des répercussions immédiates

368 Lettre de G. Deshusses, directeur de l'institut français de Munich à la D.G.A.C., 12 mai 1952. MAE/RC/III (41).
369 Lettre de V. Hell à D.G.A.C., 7 mai 1952. MAE/RC/III (41).
370 Lettre de R. Cheval à D.G.A.C., 10 octobre 1952. MAE/RC/III (41).
371 Lettre du directeur du centre d'études françaises de Brême à D.G.A.C., le 15 novembre 1952. MAE/RC/III (41).

sur ces institutions. La situation des instituts et centres d'études françaises en Allemagne à la fin des années cinquante semble problématique à son administration de tutelle. Vétusté, médiocrité, inefficacité sont les termes de la critique qui pousse la D.G.R.C. à mettre en place un plan de reconversion des activités culturelles françaises en Allemagne en 1960. Le rapport fait par Michel Foucault, alors directeur de l'institut français de Hambourg, dresse un tableau sévère de ces institutions inadaptées. Après avoir fait la critique des activités traditionnelles de conférences, comme "Les châteaux de la Loire" ou "Cézanne", qu'il décrit par une formule lapidaire ("quand leur médiocrité n'étonne pas, leur utilité désole"), il dénonce un dysfonctionnement d'ensemble :

> "Ces activités à la petite semaine mobilisent un personnel nombreux qui mériterait d'être mieux employé. La couverture budgétaire, assurée par les inscriptions, empêche et empêchera tant qu'elle sera maintenue, que la reconversion soit autre chose qu'un mythe administratif et l'en tête de notre inefficacité. D'autre part, le premier geste de reconversion devrait être le renouvellement du personnel.
>
> Le seul secteur dans lequel l'activité de l'institut a sens et valeur est celui de l'éducation postscolaire. Là, l'influence de l'institut n'a cessé de croître réellement et a permis que se développent aussi bien le travail de documentation que le mouvement d'échanges. Du côté de l'université, situation étale : rapport assez mauvais entre le séminaire roman et le professeur de l'institut détaché comme lecteur. Impossibilité de faire à l'institut des cours d'un niveau universitaire (et après tout, les professeurs de l'institut en feraient-ils en France ?)[372].

Ce rapport met bien en évidence la difficulté pour ces institutions à trouver un public spécifique et une dynamique d'ensemble. L'impression d'apathie générale domine dans les instituts, avec le retrait progressif vers une position restreinte, celle d'une offre de cours limitée et largement concurrencée par les universités populaires allemandes. Si le nombre de débutants augmentent régulièrement dans les années cinquante, en revanche le total des inscrits reste stable ce qui indique une forme de dévalorisation des instituts[373]. Ce constat renforce la D.G.R.C. dans sa volonté de rationaliser l'offre sur le terrain. À ce stade, on ne voit plus intervenir les services de l'ambassade de

372 Rapport de Michel Foucault, directeur de l'institut français de Hambourg, 6 juillet 1960. MAE/RC 55-68/Directeur général (801).
373 Note de R. Seydoux pour la D.G.R.C., "Reconversion et implantation des établissements français en Allemagne", 5 janvier 1962. MAE/RC 55-68/All. 56-63 (11).

France en Allemagne qui ont succédé à la D.G.A.C. et on peut supposer que la relation instituts-Département est totalement normalisée. Il n'en reste pas moins que la critique parisienne semble reprendre des thèmes autrefois mobilisés dans son combat avec les services de Mayence. Elle dénonce les effets négatifs de la quantité, préjudiciables à la qualité. Le nombre des instituts et centres français en Allemagne est trop élevé pour permettre qu'ils soient tous de bon niveau et il apparaît nécessaire de rationaliser l'offre culturelle française, en la recentrant sur les établissements les plus performants et en travaillant à améliorer leur intégration dans le tissu allemand. Ainsi que le souligne Roger Seydoux :

> "Tous nos efforts doivent tendre plutôt à établir plus fortement notre influence par des contacts systématiques avec les professeurs des divers degrés et par un travail d'information et de documentation auprès des organismes scolaires et postscolaires, privés ou publics, ainsi que par une coopération plus active avec les divers associations culturelles"[374].

Il s'agit en priorité de développer les liens des directeurs et de leurs adjoints avec le monde universitaire, en se déchargeant de l'enseignement pour débutants sur des contractuels. Selon le type d'implantation, la stratégie est variable : pour les centres installés dans des petites villes universitaires, il faut faire participer activement l'université aux activités de l'institut. Dans les villes non universitaires, les instituts doivent se transformer en centres franco-allemands avec désengagement financier progressif de la France (par exemple à Aix la Chapelle, Mannheim ou Essen). Sur ce mode, la D.G.R.C. suggère le développement d'un centre à Hanovre qui pourrait, en cas d'échec, se transformer en bibliothèque franco-allemande, comme cela fut le cas à Karlsruhe. Seuls trois centres seraient maintenus dans leur forme actuelle : Düsseldorf, Brême et Sarrebruck.

Le second volet du projet prévoit la réaffirmation de la structure régionale hiérarchisée, déjà évoquée dans la note de 1952, avec un schéma de réorganisation plus resserré. Six grands instituts sont définis comme prioritaires, c'est à dire devant disposer des moyens dégagés par les économies réalisées sur les autres : Berlin, Cologne, Francfort, Munich, Stuttgart et Hambourg, *"piliers de [l']action culturelle"*, destinés à fonctionner comme de

374 Note de R. Seydoux, doc. cit.

*"petits services culturels régionaux"*, responsables des centres et bibliothèques franco-allemands présents sur leur territoire :

| INSTITUTS | CENTRE D'ÉTUDES FRANçAISES |
|---|---|
| **Cologne** | Essen, Aix, Düsseldorf, Bochum |
| **Francfort** | Mayence, Kassel |
| **Hambourg** | Brême, Hanovre, Kiel, Brunswick |
| **Munich** | Erlangen, Nuremberg, Ratisbonne, Wurzbourg |
| **Stuttgart** | Heidelberg, Mannheim, Fribourg, Tubingen, Karlsruhe |
| ***Sarrebruck*** | *Trêves* |

Ces centres-pilotes doivent tous établir un réseau dense de relations avec la municipalité et l'université de la ville dans laquelle ils se trouvent. Il faut donc y nommer des universitaires reconnus, aptes à nouer ces contacts mais aussi capable de prendre en charge les responsabilités régionales qui leur seraient confiées.

Un seul institut échappe finalement à cette tentative de rationalisation, celui de Mayence. Héritier des projets de Schmittlein à l'égard d'une ville dont il entendait faire la digne capitale du *Land* rhéno-palatin en même temps que le symbole des relations culturelles franco-allemandes[375], l'institut français de Mayence a par ailleurs accueilli les services culturels de l'ambassade entre leur départ de la Citadelle et leur déménagement à Bad-Godesberg. Mais cet objet de toutes les attentions de Raymond Schmittlein semble, au début des années soixante, s'être révélé une erreur d'appréciation :

> "Malgré tous les efforts consentis en sa faveur (...), cet établissement dont l'activité s'exerce dans une ville ne présentant que des possibilités très réduites n'a jamais connu un véritable succès et ne répond guère aux buts trop ambitieux qui lui avaient été fixés"[376].

375 Cf. C. Defrance, *La politique culturelle ..., op. cit.*.

376 Note de R. Seydoux pour la D.G.R.C., "Reconversion et implantation des établissements français en Allemagne", 5 janvier 1962. MAE/RC 55-68/All. 56-63 (11).

Dans la logique du plan de reconversion, cet institut jugé "*démesurément dispendieux"*[377], doit être, si ce n'est supprimé, rabaissé au rang de petit centre sous la tutelle de celui de Francfort. La disparition de l'attention préférentielle portée à Mayence est le reflet de la décote subie par les centres créés dans l'ancienne zone française d'occupation. Bien que les plus anciens, ils deviennent tous des institutions dominées par les grandes villes allemandes situées dans les ex-zones anglo-saxonnes. Les tentatives de faire des villes rhéno-palatines ou badoises des capitales culturelles régionales n'ont donc pas abouti.

Une enquête menée en 1962 permet de faire un premier bilan. Selon une note qui date sans doute du début de l'année 1963[378], un tiers des établissements aurait effectué à cette date leur reconversion : Fribourg, Heidelberg, Sarrebruck, Mayence, Bonn, Mannheim et Tübingen. Les rapports des directeurs d'instituts nous permettent de saisir plus précisément les caractères de cette évolution. Les centres entretenant des liens avec les universités allemandes sont notablement plus nombreux. Les instituts français de Berlin, Bonn, Cologne, Fribourg, Heidelberg et Tübingen revendiquent une activité conjointe avec les séminaires de romanistique, mais aussi avec d'autres composantes de l'université, qui se traduisent par des échanges d'enseignants. Les instituts de Cologne et de Fribourg ont même commencé à mettre en place des relations juridiques, de type tutelle, avec les universités de ces villes. Les sources de financement allemand se développent à Heidelberg et à Tübingen. Une autre différence se marque dans l'irruption des sciences et des techniques comme objet de conférences, avec en particulier dans le cas d'Essen, des travaux communs avec la Maison de la Technique installée dans cette ville. Enfin, l'institut français de Munich fait part de la multiplication des interventions extérieures de ses membres, ce qui, souligne-t-il, va dans le sens prescrit par le plan de reconversion de 1960. Le cas de l'institut de Sarrebruck est particulier. Fondé en 1956 dans le cadre de l'accord culturel franco-sarrois, il fonctionne comme Institut d'études françaises de l'université de la Sarre. À ce titre, il entretient des relations étroites avec le ministère des Cultes sarrois, ce qui s'explique *"par le caractère particulier de cette province qui même après son rattachement à la République fédérale, a maintenu avec notre pays des relations*

---

377 Note manuscrite sur un télégramme de la D.G.R.C., 6 juin 1962.
MAE/RC 55-68/All. 56-63 (10).

378 Rapport d'activité des services culturels, année universitaire 1962-1963.
MAE/RC 55-68/All. 56-63 (11).

*politiques, économiques et culturelles très étroites"*[379]. Il existe par ailleurs à Sarrebruck un centre culturel, dont il devient rapidement évident qu'il fait double emploi. Sa suppression est décidée en 1962, par une opération de fusion avec l'institut; ce dernier, la même année voit nommer à sa tête le directeur du séminaire roman[380].

Après une relative stagnation durant les années cinquante, les instituts français en Allemagne ont participé au Plan de reconversion, conséquence immédiate du Plan d'expansion quinquennal de 1958. Ce faisant, ils ont à la fois rationalisé leurs activités et renforcé les liens avec l'extérieur. Mais surtout, ils occupent dorénavant la position centrale du dispositif de l'action culturelle extérieure et l'absence de mention du conseiller culturel ou des services de l'ambassade laisse supposer l'optimisation des relations entre le centre (Paris) et les implantations locales.

L'effort de modernisation entrepris au début des années soixante relance la question de la double mission des instituts français, d'assurer conjointement l'enseignement de la langue et la diffusion de la culture, *"qui leur avait été assigné[e] à l'origine"*[381]. Trouver une relation équilibrée entre ces deux termes parait relever de la quadrature du cercle. Les publics sollicités par les deux aspects sont fondamentalement différents, mais surtout les directeurs d'instituts possèdent rarement une compétence suffisamment polyvalente pour être à même de proposer une offre égale dans les deux domaines. Les directeurs d'instituts ou de centres français en Allemagne sont des enseignants dont l'affectation est fonction du niveau de diplôme. Les centres situés dans les grandes villes ont souvent des agrégés à leur tête (agrégé d'allemand bien sûr, mais aussi de grammaire). C'est le cas en 1952 des instituts de Berlin, Cologne, Düsseldorf, Francfort, Hambourg, Munich et Stuttgart; ainsi que de Fribourg, à qui la double caractéristique de se situer dans une ville dotée d'une université prestigieuse et dans l'ex-zone française, confère un statut particulier à l'époque. En revanche, les centres d'Aix la Chapelle, de Bonn, de Brême, d'Essen ou de Karlsruhe sont dirigés par des licenciés[382]. Les directeurs agrégés ont généralement la responsabilité d'une équipe plus fournie (de trois à six

379 Idem.

380 Note de la D.G.R.C., 1962. MAE/RC 55-68/All. 56-63 (10).

381 Note de R. Seydoux pour la D.G.R.C., "Reconversion et implantation des établissements français en Allemagne", 5 janvier 1962. MAE/RC 55-68/All. 56-63 (11).

382 Informations parcellaires extraites de la note de la D.G.R.C. sur les établissements français en Allemagne, 1952-1953. MAE/RC/III (41).

personnes, contre une ou deux pour les petits centres) composée de lecteurs mais aussi de professeurs à part entière (souvent licenciés), d'un secrétaire général et d'un bibliothécaire. La part des enseignants dans les instituts français est écrasante, pour ne pas dire qu'ils composent généralement la totalité du personnel. À ce titre, ils imposent une préoccupation dominante pour l'enseignement et les activités afférentes. Cette situation est une constante dans les instituts français à l'étranger, comme le souligne une étude sur le sujet réalisée dans les années soixante-dix[383].

La part de la mission des instituts dévolue à la diffusion de la culture française semble toujours problématique, en particulier du fait du manque de moyens déplorés régulièrement. Cependant, derrière cette plainte dont la récurrence a d'autres significations que la seule réalité objective, se cache l'incapacité des personnels en poste à satisfaire aux exigences d'une telle mission. On retrouve en Allemagne, dans les années cinquante, le sentiment décrit vingt ans plus tard par P. Grémion et O. Chenal que l'offre culturelle du Département est *"neutre, stéréotypée et partielle"* car construite sur l'idée que *"la culture et singulièrement la culture française, est en soi un produit qui peut être diffusé en dehors de toute inscription sociale donnée"*[384]. Cela s'explique aisément par la nécessité de répondre à des demandes très disparates, puisqu'elle s'adresse à tous les pays dans lesquels la France entretient des instituts. Dès lors, pour qu'un directeur d'institut ait la possibilité d'offrir des manifestations culturelles spécifiques, il faut qu'il possède des ressources propres en relation avec le champ culturel français et les moyens de s'adresser directement à lui sans passer par la tutelle du Quai. Or les contraintes de la tutelle sont fortes, en particulier celles qu'imposent des budgets restreints et conçus dans le court terme, limitant par exemple les tournées théâtrales, ou encore celles qui découlent des exigences du Département, extrêmement favorable aux concerts en particulier, même si ceux-ci ne rassemblent que de maigres publics.

L'effort de normalisation, sensible dans la reprise en main des instituts et la restitution de leur fonction de cadres organisateurs, s'incarne très tôt dans le

383 P. Grémion, O. Chenal, *Une culture tamisée. Les centres et instituts culturels français en Europe*, Paris : C.N.R.S.-C.S.O., 1980.
384 *Ibid.*, p. 108.

projet d'un accord culturel entre la France et l'Allemagne, selon un modèle déjà en vigueur avec d'autres pays. Ce texte marquerait définitivement la fin du statut spécifique d'occupation et aurait pour Paris la vertu de fonder définitivement l'ordre selon lequel doit s'organiser la politique culturelle en Allemagne. L'idée d'un accord culturel apparaît dans les sources administratives dès l'automne 1951 et émane du cabinet du haut-commissaire, en réponse à *"des démarches pressantes et réitérées"* du ministère fédéral des Affaires étrangères[385].

### III. Une normalisation inachevée : l'accord culturel de 1954

La négociation d'un accord culturel entre la France et l'Allemagne au début des années cinquante doit être mise en relation avec les relations politiques qu'entretiennent les deux pays à l'époque. Il répond à la préoccupation, en particulier sensible chez le chancelier Adenauer, de renforcer les liens en donnant un statut spécifique à la culture[386].

Au-delà des questions spécifiques posées par sa négociation, l'accord culturel franco-allemand est un texte au statut particulier. À la différence des accords que signe la France à la même époque avec d'autres pays, il doit être envisagé au regard de la politique culturelle menée par la France en Allemagne dans les années précédentes et de l'important dispositif encore en place en 1954. L'analyse du texte en comparaison avec les autres accords culturels signés entre la France et un pays étranger à la même période fait supposer qu'il entérine une normalisation aboutie. En fait, il semble plutôt qu'il présente l'apparence d'une banalisation qui reste très largement incomplète. Derrière la parfaite conformité de cet accord avec ceux que la France a conclu avec d'autres pays souverains, il y a la réalité toute autre qu'il reste encore à trouver les modalités d'un véritable équilibre et d'un projet durable.

---

385 Télégramme du cabinet, H.C.R.F.A. pour M.A.E., Paris, 27 novembre 1951. AFOAA/AC (53-2).

386 Cf. U. Lappenküper, "«Sprachlose Freundschaft» ? Zur Genese des deutsch-französischen Kulturabkommens vom 23. Oktober 1954", *Lendemains*, n° 84, 1996, pp. 67-82.

1) La difficile question de la réciprocité :

La signature d'un accord culturel implique une normalisation des rapports, au moins au plan symbolique. Elle nécessite la reconnaissance de l'égalité des droits et en particulier du principe de réciprocité. Jusqu'au début des années cinquante, on ne peut parler de décalage entre l'action culturelle française en Allemagne et l'action culturelle allemande en France, tant cette dernière n'existe pas. Il faut attendre 1949 pour qu'il soit possible de faire venir en France des groupes d'Allemands et ce n'est qu'à partir de 1952 que les troupes théâtrales allemandes et les groupes musicaux se produisent à nouveau sur le territoire français. Il n'y a pas d'institutions allemandes de type institut, bibliothèque ou centre implantées sur le territoire français. Qui plus est, tous les locaux possédés par l'Allemagne ont été saisis par l'État en 1944-1945 et font dorénavant partie des Domaines sans qu'il soit envisagé de les rétrocéder. Au début des années cinquante, les lecteurs et assistants allemands en France sont encore des exceptions. Le traumatisme de l'occupation est utilisé par les institutions françaises pour justifier cette absence. De nombreuses correspondances entre le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires étrangères portent sur les problèmes posés par le séjour de groupes allemands en France. Des maires s'émeuvent, avant même que la venue tant redoutée ait lieu, de la possible présence d'Allemands dans des villages "suppliciés" , comme à Cluny par exemple[387]. Il s'agit aussi de protéger les provinces qui furent germanisées et d'empêcher un rapprochement qui pourrait justifier l'appartenance culturelle de l'Alsace et de la Moselle à l'aire germanique. L'exemple de la diffusion du cinéma allemand dans ces provinces fournit une bonne illustration des réticences des autorités françaises : chaque film allemand reçoit un carnet de trente bons de projection valables dans toutes les salles de projections, réparties sur l'ensemble du territoire[388]. En ce qui concerne l'Alsace et la Moselle, seules quatre salles sont autorisées afin de protéger les populations vis à vis d'elles-mêmes :

387 Lettre du préfet de Saône et Loire au M.A.E. et au ministère de l'Intérieur, 6 octobre 1950. MAE/Eu 44-60/All. 49-55 (375).
388 *Le film français*, été 1953.

> "Le cinéma peut et doit jouer en effet un rôle très important pour le développement de la connaissance de la langue française dans les milieux alsaciens et mosellans ruraux, que la pratique courante du dialecte éloigne des œuvres théâtrales et littéraires françaises, et qui retrouvent dans les films allemands, dont ils ont eu le spectacle exclusif pendant toute l'occupation, une atmosphère familière. Il importe de lutter contre cette tendance naturelle en favorisant, dans toute la mesure du possible, la compréhension, par les populations rurales alsaciennes et mosellanes des régions de dialecte, de films parlant français, notamment grâce au sous-titrage en langue allemande de ces films. (…) J'ai tenu à vous préciser à ce sujet ma manière de voir, afin de vous permettre de ne pas prendre, le cas échéant, d'engagements qui soient de nature à compromettre le succès de l'œuvre culturelle accomplie en Alsace et en Lorraine depuis la Libération"[389].

En fait, les tergiversations concernant la venue d'Allemands en France semblent plus répondre aux exigences de la rhétorique politique qu'à une situation concrète. Au début des années cinquante, les rapports des préfets ne mentionnent aucun problème d'opinion lié à l'Allemagne[390]. Les événements décrits par le ministère de l'Intérieur sont rares et, le plus souvent, il s'agit de craintes anticipées. Cette attitude doit être mise en relation avec les réticences, sensibles tout au long des années cinquante, à offrir aux Allemands des conditions de réciprocité en matière d'action culturelle. Lors de la première des réunions organisées par la D.G.R.C. pour préparer les négociations du futur accord culturel, le sous-directeur Jean Baillou, ne cesse de dénoncer les avantages énormes qu'en retirera l'Allemagne quand la France verra au mieux les siens conservés.

Devant ces résistances, il faut s'interroger sur les raisons qui poussent les autorités françaises à mettre en place un accord culturel, à une période où leur position est encore incontestablement dominante. Les négociations parallèles menées entre la R.F.A. et les alliés sur la fin du statut d'occupation sont un constant rappel d'une évolution inéluctable et impose de réfléchir aux moyens de conserver les positions acquises. À la lecture des archives, on a le sentiment d'une décision prise pour des raisons négatives, l'accord étant vécu sur le mode

---

389 Lettre du ministère de l'Intérieur au M.A.E., 28 septembre 1953. MAE/RC/II (23).

390 A l'exception des répercussions du procès des Français impliqués dans le massacre d'Oradour-sur-Glane, en 1953. Cf. P. Barral, "L'affaire d'Oradour", in *Mémoires de la seconde guerre mondiale*, Metz, 1984. Au sujet des rapports des préfets, je remercie pour ces informations Andreas Jaeger, qui travaille actuellement à une thèse sur la politique allemande de la France entre 1950 et 1955 à l'université de Bonn.

de la seule solution envisageable, à la fois par Paris et par Mayence[391]. L'insistance allemande est présentée comme l'expression du nationalisme renaissant, auquel il est nécessaire de faire des concessions si l'on souhaite conserver une partie des réalisations françaises. L'accord culturel devient alors un moyen de les protéger par la force d'un texte législatif. De plus, pour la D.G.R.C., il a le mérite d'inscrire les relations culturelles franco-allemandes dans un cadre dont elle maîtrise la définition, puis la mise en œuvre. Enfin, l'urgence est imposée par le développement de la concurrence anglo-saxonne, en particulier dans le domaine de l'enseignement scolaire des langues étrangères. Pour toutes ces raisons, l'accord culturel offre un dispositif de repli, dont le premier mérite est la très grande lisibilité du fait de sa forme standardisée. Si pour conserver les positions dominantes il faut savoir consentir une réciprocité formelle au travers du texte d'un accord bilatéral[392], c'est aussi le moyen de donner une base juridique aux établissements français. Un tel texte permet aussi d'offrir un cadre général pour l'organisation des relations culturelles franco-allemandes qui répond aux *desiderata* allemands tout en ménageant les susceptibilités françaises. Pour cela, il s'agit d'élaborer des

> "protocoles annexes très précis (représentés sous forme d'échange de lettres), qui pourraient compléter un texte public très vague, de façon à éviter de provoquer les inquiétudes de l'opinion publique, par l'énumération des avantages accordés à la partie adverse"[393].

Mais il y a une différence entre le texte et son application, qui permet un jeu entre l'acception formelle du principe de réciprocité et sa mise en pratique. Si l'on prend pour exemple la commission mixte instituée par l'accord, on observe un décalage entre l'importance de la fonction qui lui est conférée comme structure d'élaboration des décisions et la lenteur avec laquelle elle est instituée. Quant à la réciprocité, elle est bien moins immédiate et automatique que le texte ne pourrait le laisser penser. Le 26 septembre 1955, Trutzchler von

---

391 Note au sujet du projet d'accord culturel, H.C.R.F.A., 22 novembre 1951. AFOAA/AC (53-1a).

392 Réponse à un questionnaire sur le projet d'accord culturel franco-allemand, sans date (sans doute automne 1951). AFOAA/AC (53-2). Nous ne sommes pas parvenu à identifier son auteur. La seule certitude concerne sa provenance : la Bavière.

393 Note au sujet du projet d'accord culturel, H.C.R.F.A., 22 novembre 1951. AFOAA/AC (53-1a).

Falkenstein, chef de la *Kulturabteilung* de l'*Auswärtiges Amt*[394], se rend à Paris pour discuter de l'opportunité d'ouvrir une maison Goethe dans la capitale, ce qui supposerait la restitution du bâtiment de l'ancienne Maison Goethe confisqué par le gouvernement français à la Libération[395]. De son côté, l'ambassadeur de France met en garde les ministère des Affaires étrangères sur la disproportion qui existe entre les possibilités qui sont offertes aux Allemands en terme d'action culturelle sur le territoire français et celles dont bénéficient les Français en Allemagne[396]. Les différentes correspondances entre l'ambassade et le ministère des Affaires étrangères français mentionnent régulièrement les interventions allemandes dénonçant le déséquilibre global, encore très sensible au début des années soixante[397].

2) Le jeu avec la structure fédérale de l'Allemagne :

La négociation de l'accord culturel est l'occasion pour les Français d'utiliser les avantages offerts par la structure fédérale de l'Allemagne. Dans le partage des compétences entre le *Bund* et les *Länder*, la culture est du ressort de ces derniers, ce qui leur permet en théorie de négocier des accords en la matière. Cette situation a pour la France deux avantages : tout d'abord, elle induit une relation déséquilibrée à son profit dans une négociation entre un État centralisé et une entité régionale. Ensuite, elle permet de tirer avantage des liens particuliers tissés avec l'ancienne zone d'occupation[398]. Enfin, c'est l'occasion de soutenir l'application stricte de la structure fédérale et donc les volontés autonomistes de certains *Länder* comme la Bavière, dans une conjoncture où toute volonté de l'État fédéral est immédiatement envisagée comme un signe de la renaissance du nationalisme autoritaire[399]. Le gouvernement fédéral refuse ces négociations fragmentées et réclame

394 Équivalent allemand de la D.G.R.C.
395 Cf. le dossier dans MAE/Z/All. 56-60 (72).
396 MAE/Z/All. 49-55 (575-206).
397 Par exemple, lettre de l'ambassade de France à la Direction Europe, 18 février 1959. MAE/Z/All. 56-60 (28).
398 Télégramme du cabinet, H.C.R.F.A. pour M.A.E., Paris, 27 novembre 1951. AFOAA/AC (53-2).
399 Idem.

l'établissement d'un accord signé d'État à État. En effet, l'*Auswärtige Amt* récuse la capacité des *Länder* à avoir une politique culturelle extérieure qui, en tant que volet de l'action diplomatique, ressortit des compétences de l'État fédéral. Cette position prise dès 1951 s'exprime face aux propositions française par la bouche de M. Salat, directeur des services culturels du ministère allemand des Affaires étrangères[400].

Il y a donc un enjeu stratégique dans la négociation de cet accord qui met en balance la structure particulière de l'État allemand et les conditions spécifiques liées à l'occupation. C'est l'occasion pour l'administration française en Allemagne de conserver l'initiative. André François-Poncet offre au ministère de mettre les services de Mayence au travail car il

> "serait particulièrement dangereux de négocier d'emblée un tel accord à Paris, sans tenir le plus grand compte de l'expérience et des atouts de toutes sortes, que nous nous sommes acquis dans ce pays depuis six ans"[401].

Pour accomplir cette étude avec le plus grand soin, la D.G.A.C. envoie un questionnaire à chaque "conseiller culturel" auprès des consuls[402]. Deux questions concernent la possibilité d'une négociation directe avec les *Länder* : "Croyez-vous que les autorités de votre *Land* envisageraient de négocier directement avec vous pour le maintien des établissements que nous y avons fondés ?" et "Les autorités de votre *Land* accepteront-elles un empiétement du *Bund* dans le domaine culturel, par le biais d'une négociation internationale ?"[403]. Il est significatif de ne retrouver dans les dossiers de l'accord culturel au Quai d'Orsay que la réponse concernant la Bavière. C'est certainement le *Land* plus exemplaire en matière de relations conflictuelles avec l'État fédéral. La réponse bavaroise laisse entendre que le gouvernement du *Land* est prêt à accepter en "couverture" un accord signé par le *Bund*. Mais l'interlocuteur français souligne la nécessité que les ministres des *Länder* soient partie prenante de la négociation, afin que sa mise en œuvre sur le terrain ne soit pas vouée à l'échec.

---

400 Réponse à un questionnaire sur le projet d'accord culturel franco-allemand..., doc. cit.

401 Télégramme du cabinet, H.C.R.F.A. pour M.A.E., Paris, 27 novembre 1951. AFOAA/AC (53-2).

402 Il est difficile de préciser le destinataire exact. Dans la réponse bavaroise, il est question des contacts entre "cette mission" (lieu d'où parle le rédacteur), l'institut français et le consulat.

403 Réponse à un questionnaire sur le projet d'accord culturel franco-allemand..., doc. cit.

Cette situation de tension entre les deux pôles du pouvoir en Allemagne est à double tranchant. Elle impose la négociation avec des interlocuteurs variés, ce qui contribue à valoriser les contacts locaux dans l'ancienne zone d'occupation ou avec les *Länder* les plus jaloux de leurs prérogatives, comme la Bavière[404]. Mais elle suppose aussi de trouver des réponses adéquates aux demandes de plus en plus formalisées qui émanent de l'administration centrale, sans pour autant devenir un simple instrument entre ses mains dans un conflit purement allemand. Certains observateurs soulignent que l'enjeu risque de concerner plus directement l'affirmation du pouvoir de l'*Auswärtiges Amt* en matière culturelle que le développement des relations franco-allemandes[405]. D'autre part, les Français doivent veiller à obtenir des textes dont la validité s'applique à toute l'Allemagne. L'accord du 23 octobre 1954 porte les signatures de Pierre Mendès France et de Konrad Adenauer; il s'agit bien d'un accord entre la République française et la République fédérale d'Allemagne, envisagée comme partie contractante unique. Cependant, il comporte des annexes sous forme d'un échange de lettres dans lesquelles le Président du Conseil demande au Chancelier d'impliquer les ministres concernés dans les *Länder*, lequel lui répond positivement. Après avoir rappelé l'attachement du gouvernement français pour l'enseignement de la langue, il précise :

> "Afin que cette question puisse recevoir une solution pleinement conforme à l'esprit de l'accord culturel (...), il me parait souhaitable que la Commission mixte (...) formule à ce sujet des vœux que le gouvernement de la République fédérale recommandera à l'examen favorable d'organismes tels que la Conférence permanente des ministres des cultes des Länder.
>
> D'autre part, toute disposition doit être prise en vue de faire participer les représentants des Gouvernements des Länder intéressés aux travaux de la Commission mixte prévue, soit à titre de membres titulaires, soit comme experts, soit enfin comme membres de sous-commissions"[406] .

Malgré ces précautions, les décisions prises par le *Bund* en matière d'accord culturel peuvent être remises en causes par des accords entre *Länder*,

404 Télégramme du cabinet, H.C.R.F.A. pour M.A.E., Paris, 27 novembre 1951. AFOAA/AC (53-2).
405 Réponse à un questionnaire sur le projet d'accord culturel franco-allemand..., doc. cit.
406 *Journal officiel de la République française*, 17 janvier 1960, p. 516.

comme c'est le cas en 1955 quand les ministres de l'Instruction et des Cultes, réunis à Düsseldorf, se prononcent en faveur de l'anglais comme première langue étrangère.

3) Le choix d'une forme standardisée :

Entre 1945 et 1954, la France a signé treize accords culturels avec des pays étrangers, dont sept avec des pays européens, ainsi qu'un accord culturel avec la Sarre[407]. Un travail de comparaison entre ces textes fait apparaître de grandes similitudes de forme et de contenu, au delà de problèmes spécifiques (implication de l'U.N.E.S.C.O. dans l'accord franco-brésilien par exemple). Il nous est apparu intéressant de confronter le texte de l'accord franco-allemand à cette forme standardisée. D'autre part, la France signe deux accords culturels dans des conditions qui s'apparentent à celle du traité de 1954. Le premier est négocié avec l'Autriche en 1947, puissance alors occupée par les alliés à l'instar de l'Allemagne; le second avec la Sarre, en 1948, province détachée de l'Allemagne et confiée à la tutelle française. Aussi nous a-t-il paru nécessaire de poursuivre la mise en perspective de l'accord franco-allemand par une comparaison avec ces deux textes particuliers.

Pour établir une grille de référence des accords culturels, nous avons choisi de travailler sur neuf textes : les sept accords concernant des pays européens, plus ceux de la Sarre et du Brésil[408]. Le choix des pays européens s'imposait facilement, au delà de la simple logique chronologique, par le fait qu'aucun autre pays du continent ne fait l'objet d'un accord culturel avec la France avant 1964. Ils constituent ainsi un ensemble cohérent et complet. L'accord franco-sarrois a été pris en compte pour un questionnement identique

---

407 Cf. l'annexe n° 8 : "Liste des accords culturels signés par la France avec des pays étrangers de 1945 à 1965", p. 31.

408 Le corpus comprend donc :
- l'accord culturel franco-belge du 22 février 1946
- l'accord culturel franco-néerlandais du 19 novembre 1946
- l'accord culturel franco-autrichien du 15 mars 1947
- la convention culturelle franco-anglaise du 2 mars 1948
- l'accord franco-brésilien du 6 décembre 1948
- l'accord culturel franco-sarrois du 15 décembre 1948
- la convention culturelle franco-italienne du 4 mars 1949
- l'accord culturel franco-norvégien du 4 décembre 1953
- l'accord culturel franco-luxembourgeois du 3 février 1954

à celui proposé pour l'accord franco-allemand, à savoir sa comparaison avec les formes standardisées. Enfin, le choix du Brésil offre un contrepoint.

L'étude des différents articles composant ces accords nous a amené à dresser la liste de rubriques que l'on retrouve de façon systématique. Elles correspondent très largement aux catégories employées dans les budgets de la D.G.R.C. En tête, en nombre d'articles et de lignes, viennent toutes les questions relatives à l'enseignement de la langue et de la civilisation française, hormis bien sûr en Belgique et au Luxembourg où le français est une langue officielle. Trois cas de figure se présentent : un effort essentiel, voire unique vers l'enseignement supérieur avec la création ou le soutien de chaires et de postes de lecteurs (Pays-Bas, Brésil, Norvège, Grande-Bretagne); la fondation d'instituts (Grande-Bretagne, Italie, Brésil, Pays-Bas, Autriche); et enfin plus rarement un ou des articles portant sur le développement de l'enseignement de la langue de l'autre pays au sein de l'enseignement secondaire (Italie, Sarre, Autriche). Avec l'Italie, une partie de l'accord (annexe du 14 février 1956) porte sur le lycée italien de Paris et le lycée français de Rome. En revanche, tous les accords culturels contiennent des articles relatifs aux échanges d'enseignants de tous niveaux, d'élèves et d'étudiants, ainsi qu'à l'organisation de cours de langue durant les vacances scolaires. L'accord franco-allemand de 1954 contient l'ensemble de ces dispositions : la création de cours réguliers dans les universités (article 1), l'établissement d'"institutions culturelles" (article 2), le souci de veiller à ce que les élèves et les étudiants aient toujours la possibilité de choisir la langue de l'autre comme langue vivante obligatoire (article 7), le développement des échanges de professeurs, élèves et étudiants (article 3) et les cours de vacances (article 4). De même, on retrouve dans ce texte les articles sur le développement des bourses d'enseignement (et parfois de recherche) et sur la nécessité d'établir des équivalences entre les diplômes universitaires (article 6).

Le second volet concerne les échanges culturels tels qu'ils sont décrits dans les documents budgétaires : diffusion des livres, films et autres supports d'information, échanges artistiques, conférences, échanges sportifs. Ils sont généralement accompagnés d'articles visant à faciliter les contacts entre groupes intellectuels (sociétés savantes) ou artistiques ainsi que d'*addenda* concernant les droits d'auteurs et autres spécifications juridiques propres à ces domaines. On retrouve toutes ces dispositions dans l'accord franco-allemand aux articles 9, 10 et 15. La jeunesse fait parfois l'objet d'un article spécial, soit

pour recommander le soutien aux contacts entre les mouvements et associations (Luxembourg, Sarre, Pays-Bas, Norvège), soit pour inciter des rapprochements par le biais des voyages et du tourisme (Autriche, Luxembourg). Ces articles se résument à une ligne souhaitant l'encouragement des contacts. Seule l'accord avec la Sarre, dans son article 9, développe un paragraphe sur cette question en utilisant une formule plus volontariste : *"les gouvernements (...) veilleront à ce qu'une liaison étroite et des contacts réguliers soient établis entre les mouvements de jeunesse"*[409]. L'article 5 du traité franco-allemand est encore plus long et propose une action plus complète :

> "Les Hautes parties contractantes favoriseront la coopération des organisations de jeunesse reconnues dans chacun des deux pays ainsi que les rencontres de jeunesse ayant un caractère éducatif, social ou professionnel. Elles échangeront des informations concernant les organisations et les services qui ont pour but le développement des mouvements d'échanges parmi la jeunesse"[410].

La dernière disposition qui se retrouve dans l'intégralité des accords culturels est la mise en place d'une commission mixte dont les membres français sont désignés par les ministres des Affaires étrangères et de l'Éducation nationale (Éducation nationale seule dans le cas de l'accord franco-néerlandais) pour la France et par les ministres correspondant pour l'autre partie. Elle est constituée "*afin de résoudre les questions que posera la mise en application du présent accord"* et de formuler des propositions; comprenant entre six et quatorze membres, elle se réunit au moins une fois par an et peut solliciter la mise en place de sous-commissions techniques aussi souvent qu'il lui semblera nécessaire. La commission mixte franco-allemande, composée de douze membres au total, répond aux spécificités décrites (article 16).

Dans son ensemble, les rubriques composant l'accord de 1954 s'inscrivent donc très exactement dans ce qui semble être la norme en matière d'accord culturel négocié par la France à la même époque. Cette standardisation signifie que la politique culturelle extérieure de la France est suffisamment puissante pour pouvoir imposer systématiquement son modèle, et en particulier l'importance accordée à la langue.

---

409 *Journal officiel de la République française*, 30 novembre 1949, p. 11512.
410 *Journal officiel de la République française*, 17 janvier 1960.

Il existe dans quatre accords, dont l'accord franco-allemand, un article particulier qui doit être mis en relation avec les événements de la Seconde Guerre Mondiale. Les quatre puissances qui furent ennemies de la France durant le conflit s'engagent à promouvoir la révision des manuels scolaires. Il s'agit de veiller *"à ce que l'esprit de tous les ouvrages d'enseignement soit conforme aux relations d'amitié qui existent entre les deux pays"* (accord avec la Sarre : article 24; avec l'Autriche : article 17; et avec la Norvège : article 13). Dans le cas de l'accord franco-allemand (article 13), il est précisé que les parties veilleront :

> "à ce que dans tous les ordres d'enseignement, les questions intéressant l'autre partie soient présentées avec la plus grande objectivité et à ce que les manuels scolaires, notamment les manuels d'histoire, soient expurgés de toute appréciation de caractère passionnel pouvant nuire à la bonne entente entre les deux peuples".

Sur le plan de la forme également, on retrouve dans l'accord franco-allemand les mêmes tournures que dans les autres textes. Les verbes employés pour décrire l'action à mener par les parties contractantes sont récurrents : s'efforcer, veiller à, encourager, favoriser, s'attacher à, avec l'emploi fréquent de la locution "dans toute la mesure du possible". Ils expriment une intentionnalité et non une obligation. Les formes plus volontaires sont rares; elles se traduisent par des verbes comme organiser ou mettre en œuvre. Dans le cas de l'accord franco-allemand, on ne les trouve que dans les articles concernant les échanges individuels (article 3), les bourses (articles 6) et la recherche d'équivalences (article 8).

Un dernier point de comparaison concerne le préambule des accords. Au-delà de la forme relativement standardisée que la France semble imposer à ces accords, ce préambule est le lieu d'une prise en compte plus spécifique des rapports avec tel ou tel pays. Son unité réside dans la définition donnée à l'adjectif "culturel" : il s'agit dans tous les cas des domaines éducatif (scolaire et universitaire), de la science, de la littérature et des arts, plus rarement de la technique (accord franco-anglais). En revanche, ce qu'il est question de promouvoir varie : ce peut être de promouvoir la coopération ou la collaboration (Norvège, Autriche, Luxembourg et Grande-Bretagne), ou de resserrer et d'intensifier les relations (Brésil, Pays-Bas et Italie). Dans le cas de l'Italie et du Brésil, le préambule est l'occasion d'affirmer une communauté de principes entre les deux cultures. Enfin, pour les accords avec la Grande-

Bretagne et l'Italie, l'ancienneté des relations est soulignée. Nous avons écarté volontairement l'accord franco-sarrois, car son préambule pose des problèmes spécifiques sur lesquels nous reviendrons. Le préambule de l'accord franco-allemand est très court :

> "Considérant qu'une fructueuse coopération et un accroissement des échanges entre les peuples français et allemand ne peuvent que servir la cause de la paix et de l'Europe unie.
>
> Résolus à développer, à cette fin, dans les deux pays, la connaissance et la plus large compréhension de l'activité intellectuelle et de la culture de l'autre pays".

Il est aussi beaucoup plus abstrait que ne le sont les autres préambules étudiés et l'on est frappé de sa sécheresse. Il ne contient aucune mention de l'occupation en train de se terminer et ne semble revendiquer aucune des réalisations qui en ont découlé. On retrouve une impression identique à la lecture de l'ensemble du texte. L'article 2 portant sur les institutions culturelles parle de créations à venir et l'ensemble est rédigé au futur de l'indicatif. C'est également souvent vrai pour les autres accords culturels envisagés, mais on y trouve aussi des mentions du type "intensifier" ou "améliorer" qui suggèrent des relations déjà existantes. Le texte de l'accord franco-allemand apparaît bien comme une des formes les moins élaborées du genre.

Certes le texte ne s'écarte guère du modèle des autres accords de ce type, ce qui peut laisser penser à une normalisation définitive des relations franco-allemandes, d'autant plus qu'il est contemporain d'un ensemble de textes réglant la fin de l'occupation française en Allemagne. Mais cette relative sécheresse est sans doute la condition nécessaire à son existence, puisqu'elle a la vertu de ne pas statuer réellement sur l'évolution en cours. Elle n'obère ni la possibilité de conserver l'héritage des réalisations, ni l'aptitude à concevoir de nouvelles formes d'action. Et surtout, sa neutralité lui permet d'être acceptée par les deux parties françaises, à savoir Mayence et Paris.

L'accord franco-allemand de 1954 est donc un cadre particulièrement neutre et vague qui se garde bien de s'inscrire dans une continuité ou un projet d'avenir précis. Ceci apparaît tout particulièrement si on le compare aux deux accords signés par la France avec des entités politiques qu'elle occupe, l'Autriche et la Sarre, avec lesquels la différence est encore plus flagrante. Dans

le cas de l'Autriche, l'accord culturel veut s'inscrire dans la continuité avec, dans son préambule, le rappel de l'accord signé entre les deux pays en 1936 toujours en vigueur et qu'il s'agit de compléter[411]. Fondé sur une réciprocité théorique (le gouvernement autrichien est autorisé à créer des institutions culturelles en France dans un futur indéterminé), il conforte les positions acquises par la France dans ce pays avec la protection des établissements existants (article 4). Sa spécificité repose sur la place privilégiée accordée à l'institut français de Vienne, baptisé Institut des hautes études, *"organisme officiel chargé du développement des relations culturelles entre les deux pays"* et tutelle de toutes les institutions culturelles françaises en Autriche (article 1er). Il bénéficie de tous les avantages liés à la jouissance d'une "personnalité morale et civile" (article 2), ainsi que d'un ensemble d'exonérations de taxes et d'impôts (article 3). Enfin, les professeurs autrichiens de français qui se seront formés dans les instituts français se verront favorisés (article 8). Les relations culturelles franco-autrichiennes s'inscrivent donc dans un rapport déséquilibré au profit de la France, codifié par un accord précoce. A la date de sa signature, l'Autriche est toujours sous régime d'occupation. Mais les différentes décisions permettent d'entériner une forme d'action déjà largement engagée et contribue à assurer sa pérennité[412].

Dans le cas de la Sarre, l'enjeu est différent. La région a été détachée de l'Allemagne et confiée à la tutelle française. Elle dispose d'institutions propres et se trouve donc en dehors des structures d'occupation régissant le reste de l'Allemagne. L'étude de l'accord culturel franco-sarrois est d'autant plus nécessaire qu'on y voit s'exprimer la volonté manifeste de faire durer une situation d'intervention massive et des liens privilégiés. Même si l'intervention française en R.F.A. est au moins aussi importante, la situation est très différente.

411 Cette mention permet d'accréditer l'interprétation selon laquelle la période 1938-1945 serait une parenthèse dans l'histoire de l'Autriche. Cf. T. Angerer, *Frankreich und die Österreichfrage. Historische Grundlagen und Leitlinien 1945-1955*, Phil. Diss. Univ. Wien 1996.

412 Cf. le travail en cours de B. Porpaczy : "Frankreichs kulturelles Engagement im besetzten Österreich (1945-1955). Politisches Kalkül oder Beitrag zur Identitätsfindung?", univ. Innsbruck.

Le préambule de l'accord culturel franco-sarrois résume très clairement les projets français sur la région :

> "Le gouvernement de la République française, animé du désir d'apporter une aide effective à l'essor de la vie culturelle et de l'enseignement en Sarre,
>
> et le gouvernement de la Sarre, désireux de contribuer, conformément à l'article 30 de la constitution de la Sarre, à la réconciliation entre les peuples et, en particulier, au développement des relations culturelles entre la France et la Sarre,
>
> ont décidé de conclure, à cet effet, un accord culturel"[413].

Cet accord a été mis en œuvre par le très francophile ministre sarrois des Affaires culturelles, Emil Straus. Il résulte de la rencontre de deux volontés politiques : pour la France, il faut soutenir les velléités indépendantistes de la Sarre et contribuer à son détachement définitif de l'Allemagne[414]; pour la Sarre, c'est l'occasion d'acquérir un dispositif culturel propre dont elle ne disposait pas jusqu'alors et en particulier une université. La tension va naître des positions trop francophiles de Straus, dont l'action paraît, pour ses compatriotes, n'être qu'un instrument de la propagande française[415]. Car le second point du préambule porte sur l'affirmation des relations privilégiées entre la France et la Sarre, qui passe par une attention toute particulière au rayonnement de la culture française[416].

L'ensemble du texte est, comme dans le cas de l'accord franco-autrichien, construit sur une relation déséquilibrée derrière les apparences. La contribution financière à la naissance d'institutions culturelles sarroises est sans commune mesure avec les investissements que pourrait faire la Sarre en France. L'université de Sarrebruck est créée par les Français en 1947; elle tire l'essentiel de son financement de la France, ses recteurs successifs (Barriol, Angelloz) sont

---

413 *Journal officiel de la République française*, 30 novembre 1949, p. 11512.

414 En fait, la situation est paradoxale car le statut de la Sarre, et en particulier son union douanière avec la France, pose à celle-ci de graves problèmes au sujet des trois départements d'Alsace et de Moselle. Grâce à la fluidité des frontières entre la Sarre et la France, ils reçoivent des livres et des périodiques allemands; ce que dénonce le ministère de l'Intérieur français qui estime que ces transferts mettent en cause "l'œuvre de propagation de la culture française dans les trois départements(...) par la diffusion massive et répétée de conceptions politiques, philosophiques et sociales contraires à l'esprit français". Lettre du ministre de l'Intérieur à la D.G.R.C., 19 août 1952. MAE/RC/II (26).

415 H. Küppers, "Emil Straus, ministre des affaires culturelles en Sarre, 1947-1951", *Revue d'histoire diplomatique*, n ° 1-2, 1987.

416 R. Méret, "La politique culturelle française en Sarre, 1939-1949", *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1987.

des professeurs français, son conseil d'administration est composé pour moitié de Français et de Sarrois[417]. Afin de se mettre à l'abri du reproche d'impérialisme culturel, le discours officiel français insiste sur la dimension européenne cette institution[418], mais malgré une tentative de reconnaissance par le Conseil de l'Europe, l'université reste avant tout sarroise[419]. Après avoir manifesté de l'indifférence, voire un certain mépris pour cette jeune création, les universités allemandes commencent à s'y intéresser de plus près à partir de 1952, envisageant progressivement son inscription dans le système d'enseignement supérieur allemand[420]. À partir de 1954, la question se pose de l'avenir de cette institution, en particulier si le référendum aboutit au rattachement de la Sarre à l'Allemagne. Les services français en Sarre se battent pour obtenir que la subvention française à l'université de la Sarre soit au moins égale, si ce n'est supérieure à celle des Sarrois[421].

Le déséquilibre se retrouve également dans l'offre faite par les autorités françaises aux étudiants de la Sarre. Partant du principe que des jeunes Sarrois formés dans des institutions d'enseignement supérieur français seront les plus sûrs défenseurs des relations franco-sarroises, tout un dispositif de bourses et d'accueil au sein des écoles d'ingénieurs (article 27), de l'École des beaux-arts (article 4) et surtout des instituts d'études politiques et de l'École nationale d'administration (article 30) est mis en place. Le haut-commissariat français en Sarre soutient les initiatives visant à regrouper les étudiants ayant fait leurs études en France, comme la création en 1949 de l'*Allgemeine Studentengemeinschaft für internationalen Austausch*[422] ainsi que la puissante Association française de la Sarre, largement subventionnée par le ministère des Affaires étrangères français[423]. Cependant, malgré ces incitations, le nombre d'étudiants sarrois en France baisse régulièrement tandis qu'augmentent les départs vers l'enseignement supérieur allemand[424]. Les relations sportives sont

---

417 Texte du statut de l'université, 2 mars 1950. MAE/RC/III (47).

418 Lettre de G. Grandval, H.C.R.F.S. au directeur Europe, M.A.E., 9 mai 1950. MAE/Z/Sarre 49-55 (406).

419 Lettre du 23-24 août 1950. MAE/Z/Sarre 49-55 (406).

420 Télégramme de "diplomatie Sarrebruck" à "diplomatie Paris", 10 juin 1952. MAE/RC/III (47).

421 Note à l'attention de l'ambassadeur G. Grandval, 3 décembre 1954. MAE/RC/III (48).

422 Lettre du H.C.R.F.S., 27 octobre 1949. MAE/Z/Sarre 49-55 (403).

423 Subvention à l'A.F.S., à partir du 15 janvier 1955. MAE/Z/Sarre 49-55 (222).

424 Note pour le H.C.R.F.S. sur la situation des étudiants sarrois en France, 19 septembre 1950. MAE/Z/Sarre 49-55 (404).

organisées dans le même esprit. Du fait de son statut, la Sarre ne peut prétendre à la fin des années quarante à la création de fédérations sportives autonomes. Le texte de l'accord franco-sarrois prévoit que

> "les organisations sportives sarroises pourront se faire représenter au sein des fédérations sportives françaises qui les représenteront auprès des fédérations internationales" (article 8).

La situation est modifiée par le référendum du 23 octobre 1955, par lequel les Sarrois se prononcent en faveur d'un rattachement à l'Allemagne, qui devient effectif le 1er janvier 1957. À ce titre, la Sarre doit entrer dans les dispositions générales de l'accord culturel franco-allemand de 1954. Cependant, un nouvel accord culturel franco-sarrois signé en 1956 permet de conserver temporairement les positions françaises[425]. La Sarre fait toujours l'objet d'une enveloppe autonome du budget alloué à l'action culturelle en R.F.A., d'un montant de 636 millions de francs en 1956 et 440 millions l'année suivante. Un institut d'études françaises est créé au sein de l'université qui se transforme en université allemande au printemps 1957. En 1958, une convention culturelle signée entre le gouvernement français et le *Land* sarrois prescrit que la langue française soit introduite dès la seconde année de l'enseignement primaire[426]. Par ce biais, la France conserve une relation privilégiée avec la Sarre.

Cette comparaison avec les textes des accords culturels signés avec l'Autriche et la Sarre ne peut que renforcer l'impression que l'accord franco-allemand a été rédigé sous la forme la plus neutre et la plus similaire aux textes destinés aux autres pays européens. Tout ce passe comme si un processus d'euphémisation avait été nécessaire à la rédaction du texte visant à organiser les relations culturelles entre la France et l'Allemagne. La question de la seule réciprocité et les réticences que nous avons soulignées à son propos ne suffisent pas à expliquer le sentiment de généralité et d'imprécision. Si l'accord culturel inscrit formellement les relations des deux pays dans un contexte de normalisation, son existence ne remet cependant pas en cause les services présents sur le terrain qui continuent à avoir la primeur de l'action culturelle.

---

425 Lettre de Carbonnel, chef de la mission diplomatique française en Sarre, 1956. MAE/RC/III (47).

426 MAE/Z/Sarre 49-55 (405).

En ce sens, ce texte issu des pratiques diplomatiques du Quai n'a que peu de chance d'être appliqué à la lettre par des services qui lui dénient encore l'initiative. En fait, il se passe un certain nombre de mois avant même que ses premières prescriptions (la commission mixte) n'entrent en vigueur et avec beaucoup de difficultés. L'accord est peu revendiqué par les différents acteurs, à tel point qu'il semble mal connu et d'une efficacité limitée[427].

L'accord ne constitue qu'une étape. Le choix d'un cadre neutralisé et banalisé à l'excès est le seul moyen à ce stade de réserver l'avenir. Car ce que l'on doit lire dans l'accord, c'est autant le signe d'une normalisation inéluctable que celui de la nécessité qui reste encore d'en trouver les modalités spécifiques qui, dans le cas de l'Allemagne, ne peuvent être un simple alignement sur les modèle général des relations culturelles avec l'étranger. De ce point de vue, la comparaison avec la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse en 1963 que nous envisagerons par la suite est éloquente : alors seulement sera trouvé le moyen d'intégrer de manière explicite l'héritage de l'action culturelle française menée depuis 1945.

### IV. L'Allemagne comme laboratoire

Les discussions entre les différents services français au sujet du contenu de l'accord culturel font apparaître l'existence d'une définition de l'action en rupture avec les normes de la diplomatie traditionnelle. Certains services de la D.G.A.C. font pression pour voir reconnue la spécificité de leurs pratiques en s'inquiétant de l'élaboration d'un texte qui n'en tiendrait pas compte. La présence à Paris d'anciens membres des services de Mayence, comme Jean Moreau, leur fournit un relais dans un projet qui ne vise pas seulement à prendre en compte les réalisations particulières à l'Allemagne, mais aussi à réorienter partiellement l'action culturelle du Département. C'est à ce titre que l'Allemagne peut apparaître comme un laboratoire. Les discussions préalables à l'accord franco-allemand sont l'occasion de formuler l'opposition entre Paris et Mayence en terme de concurrence à l'intérieur d'un même projet d'action

427 M. Sturm, "Un texte tombé dans l'oubli : l'accord culturel franco-allemand de 1954", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, 84, avril-juin 1983.

culturelle. Il s'agit d'un moment clé dans le passage d'un débat construit autour des questions d'autonomie/soumission d'une part, héritage de l'occupation/normalisation d'autre part à une problématique posée en termes de politique traditionnelle/politique nouvelle.

1) D'un héritage à sauver à la promotion d'une politique nouvelle :

Chef du service des rencontres internationales de la D.G.A.C. à partir de 1951, Geneviève Carrez apporte ses critique au projet de texte de l'accord culturel que lui soumet Henri Spitzmuller et qui à son sens ne prend pas en compte les relations *"touchant au domaine de la culture populaire et aux échanges ou rencontres de personnes"*[428]. Ce faisant, elle prend soin de rappeler qu'une partie des réalisations menées en Allemagne depuis les premiers temps de l'occupation ne s'inscrit pas dans une définition de la culture aussi restreinte que celle utilisée par le Quai d'Orsay :

> "Je tiens à souligner combien le fait culture populaire et le fait rencontres sont liés. Un des problèmes essentiels de notre temps est celui de la création d'un nouveau style de vie, de nouvelles formes de culture qui seraient les signes de l'existence d'une démocratie réelle et l'expression de la vie populaire dans son ensemble, c'est à dire de toutes les classes d'une nation ou, au prochain stade, de toutes les classes et nations d'un continent. Les conditions favorables à la naissance de cette culture sont plus la connaissance vécue des êtres d'autres catégories sociales ou nationales, l'entretien et le travail en commun que la réception d'un enseignement venu du dehors".

Pour ce faire, il lui semble nécessaire de développer largement les rencontres et échanges extra-universitaires tournés vers la jeunesse, l'installation de lecteurs de culture populaire auprès des instituts français et la création d'institutions consacrées à l'étude des problèmes de la jeunesse et de la

[428] Note de G. Carrez pour H. Spitzmuller, sans date (début 1952 sans doute). AFOAA/AC (53-2). C'est elle qui souligne.

culture populaire et à leur promotion. Elle propose de modifier l'article 3, relatif aux échanges, pour élargir les catégories concernées :

> "Il pourra de même être organisé des échanges entre responsables de groupements éducatifs extra-universitaires, tels que les mouvements de jeunesse et les universités populaires".

Dans le texte définitif de l'accord, cette modification se résume à la mention *"ainsi que de responsables de groupements culturels extra-universitaires"*. D'autre part, Geneviève Carrez suggère que l'article 4 consacré aux cours de vacances contiennent un encouragement à *"l'institution de rencontres de jeunesse à caractère éducatif, destinées à la jeunesse extra-scolaire et extra-universitaire"*, formule finalement reprise dans l'article 5 sur la coopération entre les mouvements de jeunesse; qui intègre également une autre proposition de Mme Carrez relative à l'échange d'information sur l'activité éducative extra-universitaire. L'œuvre de culture et d'éducation populaire réalisée par les services de Mayence obtient ainsi une mention mineure mais est néanmoins présente dans le texte final de l'accord.

Lors de la discussion sur la mise en place de la commission mixte, la question de l'opportunité de créer une sous-commission spécifique pour les questions de jeunesse et d'échanges extra-universitaires est posée. À cette occasion, la D.G.R.C. prend position en faveur des demandes émanant de Mayence et défend la nécessité de donner à ce domaine une place entière dans la commission mixte :

> "Notre souci est de réserver un poste au sein de la commission pour un expert en matière d'échanges franco-allemands extra-universitaires. (...) Il conviendrait de trouver, pour remplir cette fonction, une personnalité d'envergure suffisante pour mériter la confiance de toutes ces catégories d'organisations"[429].

Jacques de Bourbon-Busset, directeur de la D.G.R.C., exprime la volonté de voir les organisations de jeunesse françaises associées aux travaux de la commission sous forme d'une "sous-commission des échanges"[430]. La réunion

---

429 Note de J. Baillou à destination de Faller, cabinet du M.A.E., 27 avril 1955. MAE/RC/III (43).

430 Lettre de J. de Bourbon-Busset au secrétariat d'État à la Présidence du Conseil, 19 novembre 1955. MAE/RC/III (42).

pleinière de 1957 entérine cette volonté en créant un sous-comité spécialisé sur les échanges non-universitaires qui rassemble des représentants des associations privées, de la Direction générale de la jeunesse et des sports, du Service universitaire des relations avec l'étranger et l'outre-mer du ministère de l'Éducation nationale et du ministère du Travail[431].

Cette réception positive de la part de la D.G.R.C. vis à vis de demandes concernant des secteurs de l'action culturelle dans lesquelles elle n'intervient pas habituellement constitue le trait le plus frappant des positions acquises par leurs promoteurs. Le principal agent de cette ouverture est Jean Moreau, ancien directeur du services des relations internationales de Baden-Baden, puis de Mayence, entre 1945 et 1951, et qui occupe une fonction similaire à la D.G.R.C. entre 1953 et 1957. Selon son témoignage[432], il introduit à cette occasion une rupture avec les pratiques de ses prédécesseurs, pour lesquels le service avait la fonction exclusive d'organiser le séjour ou l'accueil des personnalités étrangères. Fort de son expérience en Allemagne, il réoriente l'action de la direction en faveur des échanges extra-scolaires et extra-universitaires, en liaison directe avec les réalisations qui ont lieu en Allemagne depuis plusieurs années. Il est secondé par Alfred Grosser, secrétaire du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, qui remplit plusieurs fois le rôle d'expert en la matière pour le Département. L'efficacité de leur intervention est à mettre en relation avec le mode de fonctionnement spécifique à ce secteur, dont nous avons déjà montré qu'il se caractérisait en Allemagne par la collusion entre des initiatives privées et des services administratifs[433]. C'est ainsi que l'on retrouve sous la plume d'Alfred Grosser la trace d'une inquiétude identique à celle que montrait Geneviève Carrez face au projet d'accord culturel :

> "Nous, c'est à dire le Comité, Moreau et quelques autres essayons précisément par tous les moyens en notre pouvoir de sauver une conception des échanges culturels qui est fondamentalement opposée à la conception traditionnelle du Quai. Or tous mes renseignements concordent pour me laisser croire que la transformation de structure que prépare M. Spitzmuller sacrifie la conception Moreau à la conception Joxe"[434]

---

431 Lettre de Fontaine, D.G.A.C.T. à A. Grosser, 7 janvier 1958. MAE/RC/III (42).
432 Entretien avec J. Moreau, 25 novembre 1996.
433 Cf. chapitre 2, pp. 111 et sq.
434 Lettre de A. Grosser à A. Peyrefitte, 10 mars 1952. AFOAA/AC (42-2).

Cette conception est à l'origine de la justification de l'originalité des pratiques de certains services français en Allemagne. Elle s'est développée tout d'abord grâce aux facilités de l'occupation et a bénéficié de l'écran protecteur que lui conférait la prétention à l'autonomie des services mayençais. Les négociations sur son inscription dans le texte de l'accord sont l'occasion d'une objectivation de l'existence de deux politiques parallèles, jusqu'alors cachée par les discours sur la nécessité de protéger l'ensemble de l'héritage.

2) La politique de la jeunesse : la synergie des services publics et des initiatives privées

La politique menée par les bureaux de la D.E.P., puis de la D.G.A.C. chargés de la jeunesse et de la culture populaire est certainement la partie la plus novatrice de la politique culturelle française en Allemagne. Elle s'inscrit dans le mouvement d'ensemble qui porte l'éducation populaire et la jeunesse comme flambeau de l'intervention de l'État. Ses références sont multiples, qui empruntent à la fois au Front populaire, en même temps qu'aux réalisations de Marc Sangnier, à Vichy, comme au secrétariat d'État confié à Jean Guéhenno en 1945 et aux nombreuses associations de culture populaire qui voient le jour au même moment[435]. Le personnel en poste fournit un bon exemple de cette continuité : la plupart ont participé à des mouvements de jeunesse avant la guerre, en particulier dans la mouvance catholique. Jean Moreau qui est responsable du service a été rédacteur du bureau des mouvements de la Direction du travail des jeunes, de l'orientation professionnelle et des groupements de jeunes du secrétariat général à la Jeunesse de Vichy. Albert Tanguy, responsable du bureau du cinéma, vient de la même administration. De son côté, Joseph Rovan qui prend la tête du bureau d'éducation populaire, est l'un des piliers de l'association "Peuple et Culture".

Du fait de ces multiples liens, les artisans de la politique de la jeunesse et de la culture populaire ne sont pas particulièrement novateurs si on les considère dans le contexte intérieur français. Ils s'inscrivent largement dans la

435 Cf. chapitre 1, pp. 55-56. S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission..., op. cit.*, présente en détail cette filiation dans son chapitre sur les fondements de la politique d'occupation, pp. 60 sq.

vision dominante[436] au lendemain de la guerre des modalités d'intervention de l'État en matière culturelle. Cependant, il est intéressant de constater que leur action prend de l'ampleur au moment même où ces thématiques sont en recul en France. En effet, à partir de 1947, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre, l'action en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, sous le coup d'autres priorités budgétaires en même temps que des scissions résultant de la guerre froide, quitte le devant de la scène politique et publique pour se refermer sur l'action ponctuelle des différentes associations. C'est à peu près à la même époque que Joseph Rovan accepte le poste de chef de bureau de l'éducation populaire, alors que des conflits internes au bureau de "Peuple et Culture", liés à la présence de communistes, fragilisent l'association[437].

À leur création, les services français en charge de la jeunesse en Allemagne avaient comme première fonction d'épurer, puis de contrôler la renaissance des mouvements de jeunesse allemand envers lesquels de nombreux Français éprouvaient une grande méfiance, comme en témoigne une lettre de Jacques Tarbé de Saint Hardouin en 1947 qui met en garde Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères, contre l'imprudence qu'il y aurait à développer les contacts interzones entre les mouvements de jeunesse allemands[438] et la réponse de celui-ci :

> "Vous voudrez bien préciser au Commandant en chef que les mouvements de jeunesse de notre zone ne devront pas être autorisés à entrer en contact avec les associations similaires des autres zones"[439].

Dans les dissensions internes entre partisans de la confiance et ceux de la méfiance évoquées dans le premier chapitre, le service de la jeunesse de Baden prend position très rapidement en faveur de la première alternative[440]. Peu à peu, leur action d'épuration et de contrôle se réoriente en faveur d'un soutien à

---

436 Il ne s'agit pas de domination administrative mais d'une domination intellectuelle construite sur un consensus général autour de l'importance de ces questions.

437 Témoignage de J. Rovan in "L'espérance contrariée : Éducation populaire et Jeunesse à la Libération", *Cahiers de l'animation*, n° 57-58, 1986.

438 Lettre de Tarbé de Saint Hardouin, conseiller politique du Commandant en chef en Allemagne à G. Bidault, ministre des Affaires étrangères, 7 juillet 1947. Document prêté par J. Moreau.

439 Lettre du ministre des Affaires étrangères à Tarbé de Saint Hardouin, le 17 juillet 1947. Document prêté par J. Moreau.

440 M. Mombert, *Sous le signe de la rééducation : Jeunesse et livre en Zone française d'occupation (1945-1949)*, Strasbourg : Presses universitaires, 1995, pp. 40 sq.

la démocratisation accélérée de la jeunesse allemande. Pour ce faire, ils privilégient le développement des rencontres entre jeunes allemands et étrangers dès 1946, avec le soutien des responsables du secteur jeunesse des délégations supérieures régionales[441]. Dans le Pays de Bade par exemple, trois rencontres sont organisées pour la seule année 1946 : entre étudiants durant trois semaines à Fribourg à la fin de l'été; toujours à Fribourg, une rencontre sur le thème de la culture populaire et des auberges de jeunesse en octobre; à Noël, des étudiants sont accueillis à l'auberge de Jeunesse du Titisee. Dix rencontres sont inscrites au programme de l'année suivante[442].

Sur le plan administratif, les services de la D.E.P. s'organisent en une sous-direction de la Jeunesse et des Sports confiée à Moinard, subdivisée en deux bureaux : Sports et Éducation physique, Jeunesse et Culture populaire. Ce dernier est dirigé par Jean Moreau, aidé de Geneviève Carrez pour les Questions féminines, de Marcel Beck pour la Jeunesse, de Joseph Rovan pour la Culture populaire et d'Albert Tanguy pour le Cinéma. Dans les *Länder*, des officiers du gouvernement militaire ont en charge ces questions : Jacques Deshayes à Fribourg, Henri Humblot à Constance et Pierre Schwarz à Coblence. Le service de la jeunesse et de la culture populaire possède également des centres de rencontres : Titisee (transféré à Schluchsee en 1948), Kniebis, Nzigkofen, Spire avec à leur tête des administrateurs nommés par les services de Mayence. Selon les témoignages des différents acteurs, une très grande autonomie d'action est laissée par R. Schmittlein à ce service[443]. La transformation administrative de 1950 avec la création de la D.G.A.C. s'accompagne d'un accroissement de la part relative de ces questions dans l'ensemble des services culturels. A partir de 1950, figure dans l'organigramme un service des rencontres internationales dirigé par Jean Moreau qui rassemble un bureau de la jeunesse, un autre pour les questions féminines et un pour la culture populaire. Celui-ci perdure jusqu'en 1955, date à laquelle ses principales activités dépendent du service de l'enseignement. Le personnel qui se trouve à la tête de ce service est particulièrement stable. Seuls deux des "fondateurs" quittent Mayence pour rentrer à Paris après 1951, Jean Moreau et Joseph Rovan,

441 Cf. Les témoignages de J. Moreau et H. Humblot in J. Vaillant (dir.), *La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses universitaires, 1981.

442 G.M.Z.F.O., Délégation supérieure du Bade, Direction des Affaires administratives, Fribourg, le 11 août 1949. AN/70 AJ 32.

443 Témoignages de J. Moreau et R. Marquant, in *Le rapprochement franco-allemand en matière de politique de jeunesse et de culture populaire aux origines de la construction européenne (1945-1963)*, Table ronde organisée par l'Institut Européen de Florence, octobre 1990, non publiée.

où ils poursuivent une activité dans le même domaine ce qui contribue à renforcer les liens de ceux qui demeurent en Allemagne avec leurs homologues parisiens. Les autres restent en place, et particulièrement Geneviève Carrez qui prend la succession de Jean Moreau à la tête du service et Marcel Beck qui garde tout au long de la période la responsabilité des questions de jeunesse. Les nouveaux venus ne sont pas des étrangers, puisqu'il s'agit soit de personnalités qui avaient déjà des responsabilités dans l'administration d'occupation, soit qui arrivent de milieux français spécialisés dans ces questions. Après 1955, les services culturels de l'ambassade conservent un poste de responsable des rencontres et de l'éducation extra-scolaire, occupé d'abord par un ancien lecteur, Ziffermann, puis par Haddey, ancien responsable du Conseil français des mouvements de jeunesse[444].

Les réalisations de ce service sont souvent difficiles à identifier en tant que telles, tans leurs liens profonds avec les organismes privés et en particulier le B.I.L.D. et le C.F.E.A.N. sont profonds[445]. Il ne s'agit pas d'un programme élaboré à l'avance et dont la réalisation serait partagée entre les deux pôles mais plutôt d'une convergence et d'une complémentarité de l'action qui dépassent largement le cadre de l'aide financière évoquée au chapitre précédent. Jean Moreau, chef du service des rencontres internationales de la D.E.P. est présent aux rencontres d'écrivains organisées par l'équipe du B.I.L.D. en 1947 à Lahr. Joseph Rovan, qui dirige le bureau de culture populaire, sert d'interprète improvisé à la même occasion. Quant aux premières réalisations du service des rencontres de la D.E.P., elles auraient reçu des organismes privés le soutien que leur refusaient les autres composantes de l'administration française[446]. On peut pendre l'exemple de la trajectoire de François Bourel, jeune étudiant lyonnais recruté en 1950 par Jean Moreau pour diriger le centre de rencontres de Spire et prendre en charge l'organisation de la rencontre de la Lorelei de 1951. À l'issue de celle-ci, les membres du B.I.L.D., avec lesquels il travaille depuis son arrivée, lui proposent la succession du père du Rivau.

---

444 J. Rovan, "Les relations franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire (1945-1971)", *Revue d'Allemagne*, IV, n° 3, 1972, p. 683. Lettre de G. Deshusses à D.G.R.C., service des rencontres internationales: prévisions budgétaires pour les rencontres internationales, 10 janvier 1958. MAE/RC/III (42).

445 Cf. chapitre 2, pp. 120-127.

446 J. Moreau, "Les aspects particuliers de la politique d'occupation française dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire", in J. Vaillant (dir.), *La dénazification..., op. cit.*, p. 23.

Dans la feuille ronéotypée, la *Lettre aux amis du B.I.L.D.*[447], publiée entre décembre 1952 et janvier 1955 alors qu'il se trouve à la tête de l'association, on trouve une liste de réalisations en parfaite conformité avec celles du service des rencontres internationales : rencontres de Lahr qui rassemblent des écrivains et des sociologues durant l'été 1947 et qui se prolongent chaque année, rencontre franco-allemande sur les problèmes missionnaires en France et en Allemagne au foyer des Étudiants catholiques de Kiel en 1953, organisations de voyages ou de sessions d'études à partir de 1951, mise en place d'échanges individuels selon différentes formules (payant, stage, séjour au pair, en famille...) ainsi même que des échanges scolaires[448]. De très nombreuses réalisations sont conjointes avec les services français et les réussites de l'une des parties inspirent l'autre. Ainsi Jean Moreau explique la mise en place d'une équipe mixte franco-allemande à la tête du centre de Spire (dépendant de la D.E.P.) en 1950 par le désir d'imiter la structure du B.I.L.D. qui fonctionnait à merveille[449]. D'autre part, les "échanges matériels" sont plus égalitaires que ne le laisserait supposer le mode de financement public.

En effet, les organismes privés fournissent un support sans commune mesure. Il s'agit d'abord d'infrastructures : le centre d'Offenbourg, où est installé le B.I.L.D., fonctionne comme une plaque tournante. Équipé d'un centre d'information, d'un fichier d'adresses mais aussi d'une certaine capacité d'hébergement, on y rencontre des personnalités très variées qui y font étapes (religieux, étudiants, journalistes, syndicalistes...)[450]. Sa situation frontalière sur un nœud ferroviaire en fait un passage obligé, en particulier pour tous ceux qui désirent gagner le nord de l'Allemagne[451]. Son équipe se charge de l'organisation logistique d'un certain nombre de rencontres et en particulier des prises de contacts. Enfin, ses revues offrent un relais à l'action des services français. D'une façon identique, la D.G.A.C. a recours fréquemment au C.F.E.A.N. pour mettre en place les échanges individuels qu'elle veut

---

447 Neuf numéros ont été retrouvés dans les archives de Colmar, AFOAA/AC (302-1a); il manque le numéro 7 de janvier 1954. Aucun des témoins ne possède cette série, que je n'ai pu compléter.

448 B*ureau International de Liaison et de Documentation*, brochure de 1953, Offenbourg. AFOAA/AC (302-1a).

449 Témoignages de J. Moreau, in *Le rapprochement franco-allemand ..., op. cit.*

450 Entretien avec le R.P. Guervel, 26 septembre 1996.

451 Cf. par exemple : R. Wintzen, "L'influence de personnalités, d'institutions et d'initiatives privées sur la politique culturelle française en Allemagne après 1945", in F. Knipping, J. Le Rider (dir.), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, Tübingen : Attempto, 1987, p. 338.

promouvoir. Celui-ci dispose d'un fichier et de correspondants régionaux qui lui permettent de communiquer les coordonnées de Français désireux de participer à ce type d'activité. Alfred Grosser, secrétaire du Comité, affirme cette communauté d'action. De retour de mission dans la Z.F.O. en 1950, il conclut son rapport en insistant sur le fait que son voyage semble

> "avoir montré une nouvelle fois à quel point l'action de vos services et celle du comité sont étroitement liées, tout en étant chacune indispensable dans son genre"[452].

Cette communauté d'esprit se traduit à certaine occasion par une confusion mal acceptée par les organismes extérieurs. En novembre 1949, le directeur de l'O.N.U.E.F., organisme chargé d'organiser les échanges scolaires et universitaires, se plaint auprès de Mayence d'avoir appris

> "récemment avec quelques surprises par la lecture du *BUS* (1er novembre) et du bulletin *Allemagne*[453] (1er octobre) que de nouveaux postes de lecteurs allaient être créés en Allemagne. Je regrette de ne pas en avoir été averti directement.
>
> Comme les candidats étaient invités à s'adresser directement à la rédaction de *Allemagne*, 27 rue Jacob, Paris, je priais M. Grosser de me faire savoir qui l'avait chargé de se substituer à l'Office des universités dans la prospection des candidatures. Il me répondit qu'il n'avait fait qu'insérer un communiqué transmis et rédigé par M. Jean Moreau. (...) Je me permet de vous faire remarquer que cette initiative va à l'encontre de la procédure qui avait été suivie jusqu'ici et des engagements qui avaient été pris de part et d'autre"[454].

Six mois plus tard, l'O.N.U.E.F. se plaint à nouveau d'avoir été évincé du choix des Français participants à des cours de vacances organisés par une association allemande. Rappelant *"qu'il avait été convenu que l'Office des universités devait recruter tous les candidats aux cours de vacances organisés en Allemagne"*, le directeur de l'Office demande à Jean Moreau de réexpliquer à Geneviève Carrez qu'elle ne doit pas orienter les associations allemandes sur

---

452 Rapport pour la D.G.A.C., établi par A. Grosser (23 février 1950) à la suite d'un voyage en Allemagne du 10 au 15 février 1950, et "destiné à développer les échanges franco-allemands". MAE/RC/II (27).

453 Il s'agit de la publication du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle.

454 Lettre de J. Denis, directeur-adjoint de l'O.N.U.E.F. au directeur général des Affaires culturelles à Mayence, 28 novembre 1949. AN/70 AJ (33).

d'autres d'organismes (en l'occurrence, le Centre d'échanges internationaux)[455]. Après des réponses circonstanciées à chacune de ces plaintes, Jean Moreau prend la plume pour mettre les choses au point et établir une distinction entre *"les initiatives d'organismes universitaires et les initiatives des groupements privés travaillant hors du cadre universitaire"*. Si le premier domaine est bien sûr dévolu à l'Office, le cas des initiatives privées est particulier :

> "Il me paraît indispensable de dissiper en ce qui les concerne les équivoques qui risqueraient de compromettre l'efficacité de nos relations, et qui ont pu naître de l'évolution de la situation en Allemagne occupée. (...) En ce qui concerne ce dernier [le C.E.I.], il ne m'échappe pas que sa naissance, comme celle d'autres organismes similaires pose des problèmes particuliers qu'il appartient sans doute aux Pouvoirs publics de résoudre, et qui peuvent affecter, de quelques manières, l'organisation traditionnelle des échanges"[456].

Il ne se prononce cependant pas en faveur d'une réaffirmation des moyens de l'Office, défendant la grande utilité que de telles organisations peuvent avoir.

Une des solutions envisagées pour résoudre les délicats problèmes de compétences entre privé et public passe par la création d'un Institut pour les rencontres internationales à Fribourg (*Institut für internationale Begegnungen*) en 1949, à l'issu d'une rencontre qui s'est tenue durant l'hiver précédent au centre de Titisee, rassemblant des membres des services de Mayence et des représentants d'associations. Il reçoit d'importantes subventions publiques ainsi que la gestion du centre de Schluchsee, puis s'installe à Spire. Pour Joseph Rovan, il incarne la relève du service des rencontres internationales[457]. Mais les crédits baissant considérablement avec les transformations des services français, il se range progressivement dans l'ombre de la *Friedrich-Ebert-Stiftung*[458] avant de se tourner vers les relations germano-marocaines. De fait, aucune solution durable n'est trouvée pendant les années cinquante et le travail commun officieux reste la règle.

---

455 Lettre de J. Denis, directeur-adjoint de l'O.N.U.E.F. à J. Moreau, 24 avril 1950. AN/70 AJ (33).

456 Lettre de J. Moreau au directeur général de l'O.N.U.E.F., 20 avril 1950. AN/70 AJ (33).

457 J. Rovan, "Les relations franco-allemandes...", *art. cit.*, p. 694.

458 Fondation privée allemande.

3) Pour une définition extensive de la culture

Si les services de Mayence persistent à privilégier le travail en commun avec les associations, c'est bien qu'au-delà de leur proximité matérielle et financière, il existe un profond accord sur la nature du travail à accomplir et sur les buts d'une politique de la jeunesse et de l'éducation populaire. À l'origine des réalisations du service de la jeunesse et des sports, on trouve la volonté de contribuer à la renaissance des mouvements de jeunesse allemands dans un processus de coopération avec les pays étrangers et entre les zones. Dans la présentation des réalisations des services de Baden-Baden, publiée en 1947 sous le titre de *L'œuvre culturelle française en Allemagne*, le chapitre concernant la jeunesse est introduit par une justification des modes d'action choisis :

> "Conformément à sa mission, la France devait entreprendre cette tâche [de rééducation] dans un sens démocratique et dans le respect de la liberté des personnes. Il s'agissait donc avant tout de mettre entre les mains des jeunes Allemands les éléments de jugement qui leur permettraient de discerner leurs propres responsabilités, de choisir leur voie (...).
>
> Pour fournir à la jeunesse allemande ces éléments de jugement, nous lui avons offert ou facilité de nombreuses confrontations ou contacts (...). Ces confrontations, que nous nous efforçons de situer sur le plan international se proposent de remettre la jeunesse (...) en liaison avec les grands courants mondiaux de pensée et d'action"[459].

La définition de la jeunesse comme enjeu pour l'avenir prend progressivement une dimension plus politique, avec la rivalité entre l'Est et l'Ouest et l'Allemagne constitue un terrain particulier de cette lutte d'influence. Les Soviétiques multiplient les manifestations dans ce sens à Berlin. Il s'agit alors pour les alliés occidentaux de développer les occasions de contacts qui permettent à l'œuvre de démocratisation de s'inscrire dans une perspective européenne. Les premières rencontres de jeunesse organisées par les services français et par les organismes privés concernent d'abord essentiellement des Français et des Allemands, dans une conjoncture de croissance exponentielle

459 *L'œuvre culturelle française en Allemagne*, D.E.P., 1947, p. 30.

(de mille cinq cents personnes en 1947 à environ dix mille jeunes en 1950[460], auxquels s'ajoutent huit camps totalisant 19 000 personnes[461] et 168 rencontres sur le territoire français[462]. À cette date, les initiateurs estiment qu'il est nécessaire d'inscrire de telles réalisations dans une dimension européenne.

L'opération de la Lorelei à l'été 1951 est présentée par les témoins comme une apothéose, en même temps que comme l'illustration emblématique de cette préoccupation européenne. Le détonateur est l'organisation par la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique d'immenses rassemblements de jeunes sous l'égide de l'Union soviétique. Il apparaît alors nécessaire de proposer une réunion équivalente du côté occidental et européen. Jean Moreau en est l'initiateur; il obtient l'accord et le soutien d'André François-Poncet qui lui suggère le lieu : le rocher mythique au dessus du Rhin sur lequel un amphithéâtre a été construit par et pour la *Hitlerjugend*. Le principe est d'organiser un gigantesque camp sous tentes qui réunirait en plusieurs sessions successives des jeunes venus de différents pays européens. Des stages de théâtres, des groupes de réflexion, des spectacles et des conférences formeraient l'armature de l'ensemble. Afin de mener à bien cette gigantesque entreprise, Jean Moreau obtient la coopération de principe des deux hauts-commissaires anglo-saxons. Une équipe de responsables est constituée qui regroupe des représentants du *Bundesjugendring* dont Joseph Rommerskirchen, des représentants du Conseil français des mouvements de jeunesse, un dirigeant des organisations de Jeunesse catholique et François Bourel, alors responsable du centre des rencontres de Spire[463]. Des invitations sont lancées à des grands noms de la cause européenne afin d'animer des conférences. Seront présents en particulier Paul-Henri Spaak, André Philip et Alexandre Marc. Afin de donner aux manifestations artistiques un éclat tout particulier, les services de Mayence obtiennent que Gérard Philippe et Jeanne Moreau donnent le *Cid*[464]. La rencontre a rassemblé entre les mois de juillet et août 1951, près de 30 000 jeunes, en grande majorité français et allemands, mais aussi d'autres pays européens. Estimant que cette rencontre marque le point d'orgue des

460 G. Carrez, "Les rencontres internationales", in A. Grosser (dir.), *Les relations internationales de l'Allemagne occidentale. Recueil d'études*, Paris : A. Colin, 1956, p. 193.

461 Note dactylographiée, D.G.A.C., 6 février 1951. MAE/Z/All. 49-55 (569-17).

462 *Bulletin des relations culturelles*, publiés par la D.G.R.C., n° 1 en juin ou juillet 1953. MAE/RC/II (1).

463 Témoignages de J. Moreau in *Le rapprochement franco-allemand ..., op. cit.*

464 Diverses correspondances m'ont été prêtées par François Bourel. Elles concernent essentiellement les invitations de conférenciers et les détails pratiques y afférents.

réalisations de son service, et que la dimension européenne s'impose désormais, Jean Moreau quitte son poste à la D.G.A.C. pour prendre la tête de la Campagne européenne pour la Jeunesse qu'il dirige jusqu'en 1953, avant de rejoindre le bureau des rencontres internationales de la D.G.R.C. Ce départ n'entraîne pas de modification en profondeur de la politique menée par ce service qui continue à organiser des rencontres en grand nombre sous la direction de Geneviève Carrez.

Le second pan de l'action concerne le domaine de l'éducation populaire. Pour ses promoteurs, il faut utiliser le formidable potentiel que constituent les universités populaires allemandes et en particulier renouer des contacts avec les *Heimvolkshochschulen* chargées de repenser les grandes directions de la formation permanente (*Erwachsenen-Bildung*). C'est Joseph Rovan qui est largement à l'origine de cette politique. Membre fondateur des deux principales associations françaises de culture populaire, "Peuple et Culture" et "Travail et Culture", il tisse dès 1946 tout un réseau entre les organisations françaises et allemandes. Avant que l'autorisation ne soit donnée aux Allemands de se rendre en France (en 1949 a lieu le premier voyage de représentants des *Landesverbände der Vollkshochschulen* à Paris[465]), il convie régulièrement des responsables français à animer des rencontres et des stages. C'est ainsi que Benigno Caceres, proche de J. Rovan, et autre membre fondateur de "Peuple Culture" se rend régulièrement en Allemagne à partir de 1946[466]. Mais il ne s'agit pas seulement d'organiser les relations entre formateurs et responsables. L'essentiel de l'action vise à permettre aux milieux populaires de nouer des contacts avec d'autres peuples et à ne pas abandonner les relations culturelles aux seules élites, naturellement destinataires des œuvres de la diplomatie culturelle. Pour ce faire, il créé des postes de lecteur de culture populaire le plus souvent rattachés aux Universités populaires (*Volkshochschulen*), dans le cadre desquelles ils assurent à la fois un enseignement de français et l'animation culturelle. Au nombre d'une trentaine en 1950[467], ils sont recrutés directement par Joseph Rovan pour leurs compétences spécifiques en la matière et selon des critères où l'affinité a plus de valeur que les diplômes[468]. La

465 J. Rovan, "Les relations franco-allemandes...", *art. cit.*, p. 689.
466 B. Caceres, *Les deux rivages : itinéraire d'un animateur d'éducation populaire*, Paris : Maspéro, 1982.
467 J. Rovan, "Les relations franco-allemandes...", *art. cit.*, p. 682.
468 Entretien avec J. Rovan, 14 février 1996.

même année, dans les colonnes du bulletin *Allemagne*, il présente l'action de son services :

> "En outre, dès 1946, une trentaine de lecteurs et de lectrices ont été affectés aux principales universités populaires de la zone française et chargés d'y enseigner la langue et la littérature française. (...) Ces jeunes gens et jeunes filles, pour la plupart étudiants, vivent au milieu de la population laborieuse allemande et constituent une excellente phalange d'ambassadeurs qui agissent dans des milieux que les services d'action culturelle n'arrivent pas toujours à atteindre"[469].

Après 1950, de nouveaux lecteurs sont affectés auprès des universités populaires des ex-zones anglaise et américaine, en particulier à Cologne, Francfort, Hambourg et Stuttgart. Administrativement, ils dépendent des centres et instituts français les plus proches et sont comptabilisés parmi leur personnel. Leur fonction perdure malgré les restrictions des crédits culturels et permet la conservation d'une forme atypique d'action aux sein des établissements français. Leur rattachement à une université populaire particulière ne les empêche pas de mener une action itinérante et d'intervenir plus largement par le biais d'associations à caractère social, voire politique ou syndical. Enfin, ils servent de relais entre les associations françaises et allemandes d'éducation populaires, dont les représentants se réunissent à de nombreuses reprises.

Derrière cette volonté d'élargir les publics participants aux relations culturelles, se profile également la volonté d'ouvrir l'espace de la culture concernée. Bien loin des classiques humanités et des beaux-arts, la culture au centre des actions menées concerne tous les pans de la société, de l'économie et de la vie politique française. Les responsables de la culture populaire entendent rompre avec une représentation figée du pays pour lui substituer ce qu'ils dénomment sa réalité quotidienne ou son image réelle. Au cœur du dispositif se trouvent des sessions intitulées "Connaissance de..." qui ont pour vocation de traiter les problèmes très contemporains. Les rencontres professionnelles sont également encouragées. Parmi les rencontres de 1950, 38 sont consacrées aux problèmes de la culture populaire et 54 rassemblent des techniciens[470].

---

469 J. Rovan, "La culture populaire en Allemagne", *Allemagne*, n° 6, 1er avril 1950, p. 4.
470 *Bulletin des relations culturelles*, publiés par la D.G.R.C., n° 1 en juin ou juillet 1953. MAE/RC/II (1).

Quand la culture au sens étroit est mobilisée, c'est dans son expression la plus contemporaine. Au centre de Schlusee, Joseph Rovan, René Wintzen du B.I.L.D., Louis Clappier et Charles Maignial invitent en 1950 les membres du *Gruppe 47* à venir présenter la littérature allemande contemporaine. Une expérience importante est tentée avec la mise en place d'un réseau de ciné-clubs par Albert Tanguy à partir de 1948, dans le cadre duquel il organise des rencontres internationales du cinéma avec André Bazin, des réalisateurs, interprètes ou critiques de générations différentes (J. Becker, R. Rossellini, Flaherty, A. Resnais, C. Marker)[471]. En matière de théâtre, au contraire des autres "Beaux-Arts", le public allemand bénéficie de créations françaises d'avant-garde. Le metteur en scène Jean-Marie Serreau, proche de "Travail et Culture", fait plusieurs tournées en Allemagne entre 1946 et 1949[472]. Par ailleurs, bénéficiant des libéralités des premiers temps, certains membres des services français engagés dans cette œuvre de rapprochement général en profite pour créer de petites revues littéraires destinées à diffuser la littérature contemporaine auprès d'un large public allemand, comme *Aussprache*, fondée en septembre 1948 par le journaliste français Charles Maignial, *Das Goldene Tor. Monatsschrift für Literatur und Kultur* en 1946 par Döblin, alors chargé de mission au sein de la D.E.P. ou *Lancelot. Der Bote aus Frankreich*, par Jacqueline Grappin. Cette dernière revue, créée afin d'informer le public allemand de la vie culturelle française, est tirée à 95 000 exemplaires pour son premier numéro[473], puis autour de 20 000 pour les suivant jusqu'à sa disparition en 1951[474]. Ces revues fonctionnent entièrement grâce aux subventions qui leur permettent de se passer d'abonnement et d'être distribuées gratuitement. Les directeurs-fondateurs sont totalement libres dans le choix des textes publiés et peuvent ignorer les contraintes inhérentes à la survie des revues littéraires. Certains membres des services français dénoncent cependant le manque de sérieux et de professionnalisme, les choix dictés par les goûts personnels et les réseaux d'amitié[475]. En fait, aucune de ces trois revues ne survit au tarissement du financement français au début des années cinquante.

---

471 Note dactylographiée, D.G.A.C., 6 février 1951. MAE/Z/All. 49-55 (569-17).

472 Informations fournies par F. Matonti qui travaille actuellement sur le théâtre français dans les années cinquante et soixante.

473 V. Wackenheim, "Création de la revue *Lancelot -Der Bote aus Frankreich* : dialogue ou monologue ?"; in F. Knipping, J. Le Rider (dir.), *Frankreichs Kulturpolitik ..., op. cit.*, p. 390.

474 P. Grappin, *L'Île aux peupliers. De la résistance à Mai 68 : souvenirs du doyen de Nanterre*, Nancy : Presses Universitaires, 1993, p. 168.

475 Entretien avec M. Dupouey, 3 octobre 1996.

L'ensemble de ces réalisations tracent les contours d'un espace volontairement flous. Puisque la culture peut se définir comme un objet total, englobant toutes les facettes d'une réalité nationale, il n'existe plus de hiérarchie entre les sujets abordés. La période la plus faste est incontestablement celle des premières années de l'occupation, quand l'absence de production allemande et les largesses financières ont permis d'y insérer une activité culturellement plus circonscrite (théâtre, cinéma, revues) mais aussi plus onéreuse. Dans un second temps, il ne reste de l'espace défini que les grands cadres formés par les rencontres et les lecteurs de culture populaires qui subsistent aux restrictions budgétaires. Ils demeurent discrets, sous forme de traces dans l'accord culturel et surtout grâce à l'activité non interrompue des associations privées qui poursuivent le travail commun. Cette résistance s'apparente à celles des associations d'éducation populaire toujours active en France à la fin des années cinquante. Pour l'ensemble de ces groupes, le début des années soixante représente une occasion de rebondir. Au plan national, les associations ont été impliquées directement, ou par l'intermédiaire de leurs dirigeants, au sein des commissions du Plan à défaut d'avoir pu conquérir le ministère des Affaires culturelles et investissent l'espace du haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports fondé en 1959[476]. C'est également par le biais de cette institution que les réalisations en Allemagne vont acquérir une reconnaissance spécifique, renouant en quelque sorte les fils de leur double histoire, française et franco-allemande.

### 4) L'Office franco-allemand ou la transformation de l'essai

Bien plus que l'accord de 1954, c'est la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse qui constitue l'aboutissement d'une normalisation des rapports ayant trouvé ses modalités spécifiques. Elle pose un problème de sources puisque ni le ministère des Affaires étrangères, ni le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports (H.C.J.S.), ni l'antenne parisienne de l'organisme n'ont conservé les archives relatives aux discussions préalables. Les seuls documents retrouvés au sein des archives du H.C.J.S. portent sur les premières réunions à

476 Cf. chapitre 1, p. 57.

l'automne 1963. Le principe de la création de l'O.F.A.J. est posée par le traité général franco-allemand, signé le 22 janvier 1963 à l'Élysée, selon les termes suivants :

> "Toutes les possibilités seront offertes aux jeunes des deux pays pour resserrer les liens qui les unissent et pour renforcer leur compréhension mutuelle. Les échanges collectifs seront, en particulier, multipliés. Un organisme destiné à développer ces possibilités et à promouvoir les échanges sera créé par les deux pays, avec à sa tête un conseil d'administration autonome. Cet organisme disposera d'un fonds commun franco-allemand qui servira aux échanges entre les deux pays d'écoliers, d'étudiants, de jeunes artisans et travailleurs".

L'Office est créé par décret le 5 juillet 1963[477], l'élaboration du texte ayant eu lieu durant le printemps précédent. En l'absence des textes des discussions préalables, il est difficile de savoir qui en est "l'inventeur". Ce d'ailleurs le principal problème, à ce stade, que de parvenir à déterminer précisément le rôle des différentes parties prenantes dans le processus de création de l'Office. Selon les témoins en effet, l'impulsion initiale n'aurait pas la même origine. Robert Brichet, sous-directeur de la jeunesse au haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, se souvient d'une initiative allemande; au cours des différents entretiens préparatoires au Traité de l'Élysée, le chancelier Adenauer en aurait suggéré l'idée au général de Gaulle[478]. Maurice Herzog, haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, raconte avoir lui-même suggéré ce projet au général[479]; quant à Joseph Rovan, il se souvient avoir soufflé l'idée d'une telle réalisation à son ami Herzog. Quelle qu'ait été la source de l'Office, sa réalisation en incombe à Robert Brichet, sous-directeur de la jeunesse du H.C.J.S.[480]. Après plusieurs séjours en Allemagne, où il rencontre les personnalités intéressées à la question, il organise des séances de travail avec les sous-directions de la D.G.R.C. concernées. Dans un témoignage lors d'une table ronde organisée à Florence sur le rapprochement franco-allemand en matière de jeunesse, il déplore n'avoir trouvé aucune assistance de ce côté, la réalisation de l'Office ne

---

477 Décret du 31 juillet 1963, *Journal officiel de la République française* , 4 août 1963.

478 Témoignage de R. Brichet in *Le rapprochement franco-allemand ..., op. cit.*.

479 Entretien du 5 mars 1997.

480 Ce dernier a refusé l'entretien que nous lui demandions, désireux de ne pas "raviver des souvenirs difficiles". Nous n'avons pu trouver des informations que de façon parcellaire auprès des autres personnalités qui y furent mêlées.

correspondant pas aux formes habituelles du travail du Département. Celui-ci est réticent à plusieurs niveaux : il récuse tout d'abord la proposition de Jean Moreau, sollicité par Brichet, de réfléchir à un office à six qui prendrait en compte la réalité de la C.E.E. En effet, le ministère s'affirme soucieux d'éviter toute confusion entre le dialogue franco-allemand et la construction européenne. Il refuse ensuite la forme choisie (Maurice Herzog revendique d'avoir été à l'origine du choix en faveur d'un office, formule plus souple et moins étatique) qui prévoit d'intégrer des représentant du domaine privé, arguant de son incapacité face à un type de réalisation inusité. Délaissant les consultations avec le Quai d'Orsay, Robert Brichet se tourne alors vers des acteurs des échanges extra-universitaires. C'est Jean Moreau qui lui fournira l'aide initiale, c'est à dire une liste de contacts utiles. Moreau avait fait la connaissance de Maurice Herzog en 1952 lors de la Campagne européenne de la Jeunesse, dont il était le président. Sur ses conseils, Robert Brichet prend contact avec François Bourel, Joseph Rovan et Alfred Grosser mais aussi avec des représentants des mouvements de jeunesse français (Guides de France, Ligue de l'enseignement....). Le projet, construit autour de l'idée d'un conseil d'administration mixte avec six représentants des associations et quatre représentants de l'État, convainc les dirigeants des organisations. Ainsi l'Office échappe à l'image d'institution publique pour créer un espace particulier d'articulation entre public et privé.

Mais cette forme originale va poser des problèmes. Robert Brichet souligne ses propres réticences initiales devant un projet qui lui parait prématuré. En effet, selon lui, l'opinion publique n'est pas prête à accepter une réalisation aussi importante dans le domaine des relations franco-allemandes, et surtout aussi visible en France[481]. Il raconte également avoir rencontré une certaine méfiance de la part des organisations de jeunesse et d'éducation populaire, généralement situées politiquement à gauche, devant ce qu'elles ressentaient comme une tentative de mainmise du général de Gaulle sur la jeunesse[482]. Une fois ces réticences dépassées[483], la contestation s'organise sur l'autre versant politique. Maurice Herzog se souvient s'être retrouvé dans une situation délicate en face des députés U.D.R. lui reprochant d'avoir accordé un trop grand pouvoir à des organisations de gauche.

---

481 Témoignage de R. Brichet in *Le rapprochement franco-allemand ..., op. cit*.

482 Cf. H. Ménudier, *L'Office franco-allemand pour la jeunesse*, Paris : A. Colin, 1988, p. 49.

483 Le caractère lacunaire des sources nous empêche d'appréhender les conditions dans lesquelles se sont résolues les oppositions.

Il est assez facile de voir dans l'Office la concrétisation des efforts fournis conjointement par le service des rencontres internationales de la D.G.A.C. et les initiatives privées avec lesquelles il travaillait. Si l'on prend la liste des dix membres français du conseil d'administration de l'O.F.A.J. en avril 1964, on retrouve des personnalités issues de ce travail en commun. Le secrétaire général est un énarque, François Altmayer. Les quatre représentants de l'État sont J. Basdevant, directeur de la D.G.R.C. pour les Affaires étrangères, R. Brichet et le lieutenant-colonel Crespin, délégué général au Sport et à la préparation olympique pour le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports, S. Hessel, directeur de la coopération avec la communauté et l'étranger au ministère de l'Éducation nationale. Les organisations privées sont représentées par :

- Bonnissel, secrétaire général de la Jeunesse au plein air
- Bourel, Vice président d'À Cœur Joie
- Mlle Cheroutre, vice-présidente des Guides de France
- Collard, président de la Fédération française de Judo
- Mauriere, président du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne
- Rovan, vice-président de Peuple et Culture

Leurs suppléants sont Cayron, secrétaire général de l'Organisation central des Camps et Activités de Jeunesse; Danet, président de la Fédération française de Hockey sur gazon; Mauroy, secrétaire général de la Fédération française des maisons de Jeunes et de la Culture; Raillon, directeur délégué de l'Union française des centres de vacances; Rousselle, Président des Francs et Franches Camarades; et Trichaud, délégué général de la Fédération française des Maisons de Jeunes et de la culture.

L'influence de l'expérience menée en Allemagne est particulièrement sensible si l'on considère la carrière du premier chef de cabinet du secrétaire général de l'O.FA.J.[484] : Gérard Laballa, né en 1927, a participé à l'une des premières rencontres franco-allemandes de jeunesse à Berneck en 1948. Après un stage ouvrier en région parisienne, il intègre les cadres de la D.G.A.C., d'abord comme assistant de français au collège de Ludwigshafen en 1949, puis l'année suivante comme lecteur auprès des universités populaires de Ludwigshafen et Mannheim. Il est ensuite lecteur itinérant en Rhénanie-Palatinat, puis dans toute la R.F.A. En 1951, il fait partie de l'équipe de

484 C.V. de G. Laballa retrouvé dans les dossiers "O.F.A.J." conservés par la mission des archives du haut-secrétariat à la Jeunesse et aux Sports, non cotés.

direction de la Lorelei. De retour en France en 1952, il entre à l'E.N.A. et commence une carrière administrative au ministère de la Santé publique et au ministère de l'Expansion industrielle. Quant à la présidence de l'Office, elle est proposée à François Bourel qui se récuse du fait de ses activités professionnelles très prenantes[485].

Les financements pour l'année 1963-1964 concernent des stages de formation de cadres, des rencontres de jeunesse, des séminaires, des bourses, des voyages et des colonies de vacances. Une partie non négligeable est consacrée aux rencontres et stages sportifs, ainsi qu'aux échanges scolaires et universitaires. Le dernier volet prévoit des soutiens aux échanges professionnels et aux jumelages. C'est donc à l'Office que revient la tâche d'assumer la continuité dont la marque la plus remarquable est la reprise des stage "connaissances de la France", initiés par les services de culture populaire de Mayence avec l'aide de "Peuple et Culture" et des Auberges de jeunesse[486]. Dans les années soixante-dix, au sein des ambassades, on note la présente de trois secteurs culturels : les relations artistiques, les relations scolaires et universitaires, les relations extra-universitaire. Selon P. Grémion et O. Chenal, qui ont réalisé cette enquête sur les instituts français en Europe, cette dernière catégorie serait directement issue de l'expérience allemande[487].

*Conclusion*

Au-delà des oppositions parfois vives, la politique culturelle française en Allemagne trouve finalement un aboutissement qui ménage à la fois l'héritage d'une action massive, et unique en son genre, et la nécessité d'une normalisation de cette action.

Derrière la concurrence et les conflits, c'est en effet la complémentarité des services de Mayence et de ceux du Quai d'Orsay qui s'impose. Mais pour qu'elle soit reconnue comme telle, il faut d'abord que la politique culturelle française en Allemagne retrouve les cadres éprouvés de l'actions culturelle

485 Entretien avec François Bourel, mars 1996.
486 J. Moreau, ""Les aspects particuliers de la politique d'occupation française...", *op. cit.*
487 P. Grémion, O. Chenal, *Une culture tamisée....*, *op. cit.*, p. 47.

extérieure, à savoir les instituts français. Loin d'être simplement fondue dans un moule où la spécificité héritée de l'occupation serait purement et simplement effacée, l'originalité de cette politique sera finalement reconnue et inscrite dans la durée par la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse en 1963.

Finalement, ce qu'illustre ce processus ce sont les effets durables d'une pratique longtemps autonome et sa résistance à la normalisation, et plus encore la capacité de la périphérie à imposer au centre de nouvelles normes d'action. Mais pour transformer l'opposition centre - périphérie (autonomie - centralisation) en opposition politique traditionnelle - politique nouvelle, il faut passer par l'étape de la soumission aux normes du centre. C'est ce que manifeste tout particulièrement l'accord culturel de 1954 qu'il ne faut surtout pas analyser comme le renoncement à la spécificité ou à l'héritage, mais comme une étape nécessaire pour la prise en compte durable de ces mêmes caractéristiques.

# Conclusion de la première partie

*Normaliser sans banaliser : les conditions d'une intégration réussie*

La question essentielle pour les services culturels français en Allemagne est de savoir comment sortir de l'occupation sans sacrifier l'œuvre accomplie, c'est-à-dire consacrer la spécificité tout en sortant de l'exceptionnalité. L'étude des deux textes officiels franco-allemands traitant de la culture (accord de 1954 et création de l'O.F.A.J.) a permis de mettre en valeur les étapes du processus et de montrer comment la continuité avait été possible avec la partie la plus originale de l'action poursuivie.

La première condition nécessaire à cette transformation réussie est l'autonomie de la périphérie qui s'inscrit dans la durée. Elle permet tout à la fois l'importance quantitative des réalisations et la formation d'un personnel dévoué à la défense de celles-ci. Les capacités de résistance des services locaux face aux velléités de normalisation de la tutelle ont permis une intégration progressive de l'œuvre accomplie en Allemagne dans le cadre de l'occupation en interdisant de la passer par pertes et profits. Si l'arme budgétaire est employée de façon efficace par Paris, elle ne peut cependant entraîner des bouleversements très rapides du fait de l'opposition permanente du personnel en poste. Chaque pause dans la négociation permet à celui-ci de poser les jalons nécessaires à la préservation de son originalité. De ce point de vue, on peut affirmer que l'inscription dans la durée d'une politique spécifique en direction de l'Allemagne est directement liée au caractère massif de l'action développée durant la première période de l'occupation. Seul un dispositif de cette taille, et avec des prétentions équivalentes, se trouvait en position d'avoir des effets sur les modes de définition de l'action politique extérieure en général.

Mais le quantitatif ne peut tout expliquer et d'autres conditions sont nécessaires pour que réussisse cette intégration de la politique périphérique au programme d'action du centre. Tout d'abord, il faut souligner l'identité profonde qui existe entre les deux instances en présence, comme l'a montré

l'études des budgets, des structures mais aussi des pratiques. C'est d'abord parce que la politique culturelle française en Allemagne correspondait dans ses grandes lignes aux pratiques "classiques" en matière d'action culturelle à l'étranger, qu'au-delà des oppositions parfois vives entre le Quai et Mayence sur la nécessité d'abandonner la politique d'occupation, la continuité l'a finalement emporté. Cette identité a permis la remise en place rapide d'un réseau d'instituts français qui s'est trouvé incarner le point de consensus officiel entre les deux administrations.

Un autre phénomène intégrateur s'est mis en place avec les allers-retours des personnels. La présence d'un diplomate comme successeur de Raymond Schmittlein implique que le mode de relation, en l'occurrence d'opposition, se joue dans le registre interne à l'institution. Le passage de certains membres des services français en Allemagne (Jean Moreau et Michel Dupouey) au Quai d'Orsay a également contribué à nouer des liens plus étroits. Derrière les formes conflictuelles au travers desquelles il s'exprime, c'est l'existence d'un dialogue sur plusieurs années entre des interlocuteurs dont les liens avec les deux pôles du débat étaient complexes qui a véritablement permis la prise en compte de la spécificité et les conditions de sa reconnaissance. Mais c'est aussi la condition essentielle pour que l'expérience allemande puisse être prise en compte dans le cadre de la politique culturelle extérieure en général. C'est incontestablement la politique de la jeunesse et de l'éducation populaire qui se trouve incarner cette continuité; et son inscription dans les priorités de l'action culturelle extérieure par la création de l'O.F.A.J. marque la réussite de cette prise en compte de la spécificité allemande. Il reste alors à s'interroger sur les formes qu'a pris cette participation de la politique culturelle en Allemagne aux transformations de la politique culturelle extérieure générale.

### *Le centre fécondé par la périphérie : une politique publique en gestation*

Si l'on reprend les grandes interrogations posées dans le premier chapitre sur la constitution d'une politique extérieure qui aurait le statut de politique publique dans une période particulière de genèse de l'intervention de l'État en matière de culture, on peut identifier les grandes étapes d'un processus qui permet le passage d'une action sous forme de catalogue (simple collation de

réalisations sans lien programmatique)[488] à la définition d'un référentiel (identification d'un problème et traduction en terme d'action cohérente à mener)[489].

L'application stricte des notions utilisées par une partie de la science politique dans le domaine des politiques publiques ne permet pas de rendre compte d'un processus plus flou que celui décrit de façon théorique. Ni la politique culturelle extérieure générale, ni le cas particulier de l'Allemagne ne correspondent à de véritables politiques publiques même lorsqu'elles formalisent leur logique d'action au travers du débat ou de la réflexion interne. Ceci posé, il faut quitter cette approche statique pour n'en conserver que la dimension dynamique qui permet de souligner les transformations de nature. La politique culturelle extérieure s'est constituée en quatre grandes étapes l'amenant progressivement à des caractéristiques proches de celles d'une politique publique même si elles n'empruntent pas les formes canoniques du calendrier des politistes[490] : avant la Seconde Guerre Mondiale sont mis en place des instruments (Service des œuvres, instituts, A.F.A.A....) au service d'une idéologie (rayonnement culturel par la langue et vers les élites); en 1945, une structure propre est créée (D.G.R.C.) qui s'affirme comme le lieu central d'élaboration et d'impulsion de l'action culturelle extérieure; en 1957-1958 a lieu une confrontation entre cette administration propre, l'héritage de la période précédente qu'elle assume, et l'appareil d'État qui réfléchit à l'époque sur la notion de modernisation; enfin, la création d'un ministère des Affaires culturelles entraîne la réaffirmation du partage des compétences jusqu'alors implicite entre action culturelle intérieure et extérieure. Cette dernière étape est également celle durant laquelle les débats intérieurs sur l'action culturelle débouchent sur une partition entre le ministère des Affaires culturelles qui garde la main sur la haute-culture et sa démocratisation essentielle et le haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports qui devient la structure d'accueil des associations d'éducation populaire.

Quelle place occupe la politique culturelle française en Allemagne dans ce processus ? Avec la question de l'intégration des nouvelles colonies et le développement de la notion de coopération concomitante, elle constitue la principale nouveauté en matière d'action culturelle extérieure dans les années

488 E. Friedberg, P. Urfalino, *Le jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les villes*, Paris : La Documentation française, 1984.
489 Cf. chapitre 1, pp. 28-29.
490 Idem.

cinquante. Il est difficile de la mesurer totalement en l'absence de travaux sur les transformations de la D.G.R.C. au tournant des années soixante et il faudrait procéder à une analyse endogène des poids respectifs de l'Allemagne et des anciennes colonies sur la politique culturelle desquelles il existe peu de travaux. Cependant, on peut souligner deux dimensions importantes des relations entre Mayence et Paris.

En premier lieu, la confrontation et la rivalité entre les deux directions tout au long de la période jouent un rôle déterminant dans la fixation et l'énonciation de la norme (le référentiel) car elles obligent à dépasser le stade du catalogue, incapable de servir d'argumentaire efficace aux prétentions de l'une et de l'autre. C'est d'abord le Quai qui, pour réaffirmer son autorité, rappelle la nécessité de ne pas faire durer une politique d'occupation (disqualification); c'est ensuite Mayence qui valorise son œuvre de rapprochement pour défendre l'action entreprise (justification). La solution de la tension se trouve dans la formulation d'un consensus d'autant plus efficace qu'il répond aux exigences implicites de neutralité revendiquée par les différents acteurs afin d'échapper au soupçon de propagande. Le conflit agit donc comme un révélateur qui contraint à formuler les positions occupées, et par là même à les traduire sous une forme programmatique.

Le second aspect important concerne la capacité à incarner une posture innovante. Si l'Allemagne contribue à faire évoluer la politique culturelle à l'étranger, c'est en valorisant une partie certes limitée mais extrêmement efficace de son action : la politique en matière de jeunesse et d'éducation populaire par le biais d'un travail en commun avec des associations spécifiques. L'action culturelle française en Allemagne réalise sur le long terme l'architecture action privée-action publique qui avait été tentée au moment du Front Populaire et de la Libération. En ce sens elle incarne à la fois la continuité et la traduction efficace des débats intérieurs sur la démocratisation culturelle. L'Allemagne a, sur ce plan, parfaitement rempli sa fonction d'espace-laboratoire.

La normalisation entreprise dans les années cinquante permet le passage d'une oppositions centre/périphérie à une opposition politique "traditionnelle" / politique "moderne", laquelle est parfaitement en adéquation avec les débats de la commission du plan quinquennal en 1957. Ce déplacement des termes du débat peut être clairement mis en lumière par l'alignement progressif du budget de la D.G.R.C. sur celui que présentait la D.G.A.C. au

début des années cinquante, avec la baisse significative de la part allouée à l'enseignement et la valorisation des actions menées en faveur de la jeunesse et des échanges.

L'Allemagne a donc fortement contribué à permettre au Quai d'Orsay d'intégrer une dimension innovante en matière d'action culturelle tout en confortant des pratiques et des cadres éprouvés. Fondamentalement, la politique culturelle extérieure au début des années soixante ne parait pas bouleversée par rapport à la décennie précédente. Mais sa reconnaissance par l'appareil d'État et l'énonciation à laquelle celui-ci la contraint, entraîne la passage à une étape supérieure en terme de prévisions et de rationalisation. En ce sens, on peut parler du passage d'une action multiforme à une politique, dans lequel l'Allemagne a joué un rôle.

Mais les années d'action culturelle française en Allemagne n'ont pas eu comme seul effet d'aider les transformations de la D.G.R.C. Le travail en direction de la jeunesse et de la culture populaire n'a pas seulement permis l'Office franco-allemand pour la jeunesse mais a constitué un prototype des relations privé-public en la matière. Sa capacité à survivre aux restrictions et à la volonté normalisatrice parisienne s'explique en partie par l'importance progressive prise par les acteurs de cette politique et les réseaux qu'ils mettaient en œuvre dans le dispositif discursif sur l'Allemagne contemporaine. Les dimensions de la jeunesse et surtout de l'éducation populaire sont importantes car elles constituent le domaine dans lequel l'action menée en Allemagne va pouvoir être réinvestie et retraduite dans des cadres plus généraux d'analyse de la situation de l'Allemagne après 1945 et qui s'imposeront finalement comme normatifs. L'analyse des trajectoires des agents impliqués dans l'action culturelle française en Allemagne et dans le processus de diffusion de la partie la plus caractéristique de la politique menée nous permettra de montrer comment les conditions institutionnelles et matérielles, ajoutées aux dispositions propres aux acteurs (deuxième partie), ont permis la formulation d'un discours efficace (troisième partie).

# Introduction de la deuxième partie

Les oppositions entre deux formes d'action culturelle sensible dans les services français en Allemagne peuvent se lire également au travers d'une analyse sociologique des acteurs. Le rôle et la stature des personnages principaux (Raymond Schmittlein, André François-Poncet ou même Henri Spitzmuller) ont été mis en avant pour expliquer l'autonomie dont disposaient les services de Baden-Baden puis de Mayence. Mais l'étude plus fine du personnel en poste permet de mettre en évidence des spécificités qui expliquent que l'Allemagne ait pu fonctionner comme laboratoire d'une forme particulière de l'action culturelle. Les services sur place se trouvent à la rencontre des deux logiques de l'action culturelle extérieure et de la politique d'occupation, ce qui conduit à s'interroger sur les modalités du recrutement initial, mais aussi sur les recompositions ultérieures liées à l'antagonisme entre la direction parisienne et celle de Mayence. Les questions de personnel peuvent alors être envisagées comme l'une des explications des choix en matière d'action culturelle et permettent de lire par ce biais l'histoire de la politique française en Allemagne au travers des trajectoires individuelles. De même, elles offrent une perspective intéressantes sur les modalités de définition des agents culturels, entendu comme les professionnels de l'action culturelle publique, catégorie qui se retrouve à la fois dans la politique culturelle intérieure et extérieure. La situation intermédiaire dans laquelle se trouve l'Allemagne fournit un cas d'étude particulièrement intéressant, puisqu'elle permet de croiser les deux logiques et de tenter de donner une définition de ce type de profil, tout en soulignant l'importance prise par ce secteur professionnel.

Mais la question de la culture n'est pas seule en jeu. Le départ pour l'Allemagne après 1945 s'est fait de façon volontaire dans tous les cas, sans que l'action culturelle ne soit toujours la motivation première. Le travail biographique sur cette population conduit à s'interroger sur les raisons qui ont présidées à ce choix géographique, tout en prenant en compte la question générale des effets de l'étranger sur les trajectoires individuelles.

*La définition des groupes concernés et l'intérêt de la comparaison*

L'étude de ces différentes trajectoires a pour objet de définir les profils des individus intéressés par l'Allemagne, en s'interrogeant à la fois sur les raisons et sur les conséquences de ce choix. La première question qui se pose est celle de la proximité immédiate ou construite avec ce pays. Immédiate celle qui serait fondée sur des caractéristiques objectives, telles que l'origine allemande de la famille, de l'un ou des deux parents, mais aussi alsacienne ou mosellane. Elle permet en effet une maîtrise immédiate de la langue. Cependant, tous les Alsaciens, les Mosellans et les émigrés allemands ne se sont pas destinés au travail franco-allemand, ni même à l'Allemagne, ce qui implique de s'interroger sur les modalités qui ont présidé aux trajectoires de ceux que nous retrouvons en Allemagne. La proximité supposée est plus riche de sens car elle impose d'être élaborée dans le discours que l'on porte sur soi-même. Elle s'hérite familialement (participation d'un membre de la famille à la première occupation, participation à des mouvements de rapprochement franco-allemands de l'entre-deux-guerres) ou individuellement (apprentissage de l'allemand au lycée suivi de voyages en Allemagne, rencontres intellectuelles ou amicales). Elle s'inscrit dans une représentation positive spécifique à l'Allemagne qui justifie l'engagement ultérieur. Ces deux types de prédispositions peuvent offrir des explications au choix d'un séjour professionnel plus ou moins long en Allemagne après la Seconde Guerre Mondiale mais aussi à celui d'une carrière de germaniste.

Dans un premier temps, il s'agit de s'interroger sur les contours du groupe en présence. Les services français en Allemagne, entendus comme l'addition des membres de l'administration et de ceux qui travaillent en étroite liaison avec eux au sein des associations privées, fournissent une population qui peut être étudiée sous différents aspects. Pour mettre en évidence ses caractéristiques spécifiques, le recours à la comparaison s'impose. Deux dimensions complémentaires doivent être considérées, la culture et l'Allemagne, comme objet d'investissement professionnel. L'étude des trajectoires des membres des services français doit être éclairée par celles des membres de la diplomatie culturelle (nous choisissons cette locution pour définir des trajectoires professionnelles dans le domaine de l'action culturelle extérieure) comme par celles des spécialistes de l'Allemagne que sont les germanistes.

*La question des médiateurs*

À partir de l'étude des ces groupes, se pose la question de la situation de médiation. Il faut se méfier cependant de ce que l'on pourrait qualifier de médiation naturelle, du simple fait de la profession de l'individu. Le "diplomate culturel" qui reste en poste à l'étranger durant toute sa carrière sans cultiver de liens particuliers avec son pays d'origine n'est pas un médiateur. Selon la mission classique qui lui est dévolue, il contribue au rayonnement culturel et mériterait plus le terme d'ambassadeur de la culture française[1]. Un professeur d'allemand qui s'en tient à son enseignement est de son côté l'ambassadeur de la culture allemande en France. Aussi, considérer les germanistes comme des médiateurs naturels, en charge de la production du discours spécialisé mais aussi des échanges, ne va pas de soi. Leur place réduite au sein du dispositif français d'occupation, ainsi que la faible part d'entre eux directement concernés par cette action, font apparaître une position de retrait par rapport à l'action menée sur le terrain. Au contraire, les non spécialistes dominent, dont la trajectoire initiale ne s'est pas construite spécifiquement autour de l'Allemagne.

Il s'agit alors de comprendre comment l'intérêt pour ce pays, le choix d'y consacrer un épisode plus ou moins important de sa vie professionnelle, permet à certains individus de se construire une position de spécialiste. Le travail en Allemagne permet d'acquérir des compétences particulières, qui peuvent par la suite être réinvesties. Il faut alors s'interroger sur leur nature, mais aussi sur les modalités concrètes qui ont permis la substitution de nouveaux experts aux anciens. La capacité à dépasser le cadre de l'expérience allemande (entendue comme la partie de la vie professionnelle consacré à l'Allemagne mais aussi comme la mise en œuvre de nouvelles pratiques de l'action culturelle) pour lui donner une dimension supérieure implique de pouvoir mobiliser des réseaux et des individus qui opéreront la médiation entre les réalisations sur le terrain et les milieux parisiens susceptibles de permettre cet élargissement.

L'analyse des réseaux dans lesquels s'inscrivent les acteurs les plus atypiques et les plus novateurs permet de mettre en évidence les conditions dans lesquelles l'idée d'un rapprochement franco-allemand construit autour d'une nouvelle forme d'action culturelle a pu être fécond et s'imposer finalement comme le modèle dominant. Aussi après avoir étudié la composition des services d'occupation en Allemagne mise en perspective avec

[1] Terme emprunté à C. Charle, *La République des universitaires*, Paris : Seuil, 1994, p. 343.

les cadres de la diplomatie culturelle en générale (chapitre 4), nous nous intéresserons aux deux groupes particuliers que sont les germanistes et les professionnels de la culture (chapitre 5). Enfin, nous verrons comment ces derniers s'inscrivent dans des réseaux plus vastes qui permettent à leur action d'accéder à une audience plus large que celle à laquelle elle pouvait initialement prétendre.

N.B. : L'ensemble des tableaux récapitulatifs des carrières et un dictionnaire biographique forment respectivement les annexes n° 11 à 17 et n° 19. On y trouve également une note sur la constitution des cohortes étudiées (annexe n° 10).

# Chapitre 4 : Situation de l'Allemagne dans le dispositif de la diplomatie culturelle

Malgré les velléités d'indépendance réitérées de leurs services ainsi que la vigueur occasionnelle des conflits entre Paris et les "enfants terribles" de Baden-Baden puis de Mayence, les Français présents en Allemagne appartiennent au dispositif de la politique extérieure de la France. Mais les conditions et le but dans lesquels l'équipe initiale a été recrutée tend à supposer une forte spécificité qui ne peut être mise en lumière que par la comparaison du personnel en Allemagne avec celui de la diplomatie culturelle en général, à Paris ou en poste à l'étranger. Au delà des questions de structures institutionnelles, seule une analyse aussi fine que possible des personnels permet en effet de situer précisément la place des services allemands dans l'ensemble du dispositif de la diplomatie culturelle. En l'absence de travaux détaillés sur celle-ci avant les années soixante-dix[2], il ne pouvait être question de s'en tenir aux seuls "allemands" qui nous occupent directement. La question de la spécificité des services culturels en Allemagne passait donc par l'ébauche d'une étude des personnels de la diplomatie culturelle. Nous avons choisi de la mener à travers celle des équipes dirigeantes de la D.G.R.C., ainsi qu'à travers celle du personnel agrégé en poste à l'étranger.

Dans le prolongement des analyses du chapitre précédent sur la rivalité entre la D.G.R.C. et la D.E.P. devenue D.G.A.C., la première étape de l'analyse consiste donc à comparer les deux services centraux. Leur rivalité tout au long de la période étudiée en fait des interlocuteurs directs et permanents, ce qui conduit à s'interroger sur les similitudes ou les divergences du profil des acteurs en présence. De celles-ci dépend évidemment la nature de ce dialogue, ainsi que la capacité ultérieure à s'intégrer dans le dispositif général de la diplomatie, notamment culturelle. En l'absence de carrières standardisées de l'action culturelle extérieure, l'étude portera essentiellement sur leur formation

---

2 P. Grémion O. Chenal, *Une culture tamisée. Les centres et instituts culturels français en Europe*, Paris : C.N.R.S.-C.S.O., 1980.

initiale et sur la profession exercée avant la prise du premier poste culturel. C'est en croisant par la suite les deux variables de la profession antérieure et de la fonction occupée qu'il devient possible de faire apparaître l'éventuelle spécificité allemande. De cette comparaison des deux administrations centrales, la singularité des services allemands sort très atténuée : en réalité, et à ce stade de l'analyse, les cadres de l'action culturelle en Allemagne semblent correspondre assez bien au modèle déjà ancien des rapports entre le milieu diplomate et l'espace culturel, modèle dont la D.G.R.C. est directement l'héritière. Ceci explique d'ailleurs la relative facilité, déjà observée, avec laquelle le dispositif exceptionnel mis en place en Allemagne a pu être normalisé au cours des années cinquante : tout autant que par sa structure, la D.G.A.C. semble conforme au modèle de la D.G.R.C. par le personnel de ses services centraux.

Mais il ne pouvait être question de s'en tenir là. Cette conformité se retrouve-t-elle lorsqu'on élargit le cadre de la comparaison ? Devant l'impossibilité d'une étude complète terme à terme entre le personnel en Allemagne et l'ensemble du personnel de la diplomatie culturelle en poste à l'étranger, nous avons choisi de privilégier un groupe particulier : celui des agrégés. Outre le fait que ce groupe présente l'avantage de pouvoir être cerné à partir de l'étude des annuaires de la société des agrégés, ce choix se justifie plus largement par l'importance du personnel enseignant dans le dispositif de l'action culturelle à l'étranger. Il devient alors possible de se faire une idée plus précise de ce dispositif, par la prise en compte de la discipline d'origine des agents concernés, ainsi que par celle des postes qu'ils occupent. Bien plus, l'analyse du groupe spécifique des normaliens-agrégés présente l'avantage de pouvoir esquisser une topographie du prestige relatif des postes et des pays. L'Allemagne apparaît alors comme une destination relativement peu prisée, surtout si l'on tient compte de l'importance du pays, de sa proximité avec la France et enfin de l'ampleur du dispositif qui reste en place, même après sa normalisation.

Il reste que, quelle que soit la pérennité finalement limitée de l'action culturelle en Allemagne (au moins dans le domaine le plus "classique" de celle-ci, nous le reverrons), l'importance du dispositif en place dans les années quarante et cinquante d'une part, et le caractère encore tâtonnant d'une diplomatie culturelle relativement récente dans ses structures et ses pratiques d'autres part, conduisent à faire de l'étude du cas allemand une contribution

essentielle à l'analyse de cette diplomatie culturelle en voie d'institutionnalisation. Une nouvelle fois, loin d'être un obstacle à l'analyse globale de l'action culturelle extérieure, la spécificité allemande doit être mise en perspective pour aider à comprendre de manière plus large les modalités de cette action ainsi que leur évolution.

## I. Convergence des services centraux : les hommes de Paris et d'Allemagne

### 1) La Direction générale des relations culturelles au sein du Quai d'Orsay:

*L'équipe initiale*

On peut prendre comme illustration de la carrière diplomatique traditionnelle les observateurs et consuls français en Allemagne durant la période étudiée. Recrutés essentiellement par le Grand concours, procédure instituée au XIX$^{e}$ siècle et qui a pour effet, grâce au phénomène de cooptation, de préserver la cohésion sociale du groupe[3], ils présentent des trajectoires similaires. Ils se recrutent dans la haute bourgeoisie et la noblesse, et leur formation initiale comprend généralement une licence de lettres (plus rarement de droit) suivie de l'École libre des sciences politiques, et plus rarement une scolarité au sein de l'École normale supérieure. Leurs carrières obéissent à un schéma général qui débute par des postes d'attachés, puis de conseillers d'ambassade, suivis par des fonctions de directeurs au sein de l'administration centrale, de postes de consuls et pour une partie d'entre eux d'ambassadeurs. La seule variation observée avec ces trajectoires standardisées concerne ceux qui entrent dans la diplomatie par le biais de leur activité de résistant, soit environ un tiers des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères vers 1950 ce qui est loin d'être négligeable[4].

---

[3] Jusqu'en 1840, tous les ambassadeurs sont nobles. À la fin du XIX$^{e}$, on retrouve encore des particules pour les trois quart des titulaires de postes diplomatiques. Cf. C. Charle, *Les hauts fonctionnaires en France au XIX$^{e}$ siècle*, Paris : Gallimard/Julliard, 1980, pp. 154-155.

[4] G. Dethan, "Le quai d'Orsay de 1945 à 1981", in *Opinion publique et politique extérieure*, tome 3, pp 193-200.

Le recrutement de la Direction générale des relations culturelles du ministère se distingue au contraire par des critères extérieurs aux modalités évoquées, qui semblent répondre à des besoins et à des contraintes spécifiques. L'étude du personnel en poste en 1945 permet d'avancer des hypothèses sur les raison de cette situation d'exception. L'organigramme initial regroupe huit personnalités[5] :

*Directeur* : Henri Laugier, puis Louis Joxe
*Sous-directeur* : Jacques de Bourbon-Busset

- *Service de l'enseignement, des missions scientifiques et des œuvres françaises à l'étranger* : Jean Baillou

- *Service des échanges culturels* : Roger Seydoux
*Échanges artistiques* : Philippe Erlanger.

- *Service administratif et financier* : Jacques de Bourbon-Busset

- *Service des conseillers techniques* : Jean Marx

- *Inspection générale des œuvres françaises à l'étranger* : Henri Spitzmuller

L'analyse de cette équipe initiale est d'autant plus importante que c'est à elle que revient la tâche de mettre en place la nouvelle D.G.R.C. Sa composition informe aussi bien sur les objectifs alloués à la nouvelle direction, que sur les modalités de son intégration à l'administration des Affaires étrangères. Trois types de profil se retrouvent, dont la constante essentielle est la proximité avec la haute fonction publique.

La continuité avec les réalisations d'avant guerre s'incarne dans les personnalités de Jean Marx et Philippe Erlanger. Le premier a succédé à Jean Giraudoux à la tête du Service des œuvres françaises à l'étranger, entre 1933 et 1940, et le second dirige l'Association française d'action artistique depuis 1938.

L'inscription dans l'espace du ministère se fait par la présence de trois membres issus de cette administration : Jacques de Bourbon-Busset, normalien,

5 *Annuaire diplomatique*, 1945-1946.

entré par le biais du Grand concours; Roger Seydoux et Henri Spitzmuller ont tous les deux fait l'École libre des sciences politiques, avant de passer eux aussi le concours. Les carrières menées jusqu'en 1945 ne les distinguent pas des autres fonctionnaires du quai. À aucun, moment ils n'ont eu en charge des questions culturelles : Roger Seydoux est attaché financier d'ambassade dans les années trente, Henri Spitzmuller est conseiller d'ambassade dans plusieurs pays européens, et Jacques de Bourbon-Busset, en début de carrière, est attaché d'ambassade en 1939[6].

Le troisième groupe se compose de personnalités extérieures à l'administration diplomatique, mais ayant occupé des responsabilités politico-administratives avant la guerre et participé à la Résistance. Henri Laugier (né en 1888) est considéré comme le fondateur de la Direction générale des relations culturelles[7], dont il occupe la direction la première année avant de prendre la fonction de secrétaire-adjoint de l'O.N.U., chargé de mettre en place l'U.N.E.S.C.O. Universitaire (il occupe la chaire de physiologie de la Faculté des sciences de Paris depuis 1937), il s'est surtout distingué par sa participation à la réflexion et à la mise en œuvre d'instances publiques de recherche. Directeur du Service de la Recherche du ministère de l'Éducation nationale en 1936, il devient le premier directeur du Centre National de la Recherche Scientifique créé en 1939. Limogé en juillet 1940, il part pour le Canada, où il anime l'association *France for Ever*, puis est appelé à Alger par le général de Gaulle à la fin de l'année 1943[8]. Seconde personnalité de premier plan, Louis Joxe (né en 1901), gendre de Daniel Halévy, enseigne quelques années après son agrégation puis fait ses premiers pas dans le journalisme dans *L'Europe nouvelle* de Louis Weiss. Il entre ensuite à l'agence Havas d'information en 1932, où il devient inspecteur des services étrangers. Quand on connaît l'importance des liens qui unissent l'agence et le Quai d'Orsay, on peut considérer que c'est une étape vers la carrière diplomatique. Il participe par ailleurs à la fondation du Centre d'études de politiques étrangère. Engagé dans la France libre, il occupe d'importantes fonctions auprès du général de Gaulle, dont celle de secrétaire général du Gouvernement provisoire en 1944[9]. La troisième personnalité

6 Toutes ces informations sont issues des *Annuaires diplomatique* et du *Who's who ?*.

7 G. Laurent, *Henri Laugier et la reprise des relations culturelles de la France après la seconde guerre mondiale*, Maîtrise, Université Paris I, 1991.

8 Cf. "Henri Laugier en son siècle", *Cahiers pour l'histoire de la recherche*, Paris : C.N.R.S.-Éditions, 1992.

9 L. Joxe, *Victoires sur la nuit. Mémoires (1940-1946)*, Paris : Flammarion, 1981.

centrale, Jean Baillou (né en 1903), normalien, commence aussi par une carrière d'enseignant. Mais dès 1933, il prend le poste de secrétaire de l'E.N.S., puis celui de secrétaire général trois ans après; fonction qu'il occupe jusqu'à sa déportation en 1944. À son retour, il retrouve le poste de sous-directeur de l'École, tout en assurant une maîtrise de conférence à la Faculté des Lettres de Paris. Pour tous les trois, le passage par la D.G.R.C. marque l'entrée dans une carrière diplomatique qu'ils poursuivront par la suite : Henri Laugier à l'U.N.E.S.C.O., Louis Joxe comme ambassadeur à Moscou en 1952, puis à Bonn en 1955 et Jean Baillou, nommé ministre plénipotentiaire en 1952, comme directeur des archives diplomatiques à partir de 1956.

Le "cocktail" initial regroupe des représentants de la carrière diplomatique et de l'administration de l'Éducation nationale, et plus particulièrement universitaires. Les directeurs successifs de la D.G.R.C. entre 1946 et 1960 sont issus de ce groupe initial : Louis Joxe de 1946 à 1952, Jacques de Bourbon-Busset de 1952 à 1956 et Roger Seydoux de 1956 à 1960. Ceci contribue fortement à la cohésion de la nouvelle direction générale durant toute la période qui nous intéresse. Il s'agit à chaque fois de hauts-fonctionnaires, ayant occupé d'autres fonctions au Quai, ce qui renseigne sur la volonté du ministère de garder un contrôle étroit sur la direction nouvellement créée tout autant que sur sa volonté de faire de la D.G.R.C. un instrument important de l'action diplomatique. Mais cette appartenance à l'administration n'est pas une caractéristique suffisante pour définir le rassemblement observé. Le choix parmi les hauts-fonctionnaires de personnalités dotées d'un capital social important, et en particulier situées au centre de réseaux politiques et culturels importants, permet d'assurer l'efficacité de la structure. La première dimension évidente est la proximité du pouvoir. Roger Seydoux n'est qu'un Seydoux parmi les autres. Fils d'un diplomate considéré comme l'un des chefs de file du rapprochement franco-allemand à la fin des années vingt[10] et d'une jeune femme issue de la noblesse (la famille prend le nom de Seydoux Fornier de Clausonne à partir de ce mariage), il est le frère de François Seydoux, qui poursuit parallèlement une carrière au quai d'Orsay comme directeur de la section Europe de la Direction générale des Affaires politiques en 1949, ambassadeur à Vienne en 1955 et à Bonn en 1958. Lui-même a dirigé l'École libre des sciences politiques entre 1936 et 1945. De leurs côtés, les liens d'Henri Laugier et de Louis Joxe avec les gaullistes doivent être soulignés, en particulier

10 F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands*, Paris : Ophrys, 1971.

pour le second qui devient secrétaire général de Michel Debré en 1958. Laugier est membre fondateur de l'Union rationaliste dans les années vingt, militant antifasciste dans les années trente, et soutient Pierre Mendès France dans les années cinquante.

Ils mobilisent par ailleurs des réseaux intellectuels et culturels, avec au centre l'université (en particulier Henri Laugier, membre des Compagnons de l'Université dans l'entre-deux-guerres), l'École normale supérieure (Jean Baillou, Jacques de Bourbon-Busset) et les organismes de recherche publique (Laugier). Le monde de la culture est représenté par Philippe Erlanger, fils d'un prix de Rome en musique et issu par sa mère d'une famille de mécènes, qui fonde en 1946 le Festival du cinéma de Cannes. Henri Laugier, ami de Picasso, est un grand collectionneur de peintures modernes, considéré comme un véritable mécène. Ces liens objectifs avec le milieu des producteurs culturels s'accompagnent de la revendication d'être soi-même partie prenante de cette œuvre de création. Les auto-qualifications des notices du *Who's who* sont très indicatives à cet égard : Philippe Erlanger se qualifie "d'historien, critique d'art et journaliste", Henri Spitzmuller "d'homme de lettres"; ce que deviendra Jacques de Bourbon-Busset quand il abandonnera la carrière diplomatique en 1956 pour ne plus se consacrer qu'à l'écriture.

Aucune norme objective (du type concours spécifique) n'a présidé au recrutement des premiers membres de l'administration centrale en charge des questions d'action culturelle à l'étranger. De même, il n'y a pas de modèle de carrière au sens de la diplomatie traditionnelle, avec une hiérarchie claire des postes occupés successivement. En revanche, le cumul des positions administrative et intellectuelle est souhaitable, qu'il s'opère dans un sens (de l'intellectuel à l'administratif pour Laugier et Joxe) ou dans l'autre (Bourbon-Busset et Spitzmuller). Parmi les atouts estimés nécessaires en 1945, on peut distinguer d'une part le rôle fondamental attribué à la surface sociale, indispensable pour la mise sur pied des réseaux mobilisés en direction de l'étranger. Le choix des universitaires renvoie à la définition de leur rôle de médiateurs privilégiés de la culture française depuis la IIIe République[11], et implique une définition précise de l'action culturelle à mettre en œuvre. Souligner leur importance au sein de la D.G.R.C. permet de mieux comprendre la priorité accordée aux questions de langue et de civilisation, selon une logique de continuité qu'ils incarnent parfaitement tout en faisant le plus souvent partie

11 Cf. C. Charle, *La République des universitaires*, Paris : Seuil, 1994, pp. 343 sq.

de la fraction innovante de la haute fonction publique de l'entre-deux-guerres. Cette orientation s'insère par ailleurs dans une tradition diplomatique incarnée par la présence de membres du Quai d'Orsay, qui implique la soumission de la direction aux impératifs généraux de la politique étrangère. Le projet de rayonnement de la culture française à l'étranger s'incarne dans deux pôles complémentaires (intellectuel et diplomatique), qui contribuent à structurer fortement les formes de l'action.

Cette complémentarité qui est la marque de l'équipe initiale n'est d'ailleurs pas en soi une véritable nouveauté. Il suffit de rappeler les figures emblématiques de Philippe Berthelot, de Paul Claudel ou d'Alexis Léger alias Saint-John Perse, pour mieux souligner que les liens étroits entre le Quai d'Orsay et les milieux littéraires parisiens sont déjà une tradition. La création de la D.G.R.C. n'est finalement que la formalisation institutionnelle de ces relations.

*L'élargissement*

Dans les années suivantes, la Direction générale voit ses effectifs croître régulièrement[12]. L'étude d'ensemble du personnel de la D.G.R.C. tel qu'il est présenté dans les annuaires diplomatiques de la période[13] et malgré la faiblesse des informations biographiques qu'ils fournissent, amène deux types de remarques.

La première concerne le statut des personnel. Selon le récit de Michel Dupouey, directeur du livre à la D.G.R.C. durant les années cinquante, il faut distinguer entre les fonctionnaires et les agents contractuels. La première catégorie regroupe les agents du quai d'Orsay, les personnels détachés de l'Éducation nationale ou d'autres administrations, comme Jean Moreau qui a fait une carrière administrative dans les services de la Jeunesse à Vichy, puis à la D.E.P. à Baden-Baden avant de prendre le bureau des rencontres internationales du Département. Ils paraissent être nombreux à la D.G.R.C., même s'il faut souligner la faiblesse relative des fonctionnaires de l'enseignement présents dans cette administration centrale. Les contractuels

12 Cf. chapitre 2, p. 106.

13 1945, 1954, 1955-1958, 1959-1960, 1961, 1962, 1963. Les organigrammes de la D.G.R.C. figurent dans l'annexe n° 2, p. 3.

sont issus d'origines différentes, souvent du privé, et recrutés pour leurs compétences spécifiques : c'est le cas de Michel Dupouey, éditeur, qui après deux années à la tête du service du livre de Mayence accepte la proposition de Jacques de Bourbon-Busset de travailler au Quai, avant de retourner dans le privé en 1959. Dans la même catégorie, on trouve les producteurs de culture que sont écrivains et poètes (pas forcément célèbres) comme Christian Muracciole ou Jean-Marie Minotte. En l'absence d'une cohorte suffisamment documentée, il nous est impossible de donner les proportions respectives de ces deux groupes. Mais il nous paraît important de souligner la présence plus que notable d'agents du ministère des Affaires étrangères, ce qui conforte les résultats de l'analyse du groupe initial et des directeurs de la D.G.R.C. Les chiffres proposés par Pierre Salon pour la période 1945-1978, font apparaître la supériorité numérique des fonctionnaires[14]. A observer cette prépondérance des agents de l'État, on peut en déduire que la culture extérieure est une activité qui ressortit plus du domaine administratif que de l'espace de la culture proprement dit.

La seconde remarque concerne la relation entre la fonction occupée et la trajectoire professionnelle. Toujours selon les chiffres de Pierre Salon, l'entrée dans les services du Département serait tardive puisque sur les 30 années considérées, seuls 10 % du personnel a moins de 50 ans. La direction des œuvres et établissements français à l'étranger concentre les enseignants présents au sein de la D.G.R.C. A sa tête, ils se caractérisent par un niveau de diplôme élevé, l'agrégation, parfois assortie du titre de normalien : Jean Baillou jusqu'en 1954, puis Pierre Charpentrat et Philippe Rebeyrol pour le reste de la période. L'adéquation professionnelle est alors très forte. On retrouve une situation identique avec la direction des échanges artistiques, fonction occupée durant toutes les années cinquante par Philippe Erlanger, dont nous avons déjà souligné l'important capital social dans le champ culturel. La troisième direction, dont l'intitulé est le plus imprécis et de ce fait le plus susceptible d'adaptation conjoncturelle, est celle des échanges culturels. Ses trois titulaires successifs sont des agents du quai. Le premier, Robert Valeur, s'est reconverti, après un début de carrière comme professeur de science politique aux États-Unis dans les années trente et son engagement auprès de la France libre avec la fondation de *France for Ever*, vers la carrière diplomatique dans laquelle il est

14 A. Salon, *L'Action culturelle de la France dans le monde*, Paris : Nathan, 1983, p. 95.

intégré à la Libération[15]. Proche d'Henri Laugier, il occupe le poste de délégué permanent de la France à l'U.N.E.S.C.O. en 1952. Lui succèdent Michel Fontaine et Paul Fouchet, tous deux appartenant au ministère.

Les agents de l'administration centrale des relations culturelles sont très majoritairement des fonctionnaires, souvent détachés de leur corps d'origine, mais aussi largement issus des rangs de la diplomatie. Ils se caractérisent par un niveau de diplôme élevé (90% a suivi un cursus de plus de trois années dans l'enseignement supérieur[16]). Pour les domaines spécialisés que constituent l'enseignement et les relations artistiques, des compétences spécifiques sont recherchées. Pas plus que pour le petit groupe initial, il n'existe pour le reste des agents de la D.G.R.C. de véritable cursus spécifique d'accès. Cependant, de la même manière, il se dessine un profil que l'on pourrait qualifier de "probable" avec la nécessité de cumuler l'expérience administrative (si possible diplomatique, mais pas seulement) et l'insertion dans les réseaux du champ culturel au sens large (aussi bien l'université que les milieux artistiques ou littéraires). On peut sans doute ajouter que le creuset est une fraction de la bonne société parisienne où s'opère la rencontre entre la haute administration et l'élite intellectuelle. À un degré évidemment moindre, c'est finalement les mêmes profils que l'on retrouve dans les services centraux de Baden-Baden puis de Mayence.

2) La conformité des services centraux de l'administration culturelle en Allemagne au modèle de la diplomatie culturelle :

Nous avons pu reconstituer la liste des personnels en poste dans les "services centraux" en Allemagne (à Baden-Baden dans la D.E.P. pour 1949, à Mayence dans la D.G.A.C. entre 1950 et 1957, puis dans les services culturels de l'ambassade de France à Bad-Godesberg en 1958) grâce aux organigrammes retrouvés dans les archives[17], complétés par les mentions figurant dans les correspondances sur les questions relatives à la réorganisation des services

15 *Who's who ?*.

16 Cf. A. Salon, *L'action culturelle..., op. cit.*

17 Note du H.C.R.F.A. à la D.G.R.C., 5 janvier 1950. RC/III/34; liste du personnel du cadre temporaire de la D.G.A.C., 15 mars 1950. C/AC/53-1b; D.G.A.C., État des emplois, sans date. C/AC/53-1a.

culturels de l'ambassade[18]. Pour les années 1954 à 1956, la brochure de présentation des services émanant de la D.G.A.C., nous a fourni la liste officielle des personnels[19]. Il nous manque les documents des années 1952, 1953 et 1957, ainsi qu'après 1958, période pour laquelle nous disposons d'informations parcellaires de diverses origines. Pour la première moitié des années cinquante, l'absence de ces données ne pose pas de problèmes particuliers, car on observe alors une grande stabilité du personnel en poste et les témoignages des acteurs fournissent des informations complémentaires. En revanche, pour la fin de la période, l'inexistence de listes de personnel postérieures à 1958 et l'impossibilité de consulter les archives de l'ambassade de France à Bonn limitent l'interrogation en terme de changements ou de continuités. Nous ne pourrons qu'émettre à ce sujet des hypothèses très générales. La liste reconstituée contient soixante-treize noms et figure en annexe[20]. S'y ajoutent les huit membres du B.I.L.D. d'Offenbourg, dont nous avons montré l'étroite coopération avec une partie des services de Mayence[21]. Cette population n'a pu faire l'objet d'une étude exhaustive du fait de l'absence de renseignements biographiques pour une partie des individus (nous ne disposons de renseignements significatifs que pour la moitié); ce qui exclut un traitement statistique des données présentées et implique le recours systématique à une analyse en terme de tendances. En revanche, les entretiens qui ont pu être réalisés permettent d'apporter ponctuellement des précisions.

*Les directeurs*

Avant de passer à l'étude des soixante-treize agents des services centraux de Baden-Baden et Mayence dans le domaine culturel, il faut commencer par relever le parallélisme presque parfait qui existe entre l'Allemagne et Paris en ce qui concerne le sommet des deux directions. En effet, à la période fondatrice qui porte la marque de l'engagement Résistant, succède le moment de

18 En particulier, une lettre de l'ambassade de France à la D.G.R.C., 1er avril 1958.

19 M.A.E., *Services du conseiller culturel en Allemagne*, 1954, 1955 et 1956.

20 Les témoins eux-mêmes reconnaissent la difficulté à établir de telles listes, en particulier à partir des documents officiels, le plus souvent inexacts. Ils relèvent ainsi de nombreuses erreurs dans les annuaires téléphoniques internes des services; cf. M. Heinemann (dir.), *Hochschuloffiziere und Wiederaufbau des Hochschulwesens*, tome III : "Die französische Zone", Hanover : Bildung und Wissenschaft, 1991, p. 19.

21 Cf. chapitres 2 et 3.

l'intégration dans le cadre plus banalisé des structures diplomatiques plus classiques.

À Paris, on l'a vu, les deux premiers directeurs de la D.G.R.C., Henri Laugier et Louis Joxe, présentent le profil nécessaire à la prise en main d'une diplomatie culturelle qui s'inscrit dans la continuité de la III$^{e}$ République (ce sont des intellectuels parfaitement intégrés dans les milieux dirigeants d'avant-guerre) mais auxquels le passage par la Résistance donne un surcroît de légitimité d'autant plus important que l'on se situe dans les années qui suivent immédiatement la Libération. Le remplacement rapide de Laugier par Joxe constitue déjà la première étape d'un certain retour à la normale dès lors que le second, par son parcours d'avant-guerre, est beaucoup plus proche du milieu diplomate que le premier. Par la suite, Jacques de Bourbon-Busset et Roger Seydoux achèvent de faire de la D.G.R.C. une direction du Quai d'Orsay comme les autres.

En Allemagne, l'évolution est exactement la même. Il n'est pas besoin de revenir longuement sur les carrières déjà évoquées de Raymond Schmittlein et de Henri Spitzmuller pour montrer qu'ici aussi, la période quelque peu exceptionnelle des années d'après-guerre est suivie d'une intégration dans le cadre classique de la diplomatie culturelle. Ceci est encore renforcé par le fait que non seulement le successeur de Schmittlein est issu du corps diplomatique, mais qu'en plus il vient directement de la D.G.R.C. elle-même.

On peut donc se demander si la très large autonomie des services français de la première époque de l'occupation n'est pas strictement le reflet de la période très spécifique des années qui suivent la Libération, au cours de laquelle l'intégration des élites résistantes se fait dans un contexte de relatif bouleversement des hiérarchies administratives. L'éloignement des services allemands ne fait sans doute qu'accentuer et prolonger un peu plus cette situation où la légitimité propre des grandes figures résistantes crée autant de petites féodalités temporaires. Mais à Paris comme en Allemagne, le retour à la norme se traduit par l'intégration (ou le départ vers d'autres fonctions) de ces nouveaux cadres, intégration d'autant plus rapide que leur atypisme est d'ailleurs très relatif comme le montre la figure d'un Louis Joxe.

Au delà de ces grandes figures, qu'en est-il du personnel des deux directions ? Certes, il faut tenir compte de l'évident décalage qu'il y a entre les services centraux d'un ministère à Paris et ceux de l'administration française en Allemagne, même si l'on a vu que le personnel et le budget des seconds leur

permettaient de rivaliser avec les premiers. La principale divergence se fait sentir dans la plus grande distance des agents en Allemagne avec le corps diplomatique et au contraire leur plus grande proximité avec le corps enseignant. Mais par ailleurs, la reproduction du modèle parisien se retrouve jusque dans les profils spécifiques des différents domaines de l'action culturelle.

*L'origine professionnelle*

Une première remarque concerne le caractère globalement élevé de la formation initiale des personnels considérés. Sur les trente-huit individus pour lesquels nous disposons d'informations à ce sujet, seuls six n'ont pas un niveau de diplôme équivalent à la licence; parmi eux quatre sont instituteurs (Arnold, Beck, Leber, Martin) et un seul est simple bachelier (Mager). La répartition des autres s'organise ainsi (seul a été pris en compte le niveau le plus élevé) :

- quatre licenciés en droit : Chevanne, Moreau, Patte, Bourel;
- six licenciés es lettres : Maignial, Mougin, Tandé, Tanguy, Tchegloff, Wintzen;
- quatre sont issus de l'École libre des sciences politiques, après ou avec une licence : Eydoux, P. Lécuyer, Rovan, Dupouey;
- treize sont agrégés : Buisson (allemand), Carrez (allemand), Cheval (allemand), Deshusses (E.N.S.-allemand), Hagenmuller (allemand), Jung-Blut (E.N.S.-grammaire), Lacant (allemand), Maurice (allemand), Montigny (allemand), Muller (grammaire), Péchoux (histoire), Schmittlein (allemand), Thieberger (allemand);
- cinq ont d'autres diplômes supérieurs ou égaux à Bac +3 : Falkenburger (médecine), Fauth (Beaux-Arts), V. Lécuyer et Marquant (Chartes), Giron (interprétariat).

Les lettres sont largement dominantes. Avec vingt-deux diplômés, elles représentent près de 60 % des formations initiales. Les juristes (y compris l'École libre des sciences politiques) arrivent en second avec 21 %. Les formations artistiques sont très minoritaires. La connaissance de la profession exercée à l'issue de la période de formation permet d'affiner cette répartition. La part des enseignants est prépondérante dans notre échantillon, puisqu'ils sont dix-huit soit 47 %. La seconde catégorie rassemble les professions liées aux

activités culturelles, au nombre de onze. En tête arrivent les activités apparentées au livre et à l'édition : imprimeur ou éditeur privés (Dupouey, Gilg), journaliste (Maignial, Rovan), bibliothécaire (V. Lécuyer); puis les fonctions de conservation : archiviste (Marquant) et architecte des bâtiments publics (Fauth); l'administration de la jeunesse également (Tanguy, Moreau) ainsi que celle de la recherche (Falkenburger); enfin l'interprétariat (Giron). Les professions extérieures au domaine intellectuel et culture sont rares : seuls deux individus ont travaillé dans des entreprises non culturelles (Broistedt et Bourel) et les services français en Allemagne comptent dans leur rang un sous-directeur des renseignements généraux (Eydoux). Enfin, trois sont arrivés en Allemagne sans activité professionnelle préalable : Wintzen, Mager et P. Lécuyer.

La part des agents de l'administration et des fonctionnaires est écrasante; au nombre de vingt-cinq, ils représentent près des deux tiers de l'échantillon et dépendent pour vingt-quatre d'entre eux de la seule Éducation nationale. Aucun fonctionnaire du quai d'Orsay ne figure dans la liste, ce qui renforce ce sentiment d'une petite République des professeurs.

*La place des enseignants*

La domination des enseignants sur les autres professions peut être mise en relation avec le type d'action culturelle menée et l'importance du dispositif de diffusion de la langue. Un document daté de novembre 1949, fournit la liste des agrégés d'allemand *"se trouvant actuellement en zone française d'occupation"*[22], soit vingt personnes, dont Raymond Schmittlein, directeur de la D.E.P. Cette liste oublie Geneviève Carrez, alors en charge des questions féminines dans le service des rencontres internationales et qui est pourtant agrégée d'allemand (1933) et Charles Muller qui est lui agrégé de grammaire. Selon le témoignage de ce dernier, le haut-commissaire André François-Poncet, lui-même ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé d'allemand, avait l'habitude au début des années cinquante d'organiser des "dîners d'agrégés" qui rassemblaient entre vingt et vingt-cinq personnes, sans compter les conjoints[23].

---

22 AFOAA/AC (53) : Bideau, Mme Bideau, Buisson, Chauchoy, Cheval, Deshusses, Entz, Ferber, Folco, Frittig, Hagenmuller, Jarras, Jung-Blut, Lacant, Maurice, Moinard, Montigny, Neurohr, Schmittlein, Soutou.

23 Entretien avec Charles Muller, 4 décembre 1996.

Le document de 1949 nous indique les fonctions occupées : cinq d'entre eux sont à la D.G.A.C., douze se trouvent dans les administrations régionales qui subsisteront jusqu'en 1952 pour les principales, et trois appartiennent au "service annexe de l'enseignement français" (Maurice comme directeur, M. et Mme Bideau comme enseignants au lycée de Baden-Baden). Le groupe en place à Mayence compte deux "sans emploi" : Moinard et Montigny ainsi que le directeur général des Affaires culturelles (Schmittlein), le chef du Service des relations universitaires et scolaires et le chef du Bureau de l'action pédagogique qui en dépend (Jung-Blut). Dans l'administration régionale, on trouve les chefs des services culturels du Wurtemberg (Entz) et du Bade (Hagenmuller) et l'adjoint au même poste pour la Rhénanie-Palatinat (Frittig), ainsi que le chef des Affaires administratives au Palatinat (Neurohr). Quatre autres sont affectés dans des cercles ou des districts sans précision supplémentaire (Chauchoy à Lahr, Folco à Kaiserslautern, Jarras à Coblence et Soutou à Worms). Deux occupent la direction des instituts et centres d'études françaises installés dans les villes universitaires de la partie sud de l'ex-zone française. : Cheval à Tübingen et Deshusses à Fribourg, auquel est adjoint Lacant plus directement chargé des relations avec cette dernière université. Enfin, Ferber est chargé de l'information pour le Gouvernement militaire de Constance. Les agrégés recensés en 1949 concentrent donc des fonctions de direction, avec une dominante "éducation et enseignement" précisée dans six cas sur dix-sept (Buisson, Jung-Blut, Cheval, Deshusses, Lacant et Maurice).

Si l'on s'intéresse ensuite aux agrégés de la période 1950-1955 (treize personnes), on remarque leur relative concentration dans la Direction des relations universitaires et scolaires, qui devient Direction des œuvres et de l'enseignement français en 1951, puis Service de l'enseignement et des œuvres entre 1954 et 1956-1957. Le chef de la direction ou du service est toujours un agrégé : Péchoux, puis Hagenmuller et enfin Gallifet. Sous leurs ordres, on trouve trois agrégés en 1951 (Jung-Blut, Cheval et Lacant). À cette même date, la D.G.A.C. compte un total de neuf agrégés qui, hors du service cité, sont répartis ainsi : le directeur général (Schmittlein), le directeur des services de documentation (C. Muller), la responsable de l'action féminine du service des rencontres internationales (Carrez), un membre du service des relations intellectuelles et du livre sans fonction précise (Montigny) et le responsable unique de la direction de l'enseignement français (l'inspecteur général Maurice). En 1955, les membres des services de Mayence titulaires de

l'agrégation ne sont plus que trois, ce qui s'explique par la conjoncture générale de resserrement des effectifs : Hagenmuller à la tête du service d'enseignement et des œuvres, Muller de celui du livre et de la documentation dans lequel figure Thieberger, agrégé d'allemand arrivé plus tard en Allemagne. À ceux-ci s'ajoute l'année suivante le nouveau conseiller culturel, responsable de l'ensemble des services, Deshusses. Ce dernier est le seul agrégé en poste en 1958. On observe donc une diminution croissante du nombre durant la période. Si l'on reprend les données traitées par P. Grémion et O. Chenal pour les années soixante-dix[24], nous constatons un mouvement qui confirme la rareté des agrégés présents à l'étranger et leur concentration dans les postes les plus importants. Nous nous trouvons au début des années cinquante, en Allemagne, dans une situation particulière du fait de leur pléthore (relative) que nous tenterons ultérieurement d'expliquer par la comparaison avec les carrières des agrégés d'allemand de façon plus générale.

Les services en charge des questions d'enseignement concentrent également les instituteurs et les professeurs non agrégés : Leber est responsable des écoles normales en 1951, Patte des relations scolaires et universitaires quelques mois plus tard, Tandé de la mission universitaire de 1955 à 1958 au moins, Arnold des échanges scolaires et des bourses pour la même période. Seuls deux instituteurs se trouvent dans d'autres directions : Martin chargé de la diffusion du livre dans le service du livre et de la documentation (1951-1955) et Beck des questions de jeunesse au sein du service des rencontres universitaires de 1951 à 1955, bureau rattaché à l'enseignement à cette date. Se pose alors la question de l'adéquation entre l'ensemble formation-profession et fonction exercée. Il semble bien que les affaires scolaires et universitaires soient largement perçues comme devant être prises en charge par les catégories professionnelles qui en dépendent, avec un respect relatif de la hiérarchie nationale des diplômes. La présence massive des enseignants vient alors confirmer l'importance accordée à ces questions dans l'ensemble du dispositif français en Allemagne[25].

24 P. Grémion, O. Chenal, *Une culture tamisée..., op. cit.*
25 Cf. chapitre 3.

*Les autres secteurs*

Pour les autres domaines de l'action culturelle, deux logiques différentes peuvent être mises à jour : l'adéquation et la logique administrative.

La logique de l'adéquation prend en compte la compétence professionnelle initiale comme appropriée aux besoins de la fonction exercée. En dehors des questions d'enseignement évoquées, on la retrouve à diverses reprises au sein des autres services. Dans le service du livre et de la documentation, Viviane Lécuyer est chargée des bibliothèques. Titulaire d'un diplôme de bibliothécaire de l'École des Chartes, elle a travaillé durant les dernières années de la guerre à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, puis à la bibliothèque Jacques Doucet et enfin à celle de l'Opéra. Sa première affectation en Allemagne l'amène à prendre en charge les bibliothèques françaises pillées par les Allemands, comme celle d'André Maurois. Puis, elle expurge les bibliothèques allemandes de la littérature national-socialiste avant de s'occuper de la constitution des fonds des bibliothèques françaises en Allemagne et en particulier du centre de documentation de la D.G.A.C.[26]. Dans un domaine très proche, on trouve les ex-éditeurs ou imprimeurs que sont Michel Dupouey et Fernand Gilg. Ce dernier dirigeait une imprimerie en Alsace avant de prendre la fonction d'imprimeur au service presse pour le gouvernement militaire en Rhénanie-Palatinat, puis à partir de 1949 la responsabilité du service éditions et en particulier des relations avec les éditeurs allemands, au sein de la D.G.A.C. De son côté, Michel Dupouey a une expérience professionnelle d'éditeur, d'abord comme salarié des Éditions de la nouvelle France, puis en indépendant en 1948 avant d'accepter le poste de directeur des relations intellectuelles et du livre de la D.G.A.C. en 1949.

Les services des relations artistiques connaissent également de telles adéquations. Jean Mougin, chef du bureau des expositions de la D.E.P. entre 1947 et 1949, puis des expositions et des arts graphiques de la D.G.A.C. en 1949, et enfin chef du service des relations artistiques à partir de 1952, possède un C.E.S. d'histoire de l'art et d'archéologie et est issu d'une famille d'artistes nancéiens. Charles Fauth, responsable des questions d'architecture entre 1946 et

26 Entretien avec Viviane Lécuyer, 12 décembre 1996.

1951, est architecte adjoint des bâtiments civils depuis 1944, après avoir été architecte des bâtiments communaux avant la guerre. Cette dernière position de fonctionnaire détaché se retrouve dans deux autres figures "adéquates". Frédéric Falkenburger, responsable des universités dans la direction des relations universitaires et scolaires en 1950, est médecin, docteur *es* sciences et chercheur du C.N.R.S. Jean Moreau, responsable du service des rencontres internationales de 1945 à 1951, a été chargé des organisations de Jeunesse à Vichy, puis auprès de Jean Guéhenno à la Libération.

Sans préjuger des motivations, ni des conditions de leur venue en Allemagne, il faut constater qu'un nombre important (si l'on tient compte de l'enseignement) de membres des services français en Allemagne occupe une fonction en liaison directe avec leur expérience professionnelle et/ou leur formation antérieures. Dans le cadre du personnel du B.I.L.D., on retrouve une tendance similaire avec René Wintzen, qui après des études de Lettres et de Philosophie, cherche une activité conciliable avec des ambitions littéraires. Il part occuper un poste de lecteur en Allemagne en 1946, fonde une revue littéraire, *Vent debout*, qui disparaît en 1948 avant d'intégrer l'équipe de la revue *Documents* où il prend en charge tout ce qui concerne la littérature allemande et les relations littéraires franco-allemandes, en particulier l'organisation régulière de rencontres d'écrivains[27].

La logique administrative fonctionne sur un mode différent, puisqu'elle suppose avant tout une capacité d'adaptation face à des responsabilités qui se définissent moins par un espace spécialisé d'intervention que par la part importante faite à la gestion et à l'organisation. Henri Eydoux est affecté aux services français en Allemagne en 1946, après avoir été attaché à l'office du gouvernement général de l'Algérie en 1933 et sous-directeur des Renseignements généraux en 1944. Il arrive aux Affaires culturelles en 1949, comme adjoint au directeur, puis se retrouve chargé du service des relations artistiques en 1950. Pierre Lécuyer est également arrivé en Allemagne dès le début de l'occupation, comme officier chargé du groupe de contrôle d'un *Kreis* en 1945. Issu comme Eydoux de l'École libre des sciences politiques, il a également fait un passage par des services du Gouvernement militaire non chargés des questions culturelles, dont il ne va s'occuper qu'à partir de 1950

[27] R. Wintzen, "Les rencontres franco-allemandes d'écrivains, 1945-1984", *Allemagnes d'aujourd'hui*, n° 112, avril-juin 1991.

comme adjoint de Charles Muller (chef du service de documentation), puis comme responsable des liaisons entre la France et l'Allemagne au sein de la direction de l'enseignement en 1951; et enfin chef de cabinet de la D.G.A.C. sans doute vers 1954, poste qu'il conserve jusqu'en 1958. La trajectoire de Pierre Broistedt est plus originale, en ce sens qu'il est issu du monde de l'entreprise dans lequel il travaille durant la guerre comme cadre commercial. Il débute en Allemagne comme officier de contrôle de presse à Fribourg, avant de devenir l'adjoint de Jean Rattaud, responsable des Affaires culturelles auprès du gouverneur de la Rhénanie-Palatinat. En 1950, il devient adjoint de Charles Muller (comme Pierre Lécuyer), puis prend la responsabilité du service des lecteurs de français et des instituts dans la direction des œuvres et de l'enseignement en 1951, puis du bureau des instituts et des conférenciers en 1955. Ces trois trajectoires se caractérisent par la variation des emplois occupés et la valorisation de capacités administratives.

L'adéquation formation-profession / fonction occupée semble largement dominer dans les modes de structuration des services centraux en charge de la culture. Elle s'impose dans des domaines spécialisés comme l'enseignement et les relations artistiques, mais aussi d'une façon plus floue en ce qui concerne la jeunesse. On retrouve également la non spécialisation du personnel chargé des rubriques désignées par les termes "Échanges culturels". En cela, les services en Allemagne s'apparentent au mode de fonctionnement de la D.G.R.C. et l'analyse du personnel des services centraux de l'action culturelle en Allemagne permet de mieux comprendre à la fois la virulence du conflit avec la D.G.R.C. parisienne et la facilité de la normalisation.

À l'importance du budget et à l'abondance des personnels vient s'ajouter une organisation et un mode de fonctionnement qui contribuent à entretenir le sentiment apparemment légitime chez les "allemands" qu'ils constituent une véritable D.G.R.C.-bis. En ce sens, il n'y a pas de spécificité allemande de l'action culturelle. C'est très précisément ce qui explique la relative facilité avec laquelle l'important dispositif déployé en Allemagne rentrera finalement dans le rang. On peut en voir la marque dans le passage du "politique" (Schmittlein) au "technicien" (Spitzmuller), puis aux successeurs de celui-ci, Deshusses puis Moisy, qui ne sont plus que des conseillers culturels. Normaliens agrégés, ils

correspondent tous les deux à la situation générale observée dix ans plus tard par O. Chenal et P. Grémion[28].

On ne peut cependant s'en tenir là. En effet, si l'on comprend comment le Quai d'Orsay a pu facilement reprendre le contrôle d'une administration qui semblait appliquer son propre modèle d'action culturelle, il reste à se demander quelle est la postérité de l'œuvre allemande *à l'intérieur* du dispositif général de la diplomatie culturelle. Que sont devenus les agents en poste en Allemagne dont les effectifs furent temporairement pléthoriques ? Ont-ils colonisé l'ensemble des services culturels français à l'étranger ? Auquel cas, même si la spécificité allemande est limitée dans le domaine de l'action menée, elle pourrait rester pérenne en ayant joué le rôle de creuset formateur des diplomates culturels. Par ailleurs, il reste à prendre en compte les agents présents en Allemagne qui ne participèrent pas à l'administration de Baden-Baden puis de Mayence.

Aller plus loin dans la recherche d'un "effet allemand" sur la diplomatie culturelle en général impose donc d'élargir le cadre de la comparaison. Le choix de privilégier la population des agrégés se justifie autant par l'accessibilité des sources que par leur poids déjà relevé en Allemagne.

## II. La diplomatie culturelle : une affaire d'agrégés

En l'absence d'étude sur le personnel de la diplomatie culturelle avant les années soixante-dix, il faut donc tenter une ébauche d'analyse de la diplomatie culturelle à travers le profil de ses agents. C'est seulement ensuite qu'il sera possible de revenir à l'Allemagne pour mesurer la proximité ou l'écart au modèle général des agents qui s'y trouvent en poste pendant la période qui nous occupe. Dans le cadre de ce travail, seul le groupe des agrégés ayant occupé des postes dans la diplomatie culturelle pouvait faire l'objet d'une véritable étude. L'importance des activités d'enseignement de la langue justifie l'intérêt spécifique de ce groupe, dont on verra d'ailleurs que loin de s'en tenir à l'enseignement proprement dit, il représente l'armature de la diplomatie culturelle en général. Les agrégés constituent un vivier d'autant plus important que, surtout pour les littéraires, c'est une des rares voies possible de

[28] P. Grémion, O. Chenal, *Une culture tamisée..., op. cit.*

reconversion pour ceux qui ne souhaitent pas poursuivre leur carrière dans l'enseignement secondaire.

L'inconvénient de n'appréhender le personnel de la diplomatie culturelle que par le seul biais des agrégés est à nos yeux amplement compensé par l'intérêt qu'il y a par ailleurs à disposer en son sein d'une sous-catégorie constituée par les normaliens agrégés : mieux dotés en capital scolaire, et le plus souvent aussi en capital social, leurs trajectoires spécifiques permettent de mettre en lumière un modèle des élites grâce auquel il devient possible d'appréhender la hiérarchie des postes et la géographie du prestige de ces postes. Enfin, la qualité des informations dont nous disposons à leur sujet grâce aux renseignements fournis par les annuaires de l'Association des anciens élèves permet de reconstituer des parcours suffisamment détaillés pour qu'il soit possible d'ébaucher une typologie des usages possibles de la diplomatie culturelle dans les carrières.

### 1) Le profil des agrégés en poste à l'étranger

Reconstituée grâce aux annuaires de la société des agrégés, complétée par les annuaires des anciens élèves de la rue d'Ulm et par des informations ponctuelles, la liste des agrégés ayant occupé, dans les années cinquante, un poste à l'étranger dans l'enseignement secondaire et dans la diplomatie culturelle (instituts français, services culturels des ambassades et D.G.R.C., U.N.E.S.C.O.) compte 133 personnes[29], dont 46 anciens élèves de la rue d'Ulm. Elle comprend les agrégés en poste en Allemagne (D.G.A.C., résidus des délégations régionales et instituts français) après 1951. Afin de conserver la cohérence de la population étudiée, nous avons préféré en exclure ceux qui sont partis immédiatement après la fin du G.M. et dont l'étude des carrières fait apparaître la forte spécificité. De même, nous avons choisi de ne pas retenir les individus ayant occupé un poste dans une université étrangère, dont la logique semble ressortir davantage à une carrière universitaire classique qu'aux choix prédisposant à l'expatriation sur des postes de la diplomatie culturelle.

[29] La liste figure dans l'annexe n° 12, "Reconstitution des carrières des agrégés ayant occupé un poste dans la diplomatie culturelle entre 1950 et 1960", p. 48; avec une reconstitution des carrières en trois étapes : 1950-1951, 1954-1955, 1959-1960.

En premier lieu, l'étude de la répartition par discipline d'agrégation permet d'effectuer une première ventilation de la population étudiée, à laquelle s'ajoute la qualité d'ancien élève de l'E.N.S.-Ulm.

La répartition s'organise comme suit :

Répartition par discipline des agrégés ayant occupé des fonctions d'enseignement et de diplomatie culturelle à l'étranger dans les années cinquante :

| **discipline** | **nombre total** | **dont normaliens**[30] |
|---|---|---|
| lettres | 32 | 19 (60 %) |
| allemand | 21 | 6 (30 %) |
| sciences | 7 en maths<br>6 en physique<br>1 en sciences nat. | 0 |
| philosophie | 13 | 7 (55 %) |
| grammaire | 12 | 3 (25 %) |
| anglais | 10 | 3 (30 %) |
| histoire | 8 | 6 (75 %) |
| italien | 7 | 0 |
| géographie | 4 | 1 (25 %) |
| espagnol | 1 | 0 |
| *inconnue* | 11 | 1 |
| **Total** | **133** | **46 (35 %)** |

Les disciplines scientifiques sont faiblement représentées avec 10 % du total. La hiérarchie des disciplines littéraires fait la part belle aux lettres et à la grammaire qui à elles deux représentent un tiers; on peut leur adjoindre la philosophie qui avec treize individus équivaut à 10 %. Ces trois disciplines regroupent 43 % de la population étudiée. En revanche, les langues, dont on aurait pu supposer qu'elles prédestinaient plus systématiquement à choisir des

[30] Entre parenthèses figure la proportion des normaliens au sein de chacune des disciplines d'agrégation représentées.

fonctions vers l'étranger, apparaissent sous-représentées, à l'exception de l'allemand. Sans cette dernière, elles ne totalisent que 13,5 % du total, et avec dix-huit personnes sont inférieures à elles trois (anglais, italien et espagnol) à la seule agrégation d'allemand. Cette distorsion peut s'expliquer *a priori* par la situation ponctuelle et devra être mise en relation avec les postes occupés et les pays choisis pour établir s'il s'agit d'une situation conjoncturelle ou d'une tendance structurelle à ces disciplines. La répartition des normaliens ne suit pas exactement cette hiérarchie générale. Si l'on prend la valeur d'un tiers comme ordre de grandeur de référence (46 normaliens sur une population totale de 133 agrégés), on note une sur-représentation des anciens élèves de l'E.N.S. agrégés de lettres (60 %), de philosophie (55 %) et d'histoire (75 %). En revanche, on ne trouve aucun normalien italianisant, ni hispanisant, ni scientifique.

La diplomatie culturelle concerne essentiellement les matières les plus littéraires, mais aussi les mieux placées dans la hiérarchie universitaire[31], délaissant les nouvelles disciplines ou même les langues. La sur-représentation de normaliens agrégés dans les disciplines les plus "nobles" (telle que la philosophie ou l'histoire) montre à quel point la diplomatie culturelle se conçoit dans une définition très classique. Il s'agit de promouvoir la culture française dans ses dimensions les plus traditionnelles, selon une classification qui épouse les distinctions universitaires. Il en découle une offre de travail privilégiée en direction de ceux qui incarnent de façon la plus conforme l'idéal universitaire, à savoir les normaliens littéraires.

### 2) La hiérarchie des postes

Ce que l'on sait des agrégés en poste dans la diplomatie culturelle permet de se faire une idée plus précise des types de postes offerts et de leur importance relative. Bien plus, une hiérarchie des postes à l'étranger peut être établie en fonction des qualités de leur titulaire et en particulier par la distinction entre simples agrégés et agrégés normaliens. Leur présence massive (les deux catégories confondues) dans certains postes permet de leur supposer une importance particulière, spécialement quand il s'agit de normaliens. L'absence de ces derniers peut au contraire être considérée comme l'indice d'un

31 Cf. P. Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris : Minuit, 1984, pp. 159 sq.

intérêt ou d'un prestige plus faibles. Après avoir procédé au comptage des positions occupées (dont le total est supérieur à celui de la population étudiée, des postes différents pouvant être occupés successivement par le même individu), nous avons déterminé sept types de postes : instituts français, lycées français, conseiller culturel, administrations culturelles d'occupation (Allemagne et Autriche), D.G.R.C., missions culturelles dans les anciens territoires coloniaux (Maroc, Tunisie, Indochine), U.N.E.S.C.O.

Répartition des agrégés et des normaliens selon le type de poste occupé :

| **Postes** | **Occurrences** | **dont normaliens**[32] |
|---|---|---|
| Instituts français et centres d'études françaises | 61 | 31 (50 %) |
| Lycées français | 44 | 3 (7 %) |
| Conseillers culturels | 23 | 14 (60 %) |
| G.M. d'occupation | 12 | 1 (8 %) |
| D.G.R.C. | 9 | 7 (78 %) |
| Missions culturelles dans les anciennes colonies | 7 | 5 (70 %) |
| U.N.E.S.CO. | 4 | 2 (50 %) |

Les postes dans les instituts français et les lycées sont beaucoup plus nombreux mais derrière cette domination quantitative se profile une hiérarchie qualitative bien différente.

Au delà d'une simple échelle définie par le nombre de positions cumulées, la hiérarchie des fonctions apparaît clairement : les normaliens (qui représentent 39 % du total des positions[33]) occupent à 60 % celles de conseillers culturels; ils représentent sept des neuf membres de la D.G.R.C. et cinq des sept chefs des Missions culturelles françaises dans les anciennes colonies. Il y a un fort cumul des positions de direction aux mains des anciens élèves de la rue d'Ulm. En revanche, ils sont quasiment absents des lycées français à l'étranger (7 %). La hiérarchie de la diplomatie culturelle s'organise de façon pyramidale avec une base constituée par les établissements d'enseignement français, aux

32 Les pourcentages indiquent la proportion des normaliens dans chaque poste.

33 On peut souligner que les normaliens ont une mobilité légérement supérieure à la moyenne puisqu'ils ne représentent que 35 % du total.

niveaux primaire et secondaire (les plus nombreux en terme de personnel), puis le réseau des instituts avec les fonctions de professeur ou de directeur, les postes de conseiller/attaché culturel ou chef de Mission française et enfin au sommet la D.G.R.C. Cependant, cette hiérarchie aisément décelable dans l'organisation d'ensemble de l'action culturelle à l'étranger, mais aussi par la simple variable du nombre total d'individus à chaque niveau cité, semble répondre également à des logiques géographiques qui brouillent cette présentation. Être conseiller culturel dans un petit pays d'Amérique latine est sans doute moins prestigieux qu'être directeur d'un grand institut français en Europe, voire professeur dans les plus importants d'entre eux, comme l'indique l'étude plus fine de la répartition entre les différentes zones.

Les instituts français représentés ici se situent dans quatorze pays différents : l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Grèce, l'Espagne, le Portugal, le Danemark, l'Argentine, le Mexique, la Yougoslavie, la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie. À l'exclusion des deux instituts français d'Amérique latine (Mexico et Buenos Aires), seule l'Europe paraît intéresser les agrégés. Au sein de ce continent, la hiérarchie s'organise au profit de l'Angleterre et de l'Allemagne, apparaissant respectivement dix-neuf et quatorze fois dans les carrières étudiées. Suivent l'Italie avec huit occurrences, l'Espagne et l'Autriche avec cinq, la Grèce avec quatre; les autres pays européens n'ont qu'une seule citation. Si l'on considère le nombre de normaliens par pays, la hiérarchie se modifie légèrement : l'Angleterre reste en tête avec sept normaliens, suivie de l'Allemagne avec six, de l'Espagne et de l'Autriche avec quatre et de l'Italie avec trois. Cette dernière se déclasse légèrement : avec ses trois instituts (Florence, Naples et Bologne), elle recrute proportionnellement moins d'agrégés que les deux instituts espagnols (Madrid et Barcelone). En affinant encore la comparaison, on peut mettre en évidence les instituts plus prestigieux : Londres est mentionné quinze fois, Naples cinq fois, Madrid et Vienne quatre fois, Berlin, Düsseldorf, Édimbourg et Athènes trois fois. La position dominante de l'institut français de Londres est renforcée par la présence de six normaliens; ils sont quatre à Madrid et trois à Vienne. Le relatif déclassement de l'Allemagne lorsque l'on passe du niveau national à celui des instituts est un point sur lequel nous reviendrons.

La mention de directeur de l'institut se retrouve trente fois, et dans vingt-et-un cas il s'agit de normaliens. Le seul institut de Madrid compte cinq directeurs et directeurs-adjoints successifs normaliens. Londres et Vienne ont

l'un et l'autre un directeur normalien et un directeur non normalien. Leur répartition dans les pays mieux dotés s'organise selon une hiérarchie sans doute liée à la taille de l'institut : Naples, Édimbourg, Berlin et Düsseldorf. Mais aussi dans les instituts installés dans des villes importantes : Munich, Stuttgart et Bonn.

La hiérarchie des lycées est un peu différente. L'Europe domine toujours largement puisqu'elle représente près de 80 % du total. En tête, l'Allemagne qui compte treize mentions dont sept pour le seul lycée de Baden-Baden (deux pour Bad-Godesberg, deux pour Sarrebruck, une à Mayence, une à Berlin). Cette place s'explique facilement par la présence de troupes et d'administrations françaises nombreuses durant toute la période et qui implique des établissements scolaires importants. Viennent ensuite Londres et Bruxelles, suivies de Rome et Istanbul, puis de Lisbonne et du Caire et enfin de Barcelone. Pnom-Penh, Mexico, Bogota et Athènes n'ont qu'une seule mention. Sur les trois normaliens ayant été en poste dans un lycée français à l'étranger, deux sont à Londres et un à Sarrebruck.

La répartition des conseillers et attachés culturels est moins déséquilibrée au profit de l'Europe que ne l'étaient celles des instituts et lycées français, ce qui peut s'expliquer par l'intérêt structurel supérieur du poste, capable de compenser les inconvénients de l'éloignement. Huit se trouvent en poste en Europe occidentale, avec un important dispositif en direction de l'Europe du nord (deux au Danemark, un en Suède et un en Norvège), deux en Grande-Bretagne, un en Italie et en Allemagne; deux postes se trouvent en Europe centrale (Pologne, Hongrie). Le Moyen-Orient en compte quatre, l'Amérique latine trois, l'Amérique du Nord et l'Asie deux chacune. Les normaliens représentent 60 % de cette population. On peut leur adjoindre les membres des missions culturelles françaises dans les anciennes colonies (Maroc, Tunisie et Indochine) : tous les sept y occupent des fonctions de directions; les cinq normaliens sont chefs de la mission, les deux non normaliens conseillers culturels. Beaucoup plus proches de l'activité diplomatique que de l'enseignement, les postes de conseillers culturels représentent des fonctions davantage convoitées par les normaliens. C'est encore plus le cas pour les missions culturelles françaises dans les anciennes colonies où le taux de normaliens est presque égal à celui que l'on trouve à la D.G.R.C. elle-même.

Même s'il est difficile de conclure en l'absence de travail de synthèse sur la question, l'étude des postes occupés par les normaliens et les agrégés permet

d'élaborer des hypothèses sur la hiérarchie des fonctions. Il semble exister une double échelle (lieux et fonctions) dont les croisements contribuent à construire une architecture plus complexe que celles des positions objectives. La proximité géographique parait être le facteur déterminant, ce qui explique la sur-représentation des pays européens. Mais elle a aussi une signification plus large : ces pays entretiennent des relations culturelles et intellectuelles anciennes avec la France, les établissements de recherche et d'excellence y occupent une place prépondérante (Écoles françaises de Rome et d'Athènes par exemple). Ainsi, le groupe de tête comprend la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et l'Autriche. Ces deux derniers pays ont hérité des structures de l'occupation sur le plan quantitatif. Il faut cependant noter que les postes occupés par les normaliens font ressortir une relative faiblesse de la place occupée par l'Allemagne dans la hiérarchie des destinations. Malgré ses dix-huit instituts et la situation d'exception héritée de l'occupation, ce pays se situe derrière l'Angleterre par le nombre des normaliens qui s'y trouvent.

Le prestige des postes dans les grandes capitales européennes est sensible dans les positions dominantes de Londres et Madrid, et peut *a contrario* expliquer la situation de moindre intérêt suscité par l'Allemagne. En effet, l'institut français de Berlin qui avait occupé une place très importante avant guerre sous la direction d'Henri Jourdan (en témoigne le nombre important de normaliens qui y séjournent entre 1932 et 1939)[34], ne peut plus prétendre jouer un rôle identique après 1945 et particulièrement avec la création des deux Allemagnes. Bonn, capitale de la République fédérale, ne se verra jamais reconnue comme le centre intellectuel de l'Allemagne d'après-guerre. C'est à Cologne que revient cette place, et l'institut mis sur pied en 1950 par Warnier, puis dirigé dès son ouverture par Lacant est l'un des plus importants d'Allemagne; tous deux sont normaliens. Mais il ne remplit pas la fonction d'institut central, ce qui est le cas pour nombre d'autres pays dans lequel le directeur de l'institut de la capitale est aussi conseiller culturel, comme c'est le cas à Vienne par exemple. On peut opposer le modèle le plus récurrent, fonctionnant sur le principe de la centralité avec un effort tout particulier concentré sur la ville principale et qui apparaît dans nos trajectoires par la concentration des individus les mieux dotés en capital scolaire, à l'éparpillement des réalisations en Allemagne qui ne s'explique pas seulement

34 Cf. entre autres J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux guerres*, Paris : Fayard, 1988, pp. 540 sq.

par la structure fédérale du pays. Il faut également prendre en compte l'héritage du découpage zonal et en particulier l'exclusion de la France des régions les plus dynamiques du pays, qui entraîne une répartition plus équilibrée sur l'ensemble du pays, au profit des régions du sud-ouest. Mayence et Fribourg ont leur institut au même titre qu'Hambourg ou Munich. Cela semble encore confirmé par l'absence presque totale des normaliens dans les institutions culturelles du gouvernement militaire d'occupation. Au total, l'importance quantitative du dispositif en Allemagne ne se prolonge guère par un véritable prestige qualitatif, malgré la proximité géographique.

### 3) Diplomatie culturelle et carrières

Pour compléter ce tableau général du dispositif de la diplomatie culturelle à travers ses agents, il reste à comprendre ce que celle-ci représente dans la carrière de ceux qui choisissent cette voie. Que signifie le passage par les services culturels du Quai d'Orsay pour ceux qui l'empruntent ? Répondre à cette question suppose évidemment de pouvoir reconstituer les carrières, ce que ne permettent pas les annuaires de la société des agrégés. Nous nous en sommes donc tenus aux seuls anciens élèves de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm ayant occupé des postes dans la diplomatie culturelle entre 1945 et 1960. Ils ont été repérés par le dépouillement exhaustif des annuaires des anciens élèves pour les années 1947, 1950, 1955 et 1960. Cette population totalise quarante-sept individus entrés à l'E.N.S. entre 1917 et 1950[35]. Nous avons reconstitué les carrières des individus ainsi sélectionnés en recourant aux années intermédiaires, puis de cinq ans en cinq ans à partir de 1965. Afin de compléter les données ainsi recueillies, nous avons envoyé aux vingt-trois individus qu'il a été possible de contacter un questionnaire sur les motivations et les conditions d'entrée dans cette carrière, sur son déroulement et sa sortie[36]. Les quinze réponses obtenues et les trois entretiens réalisés nous permettent d'étayer nos hypothèses.

---

35 Cf. annexe n° 14, "Carrières des normaliens dans la diplomatie culturelle", p. 56. Il faut préciser que les annuaires des anciens élèves de l'E.N.S. ne prétendent pas à l'exhaustivité, ce qui explique l'absence de Jean-François Revel dans la liste, dont nous étudierons la carrière à l'étranger par ailleurs.

36 La liste des réponses au questionnaire figure p. 610.

Il est clair que les normaliens constituent un cas particulier : ils ne se confondent ni avec tous les agrégés et ni encore moins avec l'ensemble du personnel de la diplomatie culturelle. Il reste qu'en l'absence d'autres échantillons de comparaison, et dès lors qu'il n'était pas possible de se lancer dans une prosopographie de tous les agrégés travaillant pour le Quai d'Orsay, celui-ci permet de se faire une idée des types de carrières possibles dans la diplomatie culturelle.

Si l'on prend en considération l'ensemble de la carrière en s'intéressant aux césures, c'est à dire aux changements de fonction et tout particulièrement au moment où l'individu quitte la diplomatie culturelle, nous pouvons distinguer cinq types principaux :

- Le type 1 rassemble dix-neuf individus, soit 40 % de la population étudiée. Il se caractérise par le passage, à l'issu de plusieurs années dans des postes de diplomatie culturelle, vers l'enseignement supérieur. Pour quinze individus, il s'agit des universités françaises (dont un au C.N.R.S.) et pour quatre d'universités étrangères (type 1*).

- Le type 2 compte quatorze individus, soit 30 %. Ses membres intègrent dans la seconde partie de leur carrière des administrations françaises non directement en charge de la diplomatie culturelle (ministère de la Coopération, de l'Éducation nationale, Conseil d'État ou services non culturels du ministère des Affaires étrangères).

- le type 3 comprend sept individus, dont l'intégralité de la carrière s'est déroulée dans la diplomatie culturelle, en poste à l'étranger.

- le type 4 qui rassemble quatre individus est le pendant du type précédent : il s'agit des carrières intégralement poursuivies au sein de l'administration centrale de la diplomatie culturelle (D.G.R.C., U.N.E.S.C.O.).

- le type 5 (un seul individu) est celui du retour à l'enseignement secondaire.

Enfin, notre population comprend deux hommes de lettres (Bourbon-Busset et Clavel) qui ont quitté la diplomatie pour vivre de leur plume[37].

L'analyse de ces carrières montre que les postes à l'étranger dans le cadre de la diplomatie culturelle ne sont pour les normaliens que des passages transitoires. Ceux qui entrent à l'université (19) et ceux qui vont vers

[37] Ces derniers sont exclus du traitement des carrières, ce qui ramène notre population à 45 individus.

l'administration (18 si l'on ajoute les types 2 et 4) sont presque aussi nombreux et représentent 80 % de la population concernée (45). Il ne faut cependant pas

s'en tenir à cette constatation si l'on mesure le caractère transitoire de la diplomatie culturelle. Il faut également prendre en compte la durée des fonctions à l'étranger pour distinguer ceux qui ne font qu'un rapide passage de ceux qui suivent un véritable cursus interne avant de la quitter.

Les carrières de type 1 (diplomatie culturelle puis université) se décomposent en deux groupes. Le premier se caractérise par une première période longue : trente-quatre ans en moyenne entre l'entrée à l'École normale et le retour en France contre vingt ans pour le second groupe et rassemble les normaliens les plus âgés (promotions entre 1921 et 1941)[38]. Leur carrière à l'étranger se déroule selon un processus d'ascension vers des positions de responsabilité; ils commencent généralement par des postes de professeurs dans les instituts français, puis deviennent directeurs adjoints ou directeurs de ces mêmes instituts et terminent comme conseillers culturels. À l'exception d'un seul d'entre eux (Laplane), tous changent de pays au moins une fois durant la période et jusqu'à quatre fois. Ils intègrent des postes universitaires entre 1958 et 1970 à des niveaux élevés : trois professeurs et un recteur; un maître-assistant et un chef de travaux seulement. Le second groupe a les caractéristiques inverses[39] : ses membres sont plus jeunes (promotions 1935 à 1950). Leur carrière à l'étranger plus courte se déroule dans un seul pays (sauf Derré en Autriche puis en Allemagne) où ils sont directement directeurs d'instituts ou conseillers culturels. Leur entrée à l'université se fait entre 1950 et 1970 et cinq sur huit sont en postes dans l'enseignement supérieur en 1960. En revanche, seul trois sont professeurs, pour trois maîtres-assistants et deux maîtres de conférence au début de leur carrière universitaire. Cette différence entre générations s'explique assez bien par l'ouverture des postes à l'université à partir du début des années soixante[40].

Dans les carrières de type 2 (diplomatie culturelle puis administration), on retrouve une partition assez proche de la précédente. Le premier profil[41] se définit par un intervalle plus court entre la sortie de l'École et le changement d'inflexion dans la carrière (vingt-sept ans et demi entre l'entrée à l'École et le retour en France, contre trente-cinq ans pour les seconds) et un retour sur des postes liés au développement de la Coopération (ministère de la Coopération,

38 Berveiller, Défourneaux, Laplane, Moisy, Richard et Teyssier.
39 Barrère, Béra, Derré, Escarpit, Lacant, Marin, Turbet-Delof, Weber.
40 Cf. P. Bourdieu, *Homo Academicus*, *op. cit.*
41 Béis, Bergeaud, Knapp, Dannaud, Rebeyrol.

direction de la Coopération du ministère de l'Education nationale), suivis par des postes d'inspecteurs généraux, de conseiller d'État (Dannaud) ou d'ambassadeur (Rebeyrol). Les membres du second groupe passent directement d'un poste à l'étranger à un poste d'inspection d'académie ou d'inspection générale[42]. Seul Antonini redevient professeur de lycée avant d'être nommé inspecteur général. Cela dit, il faut surtout remarquer que les carrières du second type et du quatrième type (intégralement poursuivies dans les cadres de l'administration centrale de la diplomatie culturelle) se développent largement pour les individus les plus jeunes, au point de devenir dominantes pour les promotions postérieures à 1935 (onze cas sur quatorze). Ce qui joue ici à l'évidence, c'est le développement des administrations culturelles après la Seconde Guerre Mondiale. Que ce soit au Quai d'Orsay ou à l'U.N.E.S.C.O., dans les services de la coopération du ministère de l'Éducation nationale ou dans le nouveau ministère de la coopération proprement dit, les normaliens passés par la diplomatie culturelle à l'étranger trouvent ainsi de plus en plus l'occasion de faire fructifier une compétence spécifique acquise au cours de cette expérience.

D'une manière générale, quelle que soit la trajectoire empruntée, la diplomatie culturelle n'est pas ressentie comme une rupture. Elle est parfaitement compatible avec la poursuite d'une activité intellectuelle, laquelle fait partie intégrante de l'ethos normalien. C'est ce que montrent les réponses à notre questionnaire. Dans certains cas les postes à l'étranger ont permis de mener à bien des travaux de recherche débouchant rapidement vers des offres dans l'enseignement supérieur. La plupart du temps, ils s'accompagnent d'une expérience d'enseignement dans l'université locale. Ainsi Jacques Lacant enseigne à l'université de Munster, puis de Cologne tout en dirigeant un institut français. Pour lui, c'est par le biais d'un changement d'orientation vers une nouvelle discipline : le poste d'assistant qui lui est proposé à la Sorbonne en 1960 porte sur la littérature comparée, alors qu'il est germaniste à l'origine. C'est un processus identique qui mène Pierre Moisy et Maurice Besset à enseigner l'histoire de l'art (le premier est agrégé de lettres, le second d'allemand), discipline qu'ils ont pratiqué dans leur fonctions culturelles et qui leur fournit une voie d'accès à l'enseignement supérieur. Jacques Fauve, l'un de ceux qui mène une carrière complète dans la diplomatie culturelle, utilise quelques années de "vide" pour faire paraître ses travaux sur Wittgenstein

[42] Antonini, Auba, Beaulieu, Girard, Pasquier, Pénard, Pouget.

avant d'accepter le poste de conseiller culturel en Pologne en 1981. Devant ce qui semble être une constante relative pour ces générations de normaliens, on comprend qu'il soit possible, en définitive, de prétendre à une position universitaire, même si celle-ci n'est pas l'aboutissement d'une véritable carrière dans ce domaine.

Paul Teyssier résume ainsi la situation:

> "Le trait qui nous caractérisait, c'est que nous étions d'abord des intellectuels, et fiers de l'être, mais qu'en même temps nous étions devenus des administrateurs. Chacun avait son jardin secret, sa petite ou grande passion du côté des ouvrages de l'esprit : Touchard cultivait les Sciences politiques; Charpentrat explorait le baroque; Sirinelli s'attachait à Eusèbe de Césarée; Barthes amorçait la percée qui allait le conduire aux sommets. (...) Et nous étions bien, en cela, les fils spirituels de Baillou, qui poursuivait au Quai d'Orsay une carrière diplomatique tout en restant fidèle à Ronsard, Montaigne et Lamartine"[43].

Le cas de Jean-François Revel est évidemment un cas extrême puisque pour lui, le passage par les services culturels à l'étranger constitue l'occasion du "retour au bercail"[44]. Ayant négligé de passer l'agrégation après la guerre (il est entré à l'E.N.S. en 1943), il mène une vie de Bohême jusqu'en 1950. Dans une situation particulièrement précaire à cette date, il s'adresse à l'ambassade d'Égypte pour obtenir un poste de professeur dans ce pays : renvoyé vers la D.G.R.C., il y retrouve avec surprise ses condisciples de la rue d'Ulm en la personne de Jean Sirinelli (chargé du Moyen-Orient) et Jean Touchard (chargé de l'Amérique Latine) qui, après l'avoir sermonné, le font partir au lycée français de Mexico puis à l'institut de Florence. À l'issue de six années passées à l'étranger, il rentre en France et passe l'agrégation de philosophie. Ayant retrouvé le "bercail", il commence alors à publier ses ouvrages et il finit plus tard par quitter l'enseignement pour le journalisme et l'édition. Ses séjours à l'étranger auront néanmoins été l'occasion de tisser des liens durables avec les intellectuels des pays visités et de poser les premiers jalons de son œuvre à venir, à commencer par l'article publié sous pseudonyme par *Esprit* en 1952, dans lequel il dénonce le système politique mexicain qu'il observe sur place.

---

43 *Hommage à Jean Baillou (1905-1990)*, Paris : A.D.P.F., 1991, pp. 74-75.

44 J.-F. Revel, *Mémoires. Le Voleur dans la maison vide*, Plon, 1997. Édition de poche, Pocket, 1998, pp. 217 et sq.

Tout en étant exceptionnel, le cas de Jean-François Revel montre à la fois le rôle de parenthèse salutaire de la diplomatie culturelle et la possibilité d'activité intellectuelle qu'elle ménage. Elle montre aussi à l'évidence l'importance du réseau normalien. De celui-ci, les agrégés non normaliens bénéficient bien moins. C'est la raison pour laquelle, loin d'être représentatifs de l'ensemble des agents de la diplomatie culturelle, les normaliens constituent une exception qu'il ne faut pas généraliser.

Sur les 133 agrégés retrouvés dont nous avons déjà évoqué la discipline et le poste occupé dans la diplomatie culturelle, 45 étaient des normaliens. Il reste donc 87 agrégés non normaliens qu'il est difficile de comparer avec le premier groupe. L'hypothèse d'une éventuelle sur-représentation des anciens élèves de la rue d'Ulm parmi les agents de la diplomatie culturelle n'est pas vérifiable dans la mesure où les annuaires de la société des agrégés sont très lacunaires. Pour les mêmes raisons, il n'est possible que d'esquisser quelques tendances à propos de leurs trajectoires. Il semble que le retour en France se fasse de manière majoritaire dans le secondaire : c'est le cas de dix-huit sur trente-et-un dont l'activité est repérable dans l'annuaire de l'année 1959-1960. À cette date, quatre sont entrés à l'université, quatre autres ont poursuivi une carrière diplomatique et deux sont devenus inspecteurs d'académie. Les profits de leur passage par la diplomatie culturelle semblent donc plus limités que pour les normaliens, sans qu'il soit possible de déterminer avec plus de précision si cette différence est significative par rapport à l'ensemble des agrégés comparés à l'ensemble des normaliens. L'analyse plus approfondie du cas des agrégés en Allemagne permettra d'aller plus loin dans cette comparaison.

Nous pouvons poser l'hypothèse que pour les normaliens, les postes à l'étranger constituent une position d'attente vis à vis des carrières de l'enseignement supérieur relativement fermées jusqu'au début des années soixante et qui connaissent ensuite un important développement. Leur séjour au sein des instituts français et des services culturels des ambassades permet à certains d'entre eux d'échapper à l'enseignement secondaire tout en offrant les conditions favorables pour la réalisation d'une thèse. Cependant, quand le séjour devient trop long, et en particulier quand il est fractionné par des passages dans différents pays, la logique de la carrière à l'étranger s'impose pour un plus long terme et rend le retour difficile, voire impossible dans les cadres de l'enseignement supérieur (carrières de type 2). Il semble qu'il y ait eu pour un certain nombre d'entre eux un choix à faire entre les deux,

particulièrement à la fin des années cinquante. À cette date, un renouvellement des cadres à l'étranger est suggéré par le biais du Plan d'expansion quinquennal. Les acquis administratifs peuvent alors être valorisés dans des postes au sein d'administrations ayant en charge les questions d'enseignement et de coopération internationale. Les rares normaliens qui poursuivent une carrière uniquement consacrée à la diplomatie culturelle en poste à l'étranger (type 3) ont alors fait le choix de ne pas revenir, la compétence acquise leur permettant de prétendre systématiquement à des fonctions de conseillers culturels, dont nous avons vu qu'elles constituaient le sommet de la hiérarchie.

Cette ébauche d'une analyse de la diplomatie culturelle par l'intermédiaire de ses agents issus de l'agrégation, permet de mettre au jour les logiques spécifiques à ce type de carrière. L'importance des agrégés, et parmi eux des normaliens, constitue un bon indicateur de la priorité accordée au rayonnement culturel. La culture propagée par les individus les mieux dotés en capital universitaire a de fortes chances d'en privilégier les aspects les plus classiques. Cela d'autant plus que les carrières de la diplomatie culturelle sont majoritairement conçues comme des parenthèses, avec un effet de retour très fort vers l'université (le lycée dans le cas des simples agrégés); les fonctions d'inspection de l'Éducation nationale constituant le second pôle d'attraction. Dans cette logique, il est compréhensible que les destinations retrouvées le plus fréquemment se situent dans des pays proches de la France. L'offre est sans doute supérieure en Europe, mais surtout elle correspond mieux aux attentes des agrégés et des normaliens qui gardent à l'esprit la possibilité d'effectuer la suite de leur carrière en France.

De ce fait, l'existence d'un véritable cursus interne à la diplomatie culturelle est rendue problématique malgré la croissance des postes offerts. Les lycées français à l'étranger constituent des pôles répulsifs, d'autant que le choix du départ s'inscrit généralement dans un désir d'échapper à l'enseignement secondaire. À l'inverse, les fonctions de conseillers culturels et de membres de l'administration centrale apparaissent plus désirables. Elles permettent l'acquisition d'une véritable compétence spécifique par l'accumulation d'expérience dans des pays différents et la spécialisation dans les questions culturelles internationales. Il n'y a pas cependant de véritable innovation par rapport à la période d'avant-guerre durant laquelle de tels profils se sont déjà

mis en place. On peut citer en exemple les carrières de Jan Luchaire, fondateur de l'institut français de Florence puis directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle au sein de la S.D.N.; ou encore d'Henri Jourdan, directeur de l'institut français de Berlin dans les années trente, puis directeur de ceux de Londres en 1947 et Cologne en 1960. Si l'on n'observe pas de rupture qualitative avec la situation d'avant-guerre, on peut néanmoins supposer que l'augmentation de l'offre a incité un nombre plus important d'agrégés et de normaliens à investir les cadres de la diplomatie culturelle, et par la même contribué à l'élaboration d'un cursus interne, même si celui-ci reste encore imprécis.

Même partiel, nous disposons maintenant d'un tableau des fonctions et des carrières de la diplomatie culturelle à l'époque étudiée. Il devient alors possible de dépasser la simple comparaison des services centraux de la D.G.R.C. et de la D.E.P. devenue D.G.A.C. pour mesurer la conformité de l'action culturelle en Allemagne avec celle que le Quai d'Orsay mène par ailleurs. Ce faisant, il sera possible de mieux comprendre la place de l'Allemagne dans le dispositif de l'action culturelle à l'étranger et de saisir l'éventuelle influence d'une expérience unique en son genre sur celui-ci.

### III. L'exception des services culturels français en Allemagne

Nous avons déjà montré combien la mise en place des services culturels français en Allemagne constituait une exception dans l'ensemble du dispositif de la diplomatie culturelle par l'importance des structures, du budget et du personnel concerné. L'étude de la population des agrégés en Allemagne permet d'aller au-delà de ce seul constat. Au travers de leur profil, des postes qu'ils occupent et de l'évolution de leur carrière, il convient de se demander si cette importance quantitative se double d'une spécificité qualitative ou si, au contraire, les services culturels en Allemagne correspondent au modèle de la diplomatie culturelle en général.

Nous avons pu reconstituer une population totale de 80 agrégés présents en Allemagne entre 1945 et 1960[45]. Ce chiffre suffit à donner une idée du caractère massif des services en Allemagne, surtout si on le rapporte aux 133 agrégés ayant occupé un poste à l'étranger que nous venons d'évoquer. Il ne peut s'agir d'une comparaison terme à terme entre les deux listes, car celle des 133 agrégés correspond aux seules années cinquante, quand celle des agrégés en Allemagne s'étend de 1945 à 1960. Cette différence est liée au caractère exceptionnel de la première période de l'occupation que nous mettrons en valeur dans l'étude des carrières. Pour pouvoir estimer la place de l'Allemagne dans le dispositif général de la diplomatie culturelle, il fallait choisir une période de normalisation. Sur les 133 agrégés de la diplomatie culturelle, 35 se trouvent ou sont passés par l'Allemagne entre 1950 et 1960, ce qui constitue encore une proportion très importante.

La répartition des agrégés en Allemagne selon leur date d'arrivée et leur durée de séjour montre avant tout qu'il faut nettement distinguer la période du gouvernement militaire de celle qui la prolonge. Le départ rapide de la plus grande partie des agrégés en 1949 souligne la spécificité de ces années. Mais plus largement, et même pour ceux qui restent plus longtemps, l'étude des postes occupés en Allemagne ainsi que celle des carrières des agrégés passés par les services culturels laissent apparaître le très net atypisme de l'épisode allemand. La prise en compte du parcours spécifique des normaliens permet d'affiner ici encore cette hypothèse. Alors que pour la grande majorité des agrégés l'expérience en Allemagne se démarque très profondément du modèle général de la diplomatie culturelle tel que nous l'avons dessiné, les normaliens, eux, se révèlent beaucoup plus conformes à ce modèle. Par contraste, ils montrent ainsi combien l'action culturelle française en Allemagne fut éloignée de la norme, et par là, difficilement intégrable ou prolongeable dans la diplomatie culturelle "classique" pour ceux qui ne disposaient pas de capitaux suffisamment élevés pour s'affranchir des contraintes d'une situation spécifique.

[45] La liste figure dans l'annexe n° 11, "Reconstitution des carrières des agrégés présents en Allemagne entre 1945 et 1960", p. 43.

1) Modalités du recrutement et répartition chronologique

La mise en place à l'été 1945 d'une administration civile en Z.F.O. nécessite un recrutement à la fois rapide et massif. Comme pour tous les autres services, le recrutement des agents des futurs services culturels se fait donc dans l'urgence, à une époque de grande désorganisation aussi bien en France qu'en Allemagne. Deux grands modes de recrutement peuvent être distingués en fonction du type de poste à pourvoir : d'un côté, l'Administration militaire en Allemagne (A.M.F.A.) recrute et forme les personnels qui iront peupler les délégations régionales sur le terrain ; de l'autre, les administrations centrales recrutent d'une manière beaucoup plus informelle et en s'appuyant sur des réseaux relationnels.

Pour faire face aux importants besoins en personnel d'occupation, particulièrement sensibles dans les délégations régionales qui sont responsables des divisions administratives de base (les cercles et districts), des postes sont proposés à des officiers ou sous-officiers sous les drapeaux, qu'ils soient militaires ou civils à l'origine. S'ils acceptent, ils sont envoyés suivre une formation de quatre semaines à Paris, organisée par l'Administration militaire française en Allemagne (A.M.F.A.) mise en place à partir du 1er décembre 1944. Ils suivent une série de conférences sur le Reich et le système nazi, d'une part et sur les structures et les fonctions des organismes alliés d'occupation d'autre part. On leur fournit une traduction du *Public Safety Manuel of procedures* (*Manuel technique de la sécurité publique*) anglo-saxon ainsi qu'un *Mémento pour les officiers des détachements du Gouvernement militaire*. À l'issue de ce mois de formation, les civils retournent à leurs activités et les militaires sont regroupés à Montbard dans l'attente de leur convocation sur place au fur et à mesure de l'avancée des armées alliées. À chaque nouveau *Kreis* occupé est affecté un groupe composé de trois officiers et six sous-officiers et soldats[46]. Il semble que les fonctions soient attribuées selon la formation ou la profession initiale, les enseignants se retrouvant officiers d'éducation (Jung-Blut, Leber, Arnold) et les "administratifs" officiers de contrôle (Broistedt, Lécuyer). En revanche, leur place respective dans la hiérarchie de la délégation régionale (cercle, district, Délégation régionale) ne correspond pas à la hiérarchie civile des diplômes

46 Entretien avec Charles Muller, 4 décembre 1996. Je le remercie pour la communication de ces documents.

et/ou professions : l'agrégé Jung-Blut est dans un district (Constance) au même titre que l'instituteur Arnold.

Le recrutement de la Direction de l'Éducation publique de Baden-Baden, qui regroupe uniquement des civils, s'appuie principalement sur la cooptation informelle. Le bouche à oreille semble avoir contribué largement à fournir une partie du personnel initial selon les récits en notre possession. Les témoignages concordent pour souligner qu'on s'adresse à des amis, à des proches, à des amis d'amis susceptibles d'être intéressés. Jean Moreau, chef du service des rencontres internationales, choisit ses subordonnés directement sans passer par les cadres de l'A.M.F.A. : il propose à sa belle-soeur, Geneviève Carrez qui est agrégée d'allemand, de prendre en charge les questions féminines et à son ancien collaborateur dans les services de Vichy, Albert Tanguy, le cinéma. C'est sur un mode identique que fonctionne la procédure de recrutement des agrégés d'allemands. Les germanistes ayant enseigné à l'E.N.S., ou encore ayant fait passer l'agrégation et dirigé les mémoires de D.E.S. servent de relais pour le recrutement. René Cheval est sollicité par Tonnelat et Jacques Lacant par Vermeil.

Il n'y a donc dans la première période aucun recrutement par corps, au sens d'une offre formalisée par la publication de postes profilés. Les agrégés venus en Allemagne dans les premiers temps de l'occupation semblent avoir eu recours aux filières générales. En revanche, ceux qui arrivent à partir de 1950 répondent à des propositions plus précises, et même si leur qualité d'agrégé n'est pas forcément celle qui est à l'origine de leur recrutement, elle est néanmoins prise en compte. Le caractère individuel de la venue en Allemagne doit cependant être minoré par l'observation de parcours identiques chez la plupart des agrégés : mêmes fonctions occupées en Allemagne, profils de carrières ultérieures identiques, qui soulignent finalement la forte homogénéité du groupe.

Quatre-vingt agrégés sont recrutés en Allemagne entre 1945 et 1960, mais leur répartition fait apparaître un déséquilibre temporel. Nous avons établi un

tableau récapitulatif qui tient compte de la date de leur arrivée et de leur discipline[47].

**Date d'arrivée en Allemagne des agrégés en fonction de la discipline :**

| | **total** | **arrivés en 1945-1947** | **arrivés en 1950** | **arrivés en 1955** |
|---|---|---|---|---|
| **allemand** | 45[48] | 39 | 3 | 2 |
| **grammaire** | 8 | 7 | 1 | |
| **lettres** | 8 | 6 | 1 | 1 |
| **maths** | 5 | 5 | | |
| **hist-géo** | 5 | 5 | | |
| **anglais** | 3 | 3 | | |
| **philosophie** | 2 | 1 | | 1 |
| **physique** | 1 | 1 | | |
| **NR** | 3 | 1 | | 2 |
| ***Total*** | *80* | *68*[49] | *5* | *6* |

Ne disposant pas d'estimation fiable du personnel en poste dans les administrations culturelles en Allemagne entre 1945 et 1960, il est difficile d'estimer la part que représentent les agrégés. Au vu de ces chiffres, il semble qu'elle soit importante ce qui est en soi parfaitement conforme au modèle de la diplomatie culturelle, dont nous avons vu qu'elle faisait largement appel aux agrégés pour peupler ses services. Le cas des agrégés d'allemand attire immédiatement l'attention (à eux seuls, ils représentent plus de la moitié de la population totale) mais semble *a priori* facile à expliquer par la destination même dont il est question. Nous étudierons plus en détail leurs trajectoires dans le chapitre suivant. Par ailleurs, les agrégés d'allemand étant des littéraires, nous nous retrouvons à nouveau en conformité avec la sur-représentation des disciplines littéraires dans la diplomatie culturelle. On peut penser que les germanistes occupent en Allemagne la place des philosophes

47 Cf. annexe n° 11, "Reconstitution des carrières des agrégés présents en Allemagne entre 1945 et 1960", p. 43.

48 Le "45e" agrégé d'allemand n'est arrivé en Allemagne qu'en 1960.

49 Un cas ne sera pas traité ici : Ravoux, agrégé d'allemand, à l'Agence France Presse de Berlin, sur lequel nous ne possédons aucun renseignement biographique complémentaire.

dans les autres pays et mordent légèrement sur les littéraires et les grammairiens.

Les variations en fonction de la date d'arrivée confirment le caractère massif du recrutement pendant les toutes premières années. 85 % des agrégés viennent en Allemagne lors de la période du gouvernement militaire, moment où les besoins en personnel sont très importants. En revanche, les arrivées des années cinquante, très faibles numériquement, s'inscrivent dans une seule logique de renouvellement.

Du fait de l'imprécision des procédures de recrutement, il est difficile d'établir un profil spécifique d'entrée dans la carrière allemande. Le décalage entre les fonctions exercées en France et celles qui sont proposées en Allemagne, le brouillage induit par la guerre, la distance, l'urgence, impose une déqualification des codes habituels. Le principe du hasard et de la cooptation plus ou moins informelle domine. Mais en soi, cela reste aussi conforme au modèle général de la diplomatie culturelle ainsi que O. Chenal et P. Grémion l'ont montré pour les années soixante-dix : ils insistent sur l'opacité de l'accès aux fonctions culturelles à l'étranger, empêchant les acteurs d'objectiver leur carrière[50]. La répartition par discipline semble confirmer cette conformité.

Ce qui reste cependant spécifique à l'Allemagne de 1945, c'est le caractère brutal et massif de ce recrutement. Et comme les arrivées massives des premiers temps du gouvernement militaire sont suivies de départs presque aussi massifs lorsque celui-ci disparaît, cela contribue fortement à faire de cette période une parenthèse exceptionnelle.

### 2) Une parenthèse : les années du Gouvernement militaire

Malgré le profil apparemment conforme à la tradition diplomatique des agrégés recrutés dans les services culturels en Allemagne entre 1945 et 1960, le séjour très court qu'y fait la majorité d'entre eux ne suffit guère à en faire de véritables professionnels de la diplomatie culturelle. Pour la très grande majorité d'entre eux (67 %), il s'agit d'un passage de courte durée, qui s'achève

50 P. Grémion, O. Chenal, *Une culture tamisée...*, op. cit., p. 21.

avec la mise en place du haut-commissariat au début des années cinquante.

**Agrégés arrivés en Allemagne entre 1945 et 1947 encore en poste après 1950 :**

| | **arrivés en 1945-1947** | **en poste en 1950** | **en poste en 1955** | **en poste en 1960** |
|---|---|---|---|---|
| Total | 64 | 22 | 14 | 4 |

Bien plus, les postes qu'ils occupent diffèrent profondément de ceux que ménage d'habitude l'action culturelle à l'étranger. Ceci contribue donc largement à faire de la période du gouvernement militaire une simple parenthèse pour ceux qui la vécurent en Allemagne.

*Des postes atypiques*

Pour tenter de saisir les logiques qui président à leur venue en Allemagne, en fonction de la date d'arrivée, il est nécessaire de s'intéresser aux postes occupés et à la durée du séjour. L'imprécision des fonctions telles qu'elles sont présentées dans les annuaires nous a incité à opérer des regroupements selon l'affectation mentionnée. Nous avons pu ainsi distinguer entre l'administration centrale (D.E.P. à Baden-Baden et D.G.A.C. à Mayence) d'une part, et les délégations régionales d'autre part sans préjuger du niveau auquel se situe le poste (D.R.). Sous l'étiquette "enseignement secondaire" sont rassemblés les postes en collèges et lycées français mais aussi les fonctions d'inspecteurs. Enfin, les postes de directeurs d'institut ou de centre d'études françaises sont indiqués comme tels. Les fortes différences numériques notées dans le tableau général nous ont incité à distinguer temporellement les fonctions occupées et

en particulier à singulariser l'étude de la première période.

**Poste occupé par les agrégés arrivés en Allemagne entre 1945 et 1947**[51] **:**

| | **Adm. centrale** | **D.R.** | **Ens. sec.** | **IF/CEF** | ***Total*** |
|---|---|---|---|---|---|
| **Total** | **22** | **22** | **20** | **3** | **67** |

Les deux fonctions dépendant du domaine traditionnel de l'action culturelle à l'étranger se présentent ici à l'inverse de la normale : l'administration centrale apparaît pléthorique face aux instituts français, limités au nombre de trois (Trêves, Tübingen et Fribourg). Si l'on y ajoute les délégations régionales, on retrouve confirmation de la spécificité de l'action menée en Allemagne pendant la première période de l'occupation. Celle-ci est également apparente dans le nombre de professeurs agrégés employés par les lycées et collèges français, reflet du nombre des établissements liés à la présence d'importantes troupes d'occupation : lycées de Baden-Baden et de Mayence, collèges de Neustadt et de Constance.

*Une parenthèse dans les carrières*

Si l'on observe les carrières des agrégés ayant quitté l'Allemagne à la fin des années quarante, le sentiment dominant est celui d'un profit limité. Les postes occupés lors du retour en France ne sont pas sensiblement différents de ceux qui avaient été quitté pour venir en Z.F.O. On trouve une prédominance des retours en lycée (vingt-six sur un total de quarante-cinq départs), avec seulement deux postes administratifs (Audrin, agrégé de grammaire devient proviseur du lycée d'Avignon et Rouede, agrégé de lettres censeur du lycée de Besançon). Pour cinq d'entre eux, ce poste dans le secondaire sera suivi par une maîtrise de conférence (quatre agrégés d'allemand : Angel, Delobel, Banuls, Grappin et un agrégé d'histoire : Péchoux); mais ces trois derniers sont normaliens. Sept agrégés deviennent inspecteur d'académie ou inspecteur général (six en allemand et un en histoire). Enfin deux seulement intègrent directement l'université ou le C.N.R.S. Le bénéfice professionnel du séjour en

[51] Total de 67 car une non réponse.

Allemagne apparaît faible, à l'issu de quatre ou cinq années seulement passées sur le terrain.

La majorité des agrégés ne sont pas venus en Allemagne avec l'objectif d'intégrer durablement la diplomatie culturelle ou de rompre avec leur situation antérieure. Si ces préoccupations étaient à l'origine de leur présence en zone française d'occupation, le moins que l'on puisse souligner est qu'elles n'ont guère abouti. L'atypisme des fonctions occupées n'a sans doute pas contribué à permettre la valorisation d'une telle expérience. Il est intéressant de comparer ce premier groupe avec ceux qui restent ou qui arrivent après 1949, quand la normalisation commence à se mettre en place.

### 3) La période de la normalisation : une autre parenthèse ?

*L'évolution des postes*

Si l'on considère les vingt-deux agrégés arrivés en 1945-1947 et encore présents en Allemagne en 1950, on observe la répartition suivante : treize se trouvent dans l'administration centrale dont dix agrégés d'allemand; cinq sont dans les instituts français (trois en allemand, un en philosophie et un en histoire) et cinq en lycée (deux en mathématiques, deux en lettres et un en allemand). Le déséquilibre persiste au profit de l'administration centrale de l'action culturelle : elle représente 59 % des postes (66 % en 1945), mais dans le même temps, la part des instituts français remonte nettement (elle passe de 4 % à 23 %). Les changements de fonction lors du séjour en Allemagne se produisent généralement par un mouvement qui part des délégations régionales pour aller vers l'administration centrale ou les instituts. Les circonscriptions de base conservent des officiers français jusqu'à la transformation du régime de l'occupation militaire en 1949, et des délégations régionales jusqu'en 1952[52]. Mais le régime d'occupation se relâche dès 1948 en ce sens que les administrations allemandes locales retrouvent progressivement toutes leurs compétences; de fait, le travail sur le terrain perd de l'intérêt. Il y a alors une possibilité de poursuivre son activité au sein de l'administration régionale, en intégrant les échelons supérieurs. Le départ d'une partie des

[52] Entretien avec J. Rattaud, 19 novembre 1996.

agrégés s'accompagne du redéploiement de ceux qui restent en direction des formes plus traditionnelles de l'action culturelle.

Sur l'ensemble des agrégés recensés en Allemagne entre 1945 et 1960, seuls onze sont arrivés après 1949. A l'exception de Charles Gallifet que nous voyons apparaître dans les organigrammes de la D.G.A.C. à partir de 1954 sans avoir d'indication sur sa carrière antérieure, aucun n'a occupé de poste au sein de l'administration centrale auparavant. Trois d'entre eux arrivés vers 1954 prennent des postes dans les lycées de Sarrebruck et Bad-Godesberg (un agrégé de philosophie : Vanthier, un agrégé d'allemand : Terrasse et Vautard dont nous ne connaissons pas la discipline). Les six autres prennent tous la direction d'instituts ou de centres d'études françaises : Roger Bauer à Düsseldorf, Henri Grange à Berlin et Victor Hell à Karlsruhe en 1950, Jean-René Derré à Stuttgart et Jean Lacroix à Francfort en 1954, et Maurice Besset à Bonn en 1960. Trois sont agrégés d'allemand : Bauer, Hell et Besset, Derré est agrégé de lettres et Grange de grammaire. Besset, Derré et Bauer sont anciens élèves de la rue d'Ulm. La répartition de ces arrivées tardives confirme la normalisation de l'action culturelle française en Allemagne dans les années cinquante et son resserrement autour des fonctions les plus traditionnellement développées à l'étranger sous l'égide du Quai d'Orsay.

Les années cinquante constituent une période charnière. Elles gardent encore en partie la spécificité des années du Gouvernement militaire, avec une offre de postes dans l'administration centrale supérieure à celle que l'on observe habituellement à l'étranger; mais en même temps, elles sont le moment où la normalisation débutante permet la multiplication des postes de la diplomatie culturelle traditionnelle.

*Les effets sur les carrières*

L'analyse des carrières ultérieures des vingt-deux agrégés encore présents en Allemagne au début des années cinquante confirme cette observation. Le poste le plus souvent occupé après ce séjour est également un poste de professeur en lycée (dix personnes sur vingt-deux); c'est à dire la poursuite d'une carrière dans laquelle l'incidence de l'épisode allemand est faible (alors même que la durée du séjour peut avoisiner dix ans) voire nulle, spécialement quand le poste retrouvé est celui qui avait été quitté en 1945 (cas de Geneviève

Carrez par exemple). Seul Foucry occupe une position particulière au sein de ce premier groupe puisqu'il devient censeur du lycée de Saumur à son retour en France. Pour cinq agrégés en revanche, le départ d'Allemagne s'accompagne d'une promotion (deux inspecteurs d'académie, Callot et Chauchoy), deux maîtres de conférence à l'université (Muller et Lacant) et un poste au C.N.R.S. (Eude). Pour un cas unique, il y a rupture définitive avec la profession d'origine : Schmittlein entre en politique en se faisant élire député aux élections législatives de 1951. Enfin, trois individus entament ou poursuivent une carrière dans la diplomatie culturelle : Cheval, Deshusses et Neurohr. Ces différentes catégories se répartissent harmonieusement entre les trois dates de départ envisagées (1950, 1955 et 1960).

Le croisement entre les variables "poste occupée en Allemagne à l'arrivée"[53] et "poste occupé au retour en France" ne donnent pas de résultats vraiment significatifs. Les agrégés arrivés en Allemagne sur un poste de lycée ou de collège restent par la suite dans l'enseignement secondaire tandis que les agrégés ayant commencé leur carrière allemande dans des postes locaux (D.R.) semblent plus souvent la poursuivre à l'université. Il faut cependant préciser que sur les six cas concernés, trois sont normaliens de la rue d'Ulm. Dans les services centraux, la tendance semble plus s'orienter vers une promotion interne dans les corps d'inspection. Dans l'ensemble les profits du passage par l'Allemagne pour les agrégés s'avèrent limités et ne débouchent presque jamais sur un réinvestissement de la compétence acquise dans les cadres de la diplomatie culturelle. Même si elle signifie une ascension professionnelle, la fonction de maître de conférence ou d'inspecteur d'académie reste dans le cadre de l'Éducation nationale. Seuls les normaliens semblent se réorienter plus volontiers en direction des postes de directeurs d'institut, ce qui incite à penser que leur expérience de l'Allemagne n'est pas tout à fait la même que celle des autres agrégés.

[53] On ne prend pas en compte les postes occupés successivement, mais celui qui figure dans les listes de 1946 ou 1947.

4) Le cas des normaliens : la norme au milieu de l'exception

Ce qui distingue les normaliens, c'est d'abord des arrivées mieux réparties dans le temps et non concentrées au début de l'occupation comme c'est le cas des agrégés. Durant la période du G.M., ils présentent un comportement atypique comme s'ils avaient mieux intégré la norme de la diplomatie culturelle qu'ils souhaitaient reproduire en Allemagne. Mais surtout, la différence essentielle réside dans la valorisation beaucoup plus grande qu'ils font de leur expérience allemande, ce qui reste globalement conforme avec ce qui a pu être observé pour les normaliens dans la diplomatie culturelle en général.

*Des postes et des parcours conformes*

En 1945-1947, neuf normaliens sont présents en Allemagne : sept agrégés d'allemand (André Banuls, Georges Deshusses, Pierre Grappin, Jacques Lacant, René Montigny, Jean-Frédéric Neurohr et Jacques Renard), un agrégé de grammaire (Albert Jung-Blut) et un agrégé d'histoire (Pierre Péchoux). A la même date, on trouve sept normaliens dans les services culturels du Gouvernement militaire de la zone d'occupation française en Autriche (Roger Bauer, Maurice Besset, Jean-Stanislas Clément, Jean-René Derré, Pierre Moisy, Marcel Ray et Eugène Susini). Quatre d'entre eux viennent ensuite en Allemagne, ce qui constitue une population totale de treize personnes : Roger Bauer et Jean-René Derré dans les années cinquante, Maurice Besset et Pierre Moisy au début des années soixante.

Durant les toutes premières années du G.M. en Allemagne, aucun d'entre eux ne devient directement membre des services centraux (D.E.P. ou D.I.) : sept se trouvent en poste dans les délégations régionales, un à Berlin et le dernier est directeur d'institut. En revanche, ils ont tous tendance à se trouver dans la partie supérieure des organigrammes locaux : Jacques Lacant est curateur (c'est à dire responsable) de l'université de Fribourg; André Banuls est curateur-adjoint de celle de Tübingen (dont le curateur, René Cheval n'est pas normalien mais agrégé depuis 1942 quand Banuls ne l'est que depuis 1946). Jean-Frédéric Neurohr est chef des affaires administratives pour le Palatinat. Pierre Grappin est chargé de mission auprès d'Émile Laffon, directeur de l'administration civile du gouvernement militaire, puis directement rattaché au général Koenig. Quant

à Georges Deshusses, il est le directeur fondateur de l'institut français de Fribourg. Seul Albert Jung-Blut est simple officier d'éducation publique pour le district de Constance.

Les postes les plus importants ne sont cependant jamais occupés par des anciens élèves de la rue d'Ulm. Le directeur de la D.E.P. et ses chefs de service, ainsi que les responsables de l'action culturelle des délégations régionales sont au plus de simples agrégés, et on ne trouve aucun ulmien à ce niveau de responsabilité. En revanche, deux normaliens de Saint-Cloud (non compris dans la liste précédente) connaissent des trajectoires plus valorisantes sur le plan professionnel : Eugène Hepp, agrégé d'allemand et inspecteur d'académie depuis 1933, devient chef de division au Conseil de contrôle de Berlin, après avoir mis sur pied le dispositif de formation des futurs cadres civils du G.M. (A.M.F.A.). En 1948, il est directeur de la D.I. à Baden-Baden. Il a en commun avec Raymond Schmittlein (son homologue direct en tant que directeur de la D.E.P.) l'agrégation d'allemand, le passage par des fonctions administratives[54] au sein de l'Éducation nationale et la Résistance. C'est également le cas du second cloutier, Félix Lusset qui prend la tête de la Mission culturelle française à Berlin[55]. Ces postes de directeurs, en partie liés à l'originalité du dispositif culturel français en Allemagne, ne sont donc pas investis pas les normaliens de la rue d'Ulm, qui leur préfèrent des positions plus en relation avec les cadres de la diplomatie culturelle traditionnelle. La seule exception concerne Pierre Grappin devenu conseiller du général Koenig en 1947, mais il se distingue alors par sa participation active à la Résistance où il occupait d'importantes responsabilités, ce qui le rapproche des trois personnalités que nous venons d'évoquer.

*Des carrières classiques*

Le facteur d'âge n'explique pas cette absence de normaliens dans les postes les plus importants. Sur les neufs normaliens recensés au début de la période, cinq ont plus de quarante ans, comme cela est le cas de Hepp,

54 Hepp a fait une carrière administrative au ministère de l'Éducation nationale dans les années trente, Schmittlein a dirigé l'institut français de Riga avant-guerre. Ils ont passé l'agrégation d'allemand respectivement en 1930 et 1932.

55 Lusset a été directeur adjoint de la D.G.R.C. en 1945. Son agrégation d'allemand date de 1938.

Schmittlein et Lusset. Mais à la différence de ces derniers, ils ne cumulent pas les qualités énoncées. Trois d'entre eux ont mené jusqu'alors une carrière en lycée avec laquelle ils renoueront à leur retour en France : René Montigny, Jacques Renard et Albert Jung-Blut. L'étendue de leur progression professionnelle se mesure à la distance qui sépare les lycées provinciaux (Casablanca compris) des lycées parisiens auxquels ils accèdent à la suite de l'intermède allemand. Tous trois ont été agrégés avant 1930. Les deux autres membres de ce groupe appartiennent à la même génération : Georges Deshusses passe l'agrégation d'allemand en 1931, Jean-Frédéric Neurohr en 1926. Ils ont en commun d'avoir choisi d'effectuer la première partie de leur carrière à l'étranger. Neurohr a enseigné durant toutes les années trente à l'institut français de Londres; pendant qu'à la même époque, Deshusses était lecteur au Collège Eötvös en Hongrie. Pour l'un et l'autre, le passage en Allemagne n'est qu'une étape dans une carrière intégralement construite dans la diplomatie culturelle en poste. On remarque la forte cohérence générationelle de ce groupe : pour ces normaliens, agrégés dans les années vingt, les postes occupés en Allemagne ne modifient pas l'inflexion initiale de la carrière; de la même façon que les trajectoires énoncées précédemment des responsables principaux s'inscrivent dans une logique de continuité avec des responsabilités administratives antérieures. Il se dessine ici, par la nature du recrutement, l'idée d'une séparation claire entre ceux qui par leur capital spécifique (E.N.S., Résistance) anticipent inconsciemment ou non le retour à la normale et les autres qui profitent directement de l'occasion constituée par la situation d'occupation.

Il reste qu'une hiérarchie interne peut être observée. Les normaliens professeurs de lycée occupent des positions relativement subalternes qui en font les subordonnés de jeunes moins diplômés qu'eux, au sein des délégations régionales[56]. Les normaliens poursuivant une carrière à l'étranger voient au contraire leur expérience administrative valorisée : Neurohr a en charge les affaires administratives de la délégation régionale du Palatinat, Deshusses la direction d'un institut. Pour eux, la période du G.M. n'est que le début d'une "carrière allemande", alors qu'elle semble constituer pour les trois professeurs de lycée une opportunité sans suite. On peut penser que les besoins de

56 Nous le savons avec certitude pour Jung-Blut. L'absence de toute mention de Montigny et Renard dans les organigrammes nous amène à supposer qu'ils n'occupaient pas de postes de responsabilité.

personnels ont créé des offres nombreuses et facilement accessibles, qui ont permis à des individus de vivre une parenthèse d'autant plus intéressante intellectuellement dans le cas des agrégés d'allemand. Si les trois professeurs de lycée quittent l'Allemagne à la fin de la première période de l'occupation, Neurohr et Deshusses en revanche prolongent leur carrière au delà de 1950. Le premier devient directeur de l'institut français de Berlin en 1952, puis à nouveau en 1962 après quatre années comme attaché culturel en Hongrie et directeur de l'institut français de Budapest. Le second est directeur de l'institut français de Munich en 1950, puis conseiller culturel à Bonn en 1955 où il prend la succession d'Henri Spitzmuller après la disparition du haut-commissariat et la transformation de la D.G.A.C. en services culturels de l'ambassade. Il poursuit sa carrière comme conseiller culturel en Autriche en 1960 et la termine au début des années soixante-dix dans la même fonction en Suisse.

Un second groupe de normaliens plus jeunes se distingue de ces derniers. Agrégés entre 1939 et 1946[57], ils sont au début de leur carrière. Mais ils vont d'emblée occuper des postes à un plus haut niveau de responsabilité que les normaliens plus âgés issus des lycées, et au moins équivalent à ceux de Neurohr et Deshusses. Jacques Lacant en tant que curateur de l'université de Fribourg a la charge de rendre possible le redémarrage de l'institution, la gestion des relations avec les autorités françaises et la surveillance ultérieure. André Banuls remplit la même fonction à Tübingen, sous la direction de René Cheval. Pierre Péchoux est adjoint au chef du service de l'Éducation publique au Conseil de Berlin, avant de prendre en charge le bureau de diffusion de la langue française de la D.E.P., puis de la D.G.A.C. Quant à Pierre Grappin, il est chargé de mission auprès du G.M. De leur expérience antérieure connue, Lacant et Grappin ont en commun d'avoir servi d'interprète à la Commission d'armistice de Wiesbaden en 1941-1942. Mais c'est surtout leur carrière ultérieure qui marque la cohérence du groupe. Tous les quatre entrent à l'université rapidement après leur retour en France. Pierre Grappin, après une année de lycée, devient assistant à la Sorbonne en 1950, puis professeur à la faculté des lettres de Nancy l'année suivante. André Banuls passe également un an au lycée (1952) avant d'avoir un poste d'assistant à l'université de Lyon. Jacques Lacant reste en Allemagne durant les années cinquante comme directeur du centre d'études françaises de Düsseldorf (1950) et de l'institut français de Cologne (1955). Lors de son retour en France, il devient maître de

[57] Grappin en 1939, Lacant en 1941, Péchoux en 1942 et Banuls en 1946.

conférence à la Sorbonne. Pour Pierre Péchoux, l'accès à l'enseignement supérieur prend plus de temps : il passe dix ans au lycée de Clermont-Ferrand avant d'intégrer le poste de maître-assistant dans l'université de la ville en 1965. Tous les quatre terminent leur carrière comme professeur des universités. On peut supposer que l'Allemagne a constitué une position d'attente vis à vis d'une université qui recrute peu au lendemain de la guerre et a pu offrir une expérience professionnelle alternative à un poste dans l'enseignement secondaire.

Les quatre normaliens qui arrivent après 1950 en Allemagne présentent des profils légèrement différents. Ils ont obtenu leur agrégation entre 1935 et 1946[58], ce qui les rend proches en terme d'âge du groupe précédent. Tous les quatre ont participé au Gouvernement militaire français en Autriche au lendemain de la guerre, où ils ont occupé des positions élevées dans l'organigramme. Pierre Moisy est directeur-adjoint de l'institut français de Vienne, qui a la particularité d'être le centre du dispositif français d'action culturelle[59]. Il est aussi le seul parmi ce groupe à avoir entamé sa carrière avant guerre, comme professeur d'histoire de l'art à Varsovie. Leur arrivée "tardive" en Allemagne les apparentent davantage à J.F. Neurohr ou G. Deshusses, encore présents sur le terrain dans les années cinquante qu'à ceux qui sont arrivés en 1945 et repartis rapidement. S'ils ne poursuivent pas de véritables carrières dans la diplomatie culturelle, c'est cependant avec un léger retard sur les normaliens présents en Allemagne qu'ils retournent en France. Celui dont la trajectoire serait la plus proche, Jean-René Derré ne rentre en France qu'en 1965, après des étapes similaires à celles de Jacques Lacant : directeur de l'institut français de Stuttgart depuis 1955, il devient alors professeur à la faculté des lettres de Lyon. Les trois autres intègrent également l'enseignement supérieur dans les années soixante, mais dans des conditions moins classiques. Pour Besset et Bauer il s'agit d'universités étrangères, échappant aux logiques de recrutement propres au champ universitaire français. Avant d'être élu professeur à l'université de Genève où il termine sa carrière, Maurice Besset est conservateur du Musée d'art moderne en 1965 et maître de conférence à Besançon en 1970. Roger Bauer alterne durant les années cinquante et soixante

58 Pierre Moisy en 1935, Maurice Besset en 1944, Roger Bauer en 1945 et Jean-René Derré en 1946.

59 A ce sujet, voir le travail en cours de Barbara Porpaczy à l'université d'Innsbruck : "Frankreichs kulturelles Engagement im besetzten Österreich (1945-1955). Politisches Kalkül oder Beitrag zur Identitätsfindung ?".

les directions d'institut français (Düsseldorf puis Bonn) et les postes à l'université (Bonn, puis Sarrebruck et enfin Munich en 1970). Quant à Pierre Moisy, on peut s'interroger sur la nature de sa carrière universitaire : en 1965, alors qu'il est conseiller culturel en Allemagne, il mentionne également un poste de professeur à l'université de Lyon, dont il est obligatoirement détaché. Il devient en 1970 recteur de l'université de Poitiers et meurt alors qu'il vient d'être élu professeur d'histoire de l'art à Strasbourg en 1975.

Il semble donc que lorsque la carrière universitaire s'avère encore possible, c'est à dire quand les postulants atteignent le milieu de leur carrière dans les années soixante, période d'ouverture de postes dans l'enseignement supérieur, cette alternative est systématiquement choisie. À défaut, l'enseignement supérieur à l'étranger est jugé préférable à une carrière toute entière consacré à la diplomatie culturelle.

L'étude des normaliens en Allemagne a fait apparaître trois principaux profils. Pour un petit nombre, le fait d'être normalien n'entraîne pas de différence sensible avec les autres agrégés et ils renouent rapidement le fil d'une carrière dans l'enseignement secondaire. Pour les plus jeunes, l'Allemagne a au contraire constitué un tremplin qui leur a permis d'intégrer rapidement une carrière universitaire encore relativement fermée dans les années cinquante. Enfin le dernier groupe a investi plus durablement les fonctions de la diplomatie culturelle (direction d'instituts français) avant de revenir à l'université, et souvent à l'étranger. Dans la situation globalement atypique que représente l'Allemagne dans le dispositif général de l'action culturelle à l'étranger, les normaliens tranchent par leur aptitude à investir les fonctions les plus en conformité avec les carrières de leurs condisciples dans la diplomatie culturelle en général.

Derrière la norme apparente (présence de nombreux agrégés littéraires), l'Allemagne se caractérise par une forte spécificité du fait du type des postes proposés. La période du Gouvernement militaire est une période à part, dans laquelle l'effet d'opportunité (une offre importance qui suit immédiatement une période de rupture, la guerre) a entraîné l'arrivée massive d'un personnel qui participe par ailleurs aux cadres de la diplomatie culturelles, les agrégés. Cependant, cette expérience reste courte pour la très grande majorité et n'est pas valorisée par un réinvestissement dans les carrières ultérieures.

*Conclusion*

La conformité des services centraux parisiens et en Allemagne masque en réalité une profonde divergence et l'expérience allemande ne présente finalement qu'assez peu de similitudes avec le modèle plus général de la diplomatie culturelle. Malgré la persistance de structures importantes dans les années cinquante, l'Allemagne ne constitue pas une destination particulièrement prestigieuse dans la hiérarchie des postes à l'étranger. S'il reste un réseau d'instituts plus important qu'ailleurs, il n'attire pas particulièrement les agrégés et encore moins les normaliens. Trop concentrée dans le temps et trop atypique dans son action et les carrières qu'elle ménage, l'expérience allemande laisse une marque bien moindre qu'aurait pu le faire croire son caractère massif.

Ce qui fait obstacle à la possibilité d'un véritable héritage, c'est le fait qu'en 1945, l'action culturelle à l'étranger est déjà largement fixée dans ses normes et ses pratiques. Certes, elle se développe numériquement par rapport aux décennies précédentes et se prolonge avec l'apparition de la coopération à destination des anciennes colonies, mais le caractère bien rodé de ses structures et l'ampleur limité de ce développement interdisent que l'Allemagne puisse imposer sa marque par l'intermédiaire des hommes. Le cas des normaliens montre bien comment seul un petit groupe, déjà bien intégré au dispositif avant guerre et bénéficiant de relais nombreux au sein de l'administration centrale du Quai d'Orsay, pouvait durablement tirer profit de l'expérience allemande. Pour la grande masse des agents au contraire, l'Allemagne ne pouvait être qu'une parenthèse.

Mais la postérité de l'action culturelle en Allemagne ne doit pas seulement se poser en terme de pérennité au sein de la diplomatie culturelle elle-même. Même si les effectifs se réduisent rapidement, ils restent suffisamment importants sur une période de dix ans pour que l'on s'interroge sur les modalités d'une éventuelle mise à profit de l'expérience par ceux qui l'ont vécue. La question se pose principalement pour deux groupes spécialement concernés : les agrégés d'allemand, dont nous avons vu la part massive qu'ils représentent parmi les agrégés présents en Allemagne; dans un autre domaine, le cas des agents chargés de la jeunesse et de l'éducation populaire dont nous avons déjà évoqué la forte spécificité en première partie.

# Chapitre 5 : Les usages de l'expérience allemande

Pas plus qu'on ne peut s'en tenir aux seuls agrégés, on ne peut résumer l'examen des parcours personnels dans les services culturels français en Allemagne à la seule prise en compte du rapport qu'ils entretiennent avec la diplomatie culturelle en général. Dépasser cette approche s'impose d'autant plus que nous avons vu combien l'épisode allemand était spécifique.

La très grande latitude d'action des acteurs concernés, l'éloignement d'avec la France et le sentiment de détachement ou de liberté qu'il procure, venant s'ajouter au caractère très distant des profils classiques de la diplomatie culturelle, contribue à donner de l'Allemagne l'image d'une situation anomique, particulièrement propice aux accomplissements personnels. Au-delà des structures et des modèles de carrières, il était donc d'autant plus intéressant de réaliser un travail qualitatif sur ceux qui étaient passés par les services culturels en Allemagne.

Nous avons pu réaliser une série de quinze entretiens avec des anciens membres de l'administration française ou des associations privées qui travaillaient en liaison avec elle[60]. Pour trois d'entre eux (François Bourel, Michel Dupouey et Charles Muller), les discussions se sont prolongées lors de plusieurs rendez-vous successifs, permettant d'approfondir les questionnements initiaux. La plupart des entretiens ont été l'occasion de collecter des documents originaux et des photographies qui ont largement contribué à nous donner une image plus variée que celle offerte par les archives. D'autre part, les dossiers du personnel en poste étant inaccessibles, les témoinagnes nous ont fourni des précieux renseignements sur les autres acteurs. Enfin, ils ont permis de reconstituer les contours des réseaux relationnels, voire amicaux qui perdurent encore.

De cette lecture plus qualitative portée faite des acteurs que nous avons pu retrouver, il se confirme l'image de l'Allemagne comme un lieu d'expériences personnelles vécues très librement. L'étude des motivations d'un

60 La liste figure p. 610.

séjour de l'autre côté du Rhin pour une période plus ou moins longue, celles des expériences multiples qu'il a autorisées fait apparaître un faisceau de trajectoires personnelles qui résistent largement au traitement par cohorte. C'est en quoi l'expérience allemande, dans les services culturels tout au moins, nous a semblé pouvoir être caractérisée comme une somme d'effets d'opportunité particuliers. S'en tenir là serait cependant aussi rapide que naïf et validerait par trop une vision de l'histoire comme la somme de trajectoires individuelles libres. Il est donc nécessaire de réintroduire les parcours étudiés dans des logiques professionnelles plus générales.

Après avoir privilégié l'approche individuelle de l'étude des motivations du départ et la multiplicité des modes de valorisation des compétences spécifiques (I), nous nous pencherons sur les logiques collectives propres à deux groupes particuliers. Dans un premier temps, nous considérerons le cas des germanistes dont nous avons vu au chapitre précédent qu'ils représentaient une part très importante des agrégés en Allemagne (II); puis nous nous intéresserons aux professionnels de l'action culturelle des services français (III).

La mise en parallèle de ces deux groupes est particulièrement instructive quant aux usages et aux profits tirés de l'expérience allemande. Les germanistes, dont on aurait pu supposer qu'ils soient particulièrement concernés par l'occupation française en Allemagne au nom de leur compétence spécifique, opèrent au contraire une mise à distance. Cette attitude va bien au-delà de ce que nous avons pu observer pour les agrégés en général, à savoir le décalage entre ceux qui partent en Allemagne et ceux qui s'engagent dans la diplomatie culturelle. En fait, l'occupation française en Allemagne prend place dans un contexte de "respectabilisation" universitaire de la discipline qui impose une mise à distance des questions politiques.

À l'inverse les professionnels de la culture investissent l'expérience allemande au-delà de leurs fonctions initiales. Professionnels de la culture, ils ne le sont généralement pas quand ils arrivent sur le terrain, car en fait une telle profession n'existe pas. Ils contribuent à en fixer les cadres par l'acquisition de compétences pratiques qu'ils pourront valoriser par la suite. *A priori* moins concernés par l'Allemagne que ne l'étaient les germanistes, ils investissent l'expérience allemande de façon beaucoup plus durable et constituent une véritable communauté soudée par le souvenir de leur séjour en Allemagne comme d'un temps héroïque et pionnier.

## I. Les expériences allemandes : des effets d'opportunité

En l'absence de profil de carrière prédéterminé, chacun semble trouver en Allemagne une réponse spécifique à sa situation. En ce sens, établir une typologie consisterait à enfermer artificiellement les acteurs dans des schèmes impropres à rendre compte de la diversité des trajectoires. La durée même des carrières relève de plusieurs logiques et seule l'analyse permet de comprendre comment se produisent des itinéraires particuliers. L'intérêt de l'expérience allemande réside dans sa grande plasticité, liée à l'offre importante de fonctions différentes aux contours malléables et qui permet à chacun des acteurs d'y trouver une réponse adaptée. Il reste néanmoins que l'expérience allemande constitue pour une partie du personnel en poste dans les services français l'occasion d'acquérir des compétences revalorisées par la suite.

### 1) L'éventail des motivations de départ :

Les motivations qui président à la venue en Allemagne semblent extrêmement variées. Si les principales prennent leur origine dans les conséquences immédiates de la guerre ou dans la volonté de rupture avec l'enseignement secondaire, elles ne suffisent pas à rendre compte du large éventail des raisons invoquées par les acteurs.

#### *La guerre : une source d'expériences différentes*

Partir en Allemagne en 1945 induit une rupture avec la situation antérieure, puisqu'il s'agit structurellement d'un nouvel espace à investir. Mais celle-ci n'a pas une signification identique selon ce qu'on laisse derrière soi et ce que l'on espère y trouver. La rupture peut être volontaire et brutale ou au contraire s'inscrire en continuité d'une évolution personnelle résultant d'options antérieures.

Certaines des trajectoires s'expliquent par la remise en cause de la situation professionnelle initiale, dans le prolongement d'une participation active à la Résistance. La rareté des récits autobiographiques disponibles nous fait l'obligation d'utiliser en exemple le cas de Pierre Grappin, rapidement évoqué dans le chapitre précédent. Son séjour en Allemagne entre 1945 et 1948 est relaté longuement dans ses mémoires[61] et fournit des éléments de comparaison éclairant des biographies moins richement documentées. Normalien de la promotion 1936, agrégé d'allemand en 1939, il débute une carrière d'enseignant aux lycées de Briançon et du Parc à Lyon, tout en commençant une thèse de germanistique. Il fait partie des fondateurs de la revue *Confluences*[62] en juillet 1941 et devient membre du Comité national des écrivains de Zone sud à partir de 1943. Mais son activité de résistance ne se limite pas à la dimension intellectuelle et il participe à un réseau chargé de récupérer les pilotes de la R.A.F. dont les avions ont été abattus. Il prend ensuite en charge l'installation du bureau parisien des Mouvements Unis de la Résistance avec mission de mettre sur pied une section d'information et de documentation. Sa carrière résistante est telle qu'il raconte avoir été pressenti comme futur ministre de l'Information en 1944, date à laquelle il est arrêté par les Allemands. Ayant réussi à s'échapper, il rentre à Paris où, après un rapide passage à l'Agence France Presse, il est détaché auprès du ministère de l'Information. C'est dans ce cadre qu'on lui propose la fonction de chargé de mission auprès d'Émile Laffon, directeur de l'administration civile du G.M. Dans le cas de Pierre Grappin, la rupture d'avec son parcours d'origine (l'enseignement) est atténuée par le fait qu'il part dans le pays dont il est spécialiste. Mais cela correspond aussi à l'abandon -provisoire dans son cas- d'une carrière universitaire engagée juste avant la guerre pour une reconversion dans des fonctions administratives, plus liées à un engagement politique qu'à une compétence spécifique.

Un second exemple est proposé par la trajectoire de Marcel Beck. Instituteur en Dordogne avant la guerre, il entre dans la Résistance locale et participe à la libération du département. En 1945, il décide de se reconvertir et se présente à l'École de guerre, dans le cadre de laquelle il est envoyé à Berlin. Sur le chemin de son affectation, il croise Jean Moreau chargé de recruter les

---

61 P. Grappin, *L'Ile aux peupliers. De la résistance à Mai 68 : souvenirs du doyen de Nanterre*, Nancy : Presses Universitaires, 1993, pp. 150 sq.

62 Revue littéraire fondée au grand jour par J. Aubenques, qui passe à la Résistance en 1942.

membres de son service des rencontres internationales. Celui-ci lui propose de prendre en charge les questions de jeunesse. Intéressé depuis longtemps par ces questions (il a été un participant actif au scoutisme), Marcel Beck accepte ce poste qu'il conserve jusqu'en 1958[63].

Pour une partie des membres des services culturels français d'occupation juste après la guerre, l'Allemagne peut donc être considérée comme le moyen de poursuivre une activité de responsabilités entamée sous les auspices de la Résistance : c'est l'opposition classique entre "l'action" des temps héroïques de la Résistance et le difficile retour à une activité intellectuelle (la "pensée") qui caractérisait la période d'avant-guerre. Robert Marquant, directeur des archives du Lot-et-Garonne de 1938 à 1944, membre de la résistance locale devient chef du préfet de la Libération à Agen en 1944. En 1945, il arrive à Baden-Baden comme chef de cabinet de R. Schmittlein, directeur de la D.E.P., puis comme directeur-adjoint entre 1951 et 1957. Professeur de Lettres classiques à Saint Jean d'Angély, Jean Rattaud participe de son côté au mouvement Libération Nord. En 1944, il appartient au service d'information du commissaire de la République de Poitiers, puis de Bordeaux quand il apprend que Hettier de Boislambert, gouverneur pour la Rhénanie, cherche du personnel. En mars 1946, il part pour Coblence où il prend en charge les affaires culturelles de la délégation régionale jusqu'à sa disparition en 1952. La résistance au sein de la France Libre offre des situations similaires : Raymond Schmittlein a abandonné sa carrière d'enseignant pour rejoindre le général de Gaulle en 1941. Après des fonctions administratives, il reprend du service en faisant les campagnes d'Italie et de France. Irène Giron, qui sera son adjointe entre 1945 et 1951, était passée avec la guerre d'une carrière d'interprète à un poste au sein du service de l'administration de l'Éducation nationale à Alger.

D'autres types de ruptures sont provoquées par la guerre. La plus douloureuse est très certainement celle de la déportation, qui touche Joseph Rovan[64], Raymond Arnold et Jacques Deshayes. Enfin, la reprise d'un service actif au sein de la Première armée durant la dernière année de la guerre entraîne également un éloignement d'avec la situation d'origine, auquel s'ajoute la proximité physique de l'Allemagne. Les quatre personnes concernées par ce type d'itinéraire (Charles Muller, Pierre Lécuyer, Fernand Gilg et Pierre Broistedt) commencent leur carrière allemande dans les circonscriptions locales.

63 Entretien avec Charles Muller, 22 octobre 1996.

64 Nous étudierons plus en détail la trajectoire de Joseph Rovan dans le chapitre suivant.

Mais la guerre a aussi des effets indirects, sans qu'il soit besoin de passer par la Résistance ou l'armée. Elle peut avoir suscité des ambitions nouvelles, comme c'est le cas de Geneviève Carrez, professeur agrégée d'allemand au lycée de Besançon, qui doit dans les dernières années du conflit prendre en charge la suppléance de la direction du lycée. Elle date de cette période son désintérêt progressif pour l'enseignement et son désir d'action qu'elle mettra en œuvre au bureau des questions féminines de la D.E.P.[65].

Enfin, la guerre a entraîné des blessures qui poussent ceux qui les ont subies à chercher à s'éloigner des lieux qui en furent le témoin. Jean Moreau a assuré la continuité entre l'administration de la Jeunesse de Vichy et celle de la Libération. Mais une campagne de presse virulente visant à dénoncer une épuration mal faite le pousse à partir malgré le soutien de résistants notoires : il répond immédiatement à la proposition qui lui est faite de diriger le service des rencontres internationales[66]. De son côté, Viviane Lécuyer aspire à quitter Paris après la mort de son frère et des années d'occupation qui lui ont semblé lourdes[67]. Elle accepte un poste de responsable des bibliothèques au sein du G.M. qui correspond à ses compétences professionnelles.

De la plongée brutale dans l'action et la répugnance à retrouver la routine d'avant-guerre au choc de la déportation, en passant par les souvenirs douloureux de cette période, la guerre est directement à l'origine de ruptures plus ou moins fortes que le départ en Allemagne permet de prolonger. Le cas de Viviane Lécuyer montre cependant la difficulté de séparer nettement la volonté de poursuivre une rupture engagée pendant la guerre et le fait de saisir une occasion de se reconvertir.

*Occasions et hasards*

Mais il n'y a pas forcément rupture et l'Allemagne peut être l'occasion, par l'offre pléthorique des postes liés à l'occupation, d'opérer une reconversion professionnelle. Partir en Allemagne, c'est se voir proposer des activités nouvelles, des lieux à investir, la possibilité de mettre en valeur des compétences spécifiques que l'on estime peu ou mal exploitées. Il faut donc

65 Entretien avec Geneviève Carrez, 25 novembre 1996.
66 Entretien avec Jean Moreau, 25 novembre 1996.
67 Entretien avec Viviane Lécuyer, 12 novembre 1996.

s'interroger sur ce que l'Allemagne peut offrir en terme de carrière professionnelle.

L'étranger est avant tout accessible à celui qui en possède la langue, qu'elle soit "maternelle" ou apprise. Les témoignages sont nombreux à souligner le nombre important d'Alsaciens ou de Mosellans présents sur le terrain, même s'il semble bien qu'étaient au moins aussi nombreux ceux qui ne possédaient pas du tout la langue et qui ne l'ont jamais apprise[68]. Dans le groupe arrivé en 1945, on compte six Alsaciens (Fernand Gilg, Pierre Broistedt, Raymond Arnold, Charles Muller, Charles Hagenmuller) et Irène Giron, dont la mère était allemande et qui a vécu sa petite enfance en Allemagne; ce qui représente environ 20 % des biographies reconstituées Nous ne pouvons rien conclure de ce chiffre du fait du petit nombre de personnes sur lesquelles nous sommes suffisamment renseignées. Il faut cependant souligner qu'à l'exception d'Irène Giron, tous ont commencé leur activité dans des fonctions locales (officiers d'Éducation publique ou de contrôle) pour lesquelles la connaissance de la langue était un atout notable.

À leurs côtés peuvent figurer les agrégés d'allemand et les titulaires de diplômes (type D.E.S.) dans cette discipline. C'est le cas de Raymond Schmittlein, de Geneviève Carrez, de Viviane Lécuyer (D.E.S.), mais aussi de Georges Deshusses, René Cheval ou René Buisson. Leur maîtrise de la langue se double généralement d'une connaissance du pays, dans lequel ils ont effectué de plus ou moins longs séjours avant guerre. *A priori* leur carrière d'enseignant a été à l'origine envisagée dans une perspective française, même si des voyages réguliers à l'étranger sont fréquents. Mais la situation nouvelle créée par la mise en place d'une administration d'occupation entraîne une ouverture des choix proposés aux enseignants d'allemand et en particulier l'offre de fonctions plus administratives; il n'est évidemment pas question pour les Français d'enseigner l'allemand en Allemagne. On observe alors un redoublement des attraits : prendre un poste en Allemagne permet de valoriser une compétence liée à un intérêt profond pour le pays tout en y trouvant une fonction jugée plus valorisante que celle exercée à l'origine. De dispensateurs d'un savoir, les enseignants d'allemand se transforment en organisateurs. Ils survalorisent leur fonction de répétiteur en investissant l'espace de la médiation culturelle. Cette mutation est d'autant plus avantageuse qu'elle conserve en

[68] Entre autres, le témoignage de Reine Chevanne, ancienne lectrice et épouse d'un membre de la D.E.P.

partie le capital des diplômes. En effet, les agrégés étudiés occupent des fonctions de direction : directions de l'enseignement, du livre à Baden-Baden et Mayence, des instituts français en zone française d'occupation, puis sur l'ensemble du territoire ouest-allemand. Dans la précipitation de la mise en place des services français, cette reconnaissance du diplôme souffre évidemment des exceptions qui tiennent aussi aux compétences spécifiques acquises auparavant[69]. Mais il suffit de rappeler pour la période postérieure, le goût d'André François-Poncet pour les dîners d'agrégés, pour comprendre que si le départ en Allemagne constitue un vrai changement, la part importante des enseignants que l'on y retrouve entretient aussi le sentiment que l'on n'a pas totalement abandonné son "monde" d'avant le départ.

Pour les plus jeunes, les effets du hasard et des rencontres semblent en revanche plus déterminants. N'ayant pas de situation professionnelle établie en France et/ou se trouvant dans la situation de chercher un emploi, l'importance des offres émanant d'Allemagne suffit à valoriser un petit capital initial. C'est le cas des trois employés du B.I.L.D., Roland Mager, René Wintzen et François Bourel. En 1945, les deux premiers cherchent un emploi susceptible de les faire vivre. Mager répond à une petite annonce parue dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace* en mai 1946, proposant un poste administratif au sein d'une toute nouvelle revue basée à Offenbourg. Le profil lui convient puisqu'il est demandé un jeune homme de niveau Bac et parlant l'allemand (il est Alsacien et bilingue)[70]. René Wintzen, une licence de Lettres en poche mais ne connaissant pas l'allemand, cherche à la même époque une situation d'enseignant qui lui permette de se livrer à l'écriture. Un poste de lecteur de français en Allemagne pour lequel il postule après avoir entendu dire que l'on cherchait des candidats lui fournit l'occasion de rentabiliser sa connaissance de la littérature française[71]. François Bourel a un parcours un peu plus complexe, puisqu'il hérite d'une tradition familiale en ce qui concerne l'Allemagne[72]. Son père a participé comme militaire à l'occupation de l'Allemagne après la Première Guerre Mondiale. Proche de Marc Sangnier et participant aux rencontres franco-

---

69 Une inversion notable concerne Geneviève Carrez qui dirige un bureau du service des rencontres internationales dont le directeur, Jean Moreau, n'est que licencié en droit. Au même niveau de responsabilité qu'elle, se trouve un instituteur (Marcel Beck).

70 Entretien avec Roland Mager, 5 février 1996.

71 Entretien avec René Wintzen, 18 septembre 1996.

72 Cf. le témoignage de sa soeur, Élisabeth Bourel, in G. Cholvy, B. Comte et V. Feroldi (dir.), *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Paris : Les Éditions ouvrières, 1991, p. 99.

allemandes de Bierville en 1927, il incite son fils aîné, François, à apprendre l'allemand, en particulier grâce à un exilé catholique allemand aidé par la famille qui lui donne des cours particuliers durant l'hiver 1942-1943. Il y a donc à l'origine l'imprégnation forte d'une préoccupation allemande, dans un contexte de militantisme catholique. Aussi n'est-il pas tout-à-fait surprenant que François Bourel, jeune étudiant, s'intéresse à une conférence faite à Lyon (où la famille réside) le 1er mai 1947 par deux jésuites qui viennent présenter les activités du B.I.L.D. Il décide de participer à la rencontre de jeunesse d'Uberlingen qui doit se tenir au mois de septembre suivant. Commence alors une implication de plus en plus importante dans les activités de rencontres : il organise l'accueil d'un groupe d'étudiants allemands à Lyon durant l'hiver 1947-1948, participe à la rencontre de Maria-Laach à l'été 1948, puis à celle de Spire à Pâques 1949. La quasi totalité de ses vacances se déroule en Allemagne. Durant l'été 1949, il termine sa licence de droit, rencontre sa future épouse et se met à la recherche d'un emploi lui permettant de se marier. Acceptant dans un premier temps de travailler chez un syndic de faillite, il prend cependant la décision d'écrire à Jean Moreau pour lui proposer ses services. Celui-ci, qui recherche un directeur pour le centre de rencontres de Spire et qui connaît François Bourel pour l'avoir rencontré en Allemagne, lui offre le poste. Le contrat est signé à l'automne et François Bourel prend ses nouvelles fonctions le 1er décembre 1950[73].

On peut supposer que les lecteurs de français en Allemagne participent à un mouvement identique. Un tel poste fournit une première expérience d'enseignement à ceux qui envisagent cette carrière et de toute façon une expérience professionnelle. Nous ne possédons que de rares informations sur leurs cursus. Charles Muller indique que ceux qu'il place dans les établissements de formation des instituteurs allemands en 1948 pour établir la liaison avec l'administration française sont généralement des agrégatifs d'allemand[74] . Reine Chevanne, qui devient l'épouse de Jean Chevanne membre de la D.E.P., est partie en 1946, un D.E.S. d'allemand en poche, devient lectrice de français au lycée et à l'université populaire de Kaiserslautern[75].

---

73 Entretiens avec François Bourel, mars 1996.
74 Entretien avec Charles Muller, 4 décembre 1996.
75 Entretien avec Reine Chevanne, 13 novembre 1996.

Pour les plus âgés, partir en Allemagne consiste souvent à quitter l'enseignement sans abandonner le monde des professions intellectuelles, ni même celui de la petite société des agrégés. Pour les plus jeunes, c'est l'occasion de débuter une carrière (d'enseignant en particulier) tout en y ajoutant l'attrait d'une certaine aventure. Si la rupture avec la vie antérieure et le refus du secondaire sont les principales raisons d'un départ en Allemagne pendant les premières années du Gouvernement militaire, les anciens résistants et les enseignants sont nombreux à rentrer rapidement en France. Pour ceux qui restent, l'Allemagne est l'occasion de valoriser des compétences spécifiques ou de s'en forger de nouvelles.

2) La valorisation des compétences spécifiques

Les carrières qui ont pu être reconstituées prennent place essentiellement dans le cadre de l'administration centrale (D.E.P., puis D.G.A.C.). Outre le biais dû aux fonctions occupées par les acteurs que nous avons pu interroger, ce choix se justifie par le fait que nous nous intéressons moins à la période du Gouvernement militaire (existence des délégations régionales) qu'à celle qui lui succède, au cours de laquelle l'administration centrale prend un poids relatif plus important dans le dispositif.

L'analyse des organigrammes des services centraux de Baden-Baden, Mayence puis Bad-Godesberg entre 1949 et 1958, met en évidence trois séquences chronologiques successives, construites autour des principales transformations structurelles. La première vague d'arrivées de personnel s'étend entre 1945 et 1947 et correspond à la mise en place de l'administration civile du Gouvernement militaire; la seconde période mêle les flux d'entrées et de sorties entre 1949 et 1951, lors des transformations consécutives à la mise en place du haut-commissariat. La troisième période est plus limitée numériquement et porte la marque de la réorganisation de l'administration en services culturels de l'ambassade entre 1955 et 1958. Quarante-et-une biographies de membres des services centraux ont pu être reconstituées, qui se

répartissent entre les trois périodes selon les modalités suivantes[76] :

| **Période de séjour** | **Nombre** | **Total** |
|---|---|---|
| **1945** / 1949-1951 | 13 | |
| 1945 / 1951-1954 | 4 | |
| 1945 / 1957 | 9 | |
| 1945 / après 1958 | 3 | **29** |
| | | |
| **1949-1951** / 1954 | 2 | |
| 1949-1951 / 1957 | 7 | |
| 1949-1951 / après 58 | 1 | **10** |
| | | |
| **1955-1958** / après 58 | 2 | **2** |
| | | ***41*** |

Trois profils de carrières se dessinent en fonction de la durée du séjour et de la période à laquelle ils se situent. Parmi le contingent arrivé en Allemagne aux débuts de l'occupation, deux modèles s'opposent : un mouvement de départ important a lieu autour des années 1949-1951, à la fin du Gouvernement militaire. *A contrario*, un petit groupe se distingue par sa longévité; arrivés dans les premières années, ses membres ont accompagné toutes les évolutions avant de partir (presque) tous ensemble en 1958. En 1956, sur un total de vingt-et-une personnes, treize sont en Allemagne depuis 1945; en 1958, c'est encore le cas de sept personnes sur dix. Le troisième groupe se caractérise par une arrivée et un départ tardifs (1949-1951 / 1957-1958), qui prennent place dans le contexte de normalisation formelle de l'action culturelle; étrangers à la première période de l'occupation, ils ont des carrières plus proches de celles qui relèvent de l'action culturelle à l'étranger en général.

Le tableau reconstituant les carrières au sein des services centraux en Allemagne[77] permet de dégager des logiques propres aux trois profils que nous venons d'évoquer. Nous avons déjà examiné le cas des séjours de courte durée inscrits dans le cadre temporel de l'occupation militaire. On peut les envisager le plus souvent comme le prolongement d'une expérience particulière dont la

76 Années d'arrivée / années de départ. Le total est celui de chacun des trois groupes étudiés.
77 Cf. annexe n° 17, "Carrières des membres de la D.G.A.C.", p. 70.

guerre a été l'occasion, comme c'est le cas pour la Résistance. L'offre de postes en Allemagne a permis que la rupture avec la situation d'origine dure plus longtemps, mais elle débouche finalement sur la réintégration de la carrière antérieure. Il faut souligner qu'en dépit des restrictions de postes, ces départs doivent être envisagés comme découlant du libre choix des acteurs. En effet au début des années cinquante, la D.G.A.C. compte encore un personnel important, intégrant même de nouveaux individus en provenance des délégations régionales mais aussi de France. Il y a donc une volonté de rupture en sens inverse, puisqu'il s'agit maintenant de quitter l'Allemagne. Le départ des uns entraîne parfois celui des autres. Ainsi Irène Giron quitte son poste de directrice adjointe de la D.G.A.C. en même temps que Raymond Schmittlein avec lequel elle était arrivée et qu'elle connaissait depuis l'époque de la France Libre. Pour ces individus, l'Allemagne ne constitue pas une expérience spécifique mais plutôt une opportunité temporaire.

Les séjours long (neuf et quinze ans en moyenne) présentent des caractéristiques différentes. Les carrières peuvent avoir été menées intégralement dans les cadres de l'administration centrale ou avoir débutées dans les délégations régionales et s'être poursuivies à Mayence. Choisir de rester en Allemagne au début des années cinquante, c'est généralement privilégier la position occupée à celle qui pourrait être obtenue en France. Cette option nous renvoie aux motivations initiales qui ont présidé à l'arrivée en Allemagne et aux conditions objectives de l'exercice professionnel. Ceux qui, comme Charles Muller ou Geneviève Carrez, ont délaissé une carrière dans l'enseignement par désir d'échapper à la routine et à l'étroitesse de cette activité, bénéficient pleinement de la situation d'autonomie personnelle qui est la leur en Allemagne. Ils peuvent échapper à la hiérarchie formelle, comme dans le cas de Marcel Beck (ancien instituteur), pour accéder à des postes de responsabilité plus en phase avec leur activité militante antérieure qu'avec leur profession. Ils élargissent également leur position sociale en accédant à la situation de notables, en particulier grâce aux facilités matérielles qui leur sont faites par la situation d'occupation. Leur présence en Allemagne a un effet de survalorisation générale de leurs atouts qui permet de comprendre leur choix de rester aussi longtemps que possible. Leur départ résulte de la double conjonction de contraintes familiales et administratives (un élément important semble être l'impossibilité d'envisager des études secondaires et supérieures en Allemagne pour les enfants des membres de la D.G.A.C.). La seconde raison

prend naissance dans l'idée d'un renouvellement du personnel beaucoup plus radical, quand les services culturels de l'ambassade prennent la place de la D.G.A.C. à partir de 1957. Et en effet, les effectifs fondent à cette date, marquant dans les discours comme la fin d'une époque.

On observe une corélation entre la durée du séjour et son impact sur la carrière, les départs tardifs s'accompagnant généralement de transformations importantes par rapport à la situation initiale. Selon les individus et le type de compétence obtenue à l'issue de l'expérience allemande, les modes de reconversion diffèrent. Pour ceux qui ne maîtrisaient pas ou mal la langue, ou qui la parlaient sans en avoir fait l'étude (Alsaciens par exemple), c'est l'occasion d'améliorer leur capital linguistique en l'objectivant dans un diplôme. Jean Chevanne par exemple a profité de son séjour en Allemagne pour obtenir une licence d'allemand. C'est en particulier par le biais de l'agrégation que s'opère ce type de valorisation. Venue occuper un poste de lectrice avec un D.E.S. d'allemand en poche, Reine Chevanne passe le concours en revenant en France avant de soutenir une thèse sur Theodor Fontane et d'obtenir un poste à l'université. Deux instituteurs, Raymond Arnold et Victor Hell, conquièrent progressivement leurs titres universitaires, passant la licence, le D.E.S. et enfin l'agrégation, qui permet au second de trouver un poste à l'université de Mayence, puis à celle de Strasbourg. Au delà des diplômes, la maîtrise de la langue courante représente un atout. François Bourel avait appris l'allemand qu'il parlait assez bien en arrivant à Spire en 1950, mais une pratique quotidienne lui a permis d'atteindre un niveau bien supérieur qu'il investira par la suite au niveau professionnel.

Mais plus encore, c'est la connaissance de la réalité de l'Allemagne contemporaine qui constitue l'expérience la plus valorisante. Lorsque François Bourel songe à rentrer en France en 1956, après un séjour de six années en Allemagne durant lequel il a organisé pour la D.G.A.C. puis pour le B.I.L.D. de nombreuses rencontres avec différentes composantes de la société allemande, il peut revendiquer cette compétence spécifique. C'est grâce à elle qu'il est embauché par un syndicat de l'industrie de la confiserie, d'abord dans l'idée de faire de l'espionnage industriel puis, à sa suggestion, pour lier des relations avec les industriels allemands. Cette reconversion professionnelle l'amènera à devenir le représentant du C.N.P.F. au Comité économique et social des Communautés européennes en 1970. Avec sa licence de droit et son rapide passage chez un syndic de faillite en 1949, il n'aurait pu prétendre à des postes

de responsabilité équivalents à ceux qu'il occupe d'abord en Allemagne, puis à Paris et à Bruxelles. Dans son cas, l'expérience allemande fût à l'évidence un tremplin.

On retrouve des modes de qualification professionnelle semblables dans le domaine de l'édition pour Fernand Gilg, Michel Dupouey et René Wintzen. Tous trois cumulent une expérience professionnelle acquise ou prolongée en Allemagne et la connaissance du pays. Fernand Gilg était imprimeur en Alsace en 1945 quand il fait le stage de l'A.M.F.A. Après un passage dans le service culturel de la délégation régionale de Rhénanie-Palatinat où il s'occupe du contrôle de la renaissance de l'édition allemande du *Land*, il intègre le service du livre de la D.G.A.C. où il a en charge les relations avec les éditeurs allemands pour l'ensemble de la R.F.A. Il quitte l'Allemagne au milieu des années cinquante pour entrer chez Klincksieck. Michel Dupouey effectue un trajet similaire. Il a lui aussi une expérience professionnelle antérieure dans le domaine puisqu'il a été éditeur, avant de venir en 1951 prendre la responsabilité du service du livre à Mayence. Après deux années en Allemagne, il occupe des fonctions équivalentes à la D.G.R.C., avec un terrain d'action beaucoup plus large. Lorsqu'il réintègre le secteur privé à la fin des années cinquante, il valorise sa connaissance des réseaux internationaux en créant le département exportation au sein du Syndicat des éditeurs. Pour René Wintzen enfin, l'Allemagne permet de faire une véritable carrière dans un domaine qui lui paraissait inaccessible[78]. Licencié de lettres, puis lecteur de français, c'est à partir de 1949 qu'il peut commencer à valoriser professionnellement son goût pour la littérature quand il prend en charge ces questions pour la revue du B.I.L.D., *Documents*. Il s'occupe des rencontres franco-allemandes d'écrivains à partir de 1951, fait des traductions, écrit des ouvrages sur Brecht et Böll et devient l'un des spécialistes de la littérature allemande contemporaine qu'il contribue à diffuser en France. Lors de son retour à Paris en 1957, il entre chez l'éditeur Spes, puis après la fermeture de la maison d'édition devient directeur de collection chez Casterman. Dans le même temps, il développe une activité de critique littéraire dans la presse écrite, à la radio et à la télévision.

Au-delà de l'accumulation de capitaux liés à la connaissance de la langue et du pays, l'appartenance à des réseaux susceptibles se révèle efficace pour assurer des reconversions ultérieures. L'entrée de René Wintzen chez Spes est rendue possible par sa proximité avec les milieux jésuites, largement utilisés

78 Entretien avec R. Wintzen, 18 septembre 1996.

par le B.I.L.D. et ses revues, dont le fondateur est membre de la Compagnie. De même, lors de son retour du Maroc en 1968, Marcel Beck se voit offrir la direction du Foyer international d'accueil étudiant de Paris (le F.I.A.P.) grâce à l'intervention de François Bourel avec lequel il a travaillé en Allemagne dans les années cinquante. Quelques années plus tôt, Paul Falkenburger a bénéficié de l'aide de César Santelli, successeur de Lusset en 1949, à la tête de la Mission culturelle française en Allemagne, pour trouver un poste de chef du service exportation de la Compagnie des Piles électriques avant de passer un diplôme supérieur de l'école d'interprètes et traducteurs de la Sorbonne et de s'installer comme interprète de conférence indépendant. À la différence du réseau résistant qui a présidé aux arrivées et départs de la première période en utilisant les cadres du Gouvernement militaire pour prolonger une expérience administrative antérieure, les réseaux catholiques et culturels des années cinquante sont plus spécifiquement centrés sur l'Allemagne et sur la valorisation des compétences par le personnel y exerçant.

Les longs séjours, s'ils s'inscrivent dans des cadres très variables, prennent rarement la forme d'un parcours dans la diplomatie culturelle. Ils sont généralement l'occasion d'acquérir une compétence particulière, notamment au niveau de la langue et permettent de valoriser l'expérience par sa reconversion ultérieure. Cela dit, la seule durée du séjour n'est pas signifiante comme le montre l'étude détaillée de deux trajectoires particulières aux logiques plus complexes. Les usages professionnels de l'Allemagne n'ont pas les mêmes conséquences selon le type de profession exercée.

### 3) Deux parcours : Charles Muller et Jean Moreau

Le choix de retracer les trajectoires de Jean Moreau et Charles Muller n'est pas seulement lié à la qualité des informations biographiques recueillies. Il présente l'intérêt de remettre en cause la distinction simpliste entre le couple courts séjours/parenthèses et celui des longs séjours/valorisation, en montrant que la différence principale se joue entre les carrières d'enseignants et celles de professionnels de la culture.

*Charles Muller : une longue parenthèse*

Charles Muller est né en Alsace en 1909. Agrégé de grammaire, il commence une carrière d'enseignant au lycée de Toulouse en 1933, puis à Strasbourg entre 1934 et 1939. Après sa démobilisation, il rejoint sa famille installée à Dijon depuis le début de la guerre où il prend un poste au lycée Carnot. La première rupture avec la carrière d'enseignant survient en 1944 quand il entre au Deuxième Bureau comme officier du chiffre, après avoir tenté sans succès d'intégrer les cadres de la Première armée qui transitait par la Bourgogne. À la fin de l'automne, il rencontre un capitaine d'infanterie qui lui propose de participer aux futurs services français en Allemagne, au moment même où il envisageait de retrouver son poste au lycée de Strasbourg. L'occasion lui est offerte d'utiliser ses capacités linguistiques (il est bilingue) tout en poursuivant son engagement actif. Après un délai occasionné par la mauvaise volonté de son supérieur hiérarchique, il part pour Paris en février 1945 suivre le troisième stage de l'A.M.F.A. puis se retrouve à Montbard dans l'attente de son affectation définitive, avec les autres militaires préparés à occuper des fonctions civiles en Allemagne. Le 23 avril, à la demande du Cinquième Bureau de la Première armée, il part avec une soixantaine d'autres personnes constituer l'administration de dix nouveaux *Kreis* occupés les jours précédents. Le 27 avril, il s'installe à Leonberg, dans la banlieue de Stuttgart, comme officier de sécurité publique chargé des "affaires civiles". Sa fonction principale est de gérer les "personnes déplacées" nombreuses dans la région. En juillet, un redécoupage de la zone française entraîne un changement de tutelle sur Leonberg qui passe aux mains des Américains. Charles Muller et les autres membres de la délégation française prennent alors en charge le *Kreis* de Diez, dont dépendent Nassau et Bad-Ems.

En Février 1946, Eugène Hepp, de passage à Diez lui propose de quitter la délégation locale pour intégrer l'administration centrale de Baden-Baden[79]. À cette époque, Charles Muller s'interroge sur ses perspectives d'avenir. L'ambiance au sein du *Kreis* s'est dégradée et il ne désire pas y rester. Sa famille se trouve en Alsace (il est marié et a des enfants en bas âge) et il a la possibilité de retrouver un poste au lycée de Strasbourg. S'installer à Baden-Baden lui

[79] Nous avons évoqué au chapitre précédent la carrière d'E. Hepp, germaniste ayant poursuivi une carrière administrative au ministère de l'Éducation nationale avant guerre, et devenu en 1945 chef de division au Conseil de contrôle de Berlin, après avoir mis sur pied les stages de formation de l'A.M.F.A.

offre la possibilité de faire venir les siens, dans des conditions d'existence plus faciles que celles qu'ils connaissent alors en France. Des écoles françaises permettent la scolarisation des enfants, le statut de membre du G.M. signifie l'attribution d'un logement, l'accès aux économats de l'armée mais aussi un salaire intéressant. Au delà des facilités matérielles, la proposition de Hepp est intéressante au plan professionnel puisqu'elle porte sur un poste de responsabilité : il s'agit de réorganiser la formation des instituteurs allemands pour l'ensemble de la Z.F.O. Attaché à la D.E.P., subordonné direct de Raymond Schmittlein, Muller circule entre les vingt-huit établissements rouverts. En juillet 1948, Eugène Hepp quitte Berlin pour prendre la direction de l'Information de Baden et offre à Charles Muller le poste de directeur-adjoint qu'il accepte. En 1949 quand la création de la R.F.A. entraîne la transformation des administrations d'occupation, Hepp décide de rentrer en France reprendre sa carrière d'administrateur de l'Éducation nationale et suggère à Muller d'accepter un poste d'inspecteur d'académie. Celui-ci n'a aucune envie de quitter l'Allemagne et profite d'une proposition de Schmittlein pour prendre la tête du service de la documentation de la toute nouvelle D.G.A.C. basée à Mayence.

Commence alors le troisième volet de sa carrière allemande, toute entière menée sous les auspices du livre et de la documentation. Ce LiDo (Service du Livre et de la Documentation) rassemble les résidus de la direction de l'Information de Baden-Baden et les bureaux du service du Livre et des Relations intellectuelles de la D.E.P. dirigé par Michel Dupouey entre 1949 et 1951. Dans son témoignage revient à plusieurs reprises le sentiment que les nouveaux venus à partir de 1955 souhaitaient le départ des anciens. Au travers des réductions de personnel successives, Charles Muller conserve sa fonction jusqu'en 1957, date à laquelle le service se réduit à une seule personne chargée des centres de documentation, du cinéma et de la photographie dans les services culturels de l'ambassade de France. La normalisation définitive du fonctionnement de l'administration culturelle française marque la fin d'une époque durant laquelle les acteurs bénéficiaient de responsabilités importantes. L'équipe initiale se défait lentement et les retours en France s'accélèrent à partir de 1956. Muller décide alors de rentrer en France. Il se réinstalle à Strasbourg où il prépare une thèse d'informatique appliquée à l'œuvre de Corneille, qui lui permet d'entamer une carrière à l'université. Il participe au Conseil

international de la Langue française et plus récemment met en place un service Minitel d'aide à l'orthographe et à la grammaire.

L'épisode allemand a constitué une inflexion importante dans la carrière de Charles Muller. D'abord par sa durée, près de dix-huit années d'une activité sans lien direct avec sa profession initiale de professeur de lycée. Il a acquis dans ses différentes fonctions des compétences variées en matière d'édition et de diffusion du français qu'il reconvertit par la suite dans des institutions de promotion de la langue, et qui l'autorisent à envisager une carrière universitaire à laquelle il ne se destinait pas à l'origine. Le choix d'une discipline nouvelle (informatique appliquée à la linguistique), en marge des études littéraires classiques, résulte de son expérience allemande à la tête du LiDo en même temps que celle-ci lui offre la possibilité d'investir une stratégie d'ascension dans un espace universitaire fermé. Toutefois, bien qu'elle lui permette d'accéder à une position supérieure à celle qu'il occupait en 1945, l'expérience allemande n'a finalement constitué pour Charles Muller qu'une longue parenthèse puisqu'il revient à l'enseignement.

*Jean Moreau : passage rapide et usage durable*

Comme Charles Muller, Jean Moreau commence sa carrière allemande en 1945, mais dans des conditions très différentes. Franc-comtois d'origine, né en 1915, il fait des études de droit à Besançon et Dijon et débute une carrière d'administrateur au ministère de l'Éducation nationale. Blessé durant l'offensive allemande de mai 1940, il fait la connaissance de Michel Dupouey à l'hôpital militaire. Lorsque celui-ci devient en novembre 1940 chef du bureau des mouvements de la Direction du travail des jeunes, de l'orientation professionnelle et des groupements de jeunes du Secrétariat général à la jeunesse (S.G.J.) à Vichy, il lui propose de le seconder. L'un et l'autre luttent ensemble contre la volonté de Vichy d'imposer un mouvement de jeunesse unique. Quand Abel Bonnard prend la tête de l'administration de la Jeunesse, Dupouey démissionne et Moreau lui succède toujours dans l'objectif de résister au projet vichyste. Le premier obtient des mouvements de résistance dont il est proche la promesse que le second ne sera pas inquiété à la Libération, ce qui lui permet d'intégrer les cadres du secrétariat d'État à la Jeunesse de Jean Guéhenno en 1945. Comme on l'a vu, c'est à la suite d'une campagne de presse

communiste qu'il accepte sans hésiter la proposition qui lui est faite par l'un de ses amis de l'accompagner à Baden-Baden pour mettre en place un service de la Jeunesse dans l'administration civile du G.M.

Il occupe la direction de ce service de l'automne 1945 à l'automne 1951, d'abord au sein de la D.E.P., puis de la D.G.A.C. où il appelle à ses côtés des anciens du S.G.J., comme Albert Tanguy, pour le seconder. Dans ce cadre, il est l'artisan de la grande rencontre de la Lorelei qui rassemble 30 000 jeunes Européens durant l'été 1951. À cette date, il commence à douter de la validité d'une action exclusivement franco-allemande et se fait le promoteur d'un élargissement à l'Europe des actions en faveur de la jeunesse[80]. Des participants à la rencontre lui proposent d'assurer le secrétariat de la Campagne européenne de la Jeunesse, poste qu'il occupe jusqu'en 1953. Il prend alors la direction du service des rencontres internationales de la D.G.R.C. au Quai d'Orsay à la demande de Louis Joxe, direction à laquelle il donne, en accord avec son expérience antérieure, une ouverture en direction des jeunes et des rencontres de professionnels. Ce renouvellement de l'activité "rencontres" du ministère des Affaires étrangères ne résiste pas à son départ en 1956 et son successeur renoue avec la traditionnelle politique de voyages de personnalités.

Une nouvelle étape de sa carrière le conduit en 1957 auprès du ministère de l'Éducation nationale du Maroc, en liaison avec la Mission culturelle française qui se met en place après l'indépendance. Il reconstitue à Rabat une équipe avec des anciens d'Allemagne comme le couple Lécuyer, Meston, Tanguy et Beck. En 1960, il quitte l'Afrique du Nord pour Bruxelles où il s'occupe des questions de jeunesse et de culture au sein de la commission des communautés européennes. À la même période, il fournit une aide précieuse pour la mise en place de l'O.F.A.J., en particulier grâce à ses nombreux contacts allemands et français.

À la différence de celle de Charles Muller, l'expérience allemande de Jean Moreau (beaucoup plus brève) n'introduit pas de rupture dans sa carrière, qui reste tout entière construite autour des questions de jeunesse. La continuité se lit dans les postes qu'il occupe et plus particulièrement à travers son statut de fonctionnaire, qu'il soit directement attaché à son administration de tutelle, détaché ou mis à disposition. En revanche, le passage par l'administration d'occupation autorise l'élargissement de son champ d'action d'abord vers l'Allemagne, puis vers l'Europe et favorise une spécialisation croissante de son

80 Cf. chapitre 3, p. 200-201.

activité. Il y gagne une position d'expert sur les questions internationales à laquelle il ne pouvait bien évidemment prétendre en 1945.

La durée du séjour en Allemagne ne peut donc suffire à distinguer les individus pour qui la période d'occupation n'est qu'une parenthèse de ceux pour lesquels elle constitue un investissement durable. En fait, il y a valorisation dans les deux trajectoires étudiées, puisque l'expérience allemande permet à chaque fois l'amélioration de la situation professionnelle initiale. Cependant, l'efficacité est supérieure dans le cas de Jean Moreau, ce qui amène à souligner le rôle joué par une situation originale comme l'est celle des services français en Allemagne dans l'élaboration d'un profil de carrière culturelle différente de celle de la diplomatie culturelle traditionnelle. Même les moins spécialisés dans le domaine allemand y trouvent l'occasion d'exercer des responsabilités supérieures à celles auxquelles ils auraient pu prétendre en restant en France. Dans un contexte décrit comme exceptionnel, ils acquièrent des compétence dont la rentabilisation ultérieure est effective. Le cumul le plus productif est celui qui joint la connaissance du pays à l'expérience des affaires culturelles, alors que la qualification traditionnellement exigée par l'administration culturelle, à savoir la formation d'enseignant s'avère moins efficace. Le cas de Jean Moreau attire l'attention sur l'importance des relais que peuvent constituer les anciens membres des services français en Allemagne dans la pérennité de l'action développée. Son parcours, ainsi que celui de Charles Muller, souligne les formes spécifiques de valorisation que représentent l'élargissement des compétences ou l'accès à des fonctions d'expertise.

### II. Effets d'opportunité contre logique disciplinaire : les germanistes à distance

Le caractère prédominant de la présence des agrégés d'allemand en Allemagne après 1945 crée un effet d'optique déformant. On pourrait les supposer plus concernés par la situation particulière, mais l'analyse de leur comportement ne fait pas apparaître de différences sensibles avec celui des agrégés des autres disciplines.

Une telle attitude implique de comprendre dans quelle situation se trouve la discipline dont ils sont issus, afin d'expliquer ce que l'on pourrait qualifier de mise à distance des enjeux politiques. En effet, la germanistique opère au lendemain de la guerre un glissement vers une respectabilisation universitaire qui se traduit par l'abandon de la dimension politique qu'elle pouvait avoir durant la période précédente. Il n'est pas question ici de traiter de son évolution intellectuelle mais de souligner les effets sociaux engendrés pas cette mutation et leurs conséquences dans le cas de l'Allemagne occupée[81].

## 1) Les agrégés d'allemand en Allemagne : des agrégés comme les autres ?

L'analyse de la position des agrégés en Allemagne, toutes disciplines confondues, a été faite dans le chapitre précédent[82]. Nous n'en reprendrons que les grandes lignes afin de souligner qu'au-delà de leur poids spécifique, les agrégés d'allemand ont un comportement très largement identique à celui de leurs homologues des autres disciplines.

### *Le poids des germanistes*

Nous avons noté la part majoritaire, mais non écrasante, que représentaient les agrégés d'allemand parmi l'ensemble des agrégés présents en Allemagne durant la période étudiée. Sur les 68 agrégés recensés en zone française d'occupation entre 1945 et 1947, les agrégés d'allemand sont 39, soit plus de la moitié. Ils représentent la même proportion si l'on prend en compte le total des agrégés présents en Allemagne entre 1945 et 1960 (45 sur 80)[83].

Cette présence massive s'explique par la conjonction entre une offre importante de postes et une compétence spécifique (la maîtrise de la langue) dont nous avons vu qu'elle jouait un rôle important pour les officiers des circonscriptions de base des délégations régionales, mais aussi dans toutes les fonctions impliquant des contacts avec des représentants allemands. Il ne

81 L'analyse des transformations du discours et de la production des germanistes sera l'objet du chapitre 8.
82 Cf. chapitre 4, pp. 253 sq.
83 Le tableau complet par discipline se trouve au chapitre précédent, p. 257.

semble pas y avoir eu de filière générale de recrutement des agrégés d'allemand, normaliens mis à part. Ces derniers, et particulièrement les plus jeunes d'entre eux, ont été souvent directement recruté par le biais des réseaux normaliens. Eugène Susini, ancien élève de l'École et agrégé d'allemand, responsable de l'action culturelle dans l'Autriche occupée, démarche les jeunes normaliens pour qu'ils viennent travailler à ses côtés. En Allemagne, la médiation entre Schmittlein et les jeunes germanistes s'opère par l'intermédiaire d'Edmond Vermeil, professeur à la Sorbonne et ancien enseignant à l'E.N.S. à la fin des années trente, qui a dirigé la plupart des mémoires de D.E.S. des élèves de l'E.N.S.[84].

On peut tenter de mesurer la proportion des agrégés d'allemand présents en Allemagne durant la période qui nous intéresse. C'est à partir de l'addition des agrégés d'allemands entre 1905 et 1950 que nous avons tenté de déterminer la population totale des enseignants d'allemand titulaires de l'agrégation en fonction en 1950. Le total des promotions est de 140 entre 1905 et 1914 et de 363 pour la période 1919-1950[85]. Si l'on applique la réduction de 15 % de décès proposée par P. Bourdieu dans son estimation du nombre des agrégés entre 1927 et 1967[86], on obtient un total de 427, qu'il faudrait certainement minorer du fait d'une surmortalité entre 1914 et 1918. L'annuaire de la Société des agrégés recense en 1950 286 agrégés d'allemand. La réalité se situe sans doute entre ces deux chiffres. Les 45 agrégés d'allemand présents en Allemagne représenteraient alors plus de 10 % de l'ensemble, ce qui est loin d'être négligeable. La proportion des normaliens agrégés d'allemand présents en Allemagne par rapport au nombre total des normaliens agrégés d'allemand est très proche (13 %).

L'analyse des motivations qui ont présidé à leur venue en Allemagne est rendue malaisée par l'absence d'informations biographiques qualitatives. Jacques Lacant (normalien de la promotion 1937) a souligné, au cours de l'entretien que nous avons eu avec lui, le peu de "perspectives" qu'offrait à son sens l'enseignement de l'allemand en France dans le secondaire, en 1945[87].

---

84 Entretien avec J. Lacant, 28 mai 1998.

85 Il n'y a pas eu d'agrégation masculine entre 1915 et 1918, ni en 1940. Les calculs ont été effectué à partir des listes des lauréats à l'agrégation d'allemand, in A. Chervel, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris : I.N.R.P.-Kimé, 1993.

86 P. Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris : Éditions de Minuit, 1984, p. 272.

87 Entretien avec Jacques Lacant, 28 mai 1998.

L'étude des postes occupés et des carrières ultérieures vont nous fournir des éléments d'analyse plus précis à ce sujet.

*Des parcours conformes à ceux des autres agrégés*

Les parcours des agrégés d'allemand présents en Allemagne à la fin des années quarante et dans la décennie suivante ne présentent pas des caractéristiques différentes de ceux des agrégés en général.

La répartition des agrégés d'allemand en fonction de la date de leur venue en Allemagne est conforme au profil général d'une arrivée massive en tout début de période. En revanche, ils sont proportionnellement un peu plus nombreux à rejoindre l'Allemagne durant les années cinquante.

**Nombre d'agrégés arrivés entre 1945 et 1947 encore en poste en 1950 et en 1955 :**

| | **total** | **arrivés en 1945-1947** | **arrivés en 1950** | **arrivés en 1955** |
|---|---|---|---|---|
| **allemand** | 45[88] | 39 | 3 | 2 |
| ***Total*** | *80* | *68*[89] | *5* | *6* |

De même, leurs départs se répartissent de façon homothétique par rapport aux autres départs : en 1950, il reste un peu plus d'un tiers des agrégés d'allemand arrivés en 1945 pour 32 % en moyenne pour tous les agrégés; en 1955 et en 1960, la proportion des agrégés d'allemand encore en poste avoisine la proportion des agrégés toutes disciplines confondues.

Pour 85 % d'entre eux, les fonctions occupées ne sont pas du domaine direct de l'enseignement, ce qui ne les différencie pas particulièrement des autres agrégés littéraires (lettres, grammaire...). Ils se singularisent

[88] Le "45e" agrégé d'allemand n'est arrivé en Allemagne qu'en 1960.

[89] Un cas ne sera pas traité ici : Ravoux, agrégé d'allemand, à l'Agence France Presse de Berlin, sur lequel nous ne possédons aucun renseignement biographique complémentaire.

essentiellement pas leur sur-représentation dans les instituts français.

**Poste occupé par les agrégés arrivés en Allemagne entre 1945 et 1947, selon la discipline d'agrégation**[90] **:**

| | **Adm. centrale** | **D.R.** | **Ens. sec.** | **IF/CEF** | ***Total*** |
|---|---|---|---|---|---|
| allemand | 17 | 16 | 4 | 2 | **39** |
| grammaire | 2 | 4 | 1 | | **7** |
| lettre | | 1 | 5 | | **6** |
| hist-géo | 3 | 1 | 1 | | **5** |
| maths | | | 5 | | **5** |
| anglais | | | 3 | | **3** |
| physique | | | 1 | | **1** |
| philosophie | | | | 1 | **1** |
| **Total** | **22** | **22** | **20** | **3** | **67** |

On ne décèle *a priori* que de faibles écarts entre le groupe des agrégés d'allemand et l'ensemble des agrégés. Cependant, les informations complémentaires dont nous disposons à leur sujet, dont la variable de l'âge saisie par le biais de l'année de réussite au concours de l'agrégation, nous permet d'affiner nos observations sur le déroulement des carrières.

Soit le groupe des trente-neuf agrégés d'allemand arrivés en Allemagne au lendemain de la seconde guerre mondiale. Si l'on considère la seule variable de l'année de réussite au concours, on remarque a priori une très grande dispersion : le plus ancien agrégé est César Santelli (1903), le plus jeune André Banuls (1946). Nous avons choisi de regrouper les agrégés selon leur ancienneté dans la fonction, pour recherche les logiques de carrière en liaison avec l'âge. Le premier groupe se définit par la réussite au concours entre 1939 et 1946; c'est-à-dire une expérience d'enseignement faible, voire nulle et dans des conditions souvent exceptionnelles, avec des interruptions par exemple. Pierre Grappin et Félix Lusset (tous deux agrégés de 1939) racontent dans leurs mémoires comment leur enseignement débutant a bientôt été supplanté par leur activité de résistant[91]. Ce premier groupe rassemble seize personnes (groupe 1); les agrégés d'allemand ayant eu une véritable carrière professionnelle avant guerre sont au nombre de vingt-trois (groupe 2).

---

90 Adm. centrale : D.E.P., D.I., G.M.;
D.R. : postes à tous les niveaux des délégations régionales;
Ens. sec. : collèges, lycées français, postes d'inspection;
IF/CEF : instituts et centres d'études françaises.

91 F. Lusset, *1939-1944. De la guerre à la résistance*, Paris : A.C.A.A., 1987; P. Grappin, *L'Ile aux peupliers....*, *op. cit*.

En utilisant la variable de l'âge, nous pouvons affiner la répartition des agrégés d'allemand entre les différentes fonctions occupées en Allemagne mais aussi nous interroger sur les structures de carrières. Le croisement des trois variables : âge / poste occupé en Allemagne / poste occupé lors du retour en France permet de dégager des profils différents. Si l'on ne considère tout d'abord que la relation année d'agrégation / poste occupé à l'arrivée en Allemagne, la répartition fait apparaître le regroupement des plus jeunes (groupe 1) au sein des délégations régionales, c'est-à-dire dans des postes de terrain (ils sont souvent officiers d'éducation publique ou de contrôle dans les cercles et districts). En revanche, les plus âgés se concentrent dans l'administration centrale, où ils occupent des postes aux responsabilités supérieures; de même, les deux directeurs d'institut appartiennent à ce groupe. L'âge joue donc un rôle dans l'attribution des fonctions.

**Premier poste occupé en Allemagne en fonction de l'année de réussite à l'agrégation et du poste occupé au retour en France**[92] **:**

| | **D.R.** | **D.E.P.** | **lycée...** | **I.F.** | ***Total*** |
|---|---|---|---|---|---|
| Groupe 1 | 4 lycée+univ.<br>6 lycée<br>1 univ.<br>1 ? | 1 ID J et S<br>1 ? | 1 lycée<br>1 ? | | |
| | *12* | *2* | *2* | *0* | ***16*** |
| Groupe 2 | 5 lycée<br>1 ? | 3 lycée<br>3 IA/IG<br>1 retraite<br>1 univ.<br>2 CC<br>2 ? | 1 lycée + univ.<br>1 univ.<br>1 IA | 1 retraite<br>1 CC | |
| | *6* | *12* | *3* | *2* | ***23*** |

On voit jouer également le facteur âge dans les couples "année d'agrégation-poste au retour en France". Le retour en lycée est quasi systématique pour les plus jeunes (groupe 1), avec onze cas sur seize, même s'il est suivi pour trois d'entre eux d'un poste universitaire. En revanche, pour les plus âgés (groupe 2), il ne concerne que neuf personnes sur vingt-trois. On ne

92 La ligne supérieure indique le poste occupé à l'arrivée en Allemagne. À l'intérieur de chaque colonne sont indiqués le nombre d'individus et la carrière ultérieure.
CC : conseiller culturel;
ID J et S = inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports;
IA = inspecteur d'académie;
IG = inspecteur général;
univ = université;
? = aucune information sur la suite de la carrière. .

trouve qu'une seule carrière d'inspection dans le groupe 1, celle de Moinard qui devient inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, c'est-à-dire à un niveau moindre qu'un inspecteur d'académie. Dans le groupe 2 au contraire, on trouve quatre inspecteurs d'académie ou inspecteurs généraux. Le passage à l'université est aussi rare dans les deux groupes (trois ou quatre personnes), ce qui signifie qu'il est proportionnellement plus important dans le groupe des plus jeunes, composé d'individus qui peuvent être en position d'ascension rapide. Dernier type de carrière, la diplomatie culturelle représentée ici par trois personnes toutes issues de la population la plus âgée.

Le passage par l'Allemagne n'apporte pas de gain professionnel apparent, à de rares exceptions près dans lesquelles figurent largement les normaliens, et les promotions internes dans l'administration de l'Éducation nationale suivent des logiques d'ancienneté (agrégation obtenue entre 1930 et 1936, promotion vingt ans plus tard en moyenne). Par ailleurs, l'âge a peu d'incidence sur la durée du séjour en Allemagne : les deux-tiers au moins de chaque groupe sont partis en 1950 (62,5% pour le groupe 1; 70% pour le groupe 2) et les départs ultérieurs se répartissent régulièrement entre les groupes.

Cette non différenciation pose problème si l'on considère que la possibilité de trouver facilement des postes en Allemagne durant les années cinquante devrait inciter ceux qui ont manifesté un intérêt particulier pour ce pays en entreprenant des études d'allemand à en profiter. Répondre à cette interrogation oblige à s'intéresser à la germanistique en elle-même pour tenter d'y trouver les explications à ce relatif manque d'intérêt. A cet égard, l'étude du sous-groupe des normaliens fournit de précieuses informations puisqu'il permet de disposer facilement d'une population témoin : celle de l'ensemble des normaliens agrégés d'allemand. La mise en perspective des carrières de l'ensemble de ce groupe fait mieux ressortir les caractéristiques de ceux d'entre eux qui sont partis en Allemagne.

### 2) L'après-1945 : une étape essentielle dans l'évolution de la discipline

Pour comprendre les transformations de la discipline au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, il est nécessaire d'en retracer les grandes lignes

antérieures avant d'analyser le cas particulier des carrières des normaliens agrégés d'allemand.

*Évolution de la discipline*

Les agrégations de langues vivantes sont apparues en 1848, avec l'anglais et l'allemand[93]. Il s'agit d'agrégations de second rang qui, tout au long du XIXe siècle, ont été considérées comme inférieures; en effet, les candidats ne pouvant passer une licence, se contentent du certificat d'aptitude[94]. Il y a en moyenne onze agrégés d'allemand par an entre 1919 et 1950, contre quatorze dans les années qui précèdent la Première Guerre Mondiale.

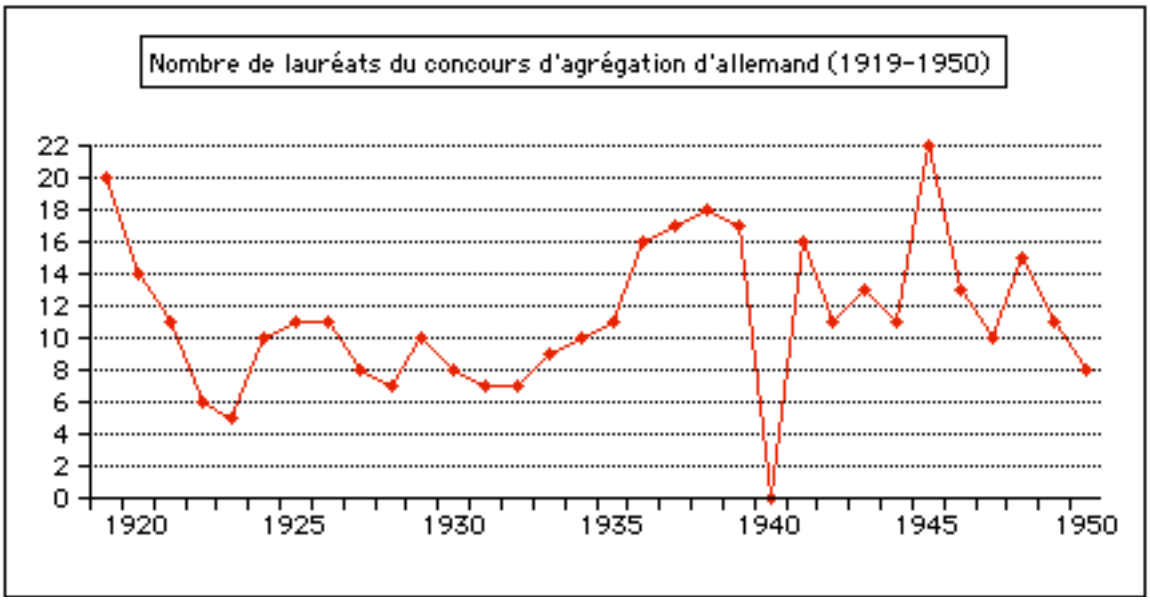


En 1945, la discipline universitaire n'a pas encore un demi siècle d'existence puisque la première chaire est créée à la Sorbonne en 1905. Elle se développe progressivement dans les universités de province durant l'entre-deux-guerres, sans que la suprématie parisienne soit remise en cause, même avec le développement d'un important département d'allemand à l'université

93 M. Werner, "Le concours de recrutement des enseignants de 1848 à 1953 : agrégation et certificat d'aptitude", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques en France (1900-1970)*, Paris : C.N.R.S.-Éditions, 1994, p. 292.

94 A. Chervel, *Histoire de l'agrégation...*, *op. cit.*, p. 168.

de Strasbourg à partir de 1919[95]. On peut mesurer la place qu'occupe la germanistique dans la hiérarchie universitaire en observant le comportement des normaliens à son égard. La proportion des élèves de l'E.N.S. parmi les lauréats de l'agrégation d'allemand entre 1919 et 1950 est nettement moins élevée que pour les autres disciplines[96]. En chiffres absolus, leur répartition est inégale sur la période, avec une moyenne inférieure à un par an (soixante-et-onze normaliens agrégés d'allemand pour soixante-deux années). Trois périodes concentrent 50 % de l'ensemble : treize agrégés entre 1919 et 1922, onze entre 1936 et 1940, onze entre 1949 et 1952; et l'année 1912 exceptionnelle puisqu'elle compte à elle seule quatre agrégés. Ces concentrations exceptionnelles peuvent avoir des explications différentes. Pour les années qui suivent immédiatement la Première Guerre Mondiale, leur nombre élevé est à mettre en relation avec la présence des Alsaciens qui bénéficient pour certains d'un concours d'entrée spécifique à l'E.N.S.[97]. Pour les deux autres périodes, on peut supposer la présence d'un enseignant particulièrement charismatique (Vermeil enseigne à l'École dans la seconde moitié des années trente). Ce qui domine nettement, au-delà des effets conjoncturels, c'est la faiblesse relative de la discipline que l'on pourrait qualifier de marginale. Elle est soulignée par un décalage assez net durant l'entre-deux-guerres avec la norme qui veut que les normaliens occupent systématiquement les premières places à l'agrégation[98]. Avant guerre, deux années seulement voient les normaliens s'imposer à l'agrégation d'allemand : en 1926, concours dans lequel la moitié des admis (six sur treize) est issue de l'E.N.S. et cumulent les deuxième, troisième, quatrième et sixième place; en 1935, les trois normaliens qui se présentent sortent les trois premiers.

Le profil de la discipline paraît se modifier au moment de la Seconde Guerre Mondiale. La seconde cohorte concentrée (1936-1940), qui présente l'agrégation entre 1941 et 1945, a globalement de meilleurs résultats : en 1939, les deux candidats normaliens sont aussi les deux premiers admis. En 1941, ils sont quatre mais aucun ne se trouve dans les meilleurs rangs. Les trois candidats normaliens de 1943 sont classés premier, second et quatrième. Enfin,

---

95 Cf. M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques...*, *op. cit.*

96 La comparaison est rendue possible dans les listes d'A. Chervel, *Histoire de l'agrégation...*, *op. cit*. car le nom des normaliens est accompagné d'une astérisque.

97 Metz, Montigny, Neurohr, Frisch, Minder, Heyler. Cf. J.F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris : Fayard, 1988, pp. 112 sq.

98 *Ibid*., pp. 141 sq.

les élèves de l'E.N.S. sont premiers en 1945, 1946 et 1948. Les données manquent pour les années cinquante afin de confirmer le mouvement de remontée entamé en 1939. On peut faire l'hypothèse que la Seconde Guerre Mondiale est le moment où la germanistique accède au rang de véritable discipline universitaire, qui au-delà d'un petit nombre de grands noms qui occupent les rares chaires, se constitue en véritable communauté. Nous verrons par la suite que cette évolution se traduit également dans les pratiques scientifiques de la germanistique[99]. L'étude des carrières des normaliens agrégés d'allemand va nous permettre dans un premier temps d'affiner cette constatation.

*Les carrières des normaliens agrégés d'allemand*

Grâce aux annuaires de l'association des anciens élèves de l'École normale supérieure, nous avons pu reconstituer une population de soixante-et-onze normaliens agrégés d'allemand vivants, entre 1945 et 1960. Les élèves encore en cours de scolarité en 1960 sont exclus de cette étude, c'est à dire les promotions postérieures à 1954. Le plus âgé est entré à l'E.N.S. en 1893 (Joseph Dresch) et termine sa carrière comme doyen honoraire de l'université de Bordeaux au début des années cinquante. Les plus jeunes, promotion 1954, sont maîtres de conférence.

Nous avons établi une typologie en quatre grands modèles de carrières :

- le type 1 regroupe les carrières universitaires, avec ou sans passage préalable par le lycée; avec un sous-type 1* concernant les universités étrangères.
- Le type 2 rassemble les carrières en lycée, avec en sous-groupe 2* celles qui se poursuivent par des postes d'inspection ou assimilés (I.N.R.P. par exemple).
- Au type 3 appartiennent les carrières diplomatiques, avec en 3* celle de la diplomatie culturelle.
- Le type 4 prend en compte les autres administrations.

[99] Cf. chapitre 8.

| | **total** | **dont** |
|---|---|---|
| **Université** | 39 | 5 à l'étranger |
| **Secondaire** | 20 | 9 dans l'inspection, |
| **Diplomatie** | 8 | 3 dans la dipl. cult. |
| **Autres adm.** | 2 | |

De façon très nette, il apparaît que la carrière universitaire constitue l'avenir probable pour un normalien agrégé d'allemand, avec pour plus de la moitié d'entre eux un poste de professeur dans une université parisienne en fin de carrière. En second, se trouve l'université de Strasbourg avec trois postes. Sur les cinq postes de professeur dans les universités étrangères, seuls deux se trouvent en Allemagne (Munich et Sarrebruck) et sont occupés par des normaliens ayant été en poste en Allemagne en 1945-1946 (Bauer et Banuls).

Il faut cependant souligner les fluctuations dans le temps de cet accès à l'enseignement supérieur. Si l'on considère l'année d'entrée à l'École, il semble qu'il n'y ait qu'un faible débouché dans cette direction pour les promotions 1909 à 1919 (un seul sur les trois de ces années là). Les promotions de 1939 à 1941 sont également atypiques : aucun débouché dans l'Université française et sur le total des cinq carrières universitaires à l'étranger, quatre concernent ces générations. Outre l'indication sur la difficulté conjoncturelle de l'entrée à l'Université à cette période, cela banalise quelque peu le cas des deux normaliens passés par l'Allemagne en 1945 et en poste par la suite dans les universités allemandes. De même, le nombre élevé des carrières dans le secondaire pour les promotions comprises entre 1909 et 1920 (onze sur dix-huit) est à mettre en relation directe avec ce qui précède. Quant aux carrières de l'inspection, les effets de génération suffisent à expliquer qu'elles se concentrent autour des promotions 1912-1919.

Les normaliens agrégés d'allemand ne poursuivant pas de carrière en liaison avec l'administration de l'Éducation nationale représentent dix personnes, auxquelles on peut adjoindre un banquier, un journaliste et un pasteur, soit 18 % de la population étudiée. Les Affaires étrangères arrivent largement en tête avec huit individus, tous issus des promotions antérieures à 1939. Parmi eux, trois poursuivent des carrières dans la diplomatie culturelle (Deshusses, Neurohr et Warnier); tous trois ont été en poste en Allemagne comme directeurs d'institut français et appartiennent à des promotions comprises entre 1917 et 1927. L'absence de normaliens issus des promotions

d'après guerre au sein de cette administration peut s'expliquer par la création de l'École nationale d'administration en 1945, qui est présente ici dans deux trajectoires.

La confrontation entre le groupe des normaliens agrégés d'allemand et celui des normaliens ayant passé une partie de leur carrière dans la diplomatie culturelle fait apparaître trois schémas de carrière normalienne en relation avec l'étranger, que l'on retrouve en Allemagne. La carrière universitaire est toujours la norme mais son accès est plus ou moins ouvert selon les périodes. En ce qui concerne les années cinquante, on assiste à une réouverture progressive des postes dans l'enseignement supérieur, corollaire de l'explosion scolaire. Ainsi, une enquête statistique sur les postes occupés par les normaliens quinze ans après leur entrée à l'école fait apparaître la remontée progressive des carrières universitaires : elles représentent 63 % du total entre 1945 et 1949, 68 % entre 1950 et 1954, 78 % entre 1955 et 1959[100]. Le passage par les postes de la diplomatie culturelle avant d'intégrer ceux de maître-assistant, maître de conférence, voire professeur quand le délai a été suffisamment long pour permettre de terminer une thèse, constitue une position d'attente[101]. La trajectoire idéale est donc, comme on l'a vu pour l'ensemble des normaliens dans la diplomatie culturelle, de ne faire qu'un rapide passage à l'étranger. À cet égard, la trajectoire de Pierre Grappin est la plus exemplaire : de retour d'Allemagne en 1948 (il y a passé trois ans, dont six mois en arrêt total pour accident), il prend un poste au lycée Fustel de Coulange qui s'accompagne d'une charge de cours à l'université de Strasbourg, où le germaniste Robert Leroux l'encourage à lui succéder. À cette date, deux carrières s'offrent à lui : germaniste, soit à Strasbourg, soit à Paris où E. Vermeil lui propose un poste d'assistant; diplomate ou assimilé, auprès d'André François-Poncet qui l'avait rencontré à Berlin avant la guerre et qui lui propose d'entrer à son cabinet au Haut-Commissariat. Il soutient sa thèse en 1950 et prend la succession de Robert Minder à Nancy, à la demande de celui-ci dont il avait fait la connaissance à Mayence. Sa carrière se poursuit régulièrement : doyen de

100 "Quinze ans après", *Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure*, 1996, I, p. 86.

101 On constate en effet un accroissement brutal du nombre des postes de maîtres-assistants et de maîtres de conférence en germanistique au début des années soixante. Comme exemples parmi d'autres : à Nancy, ils passent de trois dans les années cinquante à sept en 1962 et douze en 1964; à Rennes, de deux à trois au milieu des années cinquante, ils sont six en 1961 et sept en 1964. Ces chiffres ont été calculés à partir de la liste des "germanistes en poste dans les universités françaises entre 1901 et 1968", qui figure in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques en France...*, *op. cit.*, pp. 465-489.

Nancy en 1956, puis professeur à la Sorbonne en 1959, doyen de Nanterre en 1964 et enfin professeur à l'université de Metz après un séjour de cinq ans au C.N.R.S.[102] Grappin a donc privilégié la carrière universitaire quand une autre s'offrait à lui. Cependant, pour la réussir, il tire profit de son (ses) passage(s) par l'Allemagne et de l'occasion qu'ils offraient de prendre des contacts efficaces. Et ceux-ci n'étaient possibles que par la position de responsabilité dans laquelle il se trouvait alors.

À l'opposé se trouvent les carrières entièrement dédiées à la diplomatie culturelle. Nous avons vu qu'elles étaient rares (six sur quarante-six normaliens ayant des postes à l'étranger) et limitées à une série de promotions (1922 à 1927) à l'exception de Jacques Fauve, promotion 1947. Les agrégés de langues n'y sont pas majoritaires puisqu'ils se limitent aux deux seuls agrégés d'allemand : Neurohr et Deshusses. Ils privilégient l'un et l'autre l'aire linguistique dont ils possèdent la langue : Allemagne, Suisse, Autriche, Europe centrale. Pour eux, la période d'ouverture en matière d'action culturelle en Allemagne pendant l'occupation ne fait qu'accroître temporairement l'offre de postes liés à leur spécialité, suffisamment longtemps cependant pour créer les conditions d'une carrière durable dans la diplomatie culturelle. La carrière de diplomatie culturelle ne semble pas particulièrement attractive. Les avantages qu'elle procure en termes de sociabilité locale, de position de notable et de responsabilités professionnelles restent toujours symboliquement inférieurs aux inconvénients d'une université de province. En revanche, elle permet une alternative aux carrières du secondaire.

Le troisième modèle pourrait se définir par une construction, *a priori* complexe, ayant pour finalité l'université mais par un chemin plus tortueux que celui emprunté par la première catégorie envisagée. Cette durée supérieure du passage dans les cadres de la diplomatie culturelle invalide la prétention à une carrière universitaire française brillante ou même simplement linéaire. En revanche, elle permet peut-être l'accès aux postes de l'enseignement supérieur étranger, alternative à l'enseignement secondaire en France, alors que l'accès au poste de professeur d'université paraît impossible en France (Besset est maître de conférence à l'université de Besançon mais professeur à l'université de Genève, Banuls maître assistant à Lyon et professeur à l'université de la Sarre). L'université étrangère, occasion qui semble directement liée à la proximité physique de l'offre et de la demande, fournit alors un espace survalorisé par

[102] Cf. P. Grappin, *L'Ile aux peupliers...., op. cit.*

rapport aux fonctions de directeur d'institut français (Banuls devient professeur à l'université de Munich après avoir été directeur des instituts français de Düsseldorf et Bonn).

L'analyse des carrières des normaliens agrégés d'allemand confirme la domination du modèle universitaire. S'il connaît des limites démographiques dans les premières années qui suivent la guerre, l'ouverture du début des années soixante permet son réinvestissement massif. L'Allemagne ne peut constituer qu'une position d'attente, sous forme d'alternative à l'enseignement secondaire et en offrant la possibilité de réaliser une thèse dans de meilleures conditions. Mais dans ce cas, la situation ne doit pas s'éterniser au risque de voir les chances d'intégrer une université renommée s'amenuiser rapidement. Il faut souligner que les normaliens germanistes ayant terminé leur carrière à la Sorbonne sont rarement passés par l'Allemagne occupée.

### 3) Le danger politique et la nécessaire mise à distance de l'occupation

À l'occasion d'un colloque sur l'École normale supérieure et l'Allemagne, Michel Espagne a souligné l'importance du lien qui unit les études d'allemand et l'engagement politique, lié au fait que la germanistique inclut "dans [sa] définition même un souci de l'identité politique française face à l'Allemagne"[103]. Choisir de s'intéresser à l'Allemagne n'est pas neutre. Dans les représentations collectives, ce pays partage également les fonctions de modèle et de contre-modèle[104]. Sa culture universitaire, entendue tant sur le plan du contenu que sur celui de la forme et en particulier des institutions, fascine les intellectuels français à partir de 1870 et sert d'inspiration aux réformes de l'enseignement supérieur sous la Troisième République[105]. Le voyage en Allemagne reste pour étudiants et professeurs une importante étape jusque dans les années trente[106]. Mais l'Allemagne n'est pas la germanistique, et nous avons vu que celle-ci n'avait pas encore atteint avant la Seconde Guerre Mondiale la respectabilité

103 M. Espagne, "Les germanistes français et l'École normale", in M. Espagne, *L'École Normale Supérieure et l'Allemagne*, Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 1995, p. 207.

104 Nous reviendrons sur cette analyse dans le chapitre 8.

105 Cf. C. Charle, *La République des universitaires*, Paris : Seuil, 1994.

106 Aron et Sartre par exemple sont tous les deux membres de l'institut français de Berlin dans les années trente.

universitaire qui sera la sienne par la suite[107]. Il convient donc de s'intéresser aux raisons qui ont pu inciter certains normaliens à choisir cette discipline avant 1945 et de mesurer leur impact sur leur présence en Allemagne dans les années d'après-guerre[108].

*Comment mesurer l'engagement des germanistes ?*

Pour tenter de répondre, il faut inverser la perspective et scruter les marques d'un engagement politique plus fort que chez les membres des autres disciplines. Le premier indicateur pourrait être fourni par leur présence parmi les élèves signataires des pétitions recensées par Jean-François Sirinelli. Seuls trois noms de germanistes apparaissent dans ces listes : Pierre Bertaux, Claude David et Georges Deshusses[109], ce qui indique un engagement notable au vu du faible nombre des germanistes à l'École durant cette période. En ce qui concerne le choix des carrières, on remarque un taux de sortie du modèle enseignant plus fort que la moyenne chez les germanistes (18 % contre 10 % en moyenne de carrières hors enseignement en recherche sur la période 1945-1960[110]), avec une forte dominante en direction du quai d'Orsay (huit personnes sur douze[111]). Si nous excluons les trois carrières de la diplomatie culturelle (Deshusses, Neurohr et Warnier), il nous en reste cinq à étudier, soit 7 % de la population totale. Même si une typologie sur un si petit nombre est toujours délicate, nous pouvons cependant dégager trois profils différents qui correspondent à une périodisation. Les deux plus âgés, André François-Poncet (promotion 1907) et Marcel Ray (promotion 1899) viennent à la diplomatie après avoir commencé une carrière d'enseignant avant la Première Guerre Mondiale, suivie par quelques années de journalisme. Leur intégration au sein des Affaires étrangères ne découle pas, semble t-il, d'une procédure de recrutement par concours mais plutôt de l'acquisition progressive d'expériences et de contacts dans ce domaine. À l'opposé se situent les deux carrières des

107 P. Bourdieu, *Homo Academicus..., op. cit.*, p. 159.

108 Nous éliminerons d'office les Alsaciens, particulièrement nombreux dans les années qui suivent la Première Guerre mondiale.

109 J.F. Sirinelli, *Génération intellectuelle..., op. cit.*, pp. 340, 449 et 455.

110 "Quinze ans après", *Association amicale..., op. cit.*

111 Les quatre autres se répartissent entre deux énarques, un pasteur et une carrière dans la banque.

normaliens issus des promotions des années trente, Jean Sauvagnargues (1935) et Pierre Maillard (1937), telles que nous pouvons les saisir au travers des annuaires. En effet, ils occupent en premier poste des fonctions d'attaché d'ambassade, qui laissent supposer l'intégration par le biais du grand concours. Le dernier, en position intermédiaire (Pierre Bertrand, promotion 1930), est noté comme "détaché auprès du ministère des Affaires étrangères", c'est à dire comme n'appartenant pas à cette administration. La proportion relativement importante de ces départs vers le Quai d'Orsay n'a cependant pas systématiquement une signification en matière d'engagement politique, mais peut être le reflet de difficultés à intégrer la carrière de l'enseignement supérieur.

De même, il est difficile de mesurer la nature de la participation à des instances liées à des besoins conjoncturels en matière de langue allemande (commission de propagande pour E. Tonnelat durant la première guerre mondiale, section d'allemand du secrétariat à l'Information pour R. Minder en 1939-1940, commission d'armistice de Wiesbaden en 1942 pour E. Susini, P. Grappin et J. Lacant). Tout au plus pouvons-nous supposer qu'il y a dans la germanistique une dimension d'expertise, en ce sens qu'elle suppose la connaissance d'un problème d'actualité. Mais ces interventions restent limitées dans le temps et en nombre, ce qui ne tend pas à qualifier de particulièrement engagée la population sur laquelle nous travaillons. En revanche, la participation active des germanistes de l'université de Strasbourg (Lichtenberger, Vermeil...) au dispositif d'enseignement supérieur mis en place lors de la première occupation de l'Allemagne[112] doit être envisagé comme le signe d'un fort investissement qui dépasse le simple cadre universitaire.

D'autres variables peuvent être recherchées de façon systématique, comme celles indiquant une carrière politique. Sur notre population, nous trouvons trois titulaires d'un mandat politique : André François-Poncet, député de la Seine en 1924; Pierre Bertaux, sénateur du Soudan en 1953; et Pierre Juquin, député communiste en 1967. Mais aussi deux ministres : Jean Sauvagnargue, ministre des Affaires étrangères en 1974 et Roger Fauroux, ministre de l'Industrie en 1988; ainsi que André Fouret, représentant à Paris le ministère de l'Éducation nationale en 1940. On peut leur adjoindre André Gisselbrecht, membre actif du Parti communiste. D'autres indicateurs permettent d'apprécier les contacts avec le champ politique, comme la

[112] Cf. chapitre 1, p. 62.

Résistance dont nous avons vu qu'elle jouait un rôle globalement déterminant pour ceux (et non les seuls agrégés d'allemand) qui participent à l'administration civile du G.M. en Allemagne. C'est le cas de Joseph Dresch, Fernand Metz, Pierre Grappin, Pierre Bertaux, Robert Vieux, André François-Poncet, Robert Minder. Cependant, en l'absence d'un recensement exhaustif des individus ayant participé à la Résistance, il est difficile d'en tirer plus qu'une tendance générale qui semble aller dans le sens généralement admis d'une surparticipation des normaliens[113]. Mais ensuite, ils n'apparaissent pas particulièrement actifs dans les grands débats de l'après-guerre et nous verrons que leur production éditoriale se cantonne essentiellement à leur domaine professionnel.

Après 1945, les germanistes semblent préférer se consacrer uniquement à une carrière universitaire. Cette analyse confirme celle que nous avons pu faire de l'évolution de la discipline autour de la Seconde Guerre Mondiale et elle explique la faible implication des normaliens dans les services français en Allemagne. Le passage par des activités politiques est le fait de ceux qui ont rompu avec le modèle dominant, en s'engageant particulièrement dans l'administration des Affaires étrangères ou alors est conçu comme une parenthèse qui n'intervient finalement pas sur la qualité de la carrière universitaire poursuivie.

*Pierre Grappin et Pierre Bertaux : deux trajectoires exemplaires des transformations de la discipline*

Deux cas permettent de montrer comment a pu être vécue la transformation de la germanistique et son éloignement progressif du champ politique par les générations intermédiaires. Pierre Bertaux et Pierre Grappin sont à la fois héritiers d'une période durant laquelle la discipline était encore peu valorisée au plan universitaire et contraints de prendre en compte son évolution[114].

---

113 Cf. S. Israël, *L'École normale pendant la seconde guerre mondiale*, Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1998.

114 Les informations biographiques qui suivent proviennent essentiellement des mémoires de P. Grappin, *l'Ile aux peupliers...*, *op. cit*. et d'un article consacré à la famille Bertaux : C. Kambas, "La famille Bertaux", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques en France...*, *op. cit.*, pp. 205-221.

Dix années séparent leur entrée à l'École (1926 pour Bertaux, 1936 pour Grappin). Tous deux terminent leur carrière comme professeur d'université, Bertaux à Paris III-Censier, Grappin à Metz. Ce poste de province ne doit pas laisser croire à une carrière mineure en comparaison de la première : Pierre Grappin est des germanistes du XX$^{e}$ siècle celui qui a dirigé le plus de thèses d'État (19) alors que Bertaux n'arrive "qu'en" seconde place avec neuf thèses[115] .

Leur engagement politique s'inscrit, pour l'un comme pour l'autre, dans un espace-temps largement défini par la seconde guerre mondiale et ne se poursuit pas au delà du milieu des années cinquante. L'un et l'autre semblent avoir été en situation d'abandonner la carrière initialement projetée, mais aucun des deux ne s'en est finalement écarté. Leur engagement politique s'incarne dans deux dimensions étroitement liées : une activité de résistance qui se situe à un niveau de responsabilité important (Grappin est responsable du bureau parisien des M.U.R. en 1943, Bertaux est l'un des dirigeants du réseau toulousain "Libérer et Fédérer") et qui leur permet l'accès à des postes proches du pouvoir à la Libération : Bertaux est commissaire de la République à Toulouse en 1944, directeur du cabinet de J. Moch (Travaux publics et Transports) en 1946, puis préfet du Rhône en 1948 et directeur de la D.S.T. l'année suivante. Pierre Grappin est pressenti pour un poste au ministère de l'Information dans le G.P.R.F. en juin 1944, quand il est arrêté par les Allemands; quelques mois plus tard il retrouve cette administration avant d'être détaché comme chargé de mission auprès d'Émile Laffon, puis du général Koenig, c'est à dire au coeur du pouvoir français en Allemagne. Pour l'un comme pour l'autre, l'engagement se situe dans un espace politico-administratif que domine un relatif éclectisme. La principale différence entre les deux trajectoires est de l'ordre de la durée. La "carrière politique" de Bertaux commence dans les années trente auprès de Pierre Viénot, dont il soutient la campagne pour les élections législatives de 1932 et dont il est chef-adjoint de cabinet aux Affaires étrangères en 1935. En 1937 et 1938, il participe aux cabinets d'Yvon Delbos (Affaires étrangères) et de Jean Zay (Éducation nationale). À la même époque, Grappin est au lycée, prépare l'entrée à l'E.N.S., voyage en Allemagne et passe l'agrégation d'allemand.

Au lendemain de la guerre, le retour de Grappin dans le giron universitaire est plus rapide (1948-1949 contre 1955 pour Bertaux). Ce dernier

115 P. Grappin est *ex-aequo* avec C. David, autre normalien; cf. M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques en France...*, *op. cit.*, p. 494.

opère une transition entre ses deux carrières avec le poste honorifique de sénateur du Soudan entre 1953 et 1955. On peut analyser l'écart entre la carrière courte et moins engagée de Grappin, et celle plus longue et plus variée, cumulant des fonctions importantes, de Bertaux par une différence d'âge au bénéfice du dernier, si l'on considère que ce type de carrière ne semble pas pouvoir se poursuivre au delà du début des années cinquante. Le second dispose cependant de capitaux initiaux sans commune mesure avec le premier : Pierre Bertaux est la troisième génération d'une lignée de germanistes (grand-oncle à Lille, Félix Piquet; père professeur de classe préparatoire à Janson de Sailly, Félix Bertaux); il hérite également d'un capital social et culturel important par la participation active de son père à la *NRF*, son amitié avec les fondateurs de la revue mais aussi avec d'importantes figures intellectuelles allemandes comme Curtius ou les deux frères Mann. Malgré son père magistrat, Pierre Grappin ne dispose pas de contacts équivalents. S'il va lui aussi se trouver dans le milieu littéraire, c'est grâce aux rencontres qu'il fait à Lyon, jeune professeur au lycée du Parc en 1941. Il participe à la fondation de la revue *Confluences* aux côtés de J. Aubencques et G. Bourgeois; par ce biais, il rencontre nombre de personnalité du champ littéraire, à commencer par Jean Paulhan et Louis Aragon et participe aux réunions du C.N.E. en 1945. Il peut ainsi trouver des contributeurs de marque pour la revue *Lancelot* qu'il a fondé avec sa femme en Allemagne, sur les fonds du G.M. Lui-même écrit parfois dans les *Lettres françaises*. On peut tenter d'établir un profil commun aux deux hommes : leur participation au champ politique peut se définir par l'occupation de fonctions essentiellement administratives, même si elles sont toujours en lien avec un engagement politique initial. En parallèle, que se soit par héritage ou par acquisition, on doit souligner une grande proximité avec le champ littéraire, sans cependant qu'elle donne lieu à une activité spécifique. Dans aucun des cas, il n'y a immersion totale dans le nouvel espace investi.

Leur carrière universitaire est largement dominante, en ce sens qu'elle occupe un espace de temps bien supérieur aux autres activités. Pierre Bertaux n'est en dehors des cadres de l'enseignement qu'entre 1944 et 1955. Toutes ses activités politiques aux côtés de Viénot avant guerre sont menées en parallèle à sa carrière universitaire (professeur de lycée en 1934, professeur à la faculté de Rennes en 1937, puis de Toulouse en 1938). Pour Grappin, l'entracte est encore plus réduit puisqu'il ne dure que de 1943 à 1948. Ils présentent tous deux un profil d'excellence : reçus l'un et l'autre second à l'agrégation, tous deux

pensionnaires de la Fondation Thiers, ils soutiennent leur thèse rapidement (Bertaux à 29 ans, Grappin à 35 ans mais après la seconde guerre et ses activités de résistant), ce qui leur permet d'accéder au poste de professeur des universités en ayant enseigné seulement une année en lycée. Ils occupent plusieurs postes successifs passant l'un et l'autre par la Sorbonne en milieu de carrière. Mais ils n'y restent pas et optent pour des positions de fondateurs : Bertaux à l'institut d'allemand d'Asnières (Paris III) et Grappin à Metz.

Si l'on reprend les conclusions de Pierre Bourdieu sur le champ universitaire français dans les années soixante, on retrouve au travers de ces deux exemples une germanistique finalement plus proche du pouvoir universitaire que du pouvoir intellectuel[116]; c'est à dire obéissant à des logiques internes au champ d'excellence scolaire et de contrôle sur l'institution. En revanche, les liens avec le champ politique semblent distendus alors même que les trajectoires s'y inscrivent pour des épisodes non négligeables. Un bon indicateur de la position de repli de la discipline sur elle-même pourrait être saisie dans le rejet par un certain nombre de ses membres d'un événement comme Mai 68. Grappin, alors doyen de Nanterre, en fait le récit amer dans ses mémoires. Dans les réponses à mes questionnaires, Lacant et Bauer soulignent tous deux leur incompréhension, voire leur fuite (Bauer part alors à Munich) devant des circonstances qu'ils dominent mal. Si l'engagement politique des germanistes français de l'avant-guerre est une pratique relativement fréquente, ce n'est plus le cas dans la seconde moitié du siècle. Les effets de génération vont alors jouer à plein : pour les plus âgés, comme Edmond Vermeil, les habitudes anciennes ne seront pas remise en question; pour les plus jeunes qui passent l'agrégation au moment de la Seconde Guerre Mondiale, la question ne se pose plus. C'est la génération intermédiaire qui doit opérer la rupture, comme nous venons de le voir. Ces différentes positions se traduisent dans les discours produits par les germanistes au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Nous en ferons l'analyse précise par la suite, quand nous tenterons de mesurer leur contribution à la production française sur l'Allemagne contemporaine.

Cet éloignement des questions politiques et la forte logique universitaire qui se développe après 1945 justifient que les germanistes participent à l'action culturelle française en Allemagne de façon marginale. Par leur choix de privilégier plutôt des fonctions en liaison avec la partie la plus traditionnelle de

116 P. Bourdieu, *Homo Academicus*,, *op. cit.*, p. 106.

la diplomatie culturelle et leur souci de pas rester trop longtemps, ils abandonnent à d'autres tous les espaces novateurs. On ne peut manquer d'être frappé par le contraste qu'ils forment avec le groupe des professionnels de la culture, qui sans compétence spécifique au sujet de l'Allemagne, y développe une activité importante et continue qu'il rentabilisera par la suite. D'une certaine façon, ce sont ses membres qui deviennent dans les années cinquante les véritables spécialistes de l'Allemagne contemporaine.

### III. Le cas des professionnels de la culture : l'investissement maximal de l'expérience allemande

À l'opposé des germanistes, une petite communauté présente en Allemagne ne dispose pas *a priori* de capitaux scolaires spécifiques en rapport avec ce pays. Nous avons déjà souligné le rôle qu'elle avait joué dans la politique culturelle en Allemagne en imposant une approche spécifique qui s'est incarnée dans la création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse mais aussi dans le cadre plus général de la diplomatie culturelle où elle a introduit la différenciation entre politique moderne et politique traditionnelle[117]. Composée de membres de différents services, dont le noyau le plus homogène est celui du couple formé par le service des rencontres internationales et le B.I.L.D., elle se caractérise à la fois par la forte homogénéité de ses membres et par un ensemble de pratiques communautaires qui renforcent les liens individuels et professionnels.

Au travers de l'analyse des trajectoires, on peut saisir comment l'expérience allemande a pu constituer une occasion unique de se forger une compétence spécifique durable et reconnue. Celle-ci l'a été d'autant plus qu'elle s'est accompagnée d'une valorisation très forte de l'action menée et des formes de sa réalisation. Ce dernier point accentue encore le contraste avec des germanistes peu soucieux de mettre en avant leur participation à l'épisode allemand. Dans le cas des professionnels de la culture que nous allons étudier, c'est au contraire dans la magnification de leur expérience qu'ils inscrivent la solidité du groupe et la valorisation ultérieure qui peut en être faite. Et cela d'autant plus qu'elle n'est pas partagée par les autres.

---

[117] Cf. en particulier le chapitre 3, pp. 191 sq.

1) Comment se forge une spécialité professionnelle

En opposition à la faible valorisation que les agrégés et les normaliens font de leur passage par l'Allemagne, les non enseignants y trouvent l'occasion d'acquérir des compétences spécifiques sur le double sujet de l'Allemagne et de la culture. La profession d'animateur culturel (au sens de responsable de l'action culturelle publique) n'existe pas en France au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale. Aucun titre, aucune formation reconnue ne sanctionnent cette activité, qui reste largement tributaire des formes empruntées au militantisme[118]. L'ensemble des fonctions culturelles fonctionne comme un espace dont les codes échappent aux logiques professionnelles établies. On peut cependant dégager un type de ressources qui semble indispensable : la participation aux mouvements de jeunesse et/ou organisations proches ("Jeune France" ou les "Compagnons" par exemple) qui conditionne l'accès aux positions de responsable de secteur jeunesse. Les carrières culturelles ne résultent pas d'un choix préalable, mais fonctionnent plutôt comme une offre de reconversion dans un processus contrarié : interruption des études ou éloignement du milieu professionnel, particulièrement fréquents durant la guerre. Les professions culturelles offrent alors une alternative basée sur la capacité à reconvertir ses capitaux propres[119]. Après une période d'ouverture durant laquelle ces fonctions existent en nombre important (Vichy, puis la Libération), le resserrement qui s'opère en France à partir de 1947 limite la poursuite des carrières entamées. Dans cette perspective, les postes offerts en Allemagne constituent une manne providentielle. Ils n'attirent pas une population à la recherche d'un emploi qui n'existe pas en tant que tel, mais permettent d'offrir des alternatives professionnalisées à une pratique jusqu'alors étroitement liée au statut d'étudiant, de militant ou de bénévole.

Les carrières culturelles induites par le passage dans l'administration française en Allemagne conjuguent les prédispositions antérieures et l'expérience acquise dans le cadre de leur fonction au sein de la D.E.P. et de la D.G.A.C. Une identité professionnelle en vient à se forger, qui peut être

118 G. Poujol, *Le métier d'animateur entre la tâche professionnelle et l'action militante : l'animation et les animateurs aujourd'hui*, Toulouse : Privat, 1978.

119 E. Ritaine, *Les stratèges de la culture*, Paris : P.F.N.S.P., 1983, p. 125.

réemployée par la suite. Parmi les dix membres encore présents à Bad-Godesberg dans les services culturels en 1957, cinq (Viviane et Pierre Lécuyer, G. Meston, A. Tanguy, M. Beck) partent pour la Mission Culturelle française au Maroc créée après l'indépendance, rejoints par Jean Moreau. Pour la plupart, le séjour avoisine une dizaine d'années. Ils cumulent ainsi deux expériences successives dans le domaine de l'action culturelle à l'étranger, soit une moyenne de vingt-cinq ans qui tend à marquer définitivement la nature de leur vie professionnelle. Le cas, déjà vu, de Jean Moreau qui passe successivement de l'Allemagne, au Maroc puis à la Communauté européenne illustre ce type de trajectoire qui se spécialise dans des espaces culturels nouveaux. L'Allemagne fonctionne ici aussi comme un tremplin, la spécificité de l'action menée sur place orientant sensiblement les formes de carrières culturelles possibles par la suite. Ses limites les plus évidentes concernent les difficultés de reconversion vers l'action culturelle sur le territoire français.

Seuls deux membres de la D.G.A.C. occupent des postes en liaison avec le nouveau ministère des Affaires culturelles créé en 1959, qui plus est dans le domaine étroit de la conservation des bâtiments historiques. Jean Mougin et Pierre Patte deviennent inspecteurs régionaux, l'un à Strasbourg, l'autre à Rennes. Nous n'avons pu identifier aucun mouvement de personnel entre les services français en Allemagne et la nouvelle administration du ministère des Affaires culturelles, qui recrute ses cadres parmi les fonctionnaires des ex-colonies[120]. On retrouve ici le clivage de l'origine entre le ministère de Malraux et le Quai d'Orsay, ce dernier luttant pour conserver la haute main sur la culture française à l'étranger. Les carrières commencées sous son égide en Allemagne ne peuvent donc se poursuivre dans le domaine de l'action culturelle que sous sa juridiction. Or, au moment même où la réduction de la présence culturelle française en Allemagne impose le reclassement de ses agents non enseignants, la nécessité d'investir le nouveau terrain de la coopération avec les anciennes colonies offre un débouché presque unique. En puisant dans le stock des personnes disponibles les cadres nécessaires à son redéploiement vers de nouveaux terrains, le Quai d'Orsay confirme la validité d'une professionnalisation construite par l'expérience. On assiste alors au curieux mouvement qui voit le ministère de la Culture puiser ses agents parmi

120 Cf. V. Dubois, *La culture comme catégorie d'intervention publique. Genèses et mises en forme d'une politique*, thèse de doctorat en science politique, 1994.

les fonctionnaires coloniaux quand le Quai d'Orsay envoie au Maroc ses agents qui se trouvaient en Allemagne.

Dans le cas étudié ici, il y a adéquation parfaite entre les fonctions exercées à la D.E.P.-D.G.A.C. et celles retrouvées à Rabat : A. Tanguy s'occupe toujours de cinéma, V. Lécuyer des problèmes de bibliothèques, M. Beck de la Jeunesse, P. Lécuyer et J. Moreau de problèmes administratifs. La qualification acquise est réemployée intégralement, ce qui tendrait à laisser supposer une réelle spécialisation, susceptible d'expliquer le nouveau terrain d'action. Par rapport à un espace professionnel flou, tant dans la définition des compétences requises que des formes de l'action à mettre en oeuvre, on aurait pu croire à la polyvalence des individus. En fait, c'est le contraire qui se produit entraînant un enfermement des individus dans les pratiques empiriques des débuts. Le Maroc n'est ni l'Italie, ni l'Angleterre, ni même l'Amérique latine, mais un ancien protectorat dans lequel l'intervention en matière culturelle diffère fondamentalement de la diplomatie traditionnelle. En un certain sens, le passage de l'équipe des services de Bad-Godesberg à Rabat permet de souligner le caractère profondément atypique de certains aspects de la politique culturelle française en Allemagne. Seul Raymond Arnold se reconvertit vers une véritable carrière dans la diplomatie culturelle, comme directeur adjoint de l'institut français de Vienne dans les années soixante, puis de la bibliothèque française de Bucarest. Mais cela se produit après qu'il ait passé l'agrégation et l'apparente plus alors aux modalités régissant les agrégés.

Si le nombre des individus concernés reste très limité, on peut cependant conclure que le passage par l'Allemagne fut une des rares voies par lesquelles l'animation culturelle alors balbutiante a pu trouver un mode de professionnalisation.

L'expérience allemande constitue globalement une transformation dans les trajectoires professionnelles des acteurs par les occasions de diverses natures qu'elle procure. Cependant, elle ne se limite pas à cette dimension cumulative mais occupe dans les récits une dimension bien supérieure. Il est intéressant de noter que ceux pour lesquels l'effet positif de l'épisode allemand est le plus net en font une description qui tend à renforcer l'impression de situation hors norme. Cette construction du discours contribue à légitimer le sentiment d'exception, à l'origine des transformations professionnelles. Elle s'accompagne d'ailleurs souvent d'une connotation nostalgique, d'autant plus

prononcée que l'acteur a retrouvé la situation qui était la sienne auparavant sans modification notable.

2) Des pratiques communautaires

Le témoignage des acteurs contribue à recréer le sentiment d'une profonde communauté incluant tous ceux qui ont investi l'action culturelle en Allemagne d'une dimension positive, œuvrant au rapprochement des peuples au-delà des fonctions de dénazification et de démocratisation initiales. Le services des rencontres internationales et les responsables des questions de jeunesse dans les délégations régionales du Gouvernement militaire sont au cœur de cet espace. Leurs membres se caractérisent par une profonde proximité au-delà des clivages partisans, ainsi que le rappelle Jean Moreau trente ans plus tard :

> "D'origines et d'options politiques diverses, ils avaient en commun qu'ils fussent germanistes ou non, une connaissance de l'Allemagne d'avant-guerre, une expérience d'éducateurs, une participation aux actions et mouvements d'idées qu'avait engendrées la résistance"[121].

Ces dispositions communes s'incarnent au travers d'un texte qui revient systématiquement dans les récits des témoins. Il s'agit d'un article publié par Joseph Rovan dans la revue *Esprit* en octobre 1945 sous le titre "L'Allemagne de nos mérites". Revenu de Dachau depuis quelques mois à peine, Rovan défend l'idée que l'avenir de l'Allemagne est en grande partie ce que les Français en feront. Pour ceux qui se trouvent à l'époque sur le terrain, et qui rejettent la dimension punitive de l'occupation, le texte d'*Esprit* apparaît rapidement comme la justification publique de leurs réalisations. La formule du titre fait recette et les témoins l'emploient souvent pour qualifier l'action réalisée en faveur du rapprochement franco-allemand.

La communauté se fonde par ailleurs objectivement sur l'existence de caractéristiques communes aux agents présents sur le terrain. La première, et

---

121 J. Moreau, Les aspects particuliers de la politique d'occupation française dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire", in J. Vaillant (dir.), *La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses universitaires, 1981, p. 20.

elle a un importance déterminante, est celle de la jeunesse du personnel. Henri Humblot indique que le plus âgé des responsables du secteur jeunesse du Wurtemberg a 32 ans à son arrivée et qu'ils forment une "équipe jeune et enthousiaste"[122]. Jean Moreau a trente ans en 1945, Geneviève Carrez trente-cinq ans et les autres membres du service des rencontres internationales entre vingt-cinq et trente-cinq ans. On retrouve la même génération dans le service du livre. Quant à l'équipe du B.I.L.D., sa moyenne d'âge avoisine vingt-cinq ans lors de la création de l'association.

La plupart arrivent en Allemagne célibataires et se marient sur place avec de jeunes femmes qui appartiennent également à l'administration française. C'est le cas de Jean Chevanne, Jean Rattaud, Louis Clappier, Pierre Lécuyer, Jean Tschieret, Roland Mager et René Wintzen. Les autres sont des jeunes mariés comme François Bourel. Leurs premiers enfants naissent et sont scolarisés en Allemagne. L'effet de génération et de place dans le cycle de vie familiale contribuent à rapprocher des individus qui vivent à proximité les uns des autres, partageant les occasions officielles de rencontres comme des formes plus informelles.

C'est à Offenbourg, au sein de l'équipe du B.I.L.D., que ce sentiment communautaire connaît son expression la plus achevée. L'équipe est composée d'hommes jeunes (Bourel, Tschieret, Mager, Wintzen...) qui pratiquent le travail collectif. Pour la souder encore davantage, le Père du Rivau a institué l'habitude d'un déjeuner hebdomadaire le mercredi, auquel participent tous les membres du B.I.L.D. mais aussi leurs conjoints, baptisé "repas de maison" et suivi d'un petit match de volley-ball. Il permettait à tous d'être au courant des nouveautés de la semaine dans les différents secteurs, mais aussi de renforcer les liens d'amitiés[123]. Ce n'est qu'ensuite que les collaborateurs de la revue tenait une réunion de travail qui permettait de traiter de l'ensemble des problèmes internes[124].

Au sein des services français, mais aussi avec le B.I.L.D., se nouent de très nombreuses amitiés, sensibles dans les témoignages et qui perdurent cinquante ans plus tard. La communauté de pensée et d'action n'a pas disparu avec le

---

122 H. Humblot, "Contrôle et incitation des mouvements de jeunesse en Wurtemberg du Sud", in *Ibid.*, p. 37.

123 Ces pratiques sont très proches de celles mises en œuvre au sein de l'École des cadres d'Uriage par exemple, dont nous verrons par la suite la proximité qu'elle entretient avec certains des acteurs du rapprochement franco-allemand.

124 Entretiens avec F. Bourel, mars et octobre 1996.

départ d'Allemagne. Bien au contraire, elle s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui par l'intermédiaire des responsabilités occupées par certains au sein de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, mais aussi par l'intermédiaire du B.I.L.D. et de la revue *Documents*, dont Joseph Rovan (qui n'appartenait pas à l'équipe initiale mais aux services de Baden-Baden) est devenu le directeur dans les années quatre-vingt.

Au delà des réseaux et des réalisations des années ultérieures, le sentiment communautaire est également à l'origine de la production d'une image héroïsée des temps de l'occupation. Différentes conditions s'additionnent pour faire des années passées en Allemagne un souvenir central des récits autobiographiques des acteurs : les transformations professionnelles évoquées se sont déroulées dans la conjoncture particulière des débuts de l'occupation et dont les formes générales ont résisté à la normalisation.

### 3) Une expérience magnifiée

#### *Un espace de liberté*

L'ensemble des témoignages met en valeur la très grande liberté dont disposaient les acteurs, et dont nous avons évoqué les fondements institutionnels en première partie. L'absence de contraintes liées à une définition préalable de l'action à mener et l'inexistence du contrôle hiérarchique ont contribué à produire chez les acteurs le sentiment d'une très grande autonomie professionnelle.

Pour décrire la situation très particulière du temps de l'occupation, c'est la métaphore médiévale qui revient le plus souvent dans la bouche ou sous la plume des témoins. Raymond Schmittlein est fréquemment qualifié de "grand féodal", le G.M. de "système féodal", le secteur d'activité dans lequel Schmittlein s'investit (le système éducatif allemand) de "fief"[125]. Les mêmes dénominations de "seigneur" et de "grand féodal" sont appliquées au fondateur du B.I.L.D., le R.P. du Rivau[126]. Et c'est encore comme un combat de chefs qu'est décrite la

125 J. Moreau, "Les aspects particuliers...", *op. cit*., pp. 20-21.
126 *Ibid*., p. 23.

lutte qui oppose Schmittlein et Boislambert au sujet de la laïcisation de l'enseignement allemand[127].

En corollaire à cette attitude de "proconsulat culturel", les témoins travaillent par leurs récits à la sacralisation des figures dominantes. La personnalité de Raymond Schmittlein, sa vie aventureuse largement évoquée dans les différents colloques sur l'action culturelle en Z.F.O.[128], contribuent à forger un personnage exceptionnel, que l'on identifie implicitement à une situation qui ne le serait pas moins. C'est en particulier quand sont évoquées ses capacités de créateur et de bâtisseur que découle par analogie le sentiment d'une période vierge, à l'instar d'une terre à conquérir. La notice la plus complète est celle que propose Robert Marquant au colloque de Tübingen en 1985[129] :

> "Il est évident que les aventures exceptionnelles qu'il avait vécues depuis 1932 l'avaient trempé et lui avaient accordé un caractère hardi, déterminé, prompt à réagir fortement et personnellement à toute difficulté qui se présenterait, à en triompher quitte à bousculer parfois personnes et institutions. Nul, mieux qu'à lui peut s'appliquer le vers de Victor Hugo : «Je suis une force qui va». Il était grandement aidé dans cette détermination par son intelligence vive et sa compréhension rapide des idées et des hommes".

Il évoque ses colères, rares et extrêmement violentes. Dans le même colloque, René Cheval parle d'un homme exceptionnel ("*ein Mensch von aussergewöhnlichem Format*"). Le père du Rivau est également présenté comme un caractère fort, depuis les anecdotes sur sa jeunesse (il entre à cheval dans le Grand Séminaire), jusqu'à son franc-parler et sa volonté : *"c'est un homme fort et grand qui a de la prestance, de l'aplomb, de la superbe"*[130]. Tous les deux partagent le courage physique (ils se sont battus pendant la seconde guerre) et le mélange d'admiration et d'exaspération qu'ils provoquaient. Ainsi René Wintzen

---

127 Entretiens avec Charles Muller, 4 décembre 1996 et Jean Rattaud, 19 novembre 1996.

128 Témoignages de R. Marquant in *Le rapprochement franco-allemand en matière de politique de jeunesse et de culture populaire aux origines de la construction européenne (1945-1963)*, Table ronde organisée par l'Institut Européen de Florence, octobre 1990, non publiée.

129 M. Heinemann (dir.), *Hochschuloffiziere und Wiederaufbau des Hochschulwesens*, tome III : "Die französische Zone", Hanover : Bildung und Wissenschaft, 1991, pp. 21-32.

130 R. Wintzen, "Le rôle des «services d'Éducation populaire» et des initiatives privées (rencontres franco-allemandes d'écrivains, *Documents/Dokumente*", in J. Jurt (dir.) *Von der Besatzungszeit zur Deutsch-französischen Kooperation/De la période de l'occupation à la coopération franco-allemande*, Fribourg : Rombach, 1993, p. 217.

présente le Père du Rivau comme *"l'homme le plus original et le plus attachant, mais aussi le plus controversé et le plus contesté"*[131].

Ils font figure de pionniers et de défricheurs. Schmittlein a porté sur ses épaules la refonte de l'enseignement allemand, la création d'une capitale à Mayence tout en sauvegardant une très grande liberté d'action à ses subordonnés. Du Rivau a créé la première grande entreprise de rapprochement franco-allemand de l'après-guerre dès juillet 1945 et confronte face à face les Français et les Allemands dès 1947:

> "Sous l'œil inquiet de certaines autorités qui ne comprennent pas cette "chevauchée de la réconciliation", il organise dès 1947 les premières rencontres d'écrivains, de journalistes, de sociologues ou tout simplement de militants de groupements les plus divers"[132].

Pour parvenir à leurs fins, ils étaient prêts à des pratiques à la limite de la légalité, comme l'utilisation des uniformes pour permettre la libre circulation et le passage de frontières des individus qui dépendaient d'eux ou l'utilisation de l'argent publique sans contrôle véritable[133]. On retrouve par certains aspects des caractéristiques équivalentes dans le portrait qui est fait d'André François-Poncet. En revanche, la génération suivante à la tête des services français (Spitzmuller, puis Deshusses) n'appartient plus à cette caste de grands personnages. Tous les témoignages s'attachent à les décrire comme des personnalités intéressantes et cultivées (surtout le premier) mais plus falotes (surtout le second), marquant par ce biais la rupture qualitative sensible dans l'action culturelle française en Allemagne au milieu des années cinquante.

Au souvenir d'avoir côtoyé, travaillé avec de grands personnages, dans un univers qu'ils nourrissaient autant de liberté que de tensions, s'ajoutent les conditions objectives dans lesquelles se trouvait l'Allemagne au lendemain de la capitulation.

---

131 *Ibid*.
132 "*In memoriam*, le père Jean du Rivau", *Documents*, n° 1, 1970.
133 Cf. chapitre 2.

*L'Allemagne année Zéro*

L'image d'une Allemagne en ruine, pour partie, n'est pas uniquement le produit de la mémoire collective. Et la situation d'occupant, avec les facilités matérielles qu'elle procurait, aggravait le fossé entre les Français et les Allemands dont ils avaient la charge. Le statut de Gouvernement militaire faisait de l'armée la puissance centrale. Les civils membres du G.M. bénéficiaient pour la première année d'une assimilation aux grades militaires et portaient l'uniforme. Les transports, les logements, le ravitaillement passait par le biais de l'intendance; les économats de l'armée permettaient à l'ensemble des Français d'obtenir des biens et des denrées introuvables en Allemagne, de se loger malgré les nombreuses destructions et de voyager gratuitement entre les principales villes. Durant les quatre années de l'occupation militaire, le contrôle se relâche progressivement, sans que disparaissent les facilités décrites. Le père Guervel raconte ainsi que le père du Rivau l'a fait entrer en Allemagne en 1946 avec un uniforme de bric et de broc, en le faisant passer pour son chauffeur. La même année, durant l'été, il effectue en compagnie d'un autre père jésuite, Jean Weydert, et de la sœur de celui-ci, du tourisme à travers le sud de l'Allemagne en train militaire jusqu'à Vienne et Innsbruck; la jeune fille était habillée pour l'occasion en Auxiliaire féminine de l'Armée de terre, les deux hommes avaient des uniformes composés d'éléments disparates[134].

Si l'on prend en compte les hauts niveaux de salaires (par rapport à ceux auxquels le personnel aurait pu prétendre en France), la latitude et les moyens dont ils disposaient au plan professionnel, l'ensemble contribue à créer un souvenir d'époque idéale. Celui-ci est renforcé par un sentiment d'utilité très fort dans une Allemagne privée depuis quatorze ans de tout apport culturel extérieur. La moindre petite exposition, le plus simple concert de disques font salle comble. Au dire de tous les témoins, nombreux sont les Allemands désireux de parler avec des étrangers maîtrisant leur langue et les contacts sont faciles, même si les Français ne sont pas tous aussi désireux d'en profiter. Bénéficiant de cette liberté si souvent évoquée, les responsables des différents services partent à la découverte de l'Allemagne post-hitlérienne[135]. Henri Humblot, responsable du secteur jeunesse pour le Wurtemberg, rencontre en

134 Entretien avec Michel Guervel, 26 septembre 1996.
135 J. Moreau, "Les aspects particuliers de la politique d'occupation...", *op. cit.*, p. 27.

secret des anciens chefs des *Hitlerjugend*[136]. François Bourel, en 1950, est le seul Français à assister à la première réunion de la confédération des mouvements de jeunesse allemand (*Bundesjungendring*). René Wintzen sillonne la Rhénanie comme lecteur à l'Université populaire de Coblence en même temps qu'il fonde une petite revue et fait la connaissance de la nouvelle génération des romanciers allemands, à l'origine du Groupe 47[137]. Tout concourt à un sentiment de puissance, permettant d'échapper momentanément aux contraintes sociales et institutionnelles habituelles[138].

Si la comparaison était possible avec la France de la même époque, il semble bien qu'elle contribuait à affermir le souvenir d'une époque bénie, ainsi qu'on peut le voir au travers du témoignage de René Cheval sur les étudiants de l'université de Tübingen dont il est le curateur :

> "Je ne crois pas que des professeurs se soient jamais trouvé devant des étudiants aussi attentifs, aussi assoiffés de savoir (...). À l'inverse des étudiants surpolitisés d'aujourd'hui, ils étaient allergiques à tout messianisme idéologique, fut-il démocratique. À l'inverse des étudiants gâtés d'aujourd'hui, ils avaient autre chose à faire qu'à stigmatiser la société de consommation comme produit typique de la décadence du capitalisme avancé"[139].

*Conclusion*

Pour une partie minoritaire des services français d'occupation, l'expérience allemande a une toute autre dimension que la parenthèse qu'elle fût pour les enseignants. En leur permettant d'y acquérir des compétences spécifiques, susceptibles d'être réinvesties avec profit dans la suite de leurs carrières, elle fonde de nouvelles formes professionnelles que l'on retrouvera dans des espaces comme le Maroc d'après l'indépendance. Sa traduction

136 H. Humblot, "Contrôle et incitation...", *op. cit.*, pp. 48-50.
137 Entretien du 18 septembre 1996.
138 R. Wintzen, "Initiatives privées et personnelles : les revues *Documents* et *Dokumente*, *Vent debout* et *Verger*", in J. Vaillant (dir.), *La dénazification..., op. cit.*, p. 128.
139 R. Cheval, "L'Université de Tübingen pendant la période d'occupation", in J. Vaillant (dir.),*La dénazification..., op. cit.*, p. 57.

institutionnelle dans la prise en compte de nouvelles pratiques d'action culturelle par le Quai d'Orsay conforte la légitimité de ceux qui à juste titre se réclament les artisans de la première heure du rapprochement franco-allemand.

Ce sentiment de remplir une mission, sensible dans les récits des temps héroïques, est d'autant plus important qu'il s'appuie sur un ensemble de réseaux susceptibles de relayer ces expériences. L'opposition est très forte entre les pratiques de retrait alors en cours dans une germanistique en voie de respectabilisation et la volonté militante des professionnels de la culture d'imposer la reconnaissance de leurs pratiques. La mise à distance des premiers abandonne aux seconds le terrain de l'action, mais aussi celui du discours. Pour que celui-ci puisse être véritablement efficace, il faut cependant qu'il soit relayé au-delà des seules instances de la diplomatie culturelle.

C'est l'articulation du petit groupe présent sur le terrain avec une nébuleuse beaucoup plus large qui va permettre d'élargir l'écho des réalisations et de leur conférer le statut d'action fondatrice du rapprochement franco-allemand. Les relais constitués par les réseaux catholiques fédérés autour de l'enjeu franco-allemand convergent vers la revue *Esprit*, qui se trouve alors au centre de l'articulation entre le terrain et Paris. Autour d'elle, c'est au-delà du champ intellectuel, le monde administratif et de la presse qui se trouvent associé en synergie à l'enjeu franco-allemand.

# Chapitre 6. Les relais de l'expérience allemande : les réseaux catholiques

La nécessité d'œuvrer au rapprochement franco-allemand ne date pas de 1945. C'est durant l'entre-deux-guerres que cet enjeu s'est véritablement constitué en tant que tel, avec la création de comités franco-allemands, l'organisation de rencontres et la publication de revues dédiées à cette question. Le "franco-allemand", entendu comme un ensemble d'initiatives inscrites dans la durée, relayées par des structures spécifiques et animées par de véritables spécialistes du rapprochement entre les deux peuples, existe donc avant la Seconde Guerre Mondiale. Il y a en 1945 un héritage à recueillir et à prolonger.

La profonde originalité des années d'après-guerre réside dans la capacité à fédérer et à unifier cet enjeu franco-allemand dans un ensemble cohérent. En effet, même si les différentes initiatives de l'entre-deux-guerres ne s'ignoraient pas les unes les autres, elles se caractérisaient néanmoins par leur inscription dans des espaces séparés, en particulier pour les deux principaux courants : le militantisme catholique d'une part, le champ intellectuel d'autre part. Or ce double héritage devient très largement convergent dans les années qui suivent immédiatement la Second Guerre Mondiale. Le thème "franco-allemand" se trouve alors unifié dans un dispositif par un ensemble de réseaux dont la pierre angulaire est la revue d'Emmanuel Mounier, *Esprit*. Celle-ci incarne le syncrétisme réalisé entre les militants catholiques et le monde intellectuel; ce qui lui permet, pour aller vite, d'intégrer le double héritage de l'Action catholique et de la *Nouvelle Revue Française* en matière de rapprochement franco-allemand.

Il est fondamental de remarquer que le rôle des milieux catholiques se manifeste d'abord sur le terrain, en Allemagne, et tout particulièrement dans le domaine de la politique culturelle. Avec le soutien de l'administration française, et en liaison directe avec les services chargés de la jeunesse et de l'éducation populaire, les jésuites qui sont à l'origine de la fondation du Bureau de liaison et de documentation d'Offenbourg (B.I.L.D.) jouent un rôle de

premier plan dans la mise en place d'une action culturelle d'un type nouveau. Tout en prolongeant, dans ce domaine particulier, une longue tradition de coopération du Quai d'Orsay avec l'Église catholique en matière d'action culturelle à l'étranger, le B.I.L.D. est aussi le principal artisan des initiatives locales de rapprochement franco-allemand qui prennent la forme de rencontres de jeunes, d'écrivains ou d'autres groupes professionnels. Renouant avec une forme d'action elle aussi héritée de l'entre-deux-guerres, cette association lance et anime des revues qui présentent le volet intellectuel du rapprochement pour lequel elle milite. Pour toutes ces initiatives, elle bénéficie d'un relais déterminant à Paris : celui du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle fondé sous l'égide de la revue *Esprit* en 1948.

Celle-ci s'inscrit dans un réseau beaucoup plus large qui fédère le militantisme catholique et le monde intellectuel et qui lui permet de donner aux questions du rapprochement franco-allemand un écho bien plus grand. Le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, lancé sous le patronage d'*Esprit*, joue le rôle d'unificateur de "l'espace franco-allemand", en intégrant ses composantes variées (monde politico-administratif, presse, éducation populaire, monde universitaire...). Cela dit, parler d'"*Esprit*" permet d'insister sur le point de convergence d'une série de réseaux catholiques tout en désignant une structure souple, la revue, comme un acteur à part entière. Mais cela ne doit pas occulter l'étude plus précise du fonctionnement concret de la nébuleuse franco-allemande et en particulier le rôle charnière que jouent déjà deux personnalités, Alfred Grosser et Joseph Rovan.

L'étude parallèle des ces deux personnages s'impose d'autant plus que leur parcours est par bien des aspects comparable. Issus tous deux de familles d'origine juive ayant quitté l'Allemagne dès 1933, ils trouvent l'un et l'autre dans les milieux catholiques un vecteur essentiel de leurs activités. L'un, Joseph Rovan, plutôt spécialisé dans le domaine de la culture populaire; l'autre, Alfred Grosser, plutôt engagé dans la (re)naissance de la science politique en France; ils jouent chacun dans leur spécialité un rôle essentiel dans l'articulation des différents composantes de la nébuleuse franco-allemande. Cette complémentarité se retrouve dans leurs rôles respectifs autour d'*Esprit* : tandis que Joseph Rovan est plutôt le spécialiste attitré de l'Allemagne dans les pages de la revue, Alfred Grosser est lui la cheville ouvrière et le principal animateur du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle.

Cette convergence dont ils sont les artisans donne à l'enjeu franco-allemand d'après 1945 une cohérence et une efficacité bien plus grandes qu'entre les deux guerres. Nous verrons dans la troisième partie comment ils deviennent l'un et l'autre, dès les années cinquante mais surtout dans les années soixante, les principaux porteurs d'un nouveau regard sur l'Allemagne, largement appuyé sur l'expérience allemande, elle-même relayée par l'ensemble des réseaux catholiques qui ont réussi, comme nous le verrons dans ce chapitre, à cristalliser autour d'eux l'enjeu du rapprochement franco-allemand.

## I. Les instruments du rapprochement franco-allemand

C'est au cœur même des réalisations et des pratiques élaborées sur le terrain que se mettent en place les formes les plus caractéristiques de la structuration de l'espace franco-allemand : les rencontres et les revues. Le travail commun d'une partie des services culturels français et des deux grandes associations franco-allemandes que sont le B.I.L.D. et le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle créé par Emmanuel Mounier peut se définir par la conjonction d'une inspiration catholique importante et des choix spécifiques quant à la forme à donner à l'action. L'un et l'autre s'inscrivent dans la continuité d'un héritage de pratiques déjà largement mises en œuvre dans l'entre-deux-guerres. C'est du B.I.L.D., la toute première des associations créée à ce sujet après la Seconde Guerre Mondiale et installée en zone français d'occupation, que nous partirons tout d'abord afin de montrer comment s'établissent les relais en direction du catholicisme français avant de montrer les caractéristiques propres du rapprochement franco-allemand initié durant les années d'après-guerre.

1) Création et développement du B.I.L.D.

*L'héritage des mouvements catholiques de l'entre-deux-guerres*

Depuis l'entre-deux-guerres, le rapprochement franco-allemand est l'objet d'une attention particulière des milieux catholiques français[140]. Outre l'intérêt que voit l'Église à défendre un idéal de paix qui correspond parfaitement au message qu'elle adresse au monde, la conjoncture française de l'entre-deux-guerres est plus spécifiquement marquée par le contexte de la lutte contre l'Action française, condamnée en 1926[141]. Militer pour la paix en général, et pour le rapprochement avec l'Allemagne plus spécifiquement, est en effet une manière de lutter contre l'influence de Charles Maurras sur les catholiques français. Ceci explique en partie l'importance de la participation d'un Marc Sangnier, et plus largement de l'ensemble du mouvement démocrate-chrétien à cette œuvre de rapprochement des années vingt.

Marc Sangnier noue des relations avec les catholiques allemands dans le cadre de l'Internationale démocratique dès 1920[142]. Des congrès annuels se tiennent entre 1921 et 1931, dont le plus célèbre est celui de Bierville en 1926. Des journaux sont créés, *L'âme commune*, *L'Éveil des peuples*, *Le Volontaire*[143]. S'il ne s'agit pas d'initiatives spécifiquement franco-allemandes, les relations entre la France et l'Allemagne en constituent cependant un élément important. Des thèmes identiques (internationalisme, jeunesse, préoccupation franco-allemande) se retrouvent dans une partie de la presse catholique comme *Les Chroniques sociales*, *Les dossiers de l'Action populaire*, *Le Bulletin catholique international*.

Cependant, pour une partie du catholicisme français, le franco-allemand accède à une dimension spécifique, comme dans le cas des dominicains de Juvisy et de leur revue, *La Vie intellectuelle*. Ils prennent contact dès 1928 avec l'Association catholique des universitaires allemands; la même année, ils

140 J.-C. Delbreil, *Les catholiques français et les tentatives de rapprochement franco-allemands (1920-1933)*, Metz : S.M.E.I., 1972.

141 Sur le rôle particulier du père jésuite Yves de la Brière dans ce pacifisme d'Église de l'entre-deux-guerres, et notamment sur la lutte contre l'Action française, cf. E. Picard, B. Goyet, "Les mouvements catholiques pour la paix à travers les papiers du Père Yves de la Brière (s.j.)", *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 30, 1993.

142 J.-C. Delbreil, *Les catholiques français..., op. cit.*

143 Les sous-titres de ces publications sont explicites : *L'Âme commune*, "correspondance démocratique internationale" ; *Le Volontaire*, "Foyer de la paix, Volontaires de la paix, Ligue française des auberges de jeunesse, Amis de Bierville".

invitent un groupe de catholiques allemands à participer à la semaine des écrivains catholiques, et l'année suivante ce sont des catholiques français qui vont à Berlin. Aux côtés des dominicains, on y trouve des représentants des Semaines Sociales, de l'Action populaire, de l'A.C.J.F., des intellectuels représentant les revues comme *Les Études* mais aussi des membres du P.D.P.[144]. En 1931 et 1932 ont lieu des rencontres entre professeurs français et allemands, auxquelles participent entre autres Hermann Platz, Maurice Vaussard et Jean Lacroix (qui vient de l'équipe d'*Esprit*). *La Vie intellectuelle* présente ces réunions et en publie les rapports intégraux[145]. Les dominicains s'intéressent également au théologien et philosophe, Peter Wust[146], dont *La Vie intellectuelle* expose la pensée[147] et auquel elle ouvre ses colonnes à plusieurs reprises[148]. Elle donne directement la parole à des représentants du groupe des professeurs catholiques allemands, comme Waldemar Gurian de l'Université de Bonn qui dresse un tableau de la situation politique de l'Allemagne au début de 1931 et dénonce le danger de l'hitlérisme[149]. Puis elle accueille dans son équipe un journaliste exilé, Türmer. Si les contacts individuels se distendent avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir, l'équipe des dominicains n'en garde pas moins un intérêt continu tout au long des années trente pour toutes les questions concernant l'Allemagne[150].

*Les jésuites sur le terrain*

Avec l'initiative prise par l'un des leurs, le père du Rivau, de créer le B.I.L.D. en juillet 1945, les jésuites remplacent les dominicains sur le devant de

144 *La Vie Intellectuelle*, 20 avril 1930.

145 "Les réunions franco-allemandes de professeurs catholiques", *Documents de la Vie intellectuelle*, mars 1932.

146 Qui est par ailleurs un ami de Robert d'Harcourt,.

147 R. d'Harcourt, "Un philosophe rhénan", *La Vie intellectuelle*, mai 1932 ; G. Rabean, "La loi de l'inquiétude humaine", *La Vie intellectuelle*, février 1931.

148 P. Wust, "La renaissance de la métaphysique dans la philosophie allemande contemporaine", *La Vie intellectuelle*, mai et décembre 1930 ; "La métaphysique contemporaine en Allemagne", *La Vie intellectuelle*, mai 1932.

149 "La crise politique de l'Allemagne", *La Vie intellectuelle*, mars 1931.

150 *La Vie intellectuelle*, avec *Sept* et *L'Aube*, mène une réflexion sur le national-socialisme plus élaborée que celle que l'on trouve en général dans la presse confessionnelle, les articles de Robert d'Harcourt mis à part. Cf. C. Ponson, "L'information sur le nazisme dans la presse catholique française entre 1933 et 1938", in X. de Montclos (dir.), *Églises et Chrétiens dans la seconde guerre mondiale*, tome 2 : *La France*, Lyon, Presses universitaires, 1982, pp 17-32.

la scène en matière de rapprochement franco-allemand. Avant-guerre, ils s'étaient plus illustrés par un pacifisme d'Église tourné vers les élites et l'espace intellectuel[151] que par une mobilisation militante en faveur du rapprochement franco-allemand. Celle-ci, en s'incarnant dans la création du père du Rivau, emprunte cependant également à une forme héritée du militantisme jésuite, celle de l'Action populaire[152].

À l'origine, la création du B.I.L.D. n'est pas une décision de l'ordre mais au contraire le fruit d'une initiative individuelle. Le père du Rivau est aumônier militaire de la garnison française basée à Offenbourg. Ayant constaté l'absence d'informations dont disposaient les Allemands sur le reste du monde et la méconnaissance des Français sur les problèmes de l'Allemagne de 1945, il décide de mettre sur pied un centre d'information et de documentation sur l'Allemagne et la France, autour de deux revues jumelles : *Documents* en français et *Dokumente* en allemand. L'équipe d'origine se compose d'un petit groupe de jésuites (du Rivau, Jean Weydert et Roger Heckel), auquel s'adjoignent des jeunes Français et des jeunes Allemands recrutés par petites annonces ou par bouche-à-oreille (Mager, Wintzen, Dupleix, Bourel). Le père du Rivau fait appel par la suite à quelques journalistes professionnels (Baumgartner, Wiss-Verdier) dans le but de donner une autre dimension à ses publications.

Cette entreprise individuelle réussit à faire reconnaître définitivement sa légitimité à la hiérarchie catholique après un conflit qui l'oppose aux jésuites allemands[153]. La province d'Allemagne dénonce la situation exceptionnelle dont bénéficie l'association du Père du Rivau et en particulier ses revues, alors que celles des jésuites allemands ont du mal à paraître à la même époque; à tel point que la province de Paris décide en 1949 de mettre fin à l'expérience en nommant le père du Rivau à la tête du collège de Vannes. Son successeur à Offenbourg, le père Chevalier, désigné par la hiérarchie pour mener à terme la liquidation, parvient à la convaincre de l'utilité de l'entreprise. Au début des années cinquante, c'est le père Guervel, fidèle de la maison B.I.L.D. depuis 1946

151 L'Union catholique des études internationales par exemple et le *Bulletin catholique international* de Maurice Vaussard; cf. E. Picard, B. Goyet, "Les mouvements catholiques...", *art. cit.*

152 Cf. P. Droulers (s.j.), *Politique sociale et christianisme : le père Desbuquois et l'Action populaire*, Paris : Éditions ouvrières, 2 vol., 1969 et 1981.

153 Il semblerait que dès le début, Rome ait perçu cette réalisation comme tout à fait positive. Entretien avec le R.P. Guervel, 26 septembre 1996.

qui la prend en charge, assurant sa pérennité[154]. Dès lors, le bureau et sa revue continuent leur action sous la responsabilité morale d'un membre de la compagnie, mais dirigés par une équipe de laïcs, et sous couvert d'une reconnaissance de la hiérarchie catholique[155].

Les membres de l'équipe sont jeunes et ne possèdent que peu de réseaux propres; le père du Rivau ne bénéficie pas d'une aura intellectuelle dans la Compagnie. Mais en revanche, il peut s'appuyer sur les réseaux de celle-ci pour faire connaître ses réalisations[156]. Les *Études* publient régulièrement des encarts publicitaires à propos de *Documents*, mais également des articles des membres du B.I.L.D. (les pères Guervel et Weydert en 1951-1952, Jean-Jacques Baumgartner en 1956, René Wintzen et Antoine Wiss-Verdier en 1956) sur l'Allemagne, ou encore sur des opérations organisées par l'association, comme l'aide aux réfugiés au début des années cinquante. Par ailleurs, le bureau d'Offenbourg sert de centre d'accueil pour différents représentants du catholicisme français : en 1952 par exemple, il reçoit les visites du père de Maydieu, directeur de *La Vie intellectuelle*, de l'abbé Chartier de la *Chronique sociale*, l'abbé Lalande de "Pax Christi"[157]. L'inscription de l'association dans les réseaux catholiques est ainsi l'occasion de toucher la plupart des composantes du catholicisme intellectuel non conservateur[158].

Elle permet que s'établisse en lien entre les relais parisiens catholiques et l'action menée sur le terrain par les services français en Allemagne, dont le B.I.L.D. est le partenaire privilégié. Nous avons déjà montré combien il dépendait de l'administration française pour son financement, n'ayant pas de ressources propres et comment la D.G.A.C. prenait fait et cause pour le B.I.L.D. afin de pousser la D.G.R.C. à prendre le relais quand les crédits venaient à manquer sur place[159]. Nous avons également souligné les liens individuels étroits qui existaient entre l'équipe d'Offenbourg et celle de Baden-Baden, puis

---

154 Idem.

155 Cf. P. Chenaux, *Une Europe vaticane ? Entre le Plan Marshall et les Traités de Rome*, Bruxelles : Ciaco, 1990, pp. 80 sq.

156 Nous avons également vu que ces réseaux avaient permis à certains membres du B.I.L.D. de se reconvertir à l'issue de l'expérience allemande, comme l'intégration de R. Wintzen chez Spes.

157 "Lettre aux amis du B.I.L.D.," n° 1, décembre 1952, document multigraphié, p. 3. AFOAA/AC (302-1a).

158 Nous préférons employer cette locution négative au terme de "progressiste" dont Y. Tranvouez a montré qu'il devait être limité à des expériences précises; Y. Tranvouez, C*atholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France, XIXe-XXe siècles*, Paris : Éditions ouvrières, 1988.

159 Cf. chapitre 2, pp. 122-123.

Mayence avec en particulier le passage de François Bourel de l'une à l'autre en 1951[160]. Tout cela nous avait amené à considérer que la partie la plus novatrice de l'action publique menée en Allemagne dans le domaine de la culture devait être attribuée à un ensemble composé de certains services administratifs et de l'association. Cette étroite coopération, notamment financière, a permis au B.I.L.D. de mettre en place très tôt des initiatives de rapprochement franco-allemands.

2) Les rencontres : traditions et innovations

Les mots d'ordre qui président aux réalisations franco-allemandes de l'après-guerre ne sont pas radicalement nouveaux. Bien au contraire, ils renouent très largement avec les pratiques d'avant-guerre[161]. Mais la conjonction d'une situation spécifique (l'occupation et les moyens qu'elle offre) et de leur adéquation avec les évolutions politique des relations franco-allemandes leur confèrent une portée sans précédent.

Organiser des rencontres franco-allemandes, c'est s'inscrire dans une pratique déjà ancienne, qu'il s'agisse de la jeunesse[162] ou des catholiques, quand ce n'est pas les deux ensembles[163]. Ce domaine est largement pris en charge par les services culturels français[164] et si le B.I.L.D. participe à des rencontres de jeunesse, en particulier à celle de la Lorelei qui se tient en 1951, il développe surtout de nouvelles formes de confrontation qui innovent par rapport à la période de l'entre-deux-guerres tout en reprenant celles qui avaient été mises en œuvre par les dominicains dans le domaine intellectuel.

Les premières rencontres spécialisées concernent les écrivains catholiques. Une première rencontre à lieu à Lahr, en pays de Bade, sous les auspices du B.I.L.D. entre le 25 et le 29 août 1947. Elle réunit, entre autres, des représentants

160 Cf. chapitre 3, pp. 195-196.

161 Cf. H.M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années trente*, Paris : C.N.R.S.-Éditions, 1993.

162 D. Tiemann, *Die deutsch-französiche Jugendbeziehungen der Zwischenkriegszeit*, Bonn : Bouvier Verlag, 1989.

163 Cf. J.-C. Delbreil, *Les catholiques..., op. cit.*

164 Cf. J. Rovan, "Les relations culturelles franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire", *Revue d'Allemagne*, 4 (3), 1972, pp. 675-704; G. Carrez, "Les rencontres internationales", in A. Grosser (dir.), *Les relations internationales de l'Allemagne occidentale. Recueil d'études*, Paris : A. Colin, 1956; et M. Mombert, *Sous le signe de la rééducation : Jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation, 1945 à 1949*, Strasbourg : Presses Universitaires, 1995.

d'*Esprit* avec Emmanuel Mounier et Bertrand d'Astorg, de *Témoignage Chrétien* avec Dubois-Dumée et le père de Lubac, des *Études* avec le père du Bosc mais aussi d'Économie et Humanisme avec le père Lebret, et, du côté allemand, Walter Dircks et Eugen Kogon, fondateurs des *Frankfurter Hefte*, revue proche d'*Esprit*. Si le B.I.L.D. a pris en charge l'initiative et sa réalisation, c'est avec l'appui des services français. Le choix d'un site allemand s'est imposé devant l'impossibilité de faire venir en France les écrivains allemands. Le délégué du Cercle, donc membre de l'administration civile du Gouvernement militaire, a pris en charge les conditions d'accueil sur place et mis à la disposition des invités la maison de la jeunesse de la ville. Le thème n'est ni la réconciliation franco-allemande, ni même l'étude des relations entre les intellectuels des deux pays, mais la place de l'écrivain catholique dans la cité, en particulier dans ses relations avec la démocratie et le socialisme[165]. Elle sera suivie d'une seconde rencontre en France, dans l'abbaye de Royaumont, l'année suivante. Dans une perspective comparable, le B.I.L.D. organise également en 1948 une rencontre de sociologues français et allemands, dont l'unité réside dans leur appartenance au monde catholique. Les représentants français comprennent plusieurs personnalités du groupe Économie et Humanisme, les RR. PP. Desroches, Jarraud de Verrac, Lainé et Suavet, le R.P. Joseph Folliet, secrétaire des Semaines sociales, le R.P. du Roy du Bureau International du Travail et les RR. PP. Villain et Bigo de l'Action populaire. Ce faisant, le B.I.L.D. cherche à mettre *"en présence des gens qui pourraient ensuite agir dans leur pays respectifs*"[166]. En 1950, c'est une session d'étude franco-allemande qui se déroule à Lamorlaye autour du thème du chrétien et de la politique; en 1952, la rencontre concerne les problèmes de l'Église missionnaire et son rôle dans le monde contemporain.

Si la dimension catholique reste importante tout au long de la période, elle laisse cependant une large place à des rencontres professionnelles non confessionnelles. Les rencontres d'écrivains organisées par René Wintzen, membre du B.I.L.D. à partir de 1953, se tournent vers la littérature contemporaine en général avec *"une ambition (...) plus limitée, plus informative, plus professionnelle"*[167]. Les lieux alternent entre la France et l'Allemagne, avec une régularité annuelle pour les années cinquante. Les thèmes discutés sont

---

165 E. Peterich, "Thèmes d'un dialogues franco-allemand", *Documents*, n° 8, 1947, p. 506.

166 M. Guervel, "France-Allemagne ou on ne fait pas la paix tout seul", *Incroyance et Foi*, n° 60, 1991-1992, p. 19.

167 R. Wintzen, "Les rencontres franco-allemandes d'écrivains (1945-1984)", *Allemagnes d'aujourd'hui*, avril-juin 1990, p. 100; et entretien du 18 septembre 1996.

parfois précis, comme à Vézelay où la rencontre de 1956 est consacrée au «nouveau roman», parfois beaucoup plus généraux : en 1957, le thème porte sur la signification de l'engagement littéraire. Par ailleurs tout un ensemble de rencontres entre professionnels se développe : elles commencent par des rencontres de journalistes français et allemands à partir de 1949, puis ce sont des rencontres patronales (autour du thème du droit de la cogestion à Lille en 1950). Progressivement, la spécialisation qui s'opère entraîne la modification même de l'appellation. Au début des années cinquante, les brochures du B.I.L.D. mentionnent de plus en plus fréquemment des sessions d'études thématiques en même temps que l'activité des voyages de petits groupes professionnels français en Allemagne se multiplient[168].

On observe une transformation parallèle à celle qui s'effectue à la même période au sein du services des rencontres internationales de la D.G.A.C. Si les rencontres de jeunesse restent nombreuses, elles ne constituent plus qu'une partie des activités dans ce domaine. Comme dans le cas du B.I.L.D., les rencontres concernent des groupes de plus en plus précis. À côté de rencontres encore encore très générales (par exemple celles qui réunissent la jeunesse) commencent à apparaître des sessions de réflexion plus techniques[169] : en 1950 une rencontre d'architectes de théâtre et de metteurs en scène a lieu à Mayence sous l'égide des services français et avec le concours du Centre d'études philosophiques et techniques du théâtre. La même année se mettent en place des rencontres d'élèves-maîtres et d'instituteurs dans la Ruhr. À partir de 1952, des voyages de fonctionnaires sont organisés dans l'autre pays, accompagnés de sessions de réflexion sur les méthodes nationales. Quand il ne s'agit pas d'un groupe professionnel très clairement identifié, la thématique à l'origine de la rencontre est resserrée : les services français soutiennent des voyages d'études organisés par les associations franco-allemandes, dont l'objet est par exemple l'étude des aménagements hospitaliers en France (novembre 1952). Le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle s'inscrit dans une volonté identique. Il participe à l'organisation de la première rencontre de juristes, destinée à débattre de problèmes de droit comparé, en mai 1953 à Freudenstadt. La suivante se déroule à Stuttgart en mars 1955, sur des questions de droit public.

168 "Lettres aux amis du B.I.L.D.", n° 1 à 10, 1952-1955. AFOAA/AC (302-1a).

169 Cf. annexe n° 9, "Rencontres franco-allemandes et voyages de l'année 1950", p. 33.

Très rapidement les services français et les deux associations à vocation franco-allemande, sans perdre l'initiative d'un certain nombre de réalisations, investissent la position d'organismes relais, fournissant soit l'infrastructure, soit les contacts, soit une aide sous forme de conseil. Elles soutiennent l'institutionnalisation progressive qui permet aux participants des rencontres de se constituer en association. La jeunesse sans dénomination particulière, confessionnelles ou politiques, s'est organisée par le biais de l'Association des participants aux rencontres internationales en Allemagne-*Teinach*, dirigée par Guy Villars. L'avocat Tomasi, membre du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, est secrétaire général de l'Association pour des échanges entre juristes français et allemands fondée au printemps 1954. De leurs côtés, les membres des services de Mayence ont participé et soutenu, à la suite de la rencontre des responsables des mouvements de jeunesse en 1949 à Vlotho, la création de l'*Institut für internationale Begegnungen* à Fribourg. Cette association met à la disposition de ceux qui veulent organiser des rencontres différents moyens techniques et matériels, organise des stages et des échanges individuels d'élèves et d'étudiants en collaboration avec l'Office national des Universités. Le B.I.L.D. et le Comité deviennent en quelque sorte des organismes d'expertise en la matière, ce qui justifiera largement la participation de leurs membres au conseil d'administration de l'O.F.A.J. en 1963[170].

La spécialisation constitue une rupture avec les pratiques d'avant-guerre, partagées entre les grandes rencontres de jeunesse et les rencontres très individualisées d'écrivains[171]. Elle s'accompagne d'un travail de constitution de réseaux, de formalisation des pratiques (voyages, sessions d'études) qui s'inscrit dans une volonté plus générale d'améliorer la connaissance que chacun des deux pays a du voisin. Le dispositif complexe articulant action publique et action privée mobilisé autour de la question des rencontres se retrouve dans l'utilisation d'un support spécifique, les revues, destiné à permettre l'information sur les deux pays.

---

170 Cf. chapitre 3, p. 207.

171 F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands (1925-1933)*, Paris : Ophrys, 1971; D. Tiemann, *Deutsch-französiche Jugendbeziehungen..., op. cit.*

3) Les revues franco-allemandes

Une revue franco-allemande peut être définie selon deux critères : elle est spécifiquement consacrée à l'Allemagne d'une part et s'intéresse au dialogue franco-allemand d'autre part, avec pour but affiché le rapprochement entre les deux peuples; ce qui exclut les *Études germaniques*, revue savante consacrée à l'Allemagne en tant qu'objet d'étude uniquement.

*Le rôle des revues dans la nébuleuse franco-allemande*

De telles revues existaient déjà durant l'entre-deux-guerres. D'une part, les autorités d'occupation françaises des années vingt avaient créé les *Cahiers rhénans* et la *Revue rhénane* dans le but d'informer les élites françaises sur l'Allemagne et de contribuer au rapprochement intellectuel des deux peuples[172]. D'autre part, des initiatives privées avaient été à l'origine de la fondation de la *Deutsch-französiche Rundschau* et de la *Revue d'Allemagne* à la fin des années vingt[173] et des *Deutsch-französische Monatshefte/Cahiers franco-allemands* dans les années trente[174]. Enfin, l'objectif d'informer sur tous les aspects de la vie allemande et française se trouvait au cœur du projet du Comité d'études franco-allemand des Mayrisch[175]. Il s'agissait à chaque fois de dépasser les préjugés pour mettre à la disposition du public des sources d'informations fiables, non partisanes[176] (si l'on accepte de croire à la présentation faite par F. Bran et O. Abetz de leur initiative) et variées sur la réalité de l'autre pays. Les revues franco-allemandes de l'après-Seconde Guerre

172 Cf. chapitre 1, pp. 62-63.

173 B. Pélissier, *Un dialogue franco-allemand de l'entre-deux-guerres. La «Deutsch-französische Rundschau» et la «Revue d'Allemagne»*, thèse, Paris IV, 1991-1992.

174 M. Grunewald, "Le «couple France-Allemagne» vu par les nazis. L'idéologie du rapprochement franco-allemand dans les *Deutsch-französische Monatshefte / Cahiers franco-allemands* (1934-1939)", in H.M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy...*, *op. cit.*, pp. 131-147.

175 J. Bariéty, "Deux après-guerres : recherche d'une politique culturelle française en Allemagne après les déceptions des années 1920 et 1930", in F. Knipping, J. Le Rider (dir.), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, Tübingen : Attempto, 1987, pp. 3-12.

176 Si l'on s'en tient, bien sûr, à la présentation qu'en font les organisateurs. À propos des rencontres organisées par F. Bran et O. Abetz, M. Grunewald relève par exemple combien ce discours cache d'évidents présupposés idéologiques. Cf. "Le «couple France-Allemagne»...", *op. cit.*

Mondiale semblent renouer pour partie avec ces modèles et n'apparaissent pas comme des création *ex-nihilo*.

Le choix de la revue comme mode d'intervention prioritaire a des conséquences importantes sur la transformation des pratiques et du discours. La revue ne se contente pas d'informer, elle propose une approche réflexive, un mode interprétatif de l'événement[177], fondé à la fois sur l'individualité et la collectivité. Elle incarne le modèle d'intervention intellectuelle le plus valorisé dans le champs français, tout en étant une forme assez facile à mettre en œuvre. Structure légère, elle favorise le regroupement autour d'un projet de longue durée. Elle est un lieu de sociabilité, de rencontres et d'offres de rebondissement. Elle est aussi une forme de communauté habitée par un idéal, comme dans le cas du B.I.L.D. et de la revue *Documents*. Sa forme seule suffit à lui conférer la dimension d'un engagement. D'autre part, elle incarne matériellement la réalité de son projet. Dans le cas du franco-allemand, elle s'investit d'un statut de médiatrice.

Les revues d'après-guerre s'inscrivent cependant dans une conjoncture très différente de celles qui ont vu naître les initiatives des années vingt et trente, et dont la principale caractéristique est l'articulation étroite qui existe entre les services français en Allemagne et les initiatives privées. Nous avons déjà souligné l'importance du financement dont bénéficiait les associations privées à vocation franco-allemandes[178]. Bénéficiant des flux financiers drainés par les services culturels français en Allemagne, les revues connaissent des conditions de lancement idylliques, puisqu'aucune d'entre elles ne se préoccupe des questions matérielles (papier, impression, diffusion). Le corollaire direct de cette situation est une forte dépendance qui remet leur existence en question dès lors que les sources du financement en viennent à se tarir dans les années cinquante. Seules les plus importantes d'entre elles pourront alors échapper à la disparition et survivent aux transformations du milieu des années cinquante. Le lien doit cependant être entendu à double sens. Si les revues vivent surtout de l'argent public, elles se font le porte-parole des réalisations de l'action culturelle menée par l'administration sur le terrain. Il se s'agit pas d'en faire pour autant les vitrines de la politique culturelle française en Allemagne en général, rôle dont elles se démarquent à de nombreuses reprises. Quand

177 O. Corpet, "La revue", in J.-F. Sirinelli, *Histoire des droites en France*, Paris : Gallimard, 1992, tome 2, p. 161.
178 Cf. chapitre 2, pp. 121 sq.

Emmanuel Mounier fonde le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle et le bulletin *Allemagne* qui en dépend, il précise qu'aucun membre des services français ne peut y appartenir. D'autre part, des tensions sont sensibles quand ces revues critiquent les réalisations de l'administration[179]. Mais il n'en reste pas moins que leur très grande proximité avec certains membres des services français et la pratique du travail en commun pour les rencontres, a pour effet d'en faire des relais efficaces à destination d'un public plus large.

La libéralité financière des premières années a eu pour effet la floraison de petites revues, essentiellement littéraires, créées par des membres des services français ou largement subventionnées : *Aussprache*, créée en septembre 1948, et dirigée par Charles Maignial avec le concours d'Ulrike von Ketelhodt; *Das Goldene Tor. Monatsschrift für Literatur und Kultur*, fondée en septembre 1946 par A. Döblin, chargé de mission auprès de la DEP; *Lancelot. Der Bote aus Frankreich* de Jacqueline Grappin à Baden-Baden, puis Coblence et enfin Neuwied, créé la même année; *Vent debout*, créé par Wintzen à Coblence en 1947, qui fusionne avec *Verger* créé par Luc Bérimont, au même moment. Toutes ces revues ont comme vocation de diffuser la littérature et les impressions des écrivains français et allemands contemporains. Toutes aussi disparaissent avec la restriction brutale des crédits au début des années cinquante.

Quatre autres publications ont de la même façon bénéficié des fonds publics mais ont survécu aux restrictions : les deux revues jumelles *Documents* et *Dokumente*, créées par le B.I.L.D. et sa branche allemande, le bulletin *Allemagne* du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle et *Allemagne d'aujourd'hui*, dont la trajectoire est encore plus étroitement liée aux services français puisqu'elle en émane dans un premier temps. Toutes ces revues se caractérisent également par la forme originale du binôme association-revue. Seule *Allemagne d'aujourd'hui* n'appartient à aucune association dans les années cinquante. Mais lorsque la revue renaîtra en 1966, ce sera sous l'égide d'une Association des amis de l'Allemagne d'aujourd'hui. La structure duale revue-association permet de contrôler à la fois le discours général, les initiatives pratiques, puis leur analyse. Le dispositif est complet qui organise et commente, définissant ainsi les grandes lignes dans lesquelles s'inscrit la relation franco-allemande.

179 Cf. chapitre 2, p. 123.

*Documents* / *Dokumente*

Les revues *Documents* et *Dokumente* sont créées en juillet 1945 à Offenbourg par le père Jean du Rivau, aumônier militaire de la garnison française. Nous nous intéresserons ici essentiellement à *Documents*, destinée au public français[180]. À l'origine, la revue se présente comme une compilation de documents allemands traduits en français (documents ecclésiastiques, articles...). Elle s'inspire des *Dossiers de l'Action populaire*, composés de feuillets non brochés et indexés, afin de permettre un classement par thèmes, au travers des différentes parutions[181]. Son projet est inscrit sur la dernière page de chaque livraison :

> "Au lendemain du conflit qui a opposé les peuples, ceux-ci ont éprouvé le besoin de reprendre des échanges culturels trop longtemps interrompus. De ce besoin, senti en particulier par certains milieux chrétiens, est né le B.I.L.D. avec ses deux revues :
>
> DOCUMENTS publie chaque mois, en français, une série d'études traduites et originales sur les problèmes d'Allemagne, d'Autriche et d'Europe centrale.
>
> DOKUMENTE parallèlement, se propose d'informer le public allemand des grands courants de la pensée française et mondiale.
>
> Un service de librairie est mis à la disposition de nos lecteurs. Des fichiers bibliographiques régulièrement tenus à jour, ainsi qu'un réseau de correspondants, nous permettent d'indiquer sur les questions d'ordre spirituel, culturel, social, les livres et articles récemment parus, surtout en français et en allemand.
>
> Un service de rencontres et d'échanges internationaux organise régulièrement des sessions et rencontres internationales. Il est à la disposition des mouvements et groupements pour les mettre en relations avec des organismes correspondants en Allemagne".

---

180 Il ne s'agit pas de revues jumelles dans le sens où l'une serait la traduction de l'autre. Bien au contraire, chacune a un comité de rédaction autonome même si le rédacteur en chef de l'une participe systématiquement à l'autre. Dans la mesure où *Dokumente* est largement produite par une équipe allemande à destination d'un public allemand, nous avons estimé qu'elle posait des problèmes qui relevaient du champ intellectuel allemand et des enjeux politiques intérieurs qu'il n'est pas lieu de traiter ici.

181 Cf. P. Droulers, *Politique sociale et christianisme*, *op. cit.*

L'équipe initiale est composée de jésuites français présents sur place, les RR. PP. Jean Weydert et Roger Heckel, tous deux Alsaciens. Dans la revue jumelle, *Dokumente*, créée au même moment, des textes français sont traduits en allemand selon le même principe. L'essentiel des textes traduits sont d'origine catholique : mandement de carême, lettre épiscopale...

La revue est à l'origine une entreprise artisanale, réalisée par des amateurs. Jean du Rivau fait le projet de constituer une équipe plus professionnelle, tout en continuant à intégrer régulièrement des jésuites (les RR. PP. Luc-Antoine Boumard et Michel Guervel en particulier). Après avoir lu dans *Le Figaro* des articles d'Antoine Wiss-Verdier sur les camps de prisonniers allemands en Afrique du Nord, il lui écrit pour lui proposer de venir s'installer à Offenbourg. Celui-ci accepte et l'arrivée de ce journaliste professionnel transforme progressivement la revue. S'y adjoignent de jeunes lecteurs de "culture populaire" dépendants à l'origine des services français, Jean Dupleix en 1946 et René Wintzen en 1948[182]. Peu à peu, *Documents* s'émancipe de sa forme initiale pour prendre l'allure d'une revue plus traditionnelle. Depuis le dernier numéro de l'année 1946, le recto de la page de couverture indique la volonté de la revue de présenter *"une série d'études, traduites ou originales"*. Le premier numéro de l'année 1947 contient une rubrique "Actualités" qui rassemble des brèves d'une page sur différents sujets, sans signature. Le mois suivant apparaît le terme de "Chroniques", ainsi que des critiques littéraires et théâtrales. L'ensemble se présente pourtant toujours sous la forme initiale, à savoir des cahiers numérotés pour chaque article et détachables. Les premiers articles directement écrits en français apparaissent la même année : le R.P. Luc-Antoine Boumard, directeur de la rédaction, sur le problème polonais[183] et Jean Dupleix sur les jeunes ouvriers chrétiens[184]. À la fin de l'année 1948, la revue abandonne sa couverture dépouillée pour une représentation imagée. Le sommaire figure désormais à l'intérieur. La répartition entre dossiers, articles hors dossiers, et rubriques régulières gagne en clarté. À la même époque, on commence à trouver des articles de Jean-Jacques Baumgartner, autre journaliste recruté par le père du Rivau. Par ailleurs, la présence de textes d'auteurs allemands reste très importante et même longtemps majoritaire.

182 Entretien avec R. Wintzen, 16 septembre 1996.
183 n° 2, 1947.
184 n° 3, 1947.

Progressivement est adoptée la solution du numéro thématique. Elle fonctionne déjà en 1946, mais ce n'est qu'en 1947 qu'elle devient visuellement apparente avec le choix d'un cadre de fil rouge autour des articles qui lui sont consacrés. La fin de l'année 1947 marque la fin de la première période, ainsi que l'annonce la rédaction dans le dernier numéro[185] :

> "Ce numéro de *Documents* ne vous parvient pas sous sa forme habituelle. Des difficultés techniques chaque mois grandissantes nous ont obligé à abandonner la présentation par feuillets séparés.
>
> Plusieurs de nos lecteurs le regretterons qui voyaient dans nos articles un matériel d'études (...). D'autres s'en réjouiront qui désiraient voir dans Documents une vraie revue et que cette présentation en fiches désemparait un peu.
>
> Nous abandonnons en effet, de plus en plus, notre ancienne formule de traduction pure et simple de textes caractéristiques allemands. Les articles originaux, les résultats d'enquêtes que *Dokumente*, notre revue en langue allemande, mènera en Allemagne et en Autriche se feront de plus en plus nombreux dans nos pages".

En 1948, la formule du dossier central et thématique, complété par des rubriques régulières ("La conjoncture politique" par Antoine Wiss-Verdier; "Le livre du mois"; "Lettres et arts", dirigée par René Wintzen; "La conjoncture économique") et quelques articles hors dossier paraît bien en place, même si les chroniques varient selon les numéros de façon imprévisible[186]. Cependant, à

---

185 "A nos lecteurs", n° 6, 1947.

186 Thèmes des numéros entre 1948 et 1954 :
**1948 :** n° 1 : Rencontre de sociologues français et allemands; n° 2 : L'État-major allemand; n° 3 : Problèmes familiaux; n° 4 : Berlin 1948; n° 5 : Socialisme et christianisme; n° 6 : Économie rhénane; n° 7/8 : L'ère concentrationnaire.
**1949 :** n° 1 : Rencontres internationales d'écrivains; n° 2 : Démocratie allemande ?; n° 3 : Jeunesse allemande d'aujourd'hui; n° 4 : Frères ennemis ?; n° 5 : Enquête sur le militarisme allemand; n° 6 : Freies Deutschland; n° 7/8 : De Kafka à Ernst Jünger; n° 9/10 : Allemagne bicéphale.
**1950 :** n° 1 : New Deal allemand; n° 2 : Dialectique actuelle du protestantisme; n° 3 : Terreurs sur l'Allemagne; n° 4 : La République soviétique allemande; n° 5 : Démontages; n° 6 : Vers la démocratie économique ?; n° 7 : De Séoul à Bonn; n° 8/9 : L'Allemagne à la croisée des chemins - Réarmement ?; n° 10/11 : Aspects du catholicisme allemand; n° 12 : Peuple sans patrie (les réfugiés allemands).
**1951 :** n° 1 : La ville allemande; n° 2 : L'économie allemande; n° 3 : "Deux années de République démocratique allemande"; n° 4/5 : "Actualités autrichiennes"; n° 6 : "Le plan Schuman devant l'opinion allemande"; n° 7/8 : La jeunesse allemande : une génération perdue ?; n° 9 : Les tendances politiques du protestantisme allemand; n° 10 : Réarmement allemand; n° 11 : Les syndicats.
**1952 :** n° 3 : La crise franco-allemande; n° 5 : L'Allemagne et la conférence économique de Moscou; n° 6/7 : Allemagne et nationalisme; n° 8 : Écrivains et poètes d'aujourd'hui; n° 12 : Soldats européens de nationalité allemande ?

partir de 1952, la revue décide de limiter les numéros à thème afin de mieux rendre compte de *"la complexité de la situation des deux Allemagnes"*[187]. Les dossiers ne feront plus l'objet que de numéros particuliers liés à un événement, comme les anniversaires de fondation de la revue qui donnent l'occasion d'une livraison consacrée aux relations franco-allemandes.

Aux côtés de l'équipe de la revue, de nombreux auteurs extérieurs français participent à sa mise en œuvre. Des personnalités comme Louis Clappier, Bernard Lahy ou Jean Moreau écrivent dans *Documents* tout en appartenant aux services français d'occupation. On trouve également la signature d'Alfred Grosser. En revanche, les germanistes sont très rares. Nous étudierons par la suite plus précisément les thématiques principales développées dans ses pages. Elles se concentrent essentiellement autour des questions de l'actualité allemande, tant sur le plan intérieur qu'international avec des incursions dans les domaines de la culture allemande contemporaine. Les articles de fonds, bien documentés et synthétiques sont toujours présents, tout comme l'habitude de faire intervenir des auteurs allemands. Les articles et les textes traduits constituent un fond de commerce important, puisqu'il fonde la prétention de la revue à se constituer en instrument, à la fois d'information capitalisable et de médiation. Les articles plus sensibles à l'actualité et les rares éditoriaux signés par la rédaction (en 1951, au moment des débats sur le réarmement allemande par exemple) sont destinés à donner le cadre interprétatif global, largement orienté vers une tendance *"européenne et fédéraliste"*[188]. Si les différents témoins insistent sur la pluralité des positions des auteurs, elles ne s'en définissent pas moins dans le cadre d'un catholicisme plutôt de gauche, favorable de plus en plus nettement à la construction européenne et à l'œuvre de rapprochement impulsé par une partie des services culturels français en Allemagne. Revue d'information certes, mais aussi revue militante, *Documents* et sa soeur *Dokumente* jouent bien leur rôle pivot entre les expériences du terrain, la diffusion de l'information et la définition des formes que doit prendre le rapprochement entre les deux peuples.

---

**1953 :** n° 2/3 : La crise des rapports franco-allemands; n° 5/6 : La littérature allemande; n° 7 : Bilan d'une résistance (allemande); n° 8 : Berlin-Est, 17 juin 1953.
**1954 :** n° 4/5 : La République démocratique allemande; n° 8/9 : Regards sur la littérature allemande.

187 *Documents*, n° 1, 1952, p. 1.

188 F. Anspranger, "Que s'est-il passé à Überlingen ?", *Documents*, n° 4, 1985, p. 77.

*Allemagne d'aujourd'hui* :

À la différence de *Documents*, la revue *Allemagne d'aujourd'hui* commence sa carrière comme une émanation directe des services français. Une première revue d'information générale sur l'Allemagne avait été lancée par la Direction de l'information du G.M. en 1945, sous le titre *La revue de la zone française*. Devenue en juillet 1946, *La France en Allemagne*, elle traitait de thèmes d'actualité relatifs à la zone française (la quinzaine culturelle de Constance ou la sidérurgie en Z.F.O.) ainsi que des principales informations concernant l'Allemagne (procès de Nuremberg par exemple). Elle prend fin en octobre 1948, remplacée par une nouvelle série, *Réalités allemandes* dont le premier numéro sort en janvier 1949. L'éditorial rappelle la vocation de la revue à fournir une source d'information à la fois aux Français de la Z.F.O., mais aussi à ceux qui se trouvent en France ainsi qu'aux germanistes. Durant l'année, la revue élargit ses centres d'intérêt; à côté de la partie concernant l'actualité allemande, se mettent en place des dossiers intitulés "Connaissance de l'Allemagne" composés d'articles géographiques, historiques et littéraires, des documents, une chronologie détaillée, des notes de lectures. Bien que la revue reste officiellement rattachée aux services français, une note introductive précise que :

> "La revue *Réalités allemande* est rédigée par un cercle d'études qui bénéficie du patronage des autorités françaises. Toutefois, les opinions exprimées n'engagent pas le haut-commissariat de la République française en Allemagne"

D'autre part, la Direction générale des Affaires culturelles, qui a succédé à la Direction de l'Education publique du G.M. dirige un *Bulletin des relations artistiques* et une brochure ronéotypée *Allemagne d'aujourd'hui*. La réduction des moyens lui impose de fondre les deux publications en une seule au début de l'année 1950. La nouvelle publication prend le nom d'*Allemagne d'aujourd'hui*, avant de devenir, en mai-juin 1951, *Allemagne d'aujourd'hui. Textes et informations sur la vie culturelle en Allemagne*. Dans le premier numéro, l'équipe justifie la nouvelle formule, tout en se gardant bien de prétendre en faire une véritable revue :

> "Notre publication n'est pas une revue au sens habituel du mot. *Allemagne d'aujourd'hui* est surtout un bulletin de presse, un véhicule d'informations généralement d'origine allemande mais encore inédites en France. Notre propos est de révéler à un public français intéressé mais plus ou moins coupé de l'Allemagne, les traits de la vie intellectuelle présente dans ce pays tels que nous les apercevons, membres d'une équipe française qui sommes stationnés en Allemagne et qui avons, de ce fait, depuis quelques années, la possibilité de lire une grande partie de la presse allemande, d'assister à des représentations théâtrales, à des expositions, de voir les films nouveaux (...). Notre apport personnel consiste dans l'effort pour discerner des traits spécifiques. (...) Une autre de nos ambitions est de vouloir être actuels"[189].

Cette formule a une présentation ambiguë : la mention "publiée par la D.G.A.C., H.C.R.F.A." figure en très petites lettres, ce qui tend à induire une distance et à autonomiser extérieurement la revue vis-à-vis de l'administration. Mais dans le même temps, la pratique des articles non signés subsiste. On y trouve aussi des traductions d'articles allemands, des nouvelles, des notes brèves et de nombreuses photographies.

C'est la fusion en 1953 entre *Réalités allemandes* et *Allemagne d'aujourd'hui* qui amène à la création d'une véritable revue, *Allemagne d'aujourd'hui. Réalités allemandes*. Elle se dote d'un éditeur extérieur (les Presses Universitaires de France), même si le financement vient encore de Mayence, et d'un rédacteur en chef, Louis Clappier, membre des services français. Sa rédaction est encore désignée sous le terme de "cercle d'études français", sans qu'aucun nom ne figure. En mai, la revue se dote d'un comité de patronage composé de germanistes : Jean-Marie Carré, Maurice Colleville, Joseph Dresch, Jacques Droz, Robert d'Harcourt, Gabriel Marcel, Fernand Mossé, Edmond Vermeil, auxquels s'adjoignent en juillet Jean Schlumberger et Albert Béguin, puis en 1955 André François-Poncet et Maurice Beaumont. La direction de Louis Clappier dure jusqu'en 1955, date à laquelle il est remplacé par l'historien Georges Castellan.

La nouvelle version d'*Allemagne d'aujourd'hui. Réalités allemandes* s'organise sur un modèle plus classique de revue, avec une tripartition articles/chroniques/rubriques. Mais rapidement, la revue perd sa structure initiale. Les articles sont remplacés par un chapeau "Chroniques"; celles-ci

189 "Conversation familière avec nos lecteurs", *Allemagne d'aujourd'hui*, nouvelle série, mai-juin 1951, n° 1, p. 1.

deviennent "La vie artistique", "La vie littéraire" (n° 4, 1953). Les choix ne semblent pas bien arrêtés sur les aspects essentiels que devrait aborder la revue. Ses centres d'intérêt sont très disparates, malgré un investissement essentiellement tourné vers le domaine culturel. Le nombre des pigistes membres de l'administration française est important (Thieberger, Hombourger, Clappier, Carrez, Hagenmuller); on trouve également d'anciens membres comme René Montigny.

La revue entre dans une nouvelle et dernière phase en 1956. Tout au long de l'année, elle se transforme par petites touches pour se présenter sous une nouvelle forme lors de son premier numéro de 1957. Le format change, la revue devenant plus étroite et moins haute, ce qui tend à la rapprocher des principales revues françaises de l'époque, comme *Esprit* ou les *Temps Modernes*. Cette transformation n'est ni mentionnée, ni expliquée lors du premier numéro de la nouvelle série et nous devons nous limiter à des hypothèses sur ses causes. *Allemagne d'aujourd'hui* ne pas survit pas au delà des six premiers numéro de la formule inaugurée en 1957 pour des raisons largement financières, dues au désengagement des crédits des services français en Allemagne, les restrictions ont pu imposer dès le début de l'année d'économiser le papier en réduisant la surface imprimée. La seconde hypothèse serait au contraire la volonté d'échapper à une forme héritée en partie des conditions de fondation de la revue, à savoir un instrument d'information émanant des services culturels français en Allemagne. Différents indices vont dans ce sens, dont le plus visible est le changement de thématique des photographies de couverture. Depuis le premier numéro de la série en 1953, le choix portait essentiellement sur des paysages ruraux ou urbains allemands, des scènes de la vie quotidienne, des Allemands anonymes. À partir des derniers numéros de l'année 1956, il s'agit toujours de la photographie d'un écrivain allemand. Le titre est amputé de sa seconde partie, "réalités allemandes". L'ordre du sommaire s'inverse, plaçant les lettres, arts et la culture en général en tête et reléguant les autres sujets dans la seconde partie de la livraison. Dernier indice de cette littérarisation de la revue, la nomination d'un rédacteur littéraire en la personne de Robert Minder[190].

Malgré le tournant de 1956-1957, *Allemagne d'aujourd'*hui ne devient pas un équivalent des *Études germaniques*. La part de l'actualité politique et économique, des articles sur la société allemande reste importante, même si elle

190 *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 3, 1956.

va décroissant. Les aspects culturels n'ont pas non plus la même forme et se présentent comme des informations culturelles d'actualité. Les membres des services français sont plus nombreux à participer à *Allemagne d'aujourd'hui* qu'à la revue d'Offenbourg : G. Carrez, R. Cheval, M. Hagenmuller, A. Jung-Blut, R. Montigny, R. Thieberger. Par ailleurs, la revue se singularise par la présence régulière d'articles de germanistes : J. Dresch, E. Vermeil, E. Pfrimmer, P.-P. Sagave avant même que Robert Minder n'en devienne le directeur littéraire. Lui même publie son premier article en 1953.

*Allemagne d'aujourd'hui* se présente comme une tentative complexe de synthèse entre le modèle de la revue littéraire et celui de la revue d'information générale, car elle résulte de la fusion du double héritage des revues antérieures. Le choix fait dans la dernières période de réaliser une véritable revue culturelle, c'est à dire dans laquelle la partie littéraire serait majoritaire mais pas exclusive, conduit à un échec. Il est profondément lié à des questions financières, *Allemagne d'Aujourd'hui* n'ayant pas un équivalent du B.I.L.D. pour trouver des financements extérieurs. La recherche d'une légitimité universitaire, sensible dans la composition de l'équipe des rédacteurs et la mise en place du comité de patronage, échoue sans doute devant la concurrence des *Études Germaniques*. Il ne semble pas y avoir dans les années cinquante une place suffisante à la coexistence de revues spécifiquement tournées vers la culture allemande.

### *Allemagne. Bulletin d'information du Comité français d'échange avec l'Allemagne nouvelle*

En 1948, Emmanuel Mounier, directeur d'*Esprit*, fonde le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle. La filiation avec les initiatives d'avant-guerre que nous avons évoquées précédemment semble si problématique que Mounier éprouve le besoin d'affirmer la rupture radicale avec le passé dans la

présentation du Comité :

> "Nous avons tous en mémoire les rencontres franco-allemandes des années 1918-1933. Nous ne voulons ni les déconsidérer, ni méconnaître le courage de ceux qui les tentaient alors dans un climat beaucoup plus nationaliste que celui que nous connaissons aujourd'hui. Mais il faut tenir compte des erreurs qu'elles eurent le mérite d'affronter et le malheur d'expérimenter pour notre instruction. Elles se confiaient à une image idéalisée de l'Allemagne qui ne répondait plus qu'à des cartons d'académie. Dans une atmosphère d'idylle abstraite et légèrement puérile, les toasts masquaient les réalités, et les chansons, les drames. (...)
>
> Il ne s'agit de retourner ni à Bierville, ni à Kienthal, ni à Locarno, ni à Goethe. Il s'agit surtout de ne retourner à rien, de se retourner aussi peu que possible. (...) Il nous faut abolir toutes les images, (...) les deux, les trois, les cinquante Allemagne, le côté Cranach et le côté Dürer, le côté Wagner et le côté Schubert, tout cela que nous retrouverons après, au bout d'un long témoignage de nos préjugés, et qui peut pour l'instant nous masquer, par un jeu de miroir docile à tout enchantement la nouvelle Allemagne qui naît de la double catastrophe, intérieure et extérieure, de 1933 et 1945"[191].

Six mois environ après la fondation du Comité est lancée une petite publication qui doit faire office d'organe de liaison et d'information. Elle est immédiatement prise en charge par Alfred Grosser, alors pensionnaire à la Fondation Thiers et par sa mère qui en assure le secrétariat. Le bulletin *Allemagne* est une opération modeste, et ne prétend pas au statut de revue. Il adopte un format proche de celui d'un petit quotidien, avec la même mise en page (colonnes, unes, encarts) sur quatre pages. Son programme est de contenir régulièrement :

> "- des articles ou témoignages, français ou allemands, concernant la jeunesse allemande, la vie sociale, économique, politique et culturelle en Allemagne.
>
> - des enquêtes sur des sujets précis.
>
> - des informations recueillies par le Comité,
>
> - un compte rendu des activités du Comité,

191 E. Mounier, "Présentation", *Allemagne*, n° 1, 1949, p. 1.

- des indications bibliographiques, des adresses utiles, des renseignements concernant les échanges avec l'Allemagne, les rencontres futures, etc."[192].

Dès l'origine, le bulletin a un statut à part. Ni véritable revue, ni simple catalogue des réalisations, il tente d'offrir une synthèse efficace des deux formules. Son tirage avoisine les cinq mille exemplaires. Des facilités lui sont faites par *Esprit* : Jean Boniface lui est fourni par Domenach pour faire gratuitement la maquette. Le choix de l'imprimeur se porte sur de petites maisons qui lui consentent des prix plus intéressants. En l'absence d'Alfred Grosser, en mission pour l'U.N.E.S.C.O. en 1950-1951, Élie Gabey, ancien journaliste aux *Temps Modernes*, le remplace. Des aides ponctuelles d'amis et d'étudiants viennent compléter le travail fourni par les Grosser.

Son objet principal est de publier des récits des rencontres franco-allemandes (maires, jeunesse, juristes, journalistes, catholiques...), des récits de voyages ou de stages; mais aussi de présenter toutes les associations qui se créent, de donner des adresses et des renseignements techniques. Plus qu'une revue, c'est un véritable secrétariat des échanges franco-allemands. Très peu d'articles portent sur la seule Allemagne, malgré des numéros spéciaux sur la Sarre (décembre 1949) et sur les réfugiés (août-septembre 1950). L'angle d'approche est généralement comparatiste, et les relations franco-allemandes y tiennent une place centrale. En dehors de la présence constante d'Alfred Grosser, qui a de rares exceptions près, signe tous les éditoriaux, les intervenants sont variés. La plupart des membres du Comité prennent la plume, comme J. Schlumberger, E. Vermeil, R. d'Harcourt, R. Lauret, H. Frenay, le pasteur Finet, R. Roure, ou A. Philip. Ils traitent alors de sujets en relation avec leurs autres activités : Philip parlent des socialistes, le pasteur Finet des protestants. À leurs côtés, la parole est donnée à des responsables d'associations, de mouvements (de jeunesse par exemple) ou d'organismes spécialisés (syndicats, Office national des Universités et Écoles françaises, ministère de l'Éducation nationale) français et allemands, mais aussi aux membres du B.I.L.D. (Tschieret, Guervel, Wintzen), de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg. Une place très importante est faite à la jeunesse, décrite comme *"les éléments les plus neufs, les plus valables"*[193].

192 *Allemagne*, n° 1, 1949, p. 2.
193 A. Grosser, Éditorial, *Allemagne*, n° 2, 1949, p. 1.

Aux côtés de ses fonctions d'organe de liaison entre groupes, mouvements et associations, le bulletin *Allemagne* se caractérise par des prises de position régulière en matière de politique culturelle extérieure. Plus que les revues précédemment évoquées qui travaillent également avec les services français, la petite publication du Comité se donne pour objet de définir, et par la même s'autorise à critiquer, la politique qui devrait être mise en oeuvre à Baden-Baden, puis à Mayence. Le bulletin prend en charge la défense d'une forme d'action spécifique, incarnée par certains des services face à l'ensemble des réalisations, selon laquelle on ne saurait se contenter de la forme traditionnelle limitée à une frange étroite de la "bonne bourgeoisie". La première justification porte sur la nécessité d'atteindre les catégories de la population susceptibles de porter en profondeur le renouveau démocratique de l'Allemagne[194]. L'éditorial de février-mars 1951 signé du comité directeur dans son ensemble prend parti contre la normalisation de la politique culturelle française en Allemagne. Il dénonce le danger d'abandonner l'action menée jusqu'alors en faveur d'un approfondissement de la connaissance mutuelle entre Allemands et Français, au risque d'un retour en arrière. La question n'est pas tant la quantité des offres culturelles que celle de leur nature. La nouvelle de la création d'un institut français à Stuttgart fait craindre au Comité une concurrence inutile avec l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg, qui privilégie les contacts entre groupes professionnels, c'est à dire les milieux les plus efficacement sensibles aux opérations de rapprochement. La même inquiétude s'exprime face au risque de disparition des lecteurs de culture populaire, qui n'ont *"jamais figuré dans les relations culturelles traditionnelles telles que les administre le Quai d'Orsay"*. L'éditorial du numéro suivant est l'occasion d'exprimer ce que le Comité entend lorsqu'il parle de culture :

> "Les forces saines allemandes ont une lutte de plus en plus dure à mener. Limiter les échanges culturels franco-allemands à l'art et à la littérature, ce serait les abandonner en plein combat. (...) Les échanges culturels tels que nous les concevons ne sont pas désintéressés. Ils sont un but politique : l'édification d'une communauté internationale d'où les haines et les préjugés nationaux soient exclus"[195].

194 A. Grosser, "Bilan de l'été", *Allemagne*, n° 9, 1950, p. 1.
195 "La politique culturelle française à un tournant", *Allemagne*, n° 12, 1951, p. 1.

La transformation des services culturels du haut-commissariat en services culturels de l'ambassade en 1955 donne lieu à un éditorial du n° 38-39, intitulé "Le tournant", revient sur la définition de l'action :

> "Il importe de développer et de préserver le travail franco-allemand (...) caractérisé par deux aspects nouveaux :
>
> 1°. Une extension considérable de la définition du mot «culture». Il ne s'agit plus seulement de littérature et d'art, mais aussi de travail de jeunesse, d'enseignement, de ciné-clubs, d'administration municipale, de connaissances des problèmes économiques, sociaux et politiques des deux pays.
>
> 2°. Un élargissement très net de la «clientèle» pour laquelle sont conçus les échanges culturels. On est parti de l'idée que les journalistes, les agriculteurs, les syndicalistes, les enseignants, les hommes d'Église, les responsables politiques, les spécialistes et techniciens qui jouent un rôle dans l'évolution en profondeur de leur pays sont au moins aussi importants à toucher que certains milieux, sans doute fort cultivés, mais dont l'influence est assez restreinte ou dont l'intérêt pour la nation voisine est en quelque sorte désincarné.
>
> Or le travail culturel franco-allemand, tel qu'il a été conçu et réalisé depuis 1945 n'a nullement été «désintéressé». Il avait un but fort précis : clarifier les rapports franco-allemands en amenant les interlocuteurs à partir de faits et non de préjugés. Ces faits, on les trouve dans une usine de la Ruhr ou dans un camp de réfugiés plutôt que dans une salle de concert, dans la salle de rédaction d'un grand quotidien ou au Commissariat au Plan plutôt qu'au Musée du Louvre. Nous ne voulons certes pas dire que l'art doit être banni ! Mais dans la répartition des moyens financiers disponibles, il faut accorder leur juste part à des activités plus nouvelles, mais que nous sommes quelques uns à croire de première importance"[196].

Cependant, la déprise progressive de l'administration française sur l'action culturelle en Allemagne, qui s'accompagne de la mise en place d'embryons de structures de collaboration franco-allemande (commissions mixtes créées par l'accord culturel de 1954) et la constatation d'une normalisation générale incite le Comité à s'interroger sur son rôle. Dans un éditorial intitulé, "Le comité continue", Alfred Grosser reprend le thème de l'inefficacité du Quai d'Orsay hors du domaine des relations traditionnelles et

196 A. Grosser, "Le tournant", *Allemagne*, n° 38-39, 1955, pp. 1-2.

celui de l'importance prise par les réalisations privées :

> "On nous rappelle que ce n'est pas par hasard si le secrétaire général du comité est le seul représentant d'un groupement privé dans la sous-commission ”échanges, rencontres, jeunesse” de la commission culturelle franco-allemande"[197].

Le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle incarne bien la dimension de pivot entre les réalisations sur le terrain et l'espace plus large du public extérieur. Utilisant la neutralité que lui confère sa décision initiale de ne pas compter officiellement parmi ses membres de représentants des services officiels, il n'en ouvre néanmoins pas ses pages à ceux d'entre eux dont l'action lui paraît aller dans le sens qui est le sien. On peut le considérer comme l'instrument de légitimation le plus efficace des grandes tendances mises en lumière : le primat accordé aux rencontres de spécialistes, la volonté de construire une communauté de destin européenne et l'affirmation d'une définition extensive de la culture. L'information qu'il produit a pour objet de valoriser ces choix en disqualifiant des pratiques culturelles jugées rétrogrades et peu efficaces. Mais la relation entre le privé et le public est envisagée sous un angle complexe : ce dernier n'est récusé que lorsqu'il va à l'encontre des projets du premier. L'argent public est largement sollicité, comme le sont les relais matériels.

Les trois revues franco-allemandes entretiennent de nombreux points communs au-delà des différences de formes. Toutes trois possèdent des moyens matériels qui leur permettent d'ignorer les affres des premières années, même si pour *Allemagne d'aujourd'hui* la réduction du financement public entraîne à terme la disparition de la revue. Si elles n'ont aucune difficulté apparente à se procurer des articles, la majorité de leurs auteurs sont des personnalités de second plan ou encore de jeunes journalistes débutants. Leur audience est difficile à mesurer, au-delà des quelques milliers d'abonnés qu'elles annoncent. L'addition des chiffres des différentes revues n'a pas beaucoup de signification, car il y a certainement une partie du public abonné aux trois, ou au moins à d'eux d'entre elles. Cela d'autant plus que les revues parlent les unes des autres, introduisant de fréquents encarts publicitaires,

197 "Le Comité continue...", *Allemagne*, n° 54, 1958, p. 1

spécialement quand l'une d'entre elles fait paraître un numéro spécial. Elles ne sont font pas de concurrence, au moins jusqu'à ce que les crédits deviennent rares, comme nous l'avons vu pour *Documents* et *Allemagne d'aujourd'hui*. En l'absence de critères de reconnaissance liés au prestige des signatures, dans une position difficile de revues à la fois généralistes (sur les domaines traités) et spécialisées géographiquement, la stratégie de la conquête de la position dominante risquerait en effet de s'avérer suicidaire. En revanche, le travail de légitimation croisée qui consiste à citer les autres abondamment, induit un processus d'accumulation. D'autant plus que les auteurs qui participent à ces revues prennent l'habitude de les citer toutes les trois comme les seules références périodiques utiles sur le sujet (c'est le cas de Castellan dans son ouvrage sur la R.D.A., de Grosser dans *L'Allemagne de l'Occident* et *La démocratie de Bonn*, et de Rovan dans *Allemagne*). Cette pratique a aussi pour effet de démultiplier les espaces de diffusion, en réunissant les réseaux auxquels appartiennent les différents membres.

La principale caractéristique du mouvement de rapprochement franco-allemand est donc qu'il s'inscrit dans le cadre de la politique d'occupation pour une large mesure. Bien qu'il s'agisse essentiellement d'initiatives privées, nous avons vu quels liens étroits elles entretenaient avec certains des services de Mayence[198], dont elles sont pour partie les porte-parole même si elles entendent, et affirment à de nombreuses reprises, rester suffisamment autonomes pour conserver leur capacité critique. Signe de cette proximité, au delà des réalisations concrètes auxquelles elles participent, c'est dans leurs pages qu'écrivent le plus souvent les membres des dits services. De plus, le discours qu'elles mettent en œuvre relaie très largement les conceptions de l'action culturelle en matière de jeunesse, de rencontres et d'éducation populaire. En ce sens, on peut les envisager comme le lieu privilégié pour saisir les implications d'une politique différente en matière de culture.

Mais l'organisation des rencontres et la publications des revues supposent des relais efficaces avec la France. Elles prennent d'autant plus de relief et ont un écho d'autant plus important qu'elles se trouvent intégrées dans un mouvement de rapprochement franco-allemand fédéré autour de la revue *Esprit*, à laquelle elles sont étroitement liées par le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle.

198 Cf. chapitre 3, pp. 195 sq.

## II. Un fédérateur intellectuel du rapprochement franco-allemand : le rôle d'*Esprit* et du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle

Le bulletin *Allemagne* est l'instrument partique de la liaison entre les mouvements de rapprochement franco-allemands de l'après-guerre et le milieu intellectuel parisien. L'analyse de la composition de son comité de rédaction, qui correspond en fait au C.F.E.A.N. lui même[199] montre à quel point, *via* la revue *Esprit*, les initiatives menées en Allemagne sont susceptibles de trouver un écho qui les dépassent largement.

On peut établir un parallèle entre la relation qu'entretiennent le Comité et *Esprit* et celle qui présidait aux relations entre la *Nouvelle Revue Française* et le Comité fondé par Émile Mayrisch dans les années vingt. On retrouve dans les deux cas la même inscription d'une préoccupation spécifique dans un cadre intellectuel plus large. Il faut bien sûr souligner les limites de cette comparaison. D'abord parce que si le Comité de Mounier parvient à fédérer un espace plus large que ne le faisait son prédécesseur, il ne repose pas comme celui d'Émile Mayrisch sur un véritable projet d'union industrielle. Ensuite, parce que ses liens avec l'État sont plus étroits. Pas seulement parce qu'il tire les deux tiers de son financement de l'argent public, mais aussi parce qu'il entretient des rapports étroits avec une partie des services culturels français en Allemagne ainsi qu'avec certains membre de l'administration du Quai d'Orsay.

Finalement, ce qui rend la création de Mounier particulièrement intéressante, c'est tout en permettant d'incarner une certaine continuité avec les engagements d'avant-guerre, elle révèle de la capacité d'*Esprit* à fédérer autour de l'enjeu franco-allemand à la fois les intellectuels et les initiatives militantes menées sur le terrain.

### 1) *Esprit* et le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle : le rassemblement des catholiques autour de l'enjeu franco-allemand

Les conditions de création du Comité ne sont pas véritablement élucidées. Dans ses mémoires, Alfred Grosser raconte que l'initiative vient directement de

[199] La Composition du Comité est présentée dans l'annexe n° 18, "Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle", p. 74.

Mounier qui *"voulait réunir des hommes de tous horizons acceptant les principes de l'action à mener"*[200]. À l'origine on peut y voir la marque laissée par Joseph Rovan qui défend le principe d'une responsabilité française dans l'avenir de l'Allemagne, par le biais de son article déjà évoqué, "L'Allemagne de nos mérites", publié dans *Esprit* en octobre 1945[201]. À cette époque, il assure le secrétariat de rédaction de la revue par intérim[202] et se trouve donc proche de Mounier, susceptible de le sensibiliser aux besoins de la cause franco-allemande. La rencontre entre les deux hommes a eu lieu en 1941 à Lyon par l'intermédiaire de Jean-Marie Soutou, et depuis J. Rovan est très proche de l'équipe de la revue.

En fait, il est difficile de se prononcer sur l'influence réelle de Joseph Rovan. La question allemande avait intéressé l'équipe d'*Esprit* dans les années trente, en particulier sous l'angle de la remise en cause de la République parlementaire[203]. Même s'il s'agissait plus finalement de dénoncer les faiblesses françaises que de véritablement s'intéresser au phénomène national-socialisme, les articles consacrés à l'Allemagne sont nombreux jusqu'en 1939[204]. Au printemps 1940 encore, Mounier envisage la préparation d'un numéro spécial sur "la réalité totale et vivante de l'Allemagne"[205]. Au lendemain de la guerre, il prend la plume pour mettre en garde contre une politique d'occupation visant à écraser le peuple allemand[206]. Par ailleurs, il reprend la notion de responsabilité contenue dans l'article de Rovan pour un article du *Figaro littéraire* publié en 1948 : "Allemagne, responsabilités France"[207]. Il voyage en Allemagne en 1947, assiste au second congrès international de la jeunesse à Munich avec Joseph Rovan et Jean-Marie Domenach en juin 1948[208]. On peut supposer que l'intérêt

---

200 A. Grosser, *Une vie de Français. Mémoires*, Paris : Flammarion, 1997, p. 52.

201 M. Winock, *Histoire politique de la revue «Esprit», 1930-1950*, Paris : Seuil, 1975, pp. 246-247.

202 Il remplace Jean-Marie Domenach qui a demandé une année de liberté à Mounier pour pouvoir préparer l'agrégation.

203 Cf. M. Winock, *Histoire politique..., op. cit.*

204 P. de Senarclens, "L'image de l'Allemagne dans la revue *Esprit*", *Relations internationales*, n° 2, 1974, pp. 123-145.

205 Carte postale à F. Aubier, mars (?) 1940, reproduite in *Bulletin des amis d'Emmanuel Mounier*, n° 2, octobre 1984, p. 28.

206 "Pour une politique allemande", *Esprit*, mars 1945; "Devant le désespoir allemand", *Esprit*, mai 1945.

207 *Le Figaro littéraire*, 21 août 1948.

208 C. Falbisaner, "Emmanuel Mounier et l'Allemagne", *Revue d'Allemagne*, avril-juin 1989, pp. 261 sq.

de Mounier pour l'Allemagne est profond et qu'il trouve en Joseph Rovan un relais efficace.

Pour fonder son Comité, Mounier se tourne d'abord vers les deux jeunes gens : Domenach est nommé trésorier mais Rovan doit se récuser car il vient d'accepter la responsabilité du bureau d'éducation populaire de la D.E.P. à Baden-Baden et les statuts de la future association prévoit que ne pourront y participer les membres des administrations en charge de l'occupation. Ce n'est qu'après son départ d'Allemagne qu'il rejoindra le Comité en 1951. Ils sont les seuls, hormis Mounier lui-même, parmi les collaborateurs réguliers de la revue à participer à l'initiative.

En fait la véritable cheville ouvrière du Comité est Alfred Grosser, jeune agrégé d'allemand, présenté à Mounier par le germaniste Joseph-François Angelloz qui avait fait sa connaissance pendant la préparation du concours. Le comité se réunit annuellement mais la charge du bulletin repose entièrement sur les épaules de Grosser et de sa mère qui assure l'intégralité du secrétariat de la revue, comme nous l'avons déjà indiqué. Le Comité qui se trouve ainsi constitué rassemble d'abord largement les catholiques engagés dans le rapprochement franco-allemand.

Parmi ses membres figure le père du Rivau, créateur du B.I.L.D. Mais bien au-delà de la présence du jésuite, les réseaux catholiques déjà liés à *Esprit* dans les années trente et renforcés, voire développés, durant l'Occupation et la Résistance, se retrouvent mobilisés au sein du Comité. Le plus souvent il s'agit d'anciens lecteurs d'*Esprit*[209] mais aussi de *Sept*, *Temps Présent*, *La Vie Intellectuelle*, *L'Aube* et d'anciens jécistes. Renée Bédarida a mis en évidence la cohésion de ce groupe de catholiques, qui prennent avant guerre des positions en rupture avec les positions dominantes du catholicisme français. Animant dès la fin des années trente, une réflexion sur la nécessaire régénération de la France (dans *Le Voltigeur* ou les "Nouvelles Équipes françaises" de *L'Aube*) et relativement bien informés par leurs revues sur les réalités du nazisme, ces catholiques se retrouvent dans ces activités de résistance, où au-delà de la lutte contre le nazisme, le refus de la Révolution nationale induit une volonté de réfléchir à l'avenir du pays[210]. Ils y ont découvert des groupes protestants dont

[209] La revue a été interdite en 1941.

[210] R. Bédarida, "Des chrétiens qui veulent assumer dans la vie publique leurs responsabilités de croyants", in *Prémices et essor de la Résistance. Edmond Michelet*, Paris : Éditions SOS, 1983.

ils se sentent finalement plus proches que de la hiérarchie compromise avec le régime[211]. À l'issue de l'occupation, les solidarités résistantes ont renforcé les liens antérieurs et validé la conception du christianisme qui en était à l'origine. Il est donc sans surprise de voir Mounier proposer à certains membres de ces groupes de participer au Comité[212]. Il s'agit par ailleurs de personnalités ayant montré un intérêt particulier pour l'Allemagne. En sollicitant les principaux d'entre eux, il affirme, sans l'écraser par le nombre, l'importance de la pensée chrétienne à la base de cette action.

Il s'agit d'abord des dominicains de La Tour-Maubourg, éditeurs de la *Vie Intellectuelle* et responsables des éditions du Cerf avec lesquels les liens étaient nombreux dès les années trente[213]. Emmanuel Mounier connaît bien le R.P. de Maydieu, directeur de la revue[214], qu'il a retrouvé dans la région lyonnaise en 1941, quand le dominicain devient le second aumônier de l'École des cadres d'Uriage. En invitant Maydieu à participer à son Comité, Mounier n'a pas seulement pris en compte l'intérêt dont le dominicain fait montre pour les problèmes allemands mais aussi la position générale de *La Vie intellectuelle* vis à vis de l'Allemagne. À la mort de Maydieu en 1955, le comité de rédaction d'*Allemagne* intègre son successeur, le R.P. Chartier, soulignant ainsi que c'est la revue toute entière qui est invitée à participer.

C'est aussi la dimension œcuménique qui est valorisée avec la présence au Comité d'Albert Finet d'André Philip. Durant son exil lyonnais, Mounier est en liaison avec le groupe à l'origine des *Cahiers du Témoignage chrétien*, mouvement de résistance spirituelle auquel participent le R.P. Chaillet et Robert d'Harcourt. L'équipe de *Témoignage Chrétien* a la volonté de mettre en pratique l'œcuménisme et ouvre ses pages aux protestants. Parmi les signatures, on trouve le nom du Pasteur Albert Finet, ami d'André Philip qu'il a connu à la Fédération des étudiants protestants[215]. En 1945, Finet a pris la plume en faveur

---

211 Cf. E. Fouilloux, *Les catholiques et l'unité chrétienne du XIX^e au XX^e siècle. Itinéraires européens d'expression française*, Paris : Le Centurion, 1982, pp. 439 sq.

212 L'importance des anciens résistants dans le Comité est soulignée par A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident*, Paris : Gallimard, 1953, p. 187; et J. Rovan, *France-Allemagne : deux nations, un avenir*, Paris : Julliard, 1988, p. 152.

213 A. Coutrot, *Un courant de la pensée catholique : Sept*, Paris : Cerf, 1961.

214 Cf. *Mounier et sa génération. Lettres, Carnets et inédits*, Paris : Seuil, 1956, p. 76.

215 "Les débuts de *Réforme*, hebdomadaire protestant", Interview du Pasteur Finet par Pierre Bolle, in X. de Montclos (dir.), *Églises et Chrétiens...*, *op. cit.*, tome 2, p 509.

d'une solution spirituelle au problème allemand[216]. Il a d'autre part montré un intérêt personnel pour le rapprochement franco-allemand en participant à la rencontre de Royaumont organisée par le B.I.L.D. en 1947. Il sera l'un des fondateurs du Conseil fraternel franco-allemand[217]. Dans l'hebdomadaire *Réforme* qu'il fonde en 1945, il donne une large place à l'information sur l'Allemagne. Si les problèmes du protestantisme allemand y sont traités de façon privilégiée, les questions économiques, sociales et politiques ne sont pas pour autant négligées.

Cet œcuménisme est en fait bien antérieur à la période de la guerre en ce qui concerne le fondateur du Comité. Dès les années trente, le protestant André Philip est proche de Mounier et de l'équipe d'*Esprit*. Animateur du mouvement du "Christianisme social", il participe au numéro spécial de la revue sur le christianisme en mars 1933. L'année suivante, il reprend la plume en tant que militant socialiste[218], puis de nouveau au moment du Front Populaire[219]. À partir de l'été 1940, André Philip et Emmanuel Mounier se rencontrent régulièrement. La défaite de 1940 qui pour eux incarne la crise de la société et de la démocratie parlementaire est au centre des réunions qu'ils tiennent à Lyon durant cette période. Ils se réunissent avec Jean Lacroix et Stanislas Fumet pour rédiger une nouvelle "Déclaration des droits de la personne"[220]. André Philip s'engage dans le mouvement Libération-Sud, puis devient commissaire du C.F.L.N. Mais à partir de 1947, c'est son engagement en faveur des États-Unis d'Europe qui prime. Député à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, chef de la Délégation française à la Commission économique européenne (1947-1951), il devient délégué général du Mouvement européen et président du Mouvement socialiste pour les États-Unis d'Europe. C'est à ces titres, qu'en plus de sa proximité à Mounier, il doit son intégration au Comité.

Autre connaissance des années trente retrouvée dans la Résistance, lui aussi recruté pour le C.F.E.A.N., Claude Bourdet. Élève au Polytechnicum de

---

216 "Voix d'Allemagne", *Réforme*, 19 mai 1945. Auparavant, il avait écrit un article : "Y a t-il trois sortes de criminels de guerre ?", *Réforme*, 31 mars 1945, dans lequel il dénonçait la distinction entre une bonne et une mauvaise Allemagne.

217 Conseil franco-allemand protestant fondé à Spire en juin 1950 auquel participe également André Philip. Cf. D. Heimerl, "Les Églises évangéliques et le rapprochement franco-allemand dans l'après guerre : le Conseil fraternel franco-allemand", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1989, pp. 591-609.

218 "Le socialisme et les classes sociales", *Esprit*, février 1934.

219 "Et après ?", *Esprit*, avril 1936 et "Syndicalisme et Économie", *Esprit*, juillet 1936.

220 *Mounier et sa génération..., op. cit.* : Note d'E. Mounier, le 23 décembre 1941, p. 313.

Zurich au début des années trente, il découvre les autres cultures européennes, en même temps que l'antifascime et assiste à la montée du nazisme, particulièrement sensible dans l'afflux de réfugiés allemands en Suisse[221]. De retour en France, il est attaché de cabinet dans le gouvernement de Léon Blum, puis se rapproche du catholicisme militant et apporte sa collaboration à Maritain et aux chrétiens qui soutiennent les catholiques espagnols. Il signe dans *La Croix*, en 1937, un appel en faveur du peuple basque. Il est aussi proche d'*Esprit*, dans lequel il publie un article en 1936. Cette proximité au catholicisme progressiste est en partie à l'origine des responsabilités importantes que lui confie Henri Frenay dans le mouvement de résistance Combat à partir de novembre 1941[222]. Au début de l'année 1942, Combat est le plus important des mouvement de résistance de zone sud. Claude Bourdet s'installe à Lyon au printemps 1942. Il y retrouve Mounier.

Par le biais de Bourdet, Emmanuel Mounier donc entre en relation avec le mouvement Combat. Ici, le réseau qui se développe est moins spécifiquement catholique ou spirituel, mais il n'en repose pas moins sur une grande proximité intellectuelle. Le rôle de Mounier dans Combat est plus celui d'un "conseiller" que d'un "actif". Sa connaissance des milieux intellectuels et universitaires est mise à plusieurs reprises à la disposition d'Henri Frenay, chef du mouvement. Il sert ainsi d'intermédiaire dans la prise de contact à l'été 1941 entre le mouvement de Frenay et celui de François de Menthon qui est un de ses amis. De cette rencontre, par la fusion des deux mouvements, est issu le mouvement Combat "définitif"[223]. Le fondateur du mouvement, Henri Frenay est capitaine d'active. Il a participé à la première occupation de l'Allemagne dans les années vingt comme militaire. De retour à Paris, il fréquente *"une partie de l'intelligentsia et de la gauche française"*[224], assiste à des meetings en faveur des républicains espagnols et rencontre des réfugiés allemands. Cette découverte d'un monde si différent de celui dont il est issu, "cette droite française, traditionaliste, pauvre, patriote et paternaliste"[225], le pousse à rechercher des informations sur les transformations du monde dont il est témoin. Il s'inscrit donc au Centre germaniques de Strasbourg où il acquiert *"une meilleure connaissance de la langue allemande, mais surtout de l'Allemagne, de son passé, de son*

221 C. Bourdet, *L'aventure incertaine, de la Résistance à la Libération*, Paris : Stock, 1975, p 28.
222 *Ibid*., p 92.
223 *Ibid*., p 103.
224 Cf. H. Frenay, *La nuit finira*, Paris : R. Laffont, 1973, p. 43.
225 *Ibid*., p 42.

*histoire et de sa philosophie, celle d'hier et d'aujourd'hui"*[226]. Dans une série de conférences qu'il tient devant des officiers de réserve entre septembre 1938 et le début de 1939, il met en garde contre le danger de l'Allemagne hitlérienne. Refusant d'accepter l'armistice de juin 1940, il fonde l'un des premiers mouvements clandestins. En novembre 1943, il entre au C.F.L.N., puis devient ministre du G.P.R.F. Cependant, comme André Philip, il se détache progressivement de l'action politique nationale pour s'investir dans la construction européenne. Dès 1946, il fonde le Mouvement fédéraliste européen.

Par le biais d'Henri Frenay, Mounier fait également la connaissance de Rémy Roure[227], rédacteur politique au *Temps* depuis 1925, qui a suivi le repli du journal sur Lyon en juin 1940. Résistant (en 1943, il participera au Bureau d'information et de presse du C.F.L.N. dirigé par Bidault), il devient en 1944 directeur de la rédaction du *Monde*. Rémy Roure et Henri Frenay sont tous deux sollicités par Mounier pour devenir membres du Comité français d'échange avec l'Allemagne nouvelle.

Le Comité est d'abord le lieu d'une mobilisation des personnalités proches d'Esprit, d'un héritage des années trente renforcé et élargi par la guerre et la Résistance. Mais c'est aussi un indice de la capacité de Mounier à rassembler au-delà du réseau de ses proches et en particulier à fédérer les milieux intellectuels. C'est surtout de ce point de vue qu'*Esprit* et le C.F.E.A.N. reprennent le modèle incarné par la *NRF* et le Comité Mayrisch dans les années vingt.

### 2) Sur les traces de la *Nouvelle Revue Française* et du Comité Mayrisch

La présence de Jean Schlumberger dans le Comité d'Emmanuel Mounier constitue le trait d'union le plus évident entre la *NRF* d'avant-guerre et le Comité Mayrisch d'une part, et le nouveau Comité patronné par *Esprit* d'autre part.

Né en Alsace en 1877, Jean Schlumberger choisit la France à quinze ans et part pour Paris où il passe sa licence de lettres à la Sorbonne et se lie d'amitiés

[226] *Ibid.*, p 41.
[227] *Ibid.*, p. 115.

avec Gide, Martin du Gard et Copeau, Avec les deux premiers, il lance la *NRF*; avec le troisième, il créé le théâtre du Vieux-Colombier en 1912. À la veille de la Première Guerre Mondiale, Jean Schlumberger est déjà une figure importante de l'intelligentsia parisienne. C'est au lendemain de la Première Guerre qu'il s'engage dans la voie du rapprochement franco-allemand. S'il écrit relativement peu sur l'Allemagne (il ne produit sur ce sujet que cinq articles - tous dans la *NRF*- entre 1923 et 1939[228]), il participe en revanche aux initiatives qui se développent dans les années vingt par le biais de l'équipe de la *NRF*, puis du Comité franco-allemand d'information et de documentation des Mayrisch. L'équipe de la *NRF* est en relation avec une riche famille de sidérurgistes luxembourgeois, les Mayrisch. Émile Mayrisch, gros industriel de l'acier, fondateur-président de l'A.R.B.E.D. (Union des aciéries) veut réaliser une entente économique entre l'Allemagne, la France et le Bénélux. Sa femme, amie d'André Gide depuis 1903, a suivi avec beaucoup d'intérêt la création de la *NRF* dans laquelle elle publie en 1911 un article sur Rainer Maria Rilke[229]. En 1919, les Mayrisch invitent André Gide au Luxembourg et lui font rencontrer Walter Rathenau. À la suite de cette rencontre, la *NRF* publie des extraits de Rathenau ainsi que des articles sur son œuvre. De son côté, Jean Schlumberger connaît personnellement Émile Mayrisch depuis la guerre. Mais le problème du rapprochement franco-allemand dépasse le niveau des simples relations personnelles. Au sein de la *NRF*, il va être l'un des moyens de résoudre la crise qui secoue la revue au lendemain de la Première Guerre Mondiale. La rédaction discute de l'opportunité d'introduire la politique dans une revue créée à des fins littéraires. On s'affronte sur le contenu de cet éventuel engagement et Jacques Rivière, qui vient d'être nommé directeur, se sert du problème allemand pour reprendre en main son équipe et en fait la *"pièce maîtresse et véritablement la seule, de la direction politique"*[230].

Dans la propriété qu'ils possèdent à Colpach, les Mayrisch organisent des rencontres entre hommes politiques et écrivains français et allemands à partir

228 On peut cependant souligner qu'au vu du statut littéraire et intellectuel de la *N;R.F.* pendant l'entre-deux-guerres, ces cinq articles constituent cependant une prise de position particulièrement visible et remarquée.

229 Cf. *Les Mayrisch, l'apport et le rayonnement d'une famille luxembourgeoise*, Bruxelles : Bibliothèque Albert 1er, 1980.

230 D. Durosay, "Paris-Berlin via Luxembourg, un relais dans les relations politiques franco-allemandes de la *NRF* : la maison Mayrisch", *Bulletin des Amis d'André Gide*, n° 69, janvier 1986, p. 40.

de 1921[231]. Les liens entre la *NRF* et les Mayrisch sont successivement assurés par André Gide et Jacques Rivière[232]. L'année suivante, Mme Mayrisch participe aux Décades de Pontigny[233], qui reprennent après une interruption due à la guerre. Jusqu'alors, Jean Schlumberger n'a pas pris publiquement la parole. Ami des Mayrisch, hôte fréquent de Colpach, sa participation reste très réduite. C'est à l'occasion de l'occupation de la Ruhr, en janvier 1923, qu'il prend sa première position "officielle". Cet épisode marque un infléchissement dans le discours de la *NRF*, ainsi qu'il le raconte quarante ans après :

> "La *NRF* s'était toujours abstenue de prendre position sur des questions de politique ; mais lorsque (...) Poincaré ordonna l'occupation de la Ruhr, il nous parut nécessaire de rappeler quelques principes de bon sens"[234].

Schlumberger appuie Rivière au sein de la revue : tous deux dénoncent l'utilisation d'une politique de force et proposent, pour sortir de l'impasse, la solution du rapprochement franco-allemand. En tête du numéro de mars 1923, paraît l'article de Schlumberger, "Le sommeil de l'esprit critique"[235], réquisitoire contre une politique qu'il juge dangereuse tant pour la France que pour l'Allemagne. En mai, Rivière prend la plume pour exposer l'intérêt de "L'entente économique avec l'Allemagne". L'année suivante, c'est à propos du livre d'Albert Fabre-Luce, *La Victoire* , qu'ils réaffirment leur position.

Mais l'année 1925 marque, avec la mort de Jacques Rivière, l'éloignement de *La NRF* du Comité Mayrisch puisque son successeur, Jean Paulhan, est hostile à l'importance prise par le problème allemand au sein de la revue[236]. Schlumberger se trouve de plus en plus isolé. La disparition de Rivière et le

---

231 Cf. F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands...*, *op. cit.* pp. 34-39.

232 Entre 1919 et 1921, les sentiments d'André Gide et de Jacques Rivière envers l'Allemagne sont passés de la méfiance, voir de la germanophobie (cf. *L'Allemand* de J. Rivière qui parait en 1919) à un intérêt très vif. Sur cette évolution et les nuances de leur germanophilie, cf. B. Garniez, "La *NRF* et le rapprochement franco-allemand, (1920-1930)", *Documents*, n° 5, 1962, pp 620-630 ; et C. Foucart, "André Gide et l'Allemagne entre les deux guerres : du littéraire au politique ou la recherche de la complémentarité", in J. Bariéty (dir), *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, Nancy : Presses universitaires, 1987, pp. 147-158.

233 Rencontres organisées chaque été par Paul Desjardins qui réunissent des intellectuels, particulièrement autour de la *NRF*, et dont le sujet a souvent une dominante politique. Le problème franco-allemand est au centre des Décades de 1925, celui de l'Europe de celles de 1923.

234 J. Schlumberger, *Oeuvres*, tome III : 1923-1930, Paris : Gallimard, 1959, p. 9.

235 *Ibid.*, pp. 11-19.

236 Cf. D. Durosay, *op. cit*.

désengagement progressif de Gide font de Schlumberger la dernière figure fondatrice de la *NRF* engagée activement en faveur du rapprochement franco-allemand. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas chez Schlumberger simultanéité de l'engagement publique et de l'action concrète. Il n'écrit plus à ce sujet avant 1930 et l'échec du Comité Mayrisch. Entre 1924 et 1926, la situation générale a évolué : au niveau international, la détente, concrétisée par les accords de Locarno, permet sans doute aux efforts d'Émile Mayrisch d'aboutir. 1926 voit la création au mois de mai du Comité franco-allemand d'Information et de Documentation patronné et subventionné par le couple Mayrisch à laquelle participe Jean Schlumberger, aux côtés de Wladimir d'Ormesson, d'André Siegfried, d'Albert Thibaudet, d'Henri Lichtenberger, de Lucien Romier et d'Ernest Curtius. Le Comité, créé pour rapprocher les deux pays en *"éliminant les causes injustifiées de défiance réciproque"*[237], dispose de deux bureaux : un à Paris dirigé par le Dr Krukenberg, un second à Berlin dirigé par Pierre Viénot. Dans la pratique, le travail de ces deux bureaux consiste essentiellement à améliorer la qualité de l'information en réintroduisant l'objectivité dans les relations entre les deux pays pour soutenir les accords de Locarno. Cette action psychologique voisine les préoccupations d'ordre économique. Jusqu'en 1930, le Comité fonctionne régulièrement et se réunit annuellement en France, en Allemagne et au Luxembourg. S'il semble que le débat sur les questions économiques ait pris de plus en plus d'importance au cours de ces réunions[238], le problème de la presse et de l'information ne disparaît pas pour autant. Le Comité participe à des manifestations très variées en faveur du rapprochement intellectuel ou spirituel, comme en 1928 et 1929, à la préparation de *"la plus grande réunion catholique franco-allemande de l'entre deux guerres"*[239] : les congrès catholiques de Berlin et Paris.

Mais au début des années trente, le comité périclite. La disparition prématurée d'Émile Mayrisch en 1927 lui fait perdre son animateur principal. D'autre part, des tensions internes amènent en 1929 la suppression du bureau de Berlin[240]. Ces transformations de structure entraînent un flottement dans l'activité du comité. Viénot démissionne alors même que les milieux d'affaire qui l'ont jusqu'ici soutenu s'en désintéressent de plus en plus. À l'aube de 1933,

---

237 Déclaration liminaire, citée par F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands*, *op. cit.*, p. 36.
238 Cf. J-C Delbreil, *Les catholiques français...*, *op. cit.*
239 *Ibid.*, p. 126
240 Cf. F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands*, *op. cit.*, p 90 sq.

il n'a plus d'existence réelle. Jean Schlumberger quitte le comité avec le sentiment que rien de véritablement concret n'a été réalisé. Dans son article, "D'un certain manque d'imagination", paru en décembre 1930 dans la *NRF*, il reprend une plume "politique" pour déplorer l'apathie de l'opinion face aux problèmes franco-allemands, estimant que la situation n'a que peu évolué durant les dernières années. Durant les années trente, il ne rédige aucun article sur le nazisme et n'intervient dans la *NRF*, à propos des relations franco-allemandes, que pour dénoncer les accords de Munich[241]. Par ailleurs, il fait différentes expériences de journalisme politique où il traite tant de politique intérieure que de politique extérieure sans donner une place particulière au problème allemand : il publie quelques articles dans les *Nouvelles Littéraires*, et dans *Vendredi* ainsi que de courts billets hebdomadaires, durant quelques mois en 1935 et 1936, dans *Marianne*. À partir de décembre 1937, il devient chroniqueur au *Figaro*, où il reste jusqu'en novembre 1941, date à laquelle le journal se saborde; il y reprend la plume régulièrement après la réapparition du journal à la Libération et écrit en particulier un article intitulé "Nous sommes condamné à une politique qui sache regarder loin"[242] dans lequel il défend la nécessité de savoir dépasser la situation actuelle pour s'engager dans la reconstruction démocratique de l'Allemagne. Mais c'est surtout sa sensibilité spirituelle, proche de celle d'Emmanuel Mounier, et surtout son amitié avec ce dernier qui ont eu une part déterminante dans l'invitation que Mounier lui fait de participer au comité[243].

Au delà de la simple présence de Jean Schlumberger, le parallèle entre la *NRF* et le Comité Mayrisch, *Esprit* et le Comité de Mounier s'impose d'autant plus que l'enjeu du rapprochement franco-allemand est, sur un point au moins, comparable en 1948 avec ce qu'il était au moment de Locarno : une manière de dessiner une large unité du monde intellectuel dont sont exclus les extrêmes. On retrouve également la capacité à faire d'un lieu très largement intellectuel, le point de convergence et l'instrument de mobilisation de la quasi totalité des parties prenants du rapprochement franco-allemand.

241 "Contre l'humiliation", *NRF*, novembre 1938 in J. Schlumberger, *Oeuvres complètes*, *op. cit.*, tome IV, pp 178-185.
242 *Le Figaro*, 16 mai 1945.
243 Entretien avec A. Grosser, avril 1990.

3) Le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle : un large rassemblement autour de l'enjeu franco-allemand

*Une certaine unité du monde intellectuel*

Dans un contexte de guerre froide qui divise le monde intellectuel entre droite et gauche, l'unité que l'on retrouve au sein du Comité est celle des intellectuels non communistes[244]. On ne peut manquer de rapprocher cela de la relative unité constituée autour du Comité Mayrisch à l'exclusion notable de l'Action française (à cette date, les communistes sont peu influents dans le monde intellectuel). L'utilisation de la question du rapprochement franco-allemand pour résoudre les conflits internes à la *NRF* au sortir de la Première Guerre Mondiale se retrouve dans une moindre mesure dans le cas d'*Esprit*. S'il ne s'agit pas d'apporter une solution au sein de la revue (dont la grande majorité des membres ne participent d'ailleurs pas au Comité), l'expérience permet en revanche de dépasser les clivages internes au champ intellectuel non communiste résultant de la situation internationale.

Le C.F.E.A.N. peut être perçu comme un engagement supplémentaire en faveur du neutralisme et de la troisième voie. Différents manifestes de la période sont signés par plusieurs futurs membres : en novembre 1947, Bourdet, Domenach, Merleau-Ponty, Mounier, Rousset et Sartre signent un "Premier appel à l'opinion internationale", manifeste en faveur d'une Europe socialiste, qui parait dans *Esprit*. Ce sont les mêmes (sans Rousset mais avec Vercors) qui participent au "Manifeste d'intellectuels contre la guerre coloniale faite contre tout un peuple" en janvier 1949. Le 22 octobre 1948, Mounier, Bourdet et Vercors ont participé au Conseil de solidarité autour de Garry Davis[245]. La même année, l'équipe d'*Esprit* participe à la fondation du R.D.R., tentative politique de troisième voie, aux côtés de Rousset et de Sartre[246]. Pour compléter ce tableau, il faut souligner les liens sous forme de contributions croisées ou d'emprunts. Par exemple, au sujet du plan Marshall, *Esprit* reprend la ligne des

244 Il était question à l'origine d'intégrer des communistes. Mais ceux-ci exigeant deux des cinq postes de la présidence, E. Mounier a finalement décidé de ne pas faire appel à eux.
Cf. A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, p. 52.

245 M. Winock, *Histoire politique...*, *op. cit.*, p 279.

246 Cf. P. Ory, J.F. Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris : A. Colin, 1986, pp. 164 sq.

éditoriaux de Claude Bourdet dans *Combat*. Au delà de ces convergences intellectuelles, la plupart de ces membres ont montré un intérêt particulier pour le problème allemand dans leur propre publication. Dès mars 1944, à la veille de son arrestation par la Gestapo, Claude Bourdet a écrit un article en faveur d'une nouvelle Allemagne intégrée dans l'Europe[247]. Depuis son retour de camp de concentration, il a très largement ouvert les publications auxquelles il participe, *Combat* et *Hommes et Mondes*, à l'idée du rapprochement franco-allemand. Quant à Vercors, il prend vis à vis de l'Allemagne une position qui va dans le sens de celle défendue par *Esprit*, en refusant d'identifier le peuple allemand au nazisme et voyage à travers l'Allemagne occupée et en s'intéressant au problème de la jeunesse[248]. On le retrouve également comme participant des rencontres franco-allemandes d'écrivains. De leur côté, les *Temps Modernes* ont publié un numéro entier sur l'Allemagne en septembre 1947.

Raymond Aron accepte également de participer au Comité, alors même qu'il occupe en 1948 des positions intellectuelles et politiques éloignées des précédents. En 1950, date de son arrivée au sein du Comité, il participe aux Congrès de Liberté et de la Culture et à la revue *Preuves* qui en est issue[249]. Son intérêt pour l'Allemagne remonte aux années trente. Après un an et demi passé à l'Université de Cologne comme assistant dans le département des langues romanes (printemps 1930 et 1931), il devient boursier de l'Institut français de Berlin où il reste jusqu'à l'été 1933. En dehors de la (re)découverte et de l'approfondissement de la philosophie et surtout de la sociologie allemande, ce séjour en Allemagne marque une étape dans la réflexion politique de Raymond Aron. Il se décrit comme saisi par l'événement, rapportant la phrase de Toynbee, *"History is again on the move"*[250]. Entre 1930 et 1933, il donne une vingtaine d'articles à *Libres Propos*, la revue d'Alain et à *Europe*, alors dirigée par Guéhéno, ainsi qu'un papier à *Esprit*[251] dans lesquels il analyse la montée du nationalisme, les conflits entre la droite nationaliste "classique" et le national-socialisme, puis l'accession progressive de celui-ci au pouvoir.

---

247 "Future Allemagne", *Combat*, mars 1944, pp. 3-4.

248 Cf. K. Bieber, *L'Allemagne vue par les écrivains de la Résistance française*, Genève : Droz / Lille : Giard, 1954, pp 131-144.

249 Cf. P. Grémion, *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la Liberté de la Culture à Paris (1950-1975)*, Paris : Fayard, 1995.

250 R. Aron, *Mémoires*, Paris : Julliard, 1983, p. 55.

251 "Lettre ouverte d'un jeune Français à l'Allemagne", *Esprit*, février 1933.

Dans cet engagement des intellectuels les plus "visibles" au sein du C.F.E.A., le problème de l'Allemagne apparaît rapidement comme marginal. La question centrale de politique internationale en 1948 n'est plus la lancinante interrogation de 1945 (que faut-il faire de l'Allemagne pour qu'elle cesse de représenter un danger pour l'Europe ?), mais celle des rapports difficiles entre l'Est et l'Ouest. On peut être surpris de trouver au sein du Comité les noms de personnalités qu'opposent au même moment de violents débats, comme Aron et Sartre, ou encore David Rousset qui est alors en conflit avec Sartre et Merleau-Ponty au sujet des camps de concentration. Bien entendu, la constitution du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle ne suffit pas à elle seule à refaire l'unité politique du champ intellectuel. Mais cette coexistence pacifique entre des adversaires par ailleurs assez virulents est un bon indicateur de la nature de l'enjeu franco-allemand dans l'espace intellectuel français, aussi bien dans les années vingt qu'après la Seconde Guerre Mondiale, objet suffisamment consensuel pour permettre l'intégration des personnalités très différentes dès lors que l'on exclut les franges les plus extrêmes.

Mais au-delà de ses fonctions fédératrices dans le champ intellectuel, la question du rapprochement franco-allemand est l'occasion de réaliser la rencontre entre les milieux des intellectuels les plus visibles et les spécialistes de l'Allemagne. C'est de cette capacité que dépend la reconnaissance réelle de l'existence du Comité. Ce faisant, il renoue à nouveau avec les pratiques d'avant-guerre. Le Comité Mayrisch intégrait également des universitaires, et en particulier des germanistes que l'on retrouve aux côtés de Mounier, mais aussi des journalistes et des diplomates.

### *Les spécialistes de l'Allemagne*

Après les réseaux catholiques et les réseaux intellectuels, le troisième cercle du Comité rassemble des personnalités souvent moins médiatiques et surtout plus spécialisées. Pour elles, c'est avant tout l'intérêt pour l'Allemagne, généralement traduit dans leur activité professionnelle, qui définit les conditions de la participation.

Les spécialistes, ce sont avant tout les germanistes. Ils sont au nombre trois au sein du Comité : Edmond Vermeil, Robert d'Harcourt et Robert Minder. Ils appartiennent à deux générations formées dans la première moitié

du siècle. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, ils occupent des fonctions importantes au plan universitaire. Edmond Vermeil et Robert Minder sont professeur à la Sorbonne; le premier est directeur de l'institut d'Études germaniques jusqu'à sa retraite en 1951; le second est élu au Collège de France en 1957. Robert d'Harcourt, titulaire de la chaire de langue et de littérature germanique de l'Institut catholique de Paris, est élu à l'Académie française en 1946. Malgré ces fortes ressemblances, leurs parcours antérieurs présentent trois profils différents.

Edmond Vermeil naît en 1878 dans une famille protestante en Suisse alémanique. Bilingue dès l'enfance, c'est au lycée de Nîmes que, sous l'influence de son professeur d'Allemand (Julien Rouge), il se tourne vers les études d'allemand[252]. Après l'agrégation, il obtient un poste de lecteur à l'Université de Göttingen pour trois ans (1904-1907). Sa première affectation en France l'attache à l'École alsacienne où il reste jusqu'à la guerre. Dès ses premières années d'enseignement, Edmond Vermeil manifeste la volonté de repenser la discipline qu'il enseigne. Loin de concevoir la germanistique comme une simple étude de la littérature allemande, il entend s'intéresser à l'Allemagne dans toutes ses expressions et s'inscrit dans l'orientation donnée à la germanistique française par deux germanistes un peu plus âgés que lui : Charles Andler et Henri Lichtenberger[253]. En 1919, nommé à l'Université de Strasbourg, il commence à mettre en œuvre des instruments d'étude de l'Allemagne contemporaine, revues et ouvrages. Par ailleurs, il anime le Comité alsacien d'études et d'information auquel collabore le bureau berlinois du Comité franco-allemand fondé par Emil Mayrisch, avant de devenir membre à part entière de ce dernier en mai 1930. Professeur à la Sorbonne depuis le début des années trente, il développe à côté de ses travaux de germanistes une activité plus politique, visant à dénoncer les dangers du nazisme par le biais de la presse et du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes à la fondation duquel il participe. Il synthétise l'ensemble de ses réflexions dans son ouvrage qui paraît en 1940, *L'Allemagne, essai d'explication*[254]. Après la guerre, il fait figure d'expert auprès du gouvernement pour les questions concernant la dénazification allemande et

252 E. Vermeil, "Nécrologie de Julien Rouge", *Études germaniques*, n° 4, 1952, p. 316.
253 Cf. Merlio, "L'image de l'Allemagne chez les germanistes français de l'entre-deux guerres", *Allemagne d'aujourd'hui*, juillet-septembre 1988, pp. 66-83.
254 Paris : Gallimard.

appartient à la Commission de rééducation du peuple allemand au sein du ministère des Affaires étrangères[255].

Robert d'Harcourt est né en 1881 dans la Brie, au sein d'une famille noble catholique. Il apprend l'Allemand grâce à sa nourrice et le parle bientôt comme une seconde langue maternelle[256]. À l'Institut catholique de Paris, il entreprend une triple licence de lettres, histoire et allemand et va parfaire cette dernière discipline à Munich, Berlin et Vienne. En 1913, il soutient une thèse de doctorat sur l'écrivain suisse germanophone Conrad Ferdinand Meyer, qui lui donne accès en 1919 à la chaire de langue et de littérature germanique de l'Institut catholique. Ce poste résume parfaitement les deux orientations de son engagement intellectuel : l'Allemagne et la religion catholique. L'essentiel de son activité se concentre rapidement sur le journalisme, auquel il se consacre de façon croissante dans l'entre-deux-guerres. Il collabore régulièrement à la *Revue des Deux Mondes*, à *La Croix*, *L'Écho de Paris* et *L'Époque*. Particulièrement intéressé par les catholiques allemands, il écrit de nombreux ouvrages sur la situation du catholicisme sous le IIIe Reich, mais aussi des dénonciation du paganisme national-socialiste[257]. Proche des milieux de la droite catholiques qui participent au Comité franco-allemand de Mayrisch (Jean de Pange, Wladimir d'Ormesson), il n'en est cependant pas membre. En 1936, Robert d'Harcourt est qualifié par l'hebdomadaire *Sept*, comme un *"germaniste réputé, l'un des meilleurs artisans des relations catholiques franco-allemandes"*[258]. Après des activités de résistance, il renoue avec sa carrière de journaliste à la Libération, poursuivant sa collaboration, entre autres, avec *Le Figaro*, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*[259]

Le troisième germaniste du Comité, Robert Minder, appartient à la génération suivante. Alsacien, il présente le concours de l'École normale supérieure en 1921 à l'instigation d'Edmond Vermeil, puis passe l'agrégation d'allemand[260]. Durant ses années d'École, il participe à la création d'un "groupe

---

255 C. Defrance, "Edmond Vermeil et la commission de rééducation du peuple allemand, 1945-1949", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1996.

256 Cf. "Robert d'Harcourt", *Allemagne*, septembre-décembre 1965, p. 2.

257 M. Lemercier, "Germanisme et Résistance : Robert d'Harcourt et le national socialisme de 1930 à 1940", *Études gaulliennes*, n° 15, 1985, p. 56.

258 *Sept*, 24 avril 1936, p. 15.

259 Sur Robert d'Harcourt, voir aussi Tobias Gerlach, *Les intellectuels catholiques français face à l'Allemagne (1945-1949)*, Mémoire de D.E.A., I.E.P. Paris, 1998.

260 J.-F. Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris : Fayard, 1989.

d'information sur les pays étrangers". Il commence une carrière universitaire en 1926 comme lecteur à l'université de Strasbourg, puis devient professeur à la faculté des Lettres de Nancy en 1934. Il succède à Edmond Vermeil à la Sorbonne en 1951. Son engagement en faveur du rapprochement franco-allemand est plus intellectuel que pratique, se situant en retrait par rapport à ceux de Vermeil et d'Harcourt. À partir de l'idée qu'il existe des malentendus profonds entre les deux pays, dans lesquels la dimension affective tient une large place, il entreprend dans ses ouvrages de procéder à un décodage des stéréotypes nationaux afin de les vider d'une affectivité productrice d'agressivité[261].

Il est intéressant de souligner qu'aucun des trois germanistes n'a été l'instigateur direct d'une entreprise de rapprochement franco-allemand. Les deux plus âgés, par leurs contacts avec les milieux catholiques et intellectuels ont participé de façon individuelle à certaines réalisations comme le Comité Mayrisch, mais ne jouent qu'un rôle de second plan dans ces réalisations de l'ère du Locarno-intellectuel, pour reprendre la terminologie fréquemment employée pour décrire les initiatives de la fin des années vingt. S'ils ont des contacts individuels avec des intellectuels allemands (Minder en particulier est proche de Döblin), ils limitent essentiellement leur champ d'activité à une production éditoriale. La principale caractéristique de leur position est d'en faire les principaux spécialistes de l'Allemagne dans les années trente même s'ils ne sont pas les seuls. Au lendemain de la guerre, ils y ajoutent une légitimé confortée par leur participation à la Résistance. Détenteurs de positions élevées dans le champs universitaire, ayant un accès à des supports éditoriaux bien supérieurs aux seules revues savantes, ils reprennent la plume en 1945 au sujet de l'Allemagne contemporaine. Nous verrons par la suite qu'ils sont les germanistes les plus prolixes à ce sujet, ce qui explique largement leur participation au Comité d'Emmanuel Mounier. En choisissant des pointures de ce type, le directeur d'*Esprit* privilégie un effet de visibilité et de prestige. Ils contribuent à lui fournir une légitimité universitaire importante.

Par ailleurs, ils entretiennent tous trois des relations suivies avec le B.I.L.D. Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt sont sollicités pour participer aux rencontres d'écrivains français et allemands organisées par l'association en 1947 et 1948. À la même période, la revue allemande *Dokumente* publie un

261 Cf. R. Cheval, "Le message de Robert Minder", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1973, pp 446-448.

article de Robert d'Harcourt traitant de "Nos rapports avec l'Allemagne"[262] et sa sœur jumelle *Documents* interroge Vermeil sur le militarisme allemand[263]. De son côté Robert Minder participe au début des années cinquante à la revue *Allemagne d'aujourd'hui*. Ils constituent en quelque sorte le noyau de référence de la germanistique française susceptible de participer aux initiatives d'après-guerre.

Ceux qui se sont intéressés à l'Allemagne dès l'avant-guerre et que l'on retrouve au C.F.E.A.N. ne se limitent pas aux grandes figures évoquées. Ils se recrutent en particulier parmi les membres de l'Institut français de Berlin. Créé en 1930 et dirigé par le normalien Henri Jourdan, il reçoit régulièrement des pensionnaires dont le nombre avoisine la quinzaine[264]. Ils viennent à l'origine pour y poursuivre des études nécessitant des sources allemandes, mais la plupart s'improvisent à l'occasion journalistes pour des revues françaises. C'est le cas de Pascal Copeau, fils du dramaturge Jacques Copeau ami de J. Schlumberger, correspondant de *Paris Soir*, qui donne des articles à différentes revues[265]. Durant la guerre, il occupe une place centrale au sein du mouvement Libération, avant de reprendre une carrière de journaliste à Libération. Le jeune historien alsacien, Henri Brunschwig, professeur à l'institut français, fut de son côté le correspondant en Allemagne de La *Revue des vivants* d'Henri de Jouvenel. En 1945, il devient responsable des émissions en langue allemande à la radiodiffusion et à la télévision française, même si son activité d'enseignant à pour objet les problèmes africains.

Sont également concernés d'autres journalistes en poste à Berlin dans les années trente, bon connaisseurs de la réalité allemande, qui continue à les intéresser après la guerre. René Lauret fut le correspondant à Berlin dans les années vingt du *Matin*. À la même époque, il entretenait des relations suivies avec le bureau du Comité Mayrisch dirigé par Viénot et passait pour être le seul journaliste français à ne pas se montrer *"mal intentionné"* vis à vis de

---

262 N° 5, 1948.

263 "Enquête sur le militarisme allemand", *Documents*, mai 1949.

264 Cf. D. Bourel, "Jalons pour une histoire culturelle des rapports entre la France et l'Allemagne au XX$^{e}$ siècle", *Préfaces*, mai-juin 1989, pp 97-101. Et H. Jourdan, "Souvenirs d'un Français en poste à Berlin de 1933 à 1939", *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, XXXIX (1975), pp 152-137.

265 Il publie par exemple un article sur le schisme de l'Église protestante dans la *Revue des deux mondes* en juillet 1937.

l'Allemagne[266]. Responsable de la chronique d'actualité de la *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande* depuis 1927, il a publié deux ouvrages sur l'Allemagne contemporaine : *Les conditions de vie en Allemagne*[267] et *Le théâtre allemand aujourd'hui*[268]. Dans les années trente, il devient le correspondant à Berlin du *Temps*. Quand Hubert Beuve-Méry l'engage au *Monde* en 1944 comme chef du service Étranger, il le considère comme l'un des principaux experts sur les affaires allemandes[269].

Agrégé d'Allemand, Géraud Jouve quitte l'enseignement au début des années trente pour entrer à l'agence de presse Havas. Dans ce cadre, il part comme correspondant à Berlin[270] où il passe plusieurs années qui lui donnent l'occasion d'observer le national-socialisme. Il a brossé pour *Esprit* en 1933 un tableau de la vie quotidienne dans une ville où s'installe le national-socialisme[271]. Il dresse le portrait des principaux dirigeants nazis dans des textes rédigés en 1940[272], alors qu'il est officier F.F.L. en Syrie. Dans une plaquette non datée[273], il expose sa vision de l'Allemand déchiré entre la sensibilité et l'intelligence dont le complexe de supériorité raciale n'est que compensation. Il reprend ses activités de journaliste avec la direction du poste de radio de Brazzaville en 1943, puis du service politique de l'A.F.P. en 1945. De 1946 à 1951, il est député socialiste du Cantal, avant d'être nommé délégué de la France auprès du Conseil de l'Europe entre 1952 et 1955, et d'entamer une carrière d'ambassadeur.

Un peu à part dans cette catégorie, se situe Barthélémy Ott. Professeur d'allemand avant guerre, député M.R.P. de la Loire à la Libération, il devient en 1946 conseiller technique de Pierre Schneiter, alors en charge du secrétariat d'État aux Affaires allemandes et autrichiennes[274]. Dans le cadre de sa fonction, il effectue une tournée générale des territoires occupés qui lui donne l'occasion de constater l'ampleur du conflit entre Laffon et Koenig. À son retour en

---

266 F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands*, *op. cit.*, p 74. Il a donné des articles à la *Revue d'Allemagne* à la fin des années vingt.
267 Grès, 1923, 174 p.
268 Gallimard, 1933, 217 p.
269 Cf. E. Sablier, *La création du «Monde»*, Paris : Plon, 1984, p. 24.
270 Il donne en février 1933 à *Esprit* un article sur cette ville.
271 "Vie privée d'une ville : les deux visages de Berlin", *Esprit*, avril 1933.
272 *La remontée de Munich à Brazzaville*, Ed. du Myrte, 1945, 223 p.
273 *L'Allemand moyen ou l'anarchiste à la recherche de l'autorité*, n° 66, (sd), 7 p.
274 Cf. B. Ott, *Il était une fois, le Conseil de la République (1946-1948)*, Annonay : Imprimerie du Vivarais, 1976, 208 p.

France, Schneiter le pressent pour le poste d'inspecteur général des territoires occupés, chargé des affaires politiques et culturelles, qu'il a en projet. Mais le succès de Ott aux élections de décembre 1946 va mettre fin à cette carrière dans l'administration d'occupation. Ce n'est pas sans hésiter qu'il a pris la décision de refuser la proposition de Schneiter qui représentait pour lui le couronnement de sa carrière de germaniste. Finalement, il cède à sa femme que la perspective de s'installer en Allemagne occupée ne séduit pas du tout[275]. Devenu conseiller de la République M.R.P. de la Loire, il reste très attentif au débat sur la politique d'occupation auquel il prend une part active

Si l'on considère l'ensemble des trajectoires des membres du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, on remarque que la plupart des individus ont été en contact avec l'Allemagne d'avant-guerre, à l'occasion de séjours plus ou moins long et de voyage. De même, la plupart a écrit à son sujet, ne serait-ce qu'un seul article.

La composition du Comité permet de dessiner les contours d'une nébuleuse franco-allemande. La polarisation du champ intellectuel est sans doute sa dimension la plus remarquable, d'autant qu'elle s'inscrit dans la continuité des pratiques d'avant-guerre. Dans un second temps, c'est l'importance des réseaux catholiques qui est la plus sensible, et cela à nouveau dans une filiation très nette avec les expériences précédentes. La grande nouveauté d'après 1945 et la force d'*Esprit* réside dans cette capacité à réunir les deux grandes traditions du rapprochement franco-allemand, intellectuelle et catholique. S'y ajoute la présence minoritaire, mais couvrant un spectre assez large, de relais dans le monde universitaire, celui des médias et au-delà de la haute-fonction publique et du monde politique.

Mais au-delà de cette capacité à fédérer les héritages, le Comité se distingue également par les liens étroits qu'il entretient avec les administrations en charge de l'action culturelle sur le terrain. Si *Esprit*, par le biais de son directeur, critique la politique d'occupation française en général, il souligne en revanche le véritable effort fait dans le domaine de la culture[276]. Le voyage qu'effectue Mounier à travers l'Allemagne au début de l'année 1947 est

275 *Ibid*., p 26.
276 E. Mounier, "Final", *Esprit*, juin 1947.

largement organisé grâce à Jean Moreau[277]. La revue ouvre ses pages aux membres des services français en Allemagne pour qu'ils y parlent des réalisations menées sur le terrain : le responsable du secteur Jeunesse de la délégation régionale du pays de Bade, Henri Humblot, publie un article sur la jeunesse allemande en février 1947. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas seulement de trouver dans *Esprit* un simple moyen d'élargir l'écho de cette politique. La proximité est beaucoup plus profonde comme le montre le fait que des membres des services culturels ou apparentés aient eu accès à la revue pour y publier des textes sur des thèmes non spécifiquement allemands : Michel Dupouey (futur directeur du livre) et Jean Moreau participent tous deux au numéro consacré à la jeunesse française en 1945[278]; Charles Maignial qui fonde la revue culturelle *Aussprache* financée par la D.E.P. publie un article sur "communistes et chrétiens" en 1946. Luc Bérimont, fondateur de *Verger*, petite revue littéraire également subventionnée par les autorités françaises fait paraître un poème dans le numéro 7 de l'année 1948. Il n'est pas étonnant que ces revues franco-allemandes publient à leur tour des textes de Mounier entre 1947 et 1950[279].

Dans cette proximité, deux personnalités vont jouer le rôle de cheville ouvrière. Leur position leur permet d'articuler l'expérience allemande avec les milieux intellectuels, la haute-fonction publique et la presse. Ils se trouvent au cœur de l'espace franco-allemand et contribue à lui donner ses grandes lignes d'organisation. Joseph Rovan est au sein d'*Esprit* le spécialiste attitré de l'Allemagne dans les années cinquante, en même temps qu'un acteur sur le terrain entre 1947 et 1950; Alfred Grosser, lui, prend en charge le Comité et joue un rôle d'expert dans la définition des caractéristiques de l'action culturelle à mener sur le terrain.

---

277 Correspondance Mounier-Moreau, Bibliothèque Emmanuel Mounier, Châtenay-Malabry. Renseignement communiqué par T. Gerlach. Cf. T. Gerlach, *Les intellectuels catholiques français et l'Allemagne d'après-guerre (1945-1949)*, Mémoire de D.E.A., I.E.P. de Paris, 1998.

278 M. Dupouey, "Une politique de la jeunesse et ses institutions"; J. Moreau, "Pour une charte des mouvements de jeunesse", *Esprit*, novembre, 1945.

279 C. Falbisaner, "Emmanuel Mounier et l'Allemagne", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1989, pp. 277-278.

### III. Deux médiateurs entre l'expérience en Allemagne et le dispositf franco-allemand : Joseph Rovan et Alfred Grosser

C'est au cours des années soixante que Joseph Rovan et Alfred Grosser deviennent des personnalités publiques de premier plan : le second commence alors une collaboration régulière au *Monde* en 1965, alors que le premier participe aux commissions du Plan en tant qu'expert de l'éducation populaire. Leur présence au premier conseil d'adminisatrion de l'Office franco-allemand pour la jeunesse en 1963 consacre la reconnaissance de leur rôle dans le rapprochement franco-allemand dont ils commencent à constituer les figures emblématiques qui sont encore les leurs aujourd'hui. À l'occasion du soixante-dixième anniversaire de Joseph Rovan, Alfred Grosser souligne l'unité de leur action commune :

> "Pendant plus de quarante ans, Joseph Rovan, mon aîné, et moi, nous avons en quelque sorte accompagné activement les relations franco-allemandes, au point que notre présence constante a, de façon fort compréhensible, agacé bien des gens (...)"[280].

À travers les termes de "messager" ou de "médiateur" qui leur sont couramment attribués, c'est cette capacité à établir une liaison entre les deux pays qui est mise en avant.

Pourtant, c'est une autre acception de la notion de médiateurs que nous allons développer ici. Nous verrons en effet par la suite (au chapitre 9), comment les années 1945-1963 sont celles où ils posent les fondements intellectuels de la médiation entre les deux pays. Ce qui retiendra cependant d'abord notre attention , c'est moins cette médiation là, que celle qui consiste à remplir une fonction d'articulation entre d'un côté les services français en Allemagne et les "associés" privés, et de l'autre, le monde intellectuel parisien, les médias et l'administration centrale dont nous venons de voir qu'ils se fédéraient largement autour d'*Esprit* dans le domaine du Franco-allemand.

En effet, la présence du père du Rivau au C.F.E.A.N. ou la proximité intellectuelle et spirituelle entre ceux qui agissent en Allemagne et la nébuleuse rassemblée par *Esprit* ne suffisent pas à rendre compte des modalités concrètes

---

280 A. Grosser, "Témoignage pour l'aîné ou de la nature de l'optimisme", in F. Hartweg (dir.), *Joseph Rovan, penseur et acteur du dialogue franco-allemand*, Paris : Documents, 1989, p. 53.

des liens qu'ils entretiennent. C'est ici que le rôle de Joseph Rovan et d'Alfred Grosser est essentiel.

Pour comprendre leur capacité à jouer ce rôle, il faut d'abord revenir sur leurs années de formation et notamment sur l'itinéraire singulier qui les conduisit à quitter l'Allemagne en 1933 pour venir s'installer en France. Dans un second temps, il s'agira de retracer le parcours qui les amena à se rapprocher d'*Esprit*, lieu central dans la structuration du Franco-Allemand après 1945. Enfin, nous verrons la complémentarité de leurs rôle respectifs dans le type de médiation qui nous intéresse ici.

1) Années de formation : de l'Allemagne à la France

Allemands d'origine, nés en Allemagne, émigrés en France avant l'âge adulte, Alfred Grosser et Joseph Rovan partagent de nombreux points communs. Ils sont l'un et l'autre issus de familles de la bourgeoisie allemande d'origine juive, contraintes de quitter l'Allemagne au début des années trente avec la montée du nazisme. Ils terminent leurs études secondaires en France, et seront l'un et l'autre naturalisés Français. De ce double héritage, ils revendiquent une appartenance simultanée à deux cultures que Rovan résume par la formule un *"Français avec un passé allemand"*[281].

*Les héritages*

J. Rovan et A. Grosser sont issus de la bourgeoisie intellectuelle allemande (*Bildungsbügertum*). Leurs pères sont titulaires d'un doctorat de l'université de Leipzig : de médecine en 1903 pour Paul Grosser, d'histoire en 1913 pour Erich Rosenthal[282]. Le premier devient pédiatre et s'installe à Francfort sur le Main[283].

---

281 H. Schulte, "Le Messager. Essai biographique", in F. Hartweg (dir.), *Joseph Rovan, penseur et acteur du dialogue franco-allemand*, Paris : Documents, 1989, p. 25.

282 Joseph Rovan est né Rosenthal. Il prend, parmi de nombreux autres, le pseudonyme de Rovan pendant la Seconde Guerre Mondiale qu'il conservera par la suite. Nous puisons les informations sur Joseph Rovan à son livre *Contes de Dachau*, Paris : Julliard, 1987, et aux deux articles à dimension auto-biographique : "L'entrée dans la Résistance", in *Media in Francia. Mélanges offerts à K.F. Werner à l'occasion de son 65ème anniversaire par ses amis et collègues français*, Hérault : Maulévrier, 1989 et "Le communisme et moi", Commentaire, n°60, 1993. De plus, l'article que lui consacre H. Schulte dans le recueil publié à l'occasion de son soiante-dixième

Il accède au poste de professeur sans chaire à l'Université de la ville en 1923, puis de directeur et médecin-chef de l'hôpital pour enfant en 1930. Le second, issu d'une riche famille d'industriels du textile, commence par vivre de ses rentes, avant d'être ruiné au début des années vingt par les emprunts de guerre dans lesquels il avait investi. Par la famille de sa femme, il trouve un poste dans une entreprise autrichienne de commerce de bois, ce qui entraîne le déménagement de la famille à Vienne. À nouveau ruinée par la crise de 1929, la famille s'installe à Berlin où monsieur Rosenthal devient conseiller fiscal.

Les deux familles sont totalement intégrées à la société allemande et n'anticipent pas les risques qu'elles courent du fait de l'antisémitisme national-socialiste. Leur appartenance à la communauté nationale s'était en particulier traduite par leur participation à la Première Guerre Mondiale, physiquement, moralement et matériellement. Aussi, c'est quand les associations d'anciens combattants excluent les juifs de leurs cadres qu'intervient la rupture. Le père de Joseph Rovan n'admet pas d'être rejeté alors même qu'il a *"donné toute [sa] fortune à la Patrie"*[284]. C'est en liaison directe avec cette exclusion du cercle des anciens combattants que le départ est décidé. Il se fait de façon brutale : le 2 avril 1933 pour les Rosenthal, en décembre de la même année pour les Grosser. Dans les récits, le caractère irréversible est souligné, en même temps que la détresse morale des pères. En 1945, aucune des deux familles ne retourne s'installer en Allemagne; elles ont acquises la nationalité française et n'entendent pas revenir en arrière. Le caractère affectif de la rupture, par la place qu'il donne au sentiment patriotique et à la trahison, a pour effet de reporter sur la nouvelle patrie la profondeur de l'attachement. En même temps, il transmet aux enfants un héritage. Cultiver le rapport à l'Allemagne en 1945 est un moyen de rétablir la continuité douloureusement tranchée.

Le choix de la France est plus fondé sur la capacité des pères à en parler la langue que sur l'existence de véritables opportunités professionnelles. Le père de Joseph Rovan, qui avait étudié le français au lycée huguenot de Berlin, hésite d'abord entre la Suisse et la Hollande avant de se décider finalement pour

---

anniversaire est tiré d'un long entretien entre l'auteur et Joseh Rovan, ce dernier étant cité directement à de nombreuses reprises : H. Schulte, "Le Messager...", *op. cit*.

283 L'ensemble des informations biographiques concernant Alfred Grosser et sa famille est tiré des deux ouvrages de mémoires qu'il a fait paraître enallemand et en français : *Mein Deutschland*, Hamburg : D.T.V., 1993 et *Une vie de Français. Mémoires*, Paris : Flammarion, 1997; ainsi que d'un livre d'entretiens avec Noël Copin, *Alfred Grosser. La passion de comprendre*, Paris : Le Centurion, 1977.

284 Cité par H. Schulte, "Le Messager...", op.cit., p. 26.

Paris. Le père d'Alfred Grosser parle correctement le français qu'il a perfectionné en soignant des Français pendant la Première Guerre Mondiale. Le départ s'accompagne d'un déclassement social directement lié à la prédilection pour la France. Paul Grosser aurait pu trouver aux États-Unis des fonctions à la mesure de ses qualifications professionnelles et en particulier voir ses compétences en pédiatrie reconnues, ce qui n'était pas le cas en France où il ne pouvait prétendre exercer ni au sein de l'hôpital, ni en libéral car ses diplômes n'y étaient pas validés. La seule possibilité qui lui reste est de créer un sanatorium pour enfants sous la responsabilité d'un médecin français. Sa mort prématurée, quelques semaines après son arrivée en France, ne laisse à sa veuve que la ressource d'ouvrir un "home" pour enfants. Du côté des Rosenthal, le départ de Berlin contraint à l'abandon de la position de conseiller fiscal. La reconversion s'opère par la création d'une petite entreprise de dératisation, qui suffit à faire vivre la famille mais poussera Joseph Rovan à chercher rapidement les moyens de subvenir à son existence au cours de ses études supérieures.

Cette expérience du déracinement culturel et social est valorisée dans leurs récits comme ayant permis une forme de libération par rapport aux contraintes héritées de leur milieu d'origine, ainsi que le souligne Alfred Grosser dans un entretien avec Noël Copin :

> "Or ma chance avec Hitler fut la désinsertion totale et la prise de distance à l'égard de toute insertion sociale limitée"[285].

Mise à distance sociale, l'arrivée en France est également l'occasion d'en éloignement de la culture d'origine. Loin d'être valorisée, cette dernière se voit rapidement substituer la première place par la culture française qu'il s'agit d'intégrer de façon rapide et efficace, afin de consommer la rupture. L'opération est facilitée par leur jeune âge (Rovan a quinze ans, Grosser huit).

*Une double culture ?*

L'installation est France a lieu alors que tous deux n'ont pas encore terminé leur formation secondaire. A. Grosser entre en dixième au collège municipal de Saint Germain en Laye. J. Rovan entre en seconde au Lycée

285 N. Copin, *Alfred Grosser..., op. cit.*, p. 17.

Carnot de Paris. Leur apprentissage de la langue se fait très vite pour l'un et l'autre, comme en témoigne leur acquisition précoce de distinctions scolaires. A. Grosser saute les classes afin de rattraper l'âge normal et obtient le prix de français en sixième. Un an après son arrivée à Paris, Joseph Rovan est reçu premier au Concours général de français. La figure paternelle joue un rôle central : pour Rovan, il est le répétiteur exigeant; C'est au contraire, selon Alfred Grosser, l'absence du père qui a permis un investissement plus rapide, sa figure ne faisant pas écran avec la nouvelle culture. L'Allemagne n'est pas oubliée, mais mise au second plan devant la nécessité d'entrer de plain-pied dans la société d'accueil. Le père devient le dépositaire de l'héritage allemand, figure de conservation, qui permet au fils de se consacrer tout entier à l'intégration de la nouvelle culture.

L'école est l'objet de leur reconnaissance, en particulier les enseignants qui leur offrent la possibilité d'entrer en contact avec la culture française. Celle-ci prend deux aspects étroitement mêlés, l'histoire et la littérature. Grosser, encore plus que Rovan plus âgé et ayant son père à ses côtés, investit l'histoire de France comme la sienne propre. Rovan découvre la philosophie telle qu'elle est enseignée en France. À cela, ils ajoutent la capacité à parler les deux langues sans accent, puisque cette pénétration dans l'univers scolaire français n'entraîne pas la perte de la maîtrise de leur langue maternelle. Cependant, leur formation scolaire et universitaire marque fortement les modalités de leur recours à l'écrit. Le français s'impose à eux comme première langue, et leurs ouvrages directement écrits en allemand sont tardifs : *Mein Deutschland* pour A. Grosser et *Zwei Völker, eine Zukunft* pour J. Rovan[286].

Si l'école a permis l'intégration de la norme française en matière culturelle, les activités extra-scolaires seront le lieu où s'élabore le sentiment de l'identité. Alfred Grosser intègre les louveteaux protestants, puis les Éclaireurs unionistes. Il en tire une anecdote qui lui permet de souligner les conditions dans lesquelles il a pris conscience des vertus du dépassement du nationalisme. Désigné comme le sizainier devant porter le totem de la meute au défilé du 11 novembre, il fait part de son étonnement (il est encore allemand) à sa cheftaine. Celle-ci lui répond qu'il ne s'agit pas de fêter la victoire mais la paix retrouvée, et qu'à ce titre, sa désignation prend une autre signification. C'est également dans le cadre d'une ambiance pacifiste que Joseph Rovan fait l'expérience de la

[286] Munich : Piper, 1986, 205 p. Cela ne prévaut pas des articles qu'ils ont pu écrire en allemand.

communauté transnationale. Alors qu'il faisait une randonnée à vélo en Provence, en compagnie d'un de ses amis de lycée, Pierre Citron, ils arrivent par hasard au Contadour, font la connaissance de Giono qui les accueille chaleureusement; et reviennent l'année suivante, à la veille de la déclaration de guerre. Rovan, qui est à l'époque encore allemand de nationalité, est soutenu dans ses inquiétudes par l'ensemble des participants[287]. Par ailleurs, il participe au mouvement des Auberges de jeunesse.

Leur intégration définitive précède leur naturalisation, même si pour Grosser elle survient dès octobre 1937, soit trois ans après son arrivée en France. Pour Rovan, elle n'advient qu'au lendemain de la guerre. En 1945, aucun des deux n'a le désir de retourner vivre en Allemagne, alors même que leur trajectoire professionnelle ne fait que commencer. Ils ont en France leur proche famille, qui n'envisage pas non plus le retour, leurs amis, leurs relations et surtout leurs ambitions professionnelles. Malgré une excellence scolaire qui peut laisser supposer une volonté d'insertion, Alfred Grosser se défend d'avoir lutté pour être devenu Français :

> "Je n'ai pas eu à l'opposé de beaucoup de gens chassés de leur pays un besoin éperdu d'intégration. Je me suis intégré tout naturellement dans un nouveau milieu national mais sans avoir envie de couper les ponts (...). Et je n'ai pas voulu ressembler absolument au nouveau milieu pour me fondre en lui"[288].

La distanciation induite par une intégration sans perte de l'identité première fonde très largement les justifications à l'action franco-allemande dans les années d'après-guerre. Elle est bien sûr permise par la maîtrise des langues mais plus encore par l'appartenance contrariée à l'une des deux cultures en même temps qu'à la reconnaissance qui n'aurait pas été recherchée dans l'autre. Cette situation intermédiaire ne produit pas des apatrides sans racines, mais au contraire des Janus qui cumulent les identités. Au cœur de ce discours, on peut lire la volonté de revendiquer en permanence une différence et surtout un écart qui fonde la liberté de l'action, comme le faisait la rupture revendiquée avec les prédispositions sociales. Elle justifie qu'ils s'intéressent à l'Allemagne, à la fois en tant que Français, mais aussi avec un sentiment profond de responsabilité[289].

---

287 P. Citron, *Giono (1895-1970)*, Paris : Seuil, 1995, pp. 284-286.
288 N. Copin, *Alfred Grosser..., op. cit.*, p. 17.
289 Cf. J. Rovan, "L'Allemagne de nos mérites", *Esprit*, octobre 1945.

Cependant, cette "liberté" s'inscrit dans des réseaux bien précis qui vont contribuer à donner aux deux jeunes gens la possibilité de valoriser leur spécificité. Pour l'un comme pour l'autre, l'intégration et la reconnaissance des milieux catholiques jouent un rôle déterminant dans les inflexions de la trajectoire. Elle consacre définitivement la rupture avec l'appartenance d'origine et forme le substrat sur lequel s'appuie leur réinvestissement de l'Allemagne après 1945.

2) Comment Joseph Rovan et Alfred Grosser vinrent à *Esprit* :

Les sept années qui séparent Joseph Rovan d'Alfred Grosser brouille la similitude des trajectoires. Pour restituer la dimension commune à leurs deux parcours, à savoir l'importance de l'intégration dans les réseaux catholiques, il faut tenir compte du décalage. Au début de la Seconde Guerre Mondiale, Joseph Rovan est en âge de se battre. Il a déjà un réseau de connaissances constitué dans les années précédentes. Alfred Grosser, en revanche, commence la guerre comme élève de lycée. Ce n'est qu'en 1945 qu'il se trouve à un niveau équivalent à celui de Rovan en 1940. Cet écart explique qu'ils tissent des liens étroits avec *Esprit* à plusieurs années d'intervalle : pendant la guerre pour Rovan, à partir de 1948 pour Grosser.

*Une intégration par les réseaux catholiques*

Tous deux appartiennent à des familles juives, agnostique pour les Grosser, convertie au protestantisme pour les Rosenthal. Ni l'un, ni l'autre n'ont le sentiment de leur judéité qui leur est imposé de l'extérieur. Alfred Grosser raconte avoir découvert sa *"judaïté, comme l'on dit, à travers la persécution; avant, cela ne [l]'avait jamais frappé comme une élément très particulier"*[290]. Au printemps 1933, il est désigné comme victime par ses camarades de classe qui le frappent et l'envoient à l'hôpital. Joseph Rovan vit une découverte similaire :

> "Joseph Rovan a été allemand et protestant, français et catholique, mais jamais il ne s'est senti juif (...). C'est Hitler qui lui a appris qu'il était juif, c'est lui qui lui a imposé du dehors son identité juive"[291].

La médiation avec le catholicisme s'opère en France par le biais du protestantisme. Dans le cas de Joseph Rovan, c'est la religion dans laquelle il a été élevé. Au lycée, il découvre la revue *Esprit* dont il se sent immédiatement proche. Elle lui propose un élargissement de son héritage paternel (son père était proche de F. Neuman et du Christianisme social) en direction d'un

290 N. Copin, *Alfred Grosser..., op. cit.*, p. 23.
291 H. Schulte, "Le Messager....", *op. cit.*, p. 28.

catholicisme ouvert sur l'œcuménisme. La proximité grandissante avec *Esprit* et sa participation à la Résistance catholique aboutissent à sa conversion en 1943.

Pour Alfred Grosser, l'arrivée en France coïncide également avec la découverte du catholicisme, dont *"une certaine éthique universaliste"*[292] le séduit. Cependant, c'est d'abord vers le protestantisme qu'il se dirige à travers le scoutisme. Mais c'est dans une communauté catholique qu'il trouve refuge en 1943 dans la Drôme. En échange de leur soutien, il accepte le baptême que lui imposent les frères maristes. Par la suite, ses contacts avec les catholiques seront toujours très nombreux, aussi bien avec des religieux qu'avec des laïcs. Ils forment même une part importante de son engagement et de ses prises de position sur lesquelles nous reviendrons.

L'intégration dans les réseaux catholiques se produit cependant de telle façon qu'elle permet de conserver une forme d'ambiguïté. Alfred Grosser dit de lui-même qu'il est "un Français baptisé catholique, d'origine juive et incroyant"[293]. Malgré cette mise à distance, les liens qu'il entretient avec le catholicisme sont profonds comme le montrera sa collaboration régulière à des publications marquées sur le plan confessionnel. Pour Joseph Rovan l'intégration est plus clairement revendiquée mais ses effets ne paraissent pas fondamentalement différents. Quoi qu'il en soit, elle a été décisive dans le capacité des deux individus à investir les milieux intellectuels structurés autour d'*Esprit*.

*Joseph Rovan : de la Résistance à la culture populaire*

Pour Joseph Rovan, les années de la guerre sont celles des choix professionnels. Titulaire d'une licence d'allemand qui doit lui donner le moyen de gagner sa vie et diplômé de l'École libre des sciences politiques, il envisage de devenir avocat spécialisé en droit international quand la guerre éclate. Il a par ailleurs commencé à établir des contacts avec les milieux littéraires par l'intermédiaire de Giono et a publié un article dans les *Nouveaux Cahiers* en 1939. Au moment de sa démobilisation, il fait la connaissance de Jean-Marie Soutou qui était secrétaire de rédaction d'*Esprit* avant la débâcle. Celui-ci lui propose bientôt de venir à Lyon au printemps 1941 où l'équipe d'*Esprit* s'est

292 N. Copin, *Alfred Grosser..., op. cit.*, p. 24.
293 N. Copin, *Alfred Grosser..., op. cit..*, p. 25.

installée pour reprendre la publication. Joseph Rovan le rejoint à Lyon, où il se fait engager par Roger Seydoux comme bibliothécaire de l'I.E.P., avec la possibilité de suivre les cours. Il publie son premier article dans *Esprit* en juillet 1941[294].

Il s'engage par ailleurs au sein des "Amitiés chrétiennes", organisation dirigée par Jean-Marie Soutou et protégée par Monseigneur Gerlier, chargée de l'aide aux réfugiés. Il va rapidement s'occuper de la fabrication de faux papiers et s'attribue une carte d'identité française (à cette date, il est apatride). Il fait ainsi la connaissance d'Henri-Iréné Marrou, du père de Lubac, de Jean-Marie Serreau, de Jean Beaufret, mais aussi de l'équipe de *Témoignage Chrétien*. En même temps, il participe, toujours grâce à Jean-Marie Soutou, à "Jeune France" et aux "Camarades de la Route" où il retrouve des amis du Contadour. Il prend progressivement des responsabilités dans l'équipe de résistants qui s'organise autour des "Amitiés chrétiennes" et bascule définitivement dans la clandestinité durant l'été 1942. Arrêté à Paris en février 1944, il est transféré à Dachau en juillet où il reste jusqu'à la libération du camp. Il y fait la connaissance d'Edmond Michelet, qui l'appelle à son cabinet en 1945 quand il devient ministre des Armées. À la même époque, il accepte de remplacer pendant un an Jean-Marie Domenach au secrétariat de rédaction d'*Esprit*.

L'expérience de la guerre a contribué à intégrer définitivement Joseph Rovan dans les milieux catholiques, que ce soit autour d'*Esprit*, de *Témoignage Chrétien* ou de Michelet, amis aussi des groupes comme "Jeune France". Il y trouve à la fois des opportunités professionnelles et des lieux de publication.

*Alfred Grosser : de la germanistique à Science Po*

L'intégration active de Grosser dans des réseaux équivalents se produit avec un décalage de plusieurs années. Réfugié avec sa famille à Saint-Raphaël, il passe le bac et commence des études d'allemand tout en enseignant dans un collège privé à partir de 1942. Il parvient à échapper à une dénonciation et trouve refuge dans une communauté catholique de la Drôme, puis chez les pères maristes marseillais, où il enseigne sous une fausse identité. Il participe aux combats de la libération de Marseille pendant l'été 1944, puis est

294 "L'Europe n'est pas seule", *Esprit*, n°, juillet 1941.

réquisitionné pour trier les papiers abandonnés par la Gestapo, avant d'être nommé censeur militaire en janvier 1945.

De retour à Paris, il se pose la question de son avenir professionnel. Nanti d'un D.E.S. d'allemand, il entreprend une carrière de germaniste. N'étant pas naturalisé depuis dix ans, il doit attendre une année avant de présenter l'agrégation, délai qu'il met à profit pour tenter le concours d'entrée de l'École normale supérieure, sans résultat cependant. En 1947, il prépare et réussit l'agrégation d'allemand dont il sort premier. Il est alors remarqué par Edmond Vermeil qui lui propose d'assurer des travaux pratiques à la rentrée de 1947. Durant la même année, il a fait la connaissance de Joseph-François Angelloz, chargé de la préparation du concours au Collège Sévigné. Fort du soutien des deux professeurs, il entame une carrière classique de germaniste de l'enseignement supérieur dont la première étape est la Fondation Thiers. Il en devient pensionnaire dès 1947 et débute une thèse sur un théologien protestant allemand de la fin du XVIIe siècle, Philipp Jakob Spener en même temps qu'il prépare une édition critique des *Confessions d'une belle âme* de Goethe. En 1950, il est élu assistant à la Sorbonne.

Mais rapidement, il consacre plus de temps à l'enseignement qu'à la recherche, multipliant les contacts avec les étudiants et offrant des activités hors des structures classiques de l'Université comme des visites de musées ou des représentations théâtrales. Sa thèse ne débouche que sur un gros article publié dans les *Études germaniques* alors qu'il écrit par ailleurs un ouvrage de synthèse sur l'Allemagne contemporaine (*L'Allemagne de l'Occid*ent) paru en 1953 chez Gallimard. Tous ses récits donnent à penser qu'il ignore, sans doute volontairement, les modalités implicites du fonctionnement universitaire, à commencer par l'acceptation d'un principe de hiérarchie qui soumet l'action de l'assistant au contrôle des professeurs et l'ensemble de son activité à la rédaction de sa thèse. Son poste d'assistant est prévu pour durer quatre ans, durant lesquels il est intouchable. On peut cependant penser qu'à partir de 1953, Edmond Vermeil met en œuvre une stratégie visant à l'écarter de l'Université. Il utilise pour cela une institution parallèle, l'Institut d'Études Politiques de Paris, où il professe une année sur deux un cours sur l'histoire politique allemande jusqu'en 1939. Il charge Alfred Grosser du séminaire d'accompagnement, puis lui abandonne le cours général en 1954. À cette importante charge de travail à l'I.E.P. s'ajoute rapidement la responsabilité de la section "Allemagne" du Centre d'études et de recherches internationales

(C.E.R.I.) créé par Jean Touchard à la Fondation nationale des sciences politiques.

C'est pourtant grâce aux germanistes que Grosser est venu à *Esprit*. Joseph-François Angelloz, qui avait été son professeur en 1947 au Collège Sévigné, le présente à Mounier à l'époque où se constitue le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle. Celui-ci lui en confie le secrétariat, et donc comme nous l'avons vu la charge réelle. Alfred Grosser commence à publier dans le revue en 1950. Par ailleurs, ses liens avec les autres membres du Comité lui permettent de sortir de la logique universitaire. C'est par l'intermédiaire de Jean Schlumberger que son manuscrit de *L'Allemagne de l'Occident* est présenté et accepté par les éditions Gallimard.

Au début des années cinquante, Alfred Grosser et Joseph Rovan sont totalement intégrés dans *Esprit* et dans les réseaux qui en dépendent. Mais c'est par le biais de leur engagement dans l'expérience menée en Allemagne dans le cadre de l'Occupation qu'ils vont jouer un rôle central dans son articulation avec l'espace franco-allemand parisien et intellectuel. Au sein de ce dispositif, ils n'occupent pas les mêmes fonctions. Leur proximité apparente cache en fait des trajectoires différentes qui en font des personnages complémentaires dans la mise en œuvre de cette relation privilégiée.

### 3) Deux rôles complémentaires

Complémentaires, ils le sont à la fois dans le mode d'articulation entre Paris et l'Allemagne, mais aussi à *Esprit* et enfin par les milieux qu'ils touchent individuellement. À eux deux, ils délimitent un vaste espace qui inscrit durablement les délimitations de l'enjeu franco-allemand dans le champ intellectuel français.

Pour Joseph Rovan, l'articulation paraît immédiate. Dès 1945, il publie dans *Esprit* l'article si souvent cité par la suite, et en particulier par les acteurs dont il est proche : "L'Allemagne de nos mérites"[295]. Mais surtout, il accepte la proposition qui lui est faite par Jean Moreau, à l'instigation du responsable des question de jeunesse pour la délégation en pays de Bade (Jacques Deshayes), de prendre la tête d'un bureau de culture populaire au sein de la D.E.P. de Baden-

295 *Esprit*, octobre 1945.

Baden. Il a en charge les contacts avec les universités populaires allemandes, crée un corps de lecteurs de culture populaire et organise de nombreuses sessions franco-allemandes de formation de cadres[296]. En mars 1950 par exemple, un voyage d'étude est organisé en France pour un groupe de cadres allemands d'éducation populaire. En septembre 1952, a lieu une semaine franco-allemande d'études des problèmes de la culture populaire à Mölln, organisée conjointement avec l'association "Peuple et Culture". Celle-ci met en place dans le cadre de son service Formation des stages et séminaires franco-allemands réguliers :

> "Ils permettent à des spécialistes des diverses techniques et des divers contenus d'éducation populaire de communiquer et d'échanger leurs expériences avec ceux qui ont les mêmes préoccupations qu'eux (sessions organisées par un groupe de travail spécialisé de Peuple et Culture). D'autres rencontres aident les animateurs des groupes volontaires à faire connaissance avec un public différent et avec des conditions différentes d'action culturelle, ou plus simplement à faire une découverte de l'autre pays et de l'autre «habitant»"[297].

Avant d'être un spécialiste de l'Allemagne, Joseph Rovan est en effet avant tout un professionnel de l'éducation populaire. Son intérêt pour la question date au moins de la période de la guerre et de son passage à "Jeune France". À son retour de Dachau en 1945, il devient vice-président de l'association "Travail et Culture" en même temps que collaborateur d'Edmond Michelet au ministère des Armées, où il prend en charge les questions relatives aux camps de prisonniers allemands. Dans ce cadre, il créé des centres de formation où les jeunes officiers s'enseignent mutuellement ainsi qu'un séminaire pour prêtres catholiques à Chartres et un autre pour pasteurs protestants à Montpellier. Du côté associatif, il s'implique à partir de 1946 au sein de "Peuple et Culture" dont il devient secrétaire général[298]. S'il quitte le bureau de "Travail et Culture" dès 1947, il reste à celui de "Peuple et Culture" jusqu'en 1978. L'association, pour partie formée par des anciens membres de l'École des cadres d'Uriage (Joffre

296 Cf. chapitre 3, pp. 201-203.
297 B. Cacérès, J. Rovan, *Peuple et Culture*, Paris : P. E.C., 1966, p. 38.
298 J. Rovan, "Un mouvement culturel et la politique : Peuple et Culture", *Les Cahiers de l'animation*, n° 57-58, 1986.

Dumazedier, Bénigno Cacérès), a pour objet de développer l'éducation populaire[299].

C'est donc en tant que spécialiste de la culture populaire qu'il est recruté par les services culturels en Allemagne, et sa position au sein du groupe d'*Esprit* repose rapidemment sur cette double spécialisation sur l'Allemagne et la culture populaire. Dans la revue, il occupe durant toutes les années cinquante la position de spécialiste de l'Allemagne, publiant en moyenne entre quatre et cinq articles par an. Il prend également en charge la fonction de représentant, ou de correspondant, d'*Esprit* en Allemagne. Il participe activement aux rencontres d'écrivains organisées par le B.I.L.D. à la fin des années quarante dans lesquelles se retrouvent toutes les composantes catholiques proches d'*Esprit* (Rovan y sert de traducteur). Il organise le voyage que fait Mounier en 1947 au travers de l'Allemagne occupée et qui donne lieu au numéro spécial d'*Esprit*, "Les Allemands parlent des Allemands"[300]. À son retour d'Allemagne en 1951, il entre au Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle.

L'articulation entre l'expérience allemande directement mise en œuvre sur le terrain et poursuivie par ceux qui restent en Allemagne d'une part, les milieux français intéressés par l'Allemagne d'autre part, se trouve toute entière résumée dans la trajectoire de Joseph Rovan. Il a contribué à faire de l'Allemagne ce laboratoire d'une action culturelle originale en rupture avec les pratiques de la diplomatie culturelle traditionnelle, puis a permis son extension par l'intégration de l'association "Peuple et Culture" dans le dispositif porté par les services français. Sa position d'expert, construite d'abord en Allemagne, puis par la suite en France et en Italie dans le cadre de l'U.N.E.S.C.O., est réinvestie dans l'enjeu franco-allemand par l'intermédiaire de l'O.F.A.J. où il incarne à la fois le professionnel de l'éducation populaire et le spécialiste de l'Allemagne.

L'articulation entre les différents espaces est moins immédiatement apparente dans le cas d'Alfred Grosser. S'il est secrétaire du Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, il poursuit par ailleurs une carrière universitaire, d'abord à la Sorbonne, puis à Science Po qui ne le met pas directement en relation avec l'action culturelle mise en œuvre par les services français en

---

299 Cf. entre autres : B. Cacérès, "Histoire de l'Éducation populaire, 1936-1948", in G. Poujol (dir.), *Éléments pour l'histoire de l'éducation populaire*, Paris : I.N.E.P., 1976, pp. 27-38.

300 *Esprit*, juin 1947.

Allemagne. Il aurait cependant pu suivre une voie presque identique à celle de Joseph Rovan au départ. Pour subvenir à ses besoins, il fait des piges pour différents journaux comme *Tour-à-tour. L'hebdomadaire de la famille,* pour lequel il se transforme en critique radio, ou le *Wochenkurier*, publication du ministère de la Guerre à destination des prisonniers allemands. Il tente de rentabiliser ses acquis universitaire en proposant, en juin 1946, à *Carrefour* d'écrire une notice nécrologique sur l'écrivain allemand Gerhart Hauptmann, à propos duquel il a fait son mémoire de D.E.S. Il reste cependant loin des revues qui l'attirent par leur contenu et leur prestige intellectuel. Il n'a pas alors les matériaux suffisants pour proposer un véritable article, ni les ambitions de nature théorique qui lui permettraient de s'en passer. Le voyage qu'il entreprend durant l'été 1947 à la suite de son agrégation afin de découvrir la réalité de l'Allemagne d'après-guerre constitue le tournant.

Ayant rencontré de nombreuses personnalités allemandes et surtout de jeunes Allemands auxquels il a demandé de raconter leurs expériences et leurs vues sur l'avenir, il tient enfin un sujet sur lequel il a des informations inédites, nombreuses et de qualité. Il propose alors une série d'articles à *Combat* sur la situation de la jeunesse allemande, qui est facilement acceptée et parait à l'automne. La lecture du texte de Alfred Grosser a incité Jean Moreau à lui proposer un poste au sein de l'administration culturelle de la Z.F.O. En quelque sorte, les articles de *Combat* joue un rôle similaire à celui de "L'Allemagne de nos mérites" dans la carrière allemande de Rovan. C'est la première publication d'importance qui lui donne une visibilité sur la question des relations franco-allemandes. Il le fait remarquer par Henri Brunschwig, l'historien alsacien responsable des émissions en allemand à la radio-diffusion française déjà évoqué, qui lui offre de s'occuper des émissions à destination des jeunes Allemands. Son texte lui sert désormais d'introduction, lui permet de faire connaître ses compétences en matière d'Allemagne contemporaine et sa disponibilité à travailler sur le sujet[301].

---

301 On peut comparer cet épisode de la vie d'Alfred Grosser avec un épisode équivalent dans la trajectoire d'André François-Poncet, haut-commissaire en Allemagne entre 1950 et 1955 : alors qu'il est tout jeune maître de conférence d'allemand à l'École Polytechnique en 1913, il publie dans *L'Opinion* une enquête intitulée : "Ce que pense la jeunesse allemande". Elle sera éditée par G. Oudin, et présentée comme la suite de l'enquête d'Agathon, elle aussi publiée dans *L'Opinion*. Elle lui ouvrira les portes de Pontigny sur la recommandation d'H. Lichtenberger, puis celle de la *Revue politique internationale* dont il assure la secrétariat dès sa création en janvier 1914. Renseignements communiqués par P. Olivera.

S'il a refusé la proposition de Jean Moreau, il n'en reste pas moins en bons termes avec l'équipe de Baden-Baden, puis de Mayence. Sa connaissance pratique de la jeunesse allemande est sollicitée à diverses reprises par les services français en Allemagne. Les rapports issus de ses voyages ultérieurs sont utilisés par le service des rencontres internationales pour justifier sa politique. Extérieur à l'administration française, agissant pour le compte d'une association privée (Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle) sans liens officiels avec les pouvoirs publics, ni aucun groupe de pression reconnu, accumulant les observations de terrain, il est présenté par les utilisateurs de ses rapports comme une référence incontournable[302]. Ayant d'autre part, au sein de la publication qu'il dirige, *Allemagne*, dénoncé certaines pratiques du Gouvernement Militaire, il ne peut être suspecté de prise de position partisane. Six ans plus tard, Alfred Grosser fournit encore un rapport à Antoine Pinay au sujet des relations culturelles franco-allemandes[303]. Ses connaissances au sujet de la jeunesse et de la culture sont à l'origine de la proposition qui lui est faite en 1950 par l'U.N.E.S.C.O. de devenir directeur adjoint d'un bureau chargé de la mise sur pied d'un institut de jeunesse en Allemagne. Celui-ci est pensé en collaboration avec le service des rencontres internationales de Mayence, pour lequel Irène Giron, puis Jean Moreau font des rapports préalables[304]. Alfred Grosser passe un an dans l'organisation et en profite pour développer des liens avec des organismes de jeunesse dans différents pays. Nous avons vu par ailleurs comment il avait contribué à formaliser pour le Quai d'Orsay la distinction entre la politique culturelle traditionnelle et son pendant moderne, en prenant la défense de l'expérience allemande entreprise conjointement par le service des rencontres internationales de Mayence et les associations dédiées au rapprochement franco-allemand.

La seconde dimension de ses activité d'expertise concerne plus généralement sa connaissance de l'Allemagne. Proche de Pierre Mendès France en 1953, chargé de le faire connaître et apprécier des hommes politiques allemands, il fait de fréquents voyages à Bonn. Mais surtout, on lui propose de

---

302 Cf. par exemple le rapport établi par A. Grosser (23 février 1950) à la suite d'un voyage en Allemagne, du 10 au 15 février 1950, "dans le but de développer les échanges franco-allemands". Ce rapport est destiné à la D.G.A.C. qui le transmet (par le biais d'Irène Giron) à la D.G.R.C.. MAE/RC/II (27).

303 R. Gilmore, *France's Postwar Policies and Activities in Germany, 1945-1956*, thèse de l'université de Genève, Washington DC : Baltimore Reprographic Incorporation, 1973, p. 160.

304 Rapports cités par C. Defrance, "Edmond Vermeil et la Commission de rééducation du peuple allemand", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1996, p. 221.

faire partie du cabinet de Mendès aux Affaires étrangères, avec en charge les affaires allemandes. Pour des raisons politiques, sa fonction sera dévolue à quelqu'un d'autre. Il développe également une activité de journaliste spécialisé sur l'Allemagne dans trois quotidiens. En 1955, par l'intermédiaire de Roger Vialle, dont il a fait connaissance alors qu'il était président de l'A.C.J.F. au début des années cinquante, il devient chroniqueur régulier au quotidien *La Croix*. Cette expérience dure jusqu'en 1965, date à laquelle Hubert Beuve-Méry lui propose deux articles mensuels dans *Le Monde*, à la condition de cesser toute collaboration dans un autre quotidien national. Par ailleurs, il publie régulièrement dans le quotidien *Réforme* dirigé par le pasteur Finet, tout au long des années cinquante. Enfin, son enseignement à Science Po le met en contact avec la haute-fonction publique et lui fournit une seconde voie d'accès aux milieux diplomatiques : Jean Touchard, qui dirige le troisième cycle de science politique auquel appartient Alfred Grosser, est également membre de la Direction générale des relations culturelles du Quai d'Orsay.

Joseph Rovan et Alfred Grosser par l'accumulation des modes d'intervention se trouvent au cœur de l'articulation de l'expérience allemande et des milieux parisiens. Occupant des positions centrales par le biais du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle et la revue *Esprit*, ils se trouvent en situation d'élargir l'audience des réalisations sur le terrain et de relayer dans les discours les pratiques nouvelles qui en résultent. Par leurs activités d'expert et leurs liens avec l'administration, ils contribuent à la redéfinition des catégories d'intervention publique et intellectuelle en matière de culture. Leur insertion dans les milieux de la haute-fonction publique (Grosser enseigne à Science Po, Rovan à l'E.N.A. en 1956), les liens avec les médias et en particulier le *Monde*, mais aussi le monde des revues intellectuelles, avec l'édition comme Le Seuil par le biais d'*Esprit*, les mettent en contact avec des espaces variés, dont l'unité réside dans l'articulation étroite entre champ intellectuel et milieux dirigeants. De ce fait, ils offrent à la question du rapprochement franco-allemand un espace beaucoup plus large que celui défini initialement par les seules associations spécifiques et ils contribuent l'inscrire dans des cadres d'analyse qui dépassent la simple préoccupation allemande.

*Conclusion*

Au vu des réseaux finalement mobilisés, on comprend mieux le succès qu'ont pu avoir les réalisations d'une petite équipe rassemblant des membres des services français en Allemagne et des associations privées dans la transformation conjointe des pratiques de l'action culturelle extérieure et des modes d'expression du rapprochement franco-allemand. Bien plus qu'au cours de l'entre-deux-guerres, l'articulation a été réalisée entre les acteurs sur le terrain et le monde intellectuel, par la médiation essentielle de la revue *Esprit* et des deux personnalités d'Alfred Grosser et Joseph Rovan.

Le rôle spécifique de la revue d'Emmanuel Mounier n'est pas sans rappeler, comme nous l'avons vu, celui de la *NRF* des années vingt. Si aucune des deux n'est impliquée es-qualité, c'est-à-dire en tant qu'institution intellectuelle, dans les initiatives du rapprochement franco-allemand, en revanche l'engagement personnel leurs principaux animateurs (Gide, Schlumberger et Rivière pour la *NRF*; Rovan et surtout Mounier pour *Esprit*) constitue un élément déterminant de la mobilisation des élites au service de cet enjeu. Le fait que loin de se limiter à la seule dimension intellectuelle au sens strict du terme[305], cette mobilisation rassemble aussi bien des universitaires que des journalistes ou des diplomates est un signe supplémentaire de l'importance des revues dans le monde des élites françaises. Elle justifie que ce soit autour de l'une d'elle que se rassemblent les promoteurs du rapprochement franco-allemand. En fait, *Esprit* paraît encore moins engagée, en tant que revue, que la *NRF* des années vingt sur cet enjeu. La grande question qui anime les débats internes après 1945 n'est plus la place de l'Allemagne en Europe mais les problèmes du communisme, de la division du monde et la recherche d'une troisième voie[306]. L'enjeu franco-allemand ne semble pas y remplir la fonction qu'il avait en 1919 pour une *NRF* divisée entre ceux qui voulaient "démobiliser l'intelligence" et ceux qui refusaient un tel mot d'ordre avec ce qu'il supposait de remise en cause du rôle des intellectuels pendant la guerre[307].

En revanche, *Esprit* parvient à opérer la rencontre entre les initiatives des élites et celles des militants catholiques. Certes la coupure n'était pas totale

---

305 Cf. la définition proposée par P. Ory, J.-F. Sirinelli, *Histoire des intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris : A. Colin, 1992 (2e édition), reprise par J. Julliard et M. Winock dans l'introduction du *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris : Seuil, 1996, pp. 11 sq.

306 Cf. M. Winock, *Histoire politique...*, *op. cit.*, pp. 271 sq.

307 Cf. B. Garniez, "La *NRF* et le rapprochement franco-allemand...", *art. cit.*

durant l'entre-deux-guerres, les dominicains incarnant la double posture de militants et d'intellectuels et certains intellectuels catholiques (Jean de Pange, Wladimir d'Ormesson) participant au Comité Mayrisch, mais les différentes manifestations de la mobilisation en faveur du rapprochement franco-allemand n'étaient pas étroitement liées entre elles comme elles le seront après la Seconde Guerre Mondiale. L'élément essentiel de cette transformation est l'intégration des intellectuels catholiques dans le champ intellectuel français depuis les années trente, confirmée par la Résistance et consacrée par la création du Centre des intellectuels catholiques en 1948[308]. Symboliquement, cette évolution se traduit par un rôle plus central d'Emmanuel Mounier, figure emblématique d'une partie du catholicisme français, et de sa revue qui devient alors capable de fédérer de larges composantes du monde intellectuel autour de la question franco-allemande.

Comme le Comité Mayrisch et la *NRF*, le Comité de Mounier et *Esprit* entretient des liens étroits avec l'État. Dans les années vingt, l'initiative de l'industriel luxembourgeois est relayée auprès du Quai d'Orsay par le biais de la *NRF* qui a des liens nombreux avec le monde diplomatique (Berthelot, Giraudoux, Claudel, Crémieux...). Après 1945, on retrouve une configuration identique (Ott, Jouve) renforcée par la dépendance financière très forte de l'association vis à vis des services culturels et le rôle d'expert que remplit Alfred Grosser à leur demande. Il ne s'agit bien évidemment pas de réduire le Comité à une antenne du Quai d'Orsay, ce qu'il n'est certainement pas, mais de souligner l'étroitesse des liens qui existent entre la principale structure parisienne en faveur du rapprochement franco-allemand et la haute-fonction publique, qui peut permettre de comprendre les résultats concrets obtenus au début des années soixante. Dans cette association, les services français en Allemagne jouent un rôle fondamental. Dès lors qu'il devient évident que la politique de méfiance vis-à-vis de l'Allemagne doit être abandonnée rapidement, il devient possible de faire de l'occupation française en Allemagne un laboratoire du rapprochement entre les deux peuples.

Les acteurs sur le terrain sont souvent proches des catholiques, qui y contribuent directement par le biais du B.I.L.D. Ces réseaux catholiques doivent cependant s'entendre dans une acception plus large que celle délimitée par la

308 Cf. E. Fouilloux, "«Intellectuels catholiques» ? Reflexions sur une naissance différée", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°53, 1997, pp. 13-24.

revendication de nature confessionnelle. Les configurations dans lesquelles se retrouvent les acteurs de l'action culturelle française en Allemagne constituent des espaces plus larges, qui ne sont pas sans rappeler celles que l'on retrouve dans les commissions du Plan consacrées aux questions culturelles au début des années soixante[309]. Les expériences de la guerre en particulier ont formé des réseaux autour des anciens de l'École des cadres d'Uriage[310] (Mounier, Maydieu, Domenach y ont participé), de "Jeune France"[311], (Rovan), des "Compagnons" (parmi le personnel en Allemagne, Dupouey, Maignial et Patte[312]) mais aussi ceux qui au sein de Secrétariat général de la Jeunesse de Vichy avaient des liens avec ces réalisations (Moreau en particulier). Tous ne se reclament pas du catholicisme. Mais presque tous appartiennent aux réseaux structurés par un ensemble de revues elles-mêmes catholiques.

309 V. Dubois, *La culture comme catégorie..., op. cit.*, p. 450.

310 Cf. B. Comte, *L'École nationale des cadres d'Uriage, une communauté éducative non conformiste à l'époque de la Révolution nationale (1940-1942)*, Thèse de l'Université de Lyon II, 1987; A. Delestre, *Uriage, une communauté dans la tourmente (1940-1945)*, Nancy : Presses universitaires, 1989; et J. Hellmann, *The Knight-monks of Vichy France : Uriage (1940-1945)*, Montreal : Mac Gill University Press, 1993.

311 V. Chabrol, "L'ambition Jeune France", in J.-P. Rioux (dir.), *Politiques et pratiques culturelles dans la France de Vichy*, Cahiers de l'Institut d'histoire du Temps Présent, n° 8, 1988 pp. 115-116.

312 M. Vaïsse (dir.), *Les compagnons de France*, Paris, 1990, texte dactylographié.

# Conclusion de la deuxième partie

*Les effets sociaux de l'étranger*

L'espace des relations internationales, entendu comme la capacité des individus à se spécialiser sur les questions relatives à l'étranger, permet la mise en oeuvre de stratégies de carrière relativement autonomes par rapport aux contingences propres au cadre national, en les libérant partiellement des contraintes biographiques initiales. Il donne une qualification qui échappe aux systèmes d'évaluation intérieurs et dans le cas précis des militants culturels, offre des perspectives personnelles et professionnelles supérieures à celles qui existent en France à la même époque. Les avantages offerts par l'étranger doivent cependant être mis en perspective avec les inconvénients qu'il entraîne dans certaines configurations. En effet, pour des individus ayant des potentiels importants (agrégés, normaliens agrégés), il peut fonctionner de manière globalement disqualifiante à long terme. Pour ne pas perturber le cours d'une carrière classique, l'expérience de l'étranger alors doit se limiter à une période courte, et constitue généralement une position d'attente. Dans le cas où le séjour à l'extérieur des frontières se prolongerait, on observe une spécialisation, voire une professionnalisation dans le domaine de la diplomatie culturelle, qui interdit, ou au moins grève lourdement, tout retour à une carrière dans l'enseignement supérieur.

Dans cette problématique générale, le dispositif de l'action culturelle française en Allemagne fournit un bon exemple de cette dualité, au-delà des caractères spécifiques de la situation et en particulier du caractère massif de l'engagement humain. S'il reprend le modèle classique dans lequel les enseignants sont dominants (comme en témoigne le rang d'inspecteur d'académie attribué à Raymond Schmittlein[313]), ce qui explique qu'une grande partie des réalisations s'inscrivent dans les cadres traditionnels de la diplomatie culturelle, on observe également la présence de groupes qui se caractérisent par

313 *L'œuvre culturelle française en Allemagne*, Baden-Baden : DEP, 1947, p. 8.

leur originalité. Pour les premiers, l'expérience allemande constitue une parenthèse, une occasion unique et temporairement limitée de prolonger la Résistance ou d'échapper à l'enseignement secondaire. Aux côtés de cette majorité, deux groupes minoritaires mettent en place des stratégies opposées. Le premier anticipe dès le début le retour à la diplomatie culturelle classique. Il est principalement composé de normaliens pour qui, dès l'entre-deux-guerres, la diplomatie culturelle est apparue comme une position d'attente avant l'université, voire une voie d'accès à la diplomatie tout court. Le second groupe, composé des spécialistes de la culture populaire et de la politique de la jeunesse, et dans une moindre mesure des membres du service du Livre, s'inscrit au contraire dans une logique d'investissement de l'expérience allemande à plus long terme.

La comparaison entre les germanistes replacés dans l'histoire d'une discipline en pleine période de respectabilisation universitaire et les professionnels de la culture à la conquête d'une légitimation professionnelle met en évidence un rapport très contrasté aux usages possibles de l'expérience allemande. Alors que pour les premiers, tout semble concourir à éloigner des engagements politiques ou administratif qu'autoriserait un intérêt spécifique porté à l'Allemagne, pour les second, en revanche, le passage par l'Allemagne est vécu sur le mode de la ferveur des pionniers et dans la chaleur de la communauté. Beaucoup plus que pour les germanistes, c'est pour ceux qui ont *a priori* moins de raisons de s'investir dans la "question allemande" que le rapprochement franco-allemand devient un véritable enjeu, donnant sens à leur action.

*L'importance des réseaux dans l'élargissement de la question du rapprochement franco-allemand*

Mais la capacité d'une minorité, plutôt moins dotée scolairement et socialement que ne le sont les germanistes, à imposer la question du rapprochement franco-allemand formalisée au travers d'initiatives spécifiques comme une forme de modèle de l'action culturelle n'est possible que parce que le petit groupe s'inscrit dans des réseaux plus larges, susceptibles de servir de relais et d'amplificateur. L'importance des réseaux catholiques dans le rapprochement franco-allemand depuis l'entre-deux-guerres, l'intérêt qu'ils

portent dans le même temps à la notion d'éducation populaire et à la politique en direction de la jeunesse, au-delà des liens individuels qui existent par ailleurs, contribuent à faire des professionnels de la culture, sur le terrain, les acteurs essentiels du rapprochement franco-allemand et à assurer la diffusion de leurs réalisations.

La place centrale occupée par les catholiques s'inscrit dans la problématique plus large de la reconnaissance des intellectuels catholiques dans le champ intellectuel après 1945. Elle s'accompagne de la mise en place de liens étroits avec l'administration et la presse. Ce faisant, une revue comme *Esprit* comme point de ralliement permet que l'expérience allemande s'articule dans un espace plus vaste. Celui-ci légitime alors les prétentions à faire de l'action novatrice menée en Allemagne une expérience finalement réappropriée pour partie dans la diplomatie culturelle plus générale. Le rôle d'*Esprit* dans cette mobilisation autour de l'enjeu franco-allemand indique par ailleurs l'importance du champ intellectuel dans cette articulation entre les réalisations concrètes d'une part et les élites d'autre part. La fonction des intellectuels est en effet de produire des discours et des images. Ce sont eux qui donnent sens *in fine* à l'expérience allemande dans ce qu'elle a de plus novateur comme nous l'avons vu avec l'article de Joseph Rovan, "L'allemagne de nos mérites". Les réseaux participent alors à la construction d'un discours de référence, comme le soulignaient Michel Espagne et Michaël Werner à propos du XIXe siècle :

> "La notion de réseau est l'une de celles qui méritent le plus d'attention pour comprendre la construction d'une référence culturelle. Un réseau est un système d'élaboration collective d'une idéologie et plus particulièrement d'une référence interculturelle. Il désigne une ensemble de personnes entre lesquelles fonctionne un circuit d'échanges épistolaires et oraux justifiés, par exemple, par le souci de faire paraître régulièrement une revue. Contrairement à la notion de cercle qu'on emploie pour désigner les interlocuteurs de Spinoza, la notion de réseau n'implique ni clôture, ni même la prééminence d'un centre. L'intérêt de cette notion -qui mériteraient des investigations étendues - est notamment de démontrer que toute une série de productions idéologiques qui ont fait date ont une genèse entièrement collective"[314].

314 M. Espagne, M. Werner, La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (1750-1914)", *Annales, Économie, Société et Civilisation*, n° 4, 1987, p. 985.

Les réseaux que nous avons évoqués pour expliquer une partie du recrutement en Allemagne, l'unité du travail entre certains services et les initiatives privées, les occasions de reconversion ultérieures des anciens membres des services français, mais aussi les effets de proximité en terme de production, de prises de position ou de travail commun forment un vaste ensemble polymorphe. Ils juxtaposent des groupes d'âges et des catégories professionnelles différentes, dont les dénominateurs communs (en dehors d'un intérêt plus ou moins prononcé pour l'Allemagne) pourraient se résumer à la participation à la Résistance, l'appartenance à une partie du catholicisme ou au protestantisme et une proximité à la troisième voie. Cependant, malgré leur diversité apparente, les personnalités qui y participent provoquent une structuration de l'espace, une forme de quadrillage qui borne et définit les formes matérielles et intellectuelles que doit prendre le discours sur l'Allemagne. La maîtrise de lieux de production bien déterminés, les positions institutionnelles et les liens avec différents espaces d'intervention donnent toute sa force à cette production, et en particulier lui permet d'accéder au statut de "doxa". Cette opération est rendue possible par la rencontre entre des réseaux d'expression et des groupes producteurs d'un discours scientifique, c'est à dire porteur de vérité. Le discours sur l'Allemagne contemporaine, qui peut être appréhendé comme une discipline (ou une sous-discipline) est le produit d'un réseau[315], et donc tend à en épouser les contours et à se soumettre à ses contraintes internes.

Il fallait commencer par l'étude des cadres administratifs et des acteurs de la politique culturelle pour inscrire la production de ces discours et de ces images dans un espace plus large que la seule sphère des idées. Cette démarche s'imposait d'autant plus que l'on retrouve dans le domaine des représentations de l'Allemagne produites après 1945 la même opposition que celle mise en lumière dans le domaine de la politique culturelle entre tradition et modernité. D'un côté, le monde universitaire et enseignant, et notamment la germanistique; de l'autre, une fraction du monde intellectuel engagée dans une réflexion sur la modernisation du monde et en train de conquérir sa légitimité.

[315]M. de Certeau, "L'opération historique", in J. Le Goff, P. Nora (dir.), *Faire de L'Histoire*, tome 1, Paris : Gallimard, 1986, p. 24.

## Introduction de la troisième partie

*Importance des représentations chez les acteurs en Allemagne*

Les germanistes français ne sont que marginalement intervenus dans la mise en œuvre de l'action culturelle française en Allemagne après la seconde guerre mondiale. Il ne s'agit pas ici d'une remarque quantitative, car leur présence au sein de l'administration française est notable, à commencer par le directeur de la D.E.P., mais aussi le haut-commissaire André François-Poncet ou encore à Paris où Edmond Vermeil préside la Commission de rééducation du peuple allemand mise en place au sein du ministère des Affaires étrangères en 1945. Les liens entre cette commission, qui ne s'est réunie que jusqu'en avril 1946 sans publier de rapport ou de mémoire programmatif (alors même qu'Edmond Vermeil en avait rédigé un) et les services de Raymond Schmittlein paraissent inexistants, même si on peut constater une proximité très grande entre les débats parisiens et les réalisations sur le terrain[1]. Cette convergence attire l'attention sur un substrat intellectuel commun aux différents acteurs. Raymond Schmittlein, germaniste de formation, ne peut qu'avoir été influencé par les grands modèles interprétatifs de la germanistique française de l'entre-deux-guerres, dont Edmond Vermeil est l'un des principaux représentants[2]. On peut supposer que cette influence se retrouve également chez les germanistes plus jeunes en poste dans l'administration française en Allemagne, Edmond

[1] C. Defrance, "Edmond Vermeil et la Commission de rééducation du peuple allemand", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1996, pp. 219-220. On peut également considérer les textes des deux auteurs et leurs grandes similitudes. Par exemple : R. Schmittlein, Rapport sur la rééducation du peuple allemand, 27 janvier 1948, cité in J. Vaillant, *La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses universitaires, 1981, pp. 145 sq; et E. Vermeil, *L'Allemagne dans l'Europe de demain*, Paris : Les grandes éditions françaises, 1947, pp. 25 sq.

[2] S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission. Frankreichs Bildungspolitik in Deutschland 1945-1949*, München : Oldenbourg Verlag, 1994, pp. 21 sq. souligne cette imprégnation.

Vermeil ayant enseigné à la Sorbonne dans les années trente, mais aussi à l'École normale supérieure[3].

L'analyse faite par Corine Defrance des débats au sein de la commission en avril 1946 fait apparaître deux tendances opposées. La première, défendue par les germanistes présents, en l'occurrence Edmond Vermeil et César Santelli, serait de nature pessimiste, c'est à dire envisageant la rééducation comme difficile et impliquant un contrôle allié durable. La seconde, exprimée principalement par la voix du R.P. Festugière, plus optimiste, croit en la capacité des Allemands à se réformer eux-mêmes et parie sur leur réintégration rapide dans la communauté internationale. De telles positions antagonistes ont été mises en évidence quand nous avons rappelé les débats concernant l'analyse des fondements de la politique d'occupation dans sa première période[4]. La posture des germanistes doit être soulignée, car elle peut expliquer les réticences ou les limites de leur participation à l'action menée sur le terrain, et particulièrement leur absence dans ses formes les plus novatrices.

À l'inverse, une partie du personnel engagé dans la politique culturelle d'occupation et non formé par la germanistique a investi l'espace du rapprochement franco-allemand. Par le biais de réseaux qui dépassent largement les seules personnalités présentes sur le terrain, ils ont eu accès au champ intellectuel où leurs réalisations ont pu trouver un écho bien supérieur à celui auquel elles auraient pu originellement prétendre. Dans cette opération, le rôle d'articulation joué par la revue *Esprit*, dont les liens sont étroits tant avec le champ intellectuel qu'avec un partie des membres des services culturels ou des associations privées travaillant de concert, a permis de structurer une nébuleuse franco-allemande dans laquelle se côtoient des individus aux profils et aux positions variés. Alors que les effets sociaux de l'expérience allemande restaient finalement limités dans l'espace de la diplomatie culturelle, l'ouverture vers les milieux intellectuels était non seulement possible, mais également souhaitée.

Cependant, il ne s'agit pas de s'intéresser seulement aux conséquences intellectuelles de cette expérience allemande, mais de tenter de comprendre comment s'articulent des pratiques de terrain (politique moderne contre

---

[3] S. Zauner cite une remarque de Schmittlein selon laquelle Edmond Vermeil serait le maître intellectuel de presque tous les germanistes français de la zone : *Ibid*., p. 84.

[4] Cf. chapitre 1, pp. 21 sq. et M. Mombert, *Sous le signe de la rééducation : Jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation, 1945 à 1949*, Strasbourg : Presses Universitaires, 1995, rappelle ces débats dans son introduction, insistant en particulier sur l'opposition Vermeil / Festugière.

politique traditionnelle) par rapport à l'ensemble des discours produits sur cet objet. Ceux-ci forment à la fois le fondement intellectuel à partir duquel une action trouve des justifications et prend des formes spécifiques. Il a ce rôle particulier quand il a pour objet de mobiliser et de contribuer à la définition d'une "mission" en Allemagne. Mais à l'inverse, il est également le produit de cette expérience, en ce sens qu'elle permet à des acteurs peu légitimes dans le champ intellectuel d'y avoir accès. Les modalités de leurs pratiques professionnelles ont alors des effets sur la nature, le projet et les formes des discours qui s'élaborent sur l'objet.

Nous avons déjà souligné que les réalisations sur place ne constituaient qu'une part de l'ensemble du dispositif; de la même façon, c'est à Paris qu'est produit l'essentiel du discours, malgré l'existence de deux revues éditées en Allemagne. La mise en perspective de la production des acteurs du rapprochement franco-allemand impose de considérer alors le champ intellectuel au sens large.

*Comment étudier la production du discours sur l'Allemagne ?*

Il faut tout d'abord préciser l'objet d'une telle étude dans le cadre du travail qui nous occupe, et notamment les limites que notre approche imposait. Il ne s'agit en aucun cas d'analyser "l'opinion publique française face à l'Allemagne", selon une méthode largement pratiquée par les historiens, notamment à travers les études de presse. Il ne s'agit pas plus d'étudier en profondeur "la place de l'Allemagne dans le champ intellectuel français", ce qui supposerait de prendre en compte à la fois les héritages et les usages intellectuels contemporains que font de l'Allemagne les écrivains, les philosophes, les historiens ou tout autre catégorie de producteurs de discours et d'images. Dès lors que l'Allemagne est sans doute le pays ayant exercé l'influence la plus profonde et la plus durable sur les intellectuels français, l'ampleur du travail nécessaire à cette étude dépassait largement le cadre de notre étude[5]. Il aurait imposé d'étudier chacune des disciplines dans sa logique

[5] C'est surtout sur le XIXe siècle que de tels travaux ont été réalisés. Cf. ceux de M. Espagne et M. Werner dans la bibliographie, dans la rubrique "Relations culturelles franco-allemandes avant 1945".

interne, en prenant en compte son statut dans le champ intellectuel et les transformations de celui-ci, et donc d'introduire une dimension temporelle plus longue que celle qui sert de cadre à notre étude. Il fallait ici n'envisager que les spécialistes de l'Allemagne.

Dès lors que nous avons choisi de privilégier l'articulation entre l'expérience particulière de la politique culturelle française en Allemagne et la production des images de l'Allemagne entre 1945 et 1963, notre objectif ne pouvait qu'être plus limité. Il fallait trouver le moyen de situer la production des deux catégories d'intellectuels que nous voyons intervenir sur le terrain, les germanistes et les spécialistes du rapprochement franco-allemand, en prenant la mesure de ce qui s'écrivait sur l'Allemagne à cette époque; mais sans se perdre dans une entreprise hors de proportion avec la question posée. L'utilisation de la bibliographie publiée par l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg en 1963 s'est alors présentée comme le moyen d'un tel panorama. Elle rassemble un total de six mille références, dont la moitié en français, qui comprennent à la fois des ouvrages, des articles de revues, des cours ou des thèses. Nous en détaillerons les biais dans le chapitre 7 afin de souligner les limites du dépouillement initial mais aussi les informations que sa forme nous donne sur le statut de l'objet allemand. En effet, cette bibliographie est une source à deux titres. D'abord, parce qu'elle fournit les éléments nécessaires à l'établissement d'une base de données autorisant un traitement quantitatif de la production. Mais aussi parce qu'elle est elle-même un objet produit durant la période qui nous intéresse, par un acteur allemand par ailleurs étroitement lié au dispositif français du rapprochement franco-allemand. C'est donc à un double titre qu'il faudra la considérer et l'explication des omissions, dans les choix des revues en particulier, aura une signification bien supérieure à celle du simple oubli.

Dans la mesure où il n'est pas question ici de procéder à une étude d'opinion, les références de la bibliographie fournissant pour les périodiques les seuls articles de revues répondent à notre projet initial d'éclairer par un panorama de la production intellectuelle sur l'Allemagne, la situation relative de ceux qui reproduisent, dans le champ intellectuel, l'opposition déjà observée à propos des politiques menées et des groupes qui les incarnaient entre politique culturelle traditionnelle et politique culturelle nouvelle. Or c'est bien justement parce que cette opposition caractérise largement l'opposition entre les deux catégories spécialisées dans l'approche de l'Allemagne comme un objet

global qu'elle est intéressante à suivre dans le domaine des images et des représentations.

Ce panorama n'aura d'autre objet que d'éclairer la place relative de ces deux groupes qui se résume assez bien par l'opposition entre les anciens spécialistes (Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt) d'une part et les nouveaux (Alfred Grosser et Joseph Rovan) d'autre part.

*La production des spécialistes.*

L'essentiel des questions des spécialistes au sujet de l'Allemagne s'articule autour de la notion de "problème allemand" qui s'est élaborée à la suite de la guerre de 1870 et qui par la suite s'est renforcée par strates successives. Le problème allemand est une locution utile pour rassembler toutes les réflexions construites autour des interrogations sur la spécificité allemande, le *deutscher Weg* par ailleurs largement en usage dans les milieux intellectuels allemands et en particulier chez les historiens[6]. En France, il caractérise les tentatives d'analyses et d'explication des causes ayant entraîné l'Allemagne à suivre une voie tout à fait différente de celle des autres pays occidentaux. Nous verrons par la suite comment cette conception française s'est constituée et quel rôle a joué la germanistique à ce sujet. Dans la période qui nous intéresse, le "problème allemand" arrive à son point ultime[7]. Nous verrons quelles en sont les formes dans l'immédiat après-guerre, mais aussi les raisons de sa disqualification rapide comme mode d'appréhension de l'objet "Allemagne". Mais, au-delà, cette question nous permettra de restituer des continuités profondes derrière la rupture entre deux générations.

Il ne s'agit pas alors de se limiter à l'étude des discours et de leur évolution, mais de tenter de comprendre comment ils correspondent à des postures spécifiques. Et surtout de comprendre quels sont les conditions dans lesquelles s'élaborent et se structurent les discours, et en particulier quelles sont

---

6 Cf. par exemple, J. Solchany, *Comprendre le nazisme dans l'Allemagne des années zéro*, Paris : P.U.F., 1997; dans lequel il montre la très grande continuité de ce mode d'analyse jusqu'aux années cinquante.

7 H. Auerbach, "Que faire de l'Allemagne ? Diskussionsbeiträge französischer Deutschlandexperten 1944-1950", in J.-P. Rioux, K. Manfrass (dir.), *France-Allemagne 1944-1947*, Cahiers de l'I.H.T.P., n° 13-14, 1990, pp. 289.

les modalités qui permettent une rupture efficace. Nous avons souligné l'importance des réseaux dans la structuration et l'efficacité du champ franco-allemand. Elle permet de comprendre les formes que prend le discours. Pour Norbert Elias, la sociologie du savoir doit repérer comment les appartenances, les positions, les intérêts des individus organisent non seulement les prises de position idéologiques déclarées mais aussi les pratiques scientifiques les plus neutres et les décisions les plus techniques : le choix et le découpage des objets, le mode de constitution et le traitement des données, les formes de démonstration. Il s'agit alors de repérer comment les dispositifs particuliers (théoriques, analytiques, discursifs) traduisent dans un langage spécifique les déterminations de tous ordres (institutionnelles, sociales). De ce fait, la forme du réseau dans lequel s'insèrent les producteurs permet de comprendre l'architecture et la nature du discours qu'il produit[8].

Toute étude de discours et des modes d'appréhension de l'objet doit s'articuler sur les positions des producteurs, replacés au sein de la discipline ou de l'espace intellectuel dont ils dépendent. Cette mise en perspective peut être faite pour les deux composantes principales de notre études : les aînés, germanistes, que sont Robert d'Harcourt et Edmond Vermeil; les plus jeunes, et non germanistes, Alfred Grosser et Joseph Rovan.

Le discours dominant en 1945 est celui de la génération des aînés. Il est hérité d'une histoire de la discipline qui s'est constituée largement autour d'un enjeu politique spécifique à l'Allemagne. Cela a entraîné la construction d'une interprétation globale de cet objet qui se trouve en 1945 en situation de décalage avec l'évolution interne de la discipline (chapitre 8).

Le nouveau discours qui se substitue au précédent dans les années cinquante est le fait de la jeune génération et se développe hors du contexte de la discipline. Il s'inscrit au contraire dans un ensemble d'héritages intellectuels, dont la composante essentielle est le catholicisme de gauche. Ils portent sur l'Allemagne un regard qui veut opérer une rupture avec les pratiques antérieures.

Mais cette rupture, aussi importante soit-elle, permet également de mettre en évidence une continuité entre les deux périodes. Finalement, l'objet "Allemagne", par delà l'évolution radicale des images qui en rendent compte, n'impose-t-il pas une logique spécifique à ceux qui en parlent. Plus qu'en

---

[8] N. Elias : *Engagement et Distanciation*, Paris : Fayard, 1993.

termes de discours, c'est dans les usages qui en sont faits dans les positions individuelles qu'il faut chercher la filiation.

## Chap. 7 : La production intellectuelle consacrée à l'Allemagne (1945-1962)

Dès lors que l'on cherche à cerner le rôle des spécialistes de l'Allemagne dans la production des représentations de ce pays après 1945 et jusqu'aux années soixante, il faut commencer par établir un panorama de la production intellectuelle française à partir duquel il sera ensuite possible de mieux comprendre la place respective des uns et des autres. Pour ce faire, nous avons utilisé un instrument bibliographique publié en 1963 par l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg.

### *La bibliographie de l'Institut de Ludwigsburg : usages et précautions d'usage*

Fondé en 1948, l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg se veut un instrument en faveur d'une meilleure compréhension entre la France et l'Allemagne. Il s'intéresse à tous les domaines et se propose de mettre à la disposition du public et des spécialistes des instruments de référence. Dans les années cinquante, il publie trois volumes de *Ludwigsburger Beiträge zum Problem der deutsch-französischen Beziehungen* qui rassemblent des conférences faites dans le cadre de l'Institut. Chaque volume comprend une bibliographie d'ouvrages allemands et français parus sur l'autre pays et sur les relations franco-allemandes. En 1963, un quatrième volume est publié qui consiste en la somme des bibliographies précédentes *"complétées et élargies"*[9]. Il est *"le fruit d'une collaboration franco-allemande"* à laquelle ont participé des bibliothécaires de la Sorbonne et de la Bibliothèque nationale pour la France et de la bibliothèque de l'université de Stuttgart pour l'Allemagne.

La constitution de cette bibliographie représente un travail considérable. Pour la seule période qui nous occupe (1945-1962), elle rassemble près de six

[9] *Ludwigsburger Beiträge zum Problem der deutsch-französischen Beziehungen*, Tome IV : *Bibliographie 1945-1962*, Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt, 1963, p. 7.

mille titres dont la moitié sont des publications françaises. Celles-ci comportent deux mille références d'articles de revues et sept cents titres d'ouvrages[10]. Au-delà des services rendus à ceux qui travaillent sur les sujets traités, la bibliographie constitue une source particulièrement utile pour prendre la mesure de la production intellectuelle française sur l'Allemagne : en effet, si la production éditoriale peut être facilement reconstituée en utilisant les bibliographies courantes (à commencer par la *Bibliographie de la France*), il n'en va pas de même pour les revues, et de ce point de vue elle constitue un instrument irremplaçable. Il reste que sa vocation de servir à ceux qui font des recherches sur des sujets concernant l'Allemagne conduit à des choix de dépouillement qui introduisent une série de biais. Il faut les conserver à l'esprit afin de ne pas identifier trop rapidement le corpus de la bibliographie avec l'ensemble de la production intellectuelle française sur l'Allemagne entre 1945 et 1962.

Du côté de la production éditoriale, la bibliographie est assez complète comme l'ont confirmé les sondages effectués pour une série d'auteurs dans les catalogues de la Bibliothèque Nationale. On peut donc considérer que la bibliographie de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg présente un panorama presque exhaustif des ouvrages consacrés à l'Allemagne pendant notre période. En revanche, il en va tout autrement pour ce qui concerne la production des périodiques.

Le problème principal est celui de l'exclusion des quotidiens et surtout des hebdomadaires. Même si l'on définit la production intellectuelle comme une production distincte de celle consacrée à l'actualité, cela ne peut constituer en soi une justification suffisante pour écarter définitivement les quotidiens. Certes, l'écrasante majorité de leurs colonnes est consacrée à l'actualité la plus immédiate, mais le commentaire sous la forme de l'éditorial ou de la chronique y est aussi présent et constitue au premier chef une production intellectuelle[11], parfois réunie sous forme d'ouvrages. Plus encore, le monde des hebdomadaires est celui de la mise en perspective de l'actualité. L'après 1945 est d'ailleurs le moment où l'explosion des titres (et surtout de leurs tirages) constatée depuis l'entre-deux-guerres se confirme avec la naissance des

[10] Le chiffre est un peu inférieur à trois mille car certaines références apparaissent deux fois. D'autre part, les thèses belges et suisses ont été recensées, que nous avons exclues de notre étude.

[11] On peut rappeler l'importance qu'ont eu les articles publiés par A. Grosser dans *Combat* en 1947 dans le processus de sa reconnaissance intellectuelle.

périodiques qui sont encore aujourd'hui les principaux hebdomadaires[12]. Or, la presse hebdomadaire française se caractérise, là encore depuis l'entre-deux-guerres, par une présence très importante des intellectuels. Elle joue donc un rôle clé dans la production française. Il faut y ajouter l'existence d'un secteur particulièrement vivant d'hebdomadaires culturels, largement héritiers du modèle des *Nouvelles Littéraires* d'avant-guerre, parmi lesquels on peut notamment citer le *Figaro littéraire*, les *Lettres françaises* ou *Arts*, qui loin de ne couvrir que l'actualité culturelle publient aussi des enquêtes ou des études dont l'ampleur est parfois comparable à celles qu'on trouve dans les revues.

Une série de remarques permettent cependant d'atténuer l'inconvénient de l'absence des quotidiens et des hebdomadaires dans la base de données tirée de la bibliographie de l'Institut de Ludwigsburg. D'abord, il faut rappeler que nous ne cherchons pas à prendre la mesure de "l'opinion publique" telle qu'elle se manifesterait principalement dans ces deux types de publications, notre analyse portant plutôt sur la manière d'aborder le thème de l'Allemagne et sur les principaux spécialistes de cette question. Pour le repérage de ceux-ci, la seule prise en compte des livres et des revues se révèle largement suffisante. Il est rare, par exemple, que des journalistes spécialisés dans le traitement de l'Allemagne ou des intellectuels écrivant dans les hebdomadaires soient totalement absents de la production éditoriale ou du monde des revues. Nous le verrons par exemple avec ceux qui traitent du sujet dans *Le Monde*. Le dépouillement des dossiers de presse constitués à l'Institut d'Études Politiques de Paris sur les questions de politique intérieure et extérieure de l'Allemagne dans les années cinquante nous a largement confirmé ce point.

Par ailleurs, et nous reviendrons sur ce sujet plus loin dans ce chapitre, le monde des revues reste encore dans les années cinquante un lieu fondamental de la production des cadres intellectuels de l'analyse d'un pays étranger et un lieu décisif d'affirmation de la légitimité intellectuelle de ceux qui abordent ce sujet. Finalement, le dépouillement des quotidiens et des hebdomadaires -qui aurait été incontournable s'il s'était agit de prendre la mesure de l'opinion des intellectuels français face à l'Allemagne- ne s'imposait pas pour appréhender les principaux cadres de l'analyse et les principaux intervenants dans ce domaine.

Le second biais important à mentionner concerne les choix politiques de la bibliographie de Ludwigsburg. On n'y trouve en effet aucune référence aux

[12] Cf. M. Martin, *Médias et journalistes de la République*, Odile Jacob, 1997, notamment pp. 178-180 et pp. 316-319.

publications de l'extrême-droite ou de l'extrême-gauche, notamment communiste, à l'exception notable de la revue *Europe*. Même si c'est un inconvénient pour les revues d'extrême-droite qui commencent à reparaître dans les années cinquante, on peut faire l'hypothèse qu'à cette époque les intellectuels engagés dans ces revues sont encore marginalisés dans un espace intellectuel fortement marqué par la période de la collaboration et l'épisode de l'épuration. On trouve d'ailleurs dans le corpus de la bibliographie les revues qui, sans être aucunement engagées dans des mouvements d'extrême-droite, incarnent le refus de se plier aux règles de l'épuration intellectuelle (c'est notamment le cas de *La Table ronde*).

En revanche, l'exclusion des publications communistes pose un tout autre problème. Certes, on trouve dans le corpus des revues qui se sont, à un moment ou un autre, rapprochées du mouvement communiste (à commencer par *Esprit* ou *Les Temps modernes*). Mais si l'extrême-droite intellectuelle est marginalisée après 1945, c'est loin d'être le cas des intellectuels communistes[13]. L'entrée, à partir de 1947, dans la période de la Guerre Froide qui divise profondément le monde intellectuel et le fait que l'essentiel de nos années recouvre la période du plus fort repli sur lui-même du Parti communiste ne suffisent pas à justifier l'éviction du corpus de la quasi totalité des revues communistes. Encore une fois, ce n'est pas un problème de représentativité de la bibliographie du point de vue de l'opinion. Mais l'absence de *La Pensée* ou de *La Nouvelle Critique* notamment, interdit de mesurer l'approche spécifique des intellectuels communistes à propos de l'Allemagne, leurs manières de poser le "problème allemand" par exemple.

Nous verrons ainsi que la R.D.A. est très peu abordée dans le corpus de la bibliographie. Cela suffit à nous indiquer l'essentiel, à savoir que le clivage R.F.A. / R.D.A. est extrêmement fort dans l'espace intellectuel. L'absence du discours communiste ne pose donc pas un problème pour situer les germanistes et les intellectuels engagés dans le rapprochement franco-allemand dans un champ intellectuel dont ils partagent très largement la mise à distance de l'Allemagne communiste. En revanche, il faut reconnaître que cela empêche en grande partie de répondre à une question qui se pose inévitablement : dans quelle mesure le discours intellectuel sur la R.F.A. est-il ou non marqué par la

[13] Cf. Janine Verdès-Leroux, *Au Service du Parti*, Paris : Fayard/Minuit, 1983, qui tout en montrant que peu d'intellectuels "majeurs" furent durablement communistes, souligne aussi l'importance de la mobilisation intellectuelle autour du P.C.F. dans les années qui suivent la Libération.

nécessité de s'opposer à un contre-discours communiste. Afin de saisir ce biais, nous avons analysé l'absence d'une référence majeure : un numéro de la *Nouvelle Critique* consacré à l'Allemagne démocratique, paru en 1956, ainsi que les justifications faites à l'absence des questions concernant la R.D.A.

Finalement, malgré les biais importants que suppose l'usage de la bibliographie de l'Institut de Ludwigsburg, il nous a semblé qu'elle pouvait constituer la base d'un repérage suffisamment large de la production intellectuelle sur l'Allemagne. Autant elle interdit toute analyse en termes d'opinion ou de prise de position des intellectuels, ainsi que toute mesure globale de leurs influences respectives, autant elle permet de tirer des enseignements très utiles pour situer par la suite les deux groupes qui nous intéressent plus particulièrement. C'est sur d'autres bases que nous analyserons ultérieurement les prises de positions et les influences respectives de ceux-ci. Les inconvénients de son usage ne nous ont pas semblé suffisamment importants pour ruiner les avantages que l'on peut retirer de l'existence d'un tel instrument.

Dans la mesure où il n'existe pas de travaux permettant une comparaison avec la production française sur d'autres pays dans les années cinquante, nous sommes contraints à procéder selon une analyse interne des différents modes de discours dont l'Allemagne est l'objet. En effet, nous cherchons avant tout à déterminer la place et la fonction occupées par les spécialistes du franco-allemand tels que nous les avons envisagés au chapitre précédent. C'est pourquoi nous commencerons notre étude de la production par celle des revues franco-allemandes mais aussi de la revue des germanistes, *Études germaniques*. Elle nous permettra de mettre en évidence la très faible circulation des auteurs entre deux pôles bien différenciés ainsi que la partition entre deux thématiques exclusives l'une de l'autre, la culture allemande (et en particulier passée) et l'Allemagne contemporaine.

Nous verrons ensuite, après une présentation chronologique générale de la production, comment se répartissent les thèmes en fonction des différents types de revues, afin de montrer les principales formes de l'intérêt porté par les grandes revues généralistes aux questions allemandes. Cette étude nous amènera à la question des auteurs et à la recherche des modalités de la fonction de spécialiste de l'Allemagne dans le champ de la production intellectuelle française.

## I. Un cas particulier : les revues consacrées à l'Allemagne

Avant d'étudier l'ensemble des références contenues dans la bibliographie de Ludwigsburg, il est nécessaire de considérer le cas particulier des revues spécifiquement dédiées à l'Allemagne. Nous avons déjà présenté les trois principales dans le chapitre précédent, à savoir *Documents*, *Allemagne* et *Allemagne d'aujourd'hui*. Une quatrième s'impose que nous avons déjà évoquée : les *Études germaniques*, revue universitaire émanant de la Société des Études germaniques. Leurs articles représentent 22 % de l'ensemble des articles recensés. Il faut par ailleurs préciser que leur dépouillement n'avait pas été réalisé de façon exhaustive et qu'il nous a fallu le vérifier et le compléter pour les années précédant 1956.

Dans la mesure où il n'existe pas de travaux s'intéressant spécifiquement à la production française sur un autre pays étranger à la même époque, nous sommes contraints d'effectuer une analyse interne en comparant les différents discours produits sur l'Allemagne à notre période. Dès lors, commencer par présenter les revues dédiées à ce sujet nous permet de poser les cadres de l'étude générale que nous appliquerons par la suite aux revues non spécialisées.

### 1) Les revues franco-allemandes : *Documents* et *Allemagne*.

Nous entendons par franco-allemandes, non pas les revues qui seraient constituées de comités de rédaction mixtes, mais celles qui appartiennent directement à l'espace actif autour du thème du rapprochement franco-allemand dont les structures et les personnalités ont été envisagées au chapitre précédent. Les deux revues franco-allemandes émanant d'associations privées (*Documents* pour le B.I.L.D. et *Allemagne* pour le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle) présentent des profils très proches au-delà d'importantes différences formelles. Dans les deux cas, il s'agit de publications qui concentrent à la fois une volonté d'information et un projet militant, autour du rapprochement franco-allemand.

La revue *Documents* a été créée en 1945 par le père du Rivau à Offenbourg. Elle emprunte au départ les formes des *Documents de l'action populaire*, avant de se transformer rapidement en véritable revue avec chroniques régulières, articles de fond et dossiers[14]. Son équipe rédactionnelle est restreinte : autour des jésuites, responsables moralement de l'opération et qui n'interviennent qu'à de très rares exceptions (présentation du père du Rivau dans le premier numéro, deux articles du père Weydert, un du père Guervel, deux du père Boumard), se rassemblent des journalistes professionnels (Jean-Jacques Baumgartner et Antoire Wiss-Verdier) auxquels se sont adjoints de jeunes gens qui prennent en charge des questions précises (Jean Dupleix et surtout René Wintzen qui s'occupe de la littérature allemande contemporaine). Ils forment la base rédactionnelle de la revue. A leurs côtés, on trouve des collaborations régulières mais limitées dans le temps comme celle de François Courtet, pseudonyme de Jacques Nobécourt, journaliste au service étranger de *Combat*, puis du *Parisien Libéré*, qui publie dans la revue entre 1956 et 1961 des articles sur des sujets de politique étrangère. A cette catégorie appartiennent Guy Roustang (1956-1958), Alain Samuelson (1961), Michel Ulrich (1951). Tous trois produisent des papiers sur des thèmes économiques, sur lesquels la revue n'a pas de collaborateur spécialisé. Le dernier cercle recrute par proximité géographique : si Jean Dupleix, comme René Wintzen, a commencé comme lecteur de culture populaire avant de passer quelques années à la revue, des personnalités comme Louis Clappier, Bernard Lahy ou Jean Moreau écrivent dans *Documents* tout en appartenant aux services français d'occupation.

La revue évolue dans sa forme entre sa fondation et le milieu des années cinquante. D'abord majoritairement composée de traductions de textes allemands, elle comprend une proportion de plus en plus importante d'articles français originaux. Entre 1946 et 1952, la revue s'organise en numéros à thème complétés (à partir de 1948) par des rubriques régulières ("La conjoncture politique" par Antoine Wiss-Verdier; "Le livre du mois"; "Lettres et arts", dirigée par René Wintzen; "La conjoncture économique"). À partir de 1952, la revue décide de limiter les numéros thématiques afin de mieux rendre compte de *"la complexité de la situation des deux Allemagnes"*[15]. Les dossiers ne font plus l'objet que de numéros particuliers centrés autour d'un événement, en

[14] Cf. chapitre 6, pp. 338 sq.

[15] *Documents*, n° 1, 1952, p. 1.

particulier lors des anniversaires du B.I.L.D. (dix ans, quinze ans, vingt ans...) qui sont l'occasion d'une livraison consacrée aux relations franco-allemandes.

Entre 1945 et le début des années soixante, les thématiques abordées changent également. À la fin des années quarante, elles s'ordonnent autour de trois thèmes principaux : l'histoire allemande récente (20 %; sur toute la période, seuls trois articles traitent d'une autre période que le IIIème Reich), la culture au sens large (arts plastiques, littérature, théâtre... : 20 %), et la religion (19 %; catholicisme et protestantisme indifféremment)[16]. C'est un tout autre profil qui se dessine à la période suivante[17] : la religion disparaît presque complètement ( deux articles pour toutes les années cinquante); le nazisme, pas plus que l'histoire ne sont très présents. Trois domaines se sont en revanche énormément développés, jusqu'à atteindre à eux seuls la moitié des sujets traités : la politique intérieure allemande, l'économie et les questions de politique extérieure. Seule la culture reste au même niveau, soit aux alentours d'un cinquième, mais il s'agit exclusivement de culture allemande contemporaine. La revue occupe l'espace bien délimité d'information sur l'Allemagne contemporaine, dont elle considère tous les aspects. Elle est sensible aux effets de l'actualité, multipliant les articles sur le réarmement au début des années cinquante, mais c'est une soumission qui reste partielle. Les articles de fonds, bien documentés et synthétiques, sont toujours présents tout comme l'habitude de faire intervenir des auteurs allemands. Les articles et les textes traduits constituent un fond de commerce important, puisqu'ils fondent la prétention de la revue à se constituer en instrument, à la fois d'informations capitalisables et de médiation. Les articles plus sensibles à l'actualité et les rares éditoriaux signés par la rédaction (en 1951, au moment des débats sur le réarmement allemand par exemple) sont destinés à donner un cadre interprétatif global.

*Documents* constitue la principale source d'information spécifiquement dédiée à l'Allemagne d'après 1945. Sa préoccupation permanente est de rester une revue accessible au grand public, mais en réalité la moitié de son public est composé d'étudiants et d'enseignants. Elle se fait connaître dans un premier temps grâce aux réseaux éditoriaux des jésuites, mais aussi en exploitant les

---

[16] H. Ménudier, "La revue française des questions allemandes, *Documents*, 1945-1949", in F. Knipping, J. Le Rider (Hrsg), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland (1945-1950)*, Tübingen : Attempto Verlag, 1987, pp 349-387.

[17] Cf. l'annexe n° 23, "Tableau du croisement revue / thèmes pour les articles", p. 206.

listes des membres des participants aux rencontres franco-allemandes. Rapidement, les abonnements sont nettement majoritaires. Les numéros spéciaux pour lesquels est faite de la publicité dans d'autres publications mais aussi par voie d'affichage drainent un lectorat supplémentaire[18].

Le bulletin *Allemagne*, organe du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, n'a pas la prétention d'occuper une fonction équivalente à celle de *Documents*. Petite publication qui s'apparente dans sa présentation plus à un journal qu'à une revue, sa parution est irrégulière. Elle n'a pas d'équipe éditoriale fixe à l'exception d'Alfred Grosser qui assure la rédaction de l'éditorial. Les autres intervenants sont variés. La plupart des membres du Comité prennent la plume, comme J. Schlumberger, E. Vermeil, R. d'Harcourt, R. Lauret, H. Frenay, le pasteur Finet, R. Roure, ou A. Philip. Ils traitent alors de sujets en relation avec leurs autres activités : Philip parlent des socialistes, le pasteur Finet des protestants. À leurs côtés, la parole est donnée à des responsables d'associations, de mouvements (de jeunesse par exemple) ou d'organismes spécialisés (syndicats, Office national des Universités et Écoles françaises, ministère de l'Éducation nationale) français et allemands, mais aussi aux membres du B.I.L.D. (Tschieret, Guervel, Wintzen) et de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg.

Comme son principal objet est d'informer sur toutes les initiatives et réalisations dans le domaine du rapprochement franco-allemand, l'approche générale est plutôt comparatiste. Les articles portant sur la seule Allemagne sont rares, malgré des numéros spéciaux sur la Sarre (décembre 1949) et sur les réfugiés (août-septembre 1950). La vie intellectuelle est peu abordée et le plus souvent sous un angle technique, comme celui de l'édition allemande. Petit à petit cependant, les articles sur la situation de l'Allemagne contemporaine deviennent plus fréquents, souvent appuyés sur les conférences (“conversations franco-allemandes”) organisées à la Sorbonne par le Comité : les partis politiques [mars 1952], salaires et niveaux de vie [décembre 1952], la femme dans la vie sociale [mars 1953], le catholicisme [1957].

L'absence de véritable comité de rédaction et le recours à des articles venus d'auteurs très différents fait d'*Allemagne* une publication dans laquelle s'expriment des positions contrastées. C'est principalement au sujet du passé

[18] Ces informations relatives à la diffusion de la revue nous ont été communiquées par Roland Mager qui en assura l'administration depuis 1945. Entretien du 5 février 1996.

que s'exprime un clivage générationel, qui recoupe en réalité un clivage disciplinaire. Les articles traitant des relations franco-allemandes avant 1945 ou du nazisme sont rares et limités à la plume des plus âgés et des germanistes, comme E. Vermeil, J. Schlumberger ou C. David. Ces sujets intéressent peu les plus jeunes et les journalistes. Un bon exemple de ce décalage est fourni par le débat qui suit la conférence franco-allemande organisée à la Sorbonne sur "L'enseignement allemand sur les périodes weimarienne et hitlérienne"[19]. Alors que E. Vermeil et P. Renouvin interviennent sur le problème de l'explication psychologique du nazisme, A. Grosser pose des questions pratiques, à savoir le recensement des équipes de recherche allemandes et surtout les modalités de la diffusion des ouvrages historiques allemands en France.

*Documents* et *Allemagne* ont des objectifs identiques. Elles visent à informer sur les événements contemporains soit en Allemagne, soit dans le domaine des relations franco-allemandes, avec une dimension militante importante. Elles comptent peu d'universitaires parmi leurs auteurs et plus de journalistes ou de professionnels; leur lectorat semble plutôt jeune, se composant en grand nombre d'étudiants. Le domaine du passé ne les intéresse pas et elles ne le sollicitent presque jamais. Leur espace, c'est la R.F.A. contemporaine, politique, économique et sociale, et de façon moins importante culturelle.

### 2) Le monde clos des *Études germaniques*

La revue *Études germaniques* présente un profil diamétralement opposé. Fondée en 1946 par la Société des Études germaniques, elle s'impose comme la publication scientifique de la discipline, unique revue universitaire entièrement dédiée aux questions des langues et civilisations d'origine germanique; c'est à dire l'Allemagne et l'Autriche mais aussi les pays scandinaves, ainsi que le spécifie le texte de présentation en page intérieure de couverture :

> "*Études germaniques* est une revue scientifique orientée vers les pays de langues germaniques. (...) [Elle] est l'organe qui permet à tous

[19] Exposé de I. Herzfeld, Freie Universität (Berlin), hiver 1955.

> les chercheurs français de publier leurs travaux et leurs investigations dans le domaine des langues et littératures germaniques".

L'objet "Allemagne" n'est pas un pays, ce qui se conçoit en 1946, mais un espace d'études savantes. Sa réalité n'est pas politique mais linguistique, ce qui entraîne un élargissement au-delà de la seule Allemagne.

La structure du bureau de la Société des Études germaniques et les rédacteurs successifs des *Études germaniques* appartiennent tous à la germanistique universitaire. L'ensemble composé par le bureau de la Société et le comité de rédaction de la revue offre un tableau précis des hiérarchies internes à la discipline : la Sorbonne domine, avec à ses côtés Strasbourg et, exception remarquable, Dijon où Geneviève Bianquis, candidate malheureuse à la Sorbonne dans les années trente[20], mène une brillante carrière. Edmond Vermeil (Sorbonne) en est le président; Geneviève Bianquis (université de Dijon), Joseph Dresch (recteur de Strasbourg), Jolivet (Sorbonne), Ernest Tonnelat puis Fernand Mossé (Collège de France, le premier meurt en 1948, le second en 1956), Julien Rouge (Sorbonne, meurt en 1954), Leroux (Strasbourg) les vice-présidents. Tous ont le titre de professeur des universités. Les nouveaux membres du bureau intégrés progressivement à l'équipe initiale se recrutent en fonction de leur position professionnelle : Maurice Boucher, par exemple, y entre quand il est élu à la Sorbonne. Les directeurs de la publication sont d'abord Joseph-François Angelloz et Fernand Mossé, puis le premier est remplacé par Maurice Colleville en 1951, quand il devient recteur de l'université de la Sarre et que le second arrive à la Sorbonne. Entrent au bureau en 1956 : R. Ayrault (université de Besançon), Pierre Brachin (Sorbonne), Maurice Gravier (Sorbonne), puis Robert Minder (Sorbonne) et A. Moret (université de Lille). Peu à peu, les professeurs agrégés en lycée chargés des fonctions subalternes (secrétaire en particulier) sont remplacés par des assistants à la Sorbonne à la fin des années cinquante, signe du desserrement de la pression sur les postes universitaires. En 1958, une distinction s'instaure entre le bureau de la Société des Études germaniques (la liste *supra* à laquelle s'ajoutent Jean-Jacques Anstett (université de Lyon), Claude David (Sorbonne) et Louis Sauzin (université de Rennes), et la rédaction d'*Études germaniques* dont le directeur est Maurice Colleville; le comité de rédaction se compose de Jean

[20] Cf. C. Charle, *La République des universitaires, 1870-1940*, Paris : Seuil, 1994, pp. 218 sq.

Fourquet (linguistique et Moyen-Age), Claude David (littérature et langue allemande), Maurice Gravier (langues et littératures scandinaves) et Pierre Brachin (langue et littérature néerlandaise). On atteint à cette date une forme de resserrement maximal autour d'une conception littéraire de la germanistique.

Parmi les domaines abordés, l'histoire littéraire et la philologie dominent largement. L'Allemagne contemporaine n'est abordée que par le biais d'une chronique tenue par P. Isler, professeur agrégé d'allemand au lycée Henri IV et bibliothécaire de la S.E.G., tandis que dans les deux premiers numéros (1946), Louis Sauzin (agrégé d'allemand en poste en zone française) publie une très technique "Note sur l'occupation française en Allemagne". L'ensemble de ces rubriques représente dix pages sur un total de quatre-vingt-quinze. A partir du numéro 3 de 1946, se met en place une revue des revues qui détaille les articles publiés sur l'Allemagne dans les grandes revues françaises (*Esprit*, *Temps Modernes*, *La Nef*, *Fontaine*, *Revue de Paris*, *Europe*, *L'Arche*, *La Vie Intellectuelle*, *La Pensée*, *Dieu Vivant*) et la revue suisse *Weltwoche*. L'année suivante, des revues allemandes (*Aufbau*, *Die Umschau*, *Universitas*) et américaine (*P.M.L.A.*) sont ajoutées. Mais en 1950, la rubrique "Chronique d'Allemagne" d'Isler disparaît et seule subsiste la revue des revues, de plus en plus orientée vers les revues étrangères spécialisées (*The Germanic Review*, *Neophilologus*). Durant la même période, les bibliographies ne mentionnent plus qu'occasionnellement des travaux sur l'Allemagne contemporaine et essentiellement quand ils émanent de germanistes (Robert d'Harcourt par exemple). Quant aux travaux de non germanistes, ils restent très rares et les non universitaires quasi inexistants. Ce renfermement autour des approches littéraires n'exclut pas totalement l'intérêt pour la littérature contemporaine, avec des articles sur Hermann Hesse ou Thomas Mann (1953 et 1954). Un professeur du lycée Voltaire, Jacques Martin, présente un panorama des "Romans et romanciers allemands de l'Allemagne d'après-guerre"[21].

Les réunions de la société qui se tiennent régulièrement (tous les deux mois environ) sont l'occasion de présenter des publications récentes (livres de Béguin, de Vermeil...) et de faire des communications savantes. Parmi des articles très majoritairement consacrés à la culture allemande, on trouve parfois des sujets plus techniques (le droit matrimonial allemand, n° 4, 1946) ou d'une plus grande actualité (les camps de concentration, même numéro). L'année

[21] *Études germaniques*, n° 2/3, 1953.

suivante, au milieu des "Heine. La poésie de l'agonie" (Andler, n° 7), "Les surnoms allemands en man" (Musset, n° 6) ou "Le sens de la réalité dans l'oeuvre de Rilke" (David, n° 8), se glisse un récit du "Voyage de la S.E.G. en Allemagne" (David, n° 7). En 1955, Georges Castellan vient présenter l'évolution de l'Allemagne orientale depuis 1945. Mais il ne s'agit que d'exceptions face à la domination des sujets littéraires, comme le confirme la liste des ouvrages publiés par la société des Études germaniques : *La poésie de Heine* de C. Andler, *Le Bund Neues Vaterland* de P. Grappin, ou *Stefan George et son oeuvre poétique* de C. David ou P. Lévy, *La langue française en France*, étude historique. L'hommage rendu à Edmond Vermeil, qui constitue le numéro 3/4 de la revue en 1951, fournit un bon exemple de cette volonté d'éviter les sujets trop actuels. Malgré ses écrits nombreux sur l'Allemagne politique, sociale, économique, sa participation aux instances de réflexion sur la politique allemande de la France, sa qualité d'expert, le président de la S.E.G. se voit offrir un florilège des travaux les plus traditionnels, même par ceux des germanistes qui ont occupé un poste en zone française[22].

*Études germaniques* incarne une position radicalement opposée aux revues franco-allemandes évoquées précédemment. Réalisée par des universitaires à destination d'autres universitaires, elle se limite à une approche littéraire et linguistique de l'Allemagne. La culture et la littérature contemporaines sont peu abordées, les sujets politiques, économiques et sociaux ne le sont jamais. Les *Études germaniques* incarnent parfaitement l'état d'une discipline dont nous avons vu que l'évolution vers une respectabilité accrue dans le champ universitaire s'accompagnait d'une standardisation des carrières. De la même façon, les thèmes abordés se restreignent à des objets éloignés de toute dimension politique. Nous étudierons plus précisément dans le chapitre suivant les raisons et les formes prises par la transformation des modalités d'analyse de la germanistique.

[22] P. Grappin : La théologie naturelle de Reimarus
R. Bauer : Les épopées de J.B. von Alxinger
L. Sauzin : La faute à Luther

3) Une situation intermédiaire : *Allemagne d'aujourd'hui*

L'évolution de la troisième des revues franco-allemandes que nous avons évoquées au chapitre précédent peut sembler paradoxale. Née à l'intérieur même des services d'occupation comme un organe d'information sans prétention, c'est pourtant elle qui va être près d'acquérir la plus grande légitimité universitaire.

*Allemagne d'aujourd'hui* résulte de la fusion de publications émanant des différents services du Gouvernement militaire, puis du haut-commissariat[23]. Sa première version paraît en mai 1951 sous le titre *Allemagne d'aujourd'hui. Textes et informations sur la vie culturelle en Allemagne,* dont l'objectif principal est l'information sur l'Allemagne très contemporaine, comme le rappelle la présentation du premier numéro :

> "Notre publication n'est pas une revue au sens habituel du mot. *Allemagne d'aujourd'hui* est surtout un bulletin de presse, un véhicule d'informations généralement d'origine allemande mais encore inédites en France. Notre propos est de révéler à un public français intéressé mais plus ou moins coupé de l'Allemagne, les traits de la vie intellectuelle présente dans ce pays tels que nous les apercevons, membres d'une équipe française qui sommes stationnés en Allemagne et qui avons, de ce fait, depuis quelques années, la possibilité de lire une grande partie de la presse allemande, d'assister à des représentations théâtrales, à des expositions, de voir les films nouveaux (...). Notre apport personnel consiste dans l'effort pour discerner des traits spécifiques. (...) Une autre de nos ambitions est de vouloir être actuels"[24].

Elle se compose surtout d'articles non signés, de traductions de textes allemands, de documents (chronologies par exemple) et n'a pas de comité de rédaction. C'est en 1953 qu'elle se transforme en une véritable revue *Allemagne d'aujourd'hui. Réalités allemandes*, nantie d'un comité de rédaction et d'un éditeur universitaires (P.U.F.). Les grands noms de la germanistique y sont présents :

---

[23] Cf. chapitre 6, pp. 341 sq. Nous ne reviendrons pas ici sur l'historique de la revue.

[24] "Conversation familière avec nos lecteurs", *Allemagne d'aujourd'hui*, nouvelle série, mai-juin 1951, n° 1, p. 1.

Jean-Marie Carré, Maurice Colleville, Joseph Dresch, Jacques Droz, Robert d'Harcourt, Gabriel Marcel, Fernand Mossé, Edmond Vermeil, auxquels s'adjoignent en juillet Jean Schlumberger et Albert Béguin, puis en 1955 André François-Poncet et Maurice Baumont. La revue est d'abord dirigée par un membre des services de Mayence, Louis Clappier, jusqu'en 1955, date à laquelle il est remplacé par l'historien Georges Castellan.

*Allemagne d'aujourd'hui. Réalités allemandes* s'organise progressivement selon le modèle de la revue généraliste, avec la présence simultanée d'articles, de chroniques et de rubriques régulières. La formule est loin d'être stable la première année : les intitulés ne cessent de changer, des séries d'articles non signés succèdent à d'autres mentionnant le nom de l'auteur. Les choix ne semblent pas bien arrêtés non plus sur les aspects essentiels que devrait aborder la revue. Ses centres d'intérêt sont très disparates, malgré un investissement essentiellement tourné vers le domaine culturel. Les articles économiques et politiques sont souvent présentés sous forme d'éphémérides ou de courts papiers. En 1955, on peut observer une fixation relative de la forme du sommaire : une petite moitié consacrée aux questions politiques et économiques, le reste sur la culture au sens large

La revue entre dans une nouvelle et dernière phase en 1956. Tout au long de l'année, elle se transforme par petites touches pour se présenter sous une nouvelle forme lors de son premier numéro de 1957. Le format change, la revue devenant plus étroite et moins haute, ce qui tend à la rapprocher des principales revues françaises de l'époque, comme *Esprit* ou les *Temps Modernes*. La page de couverture se modifie également. Depuis le premier numéro de la série en 1953, le choix portait essentiellement sur des paysages ruraux ou urbains allemands, des scènes de la vie quotidienne, des Allemands anonymes. À partir des derniers numéros de l'année 1956, il s'agit toujours de la photographie d'un écrivain allemand. D'autre part, le titre est amputé de sa seconde partie, "réalités allemandes". Enfin, l'évolution est également sensible au plan thématique : l'ordre du sommaire s'inverse, plaçant les lettres, arts et la culture en général en tête et reléguant les sujets politiques et économiques dans la seconde partie de la livraison. Le dernier indice de cette littérarisation de la revue est la nomination d'un rédacteur littéraire en la personne de Robert Minder[25].

---

[25] *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 3, 1956.

Les collaborateurs réguliers se distinguent par deux moments successifs. Une première équipe autour de Louis Clappier, entre 1953 et 1955, rassemble Chalons, François Courtet (de son vrai nom Jacques Nobécourt déjà mentionné à *Documents*) et le germaniste Jean Boyer. Les deux dernières années, sous la direction de Georges Castellan et Robert Minder, on trouve plusieurs articles de la plume de Roland Delcour (journaliste) et Roland Ruffieux (historien). Les membres des services français sont plus nombreux à participer à *Allemagne d'aujourd'hui* qu'à la revue d'Offenbourg : G. Carrez, R. Cheval, M. Hagenmuller, A. Jung-Blut, R. Montigny, R. Thieberger. Par ailleurs, la revue se singularise par la présence régulière et croissante d'articles de germanistes : J. Dresch, E. Vermeil, E. Pfrimmer, P.-P. Sagave avant même que Robert Minder n'en devienne le directeur littéraire. Lui même publie son premier article en 1953.

Malgré le tournant de 1956-1957, *Allemagne d'aujourd'*hui ne devient pas un équivalent des *Études germaniques*. La part de l'actualité politique et économique, des articles sur la société allemande reste importante, même si elle va décroissant. Les aspects culturels n'ont pas non plus la même forme et se présentent moins comme de l'histoire littéraire, mais plutôt comme des informations culturelles d'actualité. Une chronique théâtrale est tenue par Roger Bauer, une chronique musicale par Pierre Auclert. Enfin, la R.D.A. est relativement présente, par le biais d'une chronique régulière de Georges Castellan, même si ce n'est pas à part égale avec la R.F.A. En fait, cette dernière période plus littéraire n'empêche pas la revue sur les années 1951-1957 de présenter un profil très proche de celui de *Documents* en ce qui concerne la hiérarchie des thèmes traités. Les questions intérieures, politiques et économiques, représentent 25 % des articles, les questions de relations internationales 17 %, la culture contemporaine 21 %. Seules différences notables, les 7 % consacrés à la R.D.A. et les 6 % à l'histoire littéraire et culturelle, concentrés en fin de période.

La comparaison entre ces trois revues permet de dégager les deux principaux profils des spécialistes de l'Allemagne dans la production périodique. D'un côté se trouvent tous ceux qui travaillent sur le terrain (membres des services français, des associations privées mais aussi journalistes en poste en Allemagne), de l'autre les spécialistes universitaires que sont les

germanistes. En général, ils ne travaillent pas ensemble, à l'exception d'*Allemagne d'aujourd'hui*, dont nous avons vu qu'elle ne parvenait pas réellement à trouver une identité spécifique. Leur séparation induit également une séparation forte des thèmes et une sur-spécialisation : aux germanistes, tout ce qui relève de l'histoire culturelle et littéraire de l'Allemagne et ce exclusivement; aux autres, toutes les questions relatives à l'actualité de l'Allemagne contemporaine et particulièrement dans ses dimensions politiques, sociales et économiques.

Nous reviendrons par la suite sur ces deux types de production, pour étudier à la fois la manière dont se construisent les discours et le type de représentations qui en découlent[26]. Il était nécessaire d'en dresser les contours afin d'élaborer des éléments de la comparaison avec la production des revues non spécialisées sur l'Allemagne.

## II. L'Allemagne dans la production intellectuelle française : mesure globale et évolution (1945-1962)[27]

La production intellectuelle présentée ici se définit essentiellement par les revues, ainsi que nous l'avons exposé en introduction, auxquelles s'adjoignent également les ouvrages. Le traitement global des deux milles articles et sept cents ouvrages n'a qu'un intérêt limité. Il permet cependant de dégager les grandes tendances, de souligner la hiérarchie des thématiques selon laquelle l'Allemagne est envisagée et de proposer une analyse générale de l'évolution chronologique.

La forte variabilité des courbes temporelles rend compte d'une importante sensibilité aux effets d'actualité, comme le montrera l'analyse plus précise de certains thèmes. D'autre part, l'analyse thématique nous permettra de mettre en évidence la persistance de l'opposition entre culture allemande au sens

[26] Le chapitre 8 est consacré aux germanistes; le chapitre 9 aux intellectuels porte-parole du rapprochement franco-allemand.

[27] Pour ne pas alourdir la lecture, nous avons pris le parti de renvoyer au volume d'annexes dans lequel figure une note technique sur la constitution de la base de données et les traitements effectués. L'ensemble des tableaux, graphiques et listes complémentaires non utilisés dans le texte y figure également; nous y renverrons précisément à chaque fois qu'il sera nécessaire.

classique et Allemagne contemporaine que nous avons déjà constatée dans l'espace des revues franco-allemandes.

1) Les effets d'actualité sur la production consacrée à l'Allemagne :

La répartition annuelle des articles fait apparaître la courbe suivante :

**Nombre annuel d'articles traitant de l'Allemagne dans les revues :**

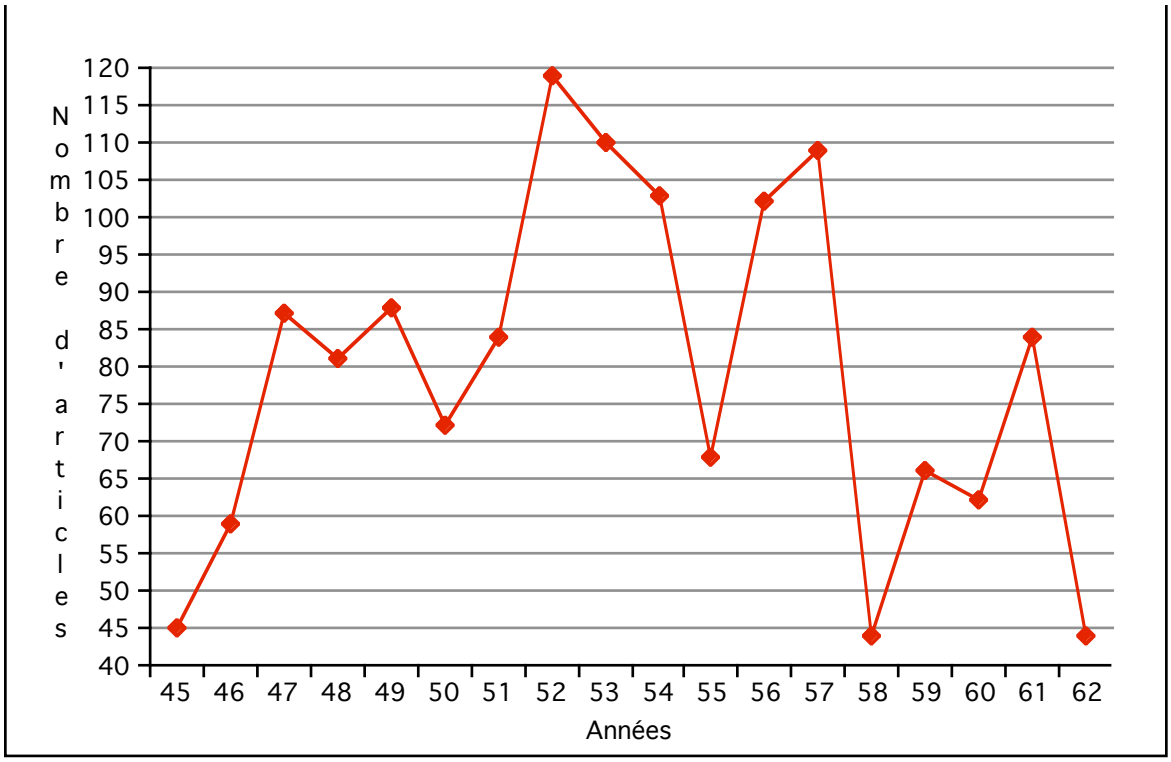


En l'absence de comparaison possible avec d'autres pays par exemple, et devant l'impossibilité de mesurer précisément ce que cela représente dans le volume publié des revues concernées, la moyenne de 79 articles par an ne signifie pas grand chose. En revanche, il faut noter la grande instabilité de la courbe de production des articles, l'écart entre les années 1952 et 1958, pour prendre les deux extrêmes, étant spectaculaire. La seule explication qui puisse

rendre compte de cette instabilité est la grande sensibilité des revues à l'actualité. Certes, on peut penser que cette forte variation du nombre d'articles serait encore plus importante si l'on prenait en compte les hebdomadaires et les quotidiens, mais il suffit ici de constater qu'en ce qui concerne l'Allemagne au moins, les revues qui sont supposées prendre du recul face à l'actualité immédiate le font sans doute beaucoup plus par la forme des textes qu'elles publient que par le rythme de l'intérêt porté au sujet.

Les problèmes internationaux spécifiques à l'Allemagne se traduisent fort logiquement par la multiplication des articles qui leur sont consacrés[28] : la crise de Berlin qui surgit brusquement par vagues en 1948, en 1953-1954, puis en 1959-1961 ; la question du réarmement allemand qui apparaît à partir de 1950 et progresse jusqu'en 1953 (dix articles) avant de décliner progressivement ; la question de la C.E.D. en 1953 et 1954 ; celle de la Sarre entre 1954 et 1956.

Les raisons des variations constatées ne concernent que rarement l'Allemagne elle-même et sont beaucoup plus liées à son implication dans des événements internationaux qui touchent directement la France. Si l'incertitude quant au nouveau statut de l'Allemagne en Europe explique sans doute que les articles se multiplient dès la fin des années quarante, il faut cependant noter que c'est surtout la période des premiers temps de la construction européenne - dans laquelle la France est directement concernée (mise en place de la C.E.C.A., question de la C.E.D., préparation et signature du traité de Rome)- qui correspond à l'intérêt maximal des revues pour l'Allemagne.

À l'inverse, et comme pour confirmer cette hypothèse, les périodes durant lesquelles l'actualité intérieure française est particulièrement chargée sont des moments de relâchement de l'intérêt pour le voisin. C'est sans doute le cas pour les années d'immédiat après-guerre, même s'il s'agit d'une période durant laquelle la naissance et la disparition rapide de nombreuses revues laisse planer un doute quant à la signification des chiffres. Mais c'est plus sûrement le cas à partir de 1958, au moment de la chute de la IVe République, de la naissance de la Ve et de l'importance croissante de la crise algérienne.

[28] Cf. l'annexe n° 24, "Tableau du croisement thèmes / années pour les articles", p. 208.

Le fait que l'attention des revues est avant tout dictée par l'actualité concernant la France est confirmé par la comparaison entre les articles portant sur l'Allemagne dans la construction européenne et ceux consacrés au "problème allemand" entendu comme l'ensemble des questions générales sur l'Allemagne et son avenir. L'évolution parallèle des deux rubriques serait alors le signe que l'actualité internationale est le prétexte ou l'occasion de poser à nouveau le problème allemand et les questions générales sur la nature de l'avenir de l'Allemagne. Or la courbe fait apparaître des comportements différenciés.

Nombre d'articles annuels traitant du problème allemand et de la question européenne :

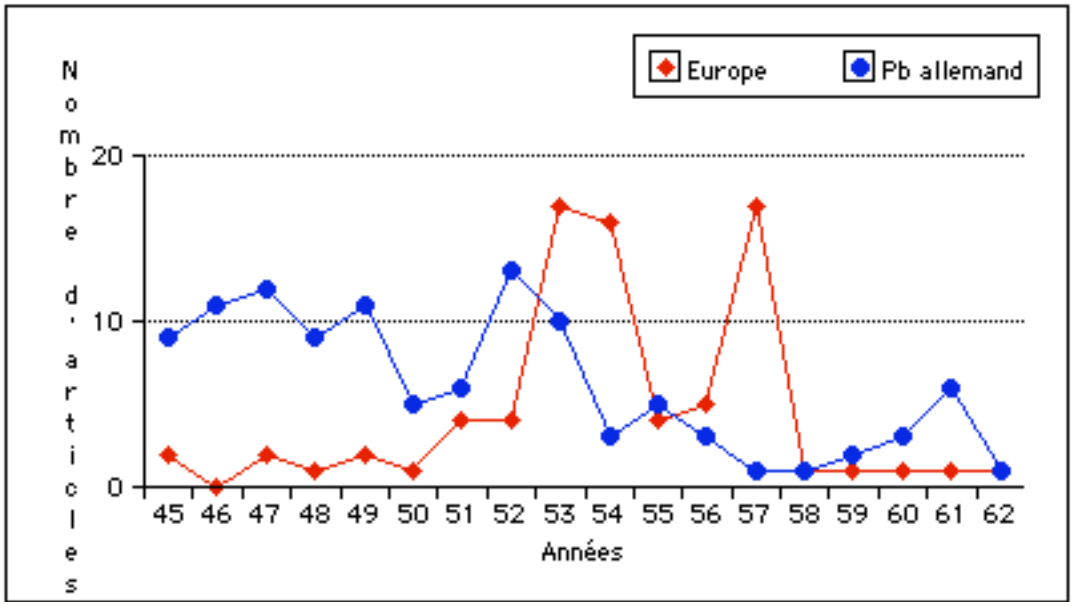


La courbe des questions européennes n'est pas surprenante. En revanche celle du "problème allemand" est beaucoup plus instructive puisqu'elle montre un déclin presque régulier de cette question. Tout se passe comme si l'interrogation sur l'avenir de l'Allemagne déclinait dès la fondation de la R.F.A. et de la R.D.A., et comme s'il n'y avait guère de lien entre le "problème

allemand" d'une part et la construction européenne supposée le régler d'autre part. La seule exception concerne les années 1952-1953, où les premiers pas de l'axe franco-allemand s'accompagnent d'un rejeu assez net du "problème allemand" autour de la question de l'armée européenne. Mais par la suite, la cause semble entendue comme le montre de manière spectaculaire l'écart de 1957.

La courbe de la production des ouvrages confirme largement cette impression, même si sa plus grande régularité tient évidemment au fait que l'édition réagit moins brutalement à l'actualité que les revues.

Nombre annuel de livres publiés sur l'Allemagne :

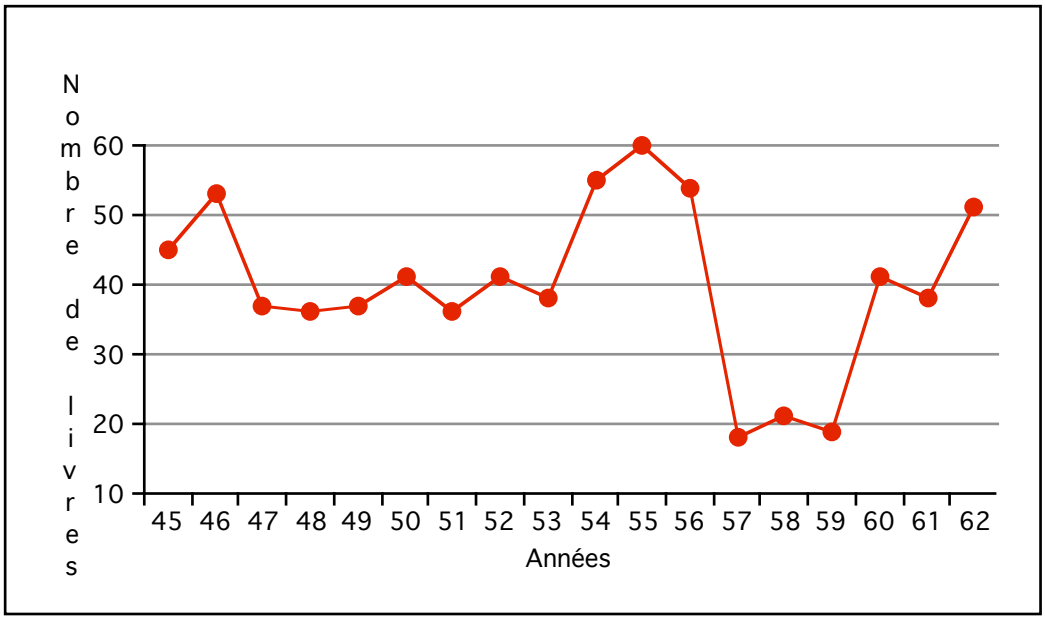


En dehors des deux extrémités de la période où la production de livres sur l'Allemagne obéit à un rythme assez différent de celui des articles de revue, on retrouve le contraste entre le milieu et la fin des années cinquante. En ce qui concerne la comparaison entre les questions européennes et le "problème allemand", l'évolution est encore plus nette que pour les articles : l'absence de lien entre ces deux thèmes est très claire.

Nombre annuel de livres publiés sur le problème allemand et sur la question européenne :

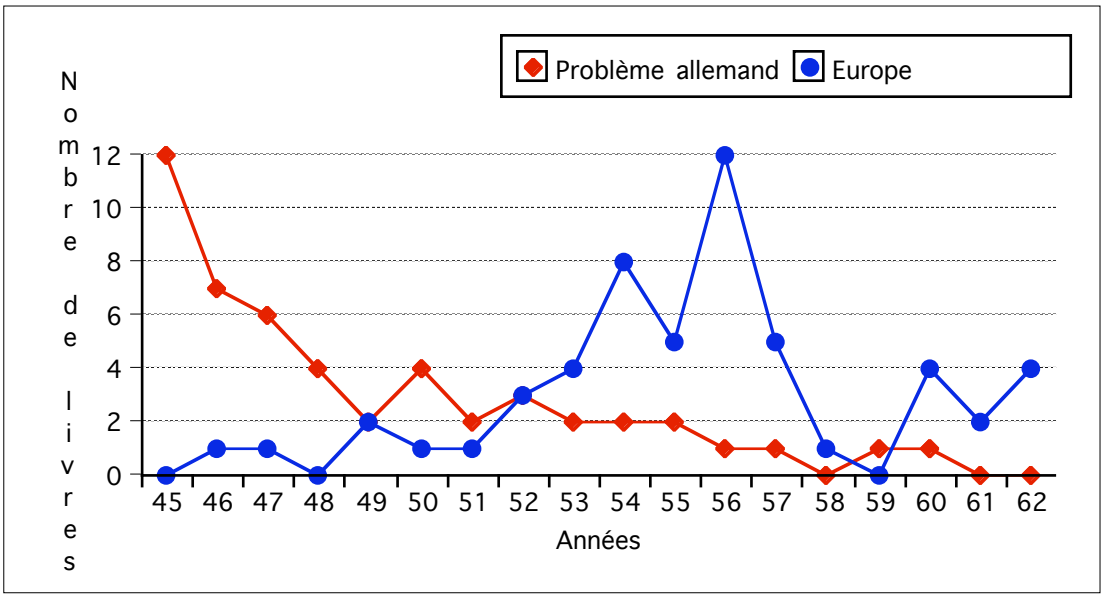


Au total donc, c'est surtout l'actualité internationale qui explique la forte variation de l'intérêt porté à l'Allemagne, notamment dans les revues. La comparaison entre la question européenne et le "problème allemand" conduit en outre à penser que les sursauts d'intérêt pour ce pays tiennent beaucoup plus à un intérêt relativement banal pour l'actualité des relations internationales à laquelle l'Allemagne est inégalement mêlée qu'à une quelconque angoisse française face à "l'ennemi héréditaire".

La courbe de l'ensemble des thèmes liés aux questions internationales correspond finalement assez bien aux crêtes observées sur celle de l'ensemble de la production intellectuelle sur l'Allemagne.

Nombre annuel d'articles et de livres publiés au sujet des questions internationales :

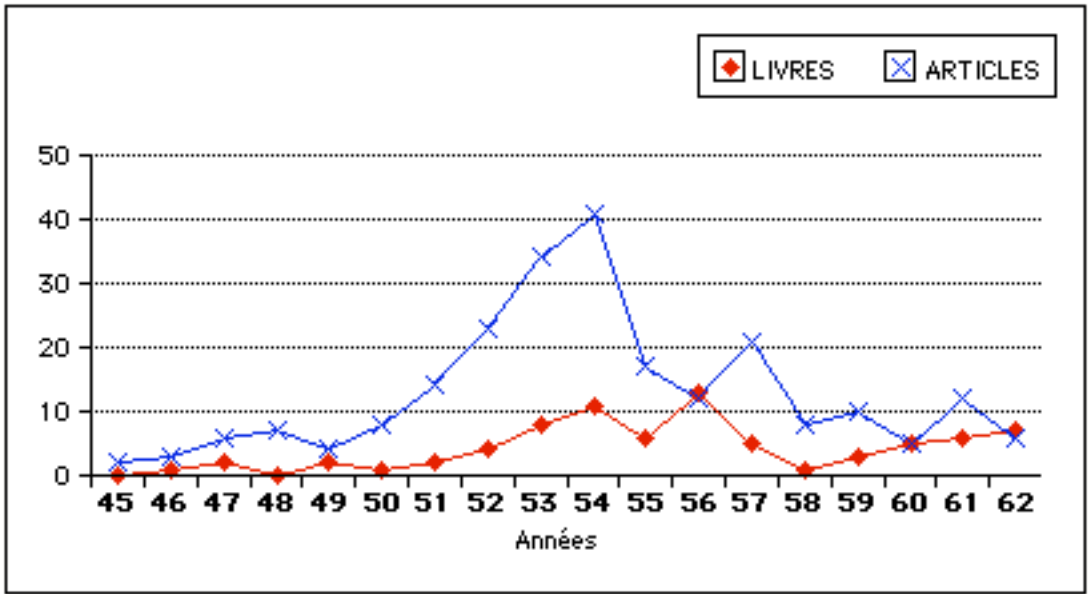


Il faut cependant noter que si l'actualité internationale explique les variations de la production intellectuelle consacrée à l'Allemagne, il suffit de jeter un coup d'œil sur le graphique ci-dessus pour réaliser qu'au maximum de cette actualité internationale, celle-ci ne représente qu'un gros tiers de l'ensemble de la production (quarante articles sur les relations internationales sur un total de cent-trois en 1954). Loin d'être simplement un objet de politique internationale, l'Allemagne est envisagée selon des approches très diversifiées dont il faut maintenant mesurer l'importance relative.

## 2) Les grands thèmes de la production intellectuelle sur l'Allemagne

Pour prendre la mesure globale des grands thèmes au travers desquels l'objet "Allemagne" est appréhendé par les ouvrages et les revues entre 1945 et 1962, les catégories thématiques établies par la bibliographie de l'Institut de Ludwigsburg sont là encore fort utiles, à condition d'opérer quelques regroupements pour rendre l'analyse significative. Sauf quelques cas très particuliers qui seront traités par la suite de manière qualitative, une classification thématique fine n'aurait guère eu de sens ici. Le principal

regroupement a surtout concerné la "culture allemande" éparpillée dans une multitude de petites rubriques, utiles pour le chercheur qui recense la bibliographie sur son sujet précis de recherche, mais peu intéressantes pour nous à ce stade de l'analyse.

À nouveau, il est clair que les conclusions que l'on peut tirer d'une telle analyse thématique restent très générales. Outre les considérations déjà développées sur les biais d'une telle base de données, le caractère presque insoluble de certains regroupements thématiques conduit en effet à faire des choix qui rendent les catégories utilisées fort discutables si l'on veut entrer dans le détail[29].

*Mesure globale*

Les grandes rubriques du tableau qui suit sont constituées par les thèmes suivants.

- Culture allemande : littérature, histoire littéraire, musique, philosophie...
- Relations internationales : Berlin, réarmement, Europe, C.E.D., accords de Paris, relations franco-allemandes, Zone Française d'Occupation.
- Allemagne intérieure : politique, économie, société, religion, jeunesse, droit... à chaque fois en R.F.A.
- National-Socialisme : histoire du nazisme et de l'Allemagne hitlérienne, question de la responsabilité, occupation allemande en France.
- Problème allemand : interrogation sur la spécificité allemande, identification d'une question allemande dans l'histoire européenne et solution d'ordre général.
- Allemagne extérieure : politique extérieure de la R.F.A., réunification allemande, question de la Sarre.
- Généralités : Géographie, guides, histoire de l'Allemagne avant 1933.
- R.D.A.

[29] C'est le cas par exemple de la question de la Sarre qui pouvait aussi bien être rangée dans les "Relations internationales" que dans "Allemagne extérieure". Dans certains cas, certains sujets mineurs difficilement classables ont été rattachés à de grandes catégories selon une logique qui serait discutable si le très faible nombre d'articles ou d'ouvrages concernés ne rendait par ailleurs cette discussion largement inutile.

La comparaison du poids relatif des huit catégories retenues donne les résultats suivants :

| | **articles** | **livres** |
|---|---|---|
| Culture allemande | 25 % | 31 % |
| National-socialisme | 14 % | 22 % |
| Relations internationales | 17 % | 12 % |
| Allemagne intérieure | 15 % | 6,5 % |
| Allemagne extérieure | 6 % | 2,5 % |
| Généralités | 5,5 % | 12 % |
| R.D.A. | 2,5 % | 1,5 % |
| Relations franco-all. | 7 % | 5 % |
| Problème allemand | 8 % | 7,5 % |

Il faut d'abord noter l'importance des relations internationales déjà évoquée, qui dépasserait même les thèmes culturels dans le domaine des articles si l'on y ajoutait les questions relatives à la politique extérieure de la R.F.A. Il n'est pas utile de revenir sur ce point dont nous avons déjà analysé la très forte sensibilité à l'actualité. Trois autres domaines en revanche méritent d'être étudiés plus en détail : le nazisme, le clivage R.F.A. / R.D.A. et enfin les sujets culturels.

*Le nazisme ou la question de l'exception allemande*

Nous avons déjà noté l'évolution du thème "problème allemand" qui décline régulièrement[30]. Un second thème est susceptible de faire de l'Allemagne un cas à part, une "question" spécifique : celui du national-

[30] Nous reviendrons sur ce thème essentiel dans le chapitre suivant consacré à la germanistique. En effet, ce sont les germanistes de la vieille génération qui sont les principaux porteurs d'une approche de l'Allemagne en terme de "problème allemand spécifique".

socialisme.

Nombre d'articles et de livres consacrés annuellement au national-socialisme :

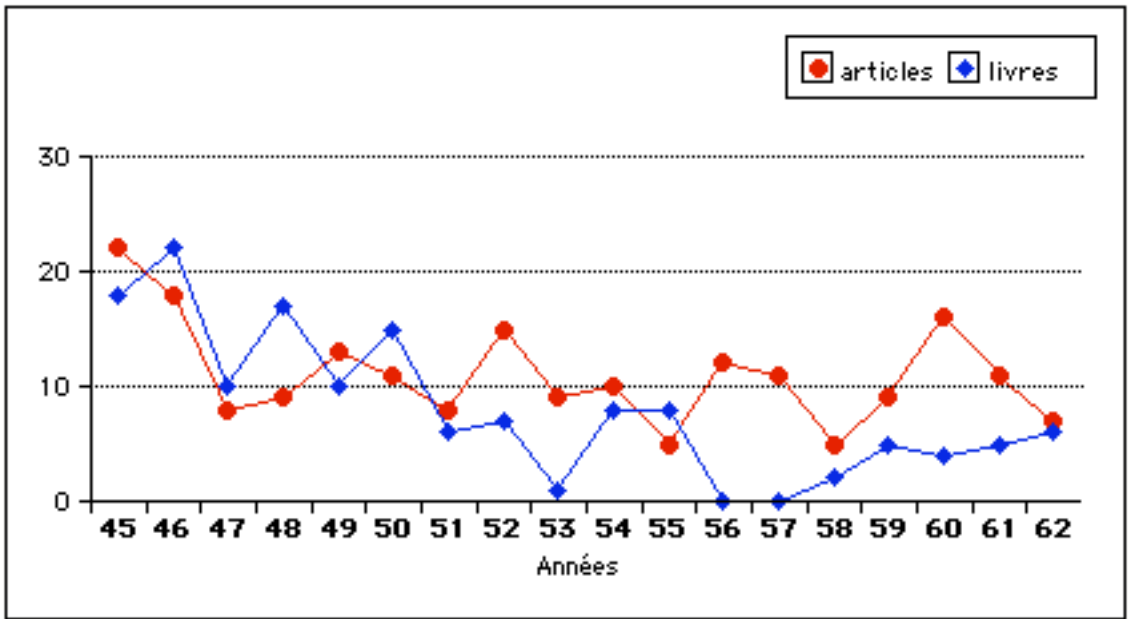


La production sur le nazisme, livres et articles confondus, suit une courbe régulièrement décroissante durant toute la période. Le sommet de la courbe se situe dans l'immédiat après-guerre, suivi par une stabilisation du nombre des articles autour d'une moyenne de dix par an, tandis que le nombre des livres baisse de façon plus significative. La production de la première période se caractérise par l'importance des témoignages sur les camps de concentration, publiés soit sous forme d'ouvrages, soit sous forme d'articles dans les revues littéraires et généralistes : en 1945, la *Revue de Paris*, les *Temps Modernes*, la *Vie Intellectuelle*, puis à nouveaux les *Temps Modernes* l'année suivante; *Fontaine*, le *Mercure de France*, *Critique*, la *Table Ronde* entre 1945 et 1950. 56 % des ouvrages portent sur ce thème et se concentrent dans la même période. Il s'agit à chaque fois de récits personnels, fondés sur l'expérience intime des camps et dans lesquels la dimension analytique est absente. Si l'on exclut les camps de concentration pour s'intéresser au reste de la production concernant le nazisme, on retrouve une approche identique. Les années quarante se caractérisent par l'intérêt porté à la dimension psychologique et individuelle du phénomène. Les thèmes abordés traitent de la psychologie des nazis (Désoille, 1947; Sigmann, 1948), des relations entre individus (complots contre Hitler, affaire Roehm-

Hitler), du groupe (les "chefs" nazis) et des activités de propagande. Les titres littéraires sont souvent la norme, comme *Les délires de Wotan* de E. Lavergne ou *Le Pitre ne rit pas* de D. Rousset, et sont peu significatifs quant au contenu. Ils indiquent fréquemment la dimension personnelle volontairement donnée à l'ouvrage : depuis les souvenirs de André François-Poncet (Flammarion, 1946) jusqu'à des formulations du type *Hitler jugé par un juif* (P. Monnerat, 1946) ou *Notre bonne souffrance* (A. Meyer, 1950). Les ouvrages de nature plus technique sont rares et concernent essentiellement les opérations militaires. Le seul à trancher sur ces positions est le livre de Charles Bettelheim, *L'économie allemande sous le nazisme* (Rivière), publié en 1946. Il y démontre les causes fondamentalement économiques du nazisme, en s'appuyant sur les théories marxistes des effets pervers du capitalisme et en particulier la nécessité de trouver en permanence de nouveaux débouchés.

Au-delà de cette date, le sujet est essentiellement traité par les revues juives *Évidences* et le *Monde Juif* et la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, qui lui consacre des numéros spéciaux en 1954 et 1959. Les thèmes psychologiques sont abandonnés et laissent la place aux questions militaires en lien direct avec les problèmes d'actualité que sont l'armée européenne et l'intégration de l'Allemagne dans l'O.T.A.N. En nombre, il s'agit d'une période de creux.

Le léger redémarrage de la fin de période s'inscrit à l'opposé du type de production des premières années. L'appréhension du nazisme se fait alors selon un mode savant et donc plus détaché dans sa présentation. Les titres sont précis et austères : *L'Unité allemande* (Bénaerts, 1958), *L'Hitlérisme, essai* (Brouillet, 1960), *L'Allemagne de Hitler* (David, 1958). Les sujets se partagent entre le général (pas d'étude sectorielle, hormis un ouvrage sur le complot du 10 juillet 1944) et l'approche biographique (trois biographies d'Hitler : Amsler, 1960; Gosset, 1961; Sabarthez, 1961; et deux recueils de textes). Les articles obéissent à une logique assez proche, même si elle est beaucoup moins nettement dessinée. L'ensemble des revues paraît plus sensible aux effets de l'actualité immédiate que ne le sont les ouvrages, ce qui explique la remontée du nombre d'articles au début des années soixante quand se produit le procès Eichmann

L'appréhension du nazisme s'inscrit dans un processus de scientifisation progressive, après une première période largement orientée vers les témoignages. On retrouve dans cette répartition l'analyse générale du

phénomène étudié par Pierre Ayçoberry[31] avec l'émergence de nouvelles problématiques portées par les jeunes générations au début des années soixante. Au total, l'Allemagne traitée comme une exception, une énigme à expliquer, constitue un mode d'approche non négligeable. Mais il se concentre au début de la période et occupe une place de moins en moins importante à mesure que s'éloigne la Seconde Guerre Mondiale.

*R.F.A. / R.D.A.*

L'importance extrêmement faible accordée à la R.D.A. est en revanche une constante pour toute la période. Il est évident que la prise en compte des publications communistes aurait conduit à un certain rééquilibrage sur ce point. Par ailleurs, les relations entre les deux Allemagnes sont abordées par certains articles et ouvrages classés dans les relations internationales ou la politique extérieure de la R.F.A., et l'on pourrait encore citer le cas de Bertold Brecht classé avec la culture allemande par exemple. Il n'en reste pas moins que les différents aspects de la partie orientale de l'Allemagne (politique, économie, société) sont fort peu envisagés par les auteurs français non communistes. Nous verrons qu'Alfred Grosser justifie le fait qu'il ne traite pas de la question en invoquant les problèmes posés par la qualité des informations disponibles sur ce sujet[32].

Mais quelles que soient les raisons d'un intérêt aussi faible accordé à la R.D.A., le résultat est que lorsqu'il est question de l'Allemagne contemporaine dans la production intellectuelle française, c'est de la R.F.A. qu'il s'agit presque systématiquement, ce qui conduit à valider implicitement l'idée que l'Allemagne occidentale peut prétendre incarner l'essentiel de l'héritage allemand et que son devenir se confond avec celui du peuple allemand tout entier. En restreignant l'Allemagne à sa compostante occidentale, les publications étudiées entérinent les choix diplomatiques du gouvernement français. D'après ce que l'on peut imaginer de la position communiste sur ce point, il y a donc un clivage fort entre deux grands types de positions : dans le

---

[31] P. Ayçoberry, *La question nazie. Les interprétations du national-socialisme, 1922-1975*, Seuil : Paris, pp. 151 sq.

[32] A. Grosser, *L'Allemagne de l'occident, 1945-1952*, Paris : Gallimard, 1953, p. 27.

domaine de l'Allemagne très contemporaine, chaque camp défend ses propres couleurs.

Cela ne conduit pas pour autant à faire de la R.F.A. un objet d'intérêt considérable par ailleurs puisque dans ses aspects intérieurs comme extérieurs, elle ne fait l'objet que du cinquième des articles et d'un peu moins du dixième des ouvrages, soit une représentation assez faible. Par ailleurs, ce thème apparaît également fortement soumis aux effets de l'actualité. Finalement, à côté des relations internationales, c'est plutôt la culture qui constitue l'autre grand mode d'approche de l'Allemagne.

*L'Allemagne comme un objet culturel*

La comparaison entre l'intérêt porté à l'Allemagne contemporaine d'un côté, et à la culture allemande de l'autre, fait apparaître un fort déséquilibre au profit de l'approche culturelle. Il est encore plus net si l'on tient compte du fait qu'une bonne partie des articles concernant l'Allemagne contemporaine pourrait être classé avec les Relations internationales et que, par ailleurs, la rubrique "Généralités" regroupe une majorité d'articles et d'ouvrages qui pourraient être classés avec les autres sujets "culturels", à commencer par l'histoire de l'Allemagne avant 1933. Il faut encore préciser qu'une comparaison entre les sujets culturels "classiques" et les sujets culturels contemporains montre l'écrasement des seconds par les premiers, avec des figures récurrentes comme Gœthe, Schiller ou Heine. Quant aux contemporains, ce sont les plus "classiques" d'entre eux, comme Thomas Mann qui sont plutôt privilégiés[33].

La comparaison entre les deux types de publications montre que le contraste est plus marqué pour les ouvrages que pour les articles. On retrouve ici l'idée déjà évoquée d'une moindre sensibilité du livre à l'actualité immédiate. Mais au déséquilibre quantitatif entre l'intérêt porté à l'Allemagne contemporaine et à la culture allemande vient s'ajouter le fait que la culture allemande est un objet globalement plus noble. Ce n'est pas prendre un grand risque que de poser l'hypothèse que le rapport serait sans doute corrigé par la prise en compte de la production des quotidiens et des hebdomadaires. À

[33] Le cas de Kafka, lui aussi souvent évoqué, est un peu particulier. En effet, même s'il appartient évidemment au monde littéraire de l'avant-guerre, il incarne une figure de la modernité qui lui donne un statut de classique un peu particulier.

mesure que l'on s'élève dans l'échelle de la valeur proprement intellectuelle des différents types de discours (l'article de journal, l'article de revue, le livre), la culture occupe une place croissante, ce qui n'est pas en soi une surprise mais méritait cependant d'être confirmé. L'importance de la référence allemande dans la culture française et dans la formation de ses élites, notamment intellectuelles, depuis le XIX$^{e}$ siècle n'est évidemment pas à démontrer. On en trouve ici d'une certaine manière la confirmation. Il reste que seule une comparaison avec d'autres pays pourrait permettre de voir si cette référence culturelle est particulièrement privilégiée dans le cas de l'Allemagne.

Les deux principaux thèmes indépendants de l'actualité politique (HL pour l'histoire culturelle et littéraire, L pour la culture et la littérature contemporaines) montrent une figure différente de celles évoquées jusqu'ici. Les courbes des articles sont plus régulières, avec deux périodes de pics : 1948 pour la catégorie L, et 1956-1957 pour les deux catégories.

Nombre annuel d'articles sur les sujets culturels:

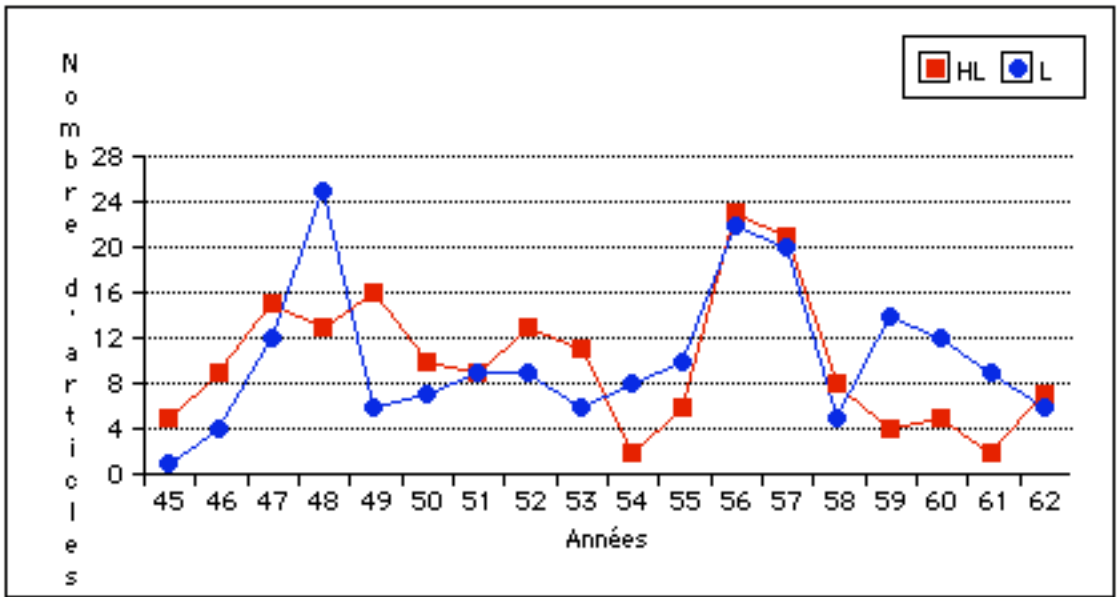


Pour expliquer ces "pics", il faut prendre en compte des effets de conjoncture particuliers. On observe dans la même année des phénomènes indépendants dont l'addition explique l'envolée de la courbe. En 1956 est célébré le centenaire de Heinrich Heine, par l'intermédiaire de seize articles, avec entre autres un numéro spécial de la revue *Europe*. L'année 1957 voit la

parution de nombreux articles sur B. Brecht, avec pour lui aussi un numéro d'*Europe*. Une conjoncture identique explique le pic de la courbe des sujets d'histoire culturelle et littéraire en 1949, avec la célébration du bicentenaire de Goethe (vingt-trois articles). Dans le même temps, le responsable de la "Chronique des lettres germaniques" au *Mercure de Fran*ce, le germaniste Joseph-François Angelloz accroît sa production. Ayant quitté le poste de recteur de l'Université de la Sarre pour rentrer en France comme recteur de l'académie de Montpellier, on peut supposer qu'il dispose de temps supplémentaire à consacrer à son activité de publiciste. Ses contributions à la revue passent d'une moyenne de deux à six articles annuels pour les années 1956 et 1957.

Légèrement différentes sont les courbes des ouvrages, qui croissent de façon régulière sur l'ensemble de la période, avec une dépression sensible entre 1957 et 1960.

Répartition chronologique des ouvrages des catégories HL et L :

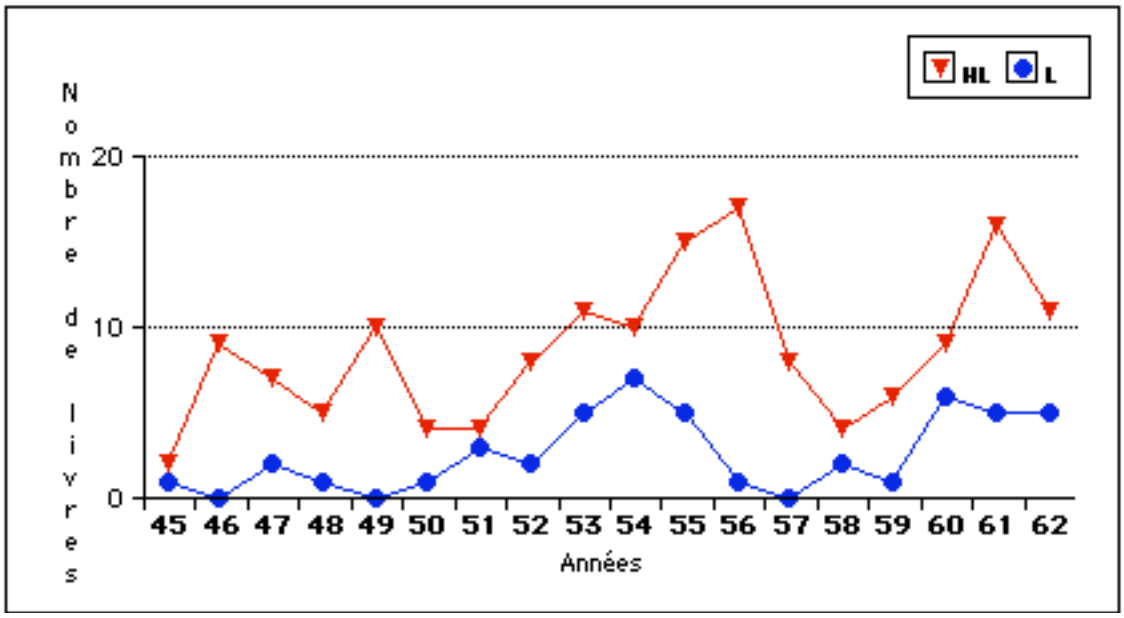


Lorsque se produit un événement inattendu, comme la mort de R. E. Curtius en 1956, la différence entre les articles (cinq) et les livres (zéro) s'accroît. En revanche, les commémorations préparées de longue date sont l'occasion de publier des synthèses ou des essais autour de l'auteur en question : sur un total de dix-sept livres consacrés à Goethe, sept sont publiés en 1949 lors de la célébration de son bicentenaire; les deux livres sur Schiller paraissent lors de l'année qui lui est dédiée en 1956. En dehors de ces occasions limitées, la

production semble se répartir de façon aléatoire et aucune logique thématique ne se fait jour. Si l'on prend en compte la relation éditeur-thème-année de parution, on observe ponctuellement une concentration autour d'une collection. Les niveaux élevés des années 1955, 1956 et 1961 peuvent s'expliquer par la publication simultanée de plusieurs ouvrages universitaires traitant de philosophes. En deux ans, les Presses Universitaires de France (P.U.F.) publient trois ouvrages sur Kant (Cresson, Vuillemin et Vialatoux), deux sur Marx et le marxisme (Lacroix et Cornu), un sur Hegel (Cresson), un sur Leibniz (Grua), un sur Husserl (Lauer). Chez A. Colin paraissent à la même période quatre ouvrages sur ces thèmes. En 1961, les grands éditeurs universitaires (P.U.F., Centre de documentation universitaire et Éditions universitaires) publient huit ouvrages traitant de philosophie allemande. Dans un mouvement comparable, les publications sur Kant se concentrent entre 1954 et 1956. Devant ces concentrations, nous pouvons poser l'hypothèse de la présence de ces auteurs dans les programmes d'agrégation.

Le déséquilibre entre littérature et culture contemporaine d'une part, histoire littéraire et culturelle d'autre part, est sensible au profit de la seconde. Les œuvres du passé ont le mérite d'être des classiques, c'est-à-dire de constituer des domaines d'analyse balisés sur des ouvrages canonisées. En revanche, les nouveautés littéraires qui ne bénéficient d'aucune sanction du public français sont exclues de l'université et en même temps mal relayées en direction du grand public. À leur sujet, on ne retrouve jamais l'effet de concentration observé pour la philosophie ou à l'occasion des commémorations. En ce qui concerne l'actualité culturelle et littéraire, le mode est à la dispersion avec des concentrations rares mais qui font augmenter significativement les courbes. On trouve à nouveau la conjonction de deux explications : des numéros spéciaux (*Les Cahiers du Sud* consacrent un numéro de cinq articles à B. Groethuysen en 1948) ou la participation accrue d'un auteur à une revue (Wintzen donne trois articles à la *Vie Intellectuelle* en 1956).

En matière culturelle, le comportement des revues n'apparaît pas si différent de celui dont elles font montre pour les questions d'actualité internationale. Les anniversaires et les commémorations prennent la place des débats politiques, avec la seule différence qu'ils sont prévisibles. En revanche, l'aspect le plus intéressant concerne cette méfiance vis-à-vis de la culture contemporaine, qui contribue à véhiculer sur l'Allemagne des représentations ancrées dans le passé et à tenir à distance les transformations de l'après-guerre.

L'Allemagne telle qu'elle apparaît dans la production intellectuelle française réduite aux seuls revues et ouvrages est donc une Allemagne essentiellement perçue à travers son héritage culturel et sa place dans les relations internationales. Ces deux approches représentent à elles seules près de 60% de la production totale. Les questions relatives à l'exception allemande (problème allemand et nazisme) constituent une part non négligeable des publications dans une première période, mais perdent rapidement de l'importance, ce qui tendrait à s'expliquer par une banalisation de l'objet "Allemagne". Et lorsqu'il est abordé dans sa dimension la plus contemporaine, c'est presque toujours de la R.F.A. dont il s'agit.

Dans tous les cas de figure, on observe une forte soumission à l'actualité, même pour les questions culturelles *a priori* moins sensibles. Finalement, la production intellectuelle réduite à sa forme la plus "lourde" (revues et ouvrages) ne se distingue pas beaucoup de ce que l'on peut imaginer de la presse en général, au moins en terme de rythme de parution. On pourrait en conclure que l'Allemagne n'est pas un centre d'intérêt spécifique, ce qui aurait comme effet de rendre son traitement plus régulier. Seule une analyse plus fine qui prendra en compte le traitement de l'objet en fonction du type de revues et du type de producteurs permettra de répondre à la question de son caractère spécifique.

## III. Analyse des lieux de production : l'Allemagne constitue-t-elle un enjeu pour les revues non spécialisées ?

Si l'on peut supposer que les revues littéraires publient essentiellement sur des questions de littérature, il faut s'interroger sur les modes de production des revues généralistes au sujet de l'Allemagne. Elles constituent une source importante car elles sont le véritable lieu d'élaboration d'un cadre d'analyse "vulgarisé" et permettent l'articulation entre le monde des spécialistes et celui de la presse qui atteint le grand public.

1) Les revues et l'Allemagne : des approches différenciées :

*Le corpus des revues étudiées*

Le corpus dépouillé pour constituer la Bibliographie de Ludwigsburg peut être décomposé en quatre grands groupes de revues[34] :

• les revue généralistes, culturelles et politiques : *L'Année politique et économique*, *Esprit*, *Fédération*, *Hommes et Mondes*, *La Nef*, *Preuves*, *Réalités,* la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue politique et parlementaire*, les *Temps Modernes.*

• les revues généralistes confessionnelles : catholiques, les *Études*, la *Vie Intellectuelle*; juives, *Évidences*, le *Monde Juif*; protestantes, le *Christianisme Social*, *Foi et Vie*, *Le Semeur*.

• les revues littéraires : *L'Âge nouveau*, *L'Arche*, *Les Cahiers du Sud*, *Confluences*, *Critique*, *Esprit des lettres*, *Europe*, *Fontaine*, le *Mercure de France*, *La Table Ronde*.

• les revues scientifiques ou de vulgarisation scientifique : la *Revue des Lettres Modernes*, la *Revue de Littérature comparée*, la *Revue Historique*, la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, la *Revue de Synthèse historique*, les *Cahiers internationaux de Sociologie*, la *Revue générale de Droit international public*,

[34] Les indications utilisées proviennent de plusieurs sources différentes, dont les principales sont : J. Julliard, M. Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris : Seuil, 1996, 1258 p. O. Corpet "La revue", in J.-F. Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris : Gallimard, 1992, tome 2, pp. 161-212. Les articles de J. Maitre et F.G. Dreyfus sur les presses catholique et protestante in R. Rémond (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine*, Paris : A. Colin, 1965, pp. 259-290. Les travaux concernant des revues précises figurent dans la bibliographie générale. Cf. également l'annexe n° 22, "Catalogue des revues", p. 199.

la *Revue du Droit public et de la Science politique en France et à l'étranger*, la *Revue française de Science politique*, *Politique Étrangère*, *Revue militaire générale*.

Avant d'analyser l'importance accordée par ces revues à l'Allemagne et le traitement qu'elles en font, il faut d'abord revenir sur ce corpus qui n'est pas totalement représentatif du champ des revues françaises. Pour cela on peut s'appuyer sur le tableau que brosse Anna Boschetti dans son étude sur les *Temps modernes*[35].

Il faut d'abord souligner l'importance des revues confessionnelles ou qui se réclament d'une religion particulière, qu'elles soient catholiques, protestantes ou juives. D'une certaine manière, la bibliographie de Ludwigsburg fait justice à l'importance de ces revues largement négligées par Anna Boschetti et qui jouent un rôle intellectuel non négligeable. Le problème, c'est qu'à côté de cette légitime prise en compte, l'absence des revues communistes déjà évoquée, ainsi que celle d'une gauche antistalinienne comme *Socialisme ou Barbarie* ou *Arguments* provoquent une autre forme de déséquilibre[36]. Les revues scientifiques ne forment pas une représentativité exhaustive du champ de la production savante. L'absence la plus flagrante est celle des *Annales* qui reparaissent en 1946. Mais malgré cette exception, le corpus réunit un bon panel des principales revues disciplinaires. Les plus importantes des revues littéraires ont été dépouillées. Un léger déséquilibre peut être néanmoins observé avec une sur-représentation des petites revues du début de la période et l'absence de la *Nouvelle NRF*.

Les choix peuvent s'expliquer par le fait que les revues retenues par la bibliographie de Ludwigsburg correspondent le plus souvent à celles dont on trouve la publicité dans *Documents* ou qui sont le plus fréquemment citées dans *Allemagne*. On peut également rapprocher notre corpus de la liste des revues servies par le Quai d'Orsay à ses postes à l'étranger, qui lui est bien inférieure en nombre[37]. Finalement, à l'exclusion déjà notée des revues communistes et

---

[35] A. Boschetti, *Sartre et les "Temps Modernes"*, Paris : Minuit, 1985, pp. 186 sq.

[36] La fondation tardive de certaines revues peut expliquer qu'elles n'aient pas été retenues et qu'au contraire les revues de la fin des années quarante soient plus systématiquement retenues.

[37] Cf. chapitre 3, p. 147.

d'une relative sur-représentation des revues confessionnelles, le corpus n'apparaît pas trop déséquilibré. L'impression d'avoir affaire avec un ensemble représentatif est renforcée par la présence de toutes les grandes revues générales. Cela est d'autant plus important que la comparaison quantitative est plus pertinente dans leur cas que dans celui des revues spécialisées.

### *Le traitement de l'Allemagne dans les revues*

L'étude des thèmes traités par les différentes revues fait apparaître des profils assez différenciés. Pour les revues spécialisées, le résultat est sans surprise. Les revues littéraires traitent des questions culturelles au sens large, avec une forte dominante littéraire et quelques ouvertures vers le nazisme, les relations franco-allemandes (*Mercure de France*) ou Berlin (*Europe*). Il en est de même pour les revues savantes qui publient sur des sujets limités à leur domaine. Le cas des revues généralistes est plus intéressant puisqu'il met en lumière des pratiques variées. Elles représentent également un nombre d'articles plus élevé que les catégories précédentes.

Pour mesurer la place de l'Allemagne dans les revues étudiées, nous avons commencé par dénombrer le nombre d'articles que chacune d'elle lui consacrait; puis nous avons calculé la moyenne annuelle en tenant compte de la période de parution, certaines étant apparues après 1945 ou ayant disparu avant 1962[38]. Nous n'avons conservé que celles qui publiaient plus de deux

[38] Cf. l'annexe n° 22, "Catalogue des revues", p. 199.

articles par an sur l'Allemagne.

| *Revues* | *Nombre total d'articl* | *Moyenne annuelle* | *Périodicité* | *Date de fondatio* | *Période de publication* |
|---|---|---|---|---|---|
| **Vie intellectuelle** | 82 | 7,4 | mensuel | 1929 | 1945-1956 |
| **R. des Deux** | 125 | 7,3 | bimensuel | 1829 | 1946-1962 |
| **Revue de Paris** | 120 | 6,6 | mensuel | 1894 | 1946-1962 |
| **Critique** | 97 | 5,7 | mensuel | 1946 | 1946-1962 |
| **Année pol. et éco.** | 67 | 5,2 | bimestriel | 1924 | 1950-1962 |
| **Réalités** | 46 | 4,6 | mensuel | 1946 | 1946-1956 |
| **Preuves** | 50 | 4,2 | mensuel | 1951 | 1951-1962 |
| **Temps Modernes** | 73 | 4 | mensuel | 1945 | 1945-1962 |
| **Esprit** | 65 | 3,6 | mensuel | 1932 | 1945-1962 |
| **Études** | 64 | 3,5 | mensuel | 1856 | 1945-1962 |
| **Mercure de** | 49 | 3 | mensuel | 1890 | 1947-1962 |
| **Europe** | 47 | 2,8 | mensuel | 1923 | 1946-1962 |
| **Évidences** | 39 | 2,8 | mensuel | 1949 | 1949-1962 |
| **Politique** | 45 | 2,5 | bimestriel | 1936 | 1945-1962 |
| **La Nef** | 43 | 2,4 | mens. /trim | 1944 | 1945-1962 |
| **Revue pol. et** | 43 | 2,4 | mensuel | 1894 | 1945-1962 |
| **La Table ronde** | 34 | 2,3 | mensuel | 1948 | 1948-1962 |

La mention de la périodicité s'imposait afin de comparer plus précisément au-delà des seuls chiffres du nombre total d'articles et de la moyenne annuelle. Deux revues sont bimestrielles, *Politique étrangère* et *L'Année politique et économique*. La différence n'est cependant par significative car par ailleurs elles publient en proportion un plus grand nombre d'articles que les revues mensuelles. Celles-ci constituent l'essentiel de la population étudiée et les principales revues généralistes figurent dans la liste[39].

Ces revues n'ont pas seulement en commun leur périodicité. La plupart d'entre elles reprennent la forme canonique de la revue héritée du XIXe avec un

[39] Cf. l'annexe n° 26, "Nombre total d'articles par revue", p. 212.

format in-octavo et un sommaire composé de quelques gros articles, de chroniques et de notes de lecture[40]. Cette cohérence formelle, qui rend parfois artificielle la séparation entre certaines revues littéraires et les revues généralistes, permet de comparer les chiffres sans passer par la lourde opération qui consisterait à calculer le nombre total des articles publiés par chaque revue afin d'estimer précisément la part relative de l'Allemagne. Le seul cas particulier concerne *Réalités*, mensuel illustré, sans grand point commun avec les autres revues sur le plan formel. En revanche, les revues confessionnelles comme *Études*, la *Vie intellectuelle* ou *Évidence* reprennent le modèle général.

La première constatation que l'on peut tirer de ce tableau concerne le cas singulier de la *Vie intellectuelle*. Sa place en tête de liste confirme l'intérêt spécifique pour les questions allemandes dont elle fait montre depuis sa création. Nous avons déjà souligné la participation des dominicains de Juvisy et de leur revue aux initiatives en faveur du rapprochement franco-allemand à la fin des années vingt[41], ainsi que la publication régulière durant les années trente d'articles sur l'Allemagne nazie. Son directeur, le R.P. de Maydieu, est membre du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle fondé par Emmanuel Mounier. Après sa disparition en 1956, son successeur à la tête de la revue le remplace également dans l'association. Durant notre période, la *Vie intellectuelle* publie des articles sur des thèmes très variés et de façon régulière, signe d'un intérêt jamais démenti qui s'attache à toutes les réalités de l'Allemagne contemporaine.

Une seconde constatation peut être faite si l'on considère le critère de l'ancienneté des revues. Dix sur dix-sept ont commencé à paraître avant la Seconde Guerre Mondiale, dont quatre à la fin du XIX$^{e}$ siècle (*Revue des deux mondes*, *Revue de Paris*, *Mercure de France*, *Revue politique et parlementaire*). Deux d'entre elles occupent les seconde et troisième place de notre liste. Les revues plus jeunes, et particulièrement les revues généralistes, se trouvent apparemment très en retrait; les *Temps Modernes* sont à la huitième place, *Esprit* à la neuvième. En fait, il faut tempérer ce décalage, en particulier pour la *Revue des Deux Mondes* qui est bimensuelle. C'est moins un écart en terme de quantité qu'en terme de sujets qui distingue les générations différentes. Les revues

[40] Seuls les articles sont pris en compte dans le dépouillement effectué par l'Institut de Ludwigsburg.

[41] Cf. chapitre 6, pp. 326-327.

anciennes gardent pour l'Allemagne un intérêt constant qui se traduisait dès l'avant guerre par la collaboration active de personnalités comme Robert d'Harcourt. Elles s'intéressent à l'Allemagne dans tous ses aspects, aussi bien culturels qu'internationaux. Au contraire, les revues apparues autour de la Seconde Guerre Mondiale prennent en compte les effets de la mondialisation et la séparation en deux blocs antagonistes. Leurs centres d'intérêt se déplacent vers les deux grandes puissances dominantes et les questions européennes n'occupent plus alors qu'une place subordonnée. C'est particulièrement sensible pour les *Temps Modernes* et *Esprit* qui consacrent une part importante de leurs articles à l'U.R.S.S. et au communisme[42]. La question de l'Allemagne n'a pas pour elles l'importance qu'elle peut revêtir pour les publications plus anciennes.

C'est la comparaison entre *Esprit* et les *Temps Modernes* qui fournit l'axe de notre troisième point. Les deux revues sont en situation de concurrence dans les années d'après-guerre pour la position dominante dans le champ intellectuel. Anna Boschetti explique la prééminence des *Temps Modernes* par leur capacité à s'accaparer les représentants les plus éminents de la discipline philosophique, *Esprit* ne pouvant avoir recours qu'à des philosophes de moindre importance[43]. La question de l'Allemagne constitue un indicateur inverse. *Esprit* l'investit dans toutes ses dimensions, qu'elles soient politiques ou culturelles quand les *Temps Modernes* se cantonnent aux questions culturelles et au nazisme. Sur ce sujet, la moindre soumission de la première revue aux contraintes implicites de la hiérarchie du champ intellectuel permet un investissement supérieur de l'objet "Allemagne".

Le cas d'*Esprit* mérite qu'on s'y arrête, au-delà de la spécificité que nous venons d'évoquer. En effet, nous avons montré par ailleurs comment la revue d'Emmanuel Mounier jouait un rôle central dans l'articulation des réalisations menées en Allemagne avec les milieux parisiens, qu'ils soient intellectuels ou administratifs. Cependant, la revue ne se trouve qu'en neuvième place dans notre liste, signe d'un intérêt certain mais limité. Seul le traitement général qui envisage l'Allemagne dans tous les domaines peut être souligné, ce qui l'apparente au fonctionnement des revues les plus anciennes. Pour parvenir à

---

[42] Cf. A. Boschetti, *Sartre..., op. cit.* et M. Winock, *Histoire politique de la revue "Esprit,"* Paris : Seuil, 1975.

[43] *Ibid.*

une explication du phénomène, l'analyse de la répartition temporelle des productions sur l'Allemagne s'impose.

2) Des approches temporelles variables :

Derrière des chiffres généraux qui montrent une assez grande homogénéité dans le traitement quantitatif des sujets concernant l'Allemagne, on trouve des modalités de traitement assez différentes. L'analyse de la répartition chronologique des articles des différentes revues va nous permettre de saisir les évolutions dans le temps de l'intérêt pour le sujet.

*Un effet "numéros spéciaux"*

Certaines revues se caractérisent par l'alternance d'années sans aucun article sur l'Allemagne et d'autres où se concentre un nombre élevé. En général, elles n'apparaissent pas dans notre tableau du fait de leur trop faible moyenne[44].

| | **Moyenne simple** | **Années exceptionnelles** | **Moyenne recalculée** |
|---|---|---|---|
| *La Nef* | 2,4 | 1952 : 19 | 1,4 |
| *Europe* | 2,8 | 1947 : 8<br>1956 : 7 | 2 |
| *Âge nouveau* | 2,4 | 1949 : 13 | 1,6 |
| *Table ronde* | 2,3 | 1957 : 14 | 1,1 |
| *Politique étrang.* | 2,5 | 1949 : 5<br>1953 : 4<br>1954 : 7<br>1955 : 4 | 1,8 |
| *Mercure de Fran.* | 3 | 1948 : 10<br>1957 : 8 | 2,3 |

[44] La moyenne simple est calculée à partir du nombre total des articles divisé par le nombre d'années de parution; la moyenne recalculée tient compte des années exceptionnelles, ce qui permet de lisser les chiffres.

On peut distinguer deux cas particuliers qui fonctionnent autour de numéros spéciaux rassemblant entre cinq et dix articles sur un thème concernant l'Allemagne. Le premier concerne les revues littéraires : *Europe*, qui oscille généralement entre deux et quatre articles annuels, se distingue en 1956 avec le bicentenaire de Heine[45]; *L'Âge nouveau* en juin 1949 avec un numéro consacré à la situation de la littérature allemande et à la jeunesse. Le second est celui des revues spécialement intéressées par les questions de politique étrangère : *La Nef* publie en 1952 deux numéro sur l'Allemagne : le premier de la série en cours, puis le premier de sa nouvelle série, autour du thème du problème allemand. En 1954, *Politique étrangère* consacre son numéro 19 à l'Europe. Pour les revues littéraires, un auteur ou un pays sont l'occasion d'un ensemble cohérent de textes. Dans le cadre des relations internationales, fonctionner par dossier lors d'événements clés est le moyen de confronter les points de vue. Cette pratique du numéro spécial brouille les cadres de l'analyse et rend plus difficile l'estimation de la place de l'Allemagne au sein des thématiques de ces revues.

Dans ce tableau, un cas particulier doit être mis en évidence. La très grande irrégularité du *Mercure de France* n'est pas liée à l'existence de numéros spéciaux mais à la forme particulière que prend une collaboration régulière avec un auteur. J.-F. Angelloz y joue le rôle de spécialiste de l'Allemagne. En fonction de sa disponibilité, le nombre des articles varie. Si l'on compare le nombre total d'articles publiés annuellement par la revue sur l'Allemagne et ceux signés par le germaniste, on fait apparaître nettement l'importance de sa

[45] La revue *Europe* s'est régulièrement intéressée à la culture allemande depuis sa création. En 1932 par exemple, elle consacre un numéro au centenaire de la mort de Goethe; cf. N. Racine, "La revue *Europe* et l'Allemagne, 1929-1936", in H.M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebitsch (dir), *De Locarno à Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années trente*, Paris : CNRS-Éditions, pp. 631-659.

contribution :

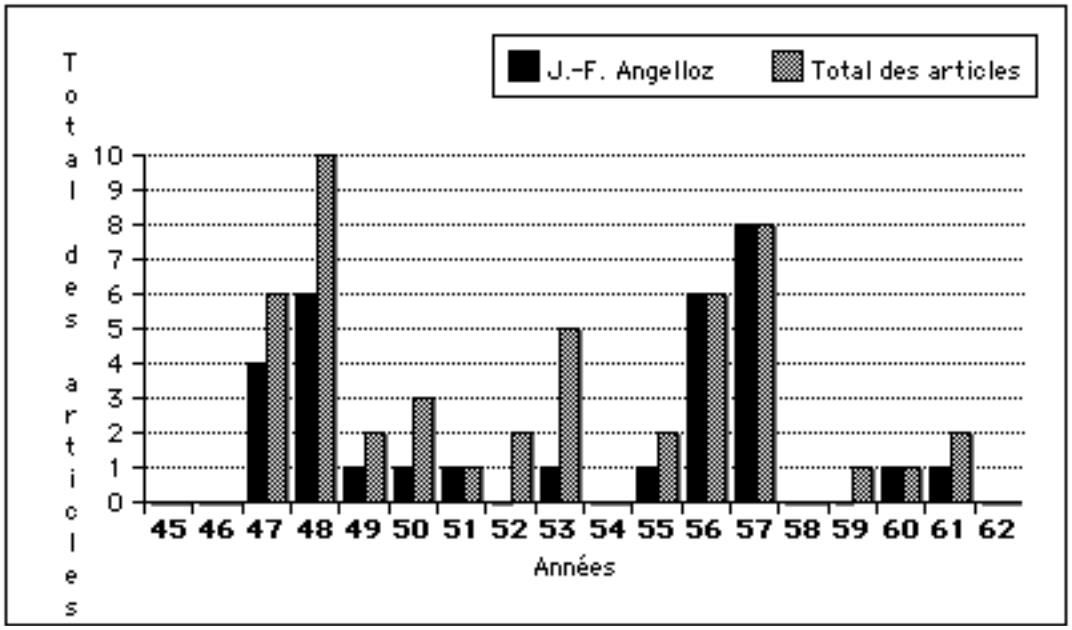


Elle est particulièrement importante les années hautes de la courbe : 1948, 1956 et 1957, et représente l'ensemble des entrées de ces deux dernières années.

Il ne s'agit que de cas particuliers, très différents du mode de répartition temporel que l'on peut observer dans les revues généralistes[46].

*Les modalités d'un intérêt plus constant*

Commençons par envisager le cas des deux revues qui arrivent en tête pour le nombre d'articles publiés annuellement au sujet de l'Allemagne : la *Vie intellectuelle* et la *Revue de Paris*. La première fait montre d'un intérêt constant dans le temps mais ses articles ne se répartissent pas harmonieusement entre 1945 et 1956, date de sa disparition. En effet, la revue des dominicains apparaît fortement dépendante des questions d'actualité internationale. Les augmentations brutales du nombre des articles sont en général liées à la publication d'articles consacrés à la politique intérieure allemande, en plus des questions internationales. Cette capacité à élargir ponctuellement les

[46] Les courbes de la répartition annuelle des principales revues figurent en annexe. Cf. l'annexe n° 29, "Courbe de la répartition annuelle des articles sur l'Allemagne dans les principales revues", p. 218.

thématiques habituelles est le signe d'une proximité avec les spécialistes des questions intérieures allemandes, susceptibles de fournir des articles ponctuels. La *Revue de Paris* se caractérise au contraire par une très grande régularité dans la répartition temporelle de la production. À la différence de la *Vie intellectuelle*, cette publication dispose d'un collaborateur régulier, Robert d'Harcourt, qui écrit sur la question sans se soumettre particulièrement aux effets de l'actualité. L'intérêt soutenu pour l'Allemagne peut prendre des formes contrastées et présenter un profil irrégulier comme dans le cas de la *Vie intellectuelle* ou plus lisse comme pour la *Revue de Paris*. Au-delà de ces deux cas particuliers (les deux revues sont en tête de liste pour ce qui concerne le nombre total et le nombre annuel d'articles), ces deux profils correspondent à des appréhensions différentes des questions allemandes.

La régularité s'observe particulièrement aux *Études* et à *Critique*. Il s'agit de revues dans lesquelles la dimension culturelle est très importante, qu'il soit question de théologie/philosophie/morale pour la revue des jésuites ou d'analyse littéraire pour la seconde. Elles puisent leurs sujets dans un stock d'informations peu dépendantes de la conjoncture : histoire, religion, édition. Leur intérêt pour l'Allemagne doit par ailleurs être replacé dans un contexte plus général d'intérêt pour l'étranger, leur mode d'appréhension de l'Allemagne étant parfaitement conforme à leurs pratiques générales. À l'inverse, certaines revues se caractérisent par une production importante et inégalement répartie dans le temps, qui rappelle le modèle de la *Vie intellectuelle*. Elles ont généralement pour caractéristique principale de s'intéresser prioritairement aux questions politiques et de ce fait d'être très sensibles aux effets de l'actualité. C'est le cas de la *Revue politique et parlementaire* et de *L'année politique et économique*, qui se proposent de donner des informations approfondies en fonction des grands problèmes du moment. Le cas de *Preuves* s'apparente à ce modèle (intérêt irrégulier mais important, soumission à l'actualité internationale), auquel il faut ajouter une dimension militante. Créée sous l'égide du Congrès pour la liberté de la culture, organisation anticommuniste et atlantiste financée par la C.I.A.[47], la revue se conçoit comme une contre-offensive intellectuelle à la suprématie des communistes dans le champ intellectuel français. Son investissement en faveur

[47] Cf. P. Grémion, *Le Congrès pour la Liberté de la Culture en Europe, 1950-1967*, Paris : Éditions du C.N.R.S., 1988.

de la R.F.A. souligne l'importance du clivage déjà évoqué dans le rapport aux deux Allemagnes.

À nouveau, les *Temps Modernes* et *Esprit* présentent des profils particuliers. L'une et l'autre ont des courbes de publication très irrégulières. Celle des *Temps Modernes* connaît deux phases : un nombre élevé d'articles jusqu'en 1952, puis une décroissance très nette en fin de période. Alors qu'*Esprit*, bien qu'avec une courbe irrégulière, garde un niveau d'ensemble constant. La revue de Jean-Paul Sartre privilégie les sujets culturels mais les années de production importante s'expliquent paradoxalement par la présence d'articles concernant les questions internationales. La période d'intérêt maximal qui suit immédiatement la guerre correspond par ailleurs à l'attention accordée à la question allemande et au nazisme. À l'opposé, *Esprit* montre un intérêt parfois quantitativement moins important mais beaucoup plus continu. De cette façon, la revue créée par Emmanuel Mounier se donne les moyens d'être la revue de référence sur l'Allemagne contemporaine. Par ailleurs, on peut supposer qu'au vu de ses liens étroits avec la *Vie intellectuelle* d'une part, le bulletin *Allemagne* d'autre part, elle dispose de relais extérieurs suffisamment importants sur le thème de l'Allemagne pour pouvoir se dispenser d'y consacrer un nombre élevé d'articles. Son mode de fonctionnement l'apparente aux revues plus anciennes comme la *Revue de Paris* (régularité de l'intérêt et diversité des thèmes abordés) mais dans une optique diamétralement opposée. Elle incarne la modernité face à des publications qui continuent à traiter de l'Allemagne comme elles le faisaient déjà dans l'entre-deux-guerres. On peut opposer deux générations d'auteurs : Robert d'Harcourt qui poursuit après-guerre une collaboration déjà étroite avec la *Revue de Paris*, sans modifier son approche malgré les transformations de la situation et Joseph Rovan qui symbolise le renouvellement des hommes et des problématiques[48].

Pour être pertinente, l'analyse du rapport que les revues entretiennent à l'Allemagne doit être envisagée sous l'angle des producteurs du discours. Il faut donc s'interroger sur les auteurs, la nature de leur collaboration avec les différentes revues et les formes thématiques et temporelles que prend leur intérêt pour la question.

[48] L'étude des différences de traitement entre les deux générations fera l'objet des chapitres suivants.

## IV. Les producteurs : étude des formes de spécialisation

Le calcul du nombre moyen d'articles consacrés à l'Allemagne par chacun des auteurs de notre corpus (1,7) fait apparaître une très grande dispersion[49]. La norme semble être l'absence majoritaire d'auteurs spécialisés (c'est-à-dire publiant un nombre élevé d'articles sur la question) et, ce, dans des revues très différentes (littéraires, généralistes ou savantes); sans qu'il y ait un lien avec le nombre total des articles publiés par chaque revue. Il n'y a pas plus d'auteurs spécialisés à la *Vie intellectuelle* (qui publie 7,4 articles par an en moyenne sur l'Allemagne) qu'au *Semeur* (0,9). De la même façon, l'absence de spécialistes ne peut être mise en relation avec les thèmes privilégiés par les revues. Ces constatations amènent deux types de conclusion nullement exclusives l'une de l'autre : soit les revues disposent d'un nombre d'auteurs potentiels suffisamment élevé pour qu'à chaque occasion, il soit possible de mobiliser un spécialiste particulier sur la question qu'elles souhaitent voir traitée; soit, l'Allemagne n'est pas un objet qui nécessite une intervention spécialisée et un très grand nombre d'auteurs "profanes" sont susceptibles d'écrire à son sujet.

Par opposition à cette situation générale, certaines revues ont des collaborateurs réguliers et spécialisés sur les questions allemandes. Parfois, il s'agit du directeur de la publication, comme François Bondy pour *Preuves*, Bernard Lavergne pour *L'année politique et économique* (45 % des contributions) ou Emmanuel Mounier et Jean-Marie Domenach pour *Esprit*. Ils ne sont pas spécialistes de l'Allemagne mais lui accordent un intérêt particulier sur le long terme. Il peut s'agir également de collaborateurs réguliers qui écrivent sur l'Allemagne mais aussi sur d'autres sujets (G. Rotvand à *Réalités*[50], Schramm au *Christianisme Social*, A. Clément et G. Stern à *Preuves*, Mazor, Poliakov et Wellers à *Évidences* et Poliakov au *Monde Juif*).

Dans quelques rares revues, le spécialiste de l'Allemagne collabore à un titre presque exclusivement. Il intervient de façon régulière et généralement à l'exclusion d'autres auteurs. Nous avons déjà vu le cas de J.-F. Angelloz au

---

[49] Cf. l'annexe n° 25, "Nombre moyen d'articles par auteur selon les revues", p. 210.

[50] Il écrit pour chaque numéro une "Lettre d'information", présentée par la rédaction comme une "interprétation objective des événements quotidiens, fondée sur une information exacte, puisée aux sources les plus sures", *Réalités*, n° 24, 1948.

*Mercure de France* et évoqué la place de Robert d'Harcourt à la *Revue de Paris* (34 % des contributions). Ce dernier occupe par ailleurs une place identique aux *Études* où ses articles représentent 30 % du total des articles consacrés à l'Allemagne ainsi que dans une moindre mesure à la *Revue des Deux Mondes* où il partage ce rôle avec Maurice Boucher. C'est également le cas d'Edmond Vermeil pour le *Christianisme social*. *Esprit* se distingue à nouveau en cette matière : si ses directeurs s'intéressent personnellement à la question (Mounier, Domenach mais aussi Béguin[51]), la revue n'en dispose pas moins d'un collaborateur spécialisé en la personne de Joseph Rovan qui signe le cinquième des articles.

Au total, l'objet "Allemagne" est rarement confisqué par un ou des auteurs uniques. C'est au contraire la multiplicité qu'il s'agit d'étudier, afin de souligner la spécificité de la position de spécialiste. Si l'on ajoute les ouvrages aux articles dans les revues, la moyenne par auteur reste faible. Nous avons choisi de n'étudier que ceux qui ont produit plus de trois publications sur ce sujet entre 1945 et 1962, en excluant les vingt-deux germanistes concernés ainsi que Joseph Rovan et Alfred Grosser. En effet, appartenant à la catégorie des véritables spécialistes, ils publient un nombre d'articles et d'ouvrages sur l'Allemagne très supérieur à l'ensemble des autres auteurs. De ce fait, ils participent à un degré sans équivalent à la construction du système français de représentation sur ce pays et leurs discours doivent être étudiés en profondeur, ce qui sera l'objet des chapitres suivants.

Après cette exclusion, la population concernée comprend 94 individus que l'on a réparti entre neuf catégories en fonction de leur activité professionnelle

[51] Cf. T. Gerlach, *Les intellectuels français et l'Allemagne, 1945-1949*, Mémoire de D.E.A., I.E.P. de Paris, 1998, pp. 27 sq.

principale[52] :

| | |
|---|---|
| Publicistes (journalistes, politiques...) | 31 |
| Littéraires (écrivains, critiques...) | 18 |
| Philosophes | 13 |
| Historiens | 11 |
| Juristes | 2 |
| Théologiens | 2 |
| Économistes | 1 |
| Spécialistes d'histoire militaire | 7 |
| Thème du nazisme et des camps | 9 |

Nous étudierons en premier lieu le groupe le plus important numériquement, celui des publicistes, avant de nous interroger sur les universitaires (historiens et philosophes) et sur les littéraires.

1) La domination des publicistes :

La catégorie la plus importante, puisqu'avec trente et un noms elle représente le tiers du groupe des pluri-producteurs, regroupe des journalistes (comme Alain Clément, correspondant du *Monde* en Allemagne en 1949; ou Elie Gabey, ancien professeur d'allemand, puis correspondant de radio à Berlin, et après guerre membre de l'équipe des *Temps Modernes*), de rares militants européens qui écrivent dans les revues sur notre sujet (Robert Schumann, Jean de Pange, Denis de Rougemont) mais aussi des directeurs de revue ou secrétaires de rédaction (F. Bondy à *Preuves*, B. Lavergne à *L'Année politique et économique*, E. Mounier et J.-M. Domenach à *Esprit*). Un cas est particulier, celui de Bernard Lavergne, par ailleurs professeur de droit. Son classement dans les publicistes tient au fait qu'il consacre à cette période l'essentiel de son activité à la revue qu'il a fondée en 1924.

[52] Identifier certains auteurs n'a pas toujours été possible. Cependant, la richesse de la matière offerte nous a semblé imposer un traitement d'ensemble, considérant que des erreurs à la marge ne changeraient pas significativement les résultats. Les deux dernières catégories résultent d'un parti pris lié à l'absence d'informations biographiques ou la spécialisation exclusive autour d'une thématique

Même si le terme de "publiciste" est d'un usage beaucoup plus rare au XX^e^ siècle qu'au XIX^e^ où il était couramment utilisé pour désigner ceux qui écrivaient régulièrement dans les revues et qui publiaient des ouvrages souvent tirés de ces contributions[53] , il est d'un usage commode ici pour réunir ceux dont l'essentiel de l'activité est lié à publications périodiques, en réunissant ainsi journalistes et hommes de revue. S'il est vrai que depuis la Grande Guerre, les journalistes se sont largement définis en opposition aux publicistes pour se forger une identité professionnelle[54], cette volonté de séparer les rôles est surtout liée à l'activité dans la presse quotidienne; elle est en revanche beaucoup moins opérante pour le monde des revues et du livre dont il est question ici.

Parmi ces publicistes, la moyenne des articles publiés sur l'Allemagne (sept par auteur) ne signifie pas grand chose. La répartition du nombre d'articles par auteur fait plutôt apparaître deux groupes distincts :

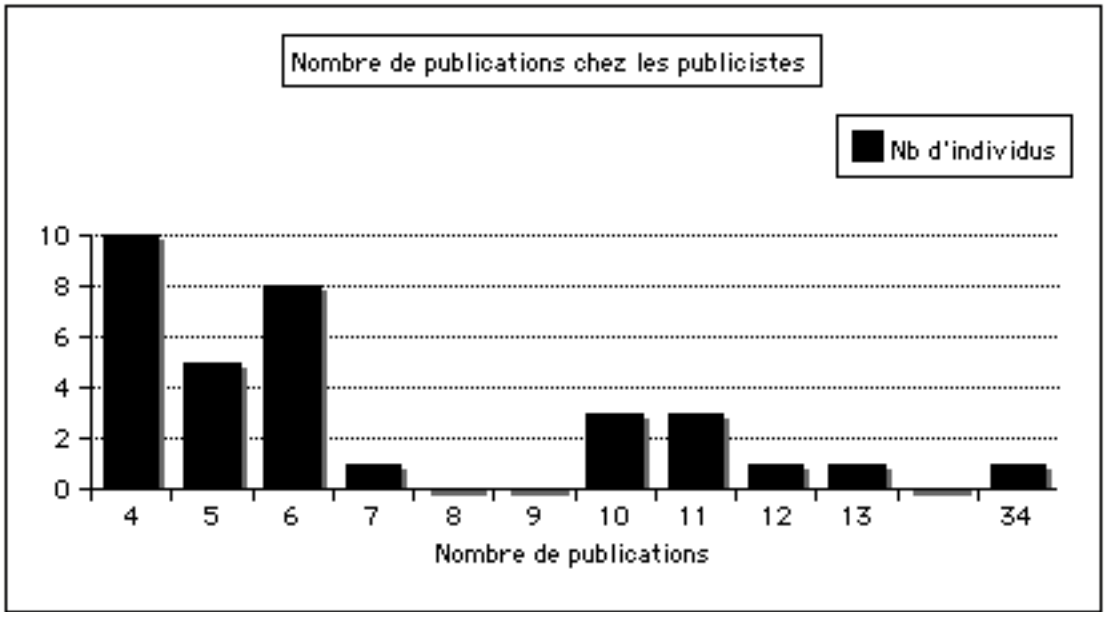


Alors que les deux tiers (vingt-trois) ont publié entre quatre et six articles, un dernier tiers, nettement plus productif, dépasse les dix publications[55]. À l'exception de René Lauret, tous ont, en ce qui concerne l'Allemagne, une

[53] Cf. M. Martin, "Journalistes et gens de lettres", in *L'Un et le multiple*, Paris : Bibliothèque nationale, 1992, pp. 107-123.

[54] Cf. C. Delporte, "Les journalistes dans l'entre-deux-guerres. Une identité en crise", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 1996, pp. 158-175.

[55] Un auteur se distingue particulièrement : Bernard Lavergne avec 34 publications (trente-deux articles dans sa revue, *L'Année politique et économique*, et deux ouvrages).

présence dans les revues plus importante que leur production éditoriale. Deux d'entre eux, Bernard Lavergne et Gustave Stern (*Preuves*), sont les hommes d'une seule revue, même si le premier déploie son activité entre 1952 et 1962, et le second se limite aux années 1952-1955. D'autres se caractérisent par le choix successif de différentes revues : E.N. Dzélépy publie ainsi à *Europe* en 1947-1948, aux *Temps Modernes* en 1952 puis à *L'Année politique et économique* entre 1954 et 1962. De la même façon, Claude-Joseph Gignoux écrit successivement dans *Fédération* (1948) et dans la *Revue des Deux Mondes* (1953-1956). Les autres ont une production plus mélangée, à la fois par le nombre et la variété des revues concernées, mais aussi par l'impossibilité de relever une temporalité claire (André Fontaine, Alain Clément et Jean de Pange). L'ensemble du groupe se caractérise par ailleurs par le fait que sa production s'étend globalement sur l'ensemble de la période, signe d'un intérêt plus que conjoncturel pour le sujet. Sans surprise, l'étude des lieux de production et de sa durée fait apparaître chez ceux qui ont produit entre quatre et sept publications, et parmi lesquels les articles dominent, des limites temporelles (en général sur deux années) et matérielles (une seule revue).

Cette répartition éclatée entre des modes de production différents masque une très grande homogénéité des sujets traités. Plus de la moitié des auteurs de cette catégorie (seize sur trente-et-un) choisissent comme thématique principale la question allemande envisagée dans ses dimensions internationales; de plus, sept autres la considèrent sous l'angle de la construction européenne. Au total, les trois quarts des publicistes n'interviennent sur l'Allemagne que pour traiter des questions internationales. L'importance de ces thèmes explique la concentration des publications autour de dates clés (1948 et la crise de Berlin, la première moitié des années cinquante et l'armée européenne, le début de la décennie suivante et la politique allemande du général de Gaulle). On retrouve cet effet d'actualité chez ceux qui ont produit plus de livres que d'articles (Beaumier, Billotte, Bonnefous et Jarray), ainsi que pour ceux dont les publications dans des revues sont assez rares (quatre) et totalement dispersées (Girod de l'Ain, Hamon, Rougemont, Schumann). Il s'agit dans la plupart des cas de militants de la cause européenne, qui expriment parmi d'autres biais leur position relative à l'Allemagne. Dans chacun des cas évoqués, l'Allemagne est réduite à sa dimension de problème international, instrumentalisée par les partisans de la construction européenne et par les atlantistes, ou par leurs

opposants. Rares sont les publicistes qui portent à l'Allemagne un intérêt spécifique.

Pour trois d'entre eux cependant, la notion de problème allemand quitte les dimensions internationales pour être saisie en tant que telle. Dans le cas d'Elie Gabey et d'Emmanuel Mounier, l'intervention est limitée à tous les sens du terme : une seule revue (les *Temps Modernes* pour le premier, *Esprit* pour le second) avec laquelle leurs liens sont étroits, mais aussi une courte durée (1945 à 1948 pour Mounier, 1948-1949 pour Gabey). La période de l'immédiat après-guerre justifie la prégnance de cette interrogation qui s'inscrit dans un contexte général de focalisation sur cet aspect de l'Allemagne. Le cas de René Lauret est un peu différent, car à la suite de publications elles aussi concentrées en 1948-1949, il revient sur le sujet en 1960 avec un livre, *Notre voisin l'Allemand*. Pour ces trois auteurs, il est intéressant de souligner que leur approche plus globale du "problème allemand" est concentrée autour de l'année 1948, date de création du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle dont ils sont membres.

N'y appartiennent pas en revanche les cinq individus qui s'intéressent plus à la situation intérieure de l'Allemagne qu'à sa place dans les relations internationales. Un seul a pour objet la République démocratique (le R.P. Barth, dominicain) mais il se limite à la *Vie Intellectuelle*, entre 1951 et 1953. On peut faire l'hypothèse de sa présence sur place autour de ces dates, ou de voyages réguliers. Les quatre auteurs qui se penchent sur la République fédérale (A. Clément, G. Stern, P. Frédérix et H. Abosch) ont des comportements différents. Deux sont des "gros" producteurs (Clément avec onze publications, Stern avec treize) mais le premier se déploie dans un espace large alors que le second se limite à la fin de la période dans la seule revue *Preuves*. Les deux autres s'opposent de la même façon : Frédérix avec six articles dispersés dans le temps et l'espace, Abosch concentré sur les *Temps Modernes* entre 1961 et 1962. Cette partition en deux types de production s'accompagne d'une approche différenciée de la question allemande. Limités dans le temps et l'espace, malgré la différence de quantité, G. Stern et H. Abosch le sont également dans leurs préoccupations. Tous deux s'intéressent essentiellement à l'Allemagne politique et à la politique allemande, dans son sens de politique intérieure. Abosch s'interroge sur Adenauer et sa succession, Stern sur la sociale-démocratie; mais il réserve également son intérêt pour Berlin et la République fédérale entre 1953

et 1955. À l'opposé se situent Frédérix et Clément, beaucoup plus éclectiques dans le choix des sujets. Le premier passe des grands procès des dirigeants nazis (Nuremberg en 1946, Eichmann en 1961) au communisme allemand en 1945, en passant par des "Images de l'Allemagnes" (1945) aux contours vagues. Dans le cas de Clément, l'éventail est encore plus large avec à la fois le problème allemand, la politique extérieure de la République fédérale et l'Europe, la politique intérieure et la littérature. En fait, si l'on s'attarde sur les articles appartenant à cette dernière catégorie, on doit en limiter la portée : l'interrogation littéraire porte en fait sur les rapports de l'auteur considéré à la politique (Thomas Mann en 1961, *Preuves*, n° 128 et Nietzsche en 1958, *Critique*, n° 138). Cette restriction s'applique à toutes les productions des deux hommes, nettement orientées vers l'aspect politique du problème étudié.

Si les auteurs publicistes qui s'intéressent à l'Allemagne en tant que telle par opposition aux relations internationales sont rares, ils se cantonnent également dans une approche du sujet essentiellement organisée autour de l'actualité politique. À aucun moment ils ne cherchent à présenter de systèmes explicatifs généraux, qui prendraient racine dans une analyse du national-socialisme par exemple. Ils se cantonnent à l'Allemagne actuelle. En ce sens, la dimension journalistique domine et impose les cadres immédiats d'appréhension de l'objet. Ceux pour qui, au contraire, le problème allemand constituait le vecteur d'approche principal (Mounier, Gabey et Lauret) introduisent plus volontiers une dimension de longue durée dans leur mode de traitement. Au delà de cette différence, la faiblesse numérique des deux groupes les rapproche. Ceux que l'Allemagne intéresse directement sont rares (un quart) parmi les publicistes, en dehors de sa catégorisation comme objet d'un problème plus vaste.

Les modes de production de Gustave Stern et Alain Clément sont particulièrement intéressants car ils se prêtent à une comparaison avec ceux de Joseph Rovan et d'Alfred Grosser que nous analyserons en détail dans le chapitre 9. Gustave Stern, collaborateur régulier à *Preuves*, se présente comme un bon connaisseur des deux Allemagnes, tout en privilégiant la R.F.A. à la politique intérieure de laquelle il s'intéresse tout particulièrement (sept articles sur ce sujet sur un total de treize); par ailleurs il consacre deux articles à Berlin

et un à l'Europe. On peut rapprocher ce profil de celui de Joseph Rovan : même cantonnement à une revue principale qui le place en position de "spécialiste maison", même goût pour l'actualité politique avec un regard ouvert vers la R.D.A.

De son côté, Alain Clément offre un profil assez proche de celui d'Alfred Grosser. Le correspondant du *Monde* en Allemagne entre 1945 et 1962 collabore à trois revues différentes, *La Nef*, *Critique* et *Preuves*, auxquelles il donne des articles sur des thèmes variés (politique intérieure, extérieure, Europe, problème allemand, littérature et politique mais aussi généralités). Les journalistes du *Monde* sont d'une manière générale assez prolixes dans les revues et l'édition au sujet de l'Allemagne[56]. Outre Alain Clément, nous avons déjà cité René Lauret et André Fontaine. Alain Clément est le correspondant du journal en Allemagne dans les années cinquante. Sa connaissance de l'Allemagne contemporaine, sensible dans la variété des sujets traités, se concentre dans une publication synthétique : *L'Allemagne d'Adenauer*, publiée en 1953. Bien que ne comptant que dix-neuf pages, la présentation en colonnes avec la typographie du *Monde* (éditeur de l'ouvrage) permet un vaste tour d'horizon politique, économique, social et culturel de l'Allemagne du début des années cinquante, qui fait penser dans sa forme, mais aussi, dans son contenu, à l'ouvrage d'Alfred Grosser publié la même année. On retrouve une forte identité dans les analyses : la vision d'une Allemagne en rupture avec la période précédente, la répugnance des Allemands à l'engagement politique, la décadence des arts et lettres, la critique de la médiocrité cinématographique. À la lecture, on a le sentiment de retrouver une forme abrégée du livre de Grosser, même s'il ne s'agit pas d'une compilation. Ses propres sources ressemblent par ailleurs à celles mises en œuvre par le politiste : des sondages et des données chiffrées, les documents officiels et les publications politiques, ainsi qu'un rapport scientifique émanant de l'*Akademie für Gemeinwirtschaft* de Hambourg, *Die Wandlungen der deutschen Familien in der Gegenwart*. Alfred Grosser souligne dans toutes ses bibliographies (ainsi que dans ses cours à l'Institut d'Études politiques) la très bonne connaissance de l'Allemagne du correspondant du *Monde* par opposition aux carences de ses collègues[57].

---

[56] Lors du dépouillement des dossiers de presse de l'I.E.P. de Paris consacrés à l'Allemagne dans les années cinquante, nous n'avons retrouvé aucun autre collaborateur régulier d'un quotidien qui appartienne à notre groupe des publicistes.

[57] Cf. par exemple, "L'Allemagne dans la confusion", *Esprit*, 1951, n° 12, p. 840. Il sert également d'intermédiaire entre A. Grosser et deux des collaborateurs allemands au Cahier de

Non seulement, le jeune Alfred Grosser trouve chez Alain Clément un mode d'analyse de l'Allemagne en phase avec celui qu'il commence lui-même à développer, mais le quotidien dans lequel il écrit déjà épisodiquement[58] avant d'y entrer véritablement en 1965, se révèle un lieu largement ouvert à une approche de l'Allemagne qui dépasse le simple récit de l'actualité. L'accueil très favorable que font par exemple André Fontaine à sa *Démocratie de Bonn* (comparée au *Tableau des États-Unis* de Siegfried dans *Le Monde* du 29 août 1958) et Jacques Nobécourt à son "Que sais-je ?" de 1963 sur la R.F.A. (*Le Monde* du 25 décembre 1963) s'explique ainsi autant par l'attention portée à celui qui est déjà presque un collègue que par la conformité de son approche avec celle du journal dans son ensemble. Le jugement de Nobécourt à propos d'Alfred Grosser semble résumer un modèle d'analyse de l'Allemagne que les autres rédacteurs du journal partagent lorsqu'ils interviennent dans les revues ou écrivent des ouvrages :

> "Peu de spécialistes de la science politique savent en effet allier comme lui la rigueur scientifique à la vie du récit, conserver la statistique dans la chaleur du style et faire le bilan de l'événement en se refusant à le figer dans des catégories préétablies. Il laisse leur chance (...) aux êtres et aux structures vivantes sans renoncer pour autant à porter sur eux un jugement clair et fondé"[59].

L'adéquation entre les attentes du *Monde* et le type de production d'Alfred Grosser permettent de mieux comprendre les effets d'amplification dont bénéficiera sa parole.

---

la Fondation nationale des sciences politiques publié en 1954 sur *Administration et politique en Allemagne occidentale*, (Paris : A. Colin, 1954.), p. XII.

[58] Sa collaboration régulière au *Monde* commence en 1965. Avant cette date, il écrit surtout dans *Réforme* et *La Croix*.

[59] *Le Monde*, 25 décembre 1963. Nous verrons dans le chapitre 9 que c'est dans des termes identiques que Joseph Rovan avait salué dans *Esprit* la parution de *La démocratie de Bonn*.

2) Philosophes et historiens :

La seconde grande catégorie de ceux qui écrivent sur l'Allemagne dans les revues ou qui lui consacrent des ouvrages est celle des membres de l'Université au sens large et ancien du terme (les enseignants-chercheurs en poste à l'université, mais aussi les enseignants du secondaire). Bien entendu, les germanistes y occupent une place essentielle. Ils seront traités à part dans le chapitre suivant. Mais il sera alors intéressant de les comparer aux représentants de deux autres disciplines universitaires qui écrivent également sur le sujet : les philosophes et les historiens.

La logique universitaire leur impose des modes de production très différents de ceux des publicistes. Mais dès lors que certains d'entre eux ne se limitent pas exclusivement à une production scientifique et investissent des espaces intermédiaires de vulgarisation ou d'intervention non spécifiquement fondée sur un savoir tiré de leurs recherches personnelles, il ne pouvait être question de les laisser de côté. Certains d'ailleurs se rapprochent des publicistes, le monde universitaire n'étant pas étanche. Mais il a cependant une autonomie suffisante, notamment dans les deux disciplines considérées, pour imposer des logiques spécifiques d'intervention.

Il n'est pas question de se lancer ici dans l'analyse de la place de l'Allemagne dans les disciplines philosophique et historique. Dans un cas comme dans l'autre, c'est un sujet de recherche en soi qui nécessiterait la prise en compte approfondie de l'objet allemand dans l'histoire des deux disciplines. Ceci dépasse largement le cadre de cette étude où nous nous en sommes tenue à la seule germanistique. L'analyse rapide de la production des philosophes et des historiens dans les revues et l'édition permet cependant d'esquisser des logiques disciplinaires assez différentes dans leur rapport à l'objet que constitue l'Allemagne très contemporaine.

Les philosophes, au nombre de treize, se répartissent entre ceux qui ont

fait une thèse portant sur la philosophie allemande et les autres :

| | nombre de publications | thèse sur la philosophie allemande |
|---|---|---|
| Wahl | 15 | non |
| Calvez | 11 | ? |
| Weil | 11 | oui |
| Ricoeur | 10 | oui |
| Hyppolite | 9 | oui |
| Cresson | 7 | ? |
| Niel | 6 | ? |
| Aron | 5 | oui |
| Koyré | 5 | oui |
| Dufrenne | 4 | ? |
| Gandillac | 4 | ? |
| Jankelevitch | 4 | oui |
| Lefebvre | 4 | ? |

On observe immédiatement qu'il n'y a pas de corrélation systématique entre la qualification de spécialiste universitaire (titulaire d'un doctorat portant sur le sujet) et la capacité à intervenir sur l'Allemagne. Cependant, si l'on considère les sujets sur lesquels interviennent les philosophes, on remarque une division des tâches. Les spécialistes universitaires ne se limitent pas à la philosophie, mais interviennent également sur des aspects plus généraux : les relations internationales pour Raymond Aron ou la R.D.A. pour Jean-Yves Calvez. Il s'agit dans leur cas d'un déplacement de leur sujet de recherche vers son actualité immédiate. Le glissement entre la recherche et les articles non scientifiques s'opère essentiellement par la médiation de la question nazie. L'antisémitisme (Jankélévitch), la culpabilité allemande (Ricœur) forment les principaux axes d'interrogation. À leur côté, la philosophie choisit de s'incarner dans des questions contemporaines, par l'intermédiaire de Jaspers et Heidegger (Ricœur, Hyppolite, Koyré, Wahl, Niel, Gandillac, Dufrenne). Ceux-ci se trouvent dans une position intermédiaire entre le choix de limiter sa production à des objets scientifiques et celui d'intervenir dans des débats moins universitaires. Ceux qui n'investissent l'espace public que pour parler d'autre

chose que de leurs recherches, et ce sur un mode scientifique, sont les moins nombreux (Gandillac, Cresson, Niel, Wahl, Hyppolitte).

Un seul philosophe publie un ouvrage général sur l'Allemagne (Lefebvre). Dans tous les autres cas, il s'agit toujours de sujets s'inscrivant dans des schémas d'analyse philosophique, même s'il y a vulgarisation. La répartition entre les revues spécialisées et les revues générales épouse globalement la distinction entre les sujets scientifiques et non scientifiques. La revue *Études germaniques* constitue le lieu d'accueil de la catégorie scientifique pour ceux qui s'y limitent (Gandillac) comme pour ceux qui publient sur les deux aspects (Dufrenne, Calvez). En revanche *Foi et Vie*, le *Christianisme social* (Ricœur), les *Études* (Calvez), le *Monde Juif* et *Europe* (Jankélévitch), *Politique étrangère*, *Fédération* ou *Évidences* (Aron) reçoivent les articles les plus généraux et les moins philosophiques : problème allemand, nazisme dans une définition étendue, questions internationales.

En position intermédiaire se trouvent trois grandes revues de l'après-guerre : *Esprit*, les *Temps Modernes* et *Critique*. Nous avons déjà noté la différence qui existe entre les deux premières quant à leur capacité à mobiliser des personnalités reconnues en matière de philosophie. La présence d'articles de philosophes est ressentie comme un critère implicite de qualité, ce que confirme la recherche d'un auteur maison (Ricœur tient la rubrique philosophique d'*Esprit*), la régularité des contributions (Koyré et Weil à *Critique*) ou le recours à des individus déjà fortement consacrés (Hyppolitte et Gandillac aux *Temps Modernes*). S'il arrive qu'une revue accepte le mélange des genres (*Critique*), l'attitude générale tend à se concentrer sur la position médiane qu'est l'intérêt pour la philosophie allemande contemporaine (Jaspers et Heidegger); ce qui permet à la fois d'appréhender le monde réel, immédiat, et la dimension scientifique, soit en résumé de prétendre à une position d'intellectuel engagé. L'importance de la philosophie allemande et les débats qui la traversent au lendemain de la guerre peuvent alors être investis sans qu'il en résulte une déperdition de la légitimité scientifique.

On retrouve ainsi, dans le cas particulier de l'Allemagne, la capacité de la philosophie à constituer des objets parfaitement légitimes dans le cadre de la discipline et qui permettent en même temps de produire un discours directement lié à l'actualité la plus immédiate. Ceci explique largement la capacité du philosophe à incarner, après 1945 du moins, la quintessence de

l'intellectuel engagé, quelles que soient les modalités de cet engagement par ailleurs. De ce point de vue, le cas des historiens est assez différent.

Au sein du groupe des historiens se dessinent des profils très variés. Une partie d'entre eux se limite exclusivement à des productions scientifiques. Auteurs de thèses sur l'histoire de l'Allemagne (médiévale pour Charles-Edmond Perrin et Robert Folz, du XIXe pour Pierre Renouvin et Jacques Droz), leurs productions se cantonnent aux revues spécialisées comme la *Revue Historique* ou la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. Par ailleurs, ils publient des ouvrages spécialisés, chez des éditeurs universitaires généralement, dont une partie est constituée de cours. Jacques Droz publie en 1958 un "Que sais-je ?" sur l'histoire de l'Allemagne depuis le Moyen-Age dans lequel la période 1939-1952 représentent huit pages. Seul son dernier paragraphe (p. 125) laisse poindre sa position personnelle : méfiance envers le réarmement, dénonciation du risque néo-nazi, oubli trop rapide de la tyrannie. Mais ces notations ne représentent que quelques lignes dans un ouvrage qui entreprend avant tout d'éclairer les raisons du passage des Allemagnes à l'unité. Dans la même catégorie se trouvent les spécialistes de la Seconde Guerre Mondiale, Henri Michel et Marcelle Adler-Bresse qui publient tous leurs articles dans la *Revue d'Histoire de la seconde guerre mondiale*, mais aussi les spécialistes d'histoire militaire ou les historiens non universitaires (Gaxotte, Valloton, Baumont, Mourin). L'actualité allemande ne les concerne pas, pas plus qu'ils ne s'interrogent sur le "problème allemand". À ce titre, ils s'apparentent à la catégorie des philosophes cantonnés dans leur production scientifique.

Trois historiens se démarquent de cette pratique, tous trois universitaires, spécialistes d'histoire moderne et contemporaine allemande. André Armengaud soutient en 1958 une thèse complémentaire sur l'opinion publique française et la crise nationale allemande de 1866, qui est publiée aux Belles-Lettres quatre ans plus tard. Par ailleurs, il ne publie aucun article sur ce sujet. Ses trois autres contributions paraissent dans *Politique étrangère* et portent sur la construction européenne (1953, 1954 et 1960). Henri Brunschwig soutient sa thèse en 1946 sur la crise de l'État prussien à la fin du XVIIIe siècle. Pas plus qu'Armengaud, il ne publie ensuite à ce sujet dans les revues recensées. En revanche, il produit de nombreux articles de bibliographie historique, d'historiographie ou portant sur l'histoire de l'Allemagne depuis l'empire

bismarckien, tous publiés dans la *Revue Historique*. Trois de ses articles rompent avec les précédents : le premier, dans les *Annales* (n° 1, 1946) qui sous le titre "Propos sur les Allemagnes" défend la thèse de la participation des Allemands à leur rééducation[60]; le second publié dans *Politique étrangère* (n° 72, 1952) s'intitule "Un dialogue de sourd : un siècle de rapports franco-allemands". Derrière sa dimension historique resurgit la question du problème allemand, des représentations de l'autre et la question de l'avenir commun. Le troisième a pour cadre la *Revue Historique* (n° 216, 1956). Sous le titre, "L'Allemagne entre l'est et l'ouest", il est consacré aux enjeux internationaux contemporains. Brunschwig est depuis 1948 professeur à l'École nationale de l'Outremer et s'intéresse désormais plus à l'histoire de l'Afrique. Sa connaissance de l'histoire allemande, ajoutée à ses nouveaux centres d'intérêt le font publier en 1957, *L'expansion allemande outre-mer du XV^e^ siècle à nos jours*. Il y a dans ses travaux historiques un glissement temporel vers l'Allemagne plus contemporaine, mais il se limite à des articles et cette tendance correspond en fait à un désinvestissement de l'objet. Ses contacts avec l'histoire allemande se diluent alors même qu'il investit la relation franco-allemande dans une dimension militante. Il est, en 1945, chargé des émissions en langue allemande à la radiodiffusion nationale. En 1948, il participe à la création du Comité d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, au sein duquel il reste jusqu'à sa dissolution en 1967.

Une autre forme de glissement se produit dans le cas de Georges Castellan. Agrégé d'histoire lui aussi, il soutient sa thèse sur *Le réarmement clandestin du Reich vu par le Deuxième Bureau français*, publiée chez Plon en 1954. Dans un premier temps, il écrit des articles sur l'histoire diplomatique et militaire du III^e^ Reich (*Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 1954; *Revue d'histoire de la Deuxième guerre mondiale*, 1951, 1956), puis en 1959 sur la résistance à la prise de pouvoir national-socialiste. Entre 1955 et 1956, il prend

---

[60] On peut rappeler que dans le tout premier numéro des *Annales* (15 janvier 1929), un des trois articles publiés portait déjà sur un sujet très contemporain et directement lié à l'Allemagne : après "le prix du papyrus dans l'antiquité grecque" par G. Glotz et "l'instruction des marchands au Moyen-Age" par H. Pirenne, on trouve en effet une étude de Maurice Baumont consacrée à "l'activité industrielle de l'Allemagne depuis la dernière guerre". Il faut y voir la manifestation du souhait affiché en début de numéro par les deux fondateurs, Marc Bloch et Lucien Febvre, de voir se rapprocher "deux classes de travailleurs faites pour se comprendre et qui, à l'ordinaire, se côtoient sans se connaître" : d'un côté "les historiens [qui] appliquent leurs bonnes vieilles méthodes éprouvées", et de l'autre "des hommes de plus en plus nombreux [qui] consacrent, non sans fièvre parfois, leur activité à l'étude des sociétés et des économies contemporaines".

la direction de la revue *Allemagne Aujourd'hui* et, ce faisant, opère un tournant. Ses centres d'intérêt se déplacent en direction de la jeune République démocratique allemande, dont il devient le principal spécialiste français non communiste. Il publie à son sujet des articles dans la *Revue Historique* sur les thèmes des archives et de la recherche historique (1959, 1961 et 1962), mais aussi dans *Europe* (1962) sur la genèse historique de la question de Berlin et dans la *Revue politique et parlementaire* (1960) sur la R.D.A. en général. Et surtout, il dirige la première publication d'ensemble sur la question (Seuil 1955). Sa nouvelle spécialisation s'incarne dans la rédaction du "Que sais-je" consacré à l'Allemagne de l'est, publié en 1961. Le travail historique cède la place aux travaux axés sur le très contemporain, échappant de ce fait à la discipline initiale. Les contributeurs à l'ouvrage collectif ne comptent que deux historiens : G. Castellan et R. Ruffieux, auteur d'une thèse sur la Suisse au XIXe siècle. Les deux autres ne le sont pas : le père jésuite, Jean-Yves Calvez est spécialiste du marxisme et philosophe de formation; le père Barth, dominicain, a écrit des articles dans la *Vie intellectuelle* sur Berlin au début des années cinquante.

Si l'on considère le groupe des philosophes et celui des historiens qui publient des articles de revues et des ouvrages consacrés à l'Allemagne pendant notre période, il faut d'abord insister sur le fait que dans les deux cas, la norme semble plutôt être à la mise à distance des questions qui concernent l'Allemagne contemporaine.

Cependant, la différence est assez nette entre d'un côté la philosophie qui ménage des objets "nobles" susceptibles de permettre un traitement légitime des questions contemporaines sans sortir des cadres spécifiquement disciplinaires, et de l'autre l'histoire pour laquelle l'opposition est beaucoup plus tranchée entre ceux qui restent sur le terrain universitaire et ceux qui investissent les objets très contemporains. Cette opposition est d'autant plus intéressante pour nous qu'elle constitue deux modèles permettant de situer la discipline des germanistes. Comme nous le verrons au chapitre suivant, l'évolution de la germanistique peut être lue comme le glissement du modèle philosophique vers le modèle historique.

3) Les littéraires :

Le troisième grand groupe de nos auteurs est constitué par les spécialistes des questions littéraires. Aucun d'entre eux ne figure dans la liste des thèses établie par Michael Werner et Michel Espagne[61], ni dans celle établie grâce à la bibliographie de l'Institut de Ludwigsburg. On peut donc leur supposer une connaissance pointue sur un domaine ou au contraire générale sur la littérature allemande et hors des formes universitaires. Leur principale unité réside dans le choix de sujets majoritairement orientés vers la littérature allemande depuis la fin du XIXe siècle : en tête, Kafka, Nietzsche et Thomas Mann. Parmi les auteurs plus anciens, seul Goethe est l'objet de plusieurs ouvrages ou articles. Les plus contemporains sont représentés par Hesse, Brecht, Broch, Jaspers, Wiechert, Langgässer ou Jünger. Le croisement des sujets abordés, du type et du lieu de publication font apparaître des comportements différents, dont les deux principaux se structurent autour de la notion de spécialiste.

La première attitude relève de l'intérêt spécifique accordé à un auteur de langue allemande ou à un genre. Ils sont cinq dans cette catégorie, aux objets différents. Dune est spécialiste de la poésie allemande contemporaine sur laquelle il publie régulièrement des articles dans *Critique* tout au long de la période considérée. Marietti offre le même schéma de publication, un peu resserré dans le temps, au sujet de Kafka. Garnier publie trois livres sur la poésie expressionniste (1955, 1959 et 1962) et un article sur le même sujet dans *Critique*. Nous retrouvons la tendance déjà évoquée à propos de cette revue à s'assurer la collaboration régulière et exclusive d'un auteur. À l'inverse, Marthe Robert, spécialiste de Kafka (il est vrai qu'elle ferait double emploi avec Marietti), écrit aussi bien pour les *Temps Modernes* que pour le *Mercure de France* et *Évidences*. Dort, qui publie un livre sur Brecht en 1960, donne des articles sur le sujet aux *Temps Modernes* et aux *Cahiers du Sud*[62].

À l'homogénéité thématique de cette production s'oppose l'éclectisme de ceux qui traitent de la littérature allemande récente ou contemporaine à travers divers auteurs. À la différence des précédents, ils ne publient que rarement des

---

[61] Cf. M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques en France, 1900-1970*, Paris : C.N.R.S.-Éditions, 1994.

[62] Il publie également sur Brecht dans l'hebdomadaire communiste les *Lettres françaises*, qui n'appartient pas à notre corpus.

ouvrages, les revues recevant la quasi totalité de leur production. Variés dans leurs sujets, ils le sont beaucoup moins dans les lieux qui les accueillent. C'est le plus souvent dans les colonnes d'une revue unique qu'ils publient, faisant office de spécialiste de la littérature allemande en général : Maurice Blanchot écrit exclusivement pour *Critique*, comme Pierre Klossowski. Mais c'est aussi le cas de Vallet pour *L'Âge nouveau* et de Xavier Tilliette pour les *Études*. Jacques de Ricaumont partage cette fonction entre *Hommes et Mondes* et la *Revue de Paris*, proches dans leur forme et dans leur propos; tandis que Schneider écrit pour la *Table Ronde* et la *Revue de Paris*. Seul Brion se distingue par la diversité des revues pour lesquelles il écrit : *L'Âge nouveau*, les *Cahiers du Sud*, l'*Esprit des Lettres*, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*. C'est aussi le seul de ce groupe à avoir publié deux ouvrages, traitant l'un du romantisme (1954) et l'autre de Goethe (1949). Sa large palette ajoutée à ces deux ouvrages peut signifier qu'il se situe en fait à la charnière des deux catégories évoquées : sans être le spécialiste d'un auteur ou d'un sujet, il est plus que le simple chroniqueur des lettres allemandes dont relève le second type.

Un dernier tiers des auteurs littéraires développe une activité éditoriale double qui concerne à la fois des thématiques littéraires et le problème allemand dans un cadre plus général. Tous produisent des textes ayant la littérature allemande comme objet mais, à la différence des précédents, ils ne traitent pas du très contemporain (à l'exception de Bosc dans les *Études*, avec un article général sur la littérature allemande contemporaine) : Albert Béguin a écrit un ouvrage sur *L'âme romantique et le rêve* (Corti, 1946), Albert Camus un article sur Nietzsche dans les *Temps Modernes* (1951), Pierre de Boisdeffre sur Goethe dans les *Cahiers du Sud* (1947) et un livre sur Kafka avec Albérés (1961), Vallentin un livre sur Heine (1956). À côté de ces productions, tous ont publié sur des sujets plus généraux autour du nazisme et du problème allemand. Béguin et Camus ont écrit chacun un ouvrage dont le thème principal est leur inquiétude et leur perplexité devant l'histoire allemande immédiate et le devenir de ce peuple. *Faiblesse de L'Allemagne*, paru en 1945 pour le premier et *Lettres pour un ami allemand* sous la plume du second en 1948 ressortissent à cette littérature générale déjà évoquée, parallèle à un autre type de production plus journalistique ou plus scientifique. Ils sont aussi les auteurs d'articles sur le nazisme et la culpabilité allemande, tout comme Vallentin. Boisdeffre se distingue par un intérêt *a priori* plus ciblé pour le réarmement allemand ou la

République démocratique, même s'il s'agit encore d'un traitement général du sujet dans un sens problématisé.

*Conclusion*

La production française sur l'Allemagne dans les deux décennies qui suivent la fin de la Seconde Guerre Mondiale présente un caractère assez lisse. L'Allemagne est un objet de relations internationales, d'études historiques ou philosophiques, de critique littéraire. En revanche, son actualité intérieure, ses transformations sociales et économiques ne constituent que des sujets d'intérêt marginaux. Les revues anciennes (*Revue des deux mondes*, *Revue de Paris*, *L'Année politique et économique*, le *Mercure de France*) s'y intéressent plus que les nouvelles revues tournées vers les questions de la guerre froide. Elles s'appuient sur la génération des germanistes reconnus (d'Harcourt, Vermeil, Boucher, Angelloz) qui en font la tribune de leurs conceptions. À l'inverse, les nouvelles revues ne recherchent pas les germanistes et confient le traitement des questions allemandes à de jeunes publicistes pourvus d'une compétence spécifique (Gabey au *Temps Modernes*, Rovan à *Esprit*). Sartre ne semble pas avoir porté un intérêt particulier à l'Allemagne, ni avant, ni après la guerre[63]. Dans le cas de Mounier, nous avons constaté la position toujours particulière d'*Esprit* qui publie finalement assez peu mais de façon très régulière sur le sujet. Mais c'est surtout la nature des liens qui l'unissent à la *Vie intellectuelle* (le plus gros des producteurs) d'une part et aux revues franco-allemandes (*Allemagne* en particulier) d'autre part, qu'il faut rappeler ici. En revanche, les revues créées dans une perspective anticommuniste et européaniste ou atlantiste, montrent un plus grand intérêt pour le pays. C'est particulièrement sensible dans le cas de *Critique* ou de *Preuves*. Il n'est alors pas étonnant que plusieurs membres du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle participent à la séance fondatrice du Congrès européen pour la liberté de la culture : Brunschwig, Frenay, Philip, Roure et Rousset.

Par ailleurs, les auteurs spécialisés de l'Allemagne semblent rares, au-delà des universitaires cantonnés le plus souvent à leur champ d'étude. Chez les journalistes, les questions de relations internationales dominent de façon quasi systématique, à quelques exceptions près, dont le correspondant du *Monde*.

63 T. König, "Jean-Paul Sartre", in J. Leenhardt, R. Picht (éd.), *Au jardin des malentendus. Le commerce franco-allemand des idées*, Arles : Actes Sud, pp. 166-167.

Ceux que l'Allemagne intéresse au-delà de ces questions l'investissent essentiellement par le biais du "problème allemand". Il est l'objet d'une production numériquement importante dans les années de l'immédiat après-guerre mais très dispersée et qui s'organise en deux grandes tendances : la majorité reprend les modes de représentations de la germanistique d'avant-guerre, en en grossissant les traits et envisage l'avenir allemand sous des couleurs sombres. À l'inverse un petit groupe s'engage en faveur du rapprochement franco-allemand tout en produisant un discours spécifique qui s'inspire largement du catholicisme de gauche. Joseph Rovan a donné avec "L'Allemagne de nos mérites" un texte programmatif à ce courant; par ailleurs, il incarne la filiation sans rupture brutale avec l'école germanistique et permet de réaliser la fusion des anciens et des nouveaux. À l'inverse, la position d'Alfred Grosser marque l'accès de ce groupe à un espace de réception supérieur à celui auquel il aurait pu prétendre de par ses seuls relais. Enseignant à Science Po et journaliste ayant accès au principal quotidien de référence, Alfred Grosser sera en mesure de diffuser largement ses modes d'analyse en direction des élites françaises.

Passée cette étude d'ensemble, on remarque une grande homogénéité entre la production des revues franco-allemandes et celle des membres des associations dont elles dépendent dans le cadre plus général de l'ensemble des revues. La cohérence de l'ensemble de cette nébuleuse en sort renforcée : son objet est bien l'Allemagne contemporaine et occidentale, entendue dans une acception large même si les questions culturelles sont peu envisagées. L'intérêt est constant sur l'ensemble de la période, les questions de politique intérieure sont valorisées par rapport à la focalisation observée chez les non spécialistes sur les questions internationales. Le clivage générationel est sensible seulement en ce qui concerne le "problème allemand". Pour les plus âgés, il reste un mode d'approche dominant, largement hérité d'un questionnement élaboré avant la Seconde Guerre Mondiale. Pour les plus jeunes en revanche, il ne constitue en aucun cas un objet d'étude. L'étude de ce clivage va être l'objet de nos prochains chapitres. Nous envisagerons d'abord la production des germanistes afin de mesurer leur place dans l'élaboration d'un modèle d'appréhension de l'Allemagne qui arrive à son terme en 1945, ce qui a pour conséquence de les exclure du champ de l'étude de l'Allemagne contemporaine (chapitre 8). Puis nous étudierons les nouvelles représentations mises en œuvre au sein de

l'espace franco-allemand et particulièrement les modes d'analyse des deux figures emblématiques que sont Joseph Rovan et Alfred Grosser (chapitre 9).

## Chap. 8 : La germanistique française face à l'Allemagne contemporaine

> *"Raymond Schmittlein se jugeait investi d'une mission personnelle en Allemagne, pays dont il avait en tant que germaniste et dans la tradition d'une large part de la germanistique française d'alors, une vision trop romantique et stéréotypée*"[64].

Quelle est cette vision "romantique et stéréotypée" que l'on attribue ainsi au directeur des services culturels français en Allemagne, et au-delà à l'ensemble de la discipline à laquelle il appartient ? C'est elle que nous allons tenter d'appréhender dans ce chapitre, en conservant à l'esprit que son caractère stéréotypé est devenu aujourd'hui à son tour un stéréotype. Le rejet de la psychologie des peuples, ou de tous les jugements qui cherchent à saisir l'étranger à travers un "type", est une idée en effet largement partagée au point qu'elle peut parfois trop facilement tenir lieu d'explication. En l'occurrence, il serait simple d'expliquer le déclin de la germanistique comme lieu d'élaboration du discours dominant et légitime sur l'Allemagne contemporaine par le caractère "dépassé" de ses analyses. L'objectif de ce chapitre sera donc à la fois d'appréhender la logique propre de ce discours et de mesurer son influence dans un premier temps, mais aussi de comprendre sur le long terme en quoi il correspond à une étape particulière de l'évolution de la germanistique française.

Nous avons déjà abordé la question de l'évolution de cette discipline en cherchant à comprendre les raisons pour lesquelles les agrégés d'allemand, malgré leur présence massive dans les services culturels français, n'avaient finalement retiré que peu de chose de leur "expérience allemande" dans une logique de mise à distance des questions politiques. Après 1945, la germanistique entre dans une période que nous avons qualifiée de

---

[64] J. Vaillant, "Aspects de la politique culturelle de la France", in H. Ménudier (dir.), *L'Allemagne occupée, 1945-1949*, p. 216.

"respectabilisation" scientifique et universitaire, et qui se traduit par le développement quantitatif de ses effectifs, notamment dans le supérieur, et surtout par le développement d'une véritable communauté disciplinaire allant des grands patrons universitaires jusqu'aux enseignants du secondaire. Dès la fin des années trente, le changement d'attitude des normaliens vis à vis de la carrière de germaniste était un indice de cette évolution qui se poursuit après la guerre.

Mais la mise à distance d'une expérience d'occupation, même culturelle, et le discours porté sur l'Allemagne contemporaine ne sont pas tout à fait de même nature. Dans un cas, il s'agit de représentants d'une discipline qui se mettent au service de l'État pour mener un politique, dans l'autre d'enseignants et de chercheurs qui occupent une posture d'intellectuels. Le cas de philosophes rapidement évoqué au chapitre précédent a montré l'exemple d'une capacité à forger des objets et à développer des approches disciplinairement légitimes sur des questions très contemporaines. Cet exemple nous impose d'analyser en détail les modalités d'intervention des germanistes dans le champ intellectuel et cela d'autant plus que les germanistes, par la nature même de leur discipline, se trouvent bien placés pour produire un tel discours. En effet, l'Allemagne comme entité existant dans l'espace contemporain est l'objet même de la germanistique et l'on peut supposer que rien de ce que disent les germanistes à son sujet n'est étranger à cet objet lui-même.

Si le travail sur les carrières des agrégés d'allemand, traitées comme une population statistique, constituait une dimension indispensable à la compréhension d'une discipline qui ne se réduit pas aux personnalités les plus importantes, le tableau resterait incomplet si l'on ne se penchait en détail sur les cadres d'analyse de l'Allemagne contemporaine mis en place par les germanistes après 1945. Il s'agit alors d'articuler la logique disciplinaire dans sa dimension la plus institutionnelle et la plus sociale avec ses cadres d'analyse intellectuels afin de comprendre à la fois leur capacité d'influence générale et l'évolution de la germanistique.

Nous avons observé, que bien que présents en nombre, les agrégés d'allemand n'avaient finalement pas joué un rôle fondamental dans l'occupation française en Allemagne, à l'exception de quelques grandes figures comme Edmond Vermeil. De façon corollaire, les germanistes français n'occupent qu'une faible place dans le discours porté sur l'Allemagne

contemporaine, contrairement à leur engagement plus marqué dans la période précédente. L'étude des lieux et des thèmes de leurs productions entre 1945 et 1963 fait apparaître les transformations que connaît la discipline dans les années quarante et qui explique largement les profils traditionnels dominants des carrières après la seconde guerre mondiale. La césure entre deux générations qui portent à l'objet Allemagne une attention très différente s'inscrit dans les processus de transformation de la germanistique. Afin d'en comprendre à la fois les héritages qui ont façonné ceux qui se trouvent en poste en Allemagne et d'élucider les raisons de leur retrait généralisé des positions d'experts sur les questions contemporaines, il est nécessaire de revenir sur les formes et les conditions de mise en place de la discipline. Après avoir analysé les discours des germanistes français dans les années cinquante, nous examinerons les procédures par lesquelles la discipline a constitué sa légitimité universitaire. L'étude des méthodes et des objets nous permettra de dégager les formes principales d'analyse de l'Allemagne et de montrer leur efficacité au travers des usages vulgarisés qui en sont faits. L'ensemble de cette analyse a pour objectif de présenter les raisons pour lesquelles ce discours largement hérité des décennies précédentes se trouvent dans l'immédiat après guerre à la fois à son apogée et en voie de déqualification. Cette situation résulte d'une logique disciplinaire propre, davantage explicable par la structure des champs intellectuels et universitaires français que par la simple notion de "progrès" intellectuel. La comparaison que nous ébaucherons en conclusion avec la géographie politique allemande étudiée par Michel Korinman n'aurait d'autre objet que de confirmer cette idée.

## I. Présentation de la production des germanistes français dans les années d'après-guerre

Les germanistes universitaires se rassemblent dans un organe spécifique, la Société des Études germaniques (S.E.G.) qui réunit les principaux représentants de la discipline[65]. Elle publie *Études germaniques*, revue savante toute entière dédiée aux questions allemandes et dont le premier numéro paraît en 1946. Si cette dernière constitue le principal lieu de publication des germanistes, elle ne peut prétendre cependant à la totalité d'une production qui depuis la naissance de la discipline s'est répartie entre différentes revues, plus ou moins scientifiques. Aussi, lorsque l'on cherche à comprendre le rôle joué par les germanistes dans la production des représentations françaises de l'Allemagne au-delà du strict cadre disciplinaire, il est nécessaire de prendre en compte l'ensemble de leur production. Il s'agit en particulier de s'interroger sur les modalités qui président à la publication hors des cadres universitaires. L'étude de l'ensemble des germanistes va nous permettre de mettre en évidence des pratiques cohérentes pour l'ensemble du groupe à deux exceptions près : Robert d'Harcourt et Edmond Vermeil.

### 1) Une production massivement littéraire et classique :

Soixante-cinq germanistes ont été identifiés comme ayant publié des travaux au sujet de l'Allemagne entre 1945 et 1963[66]. Sur l'ensemble, seuls dix-sept d'entre eux ont une production supérieure à cinq publications[67], avec en tête Robert d'Harcourt qui compte cent livres et articles sous sa signature. Il est suivi de Joseph-François Angelloz (43), Edmond Vermeil (33), Claude David (34), Geneviève Bianquis (25), Maurice Boucher (24), Robert Minder (23),

---

65 Cf. chapitre 7, p. 411 sq.

66 La population étudiée a été définie à l'origine au moyen de la bibliographie publiée par l'Institut français de Ludwigsburg, puis complétée par le dépouillement des *Études germaniques*, l'identification ayant été rendue possible grâce à la liste des thèses de germanistique et à celle des germanistes en poste à l'université publiées par M. Espagne et M. Werner in *Les études germaniques en France, 1900-1970*, Paris : CNRS-Éditions, 1994, pp. 528 sq. Les germanistes dont il est question ici sont donc ceux qui ont poursuivi leur formation universitaire jusqu'au rang de docteur.

67 Cf. l'annexe n° 30, "Nombre des publications des germanistes français recensées dans la bibliographie de l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg", p. 221.

Pierre Grappin (17), Henri Plard (13), Maurice Colleville (13), Joseph Dresch (12), Pierre-Paul Sagave (10), André Moret (10), Albert Fuschs (9), Louis Leibrich (9), Charles-Henri Arvon (6) et Jean Fourquet (6).

Si l'on considère l'ensemble des publications du groupe tout entier, la première constatation concerne la prépondérance absolue de la revue *Études Germaniques* comme lieu de production. Les germanistes y publient des articles consacrés à la langue, mais surtout à la littérature allemande. Lorsqu'ils s'aventurent hors des pages de leur revue tutélaire, c'est pour publier dans la *Revue de littérature comparée*, qui est également une revue universitaire, et beaucoup plus rarement dans la *Revue des Lettres modernes*, dont la volonté de vulgarisation est plus affirmée.

Seule une petite minorité (17) écrit pour d'autres revues. Pierre Brachin et Louis Leibrich font paraître l'un et l'autre un article dans *Critique* : le premier sur Hamann en 1952, le second sur Thomas Mann en 1957. Il s'agit à chaque fois de leur spécialité : thèse de Brachin, livre de Leibrich en 1954. Claude David écrit également dans la revue de Georges Bataille, mais de façon beaucoup plus notable. Il fait ainsi figure de spécialiste attitré de l'Allemagne dans cette revue. À côté des dix articles qu'il publie dans les *Études germaniques*, il en donne huit à *Critique*. Il n'y a pas de différence très nette dans le choix des sujets publiés par les deux revues : l'histoire littéraire, Hofmannsthal, George se retrouvent dans l'une et l'autre. On peut cependant distinguer une différence d'approche dans les titres de deux articles consacrés à Stefan George : "S. George et Goethe" pour les *Études germaniques* en 1949, "S. George et la société" pour *Critique* en 1955. Il ne semble pas y avoir de disqualification scientifique à publier dans *Critique* pour un universitaire à la carrière brillante. Par ailleurs, il faut souligner la présence de germanistes comme collaborateurs réguliers de la rubrique des lettres allemandes dans des revues plus généralistes (Angelloz au *Mercure de France*[68], Boucher à la *Revue des Deux Mondes*). La plupart du temps, ils y parlent d'une littérature plus contemporaine que celle qui fait l'objet de leurs travaux universitaires, mais il s'agit toujours de littérature. Les seules excursions de Joseph-François Angelloz hors de ce domaine concernent la politique d'éducation en Allemagne occupée (trois articles) et l'idée européenne (un article), soit moins de 15 % de sa production pour le *Mercure de France*. Les collaborations ponctuelles sont elles

[68] Son rôle dans cette revue a déjà été mentionné au chapitre précédent; cf. p. 443.

aussi largement marquées par le choix de sujets littéraires : Geneviève Bianquis publie deux articles sur les amours romantiques dans la *Revue de Paris* en 1961, en même temps que sort son livre sur les *Amours à l'époque romantique* (Hachette). De la même façon, Joseph Dresch accompagne son *Heine* (Didier, 1956) par des articles dans *Europe* et *Allemagne d'aujourd'hui*.

Rares sont ceux qui sortent de l'espace de la littérature; rares aussi ceux qui n'y entrent pas. Parmi les thèses soutenues par les germanistes durant la période étudiée, seules sept thèses principales portent sur des objets éloignés des préoccupations évoquées plus haut. Trois concernent des sujets à forte dimension historique : Martin Ackermann, "Quelques aspects de l'opinion publique en France sur le problème allemand, 1920-1940" (Paris, 1952); Pierre Angel, "Edouard Bernstein et l'évolution du socialisme allemand" (Paris, 1961); Étienne Weill, "Les réparations allemandes et la France (1921-1936)" (Paris, 1945). Et une porte sur des aspects philosophiques : Charles-Henri Arvon, "La pensée de Max Stirner" (Paris, 1951). Cette déviation par rapport à la norme ne les empêche pas de se montrer conformes, au sens où ils ne publient pas d'articles sur des sujets extérieurs à leur domaine de recherche.

2) Les deux exceptions : Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt

La capacité ou la possibilité d'écrire sur un autre sujet que la culture allemande semble réservée à trois des auteurs recensés dans la catégorie des germanistes : Edmond Vermeil, Robert d'Harcourt et Pierre Grappin. Pour celui-ci, l'écart fait l'effet d'une parenthèse, car il se limite dans le temps et l'espace, circonscrit aux années 1945-1950 dans *Politique étrangère* (trois articles sur le réarmement allemand, le commerce interzones et la politique extérieure) auquel s'ajoute un article sur le néonazisme paru en 1954 dans *L'Année politique et économique*. L'année 1955 fait office de charnière : après deux articles publiés dans *Europe* (Schiller) et *Critique* (le drame dans l'Allemagne contemporaine), il ne publie plus que dans les *Études germaniques*. On doit donc y voir l'effet transitoire de son passage en Allemagne occupée, lequel se traduit temporairement par sa participation à la revue du Centre d'Études de Politique

Étrangère, fondé dans les années trente par Louis Joxe, résistant comme Pierre Grappin et engagé par la suite dans une carrière diplomatique[69].

En revanche, Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt offrent des profils en complète opposition avec les pratiques décrites jusqu'ici. Tout d'abord parce qu'ils occupent un espace de production sans commune mesure avec celui des autres germanistes, voire qu'ils ignorent celui-ci. Robert d'Harcourt ne publie aucun article dans *Études Germaniques* et seulement deux dans la *Revue de littérature comparée*. Edmond Vermeil publie trois articles dans la première et un seul dans la seconde. Le nombre total des publications de Robert d'Harcourt est trois fois plus élevé que celui d'Edmond Vermeil, signe d'un investissement supérieur dans la fonction de publiciste. La répartition de leurs articles fait apparaître immédiatement la variété des lieux qui les caractérisent[70] :

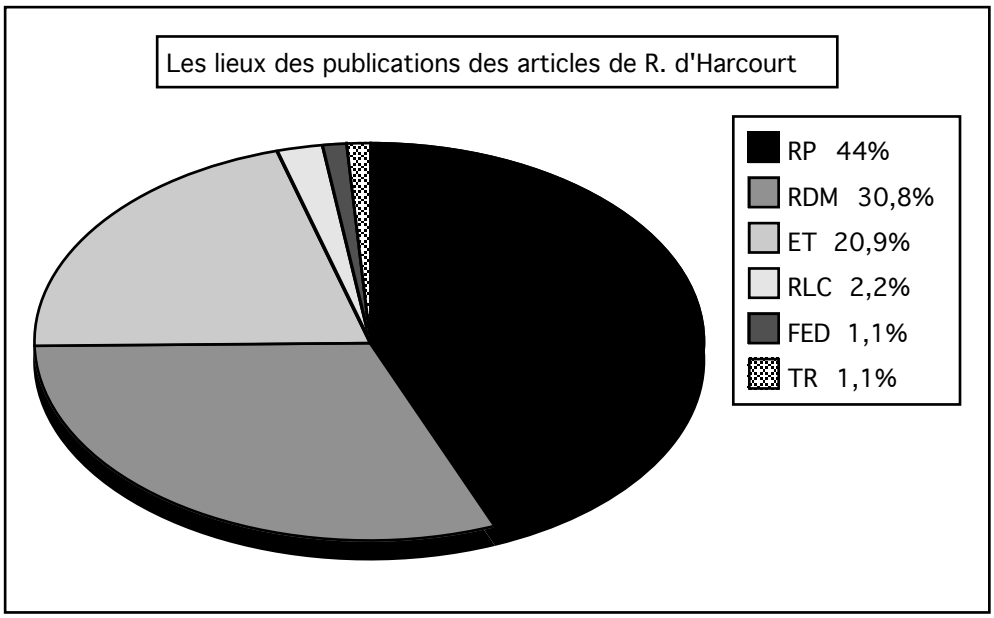


Robert d'Harcourt se définit par la fidélité à trois grandes revues, toutes trois destinées à un public que l'on peut qualifier de traditionnel et conservateur, au moins pour les deux grandes revues qui remontent au XIX^e^ siècle et qui dominèrent longtemps l'espace des revues françaises[71]. Sa

[69] Cf. chapitre 5, p. 307 sq.

[70] RP : *Revue de Paris*; RDM : *Revue des Deux Mondes*, ET : *Études*, RLC : *Revue de littérature comparée*, FED : *Fédération*, TR : *La Table ronde*.

[71] Le fait que le même Robert d'Harcourt soit simultanément le spécialiste de l'Allemagne dans ces deux revues peut être considéré comme un signe du déclin de celles-ci. À l'époque de leur splendeur et de leur concurrence féroce, à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle, il eut été

contribution aux revues les plus récentes (en terme d'années de création) se limite à deux titres classés à droite, *La Table Ronde* et *Fédération* et ne représente qu'un peu plus de 2 % du total de ses articles. Ce faisant, il se trouve dans une position de continuité par rapport au choix qu'il a fait depuis les années trente de développer la position de publiciste au détriment de celle d'universitaire.

La vocation universitaire d'Edmond Vermeil a mieux résisté à ses engagements en faveur de l'antifascisme. Au lendemain de la guerre, il est professeur à la Sorbonne et dirige la société des Études germaniques. Pourtant, sa production scientifique est elle aussi limitée, et l'ensemble de ses articles occupent un espace de publication encore plus varié[72] :

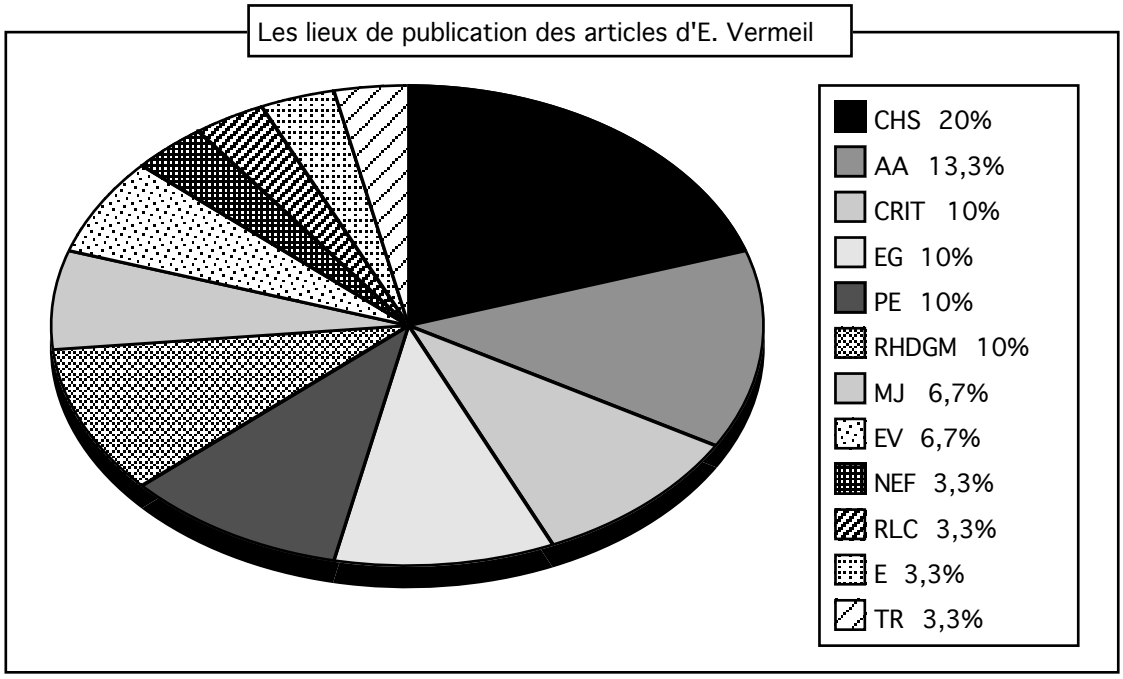


Sa contribution à des revues généralistes est moindre que celle de Robert d'Harcourt et se situe dans l'espace plus restreint des revues confessionnelles. Il participe également plus aux revues de l'après-guerre, en particulier aux revues littéraires (*Critique*); et surtout n'occupe jamais la position de collaborateur régulier en charge des questions allemandes pour une revue particulière. Les publications d'Edmond Vermeil semblent donc être celles d'un professeur en

impensable qu'elles se partagent ainsi un auteur. Cf. T. Loué, *La «Revue des Deux Mondes» de Buloz à Brunetière,* thèse de l'université de Paris I, 1998.

[72] CHS : *Christianisme social*, AA : *Allemagne d'aujourd'hui*, CRIT : *Critique*, EG : *Études germaniques*, PE : *Politique étrangère*, RHDGM : *Revue d'histoire de la Seconde Guerre Mondiale*, MJ : *Le Monde juif*, EV : *Évidences*, NEF : *La Nef*, RLC : *Revue de littérature comparée*, E : *Europe*, TR : *La Table ronde*.

Sorbonne parvenu au fait de sa carrière, et dont les interventions sur le sujet dont il est le spécialiste reconnu couvre la quasi totalité du champ des revues, sans qu'il n'y apparaisse jamais comme un publiciste.

Si l'on compare les sujets abordés dans leurs articles, la différence observée se confirme. Afin de la rendre plus lisible, nous avons choisi de les regrouper en cinq grands thèmes :

- "Pol. int." : concerne tout ce qui a trait à l'Allemagne contemporaine,
- "Pb. all." : problème allemand et relations franco-allemandes,
- "Rel. intern." : relations internationales et politique extérieure de l'Allemagne,
- "Nazisme" : nazisme et question de la culpabilité allemande,
- "Litt. et cult." : tout ce qui concerne la culture allemande passée et présente,
- "RDA" : Allemagne de l'est.

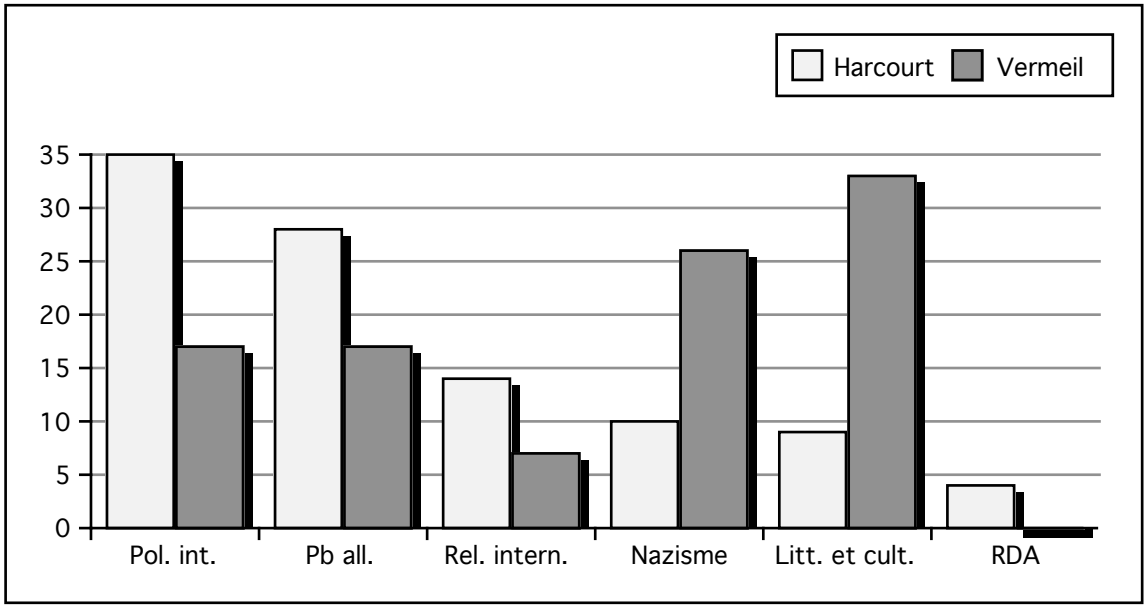


Certains sujets sont totalement absents chez les deux auteurs, comme l'économie ou la société allemande. En ce qui concerne ceux sur lesquels ils écrivent l'un et l'autre, la répartition fait apparaître une opposition claire entre les deux hommes. Robert d'Harcourt confirme sa vocation de publiciste par son intérêt pour les questions d'actualité, notamment politique, et la République démocratique, absente des préoccupations d'Edmond Vermeil.

Vermeil, lui, concentre son activité sur des domaines plus proches de ceux élus par les germanistes en général, puisqu'un tiers de sa production concerne la culture et l'histoire allemande. L'inversion observée sur les sujets du nazisme et du problème allemand renvoie au même rapport à l'objet Allemagne : inscrit dans le présent et sensible aux enjeux de l'actualité pour Robert d'Harcourt, tourné vers une réflexion plus générale, largement appuyée sur l'idée de civilisation pour Edmond Vermeil.

On retrouve cette différence dans les ouvrages publiés par les deux auteurs. Relativement fidèle à sa position de germanistes, Edmond Vermeil publie deux gros ouvrages sur l'Allemagne, *L'Allemagne, essai d'explication* (Gallimard 1945[73]) et *L'Allemagne contemporaine sociale, politique et culturelle 1890-1950* (1952) qui englobe l'objet allemand dans une perception générale et largement historique. Son petit livre sur *Quelques aspects du problème allemand*, publié en 1945 (Hartmann), reprend les schéma explicatif de "l'essai d'explication" paru la même année. À l'opposé, les livres de Robert d'Harcourt sont beaucoup plus ciblés. Il cherche avant tout à proposer un panorama de l'Allemagne actuelle, comme en témoignent le choix des titres : *Les Allemands d'aujourd'hui* (Hachette 1948), *Visage de l'Allemagne actuelle* (Flammarion 1950) ou *L'Allemagne d'Adenauer* (Flammarion 1958). Il écrit également sur les questions d'actualité : *L'Allemagne et l'Europe* (Payot 1960), *L'Allemagne est-elle inquiétante ?* (Flammarion 1954) au moment du réarmement allemand ou encore *Comment traiter l'Allemagne* en 1946 (Tallandier).

À l'exception notable de Robert d'Harcourt, et à un moindre degré d'Edmond Vermeil, les germanistes de l'après-guerre ne se saisissent pas de l'objet Allemagne contemporaine. Le champ d'étude se restreint aux seules questions culturelles, littéraires et philologiques. Signe de cette restriction, l'espace de production se limite aux revues scientifiques, et exceptionnellement littéraires. Ceux qui ont été présents sur le terrain ne se démarquent pas notablement de l'ensemble de la population étudiée. Seuls treize des quarante-cinq agrégés d'allemand recensés en Allemagne ont publié durant la période, dont six germanistes (Angel, Besset, Grappin, Hell, Montigny, Thieberger), un inspecteur général (Santelli) et cinq professeurs de lycée (Bideau, Carrez, Hagenmuller, Humblot et Martin). Tous traitent d'histoire littéraire et culturelle

[73] Réédition de l'ouvrage paru en 1940 auquel une nouvelle conclusion a été ajoutée.

et de littérature et deux lieux de production reviennent systématiquement : *Études germaniques* et *Allemagne d'aujourd'hui* (publication des services français). La seule exception notable concerne les deux membres des services de rencontres, Geneviève Carrez et Henri Humblot, qui écrivent chacun un article sur les questions de jeunesse[74].

À aucun niveau, le discours sur l'Allemagne contemporaine n'est donc du domaine des germanistes français de l'après-guerre; même lorsque ceux-ci ont acquis sur le terrain une compétence spécifique. Les seules exceptions concernent deux individus qui appartiennent à la génération précédente, et dont la présence en Allemagne durant les années d'après-guerre se limite essentiellement à des tournées de conférences. Cependant, ils occupent par leur production la première place en terme quantitatif, et de ce fait contribue à marquer en profondeur les schémas d'analyse de l'Allemagne d'après-guerre. Or les formes et les méthodes de leur activité intellectuelle se sont construites durant les premières années de mise en place de la germanistique.

## II. Les grands traits de la constitution de la germanistique française

On peut observer une forte corrélation entre les nécessités internes à la construction disciplinaire et les modèles d'analyse de l'objet mises en œuvre. Les modalités selon laquelle la germanistique a pu conquérir sa légitimité universitaire ont marqué durablement la première phase du processus, tant dans la définition de l'objet que dans le choix des méthodes. Les transformations de la discipline dans les années quarante posent la double question des facteurs d'évolution internes d'un champ en voie d'autonomisation et celle du poids des données conjoncturelles, en l'occurrence le nazisme et l'occupation allemande de la France.

1) La construction de la rivalité culturelle franco-allemande :

La germanistique s'est constituée comme discipline universitaire dans un contexte d'intérêt général des élites française pour la question allemande. La fin du XIX$^{e}$ siècle et la première moitié du XX$^{e}$ siècle sont marquées par un

[74] Dans *Esprit* en 1947 pour H. Humblot, dans *Allemagne d'aujourd'hui* en 1954 pour G. Carrez.

discours récurrent des intellectuels français sur l'Allemagne et sa culture, dont les thèmes principaux conjuguent la fascination pour les penseurs allemands et le système d'enseignement avec l'interrogation devant l'indifférence présumée de la *Bildungsbürgertum* (bourgeoisie du savoir, c'est à dire élites intellectuelles) vis à vis de l'État et de la politique. De ce mélange résulterait une différence fondamentale, ontologique même, entre les intellectuels français et allemands, qui se trouve à la base de toutes les analyses. Or celles-ci deviennent nombreuses après 1870, quand il s'agit de comprendre les raisons profondes de la victoire allemande.

Jusqu'alors, la relation était simple. Après une période de supériorité incontestée du modèle culturel français, dont l'Académie française constituait le plus beau fleuron[75], l'Allemagne aurait découvert au XVIII^e^ siècle qu'elle possédait une identité culturelle propre. Il s'agit d'une construction qui se fonde très largement sur l'effort de restauration de la langue allemande comme langue de haute culture, apte en particulier à rendre possible toutes les traductions[76]. Dès lors deux systèmes culturels coexistent au coeur de l'Europe, avec la possibilité permanente d'établir une concurrence, voire une rivalité. Les premières décennies qui suivent "l'émancipation" allemande se déroulent au profit de la France, dont la grande Révolution attire les regards. Durant la même période, les Français considèrent leur voisin avec un certain mépris[77], teinté d'intérêt ponctuel pour quelques grands esprits comme Goethe et Kant. Dès cette période, une première distinction entre la culture et la politique se met en place. Pays émiettés, régimes rétrogrades, ruralisme dominant forment les bases d'un jugement arrêté sur l'archaïsme des Allemands dans le domaine du gouvernement des États, au moment même où la Révolution et l'Empire imposent à La France une reconstruction centralisée et autoritaire. En revanche, l'esprit allemand (le *Geist* comme ils le désignent eux-mêmes) choisit de s'incarner dans les arts, la science et la littérature, espaces autonomes de toutes

---

75 J. Moes, J.-M. Valentin (dir.), *De Lessing à Heine : un siècle de relations littéraires et intellectuelles entre la France et l'Allemagne*, Metz : Didier, 1985; J. Mondot, "Deux siècles de relations interculturelles franco-allemandes", *Bulletin d'information de la Mission historique française en Allemagne*, n° 19, décembre 1989.

76 Cf. A. Berman, *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris : Gallimard, 1984.

77 H. Marquis, "Aux origines de la germanophobie : la vision de l'Allemagne en France aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles", *Revue historique*, n° 580, 1991, pp. 283-294.

sollicitations politiques. On voyage alors beaucoup en Allemagne[78], on y apprécie le décor champêtre d'*"une Allemagne poétique, rêveuse, musicienne née, patriarcale et fascinante avec ses paysages vaporeux et féeriques, ses moeurs simples et candides, ses nobles musées et ses grandioses souvenirs"*[79]. À la suite de Madame de Staël, les Français découvrent ces petites villes allemandes, mortelles d'ennui, minuscules, coupées du monde mais toutes entières dédiées au culte de l'esprit; autant de petites "nations culturelle" dans lesquelles se développent une *"élite intellectuelle professionnalisée, consciente de sa responsabilité morale et scientifique pour la communauté"* et placées sous le contrôle de la noblesse[80]. Le discours des nombreux émigrés français en Allemagne pendant la Révolution a largement contribué à forger cette perception d'une Allemagne dans laquelle s'équilibrent les forces de l'esprit et une politique modérée[81]. La rupture de cette harmonie intervient brutalement avec la guerre de 1870, dont l'un des principaux effets serait de révéler la nature profondément agressive de la nation allemande. On entre alors dans la *Crise allemande de la pensée française*, selon le titre de la thèse de Claude Digeon soutenue en 1957 à la Sorbonne[82]. Cette Allemagne perçue comme assez peu problématique tout au long du XIXe siècle, le devient brutalement quand il s'agit de s'interroger sur les causes de la défaite française.

L'utilisation d'une représentation en terme d'esprit (*Geist*) allemand et français permet d'élaborer un modèle d'analyse des rapports entre activités intellectuelles et politiques. Le côté allemand se définirait par une survalorisation de la *Kultur*, qui entraîne une mise à l'écart des questions politiques au nom de la pureté de l'acte intellectuel. Au contraire, les Français se caractériseraient par une relation indissociable entre littérature et politique, qui les contraindrait à l'engagement systématique au nom de la "Civilisation". Les deux termes du modèle constituent le résultat d'une construction à laquelle

---

[78] Cf. entre autres P. Gerbod, "Voyageurs et touristes français à la découverte de l'Allemagne sous le Second Empire", in R. Poidevin, H.-O. Sieburg (dir.), *Aspects des relations franco-allemandes à l'époque du Second Empire*, Metz : Centre de recherche de relations internationales, 1982, pp. 87-96.

[79] X. Marmier, *Voyage pittoresque en Allemagne*, 1895, cité par P. Gerbod, "Voyageurs et touristes français...", *op. cit.*

[80] M. Bosse, "Madame de Staël", in J. Leenhardt, R. Picht (éd.), *Au jardin des malentendus*, Arles : Actes Sud, 1990, p. 59.

[81] I.A. Hartig, "Émigrés français en Allemagne pendant la Révolution française", in *Émigrés français en Allemagne, émigrés allemands en France 1645-1945*, Paris : Institut Goethe, 1983.

[82] Paris : P.U.F, 1959.

participent les intellectuels des deux pays[83]. Le système des oppositions s'est largement constitué à partir de la constatation des différences de mode de fonctionnement intellectuel, comme en témoignent les approches divergentes de la philologie par exemple[84]. Mais elle a permis la construction de représentations figées des deux types intellectuels, qui fonde l'analyse sur le long terme : la rationalité française, issue de la pensée cartésienne, impose la recherche d'explications, même si cela impose une simplification parfois abusive. À l'inverse, la volonté de compréhension des Allemands les poussent à entrer toujours plus avant dans la complexité du monde et leur interdit toute vision d'ensemble. Ce sont ces attitudes faces à l'objet étudié qui conditionnent l'approche plus générale du monde réel, et en particulier la faculté à en être acteur. Cette définition de l'intellectuel allemand marque durablement les schémas d'analyse français.

Ce mode de définition a aussi un rôle à jouer dans les conflits internes au champ intellectuel français. L'interrogation sur les causes profondes de la défaite de 1870 est l'occasion d'une remise en cause, en particulier du système universitaire, qui prend le modèle allemand comme point central de la réflexion[85]. L'Allemagne est au centre des débats, objet incontournable des oppositions entre nationalisme et internationalisme. Au delà de son instrumentalisation immédiate, il est intéressant de noter que la relation des intellectuels français à l'Allemagne est aussi un sujet de réflexion récurrent. Durant les années cinquante, trois livres (dont deux thèses) portent sur cette question : Jean-Marie Carré, *Les écrivains français et le mirage allemand*[86]; Konrad Bieber, *L'Allemagne vue par les écrivains de la résistance française*[87]; et Claude Digeon, *La crise allemande de la pensée française, 1870-1914*[88]. Ils s'inscrivent dans une volonté de comprendre les enjeux propres aux écrivains français comme l'annonce en introduction Jean-Marie Carré :

---

[83] G. Raulet, "Esprit - *Geist*", in J. Leenhardt, R. Picht, (éd.), *Au jardin des malentendus...*, *op. cit.*, pp. 136 sq.

[84] M. Espagne, M. Werner (dir.), *Philologiques 1 : Contribution à l'histoire des disciplines littéraires et scientifiques en France et en Allemagne au XIX^e siècle* , Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1990.

[85] Cf. C. Charle, *La République des universitaires 1870-1940*, Paris : Seuil, 1994.

[86] Paris : Boivin, 1947, 223 p.

[87] Lille : Giard, 1954, 184 p.

[88] Paris : P.U.F, 1959.

> "Il ne s'agit pas ici principalement des Allemands et de la qualité de leur expansion culturelle. Il n'est question que de NOUS et de nos appréciations. Comme je l'avais déjà fait, il y a près de vingt ans, (...) c'est à un examen de conscience, à un retour sur nous mêmes et sur notre histoire spirituelle que je convie rapidement mon lecteur"[89].

La réflexion sur la construction et la pérennité des préjugés, sur le décalage permanent entre la réalité et sa représentation, renvoie selon l'auteur aux incapacités des esprits français à s'évader hors de leurs propres "idéologies". L'Allemagne, et les images illusoires qu'on lui prête, n'est alors que l'instrument le plus efficace pour défendre ses opinions. À quoi sert l'illusion ? Dans le sens où elle se traduit comme une représentation différée des tensions internes au champ intellectuel national, elle permet un processus de neutralisation des conflits par l'effet de déplacement qu'elle induit. La focalisation sur un objet extérieur ouvre la possibilité de dépasser les clivages initiaux et de permettre des recompositions, justifiées par une attitude d'opposition. D'autre part, faire de l'Allemagne un objet d'intérêt spécifique conduit à la parer des vertus de l'ennemi, ce qui a pour effet d'offrir les cadres d'un possible consensus. Chaque après-guerre apporte sa pierre à une construction cumulative, qui reprend les modèles de l'analyse précédente en le complétant. Jean-Marie Carré a déjà écrit sur ce thème en 1924, comme il le rappelle dans son ouvrage de 1947 et sans que ses conclusions soient transformées par les événements. Le travail le plus novateur sur la question, si l'on prend en considération l'âge de son auteur, est la thèse de doctorat soutenu par Claude Digeon en 1957. Il faut souligner tout d'abord qu'il est l'élève de Jean-Marie Carré auquel il réaffirme dans son introduction toute sa dette intellectuelle. Mais surtout, une part importante de son œuvre est le produit d'une longue réponse de Charles Maurras à un questionnaire que lui a envoyé le doctorant au début des années cinquante[90]. De ce fait, on assiste à un travail de compilation des analyses successives du phénomène, qui renvoie à des modèles d'opposition déjà anciens.

Enfin, le discours général sur l'Allemagne a comme dernière fonction de conférer à celui qui le porte en connaissance de cause une autorité

---

[89] J.-M. Carré, *Les écrivains français et le mirage allemand*, Paris : Boivin, 1947, p. VII. Il avait déjà écrit un article à ce sujet au début des années vingt.

[90] Cf. C. Maurras, *Pour un jeune Français*, Paris : Amiot-Dumont, 1949.

supplémentaire. S'instituer médiateur, c'est prétendre dire la réalité de l'Allemagne, qu'il s'agisse de science ou de littérature. La qualité de spécialiste, qui peut se limiter à la connaissance que fournit la proximité, permet de contourner les écueils d'une position difficile comme c'est le cas des réseaux émigrés catholiques français pendant la Révolution, qui trouvent une légitimité intellectuelle en France en y introduisant la pensée allemande[91]. C'est aussi un moyen d'augmenter ses capitaux culturels initiaux, voire une obligation, comme le laisse supposer le nombre des boursiers français qui font le voyage d'Allemagne avant 1914[92]. Les réformes de l'université, la création de nouvelles institutions ou de nouvelles disciplines (littérature comparée, italien, russe, espagnol...) est très largement le fait des meilleurs connaisseurs de l'Allemagne, qu'ils soient ou non germanistes[93]. C'est à cette période que se constitue la figure du médiateur, vecteur de transmission plus ou moins naturel (s'il est Alsacien par exemple), qui fonctionne comme mode de représentation général des relations entre les deux pays et comme posture dont le bénéfice est énorme, pour un certain nombre d'intellectuels. Si elle n'a pas à l'origine de spécificité disciplinaire, l'existence d'une position (médiateur) aux propriétés sociales parfois efficaces[94] va engendrer la nécessité d'occuper cet espace en le délimitant précisément.

Même si la connaissance de l'Allemagne dépasse largement le cadre des seules études germaniques en France, il est clair, en revanche, que ce contexte ne pouvait manquer d'influer sur le développement d'une discipline intéressée au premier chef par le voisin allemand et dont les membres peuvent naturellement prétendre jouer un rôle important dans une médiation dont les profits peuvent être grands.

---

91 Cf. la thèse en cours de Jean-Luc Chappey sur la Société des Observateurs de l'Homme à l'époque du Consulat à propos du rôle des spécialistes français de l'Allemagne dans le développement d'une «science de l'homme» en France.

92 C. Charle, *La République des universitaires*, Paris : Seuil, 1994; C.-O. Carbonell, "Les historiens universitaires français en Allemagne dans la seconde moitié du XIXe siècle", in *Les échanges universitaires franco-allemands du Moyen-Age au XXe siècle*, Paris : Ed. recherche sur les civilisations, 1991, pp. 181-192.

93 M. Espagne, *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère au XIXème siècle*, Paris : Le Cerf, 1993; M. Espagne, M. Werner, "Transferts culturels franco-allemands", *Revue de synthèse*, n° 2, avril-juin, 1988. Cf. leurs autres travaux dans la bibliographie générale.

94 Cf. les chapitres 4 et 5 sur les effets sociaux de l'étranger dans les carrières.

2) La fondation de l'école germanistique française :

Au moment de sa fondation, au début du XXe siècle, la germanistique française est donc directement confrontée à l'enjeu qui consiste à capter le riche héritage de la rivalité culturelle entre la France et l'Allemagne tout en lui conférant une dimension scientifique reconnue dans le champ universitaire. Il s'agit donc de constituer l'Allemagne en objet disciplinaire en trouvant le moyen d'opérer cette captation et cette transformation. Son fondateur, Charles Andler, qui occupe la première chaire en 1901, donne à la nouvelle discipline une perspective civilisationniste qui intègre les deux dimensions culturelle et politique. En considérant l'Allemagne contemporaine comme un produit de son histoire culturelle, il cherche à opérer la synthèse des deux Allemagnes, politique et intellectuelle. Mais dans le même temps, l'enjeu de la construction disciplinaire implique la mise en œuvre d'un processus d'appropriation exclusive de l'objet et un effort de définition.

Au XIXe siècle, il n'y a pas correspondance systématique entre la germanistique (entendue comme le discours universitaire consacré à l'Allemagne dans le cadre des enseignements de langues étrangères) et la production savante sur le même sujet[95]. L'Allemagne n'est pas encore un pré carré, réservé aux titulaires d'une agrégation ou d'un doctorat spécifique, mais un objet investi par les autres disciplines. Cette dissolution du sujet allemand aux quatre coins de l'université, mais aussi son investissement par des non universitaires, producteurs de discours tout aussi reconnus, explique les enjeux de définition qui se dessinent quand est créée la première chaire spécifique de langue et littérature allemande en 1901 à la Sorbonne. Pour se constituer en discipline autonome, la germanistique doit trouver les moyens de s'approprier l'objet Allemagne comme un domaine réservé et de disqualifier scientifiquement les usages qui en sont fait par l'extérieur. La stratégie la plus efficace consiste à revendiquer une capacité d'analyse complète, c'est à dire englobant tous les aspects du problème. La prétention à *"tenir un discours général sur la «culture» ou «la civilisation» allemandes"*[96] permet alors aux germanistes de se poser comme seuls détenteurs qualifiés de la compétence,

[95] M. Espagne, "Les chaires de littérature étrangère", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques...*, *op. cit.*, p. 58.
[96] G. Raulet, "L'histoire des idées. Situation et fonction", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques...*, *op. cit.*, p. 386.

dépositaire de la parole légitime. L'objet Allemagne est ainsi isolé comme principe de définition d'une discipline. À côté de cet enjeu que l'on pourrait qualifier de savant, il s'agit également d'occuper dans le champ intellectuel et sur la scène publique, une position dominante chaque fois qu'il est question de porter un jugement ou d'avancer une explication à propos de l'Allemagne. Cet enjeu "politique" (au sens d'intervention dans la Cité) compose le second terme d'une alternative dans laquelle s'inscrit l'histoire de la germanistique. L'articulation entre les deux dimensions autorise une pluralité de formes de conciliation entre le politique et l'universitaire selon la conjoncture. Au moment de sa fondation, la germanistique est plutôt portée à privilégier une forme de «politisation» pour deux raisons essentielles. La première est l'impossibilité de prétendre à une quelconque exclusivité sur le sujet "Allemagne" face à d'autres disciplines beaucoup plus solidement installées dans la hiérarchie universitaire et notamment la philosophie et l'histoire. La seconde raison relève du contexte scientifique de la fin du XIX$^{e}$ siècle et du début du XX$^{e}$ d'une "politisation" des sciences, comprise comme volonté d'instrumentaliser les connaissances scientifiques dans un effort de définition de l'identité nationale[97]. En ce sens, les tensions entre la France et l'Allemagne depuis 1870, réactivées par la première guerre mondiale offrent un cadre immédiat d'analyse et justifient à elles seules l'apparition d'un groupe de spécialistes sur la question. Enfin, il faut ajouter comme dernier facteur encourageant cette orientation, la vocation presque naturelle d'ambassadeur culturel qui est affectée au professeur de langue vivante[98].

En position de fragilité scientifique, car ne bénéficiant pas d'une pratique spécifique qui lui permettrait dès l'origine de s'imposer comme le discours de référence, la germanistique française, devant l'abondance des publications sur l'Allemagne autour de la première guerre, doit conquérir son identité en confisquant la prétention à la connaissance exhaustive et à la vérité. Elle doit pour y parvenir intégrer la double composante du savoir et des formes de son énonciation. Se limiter à l'étude de la langue, à une période où la production

---

[97] Cf. par exemple P. Favre, *Naissances de la science politique en France (1870-1914)*, Paris : Fayard, 1989.

[98] Cf. le propos cité par C. Charle, lorsqu'il évoque la discussion à la Sorbonne pour la succession d'Henri Hauvette dans la chaire de littérature italienne. Le rapporteur y affirme en effet que "le professeur chargé de l'enseignement à la Sorbonne est en même temps, chez nous, le représentant le plus en vue de la culture étrangère et l'agent le plus qualifié des rapports entre les deux pays"; in *La République des universitaires... op. cit.*, p. 222.

sur l'Allemagne abonde et où elle entend répondre à l'idée d'un problème aigu, donc d'un besoin d'information et d'analyse, risquerait d'entraîner l'étouffement dans l'œuf d'une discipline naissante. De plus, les sollicitations extérieures sont multiples, à commencer par celles des organisations gouvernementales de propagande durant le conflit. Dans une étude sur la place de l'histoire de idées dans la germanistique française, G. Raulet souligne le passage progressif d'une préoccupation essentiellement littéraire et philologique initiale à des études axées sur l'Allemagne contemporaine, politique et sociale[99]. Certaines chaires de l'entre-deux guerres ont pour intitulé "histoire de la civilisation allemande" ou "civilisation allemande contemporaine" (Vermeil à Strasbourg, puis à Paris) à côté de la traditionnelle dénomination de "langue et littérature germanique" qui est celle de Charles Tonnelat à la Sorbonne[100].

La conquête s'opère par la mise en place d'instruments spécifiques, dont Edmond Vermeil est l'un des principaux artisans. Nommé en 1919 à l'Université de Strasbourg, il crée le Centre d'Études Germaniques (C.E.G.), qui publie un *Bulletin de presse allemande*, par la suite *Bulletin mensuel jaune*[101]. Bien que très fournies, ces deux publications se limitent cependant à des revues de presse allemande. Puis il est responsable de la création, en 1933, de l'Institut d'Études germaniques à la Sorbonne. En 1931, le C.E.G. lance une revue d'analyse, *L'Allemagne contemporaine*[102], présentée comme "la seule revue paraissant en France sur le germanisme"[103]. Ses auteurs, le plus souvent des universitaires, proposent une approche pluridisciplinaire de la question allemande. René Capitant, par exemple, signe des articles sur le fonctionnement institutionnel du IIIème Reich. Mais on trouve aussi dans les sommaires de *L'Allemagne contemporaine* les signatures d'Hubert Beuve-Méry, en poste pour *Le Temps* à l'étranger jusqu'à l'automne 1938, et de Maurice Schumann. La participation directe de Vermeil y est d'ailleurs réduite, puisqu'il

---

[99] Comme par exemple les travaux de Charles Andler sur le socialisme allemand, objet qui conjugue les deux aspects principaux de la "politisation" des sciences sociales à la fin du XIX$^{e}$ siècle et au début du XX$^{e}$ : l'identité nationale et la question sociale.

[100] Lettre de L. Herr, 22 février 1926, in *Correspondance entre Charles Andler et Lucien Herr (1891-1926)*, Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1992.

[101] Il faut rappeler également sa présence, côtés de Charles Andler, dans les réalisations du haut-commissariat aux provinces rhénanes, chargé de la politique française d'occupation.

[102] Cf. L. Dupeux, "La revue *L'Allemagne contemporaine* (1936-1939)" in *Les relations franco-allemandes, 1933-1939*, Paris : Éditions du CNRS, 1976, pp. 167-177.

[103] *L'Allemagne contemporaine*, n° 1, 1931.

n'y fait paraître qu'un seul article sur "La situation des classes moyennes en Allemagne"[104]. Le cas de la *Revue d'Allemagne* fondée à Strasbourg en 1927, et à laquelle Vermeil participe durant les deux premières années, recoupe très exactement celui de *L'Allemagne contemporaine*. L'approche est pluridisciplinaire, avec la volonté scientifique forte d'en faire l'instrument de référence, mais avec aussi le recours à des signatures non universitaires[105]. Malgré la volonté de circonscrire l'espace de la parole légitime sur l'Allemagne aux seuls germanistes, il faut souligner la persistance de la présence d'autres spécialistes. C'est alors par la conquête d'autres positions que pourra se réaliser l'accès à une position indiscutable et privilégiée d'expertise.

Le cheminement d'Edmond Vermeil vers la position d'expert[106] passe par son engagement croissant dans des publications en direction du grand public. En cela, il se rapproche de Robert d'Harcourt, qui délaisse sa chaire à l'Institut catholique au profit du journalisme. La germanistique universitaire, quand elle ne se limite pas aux questions purement littéraires et philologiques, se situe dans une position intermédiaire entre le champ universitaire et le champ politique. Elle en tire le bénéfice d'être légitimée par une pratique savante. Si Edmond Vermeil poursuit ses travaux de recherches, en particulier sur les doctrinaires de la révolution allemande, il participe aussi, en 1925, au lancement de *L'Année politique, française et étrangère*, avec le juriste Bernard Lavergne[107]. À Strasbourg, il anime le Comité alsacien d'études et d'information auquel collabore le bureau berlinois du Comité franco-allemand des Mayrisch. Sa production se tourne de plus en plus vers l'Allemagne très contemporaine et en 1931, il fait paraître une brochure de soixante-douze pages sous le titre : *Le national-socialisme vu d'Allemagne et de France*. Il s'agit d'une compilation d'articles parus dans la *Frankfurter Zeitung*, qui décrivent l'emprise du nazisme sur la jeunesse allemande et mettent en garde contre le danger qu'il fait courir à la paix européenne. Dans le même temps, il donne, à la Dotation Carnegie pour la Paix, une série de trois conférences portant sur l'Histoire de

---

104 *L'Allemagne contemporaine*, juillet-août 1937.

105 J. Le Rider, "La *Revue d'Allemagne* : les germanistes français, témoins et interprètes de la crise de la République de Weimar et du nazisme", in H.M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années trente*, Paris : C.N.R.S.-Éditions, 1993, pp. 363-374.

106 H.-M. Bock, "Henri Lichtenberger, père fondateur de la germanistique française et médiateur entre la France et l'Allemagne", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques ...*, *op. cit.*, p. 162.

107 Cf. F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands*, Paris : Ophrys, 1971.

l'Allemagne et les relations franco-allemandes[108]. Entre janvier 1932 et janvier 1933, aux côtés de Lucien Romier et de Wladimir d'Ormesson, il réagit à l'évolution de l'Allemagne dans "La tribune libre" du journal *Le Temps*. Le séjour qu'il effectue Outre-Rhin durant six mois au cours de l'année 1932, nourrit ses analyses et ses descriptions. À partir de mars 1934, il s'engage d'une façon plus politique en participant à la fondation du Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes, où il poursuit ce qu'il estime être sa mission d'information et pour lequel il fait paraître une brochure sur l'hitlérisme[109].

L'élaboration d'un cadre d'analyse de l'Allemagne envisagée dans sa globalité est le complément indispensable de cette double position de savant et de politique. La germanistique dont Vermeil est alors le principal représentant (Charles Andler est mort en 1935 et Vermeil est élu à la Sorbonne en 1934) hérite de ce point de vue du "problème allemand" constitué comme tel avant qu'elle même ne commence à exister au plan institutionnel. Elle doit donc travailler à se l'approprier.

### 3) Un impératif : "Circonvenir l'énigme allemande"[110]

Une partie de la germanistique se politise en fondant sa légitimité sur sa capacité à forger un cadre d'analyse du "problème allemand". Ce faisant elle s'inscrit dans une tradition qui remonte au moins à 1870, et qui intègre la double composante de la supériorité et du danger, reprise de la réflexion en termes de relation entre la culture et la politique. L'existence d'une Allemagne unifiée est perçue comme un facteur de danger pour la sécurité de l'Europe et de la France. Désigné comme le responsable des deux guerres de 1870 et 1914, le nationalisme allemand, et son expression spécifique qu'est le pangermanisme, impose la compréhension de ses fondements profonds afin de pouvoir prévoir et empêcher la résurgence de ses effets. La justification du

---

[108] *Démocratie française et démocratie allemande. La guerre d'agression comme problème de droit international*, 1930 ; *L'Allemagne et les démocraties occidentales*, 1931. Dotation Carnegie pour la paix, collection "Publications pour la conciliation internationale".

[109] *L'hitlérisme en Allemagne et devant l'Europe*, avec Pierre Gérome, Comité de Vigilance des intellectuels antifascistes, 1937, 97 p. Vermeil devient aussi l'un des animateurs de la revue *Races et Racisme* ; il donne des conférence au Cercle Descartes et édite les textes politiques de Heine aux Éditions sociales internationales.

[110] E. Vermeil, *L'Allemagne contemporaine*, Paris : Les cours de droit, 1947, p. 255.

travail du germaniste se comprend alors dans la nécessité qui lui est faite de travailler à élucider l'énigme allemande; elle dépasse les simples formes universitaires pour s'incarner dans un engagement moral, comme le souligne Pierre Bertaux dans une profession de foi tardive, et en partie contradictoire avec la position de retrait qu'il observe après guerre[111].

Dans sa lettre de candidature au Collège de France en 1936 où il cherche à succéder à Charles Andler, Vermeil donne une définition utilitariste de la discipline :

> "La germanistique est (...) la science de l'Allemagne tout court, telle que nous devons la connaître pour déterminer notre attitude intellectuelle et pratique à son égard"[112].

Elle ne peut se contenter de produire des études historiques ou littéraires, mais doit au contraire se soumettre aux contraintes de l'actualité, afin de permettre la compréhension du présent par l'étude du passé et la détermination des *"solutions qui conviennent le mieux à nos intérêts et à nos désirs les plus légitimes"*[113]. Aussi se donne-t-il pour vocation, par delà les années, d'offrir à intervalles réguliers des tableaux de la réalité allemande

> "à un public avide de connaissances sûres et dont le naturel bon sens est déconcerté, non seulement par le défilé cinématographique des nouvelles quotidiennes, mais encore par les étrangetés inhérentes à la politique d'outre-Rhin"[114].

Il en résulte une impossibilité à rester à l'abri de sa tour d'ivoire et de se contenter de la posture de "purs savants"[115], qui conditionnera son

---

111 P. Bertaux, "Cent ans de germanisme dans l'université française", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1972. Sur sa carrière et ce retrait, voir chapitre 5, pp. 307 sq.

112 E. Vermeil, *Lettre sur ses travaux et projets à l'occasion de sa candidature à la chaire de langue et de littérature germaniques du Collège de France*, [s.l.n.d.], 7 p. C'est nous qui soulignons. Edmond Vermeil ne parviendra pas à se faire élire au Collège de France. C'est E. Tonnelat qui obtiendra la chaire.

113 *Ibid*., p. 6.

114 E. Vermeil, *L'Allemagne contemporaine (1919-1924), sa structure et son évolution politiques, économiques et sociales*, Paris : F. Alcan, 1925, p. V.

115 G. Merlio, "L'image de l'Allemagne chez les germanistes français de l'entre-deux-guerres", *Allemagnes d'aujourd'hui*, juillet-septembre 1988, p. 82. Il faut noter un processus d'engagement similaire chez les germanistes allemands, cf. W. Gurian, *Nationalismus und Demokratie im*

engagement au sein du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Cela dit, les germanistes français participent de manière assez large aux opérations de rapprochement franco-allemand des années vingt, mais aussi des années trente, et multiplient voyages et conférences, comme F. Baldensperger, M. Boucher, J. Spenlé, R. Minder, M. Gravier ou J.-F. Angelloz (ce dernier donne tous les ans des cours d'été d'allemand à de jeunes Français à Cologne durant les années trente)[116].

L'arrivée au pouvoir de Hitler, puis l'observation du phénomène national-socialiste renforce la pertinence de la question de l'énigme allemande, et pose avec une nouvelle acuité celle de l'attitude à prendre à son égard. Edmond Vermeil produit en 1940 une synthèse au titre significatif : *L'Allemagne, essai d'explication*. Il semble que l'on ne peut être germaniste sans s'imposer l'expérience de "*la méditation constante des problèmes que [les Allemands] posent à l'Europe*"[117]. Ceux-ci prennent une acuité accrue avec l'occupation allemande à partir de 1940. Le problème d'une partie des germanistes français sera d'affronter la présence allemande en France, et les offres de coopération intellectuelle qui leur sont faites. L'ambiguïté de la relation que les Allemands entretiennent, aux yeux des Français, entre culture et politique incite certains d'entre eux à travailler au rapprochement franco-allemand dans la conjoncture particulière de la France occupée. Le germaniste Jean-Edouard Spenlé plaide en 1941 auprès du gouvernement de Vichy la nécessité de mettre en place un organisme de type institut français à Berlin, qui pourrait fonder une relation de réciprocité[118], en face de l'Institut allemand de Paris, très actif et très fréquenté[119]. Dans les discours résistants, la même distinction est faite entre l'Allemagne de la culture et celle des contingences politiques, en l'occurrence le régime national-socialiste. La distinction opérée entre les deux Allemagnes permet de concevoir un discours à double entrée : d'une part l'ennemi identifié

---

*Frankreich der Dritten Republik*,, Hamburg : Hanseatische Verlagsanstalt, 1933. Cette posture est néanmoins ambiguë car on peut penser qu'elle est à l'origine de l'échec de Vermeil au Collège de France auquel on préfère une personnalité plus effacée politiquement.

116 D. Bosquelle, "Voyages et séjours de germanistes français en Allemagne dans les années trente", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques...*, *op. cit.*, p. 260.

117 R. Minder, *Allemagnes et Allemands*, Paris : Seuil, 1948, p. 9.

118 P. Burrin, *La France à l'heure allemande*, Paris : Seuil, p. 356.

119 Rita Thalmann, "La germanistique française à l'heure de la mise au pas (1940-1944)", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques...*, *op. cit.*, pp. 345-356.

dans le soldat et le politique, d'autre part le frère dans la culture allemande qu'il faut réhabiliter contre ses destructeurs[120].

Beaucoup plus que la Grande Guerre qui ne déboucha sur aucune disqualification de l'approche "politique" de la germanistique, l'épisode de l'Occupation exerce une très forte pression dans le sens d'une séparation du culturel et du politique appliquée au cas de l'Allemagne. L'après 1945 constitue un moment de forte rupture dans l'orientation de la discipline. Nous en avons déjà largement vu les effets lorsqu'il s'agissait de comprendre la posture des germanistes face à l'Allemagne occupée.

Il faut cependant se garder de trop attribuer aux événements de l'Occupation. De la même façon que la "politisation" de la germanistique pendant l'Entre-deux-guerres relève beaucoup moins des circonstances de 1914-1918 que de facteurs beaucoup plus anciens et plus profonds sensibles dès la création de la chaire en Sorbonne en 1901, l'analyse que nous avons faite des cohortes d'agrégés d'allemand et des normaliens germanistes permet de relativiser le poids des circonstances. Le retrait de la discipline vers une approche beaucoup plus exclusivement philologique et littéraire de l'Allemagne après 1945 doit s'interpréter avant tout comme la conséquence d'une évolution en profondeur de la discipline elle-même. Le développement d'une véritable filière germanique à l'E.N.S. et la place croissante des normaliens à l'agrégation pendant les années trente indiquent en effet que la période de fondation s'achève. Lui succède ce que nous avons appelé la période de "respectabilisation" universitaire au cours de laquelle la germanistique devient une discipline littéraire comme les autres, au sens où elle repose désormais sur une meilleure articulation du secondaire et du supérieur. L'ouverture des postes universitaires dans les années soixante ne fait qu'encourager un mouvement déjà amorcé : la fuite hors de l'enseignement devient exceptionnelle, notamment chez les normaliens, et dans le cadre de cette "respectabilisation", la "politisation" devient plus un danger à éviter qu'une occasion de fonder l'utilité de la nouvelle discipline.

Dans cette conjoncture, on comprend mieux la position exceptionnelle d'Edmond Vermeil et de Robert d'Harcourt dans l'espace de la production intellectuelle sur l'Allemagne. Leur attitude pendant l'Occupation ne pouvait

---

[120] K.F. Bieber, *L'Allemagne vue par les écrivains de la résistance française*, Lille : Giard, 1954, pp. 50 sq.

prêter à aucune confusion (leurs livres avaient parmi les premiers figuré sur les listes Otto). Ils incarnent en 1945 l'ultime personnification de la première période de la germanistique, fondée sur sa double qualité universitaire et politique.

Dans la continuité de leur questionnement du "problème allemand", leur réflexion d'après-guerre se teinte d'une vision très pessimiste de l'Allemagne contemporaine, héritée d'un déchirement douloureux contemporain du nazisme. Edmond Vermeil ne parvient pas à croire aux transformations subies par l'Allemagne depuis la fin du conflit. En 1956, il écrit encore dans un article au titre éloquent ("Continuité historique de l'Allemagne") :

> "La question capitale est celle-ci : le régime actuel est-il démocratique ? Or, à rappeler le souvenir des élections de 1953, celui de la C.E.D. inspiré visiblement par l'Allemagne, les attendus de la Cour de Karlsruhe au sujet de la suppression du parti communiste, les allures du chancelier, le réarmement et ses véritables dessous, on peut se permettre le doute"[121].

Pour des auteurs qui s'inscrivent dans une perspective civilisationniste, la mise à distance de la culture et de la politique ne peut pas être satisfaisante. Il en résulte une ambivalence, que Pierre Ayçoberry décrit sous les termes de "haine amoureuse", résultat "d'une profonde déception devant la montée de la barbarie dans le pays de Goethe"[122]. L'Allemagne est un objet de souffrance. Elle impose des phases d'espoir et de désespoir, d'autant plus importantes que la compréhension en est difficile. Au delà de tous les travaux scientifiques, on a le sentiment que la germanistique de la première période ne se conçoit que par le biais d'une connaissance intime, irréductible à la simple logique. Elle fonde cet attachement, qui devient désarroi quand l'évolution de l'histoire allemande semble conforter les analyses de longue durée : le nazisme devient alors l'ultime avatar de l'histoire allemande, ce qui n'incite pas à l'optimisme. En 1947, après une carrière de plus de quarante années, Edmond Vermeil choisit de souligner devant les étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris l'impossibilité dans laquelle il se trouve encore de fournir une réponse :

---

121 *Allemagne d'aujourd'hui*, n° 1, 1956, p. 11.

122 P. Ayçoberry, *La question nazie. Les interprétations du national-socialisme, 1922-1975*, Paris : Seuil, 1979, p. 73.

> "Je sais mieux que jamais pourquoi je ne sais rien et je vois avec une stupeur croissante, les difficultés et les énigmes se multiplier au sein de l'immense confusion et de l'immense détresse présentes"[123].

Mais ces désillusions n'empêche pas qu'il se refuse à abandonner la place. Quand le secrétariat des conférences met sur pied au printemps 1945 une Commission de rééducation du peuple allemand, dont l'objet est d'étudier les solutions pratiques à mettre en œuvre pour la dénazification et la démocratisation, Edmond Vermeil en est nommé président[124]. C'est lui qui est chargé de rédiger le rapport de synthèse qui sera l'objet discuté par les experts l'année suivante. Pour justifier l'engagement important des Français dans la politique de rééducation, il souligne leur connaissance approfondie du problème allemand, ce qui ne serait pas le cas des Anglo-saxons[125]. Il est également responsable des cours destinés à expliquer le national-socialisme aux futurs membres de l'administration française en Allemagne, lors de leur stage de formation[126]. Enfin, son souci d'explication continue auprès d'un public particulier, celui des étudiants de l'Institut d'études politiques de Paris :

> "Enseigner l'Allemagne à la jeunesse qui dirigera demain les affaires du pays, c'est une entreprise assurément risquée mais à laquelle il vaut la peine de vouer le meilleur de son effort"[127].

Mais il faut souligner la position ambiguë qu'il occupe alors. Certes, il reste une référence incontournable qui explique sa présence dans les rares commissions de réflexion sur le problème allemand qui peuvent être mises en place dans les premières années de l'occupation[128], il fait de nombreuses conférences en Allemagne et il produit des textes sur la question de la

---

123 E. Vermeil, *L'Allemagne contemporaine*, Paris : Les cours de droit, 1947, p. 1.

124 On peut souligner la très grande proximité qui existe entre les prises de position de Vermeil et celles d'André Siegfried telles que nous avons pu les saisir au travers de sa conférence inaugurale aux stages de formation de l'A.M.F.A. Tous deux appartiennent à la même génération, enseignent à l'École libre des sciences politiques et ont participé à la fondation de *L'année politique et économique*.

125 C. Defrance, "Edmond Vermeil et la commission de rééducation...", *art. cit.*, p. 208.

126 S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission...*, *op. cit.*, p. 60.

127 E. Vermeil, *L'Allemagne contemporaine*, Paris : Les cours de droit, 1947, p. 1.

128 Cf. S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission...*, *op. cit.*, p. 276.

rééducation du peuple allemand et de sa place en Europe[129]. Mais sa participation à l'occupation est limitée à ce rôle d'éminence grise et ne concerne finalement qu'une partie du personnel en place, à savoir les jeunes germanistes et les tenants d'une politique traditionnelle de rayonnement français.

La position décalée d'Edmond Vermeil au sein de sa propre discipline en pleine évolution ne doit cependant pas conduire à en faire un marginal. Il reste au contraire l'un de ses principaux représentants dans la hiérarchie universitaire et son poste de professeur à la Sorbonne le conduit à former la plus grande partie des futurs germanistes. En outre, son approche de l'Allemagne et le cadre d'analyse du "problème allemand", qu'il a développé et qu'il continue à répandre dans l'espace intellectuel, restent après 1945 les modèles dominants de l'interprétation de l'Allemagne. C'est pourquoi il faut maintenant étudier plus précisément ce modèle, pour pouvoir comprendre par la suite ce à quoi s'opposent les nouvelles représentations de l'Allemagne élaborées par la génération suivante.

### III. Les formes de l'analyse

Comme nous l'avons vu, la germanistique s'impose d'abord comme science en prétendant apporter les réponses à une interrogation spécifique pour laquelle elle élabore des outils particuliers. Ils correspondent à une étape de la discipline mais vont se révéler finalement incapables de résoudre l'énigme fondamentale qu'est le national-socialisme dans des termes susceptibles de survivre à son effondrement. De ce fait, la germanistique a créé les conditions internes de son propre repli sur les questions de nature littéraire après la seconde guerre mondiale.

---

129 "Le problème allemand, vue d'ensemble", in E. Vermeil et alii, *Quelques aspects du problème allemand*, Paris, 1945; "Les alliés et la rééducation des Allemands", *Politique étrangère*, n° 6, 1947; *L'Allemagne dans l'Europe de demain*, Paris : Les grandes éditions françaises, 1947.

1) L'étude de la civilisation :

La formation et les centres d'intérêts des deux pères de la germanistique française, Charles Andler et Lucien Herr, ont façonné les études germaniques françaises d'une façon opposée à la *Germanistik* allemande, essentiellement occupée de littérature. Pour ces deux normaliens philosophes (Andler ne passe l'agrégation d'allemand qu'après un double échec à celle de philosophie), "*l'étude de l'allemand est avant tout celle de la culture allemande (...) et l'étude du phénomène littéraire en tant que tel ne les intéresse guère*"[130]. Ils n'intègrent celle-ci que comme élément d'un travail comparatiste entre les deux civilisations. Cette volonté d'appréhender l'Allemagne comme un objet total se traduit par la publication d'un ouvrage à destination des élèves du secondaire, regroupant des textes relatifs à tous les aspects de la vie allemande[131]. Dans le tableau des études germaniques que trace Charles Andler en 1915, il insiste sur la recherche permanente, par le biais des différentes approches (historique, philologique, philosophique, littéraire), du lien "qui se découvre toujours" entre les diverses composantes de la réalité allemande[132].

Héritière de dispositions propres à des individus dont la spécialisation en germanistique est secondaire, enserrée dans un processus d'affirmation universitaire, située au cœur d'une question politique immédiate, la germanistique prend progressivement la forme qui sera la sienne jusqu'au début des années cinquante. Si les spécialistes de la langue (et en particulier les philologues, comme Tonnelat en poste à la Sorbonne entre 1926 et 1934, puis prenant la suite d'Andler au Collège de France ou de Mossé, son successeur à cette même chaire) continuent à exister au sein des universités françaises, leur position apparaît nettement minoritaire; et cela d'autant plus que les relations franco-allemandes connaissent des périodes de tensions[133]. En revanche, la posture de civilisationniste se construit et avec elle la capacité à produire le discours de vérité au sujet de l'Allemagne contemporaine. En l'absence d'un héritage codifié des formes d'un tel travail scientifique, la méthode employée aura tendance à subordonner les moyens à la fin, c'est à dire à l'explication

130 C. Charle, "Introduction", *Correspondance entre Charles Andler et Lucien Herr...*, *op. cit.*, p. 18.
131 *Ibid.*, p. 21.
132 *Les études germaniques*, Paris : Larousse, 1915, p. 21.
133 G. Raulet, "L'histoire des idées. Situation et fonction", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques...*, *op. cit.*, p. 392.

globalisante du pays. Vermeil propose une définition de la germanistique, comme modèle explicatif global :

> "C'est dire que la germanistique est et doit être, en son essence, la science des faits allemands quels qu'ils soient, la science qui en lie les divers aspects et les diverses catégories, la science de l'Allemagne tout court"[134].

Dans la perspective civilisationniste, la culture est élevée en facteur explicatif d'ensemble, de cause ultime. L'histoire des idées est mobilisée largement dans toute l'œuvre de Vermeil. Son "essai d'explication" est construit comme une gigantesque fresque historique de l'Allemagne, dont les références empruntent plus au domaine de l'histoire littéraire et philosophique qu'aux travaux d'histoire sociale, économique et politique.

Malgré la défiance initiale d'Andler et de Herr vis à vis de la littérature, celle-ci constitue une part fondamentale des facteurs explicatifs mobilisés par les germanistes de la génération suivante. Robert Minder, normalien de la promotion de 1921 et titulaire de la chaire du Collège de France en 1957, entreprend un vaste travail d''histoire culturelle et psychologique des peuples", fondé sur l'étude de la production littéraire, dont il fait un objet fondamental[135] :

> "Dans un domaine dont la matière est aussi vaste que les méthodes sont mal définies -l'histoire culturelle- nous espérons éviter la dispersion en ramenant nos remarques glanées partout à ce foyer central : la littérature vue comme agent de transmission privilégié du passé des peuples. (...) [La germanistique] doit trouver son point d'insertion dans le vaste mouvement déjà amorcé qu'est le regroupement des sciences humaines. (...) Mais aussi indispensable que soit cette coopération, l'histoire littéraire conserve son domaine propre. Les courbes et les statistiques, les études d'infrastructure ne sont pas tout dans une discipline où l'intuition, le goût, la sympathie, la sensibilité demeurent primordiaux"[136].

---

134 E. Vermeil, *Lettre sur ses travaux...*, *op. cit.*, p. 9.
135 R. Minder, *Leçon inaugurale au Collège de France*, 24 janvier 1958, p. 20.
136 *Ibid.*, p. 29.

Cette approche constitue une manière de transition entre celle privilégiée par Vermeil à laquelle elle s'apparente par la capacité accordée à la culture d'être un facteur explicatif général, tout en annonçant celle des futurs germanistes par la volonté de restreindre l'usage de l'objet trop vague de culture et de la remplacer par l'analyse privilégiée de la littérature.

Plutôt que d'entreprendre une histoire intellectuelle complète de la germanistique en suivant pas à pas l'évolution de ses instruments et de ses objets, il était ainsi possible de faire ressortir le modèle d'analyse de Vermeil en le comparant à celui de Robert Minder, puis de souligner l'originalité relative de Robert d'Harcourt.

2) Histoire ou psychologie des peuples : confrontation entre les méthodes de R. Minder et d'E. Vermeil :

Le primat de l'explication culturelle s'incarne dans des méthodes assez différentes. Robert Minder privilégie une approche psychologique. Dans son ouvrage de synthèse, *Allemagnes et Allemands* paru en 1948, il se propose de réaliser une histoire de la sensibilité :

> "une histoire qui prend bien comme point de départ des faits matériels, mais en même temps, et plus encore, essaie de déterminer leur coefficient affectif, leur pouvoir de valorisation mythique"[137].

Dans l'introduction générale, il décrit les différentes étapes de son travail : examiner les bases ethniques des diverses provinces, esquisser leur tableau psychologique, puis retracer leur rôle dans l'évolution politique et culturelle de l'Allemagne. Chaque province est donc envisagée du point de vue de

[137] R. Minder, *Allemagnes et Allemands*, Paris : Seuil, 1948, p. 8.

> "la psychologie des peuples, (...) de leur idéologie sentimentale. (...) [une] chose qui n'existe et ne peut exister que dans la tête d'un Allemand (...) : l'image affective, à la fois intense et diffuse, qu'un homme porte en lui de sa patrie. (...) Les réactions subjectives se font toujours à partir d'un ensemble de données affectives communes. C'est la connaissance, ou plus exactement la compréhension simple, directe, immédiate de cet ensemble qui manque à l'étranger"[138],

Chaque chapitre prend comme objet une région : dans un premier temps, il traite du pays et de ses habitants, de la littérature, de l'architecture, du paysage... dans le but de caractériser les hommes. Ensuite, il présente l'histoire politique, sociale et culturelle de la région, en se limitant aux éléments "valorisés", c'est à dire ceux qui forment la conscience d'appartenance régionale. Les grandes figures présentées dans la seconde partie du chapitre sont autant de témoins des caractéristiques décrites dans la première partie. Toute sa démonstration se fonde sur l'idée d'un substrat culturel, voire spirituel, spécifique à chaque région allemande et dont la cohabitation fonde la véritable nature des Allemands. Elle aurait été par ailleurs violentée par les impératifs économiques et politiques de l'unification.

La méthode de Vermeil paraît à première vue plus classique. Elle emprunte essentiellement à l'histoire, avec une prépondérance pour l'histoire des idées. S'il ne néglige pas les réalités politiques, sociales et économiques, elles semblent cependant toujours subordonnées à la force organisatrice de la culture. Pour lui, l'événement central est de nature religieuse. Il perpétue ainsi les analyses de Charles Andler autour de l'idée selon laquelle *"la Réforme, événement en principe d'ordre religieux, aurait, en Allemagne, investi abusivement le champ de la société civile et conduit à une subordination de fait du religieux au politique"*[139]. Sa démonstration tend à montrer comment le luthéranisme a produit des conduites passives et soumise aux discours politiques sur la force et la puissance germaniques. Ce type d'approche impose une construction sur la longue durée, qui tend à figer les modes d'évolution, en négligeant les transformations profondes qui résultent par ailleurs d'événements comme la

---

[138] *Ibid*., p. 13.

[139] P. Gruson, "La référence religieuse dans la germanistique universitaire française", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1989, p. 509.

révolution industrielle[140]. Il faut aussi envisager les présupposés d'un tel schéma d'analyse. Le protestantisme allemand, considéré comme une religion d'État, constitue le facteur négatif de l'histoire allemande et sa composante antidémocratique. Cela parce qu'il opère une subordination de l'État à l'irrationalité de la religion, et l'abdication de la pensée critique dans une attitude de soumission au pouvoir. En négatif, on peut lire une position forte en faveur de la laïcité de l'État, condition indispensable à son élaboration sur un mode rationnel[141]. Derrière les grands panoramas historiques de Luther au III^e^ Reich[142], le projet d'Edmond Vermeil rejoint celui de Robert Minder, de parvenir à élaborer une *"psychologie sociale et politique de l'Allemagne moderne et contemporaine"*[143]. Dans la conclusion écrite en 1945 pour la réédition de *L'Allemagne, essai d'explication*, il propose une "esquisse psychologique" et insiste sur les puissants facteurs d'unification psychologiques, linguistiques, littéraires et philosophiques, qui trouvent leur consécration dans le romantisme.

3) La vérité du témoignage : la méthode d'Harcourt :

Robert d'Harcourt occupe une position particulière par rapport à l'ensemble des germanistes français. Le début de sa carrière est classique avec l'agrégation, suivie des deux thèses, de nombreux voyages en Allemagne et une activité d'enseignement dans le cadre de l'Institut catholique de Paris, ce qui constitue cependant une position universitaire relativement atypique. Cependant dès les années vingt, il choisit de privilégier nettement son activité de publiciste au détriment de l'enseignement et de la recherche. Cette activité devient si importante qu'il demande en 1932 à être déchargé de ses responsabilités administratives à l'Institut catholique afin de pouvoir la mener à bien. C'est à la *Revue des deux mondes*, alors dirigée par René Doumic qu'il

140 P. Gruson, "Les appartenances confessionnelles des germanistes français", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques...*, *op. cit*.
141 *Ibid*., p. 91.
142 Dans ses livres et cours sur l'Allemagne contemporaine, Edmond Vermeil consacre une part prépondérante à l'histoire du pays avant 1945. Cette dernière période ne représente que quelques pages en fin d'ouvrages : 18 sur 272 pages en 1947 (*L'Allemagne contemporaine*, Paris : Les cours de droit), 27 sur 191 en 1953 (*L'Allemagne contemporaine*, Nancy : Centre européen universitaire).
143 E. Vermeil, *Lettre sur ses travaux...*, *op. cit*., p. 10.

donne sa plus abondante contribution : 28 articles de 1932 à 1940[144]. Dans les *Études*, où il partage, à la demande de son ami personnel, le R.P. du Passage, directeur de la revue, la chronique d'information sur l'Allemagne avec le Père Delattre, il publie 21 articles entre 1931 et 1940. Il collabore également régulièrement à *La Croix*, ainsi qu'à *L'Écho de Paris* et plus tard à *L'Époque*. Enfin, il lui arrive de publier des articles isolés dans la revue dominicaine, *La Vie Intellectuelle*. Par ailleurs, il donne des conférences et publie des ouvrages dont il puise la substance à deux sources essentielles : les voyages et la presse allemande. Sa réflexion s'organise autour de deux grands thèmes : les rapports entre les chrétiens et le nazisme, d'une part, l'analyse de ce qu'il appelle la religion du sang, d'autre part. En 1932, quand son activité journalistique s'accélère et prend son rythme de croisière[145], c'est à l'actualité des problèmes religieux allemands[146] qu'il consacre la majorité de ses articles. Il suit au jour le jour l'évolution des rapports entre le national-socialisme accédant au pouvoir et les catholiques allemands[147]. Il devient ainsi, et là réside son originalité, spécialiste du catholicisme allemand, en particulier dans sa relation avec le nazisme.

Il construit donc un mode d'exposition particulier, qui rompt avec les tentatives d'explication civilisationniste et linéaire. Son objet est presque toujours de faire parler les Allemands, *"en leur laissant le soin de s'éclairer eux-mêmes"*[148]. Pour cela, il mobilise plusieurs sources d'information différentes. Dans *Les Allemands d'aujourd'hui*, paru en 1948, et destiné à mesurer les chances d'une transformation de l'Allemagne, il utilise en premier lieu les lettres d'Allemands issus de toutes les catégories de la population. Il cite également des articles de journaux, des sermons et des extraits de conversations privées. Avec un goût très prononcé pour les textes religieux : par exemple le mandement de Carême de 1947 de l'évêque de Rottenburg[149]. Il émaille ses texte de longues citations d'articles allemands et d'extraits d'ouvrages. Comme

144 J. Prévotat, "Robert d'Harcourt : un catholique devant la montée du nazisme", *Revue d'Allemagne*, octobre-décembre 1987, p. 412.

145 En moyenne deux contributions par mois. Cf. M. Lemercier, "Germanisme et Résistance : Robert d'Harcourt et le national socialisme de 1930 à 1940", *Études gaulliennes*, n° 15, 1985, p. 56.

146 R. d'Harcourt manifeste une connaissance très poussée du renouveau du catholicisme allemand depuis 1919, ainsi qu'en témoigne sa préface au livre de Romano Guardini, *Vom Geist der Liturgie*, qui parait en 1928.

147 Cf. J. Prévotat, "Robert d'Harcourt...", *art. cit.*, p. 419.

148 R. d'Harcourt, *Les Allemands d'aujourd'hui*, Paris : Hachette, 1948, p. 5.

149 *Ibid.*, p. 290.

il l'expose régulièrement dans l'introduction de ses ouvrages, il prétend présenter la réalité allemande à travers les discours tenus par les Allemands eux-mêmes :

> "Propos qui exigeaient que nous fissions un large appel au témoignage direct des Allemands. Nous les avons le plus souvent possible laissés s'éclairer eux-mêmes.
>
> Nous avons utilisé deux sources d'information : la presse en la choisissant représentative des différents secteurs de l'opinion; des correspondances particulières qui nous ont bien souvent, dans la crudité même de leur franchise, paru plus significatives encore"[150].

Cette méthode est construite sur des corpus de textes dont la composition n'est jamais précisée, ni justifiée au delà de l'exemple cité. L'usage apparaît plus journalistique que scientifique et il se retrouve indifféremment dans les articles et dans les ouvrages, ces derniers n'étant parfois qu'une compilation des premiers. Cependant, cette approche particulière vise à un but que ne démentiraient pas les germanistes civilisationnistes précédemment évoqués, puisque Robert d'Harcourt prétend également réaliser une "histoire psychologique" dont l'objectif ultime est finalement aussi de comprendre le "problème allemand".

### IV. Les Allemagnes et l'Allemand

L'Allemagne comme problème donne lieu entre 1945 et 1948 à la publication de nombreux ouvrages, sous la plume d'auteurs très différents. Les germanistes sont peu nombreux parmi eux. À l'exception de Robert d'Harcourt et Edmond Vermeil, seuls trois d'entre eux ont écrit sur la question : Pierre Grappin publie une brochure sur "Que faire de l'Allemagne ?" en 1945; Maurice Boucher un ouvrage de synthèse sur le *Sentiment national allemand* en 1947; et Claude David un article dans *Critique* en 1954 intitulé "L'âge d'or de l'Allemagne". Mais cette relative discrétion des germanistes ne doit pas faire conclure à leur influence limitée. Au contraire, s'ils ne sont pas les plus

[150] R. d'Harcourt, *L'Allemagne d'Adenauer à Erhard*, Paris : Flammarion, 1964.

nombreux à intervenir directement sur la question, le modèle d'analyse dont ils sont les porteurs est très largement partagé. En effet, les principaux thèmes mis en avant par Edmond Vermeil ou Robert d'Harcourt se retrouvent dans la quasi totalité de la production des non universitaires. Pour souligner les emprunts répétés, et qui contribuent à l'homogénéité des écrits sur l'Allemagne dans l'immédiat après-guerre, nous avons choisi de mettre en perspective les grandes figures proposées par les deux germanistes avec celles mobilisées dans les autres productions. Le caractère systématique de cette proximité aurait pu conduire à une énumération fastidieuse. Pour la commodité de la lecture, nous avons sélectionné les exemples les plus significatifs, en laissant de côté l'accumulation qui aurait résulté d'une présentation exhaustive de toutes les citations possibles[151].

La plupart des préfaces de ces ouvrages, qu'ils soient ou non produits par les germanistes, mettent en valeur la connaissance intime de l'auteur, son caractère de témoin privilégié et souvent d'acteur[152]. La définition des compétences requises pour pouvoir produire un discours de vérité sur l'Allemagne insiste toujours sur la proximité et l'observation. La germanistique n'est alors qu'une partie également compétente et qui ne contrôle pas les formes de l'analyse. Au delà de cette absence de distinction formelle entre pôles de production journalistique et universitaire, la meilleure des qualifications est celle de la durée. Les années de l'immédiat après-guerre voient se multiplier les rééditions[153] ou les éditions de textes antérieurs à l'occupation[154]. On peut postuler la nécessité d'utiliser des écrits déjà anciens pour répondre à une demande importante dans une conjoncture de production difficile. Mais on peut aussi souligner la valorisation qui est faite de l'expérience, forme ultime de la sagesse et de la connaissance. Les avant-propos et les notes de lecture[155] insistent sur la qualité d'une analyse toujours pertinente, d'autant plus lucide qu'elle l'est depuis longtemps. La guerre et les transformations qu'elle a opérées, les découvertes des années 1944-1945 ne viennent pas remettre en

---

151 S. Zauner, *Erziehung und Kulturmission..., op. cit.*, p. 46, propose une analyse équivalente du livre de Sarah Claire Boas de Jouvenel, *Rééduquer les Allemands*, Paris, 1945, publié sous le pseudonyme d'Ariel.

152 Par exemple, E. Pezet, *Allemagne-Europe*, Paris : La Nouvelle Édition, 1946, p. 13.

153 En particulier, E. Vermeil, *L'Allemagne, essai d'explication*, Paris : Seuil, 1945.

154 Comme L. Daudet; ou A. Béguin, *Faiblesse de l'Allemagne*, Paris : Corti, 1945.

155 Cf. celle que J. Dresch fait du livre de Vermeil dans *Études germaniques*, n° 1, 1946, p. 76. La carrière initiale du livre de Vermeil a été très courte du fait de son inscription du la liste "Otto".

cause des modèles d'explication auxquels on confère des vertus prémonitoires. Tout ce qui est advenu était finalement attendu, et l'usage de cette rhétorique entraîne un enfermement dans des schémas figés. Les deux principales synthèses des germanistes appartiennent à cette atemporalité : *L'Allemagne, essai d'explication* est réédité en 1945 avec une nouvelle préface (qui coexiste d'ailleurs avec la première) et l'adjonction d'un dernier chapitre. *Allemagnes et Allemands* de Robert Minder a été écrit en très grande partie durant les premières années de la guerre.

Ainsi se construit la filiation immédiate entre les schémas d'exploration de la réalité allemande en œuvre dans l'entre-deux-guerres et la recherche d'une solution au problème allemand.

1) L'Allemagne de l'occident ? :

Au cœur de l'énigme allemande réside la question du *Sonderweg*, la voie particulière qu'aurait empruntée l'Allemagne dans un mouvement d'éloignement des grandes civilisations occidentales. Ce mode d'analyse n'a rien de spécifiquement français. Au contraire il emprunte très largement aux historiens conservateurs allemands de l'entre-deux-guerres, qui travaillent à définir l'Allemagne contre la latinité, se plaçant dans l'héritage de l'historicisme[156].

L'interrogation française sur le *deutscher Weg* s'inscrit dans une volonté de démonstration opposée à celle qui anime le nationalisme allemand. Si le particularisme allemand incarne bien l'exception, il doit être perçu comme une aberration face à la France et à l'Occident fondés comme modèles du développement de l'humanisme occidental. La question centrale est alors de comprendre pourquoi s'est opérée la rupture :

> "Quiconque porte sa réflexion sur le problème des rapports entre l'Allemagne et les nations occidentales, doit savoir pour quelles raisons précises, au cours de son histoire et surtout à l'époque moderne, l'Allemagne a opposé avec une énergie croissante un idéal de

156 J. Solchany, *Comprendre le nazisme dans l'Allemagne des années zéro*, Paris : P.U.F, 1997, p. 86.

> Communauté nationale aux affirmations et aux espérances de l'humanisme occidental"[157].

Cette mise en cause de la déviation allemande permet l'élaboration d'un modèle de développement construit sur l'accumulation d'héritages successifs : la civilisation gréco-romaine, le christianisme, le rationalisme libéral et enfin l'esprit du socialisme. L'ensemble fonde la civilisation humaniste occidentale, universaliste dans laquelle la religion catholique joue un rôle central :

> "Le nationalisme allemand n'a donc pas cessé de lutter contre l'universalisme chrétien, catholique ou protestant. Que cet universalisme ait conservé en Allemagne une multitude de partisans convaincus et fervents, aucun doute n'est permis à cet égard. Mais il semble que comme corps politique centralisé et dominé par la Prusse, l'Allemagne ne puisse l'intégrer dans ses cadres trop rigides. Voici bien le paradoxe qui explique le drame religieux du III$^{e}$ Reich ! Le christianisme universel, la religion par excellence de la Cité divine, transcendante au monde terrestre, s'est fractionné sur terre allemande en confessions diverses qui, étroitement unies aux territoires par leurs Églises, y ont favorisé le morcellement et le triomphe du particularisme. Si bien que toute religiosité libre et supérieure a fini, dans cette étrange nation, par confondre sa cause avec celle du pangermanisme"[158].

L'accusé n'est pas seulement le protestantisme, mais sa forme particulière qu'est le luthéranisme. En Angleterre, le calvinisme a en effet conduit au libéralisme politique et économique, de la même façon que le catholicisme en France. Vermeil retrouve dans le nazisme la même opposition aux valeurs universelles du christianisme :

> "Le conflit entre l'État nazi et le christianisme est sans issue. Il n'y a pas de compromis possible entre le nationalisme religieux allemand

---

157 E. Vermeil, *L'Allemagne, essai d'explication...*, *op. cit.*, p. 19. On retrouve cette dualité entre la germanité et la latinité dans la plupart des écrits français et allemands d'avant-guerre : voir à ce sujet les contributions de G. Raulet, G. Merlio, M. Grunewald et M. Taurek in H.M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy....*, *op. cit.*

158 *Ibid*. p. 38.

> tel que l'affirme le IIIème Reich et une religion universelle par essence et par tradition. Les termes du conflit sont parfaitement clairs, alors même que le protestantisme évangélique est infiniment plus divisé et vacillant en face de l'adversaire commun que le catholicisme d'outre-Rhin. La lutte ne peut se terminer que par la destruction totale de l'un des partis en présence"[159].

Robert d'Harcourt procède avec les mêmes schémas d'analyse du lien entre religion et politique :

> "Le conformisme envers l'autorité de fait entraînera logiquement chez Luther l'opposition passionnée à tout mouvement mettant en question l'ordre existant"[160].

Cet construction est si bien ancrée dans les esprits qu'elle se retrouve sous la plume de germanistes beaucoup plus jeunes. Dans une conférence destinée à retracer l'histoire de l'université de Fribourg dont il est le curateur, le normalien germaniste Jacques Lacant, insiste sur sa dimension catholique persistante, au delà même de sa sécularisation, qui lui aurait permis de résister beaucoup plus profondément au nazisme que sa voisine protestante d'Heidelberg[161]. L'idée du particularisme allemand est aussi omniprésente dans la littérature consacrée au problème allemand, émanant de non spécialistes. Robert Redslob, professeur de droit à l'université de Strasbourg peut ainsi affirmer :

> "L'Allemagne, en politique, n'est pas cartésienne comme la France, elle n'est pas empirique comme l'Angleterre, elle est spéculative et métaphysique, elle est romantique"[162].

---

159 E. Vermeil, *Hitler et le Christianisme*, Paris : Gallimard, 1939, p. 101.
160 R. d'Harcourt, *Les Allemands d'aujourd'hui...*, op. cit., note 1, p. 308.
161 J. Lacant, *Conférence faite le 21 avril 1947 par l'administrateur Lacant, Curateur de l'Université de Fribourg*, [s.l.n.d.], p. 2. (Document communiqué par l'auteur).
162 R. Redslob, *De l'esprit politique des Allemands*, Paris : Médicis, 1947, p. 139.

En face se dessine l'image d'une France, sentinelle du monde civilisé[163] :

> "Les Français, beaucoup moins nombreux et beaucoup moins prolifiques, sont et resteront destinés à être les gardiens de leur propre civilisation et, tout à la fois, de la civilisation humaine"[164].

Et le Rhin devient la frontière naturelle et protectrice,

> "un des ces carrefours où le mysticisme allemand et ses insondables déviations matérialistes affrontent la raison claire, sereine et libératrice issue de la civilisation latine"[165],

L'élucidation du *Sonderweg* impose un recours systématique à l'histoire. La grande majorité de la production non scientifique traite de l'Allemagne dans le long terme, mais aucun ne ressent le besoin de reconstruire la démonstration de grande ampleur réalisée par Edmond Vermeil. Elle est si bien réappropriée et intégrée à ce qui relève de l'évidence que le germaniste n'est jamais cité, même lorsqu'il est question de Luther et du protestantisme. De même, les analyses globales fondées sur la psychologie semblent s'imposer sans autre justification que leur efficacité présumée devant la difficulté de la tâche :

> "Pour tout esprit latin et logique, le monde allemand reste par lui-même une énigme. C'est pour essayer de la résoudre que nous nous sommes efforcé de montrer ici l'Allemagne sous tous ses aspects, à la fois sous l'angle de l'observation et de l'humour, de la politique et des moeurs, de l'histoire et de la psychologie, ou dans son passé, sa vie inconsciente et son avenir..."[166].

La perception d'une spécificité de l'Allemagne, par essence étrangère à la compréhension rationaliste et universaliste des occidentaux, tend à fonder un mode interprétatif globalisant. Son efficacité réside dans l'opportunité qu'il

---

163 G. Rul, *Le IVe Reich ou la guerre qui vient*, Paris-Limoges : Éditions Perfrac, 1946, p. 2; P. Olagnier, *Les trois Allemagne*, Paris : O.C.I.A., 1946, 109 p. préface, p. 11; G.-L. Jaray, *Prusse et Allemagne*, Paris : SPES, 1946, p. 10.

164 G. Weill, *Le problème allemand*, Paris : Charlot, 1945, p. 62.

165 A. Monnier-Zwingelstein, *La Prusse éternelle,* Toulouse : Éditions du Hublot, 1945, p. 159.

166 A. Meeüs, *Explication de l'Allemagne actuelle*, Paris : Maréchal, 1945, p. 1.

offre aux auteurs français de valoriser la civilisation à laquelle ils appartiennent, à conférer à leur discours une dimension de vérité fondée sur la prétention à l'universalisme, en même temps qu'à justifier l'imprécision des méthodes qu'ils utilisent. La lecture rapide des ouvrages d'Edmond Vermeil leur donne un accès immédiat à des schémas d'analyse à la fois clairs et efficaces. En fait, l'importance de la production du germaniste dans un ensemble de revue durant l'Entre-deux-guerres n'impose pas la lecture du volumineux ouvrage qu'est *L'Allemagne. Essai d'explication* à ceux qui veulent connaître les grandes lignes de ses analyses.

2) Combien d'Allemagnes ?

Les germanistes de la seconde génération (la première étant celle de Charles Andler) doivent conjuguer deux approches de l'Allemagne, dualité sensible dans la répartition des sujets entre thèse et thèse complémentaire. En effet, si l'une porte sur un aspect de civilisation (parfois avec un substrat littéraire très important), la seconde a pour objet une étude beaucoup plus philologique et généralement empruntée au passé littéraire de l'Allemagne. De cette double approche découle une vision qui emprunte au Janus d'une Allemagne des poètes et des penseurs, attachante, partie prenante de la culture européenne des Lumières et de ses successeurs, et d'une Allemagne politique et pangermaniste, qu'il faut rejeter et dénoncer[167]. Cette relation problématique entre politique et culture devient de plus en plus intenable avec l'arrivée au pouvoir des nazis. L'Allemagne de la culture ne peut plus être pensée que dans le cadre des groupes ethniques (les *Stämme*); la véritable Allemagne ne doit se saisir qu'au travers des juxtapositions comme l'indique Robert Minder quand il justifie le pluriel de son titre : *Allemagnes et Allemands*[168]. Sans entrer dans une démonstration aussi détaillée, Edmond Vermeil introduit son cours de 1947 par l'idée centrale d'une Allemagne, nation du pluralisme[169].

L'assimilation entre l'irruption d'un danger allemand et la naissance du second *Reich* conduit immanquablement à supposer que l'unification fait

[167] G. Merlio, "L'image de l'Allemagne chez les germanistes français de l'entre-deux-guerres", *Allemagnes d'aujourd'hui*, juillet-septembre 1988, p. 69.
[168] tome I, Paris : Éditions du Seuil, 1948, p. 7.
[169] E. Vermeil, *L'Allemagne contemporaine*, Paris : Les cours de droit, 1947, pp. 9 sq.

problème. Si la véritable Allemagne est celle des multiples Allemagnes, l'opération de 1871 peut être présentée comme un acte de violence à l'égard de la nature profonde du pays dont la Prusse est le responsable tout désigné. L'accusation portée contre cette dernière est l'occasion de réactiver le hiatus entre culture et politique, en expliquant la suprématie progressive d'une puissance pauvre culturellement mais politiquement organisée (la Prusse) sur des États riches en matière de culture mais étranger à toute notion de forme organisée sur le plan politique. L'histoire allemande se conçoit alors comme le résultat d'un redoutable dilemme :

> "Ou bien l'Allemagne demeure morcelée quand, s'adonnant à la culture, elle opère la merveilleuse et riche synthèse entre les multiples apports qui lui viennent de la périphérie européenne; ou bien elle s'unifie en y renonçant, en s'appauvrissant sur le plan de la psychologie et de l'art"[170].

Il s'agit ensuite de résoudre la question des biais qui ont rendu possible une telle opération, finalement acceptée par ces petites États allemands et non imposée par la force par la Prusse. Edmond Vermeil choisit de recourir à une explication qui emprunte finalement à nouveau à l'espace du religieux :

> "Hésitant entre l'Est et l'Ouest, entre le Nord et le Sud, l'Allemagne ne parvient à se saisir elle-même que dans un effort de contraction exclusive et violente, qu'en vertu d'une mystique de nature irréalisable et impropre à se concrétiser dans des institutions ou une civilisation déterminée et originale"[171].

L'impasse est totale : la seule réalité est celle des Allemagnes, mais celles-ci ne peuvent l'accepter. Or elles sont par essence incapables d'assumer les effets de l'unité, tant le modèle allemand rend impropre la coexistence de la culture et de la politique. Cette analyse doit également être saisie dans sa prétention à défendre le modèle d'intégration entre les deux composantes, réalisé par la Révolution française.

---

[170] E. Vermeil, *L'Allemagne, essai d'explication*, *op. cit.*, p. 35.
[171] E. Vermeil, *Lettre sur ses travaux ...*, *op. cit.* p. 12.

À la suite des germanistes, les auteurs non spécialistes s'approprient l'analyse d'une Prusse responsable du devenir ultérieur de l'Allemagne[172]. Résoudre le problème allemand reviendrait alors à en finir avec l'unité afin de rendre aux Allemagnes la place qui est la leur dans la culture européenne. La préface au livre de Paul Olagnier, *Les trois Allemagnes*, explique pourquoi l'auteur refuse de ne considérer qu'une seule Allemagne :

> "On ne considère généralement celle-ci que sur le plan politique. M. Paul Olagnier la place sur le plan racial, mental, culturel et religieux. Ce sont en effet les races, les sentiments, les disciplines intellectuelles, les religions profondément différentes qui, dans le passé, avaient commandé et justifié la division des «Allemagnes» en États très particuliers, jaloux de leur autonomie"[173].

Ce peut être trois, mais aussi une "mosaïque aux variations infinies"[174]. Ce peut être encore la reprise de l'opposition de Vermeil entre l'est et l'ouest, "la Rhénanie latinisée" et la Prusse[175]. Le succès d'une analyse en terme d'Allemagnes porteuses de culture et opposées à une unification réductrice et agressive au profit d'une Prusse culturellement pauvre fait évidemment écho aux tentatives françaises d'obtenir après 1945 une partition durable du pays, dans la continuité de l'après 1918. Au delà de ses effets politiques, elle a permis aux germanistes de sauvegarder leur attachement à la culture allemande tout en condamnant l'évolution politique du pays.

3) La figure de l'Allemand :

Dernier grand volet des représentations françaises de l'Allemagne, l'intérêt tout particulier porté à la figure archétypale de l'Allemand. Elle découle très naturellement du primat culturel de la perspective civilisationniste. Elle n'en constitue pas moins la dernière des contradictions.

---

172 Cf. par exemple l'analyse de G.-L. Jaray, *Prusse et Allemagn*e, *op. cit*., et W. d'Ormesson, *L'éternel problème allemand*, Paris : SPID, 1945, pp. 147 sq. Ce dernier se trouve alors en complète opposition avec son ouvrage de 1928, *Confiance en l'Allemagne ?*, lequel était au contraire tout entier orienté vers le présent et inspiré par une posture optimiste qui se voulait lucide.

173 P. Olagnier, *Les trois Allemagne*, *op. cit*., p. 1.

174 R. Redslob, *De l'esprit politique des Allemands*, *op. cit*., p. 10.

175 M. Constantin-Weyer, *L'âme allemande*, Paris : Grasset, 1945, p. 138.

Comment tracer un portrait type quand tant d'énergie a été consacrée à la défense des particularisme locaux. Pour résoudre cette apparente incompatibilité, il faut faire de l'Allemand le lieu même où se résument toutes ces tendances opposées : deux Allemagnes "coexistent en principe dans chaque cervelle allemande"[176]. Quelque soit l'Allemand, Bavarois, Rhénan ou Saxon, il se caractérise par l'incapacité à intégrer en même temps la dimension individuelle et la dimension collective. Son appréhension de la réalité ne peut être que locale et fragmentée ou démesurée. De même que l'Allemagne ne parvenait pas à intégrer ses cultures dans un projet national sans que celui-ci ne le conduise à une agressivité dangereuse, l'Allemand souffre d'une incapacité majeure au juste milieu.

L'explication religieuse est reprise pour déplorer l'absence d'esprit critique, qui conduit droit à la passivité et à la soumission :

> "Au fond l'Allemand a rarement le sens de la vraie grandeur, faite à la fois de force et de modération. (...) Ne possédant pas une direction propre, il est heureux qu'on lui donne quelque chose à exécuter, se déclarant toujours prêt à obéir. (...) Il éprouve de la peine à formuler un jugement moral, précis et ferme. Il apprend plutôt ce qui est bien et mal, relativement à telle ou telle utilité escomptée. Il est crédule car il n'a guère de critère naturel"[177].

De façon plus rapide, Robert d'Harcourt développe l'analyse similaire d'Allemands incapables de se mener eux-mêmes sans "la sécurité de l'abdication entre les mains d'un conducteur"[178],

Homme dénué de raison, tout entier habité par ses passions, il se soumet aux projets politiques les plus désastreux, dès lors qu'ils lui sont présentés

176 E. Vermeil, *L'Allemagne, essai d'explication*, *op. cit.*, p. 424.
177 *Ibid.*, pp. 426-427.
178 R. d'Harcourt, *Les Allemands d'aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 303.

comme un exutoire :

> "discipliné et mécanisé, organisateur et organisé, qui commande et obéit avec la même raideur, s'applique à toutes choses avec le même sérieux, le même pédantisme dans la conception et l'exécution de ses programmes. (...) L'Allemand passe des étroites réalités qui pèsent sur lui à un monde imaginaire dans lequel il cherche une sorte de libération"[179].

À la différence des deux points précédents (la germanité contre la latinité et les Allemagnes) qui fondaient en profondeur les modalités de l'analyse, le portrait de l'Allemand tel que nous le livre Edmond Vermeil en conclusion de son essai d'explication, est chose plutôt rare dans les travaux des germanistes, méfiants devant ce type de généralisation excessive. En revanche, la littérature non spécialisée regorge de ces portraits qui reprennent par ailleurs des représentations proches de celles de Vermeil[180] :

> "Il n'y a pas de peuple plus malléable, plus influençable que les Allemands quand on sait agir sur eux par la persuasion, mise au service d'un dessein très ferme"[181].

Le cercle est bouclé et l'explication complète. Enfermée dans une perception forcément duale du problème allemand, elle ne se résout qu'en accumulant les contradictions. Les schémas globalisants proposés par les germanistes répondent si bien aux représentations accumulées depuis le XIX$^{e}$ siècle qu'ils les confortent tout en les renouvelant constamment par de nouvelles références. Il en résulte une approche de la question allemande figée par la lourdeur des principes explicatifs qu'elle requiert. Elle construit les murs de sa prison en se contraignant à revenir sans cesse à l'interrogation de la relation entre culture et politique. Ce faisant, elle ne peut échapper à la

---

179 E. Vermeil, *L'Allemagne contemporaine*, *op. cit.*, p. 257.

180 Les articles parus dans *Les Cahiers du Rhin* en 1946 fournissent une mine de citations à ce sujet. C'est également le cas du livre de M. Constantin-Weyer, *L'âme allemande*, *op. cit.*, ou de celui de R. Redslob, *De l'esprit politique des Allemands*, *op. cit.* Cf. également les analyses de C. Foucart, *Le temps de la «gadouille» ou le dernier rendez-vous d'André Gide avec l'Allemagne*, Berne : Peter Lang, 1997, pp. 146 sq.

181 J. de Pange, *L'Allemagne depuis la Révolution française, 1789-1945*, Paris : Fayard, 1947, p. 565.

réduction de l'Allemagne à une figure énigmatique et elle s'interdit de produire un discours qui donnerait la clé de la compréhension de deux problèmes très actuels après 1945 : l'héritage du nazisme et le cas de l'Allemagne communiste.

### V. Les espaces interdits

De tels présupposés marquent la germanistique de 1945 au point qu'elle ne peut plus remplir la mission qu'elle s'était donnée à l'origine. Le premier numéro des *Études germaniques* en 1946 se propose de renouer avec la tradition andlérienne d'une approche globale :

> "Nous avons pour mission non pas de fournir au public une information plus ou moins journalistique mais d'informer en chercheurs objectifs tous ceux qui s'intéressent aux pays de langue allemande, ainsi qu'aux pays scandinaves. Il nous parait aussi anormal d'éliminer l'actualité qui nous presse que de l'étudier avec une passion exclusive (...). Rien de ce qui est germanique ne doit nous être étranger mais rien ne doit nous faire oublier que (...) la société nous demande d'être des savants, non des partisans. (...) Au moment où le problème allemand se pose dans toute son ampleur, nous devons être prêts à l'aborder sous toutes ses faces"[182].

La germanistique doit être un "foyer central", autour duquel se rassembleraient les chercheurs de toutes les disciplines, comme les non universitaires. L'acte de foi n'est pas suivi d'effets. Nous avons vu le renfermement des germanistes autour des questions culturelles après 1945, mouvement que confirme la disparition des questions de civilisation dans les concours d'agrégation d'allemand[183]. Les germanistes ne prennent plus en charge l'obligation qui semblait leur être faite auparavant de d'occuper des fonctions d'expertise. L'étude de deux problèmes contemporains et spécifiques

---

[182] *Études germaniques*, n° 1, 1946, p. 1.

[183] M. Werner, "Les concours de recrutement des enseignants de 1842 à 1953: agrégation et certificat d'aptitude", in M. Espagne, M. Werner (dir.), *Les études germaniques*, *op. cit*., pp. 287-299.

à l'après-guerre met clairement en évidence ce phénomène de distanciation : le nazisme et l'Allemagne de l'est.

1) La difficile question du nazisme : un non objet d'étude :

Robert d'Harcourt et Edmond Vermeil avaient consacré dans les années trente une partie importante de leurs travaux à la question du IIIe Reich. Spécialiste des catholiques allemands, R. d'Harcourt s'attache à étudier et présenter leurs relations avec le nouveau régime. Dès 1930, sa propre position à l'égard de ce dernier est clairement affirmée : la seule attitude que peuvent envisager les catholiques dans leur ensemble est la condamnation totale et définitive. Aussi est-il en 1931 quelque peu alarmé de voir les catholiques allemands céder à la "campagne de force menée par les racistes"[184]. Il va dès lors s'attacher à recenser toutes les exactions commises contre eux. En contrepoint, il ne cesse de mettre en avant les actes de résistance des catholiques allemands. L'Encyclique *Mit Brennender Sorge*[185] lui redonne espoir. Avec elle, les catholiques allemands se trouvent armés pour résister spirituellement à la persécution nazie[186]. C'est dans sa position de germaniste catholique qu'il puise les racines de son analyse du IIIe Reich. Il consacre une partie de son travail à l'étude de ce qu'il baptise la "religion du sang", ce racisme comme fondement de l'idéologie nazie, qui en fait le contraire absolu du christianisme. Il en étudie et en décompose le discours et les images afin d'en démonter le mécanisme, d'en dégager les grands traits et surtout de montrer comment cette idéologie arrive à prendre racines dans les masses. À partir de tout un ensemble de signes épars, il opère un décodage du système politique nazi. Lors d'une conférence qui sera reprise dans le recueil *Racisme et Christianisme*, sous le titre "le racisme dans la vie", Robert d'Harcourt opère la synthèse de ses deux points de réflexion : après avoir consacré un long

184 Terme par lequel il désigne couramment les nazis. C'est alors une utilisation courante du mot : dans le *Larousse du XXème siècle*, édition de 1932, on trouve la définition suivante : "Nom donné aux nationaux-socialistes allemands qui prétendent représenter le pure race allemande".

185 Encyclique de Pie XI datant de mars 1937 ; rédigée en Allemand, elle s'adresse directement aux évêques pour les mettre en garde contre l'idéologie nazie.

186 Ils n'ont alors plus aucune raison de se compromettre avec le régime, sujet brûlant pour Robert d'Harcourt qui craint toujours que le nationalisme ne l'emporte sur le christianisme. Cf. A. Fleury, *La «Croix» et l'Allemagne, 1919-1940*, Paris : Cerf, 1986, p. 289.

développement aux moyens utilisés par la propagande et plus particulièrement en direction des jeunes, il explique que le racisme, "conçu comme le primat absolu des lois du sang sur toutes les valeurs"[187] est totalement antinomique avec le christianisme.

De son côté, Edmond Vermeil a publié des articles et des brochures sur l'hitlérisme, un ouvrage sur *Hitler et le christianisme*, un autre sur les *Doctrinaires de la Révolution allemande* et sa synthèse *L'Allemagne, essai d'explication* dont la dernière partie est consacrée au IIIe Reich. Dans ses analyses de la fin des années trente, il paraît emprunter largement les modèles d'analyse immédiate de Hermann Rauschning qui publie *La Révolution du Nihilisme* en 1937. L'ouvrage de l'ancien nazi entreprend de démontrer les fonctions attribuées à chaque segment de l'idéologie national-socialiste, afin de montrer la réalité cachée derrière la façade[188]. La présentation que fait Vermeil du régime est précise et documentée. Mais elle ne lui suffit pas, et il lui faut rechercher les fondements de l'expérience. À un premier niveau d'analyse, il s'inspire partiellement des explications marxistes, mettant en cause les élites économiques et leur politique conservatrice qui détruit systématiquement les tentatives démocratiques de la République de Weimar. En laissant courir l'inflation dans l'immédiat après guerre, l'Allemagne

> "provoquait elle-même ce cataclysme et rendait inévitable l'occupation de la Ruhr. (...) Politique de pure folie en apparence (...) qui ébranlait toute l'Europe, et qui, nivelant les masses allemandes avec une brutalité soudaine, créait au sein de la population du Reich, le désespoir, la rancœur, l'orgueil blessé, en bref toutes les conditions du national-socialisme"[189].

Mais son explication ne s'arrête pas aux causes immédiates. Dans la logique de son approche civilisationniste, il conçoit le régime hitlérien comme le résultats "d'un long processus historique, d'habitudes invétérées et de tendances depuis beau temps inscrites dans le tempérament national"[190].

---

187 *Ibid*., p. 190.

188 Cf. P. Ayçoberry, *La question nazie. Les interprétations du national-socialisme, 1922-1975*, Paris : Seuil, p. 64 sq.

189 E. Vermeil, *L'Allemagne, essai d'explication*, *op. cit*., p. 14.

190 E. Vermeil, *L'Allemagne contemporaine sociale, politique et culturelle 1890-1950, op. cit*., vol. II, p. 332.

En dehors de Robert d'Harcourt et Edmond Vermeil, le seul autre germaniste à publier sur la question est Claude David avec son "Que sais-je ?" paru en 1958[191]. Toute son analyse repose sur la dissociation qu'il opère entre la dictature et le dictateur. Il démontre les mécanismes politiques, économiques et sociales qui rendait possible l'instauration d'un régime de ce type en Allemagne au début des années trente. S'il retrace la généalogie de l'idéologie nazie depuis Fichte, il met en garde contre une lecture abusive des textes qui organiserait une filiation artificielle à la simple observation du résultat. Son explication du succès et de la violence du nationalisme allemand prend racine dans l'absence de tradition centralisatrice, puis dans le brutal essor économique qui impose sa *"forme impérialiste et conquérante"*. Mais son incarnation dans un *"délire collectif, qui fit commettre tant d'infamies et mena enfin la nation entière à la ruine"* ne peut se comprendre sans l'introduction du hasard, personnifié par Hitler :

> "L'Allemagne, pour une part lassée, pour une part subjuguée par cette volonté fanatique, laissa faire le tyran. L'esprit de ce seul homme imprima sa marque à la nation tout entière. Il n'eut autour de lui que des techniciens sans pensée politique comme Speer, des exécutants sans conscience, comme Himmler, ou des fats amoureux du pouvoir, comme Goering. Hitler seul décidait. Et si tous ceux qui disposèrent en Allemagne d'une parcelle d'autorité, portent la responsabilité de crimes dont ils furent complices, c'est la pensée de Hitler ou, si l'on veut, son «génie» qui les inspiraient tous"[192].

Loin de reprendre l'analyse de ses aînés, Claude David tranche plutôt en refusant de faire du nazisme l'aboutissement presque logique d'une histoire nationale tourmentée ou du "problème allemand" en général. Il reste cependant un cas fort isolé, ce qui peut s'expliquer par sa position déjà décrite de quasi spécialiste de l'Allemagne dans la revue *Critique*. C'est l'un des rares germanistes de l'après 1945 à occuper une telle position dans une revue, mais aussi le seul à se pencher sur le nazisme, Vermeil et d'Harcourt mis à part. La question du nazisme apparaît donc comme problématique pour les germanistes français, au point d'être évacuée de leurs préoccupations scientifiques. Le III^e^

[191] C. David, *L'Allemagne de Hitler*, Paris : P.U.F, 1958, 128 p.
[192] *Ibid*., pp. 123-124.

Reich ne peut être accepté qu'au prix de la rupture définitive entre culture et politique qui s'opère après 1945. La vision pessimiste de Vermeil sur la continuité de l'histoire allemande et l'irréductible coupure avec l'humanisme occidental, qui en le plaçait dans les années trente en marge des autres germanistes engagés en faveur du rapprochement franco-allemand au nom d'un substrat commun au deux cultures[193], a pu passer pour prophétique. Cependant cette victoire est aussi une impasse car elle empêche la discipline de pouvoir prétendre s'occuper de l'Allemagne contemporaine, en l'enfermant dans des schémas d'analyse obsolètes, qui ne prennent pas en compte les transformations de l'immédiat après-guerre, comme elle a délaissé une analyse en terme des forces socio-économiques qui aurait été susceptible de rompre avec le caractère non opérant des modèles explicatifs traditionnels.

2) Les germanistes et la seconde Allemagne :

Si l'analyse du national-socialisme ne semble pas intéresser les germanistes, celle du socialisme allemand incarné dans l'Allemagne orientale n'a guère plus de succès. C'est sous la plume d'un historien, Georges Castellan, que paraît en 1955 la première synthèse sur la R.D.A.[194]. Seule contribution germaniste, la préface est signée par Edmond Vermeil. Il y réintègre l'Allemagne de l'est dans le processus historique d'inscription de l'Allemagne au cœur de l'Europe. Dans sa présentation de l'ouvrage, il s'interroge plus sur la synthèse entre l'héritage de la nation allemande et le communisme que sur les modalités politiques et économiques du régime. La conclusion de Castellan décrit la coexistence de deux États séparés, qui n'ont finalement que peu de choses en commun. Il ne cherche pas de causes mais décrit des effets, dont l'ultime est la soumission des Allemands de l'est à une doctrine toute aussi autoritaire que l'était le nazisme et qui contribue à renforcer la coupure avec l'humanisme occidental.

Ce sont les rares germanistes proches du communisme qui investissent ce sujet d'étude. Un numéro de *La Nouvelle Critique*, publié en mars-avril 1956,

193 Cf. la distinction établie par J. Le Rider parmi les auteurs de la *Revue d'Allemagne* (1927-1933) in H.M. Bock, R. Meyer-Kalkus, M. Trebitsch (dir.), *Entre Locarno et Vichy...*, *op. cit.*, pp. 365 sq.

194 G. Castellan, *DDR. Allemagne de l'est*, Paris : Seuil, 1955, 413 p.

sous le titre "Découverte de l'Allemagne démocratique", rassemble les contributions de deux jeunes germanistes français, Gilbert Badia et André Gisselbrecht et d'Émile Bottigelli, et les textes d'un certain nombre d'auteurs allemands. L'introduction s'ouvre par une critique radicale de la vision traditionnelle de la germanistique française :

> "L'Allemagne a toujours été pour notre pays une sorte d'énigme. On a souvent présenté les péripéties de son histoire comme autant d'événements soudains, inexplicables pour des esprits habitués au rationalisme, et dont la source serait un fond d'irrationalisme et de mystique inhérent au peuple allemand. L'Allemagne éternelle, lancée sans cesse dans des entreprises de conquête aux dépens de la paix européenne, et de notre pays en particulier, accumulant les défaites successives, aimant à être commandée par un chef autoritaire, est aussi un des thèmes où s'alimente le chauvinisme des nationalistes français"[195].

La rédaction défend au contraire une image du peuple allemand luttant pour la démocratie. Afin de renforcer cette perspective critique, la présentation souligne son souci de donner la parole à des Allemands, "dans leur majorité, des résistants actifs à l'hitlérisme". L'argumentation mise en œuvre reprend les thèses marxistes du nazisme produit de la domination des élément les plus réactionnaires du capital financier. Elle s'inscrit dans une opération de dénonciation de l'Allemagne fédérale dans laquelle les anciens nazis restent proches du pouvoir, et en particulier du réarmement présenté comme la dernière incarnation de la volonté impérialiste du grand capital. Cette lecture classiste du phénomène national-socialiste entraîne la disqualification du mythe de l'éternelle Allemagne, "éternel alibi de la grande bourgeoisie, quand apparaissent les conséquences désastreuses de sa politique"[196]. La prise de position de la revue suit très précisément les modes d'analyse du parti communiste : après avoir réclamé une politique très dure contre un peuple allemand jugé responsable pour avoir suivi Hitler (1945-1946), le discours glisse progressivement vers une dénonciation des alliés qui n'ont pas lutté en

---

195 "Présentation", *La Nouvelle Critique*, mars-avril 1956, p. 3.

196 "P. Villon, "La France devant les deux Allemagnes", *La Nouvelle Critique*, mars-avril 1956, p. 473.

profondeur contre le nazisme dans leurs zones (1947); puis la différence est faite entre "les ouvriers allemands et les magnats des trusts et cartels reconstitués avec qui s'entendent nos ministres"[197]. L'Allemagne de l'ouest est aux mains des marchands de canons et des États-Unis, quand la véritable Allemagne s'est réfugiée à l'Est. Pour étayer la démonstration, la culture allemande contemporaine est valorisée au détriment des dimensions politiques et sociales. Après un tableau des "Problèmes actuels de la littérature allemande" sous la plume d'Anna Seghers, la troisième partie est formée par une "Petite anthologie de la littérature de la R.D.A.".

L'action des germanistes proches du parti communiste ne se limite pas à cette publication. Après un premier voyage de Roland Lenoir en R.D.A. en 1952, une première tentative est faite de créer une association franco-allemande, qui échoue devant les réticences de Maurice Thorez. De leurs côtés, E. Bottigelli et G. Badia fondent en 1953 le Cercle Heine destiné à promouvoir les échanges intellectuels avec la R.D.A., et au sein duquel ils organisent des conférences sur des sujets littéraires. L'idée de l'association est reprise en 1956 par Albert Chatelet (doyen de la faculté des Sciences de Paris), Gilbert Badia, Émile Bittogelli et Georges Soria (directeur de l'agence littéraire et artistique parisienne) sous le nom d''Échanges franco-allemands. Association française pour les échanges avec l'Allemagne d'aujourd'hui". Le projet initial entend englober indifféremment les deux Allemagnes, présentées comme les pôles d'une seule réalité, la culture allemande. Après plusieurs années de travail, elle naît officiellement en octobre 1959, et fonde une revue : *Rencontres franco-allemandes*. Mais son succès est restreint en France, et elle fait l'objet d'une campagne de dénonciation de la part du gouvernement ouest-allemand, qui contribue à la rejeter dans la seule sphère de la R.D.A.[198].

---

[197] Discours devant le Comité central, 10 décembre 1949, reproduit in M. Thorez, *La France face au péril du militarisme allemand. Textes choisis*, Paris : Éditions du P.C.F., 1963, p. 67.

[198] G. Castellan, R. Lenoir, *France -RDA : trente ans de relations*, Paris : P.U.F, 1978, 240 p.

*Conclusion*

Pour comprendre la position de la germanistique française en général et celle d'Edmond Vermeil en particulier après 1945, la comparaison avec une autre discipline peut s'avérer fructueuse : c'est pourquoi nous ébaucherons ici, en guise de conclusion, un parallèle avec la Géographie politique allemande étudiée par Michel Korinman[199]. La distance chronologique est évidente puisque l'étude couvre une période allant du début du XIX^e^ siècle jusqu'à l'entre-deux-guerres, alors que l'évolution de la germanistique qui nous intéresse s'étend plutôt du début du XX^e^ siècle jusqu'aux années soixante. De la même façon, la différence entre les deux cadres nationaux ne doit pas être négligée : l'espace universitaire et intellectuel allemand est beaucoup moins centralisé qu'en France, et rien n'y équivaut au rôle spécifique de Paris et de la Sorbonne, ou de l'Ecole Normale Supérieure. Mais par delà ces divergences évidentes, la comparaison peut néanmoins s'avérer intéressante pour deux raisons. Tout d'abord, il s'agit dans les deux cas d'aborder la fondation et le développement de disciplines nouvelles qui n'occupent ni l'une ni l'autre des positions universitaires dominantes et qui se trouvent confrontées à la nécessité de se faire une place parmi des disciplines plus anciennes et mieux consacrées. Mais surtout, la géographie politique allemande comme la germanistique française sont toutes les deux confrontées à l'enjeu que constitue la possibilité de jouer un rôle politique. On retrouve dans les deux cas l'alternative, déjà mentionnée à propos de la germanistique, entre la logique purement universitaire et savante et la logique de l'utilité publique.

Il faut commencer par évoquer brièvement les grandes lignes de l'évolution de la géographie allemande telles que les expose Michel Korinman. La première étape, celle de la *fondation*, a pour cadre la Prusse d'après Iéna. Elle est marquée par le personnage de Karl Ritter, le fondateur de la géographie universitaire. C'est une époque à laquelle la géographie peut être qualifiée de *discipline d'État*, dès lors qu'elle est clairement utlisée pour donner des fondements savants au nationalisme prusso-allemand. Selon Michel Korinman, c'est d'ailleurs la nécessité d'exclure l'empire autrichien de l'espace allemand qui conduit à privilégier dès cette époque la géographie physique. Une seconde étape, qu'on pourrait qualifier de *respectabilisation* se marque, dans la seconde

[199] M. Korinman, *Quand l'Allemagne pensait le monde*, Paris : Fayard, 1990.

moitié du XIX$^{e}$ siècle, par une spécialisation croissante dans la domaine de la géographie physique, rompant avec les analyses "romantiques" de Ritter et développant un savoir beaucoup plus technique. Michel Korinman explique la très grande discrétion des géographes allemands après 1871, lorsque l'Allemagne se lance dans l'aventure coloniale, par la nécessité de conquérir des lettres de noblesse universitaires.

C'est à la même époque que Friedrich Ratzel (1844-1904) fonde la "géographie politique". Dans son esprit, il s'agit moins de développer, à côté de la géographie physique, une géographie humaine que de trouver le moyen de les étudier de manière globale. Il reproche ainsi à ses collègues de s'être coupé d'un héritage qui posait les bases d'une géographie vraiment globale. On peut dans une certaine mesure comparer Edmond Vermeil à Friedrich Ratzel, même si le premier n'a pas la dimension théorique du second. Chez les deux hommes, on trouve une volonté identique de penser l'objet disciplinaire de manière globale et une position relativement équilibrée qui refuse un déterminisme absolu tout en forgeant des cadres explicatifs généraux. Dans le cas de la géopolitique, cette posture débouche sur un "blocage dogmatique", résultat d'une ambition trop large, et qui a pour effet d'empêcher la postérité scientifique. De la même façon, Edmond Vermeil apparaît pris au piège de son approche culturelle englobante. Enfin, ils ont en commun d'avoir exercé une influence comparable à un niveau très général. Ratzel est très rarement invoqué par les hommes politiques ou les hauts fonctionnaires, et si l'on retient son patriotisme et ses grandes lois générales, elles ne sont jamais vraiment utilisées dans le détail. Mais dans le même temps, ses conceptions semblent omniprésentes notamment à l'approche de la guerre. Michel Korinman en conclut que la "geodoxa ratzelienne" avait certainement pénétré les milieux gouvernementaux, mais à titre d'idéologie. Et c'est précisément à ce niveau de lisibilité que le "mégalostatisme" de Ratzel, dénoncé par Lucien Febvre, a pu s'exercer. Le dogme ratzelien ne se discutait pas. Une fois assimilé par les politiques, il pouvait leur tenir lieu de philosophie du monde sous-jacente". C'est presque exactement ce que l'on pourrait dire de la représentation de l'Allemagne véhiculée par Vermeil après 1945.

Sur un second point, la comparaison est instructive pour mieux faire ressortir les différences de la logique du développement disciplinaire. Après la Première Guerre Mondiale, la situation de la "géographie politique" est incertaine. Son rôle durant la guerre a été finalement limité et elle est à la

recherche d'un second souffle. À la même période naît la géopolitique, non comme une discipline universitaire mais comme une démarche dont se réclament des publicistes. Elle est pensée comme une géographie appliquée aux problèmes politiques. Cette transformation s'effectue sous la pression des professeurs de géographie du secondaire qui réclament une géographie plus patriotique et plus proche de la vie réelle. La création de la "Revue de Géopolitique" (*Zeitschrift für Geopolitik*) en 1923 est un réel succès. Les "géographes politiques" universitaires héritiers de Ratzel et les nouveaux "géopoliticiens" collaborent en son sein, sans qu'il y ait mélange des genres : les uns font de la vulgarisation, les autres font de l'expertise et les rapports sont parfois tendus. L'arrivée au pouvoir des nazis entraîne une politisation générale et le triomphe de la géopolitique.

Le contraste avec l'évolution de la germanistique française est frappant. Au lieu que ce soient les universitaires qui subissent la pression des enseignants du secondaire, comme dans le cas de la géographie politique allemande, c'est au contraire la germanistique qui va progressivement se trouver mieux articulée avec ses "troupes" du secondaire autour d'un idéal relativement "technique" (la littérature) dans lequel le prestige scientifique donne évidemment la première place. Loin d'aboutir à une collaboration plus ou moins pacifique entre savants et experts, ce mouvement aura pour effet un divorce croissant entre les deux postures. La germanistique abandonne le terrain à l'autre. Le jeu des circonstances politiques jouent évidemment un rôle mais il ne suffit pas à expliquer l'essentiel. Dans le cas français, il faut prendre en compte une configuration très différente des rapports entre champ universitaire et champ intellectuel par rapport à l'Allemagne.

La germanistique française au lendemain de la guerre se caractérise par son retrait volontaire dans le domaine limité de la culture, avec une prédominance des études sur le passé. Résultat d'une impossibilité à résoudre la question essentielle du rapport entre culture et politique sur lequel elle a été fondée, cette situation entraîne l'exclusion des germanistes de la position d'expert *es* Allemagne contemporaine qui était la leur jusqu'à présent. Leur absence est particulièrement sensible en ce qui concerne les problèmes immédiats, nazisme et Allemagne orientale, auxquels ne s'intéressent que les germanistes les plus marqués par la nécessité de l'engagement : les deux spécialistes d'avant-guerre qui poursuivent leur souci de médiation en

l'orientant plus définitivement vers l'information générale, et les rares germanistes proches du Parti communiste français. À la même époque, la germanistique française s'enorgueillit de n'avoir "*jamais été aussi largement représentée à l'Institut*"[200] : Ernest Tonnelat est membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Louis Réau de l'Académie des Beaux-Arts, Robert Harcourt est à l'Académie française et Dunan à l'Académie des Sciences morales et politiques. La chaire de langue et civilisation germanique du Collège de France est attribuée à Robert Minder en 1957. Il incarne sans doute les derniers feux de l'école civilisationniste, mais dans une perspective nettement plus littéraire que celle d'Edmond Vermeil.

Ce dernier, quant à lui, n'a pas réussi à occuper la place qu'il aurait désirée. Il semble en effet qu'il ait envisagé la fonction de haut-commissaire de la République française en Allemagne[201], attribuée finalement à André François-Poncet. Ce dernier, fort d'une carrière déjà longue dans la diplomatie française, a sans doute paru plus apte aux responsabilités politiques que le poste impliquait. Ses propres analyses ne sont pas fondamentalement différentes de celles du germaniste. Partisan du retour de l'Allemagne au sein de la "communauté de culture chrétienne humaniste"[202], il se méfie tout autant que Vermeil des tendances profondes de l'âme allemande, dont il voit la marque dans toutes les tentatives de résistance du gouvernement de la République fédérale à la politique des alliés[203]. Le choix d'un diplomate, fut-il germaniste de formation et publiciste spécialisé dans le domaine de l'Allemagne contemporaine, peut constituer un indice supplémentaire de ce décalage croissant entre la germanistique et les enjeux politiques qu'elle avait à l'origine fait siens.

Finalement, derrière l'apparent triomphe du cadre de l'analyse développé depuis le début du siècle par la germanistique française, et derrière l'omniprésence d'Edmond Vermeil ou de Robert d'Harcourt dans les revues et l'édition, c'est la réalité d'un profond et durable retrait de la discipline face aux questions concernant l'Allemagne contemporaine qui apparaît. Les principales critiques directes se limitent aux germanistes communistes, dont nous avons vu

---

200 J. Dresch, "Les études germaniques en France", *Études germaniques*, n° 1, 1948, p. 42.

201 H. Köhler, *Das Ende Preussens aus französischer Sicht*, Berlin, 1982, p. 39.

202 Discours du 10 octobre 1948 à Fribourg en Brisgau.

203 Cf. l'introduction de H. M. Bock aux *Rapports mensuels d'André François-Poncet, Haut-Commissaire de la République française en Allemagne, 1949-1955*, Paris : Imprimerie nationale, 1996, pp. 62 sq.

qu'ils se situaient dans une position marginale. Cette mise à distance de la germanistique universitaire libère un espace qui peut être investi par des individus qui n'en font pas (ou plus) partie. Elle va permettre à deux nouvelles figures de s'imposer progressivement comme les nouveaux experts en matière de questions allemandes : Joseph Rovan et Alfred Grosser.

## Chapitre 9 : L'Allemagne selon Alfred Grosser et Joseph Rovan

Tandis que décline l'ancienne génération des spécialistes de l'Allemagne déjà actifs pendant l'entre-deux-guerres, sans qu'elle soit parvenue à assurer sa succession au sein de sa discipline d'origine, la germanistique, celle qui va prendre sa place, s'affirme sur le mode de la rupture. Cette nouvelle génération est principalement représentée par les figures de Joseph Rovan et d'Alfred Grosser. Nous avons vu au chapitre 6 comment l'un et l'autre, s'étaient détachés de la germanistique dans les années d'après-guerre : pour Rovan cette rupture est précoce et elle se fait au profit d'une spécialisation dans le domaine de la culture populaire; pour Grosser, elle intervient dans la première moitié des années cinquante, après une période d'inscription beaucoup plus forte dans le cadre discplinaire des études germaniques.

Mais cette rupture est aussi intellectuelle, dans la mesure où la nouvelle approche de l'Allemagne qu'ils défendent repose sur la nécessité proclamée de rompre avec les anciennes représentations.

Joseph Rovan et Alfred Grosser sont des personnages encore actifs aujourd'hui, et dans leur cas on se trouve directement confronté à des figures dont l'image repose très largement sur l'autobiographie. Celle-ci met en valeur des positions d'hommes libres, largement détachés des traditions professionnelles et des appartenances nationales. Ayant renoué avec leur origine allemande par l'engagement dans l'œuvre de rapprochement franco-allemand, leur double appartenance culturelle permet une liberté redoublée qui fonde la capacité à être des médiateurs, des messagers, des passeurs de frontière.

Mais comme celle dont Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt furent les principaux porte-parle, l'image de l'Allemagne qu'ils mettent en avant et construisent dans leurs ecrits ne peut être comprise sans qu'ils soient replacés dans un cadre plus large. Ceci s'avère cependant plus difficile que pour leur

prédécesseurs. En effet, autant pour Vermeil et d'Harcourt les années cinquante constituent l'aboutissement de carrières déjà longues, autant pour Rovan et Grosser elles correspondent à la période fondatrice. Dans le premier cas, les positions sont acquises et donc relativement faciles à appréhender. Dans le second, ces positions restent encore largement à faire ce qui rend plus complexe l'interprétation de trajectoires encore floues.

Il faut commencer par mesurer leur place dans la production intellectuelle consacrée à l'Allemagne entre 1945 et 1963 pour y chercher ce qui les distingue éventuellement des autres producteurs, et notamment des germanistes dont ils se sont détachés. Nous avons vu comment ils avaient assuré la médiation entre les expériences en Allemagne, sur le terrain, et les milieux intellectuels et administratifs parisiens, notamment grâce à leur proximité de la revue *Esprit*, centre de la mobilisation du "franco-allemand" après la guerre. Mais bien au delà de la seule mobilisation de réseaux, cette proximité représente un héritage intellectuel fondamental pour comprendre la nouvelle image de l'Allemagne qu'ils contribuent à forger. Joseph Rovan et Alfred Grosser s'inscrivent en effet dans un courant intellectuel qui dépasse largement la seule revue *Esprit* et dont les contours sont complexes à définir, mais qui peut s'appréhender par le biais d'une certaine approche de l'Allemagne laquelle emprunte fortement à une vision catholique de l'articulation entre la pensée et l'action.

Ayant précisé l'héritage intellectuel sur lequel ils s'appuient, il devient alors possible de saisir la logique du profond renversement que constitue leur approche de l'Allemagne, notamment fondée sur le refus du thème structurant du "problème allemand", c'est à dire d'une Allemagne perçue comme une énigme et un danger, au profit d'une Allemagne nouvelle née en 1945 et incarnée par la suite par la R.F.A. La rupture avec les anciennes images de l'Allemagne n'est pas seulement évidente dans son contenu; elle est aussi revendiquée comme la condition nécessaire du rapprochement dont ils se font les porte-parole et les artisans.

Ce faisant, ils sont bien les successeurs d'Edmond Vermeil et de Robert d'Harcourt, en ce qu'ils assument la fonction de spécialistes de l'Allemagne perçue comme une réalité globale. Comme leur prédécesseurs, ils font le liens entre l'étude et la pratique des réalités allemandes avec le grand public, à travers leurs ouvrages et articles de revues ou de journaux.

Finalement, cela conduit à revenir, à propos de ces deux personnages, sur la figure du médiateur. Sur ses conditions sociales de possibilité dans une conjoncture particulière d'une part, et sur les modalités de son inscription dans la durée d'autre part. Ayant refusé l'inscription dans la discipline "naturellement" portée à assumer cette fonction, Joseph Rovan et Alfred Grosser doivent inventer une nouvelle manière d'être les spécialistes de l'Allemagne. Pour le comprendre, il sera nécessaire, pour une fois, de quitter la période fondatrice des années 1945-1963.

## I. Les nouveaux spécialistes et leur héritage intellectuel

> "Tout a vraiment commencé avec mon voyage de 1947. Tout, c'est à dire un demi-siècle d'efforts pour exercer une double influence, fût-elle minime, pour mener une double querelle. L'une en France : faire connaître et comprendre les réalités allemandes, par-delà et le plus souvent contre les idées reçues, les visions et jugements sommaires, les commodités de l'ignorance péremptoires. L'autre en Allemagne, où l'objectif était à son tour double : d'une part, élargir là bas une vision raisonnable de la France; de l'autre, contribuer à assurer la solidité de la nouvelle démocratie allemande (...)"[204].

Ce passage des mémoires d'Alfred Grosser concentre l'essentiel du rôle qu'il revendique dans le domaine des rapports franco-allemands. C'est d'abord la référence au voyage de 1947, qui non seulement lui donne une première occasion d'affirmer publiquement un engagement dans ce sens[205], mais inaugure aussi un contact direct et prolongé avec l'Allemagne et les services culturels français qui s'y trouvent. Nous avons déjà évoqué le rôle qu'il avait joué, comme Joseph Rovan mais dans un autre registre, dans la liaison entre ces services et les milieux intellectuels et administratifs parisiens. Mais la suite du passage des mémoires rappelle qu'au delà de cette médiation particulière,

---

[204] A. Grosser, *Une Vie de Français Mémoires*, Paris : Flammarion, 1997, p. 47.

[205] Cf. chapitre 6, pp. 385 sq. On peut rappeler que son rectrutement par Emmanuel Mounier pour s'occuper du C.F.E.A.N. est étroitement lié à la série d'articles ramenée de ce voyage.

Alfred Grosser est surtout tenu pour un médiateur intellectuel entre les deux pays. Très attaché à sa capacité à jouer un double rôle tant en France qu'en Allemagne, il fut l'un de ceux qui contribuèrent, selon ses propres mots, à *"faire connaître et comprendre"* en luttant contre les préjugés. Lui même insiste sur l'étroitesse des liens qui l'unirent à Joseph Rovan dans cette entreprise lorsqu'il dit qu'avec lui, son "*aîné*", ils ont "*en quelque sorte accompagné activement les relations franco-allemandes*" depuis la dernière guerre[206].

La période des années cinquante est celle pendant laquelle Alfred Grosser et Joseph Rovan, fort jeunes en 1945, s'imposèrent progressivement parmi les nouveaux spécialistes de l'Allemagne. Solidement installés dans cette position dans les années soixante, ils en posèrent en effet les fondements dans la décennie précédente, à commencer par l'élaboration d'une nouvelle image de l'Allemagne dans leurs articles et leurs ouvrages. Pour les besoins de la démonstration, nous avons distingué leur rôle dans l'articulation des réseaux de leur fonction plus proprement intellectuelle. Or, s'il est un point sur lequel ils insistent régulièrement, c'est sur le refus d'opposer la pensée et l'action. De ce point de vue, les deux aspects de leur médiation sont étroitement liés.

Après avoir envisagé dans un premier temps leur production intellectuelle consacrée à l'Allemagne, nous verrons justement comment cette posture est très largement commune à tout un courant intellectuel, autour de la revue *Esprit* notamment. Au delà du rôle de cette revue dans la mobilisation autour de l'enjeu franco-allemand, et dont nous avons vu la nature des liens qui les y unissaient, Joseph Rovan et Alfred Grosser doivent être replacés au sein d'un courant, que l'on peut qualifier de personnaliste, dont ils sont intellectuellement les héritiers.

---

206 A. Grosser, "Témoignage pour l'aîné ou de la nature de l'optimisme", in F. Hartweg (dir.), *Joseph Rovan, penseur et acteur du dialogue franco-allemand*, Paris : Documents, 1989, p. 53.

1) La production des nouveaux spécialistes

Loin derrière Robert d'Harcourt, dont nous avons vu qu'il se trouvait largement en tête des auteurs produisant sur l'Allemagne durant cette période par la masse de ses publications, Joseph Rovan et Alfred Grosser figurent cependant parmi ceux qui publièrent le plus souvent sur ce sujet pendant la période 1945-1963. Les chiffres que nous tirons de la base constituée à partir de la bibliographie de l'institut de Ludwigsburg sont évidemment indicatifs[207], puisqu'ils ne prennent en compte que les articles de revue et les ouvrages, à l'exclusion des articles parus dans les hebdomadaires ou les quotidiens. Par ailleurs, ils ne rendent aucunement compte de l'audience relative des auteurs, puisqu'ils comptent à égalité un petit texte publié dans une publication spécialisée et un livre édité par une grande maison parisienne[208]. Ils suffisent cependant à prendre la mesure de ce que, pendant cette période, ils occupent déjà une place très importante dans la production intellectuelle sur l'Allemagne. Le fait qu'ils publient chacun au moins un ouvrage général consacré à l'Allemagne contemporaine dans une conjoncture de faible production sur le sujet, confirme un peu plus cette idée.

À l'exception de Bernard Lavergne, les autres auteurs mentionnés sont des germanistes, alors que Joseph Rovan et Alfred Grosser sont à l'écart de cette discipline. Leur âge renforce encore cette singularité puisqu'ils ont respectivement vingt-sept et vingt ans en 1945, alors que les autres auteurs d'un nombre important de publications se trouvent plutôt en fin de carrière, à l'exception de Claude David[209]. Mais si le nombre de leurs publications les apparente plutôt au mode de production des germanistes, nous allons voir que leur traitement de l'objet les renvoie à celui des publicistes. Cela dit, leur espace de production n'est cependant pas tout à fait identique à celui de ces derniers.

---

[207] Robert d'Harcourt est le plus prolixe avec 100 contributions recensées. Il est suivi par Joseph-François Angelloz (43 contributions). Alfred Grosser arrive en troisième position (41), suivi par Claude David et Bernard Lavergne (34 chacun), puis Edmond Vermeil (33) et enfin Joseph Rovan en septième position (32).

[208] Dans le cas d'Alfred Grosser, il faut préciser que ne sont pas pris en compte les multiples éditoriaux ou notes parus dans le bulletin *Allemagne*, qui, si ils l'avaient été, le situeraient non loin de Robert d'Harcourt en termes purement quantitatifs.

[209] Agrégé d'allemand en 1937, et soutenant sa thèse d'Etat en 1950, il est d'une génération assez proche de Rovan. Nous avons vu au chapitre 8 (p. 469) qu'il était un germaniste relativement atypique, très proche de la revue *Critique* pendant ces années.

*Des profils éditoriaux contrastés*[210]

Leur profil éditorial est assez différencié. Les revues investies ne sont pas les mêmes et leur rythme de production n'est pas le même. Joseph Rovan commence à publier sur le sujet dès 1945 et compte en moyenne une contribution annuelle, inégalement réparties sur toute la période puisque onze de ses dix-neuf articles ont paru entre 1952 et 1955. Son espace de production est assez réduit avec seulement quatre revues dont l'une est nettement dominante, comme le montre le schéma de répartition suivant :

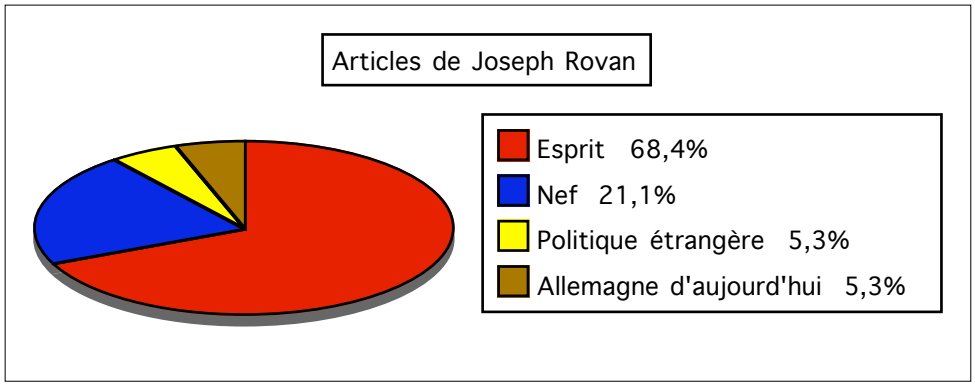


Si l'on croise les années de publication et les revues, on peut observer que sa participation à *La Nef* s'organise de façon concentrée, en deux séries de deux articles (1952 et 1954) dans le cadre de numéros spéciaux sur l'Allemagne; au contraire, *Esprit* l'accueille régulièrement jusqu'en 1957. Dans le cadre de cette collaboration régulière, l'année 1955 fait figure d'exception avec quatre articles.

Cette collaboration privilégiée s'explique facilement par les liens que Joseph Rovan entretient avec l'équipe d'*Esprit*, revue dont il fut secrétaire de rédaction en 1945-1946[211]. La concentration de ses interventions ne s'explique pas seulement par l'accès à une des grandes revues intellectuelles de l'époque, mais aussi par son relatif éloignement de scène intellectuelle parisienne durant les années cinquante, alors qu'il se trouve en poste pour l'U.N.E.S.C.O. en Italie. Il publie cependant deux ouvrages durant la même période : un petit livre simplement intitulé *Allemagne* en 1955 (Éditions du Seuil), qui se veut une

[210] La liste ouvrages et articles de revue qu'ils ont publiés sur l'Allemagne figure en annexe. Cf. les annexes n° 33 et 34, pp. 238 et 243.
[211] Cf. chapitre 6.

présentation synthétique du pays voisin, et une *Histoire de la Démocratie chrétienne* allemande en 1956 chez le même éditeur.

La répartition des articles d'Alfred Grosser obéit à une logique inverse de très grande variété. Ses vingt-deux articles sont publiés par douze revues différentes :

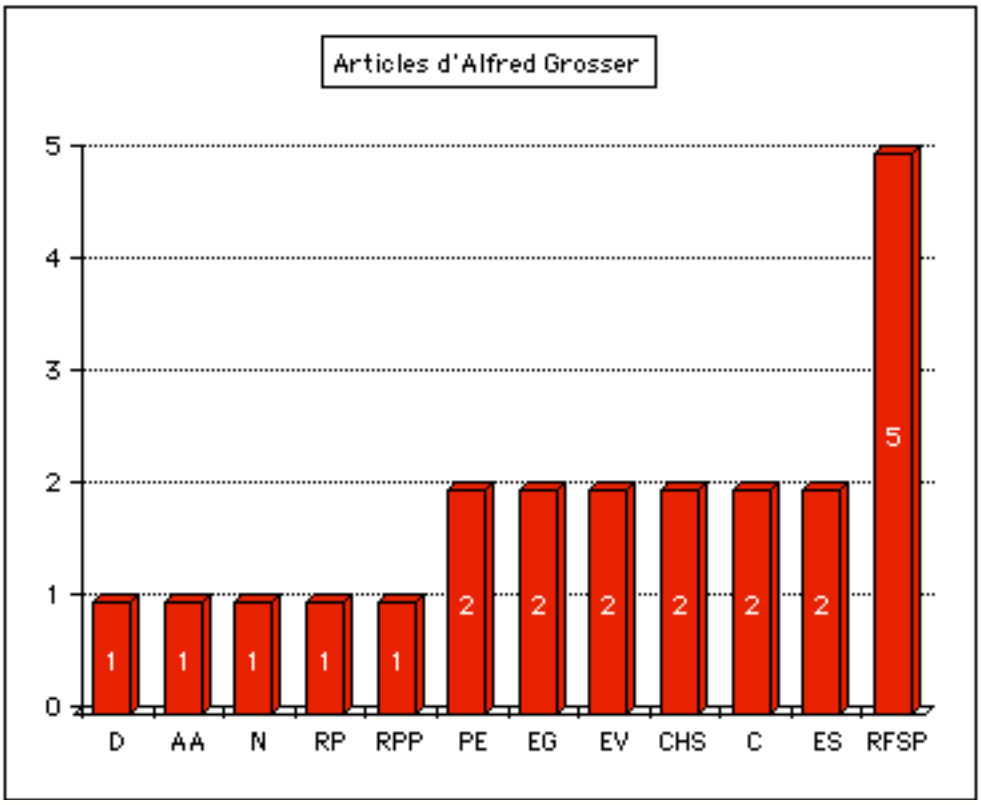


D : *Documents*, AA : *Allemagne d'aujourd'hui*, N : *La Nef*, RP : *Revue de Paris*, RPP : *Revue politique et parlementaire*, PE : *Politique étrangère*, EG : *Études germaniques*, EV : *Évidences*, CHS : *Christianisme social*, C : *Critique*, ES : *Esprit*, RFSP : *Revue français de science politique.*

Alfred Grosser ne commence à publier qu'en 1949, mais par la suite sa production est beaucoup plus régulière que celle de Rovan. En dehors de la *Revue française de science politique* qui reste cependant largement minoritaire, aucune revue ne se détache particulièrement. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser au vu de leurs rapports privilégiés avec les petites revues franco-allemandes, celles-ci n'occupent qu'une place limitée dans la production des

deux auteurs[212]. On peut en revanche souligner le choix d'Alfred Grosser en faveur des revues généralistes à dimension confessionnelle, parmi lesquelles on peut classer *Esprit*, *Évidences* et *Christianisme social*. Par ailleurs, ses contributions à des revues universitaires sont à mettre en liaison avec les positions qu'il occupe successivement : pensionnaire de la Fondation Thiers et futur assistant de germanistique à la Sorbonne, il contribue au numéro spécial du bicentenaire de Goethe dans *Études germaniques;* puis en phase d'éloignement avec la discipline et d'intégration à l'Institut d'Études politiques de Paris, il commence à publier dans la *Revue française de science politique* en 1952. Dans la même période, il publie sept ouvrages, en dirige deux et participe à deux autres.

Ce pan de son activité éditoriale est encore plus fortement marqué par sa carrière naissante de politiste : les ouvrages collectifs sont publiés chez A. Colin, dans la collection des *Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques*. À l'exception de son premier livre, *L'Allemagne de l'Occident* paru en 1953 chez Gallimard, en décalage avec ses préoccupations professionnelles immédiates (il est alors en train de travailler à une thèse sur le piétisme préromantique), le reste de sa production est directement lié à ses fonctions de directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques. Deux livres prennent la suite de *L'Allemagne de l'Occident* pour présenter une synthèse de l'Allemagne contemporaine réactualisée : *La Démocratie de Bonn 1949-1957* (A. Colin, 1958) et *La République fédérale d'Allemagne* (P.U.F., collection "Que sais-je ?", 1963). En 1959, il participe à la collection "Kiosque" d'A. Colin, lancée sous l'égide de l'équipe des historiens et politistes de la Fondation nationale des sciences politiques avec un ouvrage sur *Hitler, la presse et la naissance d'une dictature* (1961). Enfin, il publie la même année la première synthèse sur son autre objet de recherches, la politique étrangère, avec *La IVe République et sa politique extérieure* (1961). Par ailleurs, il rédige deux brochures en 1955, *L'Allemagne d'aujourd'hui* et *La situation de l'Allemagne en 1955* sur lesquelles nous reviendrons dans l'analyse de son discours d'expertise.

[212] Encore une fois, ceci laisse de côté les éditorieux et notes publiés dans le bulletin dont A. Grosser s'occupe directement, *Allemagne*, et qui sont rarement de véritables articles.

*Les thèmes abordés*

Si leurs ouvrages constituent des synthèses plutôt générales au sujet l'Allemagne contemporaine, leurs articles ont des thèmes plus précis :

| | **Rovan (19)** | **Grosser (22)** |
|---|---|---|
| Politique intérieure allemande | 7 | 11 |
| Politique extérieure allemande et relations internationales | 5 | 2 |
| Problème allemand et relations franco-allemandes | 4 | 4 |
| Catholiques allemands | 2 | 1 |
| Culture allemande | 0 | 1 |
| Bibliographie | 0 | 3 |
| R.D.A. | 1 | 0 |

Pour l'un et l'autre, le sujet le plus souvent traité est celui qui concerne la politique intérieure de l'Allemagne de l'ouest : les élections, les partis politiques, le chancelier Adenauer. C'est leur principale originalité, qui les oppose à la grande majorité de ceux qui écrivent avant tout sur les relations internationales ou sur la culture allemande[213]. De même ils se retrouvent pour évoquer les relations franco-allemandes et le "problème allemand", notamment, comme on le verra par la suite, pour remettre en cause son existence.

De façon surprenante, les questions de politique étrangère intéressent moins Alfred Grosser. Mais il ne s'agit ici que de son activité de publiciste, car il dirige par ailleurs un "Cahier de la Fondation des Sciences politiques" sur les *Relations internationales de l'Allemagne occidentale* (1956) et consacre un article aux "conditions de la renaissance d'une politique étrangère allemande" dans l'ouvrage dirigé par J.B. Duroselle, *La politique étrangère et ses fondements* (A. Colin, 1954). Les interventions de J. Rovan, plus nombreuses sur la question dans les revues généralistes, se concentrent autour du thème de l'Europe et de la construction européenne. On peut expliquer cette différence par l'écart entre

213 Cf. chapitre 7.

leur deux positions à l'époque, que nous examinerons par ailleurs : Joseph Rovan privilégie les questions européennes dans une optique de militant, Alfred Grosser investit le champ général des relations internationales dans un cadre plus scientifique.

La vulgarisation de leurs travaux spécialisés n'est pas systématique. Joseph Rovan n'écrit qu'un seul article sur le thème de son ouvrage historique, consacré à la démocratie chrétienne, à propos du catholicisme allemand sous le III^e^ Reich (*Esprit*, 1955) et un second consacré à la C.D.U. (*Allemagne d'aujourd'hui*, 1956). Alfred Grosser, qui publie dans la *Revue française de Science politique* des analyses des élections allemandes (1955 et 1957), n'écrit que trois articles sur cette même question dans les revues généralistes. On peut cependant penser que ce genre d'analyse a pu trouver place dans la presse hebdomadaire et quotidienne. En revanche, pas plus que Joseph Rovan, il ne consacre un part importante de son travail aux thèmes du nazisme et de la culture, beaucoup plus spécifiquement traités dans les revues.

*Une production de publicistes*

Leur part dans la production générale est importante et elle sera encore davantage dans les décennies suivantes. Durant les années cinquante, ils sont encore très jeunes et la rapidité avec laquelle ils parviennent à s'imposer comme spécialistes reconnus s'explique entre autres par leur aptitude à utiliser le mode spécifique de légitimation que sont les revues dans le champ intellectuel français. Mais au delà, ils investissent l'espace de la presse quotidienne ou hebdomadaire dans un contexte de déclin relatif du rôle des revues, surtout hors du champ intellectuel. Ce mode de publication les éloigne des germanistes tout en les rapprochant des publicistes, au sens où nous avons employé ce terme, à savoir les auteurs qui font le lien entre l'espace intellectuel des revues et celui de la presse. Mais malgré cette commune opposition au mode de publication des germanistes, leur position n'est pas tout à fait la même.

Nous avions rapproché le profil de Joseph Rovan avec celui de Gustave Stern, le spécialiste de l'Allemagne dans la revue *Preuves*[214]. Avant tout l'homme d'une grande revue générale, Joseph Rovan se trouve en contact avec

[214] Cf. chapitre 7, p. 452.

les revues allemandes qui sont proches d'*Esprit* et des positions d'Emmanuel Mounier. Il écrit à plusieurs reprises dans les *Frankfurter Hefte*. Par ailleurs, il devient en 1955 le correspondant permanent du *Mannheimer Morgen*. Au début des années cinquante, il participe ponctuellement à *L'Observateur*.

Alfred Grosser, lui, concentre beaucoup moins sa position sur les grandes revues générales. Son activité couvre un champ plus large puisque, au delà de son bulletin *Allemagne*, il touche à la fois les revues savantes et les revues confessionnelles. Par ailleurs, il va plus loin que Joseph Rovan dans la participation à la presse hebdomadaire et quotidienne. Depuis la fin des années quarante, il écrit régulièrement dans l'hebdomadaire protestant *Réforme*[215]. Entre 1953 et 1956, à l'époque où il est proche du mendésisme, il occupe la fonction de correspondant en Allemagne pour *L'Express* (alors qu'il réside à Paris). Et à partir de 1955, il devient chroniqueur régulier à *La Croix*. Par la suite, il écrit occasionnellement dans *Le Monde* dont nous avons vu que certains membres importants de la rédaction participent au C.F.E.A.N. (René Lauret, Rémy Roure) et que par ailleurs, ceux qui s'intéressent particulièrement à l'Allemagne (A. Fontaine, A. Clément) le faisaient sur un mode très proche de celui que développe Grosser lui-même[216]. En 1965, ce dernier sera intégré à l'équipe du journal en signant un contrat avec *Le Monde* pour deux articles par mois, à condition de cesser tout autre publication dans les autres quotidiens de la presse nationale[217].

En disant d'Alfred Grosser qu'il est un futur homme du *Monde* comme on peut dire de Joseph Rovan qu'il est un homme d'*Esprit*, on se trouve directement conduit à s'interroger sur l'influence qu'ils reçurent de la nébuleuse intellectuelle dont ces deux grands périodiques participèrent[218]. En effet, au delà de leur commune proximité aux réseaux franco-allemands fédérés par Emmanuel Mounier en 1948 avec le Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle, au delà même du tremplin que constituent pour eux les publications se réclamant plus ou moins directement du personnalisme, on ne

---

215 "Hebdomadaire protestant français apportant un témoignage chrétien sur les problèmes sociaux, politiques et culturels de l'époque actuelle" (*Annuaire de la Presse*, 1950). Il est dirigé par le pasteur Albert Finet dont nous avons pu qu'il participait au C.F.E.A.N., ce qui explique sans doute qu'Alfred Grosser y soit entré.

216 Cf. chapitre 7, pp. 452-453.

217 A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, p. 126.

218 J. Hellmann, *Emmanuel Mounier and the new catholic left, 1930-1950*, Toronto : University of Toronto Press, 1981.

peut manquer de noter combien Alfred Grosser et Joseph Rovan s'inscrivent dans un courant intellectuel particulièrement dynamique après 1945.

Le fait que Joseph Rovan soit beaucoup plus directement lié à la revue de Mounier et qu'il soit devenu catholique pendant la guerre, alors qu'Alfred Grosser reste plus à distance du phare intellectuel du personnalisme et qu'il ne se considère pas comme catholique malgré son baptême[219], ne doit pas conduire à penser que leurs héritages intellectuels diffèrent profondément. Par delà ces différences, et malgré les voies professionnelles divergentes qu'ils empruntent, ils sont en effet l'un et l'autre fortement marqués par un même courant de pensée. Revenir sur le rapport qu'entretiennent les chrétiens personnalistes avec l'Allemagne est une façon de prendre la mesure de cet héritage.

### 2) Un héritage intellectuel : des catholiques et l'Allemagne

À des titres divers, Joseph Rovan et Alfred Grosser sont inscrits dans une nébuleuse intellectuelle, plus ou moins spirituelle ou politique selon les lieux où elle s'incarne, et à laquelle appartiennent, entre autres, *Esprit*, *Le Monde*, mais aussi "Peuple et culture" ou le Centre culturel de Royaumont dirigé par Gilbert Gadoffre, et dont *La Vie intellectuelle* serait un pôle plus spirituel et *L'Observateur* un pôle plus politique. Largement issu du personnalisme d'avant-guerre, en partie relayé par l'expérience singulière de l'École des cadres d'Uriage[220], ce courant est difficile à désigner en l'absence d'une véritable synthèse qui lui serait consacrée.

La notion de "troisième voie" peut être employée, à condition de l'entendre comme une position intellectuelle qui refuserait l'alternative imposée par la Guerre Froide[221]. Mais sa connotation la rend beaucoup plus adaptée à la description d'entreprises intellectuelles spécifiquement politiques comme le Rassemblement démocratique révolutionnaire (R.D.R.) qu'à celles qui concernent l'Allemagne et qui se tiennent à distance des débats idéologiques

---

219 Cf. chapitre 6, p. 379.

220 Cf. P. Bitoun, *Les Hommes d'Uriage*, Paris : La Découverte, 1988 ; et J. Hellmann, *The Knignt-monks of Vichy France : Uriage, 1940-1945*, Montreal : Mac Gill University Press, 1993.

221 C'est à ce titre qu'elle est employée par P. Ory et J.-F. Sirinelli dans *Les Intellectuels en France de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris : A. Colin, 1986, pp. 165 sq.

qui font rage en France. Selon Yvon Tranvouez le terme de "progressistes" doit être réservé au petit groupe de catholiques qui se rapprocha le plus du Parti communiste, notamment à l'occasion de l'appel de Stockholm[222]. Quant à Michel Winock, il a montré combien le terme de "neutralisme" était impropre[223]. En l'absence d'une désignation plus adaptée, nous utiliserons faute de mieux le terme de personnalistes pour désigner ceux dont se réclament une partie des acteurs en Allemagne et dont Alfred Grosser et Joseph Rovan recueillent largement l'héritage.

S'il a l'avantage d'éviter de survaloriser l'orientation politique de cette nébuleuse, et s'il permet aussi de désigner ceux qui, sans être catholiques, y appartiennent indiscutablement, le terme de personnalisme présente en revanche l'inconvénient de renvoyer trop exclusivement à un courant spirituel et intellectuel développé durant l'entre-deux-guerres et ce faisant, de ne pas prendre en compte l'évolution profonde de ce courant à la faveur de la guerre. Nous commencerons donc par voir ce que la vision de l'Allemagne après 1945 doit à la force nouvelle d'un idéal missionnaire et à la nécessité accrue de s'engager dans la cité. Puis nous verrons comment les problèmes politiques posés par cet engagement y sont rapidement neutralisés par la situation spécifique de ce pays coupé en deux. Enfin, nous insisterons sur la méthode d'approche intellectuelle de l'Allemagne mise en œuvre par ce courant intellectuel. C'est dans ce domaine que l'inspiration d'Alfred Grosser et de Joseph Rovan est la plus directement liée au courant personnaliste d'après-guerre. Mais plus globalement, c'est bien d'un héritage intellectuel qu'il s'agit, lequel doit être pris en considération pour comprendre les logiques de rupture que constitue la mise en œuvre d'une nouvelle image de l'Allemagne dont ces deux nouveaux spécialistes sont porteurs.

### *"Allemagne, terre de mission"*

L'expérience de la guerre a poussé une partie des catholiques à privilégier un mode d'insertion dans le monde réel par le biais d'un engagement individuel et collectif. En reprenant le modèle de la "Nouvelle Chrétienté"

---

222 Cf. Y. Tranvouez, *Catholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France, XIXe-XXe siècles*, Paris : Éditions ouvrières, 1988.
223 Cf. M. Winock, *Histoire politique de la revue«Esprit»*, Paris : Seuil, 1975, p. 271.

prôné par Jacques Maritain, ils investissent le champ politique et associatif dans une dimension missionnaire. En ce sens, l'occupation française en Allemagne offre un terrain d'autant plus privilégié qu'il est un espace traditionnellement intéressant pour les catholiques français. C'est pour eux l'occasion de développer plus largement des pratiques nouvelles, comme en témoigne Franz Anspranger, jeune participant allemand à la rencontre de jeunesse d'Überlingen en 1947 :

> "Tout avait un côté assez catholique. Mais je ne fais pas référence au catholicisme présomptueux alors largement répandu (...). Le catholicisme dont je parle, était intimement lié à d'autres doctrines en «isme» radicalement différentes avec lesquelles il entrait régulièrement en discussion. C'était un catholicisme large d'esprit, sachant affronter les critiques. (...) Le père Robert Bosc, aumônier de cette rencontre (mais qui était loin d'en être seulement le directeur spirituel) célébra la messe sur une table de jardin et but le vin dans un verre ordinaire tout en nous regardant dans les yeux"[224].

Cette évocation tardive de la rencontre de jeunesse d'Überlingen en 1947 par un jeune allemand d'alors semble très éloignée des questions plus intellectuelles qui nous occupent ici. Elle relèverait plutôt des actions évoquées au chapitre 6 lorsqu'il était question des initiatives de rapprochement franco-allemand menées sur le terrain par les associations catholiques. Or, c'est justement dans l'importance accordée à l'action que le courant personnaliste se distingue après 1945. Le refus d'un travail intellectuel séparé de l'action dans la cité se traduit par l'importance donnée à l'idée de mission. L'Allemagne en est un excellent exemple qu'il faut cependant replacer dans une évolution plus générale.

La confrontation des catholiques français avec le monde réel se déroule au XX$^{e}$ siècle dans les cadres de l'action catholique. L'Église a pris conscience du caractère profond du processus de déchristianisation de la société. Dans une optique de reconquête, l'action catholique s'engage dans la voie de l'évangélisation par le témoignage : le chrétien prend publiquement la parole et

[224] F. Anspranger, "Que s'est-il passé à Überlingen ?", *Documents*, n° 4, 1985, p. 75.

s'incarne en militant. La soumission du laïc à la hiérarchie ecclésiastique est remise en cause par les théoriciens de ce mouvement car, comme le rappelle le père de Lubac, *"Le catholique n'est pas seulement le sujet d'un pouvoir, il est le membre d'un corps"*[225]. Le programme fondateur de la Jeunesse Étudiante Catholique veut en faire une école spirituelle, civique et sociale, reprenant le l'idéal proposé par Jacques Maritain de fonder une "nouvelle chrétienté"[226]. Dès l'entre-deux-guerre, l'Allemagne est devenue un sujet d'étude et d'interrogation, dans le cadre de l'évolution interne du catholicisme français. L'intérêt déjà évoqué de la revue *Esprit* pour l'Allemagne des années trente, l'insistance sur la proximité des situations de part et d'autre du Rhin ("*les problèmes fondamentaux sont identiques, les préoccupations proches, les solutions apparentées*"[227]) en même temps qu'une rapide dénonciation du caractère antinomique de l'idéologie nazie et du christianisme[228], sont le signe d'un intérêt dont on a vu qu'il était largement partagé dans le monde catholique. Mais à l'image de l'ensemble des rapports franco-allemands d'avant-guerre, *Esprit* participait d'une certaine distance entre le regard intellectuel porté sur le voisin et l'action pratique engagée. C'est cette distinction qui est profondément modifiée par la Seconde Guerre Mondiale.

Pour la plupart des historiens du catholicisme français au XX^e^ siècle, la guerre induit une rupture avec l'irruption dans un monde fermé de la dimension politique des réalités du monde extérieur. Les expériences de la Résistance qui ne se limitent jamais à des groupes confessionnels en tant que tels favorisent le mélange[229]. Pour reprendre l'expression de Jacques Duquesne, se déroule alors un processus de *"découverte de l'autre"*[230] : le protestant, le juif et surtout l'athée, et le plus dur d'entre eux le communiste; et la découverte de valeurs humanistes extérieures à la religion catholique mais qui poursuivent des buts similaires. Il se produit alors une transformation des formes de l'engagement : on passe de la présence à l'action, du civisme au

---

[225] H. de Lubac, *Catholicisme. Les aspects sociaux du dogme*, Paris : Ed. du Cerf, 1938, p. 45, cité in L. de Vaucelles, "Mutation théologique à l'intérieur du catholicisme français durant l'entre-deux-guerres", in X. de Montclos et alii (dir.), *Églises et chrétiens dans la seconde guerre mondiale*, Lyon : Presses universitaires, 1982, p. 52.

[226] Y. Tranvouez, C*atholiques d'abord...., op. cit.*

[227] P. Bertaux, *Esprit*, février 1933, p 722.

[228] Cf. R. d'Harcourt, "Les pseudo-valeurs spirituelles fascistes", *Esprit*, décembre 1933.

[229] E. Fouilloux, *Les chrétiens français entre crise et libération (1937-1947)*, Paris : Seuil, 1997.

[230] J. Duquesne, *Les catholiques français sous l'occupation*, Paris : Seuil, 1996, pp. 403 et sq.

politique. Pour un jeune catholique résistant, il n'est plus possible de s'abstraire du temporel et espérance politique et espérance missionnaire vont de pair[231]. De la période précédente (années trente mais aussi les deux premières années de la Révolution nationale) sont hérités des modèles d'action qui intègrent les dimensions spirituelles et communautaires dans un projet à visée politique, changer le monde[232]. Au nom de la formule, *"nous ne voulons plus être des étrangers dans le monde moderne"*[233], les catholiques progressistes s'engagent dans les débats contemporains. Les termes de "service" et de "présence" se substituent à celui d'évangélisation.

La fondation du B.I.L.D. par des jésuites se fait en liaison avec d'autres initiatives de cette mouvance. L'équipe entretient des relations étroites avec l'équipe d'Économie et Humanisme. Celle-ci réalise une synthèse du néothomisme et du marxisme, fondée sur le primat de l'individu et l'idéal thomiste d'une communauté organique qui secrète ses propres élites. Son directeur, le R.P. Lebret fait deux voyages en Allemagne en 1948 et 1950 durant lesquels il rencontre l'équipe d'Offenbourg, qui l'introduit auprès du patronat allemand, d'E. Kogon et des fédéralistes européen[234]. Reprenant des préoccupations identiques, la vocation scientifique en moins, l'équipe d'Offenbourg publie des textes sur les prêtres ouvriers et s'insère dans des problématiques centrées sur la redécouverte de la classe ouvrière et des classes populaires[235].

Dans cette transformation d'une partie du catholicisme français, il s'agit d'opérer la synthèse entre une position spirituelle et les nouveaux enjeux perçus comme essentiels, la construction d'un monde nouveau. Les valeurs humanistes de la religion catholique sont mobilisées dans une acception très large. En mettant l'homme au centre de ses préoccupations, le chrétien impose

---

231 F. Bédarida, "Les jeunes chrétiens face à la politique, 1944-1945", in X. de Montclos et alii (dir.), *Églises et chrétiens dans la seconde guerre mondiale*, Lyon : Presses universitaires, 1982, pp. 493-500.

232 Cf. l'expérience d'Uriage : B. Comte, *L'Ecole nationale des cadres d'Uriage, une communauté éducative non conformiste à l'époque de la Révolution nationale (1940-1942)*, Thèse de l'Université de Lyon II, 1987.

233 M. Caveing et J. Verlhac, "Monde chrétien, monde moderne", *Esprit*, n° 8-9, 1946, p. 247, cité in Y. Tranvouez, *Catholiques d'abord*, *op. cit.*, p. 129.

234 Cf. D. Pelletier, *Économie et Humanisme. De l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-Monde, 1941-1966*, Paris : Cerf, 1996, pp. 100 sq.

235 R. Wintzen, "Initiatives privées et personnelles : les revues *Documents* et *Dokumente*, *Vent debout* et *Verger*", in J. Vaillant (dir.), *La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses universitaires, 1981, p. 126.

finalement l'idée du manque de dimension spirituelle[236]. L'équipe d'Offenbourg justifie son action par la nécessité de rendre à tous les hommes les dimensions essentielles de l'esprit :

> "Nous sommes persuadés que l'homme ne peut assurer sa propre liberté et sa condition d'homme que s'il s'appuie sur les valeurs spirituelles, intellectuelles et culturelles"[237].

L'Allemagne d'après 1945 est un terrain fertile pour un tel projet. Les rencontres d'écrivains catholiques organisées par le B.I.L.D. en 1947 et 1948 sont l'occasion de former cette communauté idéale[238]. La nécessité de reconstruction sensible en France a d'autant plus d'intérêt à être transposée en Allemagne que celle-ci est dans une situation de vide politique et intellectuel après la chute du III^e^ Reich. L'espoir se construit sur le travail commun vers un seul et même but, volonté que les Français expriment en direction des Allemands en publiant des articles de Bernanos ou de Claudel sur ce thème :

> "Seuls des êtres libres pourront sauver le monde. Il faut créer un monde à la mesure d'hommes vraiment libres"[239].

Cette attitude ouverte en faveur d'une Allemagne souffrante et écrasée par un régime autoritaire qui ne se confond pas totalement avec la masse de la population, et en particulier avec une partie de ses élites, permet aux membres des revues franco-allemandes de se tourner dès la défaite du nazisme vers les anciens interlocuteurs[240], d'autant plus qu'est mise en avant la participation des catholiques allemands à la résistance à l'hitlérisme[241]. L'équipe d'*Esprit* noue très rapidement des liens avec les *Frankfurter Hefte*, dont l'orientation

---

236 J. Tavares, "La «synthèse» chrétienne : dépassement vers l'«au-delà»", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 34, 1980, p. 48.

237 "Le centre d'Offenbourg (BILD) a dix ans. Le père du Rivau nous dit...", *Informations catholiques internationales*, n° 10, 15 octobre 1955, p. 26.

238 Cf. chapitre 6, pp. 330 sq.

239 Bernanos, "Témoignage sur l'Allemagne", *Dokumente*, n° 2, 1947.

240 Le protestantisme français a développé de son côté des opérations de rapprochement, fondées également sur la reconnaissance du rôle de l'Église confessante dans l'opposition au nazisme. Mais il s'agit de liens institutionnels, et non d'associations laïques, à caractère général. Cf. D. Heimerl, "Les Églises évangéliques et le rapprochement franco-allemand dans l'après-guerre : le Conseil Fraternel franco-allemand", *Revue d'Allemagne*, octobre 1989, pp. 591-606.

241 J. du Rivau, "Préface", *Documents*, n° 1, juillet 1945, p. 1.

générale en fait sans doute la revue allemande la plus proche du catholicisme personnaliste français. Dans *Documents*, Emmanuel Mounier résume la problématique de la communauté de destin :

> "La rentrée de l'Allemagne n'est pas une rentrée dans le jeu des forces, mais une rentrée dans l'humanité : c'est la seconde que nous sommes chargés de seconder"[242]

Le choix est fait de donner la parole en priorité aux rares représentants du catholicisme de gauche allemand, Walter Dirks et Eugen Kogon. La revue *Documents* se fait ainsi le relais de W. Dirks qui prône la nécessaire implication des catholiques allemands dans la création d'une Europe pacifique et l'importance de l'alliance entre ouvriers et chrétiens[243]. Les premières rencontres d'écrivains portent sur l'idée de la responsabilité morale de l'écrivain, qui doit se garder à la fois du prophétisme (extériorité du monde) et de la partisanerie (perte de la liberté)[244]. Il en résulte le fondement d'une action individuelle sur la capacité à témoigner, pour à la fois *"présenter le monde tel qu'il est et contribuer à ce qu'il se transforme"*[245].

La situation de l'Allemagne en 1945 se prête particulièrement bien aux images du pardon et de la Rédemption par la souffrance. La main tendue vers un peuple proscrit, par lequel on a soi-même souffert, légitime l'action initiale. À dix ans d'intervalle, les mêmes images sont mobilisées :

En 1955 : "Pourquoi les catholiques ne s'adresseraient-ils pas à leurs frères d'Allemagne puisque c'est à l'Église que le Christ a confié la grande mission de rassembler les peuples. Il ne fallait pas que restent vains les sacrifices de six années de guerre"[246].

---

242 E. Mounier, "Exposé", *Documents*, n° 8, 1947, p. 513.
243 W. Dircks, "Les tâches spirituelles du catholicisme allemand d'aujourd'hui", *Documents*, n° 10, 1946.
244 J.P. Dubois-Dumée, "La responsabilité sociale de l'écrivain", *Documents*, n° 8, 1947, p. 533.
245 W. Dircks, Conférence, *Documents*, n° 8, 1947, p. 534.
246 "Le centre d'Offenbourg (BILD) a dix ans. Le père du Rivau nous dit...", *Informations catholiques internationales*, n° 10, 15 octobre 1955, p. 26.

En 1965 : "La souffrance commune ne devait pas être vaine, n'est-ce pas sur elle et à partir d'elle que devaient s'échafauder des relations nouvelles entre nos deux peuples ?"[247].

La même thématique est utilisée par Emmanuel Mounier : c'est parce que l'Allemagne *"partage aujourd'hui les malheurs de l'Europe"* qu'elle rentre dans la communauté et qu'elle dissipe *"la malédiction qui a pesé sur (elle)"*[248].

Ces déclarations de principe constituent autant de prises de position sur la place que doivent occuper les catholiques dans le monde moderne. À ce titre, on peut lire dans les réalisations franco-allemandes les effets produits par l'existence d'un espace très peu investi par les autres composantes du monde politique et intellectuel et donc susceptible d'être occupé. Par delà les retrouvailles des catholiques français et allemands se retrouvent les thèmes politiques de la nouvelle chrétienté et les réflexions sur la place du catholicisme dans la construction du monde actuel. Si la question est d'importance dans les colonnes d'*Esprit* par exemple, elle trouve dans la situation allemande la ressource d'un pays à reconstruire entièrement. Les thèmes du renouveau démocratique peuvent alors y être valorisés.

*Une Troisième voie appliquée à l'Allemagne*

Si l'Allemagne devient un laboratoire pour les projets du catholicisme personnaliste, la question des relations avec les communistes, très sensible en France, ne peut manquer de s'y poser. Le choix en faveur d'une troisième voie neutraliste va conduire ceux qui se trouvent sur le terrain ou qui investissent les questions du rapprochement franco-allemand à une mise à l'écart de la R.D.A. et l'adoption d'options en faveur de la construction européenne.

Quand des catholiques choisissent de s'adresser aux catholiques étranger, cela leur permet de transcender les réalités nationales au nom de l'appartenance à une réalité supérieure, la chrétienté. Le débat sur la possibilité d'agir à l'extérieur des formes habituelles du jeu politique international leur permet de s'inscrire en concurrence avec les autres internationalismes. Le récit de

247 J. du Rivau, "1945-1965 : Les Documents ont vingt ans", *Documents*, n° 4-5, 1965, p. 7.
248 E. Mounier, *Esprit*, juin 1947, p. 1076.

l'événement qui fut la cause de la fondation du B.I.L.D. renvoie à cette volonté d'investir des espaces convoités par d'autres, et en particulier les plus dangereux d'entre eux, les communistes. Jean du Rivau la met en scène :

> "Il y a trois ans, avec la troupe américaine à Mannheim, dans un camp où se regroupaient tous les malheureux déportés (...), je rencontrais là quelques Français communistes et, m'étonnant de les voir immédiatement prendre contact en Allemagne, je leur demandais : «Mais qu'est-ce que vous venez faire ?» Ils me répondirent : «Nous venons rencontrer des Allemands» - «Comment des Allemands ?» leur dis-je. -«Ah pardon, me dirent-ils, des frères qui vivent en Allemagne».
>
> J'ai tout de suite pensé que nous chrétiens, nous avions des frères baptisés dans un même sang. Et en même temps, voyant l'effort du marxisme pour réaliser une nouvelle Internationale, un effort très louable aussi de l'Église protestante dans ce sens d'un universalisme, j'ai pensé que l'Église catholique n'avait pas à renier ce qui jusqu'à présent, me semble-t-il, était la première de ses tâches"[249].

Le rapport qu'entretiennent ces catholiques avec le communisme se fonde d'abord sur une attirance, puis la méfiance et la concurrence deviennent dominantes. Pour une partie d'entre eux, cela passera par des actions communes, jusqu'à l'Appel de Stockholm en 1950, destiné à dénoncer le danger de l'arme nucléaire. Aucun de ceux qui se trouvent en Allemagne n'ira jusque là. Joseph Rovan, qualifié de dangereux communiste par certains membres des services français et jugé comme tel par le père du Rivau[250], a vécu la fracture au sein de l'association Peuple et Culture dont il est secrétaire général en 1948[251]. Pour le Comité de Mounier, la crise se produit avant même que ne se constitue le conseil de direction de son association[252]. Du côté du B.I.L.D., l'entreprise est d'origine jésuite et non dominicaine, c'est à dire moins sensible aux séductions du marxisme[253]. Les catholiques présents en Allemagne

---

249 *Les intellectuels devant la charité du Christ. Semaine des intellectuels catholiques*, Paris : CIIC, 1948, p. 115.

250 Entretiens avec F. Bourel, mars 1996 et M. Guervel, 26 septembre 1996.

251 Cf. le témoignage de J. Rovan in "L'espérance contrariée : Éducation populaire et Jeunesse à la Libération", *Cahiers de l'animation*, n° 57-58, 1986.

252 Cf. chapitre 6, p. 362.

253 Cf. Y. Tranvouez, Ca*tholiques d'abord....*, *op. cit*.

peuvent sans doute être qualifiés de modérés. En fait, une partie des membres des associations sont des catholiques plus traditionnels.

De plus, la situation intérieure de l'Allemagne impose le choix d'un camp. Dans la mesure où les Russes entraînent définitivement leur zone dans la mouvance soviétique, le problème politique posé par le communisme n'est plus du tout le même qu'en France. La renaissance de la partie occidentale passe par son rattachement à la communauté démocratique qui se constitue progressivement à l'abri du parapluie américain. Le thème du rapprochement franco-allemand d'abord mobilisé dans le but de dépasser les préjugés et de construire une forme de fraternité se déplace en direction de l'entité européenne. Cette transformation est particulièrement sensible dans le discours du responsable du service des rencontres internationales de Baden, puis Mayence, Jean Moreau, qui dit avoir quitté pour ces raisons la D.G.A.C. en 1951 pour prendre le poste de secrétaire général de la Campagne européenne de la jeunesse[254].

Au B.I.L.D., le même souci européen s'affirme dès le début des années cinquante. Si la revue continue à publier quelques articles sur la R.D.A., l'ensemble des réalisations de l'association sont dirigées vers la seule R.F.A. Son action en faveur des réfugiés est-allemands se concentre sur les camps du Schlesvig-Holstein, les rencontres ne comportent jamais d'Allemands de l'est, après une tentative avortée lors du voyage des écrivains allemands à Paris organisé en 1953 par René Wintzen. En défendant la construction européenne, la revue bascule dans le groupe des partisans d'une Europe atlantiste. Dès lors, l'Allemagne dont il est question ne peut être que celle de l'Occident. On en trouve un indice dans l'étude des publicités qui paraissent dans *Documents* pour d'autres revues. Aux côtés périodiques catholiques (la *Vie intellectuelle*, *Esprit*, *La Chronique sociale de France*) se trouvent les noms des principales revues atlantistes (*Fédération*, *Preuves*, *Critique*). L'évolution de ces prises de position s'inscrit dans le cadre plus large de la mutation du catholicisme européen. Le renouveau de l'internationalisme catholique s'est donné après guerre comme premier objectif la réconciliation avec l'Allemagne, au travers du mouvement *Pax Christi* qui organise dès 1944 des grandes prières pour le pays.

254 Entretien avec J. Moreau, 25 novembre 1996.

Progressivement, le projet initial s'élargit et en vient à se porter sur la paix entre les peuples, puis se tourne en faveur de la construction européenne[255].

La mise à l'écart de l'Allemagne démocratique n'est pas propre aux catholiques. Nous avons mis en évidence dans le chapitre 7 qu'il s'agissait d'une attitude commune à l'ensemble du champ intellectuel français non communiste. On la retrouve dans la production d'Alfred Grosser et de Joseph Rovan. Mais là n'est pas leur lien principal avec les problématiques issues du progressisme et de la Troisième voie. Plus profondément, ils leur empruntent les méthodes d'approche concrète, le contact direct qui exclut la médiation des spécialistes et le recours privilégié à l'enquête et à la confrontation immédiate aux "réalités".

*Le refus de l'analyse et la priorité aux faits*

Lorsqu'ils choisiront une approche de l'Allemagne en termes de compréhension et de rapprochement, Alfred Grosser et Joseph Rovan reprendront des schémas plus généraux largement mobilisés par les catholiques français en Allemagne. Ils impliquent une méfiance et une mise à distance du discours des spécialistes et imposent le recours systématique aux seuls faits, saisis par le moyen de l'enquête. Loin d'être spécifique aux seuls catholiques, ce mode d'approche est assez largement partagé dans les années d'immédiat après-guerre. Mais c'est surtout dans les milieux catholiques que ce recours au témoignage direct et à l'enquête répond à l'exigence la plus durable, et c'est en leur sein qu'il se rattache le plus profondément à des pratiques à la fois anciennes et renouvelées juste après la guerre dans un contexte de regain des sciences sociales.

C'est dans le cadre des revues franco-allemandes que la volonté de laisser les Allemands témoigner eux-mêmes, en mettant à distance les spécialistes, se développe tout d'abord, au nom de l'idéal visant à dépasser les préjugés. En recourant de façon systématique à la parole allemande, elles

255 Cf. P. Chenaux, *Une Europe vaticane ? Entre le Plan Marshall et les Traités de Rome*, Bruxelles : Ciaco, 1990, pp. 80 sq.

prétendent faire œuvre de vérité. La préface du père du Rivau au premier numéro de *Documents* fait de cette position un acte de fondateur :

> "Notre but en publiant ces divers documents est uniquement de servir et de renseigner de part et d'autre sur les faits et les gestes de l'un et de l'autre.
>
> Nous ne voulons pas prendre parti, nous désirons simplement éclairer les uns et les autres par des textes et permettre un jour venant de commencer à parler.
>
> Nos publications sont simplement un instrument de travail, une information. Si l'on veut savoir ce qui se passe de l'autre côté du mur, il est généralement nécessaire de regarder par dessus".[256]

La volonté de retrait affirmée est si importante qu'elle est réitérée par trois fois par le moyen des retours à la ligne et qu'elle constitue plus de la moitié du texte total de la présentation. C'est un même topos qui est mobilisé par Emmanuel Mounier quand il expose les objectifs de son Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle :

> "Notre premier devoir est de construire un avenir à la réalité France-Allemagne, et au sein de cette volonté, notre première tâche, de connaître et de faire connaître. Donner aux Français un moyen de connaître les réalités allemandes d'aujourd'hui, aux Allemands de connaître les réalités de la France actuelle"[257].

Une telle déclaration de principe s'inscrit dans un mode volontariste et inclusif, puisqu'aucune des deux parties n'est oubliée. Elle se donne également une dimension morale, en insistant sur la notion de responsabilité.

Une pratique identique se retrouve dans des revues qui sont moins directement impliquées dans le processus du rapprochement franco-allemand. La plupart des numéros spéciaux consacrés à l'Allemagne reprennent la méthode qui consiste à donner directement la parole aux Allemands. En juin 1947, le numéro 6 d'*Esprit* s'intitule "Les Allemands parlent de l'Allemagne". L'équipe de la revue, Mounier en particulier, est en relation avec une petite

256 *Documents*, n° 1, juillet 1945.
257 E. Mounier, "Présentation", *Allemagne*, n° 1, avril-mai 1945, p. 1.

revue littéraire française publiée dans la zone d'occupation par Jacqueline Grappin : *Lancelot*[258]. Cette revue lance une enquête, en janvier 1947, sous la forme d'une série de questions portant sur des sujets variés comme la culpabilité ou l'occupation française. Les Allemands sont nombreux à répondre et Jacqueline Grappin propose à l'équipe d'*Esprit* d'utiliser ces matériaux. Les résultats de l'enquête sont publiés sans autres commentaires que le titre des différentes parties. Le numéro rassemble des extraits d'entretiens avec des Allemands de toutes régions, de toutes conditions et de tous âges, classés en huit grands thèmes et introduits par de courts passages en italiques. Emmanuel Mounier justifie ce choix dans sa présentation générale :

> "La forme de notre cahier avoue notre dessein. Il eut été facile de réunir un groupe d'articles intelligents sur l'Allemagne. Les hommes qui eussent parlé intelligemment de l'Allemagne nous auraient caché l'Allemagne avec leur intelligence. Nous avons voulu supprimer tout écran, créer le choc salutaire entre des groupes humains piétinés de propagande, de préjugés, de lieux communs, faire voir à vif ce que c'est, ce que pense l'Allemagne de 1947, faire connaître d'abord sans déformer"[259].

En septembre 1949, un numéro des *Temps Modernes* intitulé "Allemagne" se propose lui aussi de faire parler les Allemands, afin de "*conserver à ce langage, sa pureté élémentaire, son caractère originel"*[260]. Quand le témoignage brut de la base n'est pas sollicité, c'est aux Allemands eux-mêmes que sont demandés les textes d'analyse. En juin de la même année, la revue littéraire *L'Âge nouveau* consacre son dossier à : "L'Allemagne vue par des Allemands". Selon une technique identique, un avertissement signé de la rédaction expose les raisons de ce choix :

---

[258] Revue publiée avec le concours du C.N.E., dans laquelle paraissent essentiellement des traductions de textes d'auteurs français (Aragon, Giraudoux...) et financée par l'administration française. Elle publie la traduction de l'article de Mounier sur "L'agonie du christianisme".

[259] *Esprit*, juin 1947, p. 890.

[260] *Temps Modernes*, août-septembre 1949, p. 7. Nous avons vu combien le témoignage est un mode d'approche de la guerre, du nazisme et de la déportation particulièrement répandu dans les années d'après-guerre. C'est le cas dans l'édition en général, et dans les *Temps modernes* en particulier. Cf. chapitre 7 : pp. 426 sq.

"Pourtant si les armées s'effondrent, les peuples survivent. Le destin a fait la France et l'Allemagne mitoyennes. Il importe donc de regarder, d'écouter les manifestations d'une vie qui renaît des décombres, d'une pensée qui se reprend après des années de contraintes, de conquêtes, puis de catastrophes. Pour éviter de retourner à nos illusions ou de décourager un effort de compréhension réciproque, il nous faut connaître ceux qui fatalement vont partager le sort de l'Europe avec nous.

Dans cet esprit, nous avons demandé à des intellectuels et à des écrivains allemands d'apporter leur témoignage"[261].

Dans cette volonté de découvrir le véritable visage de l'Allemagne actuelle, la question du nazisme est largement évitée. Encore présente dans le numéro d'*Esprit* qui date de 1947 sous les thématiques de "Mémoires du nazisme" et "L'Allemagne est-elle coupable ?", abordée rapidement par les *Temps Modernes* sous la rubrique "Résistance et guerre", elle n'occupe en définitive qu'une place mineure face aux interrogations concernant la situation actuelle. La parole est largement donnée au sujet de l'occupation alliée et sur les questions relatives à l'état d'esprit de la population dans l'Allemagne des années zéro. La rupture est ainsi consommée avec le passé qui incite à regarder en avant, en particulier en direction de la jeunesse. Elle est encore plus sensible en ce qui concerne la reconnaissance des facultés d'analyse et d'explication traditionnellement attribuées aux spécialistes "naturels" de l'Allemagne. Les germanistes sont absents de ces numéros, à l'exception d'une brève préface d'Edmond Vermeil dans *L'Âge nouveau*. En insistant sur la volonté de dépasser les préjugés, de rendre la parole "pure" pour reprendre la formule des *Temps Modernes*, les revues disqualifient l'idée d'une compréhension ordonnée. Le mode de la compilation renvoie à une vision du problème allemand échappant aux catégories de l'analyse intellectuelle. L'absence de médiateur a pour effet de créer une impression de proximité entre les narrateurs et les lecteurs, le sentiment du partage d'expériences similaires rendant les traductions inutiles. Mais plus encore, elles leur interdisent de confisquer la capacité d'expertise. Par le contournement opéré, elles s'inscrivent comme les garantes de la vérité, ce qui à terme est susceptible de leur conférer à leur tour la légitimité discursive.

---

261 *L'Âge nouveau*, juin 1949, p. 3.

La dernière livraison de ce type que nous avons pu retrouver est un numéro daté de 1951 de la revue des étudiants protestants, *Le Semeur*, dans lequel François-Georges Dreyfus propos un "Essai d'enquête alphabétique sur l'Allemagne", constitué d'extraits de témoignages anonymes. Mais ce type de questionnement décline progressivement. Largement utilisées dans les premières années qui suivent la guerre par les revues qui traitent de l'Allemagne, les enquêtes sont généralement abandonnées au début des années cinquante au profit d'un retour à l'usage de la parole spécialisée. Mais la mise à distance des "hommes qui eussent parlé avec intelligence de l'Allemagne" comme le disait Mounier, se prolonge dans la mesure où certains de ces nouveaux spécialistes, à commencer par Alfred Grosser et Joseph Rovan, partagent largement ce refus d'un certaine forme d'intelligence savante.

Ce n'est pas tant la science elle-même qu'ils rejettent, bien au contraire, mais plutôt l'analyse fondée sur les grands textes, notamment philosophiques et littéraires. Dans un contexte de renouveau des sciences sociales auquel les catholiques participent largement, et qui se fonde sur une forme d'empirisme[262], ils sont aussi les héritiers de ces nouveaux chercheurs.

Pour Joseph Rovan, cela passe par la culture populaire et son travail au sein de "Peuple et Culture". La culture y est saisie à la fois comme un moyen de comprendre le monde et de permettre de la transformer. Il n'est pas question de haute culture mais d'une définition large qui englobe tous les domaines, et surtout qui fonde le recours à l'empirisme. L'articulation entre action et réflexion pourrait être synthétisée dans la pratique de l'entraînement mental, élaborée par Dumazedier dans les années trente, appliquée à Uriage, puis dans le maquis, avant d'être théorisée sous forme d'un instrument. Elle permet de développer une capacité à l'analyse et à la synthèse selon un modèle, largement emprunté aux tachniques sportives, qui part des connaissances de l'individu pour d'aboutir à une démonstration ordonnée et efficace[263]. En ce sens, l'entraînement mental rompt avec la formation traditionnelle qui donne à l'apprentissage de textes théorique une fonction centrale. On retrouve à un autre niveau, la mise à distance des spécialistes et des élites intellectuelles que nous avons évoquée.

---

[262] Cf. en particulier le développement de la sociologie auquel participent d'anciens membres d'Uriage (cf. P. Bitoun, *Les hommes d'Uriage*..., *op. cit.*).

[263] J.-F. Chosson, *L'entraînement mental*, Paris : Seuil, 1975.

L'objectif de Peuple et Culture est avant tout de former des cadres. C'est sur ce sujet que l'association intervient à de nombreuses reprises en Allemagne pour y organiser des rencontres entre formateurs français et allemands; d'abord à l'instigation de Joseph Rovan, puis de façon régulière par la suite. L'une des méthodes mise en valeur dans cette réflexion est l'enquête préalable, qui seule fonde la connaissance des milieux concernés par l'action. L'utilisation de ces techniques s'accompagne d'une participation de Peuple et Culture à des réflexions plus générales dans les sciences sociales. Une association Culture populaire et Sciences sociales est créée à Annecy en 1955 avec *"pour but de diffuser les résultats de la recherche aux agents de l'action culturelle et aux travailleurs sociaux".*· À la même époque, Joffre Dumazedier, membre fondateur de Peuple et Culture, créé une équipe de recherche autour du thème du loisir.

L'association étroite entre les sciences sociales et la volonté d'action sur le social est ancienne, puisqu'on peut la faire remonter à Frédéric Le Play[264]. Elle se réalise au sein du "courant chrétien républicain" pendant l'entre-deux-guerres, *"chez les nouvelles couches moyennes des milieux industriels et particulièrement dans la jeunesse chrétienne républicaine [où] se répend un certain usage des sciences sociales"*[265]. On retrouve ce lien entre "présence au monde" et recherche en science sociale dans le mouvement Économie et Humanisme[266] dont nous avons vu qu'il était lui aussi associé aux entreprises de rapprochement franco-allemand et aux rencontres de l'après-guerre.

Pour Alfred Grosser, le lien avec ce développement d'une sociologie inspirée par un militantisme chrétien est moins direct puisqu'il ne passe pas par Peuple et Culture ou l'éducation populaire. Mais la science politique, au renouveau de laquelle il participe dans les années cinquante, est aussi fortement marquée par cette double recherche de la formation des cadres et des méthodes empiriques de recherche[267]. Cela se traduit, entre autres, par la participation de Geneviève Carrez, qui a succédé à Jean Moreau à la tête du service des rencontres internationales de Mayence, au *Cahiers de la Fondation*

264 Cf. P. Léon, *Histoire de l'éducation populaire en France*, Paris : Nathan, 1983.

265 J. Ion, "Sciences sociales et éducation populaire : un vieux concubinage ?", in G. Poujol (dir.), *L'Éducation populaire au tournant...*, op. cit., p. 129.

266 Cf. D. Pelletier, *Économie et Humanisme. De l'utopie communautaire..., op. cit.*

267 Cf. J.-B. Legavre, "Frédéric Bon. Portrait d'un politologue, portrait d'une nouvelle discipline", *Politix*, n° 18, 1992.

*Nationale des Sciences Politiques* dirigé par A. Grosser sur "Les relations internationales de l'Allemagne occidentale"[268].

Présence, mission, formation des cadres, et rapprochement franco-allemand, l'ensemble constitue un héritage intellectuel très important pour Alfred Grosser et Joseph Rovan, autour de la question ancienne du lien entre la "pensée" et "l'action", profondément renouvelée par un courant catholique intellectuel et militant et par l'expérience de la guerre.

Profitant ainsi d'une certaine mise à l'écart des spécialistes traditionnels, ils développent une nouvelle approche qui ne peut se comprendre qu'au regard du cadre plus large que nous avons appelé, faute de mieux, le courant personnaliste de l'après-guerre. Cette inscription dans un courant alors en plein développement explique non seulement leur succès rapide, mais aussi très largement la nature de la nouvelle image de l'Allemagne qu'ils contribuent à forger.

### II. Une nouvelle image de l'Allemagne ?

Joseph Rovan et Alfred Grosser ont en commun d'avoir fait un rapide passage par la germanistique (le premier a une licence d'allemand et tente sans succès l'agrégation, le second en sort premier et devient assistant à la Sorbonne avant de rejoindre la science politique en 1954) mais surtout d'avoir joué un rôle clé dans la reconstitution d'un dispositif de rapprochement franco-allemand autour d'*Esprit*, aux côtés de germanistes déjà âgés et qui se trouvent à l'époque confrontés à l'impasse que constitue leur modèle d'analyse de la réalité allemande.

En s'appuyant sur un appareil éditorial assez large (du quotidien à l'édition, en passant par des revues aussi bien franco-allemandes que généralistes ou littéraires) dont *Esprit* serait le centre, ils s'inscrivent dans un héritage intellectuel particulièrement dynamique dans les années d'après-

[268] Paris : A. Colin, 1956.

guerre et deviennent les nouveaux spécialistes en élaborant un nouveau discours sur l'Allemagne.

Nous verrons tout d'abord comment ils se retrouvent pour rejeter les anciennes approches tout en pratiquant une forme de partage des rôles qui les rend plus complémentaires que concurrents; cette complémentarité déjà notée à propos de leur médiation entre les services culturels en Allemagne et les milieux parisiens en "franco-allemand" rendant plus efficace un discours dans lequel ils se retrouvent autour de l'objectif de rendre compte de ce qu'est l'Allemagne nouvelle. Au delà de la volonté affichée de s'affranchir des modes d'analyses antérieurs, nous verrons qu'ils retrouvent néanmoins les contraintes discursives auxquelles étaient confrontés les aînés dont ils prennent la place. Si le discours change, la nécessité d'une approche globale de l'objet "Allemagne" conduit d'une certaine façon à la même nécessité d'expliquer et de juger.

## 1) Proximité et complémentarité

Tous deux sont fondamentalement d'accord dans leur démarche pour se démarquer des approches classiques de l'Allemagne, ce qui se traduit par un usage identique des références et par le choix des sources privilégiées. De la même façon, ils ont le projet commun d'atteindre un même public, plus large que celui des seuls spécialistes. Malgré cela, ils ne sont pas concurrents mais plutôt complémentaires, ce qui se traduit par un jeu de déférence et de références croisées qui renforce l'impression de cohérence de la nouvelle image de l'Allemagne ainsi produite.

### *Un certain usage des sources et des références*

Les deux auteurs montrent le même souci de dépasser les préjugés supposés être contenus dans les analyses de la question allemande faites par les spécialistes. En cela, ils reprennent la position qui justifiait, dans les revues, le recourt au témoignage direct des Allemands. Ils privilégient les sources brutes, dont ils font la matière essentielle de leur travail.

Alfred Grosser utilise prioritairement les documents officiels et les sondages dont il fait un usage abondant, la bibliographie en allemand, mais aussi et avec beaucoup de régularité la presse. Par ailleurs, ses voyages et ses contacts nombreux lui ont permis de collecter des informations en même temps que de se former sur le terrain à la réalité quotidienne. Il justifie ainsi de ne jamais traiter de la R.D.A. parce qu'il ne s'est pas rendu sur place et ce faisant ne dispose par des informations nécessaires[269]. C'est à propos du même sujet que Joseph Rovan définit sa propre méthode. Dans sa critique du livre de Georges Castellan sur la R.D.A.[270], il déplore une situation politique qui empêche l'accès aux véritables sources de documentation :

"Rien ne saurait remplacer la vision personnelle et rien la recherche libre sur place, et sur la base de documents non seulement authentiques mais exacts. La volonté d'objectivité et le désir légitime de coller à la documentation, principes sans lesquels aucune historiographie moderne n'est possible"[271].

L'impératif scientifique rejoint ici la lutte contre les idées reçues : cette volonté de puiser directement à la source sans passer par aucune médiation intellectuelle est du même ordre que celle qui préside au choix de textes allemands pour la revue *Documents*. Elle s'appuie sur les réseaux formés dans le cadre de la nébuleuse franco-allemande, qui donnent accès à des contacts nombreux en Allemagne et dont les liens avec les services français assurent également la possibilité de puiser dans des mines d'informations de première main. Cela revient à mettre à distance une production française que l'on estime biaisée et génératrice de préjugés.

Lorsque l'on étudie précisément le système bibliographique sur lequel Alfred Grosser fonde ses analyses, on met en évidence la construction de l'espace de référence. Dans *La démocratie de Bonn*, les auteurs français cités sont rares. L'importance de la bibliographie allemande permet à elle seule de justifier la qualité du travail et la position indispensable de médiateur, c'est à dire de celui qui sélectionne, traduit et organise les informations qu'elle contient. L'exercice bibliographique est un classique de la production d'Alfred Grosser depuis son premier ouvrage. Dans les colonnes du bulletin *Allemagne*,

269 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident, 1945-1952*, Paris : Gallimard, 1953, p. 27.
270 G. Castellan, *DDR. Allemagne de l'est*, Paris : Seuil, 1955.
271 *Esprit*, février 1956.

en dehors de l'éditorial, sa contribution la plus fréquente est la présentation des publications allemandes récentes. Il maîtrise alors l'ensemble des discours utilisables, s'en fait à la fois l'intermédiaire et le critique (les titres sont accompagnés de commentaires) et l'indispensable relais entre ceux qui cherchent des renseignements et les lieux susceptibles de les leur fournir. Par ailleurs, il délimite les publications françaises qui doivent faire référence. Les ouvrages généraux se résument à ceux de Joseph Rovan et de Georges Castellan. Les rares citations complémentaires concernent des articles de juristes ou de politistes, avec une seule exception notable, le catholicisme allemand sur lesquels les références françaises sont plus nombreuses. La presse en général fait l'objet d'un commentaire négatif, à l'exception du *Monde*, et permet de mettre en valeur le segment particulier des revues franco-allemandes :

"À l'étranger, la plupart des articles sont de seconde main, puisqu'il s'agit en général de présenter une rapide vue d'ensemble à un public assez mal informé des choses d'Allemagne. Il faut cependant relever le cas particulier de la France où paraissent trois publications entièrement consacrées à l'Allemagne actuelle"[272].

Ce faisant, il peut se permettre de limiter son propos à la constatation et à l'énonciation. Et surtout, la pratique de la compilation des sources et des événements, avec force détails chiffrés apparaît comme le seul moyen de rendre la réalité. C'est une fois la neutralité des faits avancée pour refuser le travail antérieur d'interprétation générale, qu'il devient ensuite possible d'avancer ses propres interprétations, elles-mêmes présentées comme subjectives :

"Mais plus on raccourcit, plus on cherche à expliquer. Or, en une telle matière, l'explication impartiale n'existe pas. A chaque instant, on est obligé de faire appel à des notions que l'on croit vraies, mais dont la vérité n'est pas admise par tous. (...) Il faut donc se contenter de se libérer autant que possible de ses propres préjugés et puis essayer de rester honnête et ouvert, de ne pas

[272] A. Grosser, *La démocratie de Bonn, 1949-1957*, Paris : A. Colin, 1958, p. 267. Il s'agit bien sûr de *Documents*, d'*Allemagne* et d'*Allemagne d'aujourd'hui.*

travestir ce que l'on sait, de dire clairement comment on procède sans jamais être en droit de se réclamer d'une impossible objectivité totale"[273].

Cette mise à l'écart des interprétations antérieures de l'objet "Allemagne" conçu de manière globale fait ressortir en négatif le petit nombre de références de ce genre qu'il cite. C'est par exemple le cas de Georges Castellan pour tout ce qui concerne la R.D.A., et de ce point de vue il est rejoint par Joseph Rovan. Les deux nouveaux spécialistes de l'Allemagne occidentale, renvoient régulièrement l'un à l'autre sur leur sujet de prédilection. Voici les termes dans lesquels chacun rend compte de l'ouvrage de l'autre dans la revue *Esprit* :

Notice de Joseph Rovan sur *L'Allemagne de l'Occident* (1953)[274] :

"L'ouvrage que vient de publier notre ami Alfred Grosser place le critique dans une situation insolite, à la fois plaisante et désagréable : à force de le trouver parfaitement adapté au projet de l'auteur et aux besoins du lecteur, il risque de ne pouvoir rien en dire qui ne s'y trouve déjà. (...) Mais comme notre but ne peut être de priver le lecteur de lire d'une seule traite ce bref roman de l'histoire, qui par le sujet aussi bien que par la maîtrise de l'auteur, mériterait de figurer parmi les meilleurs succès de la «série noire», nous nous bornerons à évoquer indirectement les qualités d'un livre que tout le monde devra avoir lu. (...) Ainsi Alfred Grosser vient de donner au public français un livre indispensable : les germanistes eux-mêmes n'auront plus d'excuses dorénavant à leur ignorance de l'Allemagne d'aujourd'hui (...), nos journalistes cesseraient s'ils se mettaient à lire Grosser avant d'écrire des articles sur l'Allemagne, d'étonner nos voisins d'outre-Rhin par la méconnaissance des données les plus simples de la vie politique intérieure de la République fédérale".

"Les Français, grâce au «Grosser de poche» pourront savoir désormais ce que c'est que l'Allemagne de M. Adenauer".

---

273 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident, 1945-1952*, *op. cit.*, p. 26.
274 *Esprit*, n°, 5, 1953, pp. 810-811.

Notice d'Alfred Grosser sur *Allemagne* (1956)[275] :

"Aussi le *vade mecum* du Français-intéressé-par-l'Allemagne que Joseph Rovan vient d'écrire rendra t-il d'inestimables services, (...) ce petit livre qu'il faudrait se dépêcher d'introduire non seulement dans les bibliothèques des adultes, mais aussi dans les grandes classes de nos lycées et collèges".

Dans le domaine particulier de l'analyse de l'Allemagne occidentale contemporaine, Alfred Grosser et Joseph Rovan se présentent donc réciproquement comme les références incontournables. Ce qui facilite cette révérence croisée, c'est qu'elle repose sur une forme de complémentarité. En effet, si leurs discours se fondent des représentations communes, ils ont soin de se distinguer l'un de l'autre par des approches et des styles différents.

*Deux auteurs complémentaires*

Leurs premiers livres respectifs sont publiés à trois années d'intervalle, chez de grands éditeurs non universitaires (Gallimard pour Grosser, Le Seuil pour Rovan) et destiné à un large public. Ces productions sont particulièrement importantes puisqu'elles leur permettent de prétendre à la position de spécialistes reconnus.

Si l'on compare les deux livres -*Allemagne*, pour Rovan, *L'Allemagne de l'Occident* pour Grosser-, on est dès le premier abord frappé par ce qui les oppose. Cela ne relève pas du projet lui-même, largement commun aux deux ouvrages, de fournir une image à la fois précise et dénuée de préjugés, destinée à informer de la manière la plus impartiale possible sur le sujet; mais plutôt de la forme que prend ce projet. Le livre d'A. Grosser est un petit In-12°, sobre et sans aucune illustration (pas même une carte), composé de trois-cent-neuf pages de texte et d'un peu plus de vingt pages de bibliographie.

Celui de J. Rovan ne diffère pas tant par son format (un peu plus court avec moins de deux cents pages de texte) que dans le recours systématique aux illustrations. Chaque chapitre est introduit par une photographie sur la page de gauche et des vignettes photographiques sont insérées tout au long du texte.

[275] *Esprit*, n° 10/11, 1956, pp. 1789-1790.

Un habillage des *incipit* de chaque chapitre rappelle l'enluminure médiévale avec des personnages stylisés à la façon du XIVe siècle. Le parti-pris illustratif ne résulte pas du choix personnel de Joseph Rovan mais de la publication du livre dans la toute nouvelle collection «Petite Planète», lancée par Chris Marker au Seuil afin de faire connaître au grand public les pays étranger par une formule intermédiaire entre l'illustré et l'étude scientifique. Le livre de Rovan est le septième de la série, après l'Autriche, la Suède, l'Italie, la Hollande, l'Irlande et la Grèce. La même différence se retrouve dans le choix des titres, très descriptifs pour Grosser, plus imagés chez Rovan ("Bonn, ou les échiquiers du chancelier", "Made in Germany").

L'ouvrage de Grosser est plus proche des cadres habituels de la production savante en science politique tout en restant en retrait vis-à-vis des formes canoniques de la littérature universitaire. Ce statut intermédiaire est encore plus sensible dans les livres qu'il écrit par la suite, toujours sur le même sujet. Publiés chez Armand Colin, ou dans la *Revue française de science politique*, ils bénéficient d'un statut plus scientifique *a priori*. L'ensemble de sa production se caractérise cependant par une volonté de rester en retrait des formes canoniques universitaires, avec la vocation de toucher un large public, pratique largement répandue chez les politistes des années cinquante[276]. Ainsi, à propos de l'absence de notes infrapaginales dans sa *Démocratie de Bonn* (1958), il précise :

"Nous avons renoncé aux renvois multiples destinés à donner la source de chaque texte ou de chaque affirmation; pour les journaux notamment, une fois nommés ceux que nous avons utilisés le plus souvent, nous n'indiqueront plus guère quels renseignements nous devons à chacun d'eux. Autrement le volume aurait été considérement alourdi, sans grand avantage méthodologique, car il nous aurait fallu en outre expliquer la plupart du temps pourquoi nous acceptions telle version des faits plutôt que telle autre, ce qui aurait entraîné d'innombrables recoupements justificatifs. L'appendice bibliographique, nous le reconnaissons franchement, sert donc plus à mettre le lecteur en confiance à l'égard de notre texte qu'à lui fournir les références auxquelles, en bonne méthode historique ou juridique, il aurait droit"[277].

---

[276] B. Lacroix, "Ordre politique et ordre social", in J. Leca, M. Grawitz (dir.), *Traité de Science politique*, tome 1, pp. 483 sq.

[277] A. Grosser, *La démocratie de Bonn, 1949-1957*, Paris : A. Colin, 1958, p. 15.

Lorsqu'il dirige un numéro des *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques* sur le thème des relations extérieures de la R.F.A.[278], il rassemble des contributions extérieures qui viennent d'une part d'étudiants de l'I.E.P., d'autre part de *Documents* (J.-J. Baumgartner, J. Dupleix, A. Wiss-Verdier) et du service des rencontres internationales de Mayence (G. Carrez). Cette publication à caractère scientifique (il s'agit d'un ouvrage produit par le Centre d'études des relations internationales) fait penser à un numéro de la revue du B.I.L.D. mêlant journalistes, fonctionnaires et jeunes plumes encore inconnues. L'ensemble est rédigé dans un style dépouillé et essentiellement descriptif, dans lequel la clarté est préférée aux formulations plus littéraires.

L'écriture de Joseph Rovan pourrait se caractériser par un modèle exactement inverse, qui fait la part belle aux envolées lyriques et aux formules chocs. Cette différence s'explique en partie par une proximité plus grande aux milieux littéraires[279] qui se traduit par l'ambition d'avoir un style propre. D'autre part, il se réclame d'une position intermédiaire entre le journaliste et le pédagogue qui justifie la méthode employée pour son histoire du catholicisme politique allemand[280] : pour la période antérieure à la Première Guerre Mondiale, son travail est de seconde main; mais surtout, il déclare renoncer à l'exhaustivité dans la période suivante pour sélectionner les grands textes qui permettent à sa démonstration de gagner en clarté.

Dans son petit livre *Allemagne*, il met en valeur une approche historique en lui consacrant le premier chapitre. Elle a pour but d'introduire une compréhension fondée sur le long terme, les héritages et le rôle du passé comme fondateurs des structures mentales et donc politiques d'un pays. Le style rappelle plus les envolées d'Edmond Vermeil, surtout sensibles dans les préfaces et conclusions de ses ouvrages, que la présentation plus technique d'Alfred Grosser. Le vocabulaire est littéraire et vise à susciter des images. Présenter l'Allemagne consiste alors aussi à présenter l'Allemand. Pour ce faire, Joseph Rovan emprunte au mode humoristique et décrit la figure d'un "Michel" bougon, qui se soumet à son destin :

---

278 *Les relations internationales de l'Allemagne occidentale. Recueil d'études*, Paris : A. Colin, 1956, 200 p. (Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, n° 78).

279 Dejà avant-guerre, autour de Giono et du Contadour, et après-guerre, autour des petites revues nées de la Résistance littéraire.

280 J. Rovan, *Le catholicisme politique en Allemagne*, Paris : Seuil, 1956, p. 12.

"Comment peut-on être Allemand ? L'Allemand trouve que ce n'est pas facile. (...) Honnête, fidèle, industrieux, pieux, il est toujours la proie des catastrophes et quand la catastrophe l'a bien embarqué sur ses flots, elle le dépose sur un banc de sable, et laisse la méchanceté et l'envie s'acharner sur lui et les siens. Elle l'affuble du signe de Caïn et ce signe d'élection à rebours, qui est quand même l'indication d'un grand destin, d'une voix imposée qui ne ressemble pas aux chemins des autres peuples, attire sur lui la haine de ceux qu'il a dû, souvent contre leur gré, entraîner dans ses grandes entreprises. L'Allemand est un incompris"[281].

Tout en récusant l'analyse simplificatrice des "psychanalystes de l'esprit des nations" et des "vulgarisateurs du marxisme", il propose une vision générale des déchirements de l'âme allemande :

"L'univers, ses profondeurs, ses splendeurs, ses fatalités hypnotisent l'Allemand et cette contemplation active, déchirée entre l'abattement et l'agitation, entre l'édification et la dévastation, entre la poésie de la nature et la métaphysique de l'esprit, entre l'intimité du foyer et la rage des champs de bataille, l'oblige à continuer obscurément, désespérément sa marche contradictoire. Insupportable au monde ambiant il se sait aussi indispensable. Il voudrait bien enfin renoncer à l'histoire, mais cela ne lui sera pas permis"[282].

Ces différences sont valorisées dans la critique qu'ils font l'un de l'autre. Dès lors qu'il est posé en préalable qu'il s'agit de publications sérieuses, du fait de la quantité de travail et de la connaissance approfondie du sujet par chacun des auteurs, l'enjeu devient la valorisation du style personnel de l'autre. Il s'agit toujours d'ouvrages que l'on pourrait lire en s'amusant, même si Alfred Grosser souligne chez Joseph Rovan un goût pour les formules qui heurte son purisme. Chez l'un (Grosser), c'est la clarté et la précision qui sont mises en avant, tant dans la construction que dans l'écriture. Chez l'autre (Rovan), le lyrisme a pour objet de saisir le lecteur et de le faire entrer de plein pied dans la réalité décrite.

Leurs styles respectifs, qui se fixent rapidement dans sa forme définitive, contribuent à donner à chacun des auteurs un rôle spécifique. On le retrouve de façon systématique dans l'ensemble de leur production, qu'il s'agisse d'articles,

---

281 J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, p. 15.
282 J. Rovan, *ibid.*, p. 17.

de livres ou même des cours qu'ils professent[283]. Au-delà des différences stylistiques et méthodologiques entre les deux hommes, la reconnaissance croisée qu'ils s'accordent est le signe d'une grande cohérence dans les images produites par leurs analyses.

2) Un nouveau cadre d'analyse pour une Allemagne nouvelle

La mobilisation de sources spécifiques et la méthode surtout descriptive marquent une rupture avec les pratiques de la germanistique civilisationniste. Elle a pour conséquence l'élaboration d'une image différente qui se définit largement en opposition avec les cadres dominants des analyses faites par Edmond Vermeil ou Robert d'Harcourt. Point par point, elle réfute les sujets qui avaient fondé ces travaux pour s'approprier une Allemagne sans passé.

*L'Allemagne d'aujourd'hui ou l'ellipse du passé allemand*

Nous avons déjà souligné que les germanistes s'intéressent peu au nazisme en tant que tel, soit qu'ils ne l'abordent pas, soit qu'ils le réduisent à sa dimension d'ultime avatar d'un *deutscher Weg*. Pour des raisons très différentes, Joseph Rovan et Alfred Grosser adoptent à son égard une position identique, ne lui consacrant aucun écrit spécifique. Pour eux, dans la continuité de ce que l'on a vu pour les catholiques, ne pas revenir sur la période du national-socialisme est la condition nécessaire pour écarter les questions relatives à la culpabilité allemande et envisager l'Allemagne d'après 1945 comme un pays neuf dans lequel tout est à construire. Cette mise à distance justifie *a posteriori* le choix privilégié des sources brutes. L'Allemagne dont il est question est née en mai 1945 de la capitulation sans conditions :

"Dans beaucoup de domaines, l'Allemagne occidentale a su saisir la chance que lui offrait son malheur : le désastre total ayant fait table rase, on

283 Cf. par exemple le cours de J. Rovan à l'E.N.A. en 1956 : *La politique extérieure de la République fédérale d'Allemagne*, 17 leçons devant la promotion France-Afrique, Paris : E.N.A., 1956.

pouvait vraiment repartir de zéro. Et on l'a fait après une prise de conscience des vrais problèmes et avec un sérieux vraiment admirable"[284].

Dans les ouvrages d'Alfred Grosser, le nazisme fait l'objet d'un renvoi bibliographique d'ensemble aux articles de la *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*. Seuls les livres qui paraissent sur la résistance au nazisme sont présentés de façon plus détaillée[285]. Son principal article sur la question est d'ailleurs une bibliographie critique des ouvrages allemands traitant de la question, publiée dans la *Revue française de science politique*[286]. Il écrit par ailleurs un article sur la montée du nazisme en Allemagne dans le cadre d'un dossier sur le poujadisme paru dans la revue *Christianisme social*[287], où il présente les principales conclusions de l'ouvrage de synthèse de Karl Bracher, *Die Auflösung der weimarer Republik*[288]. Il reprend à son compte l'essentiel de cette analyse fondée sur l'instrumentalisation par les extrémistes de l'affaiblissement structurel du régime et du manque de civisme politique, comme dans les sept (sur un total de dix-huit) chapitres de son cours à Science Po sur l'Allemagne en 1962-1963.

La contribution de Joseph Rovan sur ce thème est également limitée avec un seul article sur le catholicisme allemand sous le III$^{e}$ Reich publié dans *Esprit* en 1955 à l'occasion de la sortie de son livre[289]. Dix ans auparavant, il avait publié un court récit autobiographique à propos de Dachau[290] et un article intitulé "Dans la pause du fascisme"[291] dans lequel il exposait le succès du nazisme en Allemagne par la crise du monde bourgeois et le jeu des forces de désintégration internes du capitalisme. Mais l'analyse restait essentiellement théorique et avait pour objet immédiat de dénoncer les dangers présents du néo-fascisme incarnés dans la tentation technocratique en France. En 1947, il participe au numéro sur "La pause des fascismes est terminée" qui dénonce un certain retour du danger, et dans lequel il s'agit beaucoup plus d'afirmer ses positions politiques du moment que d'analyser le nazisme. À cette occasion il

---

284 A. Grosser, *La démocratie de Bonn, 1949-1957*, *op. cit.*, 1958, p. 263.

285 A. Grosser, "L'Allemagne occidentale, État des travaux", *RFSP*, n° 3, 1955, pp. 619-620.

286 A. Grosser, "L'Allemagne national-socialiste", *RFSP*, n° 12, 1962, pp. 211-216.

287 "Un avertissement. La montée du nazisme en Allemagne", *Christianisme Social*, 1956, 64, pp. 173-181.

288 (L'effondrement de la République de Weimar), Stuttgart, 1955, 754 p.

289 J. Rovan, "Le catholicisme allemand au temps d'Hitler", *Esprit*, n° 23 et 24, 1955 et 1956, pp. 1820-1832 et 55-76

290 "Vigile", *Esprit*, n° 9, 1948, pp. 356-368.

291 "Dans la pause du fascisme", *Esprit*, n° 3, 1946, pp. 388-410.

declare par exemple : *"Il faut préférer la violence qui sert la révolution prolétarienne, à la liberté qui sert le fascisme"*[292].

Cette exclusion du nazisme n'a pas des fondements identiques à ceux qui furent à l'origine du même mouvement chez les germanistes. Elle correspond ici à une volonté de rompre avec l'image traditionnelle d'une Allemagne dangereuse. Cet impératif de neutralisation impose alors le primat d'un approche en termes de relations internationales. Joseph Rovan et Alfred Grosser mettent en avant une République fédérale, membre du camp occidental, avec laquelle la France doit construire l'Europe.

*Une Allemagne de l'Occident*

La place prépondérante accordée à une approche de l'Allemagne par le biais des relations internationales est loin d'être le monopole des deux auteurs étudiés. Au contraire, nous avons vu dans l'analyse de l'ensemble de la production consacrée à l'Allemagne qu'elle était largement partagée et qu'elle s'expliquait par la forte soumission aux effets d'actualité internationale. Pour Grosser et Rovan, il s'agit ici d'un mode d'appréhension différent, et l'approche internationale n'est n'est pas *a priori* dominante dans leurs écrits. Leurs principaux ouvrages traitent essentiellement des questions intérieures et la priorité est donnée à l'analyse de la situation politique, économique et sociale. Mais ces sujets, qui constituent la principale originalité des deux auteurs dans l'espace de la production générale, ne prend sens qu'à condition d'avoir écarté l'idée d'un danger allemand et réduit les contours de l'objet à la seule R.F.A.

La germanistique civilisationniste avait privilégié une analyse visant à démontrer la rupture opérée entre la culture (et l'histoire) allemande et l'humanisme occidental[293]. On assiste ici à un renversement complet de perspective. À une Allemagne dont l'appartenance problématique à l'Occident est la cause du "problème allemand", on substitue une demi-Allemagne (la R.F.A.) ancrée au bloc occidental avec laquelle il faut faire l'Europe. C'est à Alfred Grosser qu'il revient en premier lieu de modéliser ce nouveau mode d'appréhension de la question allemande. En passant à la science politique, il choisit de privilégier les questions de relations internationales dont il fait sa

[292] "Responsabilités des sociaux démocrates", *Esprit*, n° 12, 1947, p. 907.
[293] Cf. chapitre 8.

spécialité. Joseph Rovan joue un rôle moindre dans la fixation de ce cadre, qu'il reprend par ailleurs dans son intégralité.

Le schéma d'analyse général d'Alfred Grosser est fixé dans *L'Allemagne de l'Occident* et réutilisé dans ses productions ultérieures. Au centre de sa démonstration, il pose la question de la place de l'Allemagne dans les relations internationales. Objet et non sujet de l'évolution diplomatique, enjeu de la coupure en deux grands blocs du monde occidental, elle doit être saisie dans sa tentative de reconquête d'une position autonome. L'essentiel de son analyse porte sur la politique d'intégration occidentale du chancelier Adenauer et la vie politique ouest-allemande est largement présentée au travers de ce prisme. Cet angle d'attaque impose une construction toujours identique, qui privilégie en première partie la dimension internationale d'un problème qui n'a plus rien de spécifiquement allemand. Si l'on reprend l'organisation de sa bibliographie de 1955, on trace un schéma qui se retrouve de façon plus ou moins similaire dans les autres ouvrages, et dans lequel le préalable des enjeux internationaux du moment précède l'évocation d'un passé nazi, directement associé à la période immédiatement postérieure des occupations :

- "Situation de l'Allemagne" dans les relations internationales;
- "La période noire" : envisagée sous l'angle de la résistance au nazisme d'une part, sous celui de l'occupation alliée d'autre part;
- "Politique" : problème constitutionnels, histoire politique immédiate, partis, opinion publique et réarmement;
- "Économie"
- "Sociologie" : structures et psychologie familiales, réfugiés, jeunesse, conscience de classe ouvrière, religion.

L'identité de construction de ses livres et articles, le point de départ similaire, fixent un mode d'appréhension de l'Allemagne contemporaine dans des cadres intellectuels rigides, tendant à renforcer l'image d'un pays dont la caractéristique première est l'appartenance au camp occidental. Dans sa trilogie d'articles parus dans *Esprit* sous le titre général "L'Allemagne de nos mérites", Joseph Rovan présente également la soumission de Bonn à la politique alliée et en particulier américaine :

"Pour vivre et travailler, l'Allemagne auxiliaire ou alliée, n'a pas seulement besoin d'une économie saine et active. Elle a besoin de cadres politiques dont l'orientation soit en harmonie avec celle des dirigeants de l'alliance atlantique et qui aient en même temps l'autorité et le prestige nécessaire pour faire partager leur attitude par les masses"[294].

La situation internationale fonde une relation à double sens. Les dirigeants allemands *"savent que le monde occidental a besoin de l'Allemagne"*[295]. Ils le monnayent donc à la valeur de l'urgence qui croît à mesure que la bipolarisation du monde s'accélère. C'est dans l'espace libéré par les impératifs de la politique internationale que l'Allemagne reprend peu à peu son autonomie. Dans ce cadre, elle peut prétendre au rôle de brillant second des États-Unis et reconquérir une position moins exceptionnelle. Par la force de la politique des alliés, l'Allemagne est bien devenue celle de l'Occident dont traite Alfred Grosser.

La locution "Allemagne de l'Occident" fonde l'acceptation de la partition des deux Allemagnes et le désintérêt pour la partie orientale. Puisque l'Allemagne de Bonn s'intègre rapidement dans les dispositifs européens et atlantistes, elle devient le seul partenaire possible. Pour justifier totalement la rupture, Joseph Rovan réactive un procédé qu'il n'a pas utilisé pour la R.F.A. : le recours à l'explication culturello-historique. Dans le chapitre qu'il consacre à la R.D.A. dans *Allemagne* (1955), il met en scène l'étrangeté, la différence et l'éloignement et insiste sur l'originalité historique : christianisation tardive, pays colonial, féodalisme persistant qui fonde la différence essentielle entre l'Est et l'Ouest :

"Parmi ces populations frustes la vie culturelle est, elle aussi, moins intense qu'à l'Ouest. Berlin et les villes saxonnes drainent les talents et les ressources. Seule la Thuringe, terre de transition, est de ce point de vue plus occidentale (...). Aussi bien se situe-t-elle encore à l'ouest de l'Elbe. Le grand fleuve qui descend de Bohême marque réellement la frontière de deux civilisations, de deux histoires, de deux styles de vie"[296].

---

294 J. Rovan, "La restauration", *Esprit*, mai 1949, p. 662.
295 *Ibid*.
296 J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, p. 107.

Seule la République fédérale est en position d'incarner l'Allemagne. Son autre moitié se voit rejetée dans une sphère extérieure. On peut voir dans ce discours le décalque parfait des positions communistes en faveur d'une seule véritable Allemagne, la R.D.A.; la République fédérale n'étant envisagée que comme le cinquante-et-unième État des États-Unis. Cette prise de position en faveur de la R. F.A. s'inscrit au contraire dans le prolongement de la rhétorique européenne, par ailleurs investie par les démocrates chrétiens en particulier. Si Alfred Grosser et Joseph Rovan n'en sont pas des militants de premier plan, ils prennent des options dans ce sens comme en témoigne en 1966 la publication au Seuil d'un petit livre de vulgarisation de Rovan sur l'Europe[297].

Si l'approche internationale et une certaine mise à distance de la période nazie sont les préalables nécessaires à la remise en question du "problème allemand", c'est encore plus profondément avec le privilège de l'interprétation culturelle qu'il faut rompre. Nous avons vu en effet combien celle-ci fondait l'essentiel d'une analyse de l'énigme allemande et du fossé séparant ce pays de "l'Occident".

*Derrière l'écran de la culture, l'Allemagne vivante*

Nous avions vu dans l'analyse de la politique culturelle française en Allemagne, la surprise manifestée par un représentant américain quand, visitant un institut français, il avait constaté que la culture mise en valeur était de nature très classique. Elle s'opposait aux réalisations anglo-saxonnes plus pragmatiques qui mettaient en avant les questions politiques et sociales[298]. D'une certain façon, Joseph Rovan et Alfred Grosser reprennent ce jugement. Ils ne s'intéressent guère à la culture classique, manne des germanistes qui sont leurs contemporains, et prennent au contraire un certain plaisir à présenter une Allemagne contemporaine fort peu "culturelle".

Alors que pour Edmond Vermeil la culture est le facteur central d'explication et à ce titre constitue la trame de ses ouvrages, elle disparaît des préoccupations d'Alfred Grosser. Il se place volontairement dans une attitude

297 *L'Europe*, Paris : Seuil, 1966, collection "Peuple et Culture".
298 Cf. chapitre 3, pp. 162.

de retrait, à une époque où il appartient encore à la corporation des germanistes (1952) :

> "Il nous semble que l'importance à attribuer au développement de la littérature, de la philosophie, des art doit être moins grande : on n'a que trop tendance à croire chez nous qu'une opinion publique s'exprime à travers un écrivain ou est formée par lui"[299].

Dans son premier ouvrage, *L'Allemagne de l'Occident* (1953), un chapitre est bien consacré aux

> "forces intellectuelles et morales qui se manifestent actuellement en Allemagne, en attachant le maximum d'importance à celles qui agissent en profondeur à des titres divers comme les Église, l'enseignement, la presse ou le cinéma"[300].

Mais il se contente d'y dresser en une page un rapide portrait de la «littérature des ruines» dont il souligne la faible ambition du projet, et il insiste sur l'absence de production romanesque et théâtrale de qualité[301]. L'inversion du propos habituel aux germanistes sur la qualité de la littérature allemande va jusqu'à poser la question de la médiocrité du public, qui se contentent par exemple de bluettes cinématographiques. On est très loin de la haute culture allemande investie par les études germaniques. Dans *La démocratie de Bonn* (1958), plus aucun passage n'est spécifiquement consacré à la vie culturelle et intellectuelle allemande. Une rapide présentation du système éducatif, orientée vers la question de la formation civique et une étude des débats autour de la question du réarmement allemand remplissent tout l'espace accordé à cette question. Cette Allemagne pauvre culturellement est également mise en scène par Joseph Rovan. Il dépeint une vie culturelle à la fois dense et provincialisée, héritage des structures anciennes, mais qui n'en est pas moins superficielle et mercantile :

---

299 A. Grosser, "L'Allemagne d'après-guerre. Recherche d'une méthode d'étude", *RFSP*, n° 4, 1952, p. 734.
300 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident*, *op. cit.*, pp. 28-29.
301 A. Grosser, *Ibid.*, p. 224.

"Naquit ainsi une fonction de la culture qui la plaçait, théoriquement, au rang le plus haut, alors qu'en fait elle exilait les «spécialistes culturels» sur les bancs des amuseurs ou des artisans. Aujourd'hui encore la vie culturelle allemande souffre de ce bilinguisme mensonger"[302].

L'absence d'une capitale, au vrai sens du terme, contraint à la dispersion. Il dénonce à son tour le mauvais goût des masses allemandes, leur attrait pour un cinéma de piètre qualité. En ce qui concerne les écrivains, il accorde une importance plus grande à la littérature des "ruines" et parle d'un petit groupe d'écrivains porteur d'un "humanisme de gauche"[303] qui ne trouve pas sa place dans une République partagée entre le conservatisme et la culture commerciale. Sa critique est d'autant plus forte qu'il choisit de rappeler le rôle politique des grandes figures intellectuelles du passé, "authentiques libérateurs" et réhabilite Luther en en faisant l'incarnation allemande de Saint-Just et de Bonaparte. Mais l'emprunt au passé reste finalement assez superficiel, car il n'a pour vocation que de tracer les grands traits de ce qu'il nomme la "personne nationale", et qui se définit par *"ce qui assure à travers les siècle la continuité de l'esprit national"*[304].

C'est donc avant tout à une Allemagne politique, économique et sociale contemporaine qu'il s'agit de s'intéresser, comme l'indique la part largement majoritaire qui lui est consacrée dans ces ouvrages. L'Allemagne occidentale d'après-guerre, autonomisée vis à vis de son passé, est considérée comme un régime politique contemporain dont il faut étudier les aspects pratiques (élections, décisions politique, mode de fonctionnement) et dont la production culturelle ne présente qu'un aspect limité. La rupture produite avec les germanistes de la génération précédente paraît alors consommée définitivement. Cela dit, il faut s'interroger sur la nature exacte de cette rupture. Derrière cette constatation, il faut s'interroger sur des continuités moins évidentes qui relieraient entre elles les deux générations dans une manière d'appréhender l'Allemagne qui, bien que réduite à sa seule dimension très contemporaine chez Alfred Grosser et Joseph Rovan, n'en reste pas moins comparable par l'ambition de la traiter comme un objet global.

---

[302] J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, p. 150.
[303] J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, 1955, p. 153.
[304] J. Rovan "L'Allemagne de nos mérites", *Esprit*, octobre 1945.

3) Les ambiguïtés de la rupture

Comprendre l'autre et rapprocher les peuples impliquent a priori de ne pas juger pour éviter les préjugés. En mettant à distance la question du nazisme, les différents auteurs choisissent de ne pas expliquer afin de permettre que se renouent les liens. Et pourtant, Alfred Grosser et Joseph Rovan portent un jugement sur cette réalité allemande qu'ils décrivent en détail. S'ils le font selon des modalités très différentes du modèle proposé par la germanistique et si, nous l'avons vu, A. Grosser prend soin de relativiser par avance la portée de ses propres jugements, il n'en reste pas moins des similitudes qui tiennent à l'objet lui-même et à la position de spécialiste de l'Allemagne.

D'abord parce que les deux hommes sont en quelque sorte les héritiers d'Edmond Vermeil et de Robert d'Harcourt. À leur suite, ils endossent l'habit du spécialiste de l'objet "Allemagne" que les jeunes germanistes refusent.

Ensuite parce que la négation du "problème allemand" ne fait pas disparaître l'autre composante majeure du discours antérieur sur l'Allemagne : celle du modèle à imiter. L'effort pour présenter un jugement équilibré, débarrassé du biais constitué par la peur de l'autre, n'en conduit pas moins à rester sur le terrain du jugement et du modèle.

*Ne pas expliquer ? La logique de l'objet*

Si la rupture avec le discours des grands aînés germanistes n'est pas aussi totale qu'il n'y paraît au premier abord, la raison ne s'en trouve guère dans un héritage proprement intellectuel. Joseph Rovan et Alfred Grosser ont pourtant été les élèves d'Edmond Vermeil; ils ont préparé l'agrégation à la Sorbonne à la fin des années quarante. La germanistique française occupe donc une place importante dans leur formation. La rupture institutionnelle est plus forte pour le second puisqu'il interrompt une carrière de germaniste pour se tourner vers la science politique. Chez Joseph Rovan au contraire, l'absence d'un véritable rejet de la discipline a entraîné un respect des codes d'analyse plus grand, ce qui explique qu'on retrouve dans ses ouvrages les passages évoqués qui font parfois penser au style de Vermeil. C'est finalement chez celui qui s'est le moins

avancé dans la carrière de germaniste que le rejet de la discipline sera le moins fort.

En publiant en 1953 *L'Allemagne de l'Occident*[305] dont le sens donné au titre correspond en soi à un renversement total de l'interprétation classique, Alfred Grosser entreprend avec éclat de rompre avec la discipline dans laquelle il est fortement engagé. Il choisit de publier sur un thème sans aucun lien avec son sujet de thèse et de se consacrer à un objet qui est alors du seul ressort des germanistes les plus consacrés. L'Allemagne contemporaine devient le sujet central et exclusif de sa production, ce qui implique qu'il change de trajectoire professionnelle. Délaissant les études d'allemand, il se consacre à partir de 1954 à la science politique, intégrant le corps enseignant de l'Institut d'Études politiques de Paris. Pour lui, la seule Allemagne à laquelle il se s'intéresse est l'Allemagne d'aujourd'hui, comme en témoignent les titres de ses ouvrages ainsi que le nom du comité dont il est le secrétaire (Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle).

La question de la continuité dans l'histoire allemande, au centre des interrogations des germanistes français, ne se pose pas pour lui dans des termes identiques. Dans un article programmatique publié en 1952 dans la *Revue française de science politique*[306], il utilise une forme biaisée pour mentionner une pratique dont il se tient soigneusement à l'écart. S'il peut sans difficulté condamner avec ironie les travaux d'un Paul Olagnier[307] fondée sur une approche ethnique assez simpliste, il est dans une position plus ambiguë vis à vis d'Edmond Vermeil dont il est encore l'élève à cette date. Il choisit de résoudre la contradiction par une formule elliptique :

"Il est extrêmement difficile de donner une vue sérieusement fondée de cet enchaînement [1] sans tomber dans le mythe de l'éternelle Allemagne [2]"[308].

À l'emplacement du premier appel de note, on trouve un renvoi à *L'Allemagne, essai d'explication*; tandis que la seconde note donne les références

[305] Paris : Gallimard, 1953.

[306] A. Grosser, "L'Allemagne d'après-guerre. Recherche d'une méthode d'étude", *Revue française de science politique*, n° 4, 1952, pp. 725-736.

[307] P. Olagnier, *Les trois Allemagnes*, Bruxelles : Ocia, 1946.

[308] A. Grosser, "L'Allemagne d'après-guerre...", *art. cit.*, p. 726.

de Lord Vansittard et Emile Ludwig, connus pour leurs positions radicales à propos de l'Allemagne éternelle. Pour être bien voilée voire ambigue, la critique du maître n'en est donc pas moins implicite. Mais aucun commentaire n'est directement fait des méthodes et objets de la germanistique d'avant-guerre, ni de ses prolongement dans les années cinquante. Quelques années plus tard, la valeur explicative de l'histoire est cependant récusée au nom de la complexité :

"S'il faut tenir compte de ce poids du passé récent autant pour la connaissance de l'évolution politique et des attitudes des vainqueurs que pour celle des réactions allemandes à ces attitudes, il n'est guère profitable de prendre ce passé comme point de départ pour étudier l'Allemagne d'après-guerre : aussi objectif qu'on tente de demeurer, on finit par se perdre dans des discussions sans fin de points de vue inconciliables. Il est vain en définitive d'aborder cette étude à partir de ces aspects politico-sociologiques. Le point d'impact le plus solide nous semble être la simple considération de l'Allemagne dans le cadre de la politique en ne tenant compte des facteurs moraux et affectifs que dans la mesure où ils ont influencé les décisions politiques"[309].

Chez Joseph Rovan, les manifestations de la rupture sont moins nettes. À la différence d'Alfred Grosser, il ne s'interdit pas de reprendre une perspective historique. Le premier chapitre déjà évoqué de son *Allemagne* (1955) met en perspective la construction nationale de l'Allemagne et de la France depuis le Moyen-Age. Face aux Capétiens ayant réussi l'intégration de la communauté nationale au sein d'un espace géographique délimité et maîtrisé, les empereurs allemands ont échoué dans *"ce rôle d'accoucheur de la nation que la royauté a si bien su réussir en France"*[310]. Émerge alors une bourgeoisie commerçante, qui perçoit les autres Européens comme des concurrents ou des ennemis, le principal d'entre eux étant le Pape, "*chef impur d'une Église pervertie par la prédominance des Welches et qui ne conserve sa pureté qu'en Allemagne"*[311]. On retrouve dans cette construction le modèle civilisationniste traditionnel des germanistes français ainsi que l'explication ultime fondée sur la rupture qu'a induite la Réforme :

---

309 *Ibid*., p. 727.
310 J. Rovan, *Allemagne*, *op.cit*., p. 7.
311 *Ibid*., p. 7.

"C'est alors qu'éclate la Réforme allemande, préparée par un long et sourd acheminement, et à laquelle le génie d'un homme ouvre le passage où le courant s'engouffrera, emportant bien au delà de lui-même et de ses premières intentions l'ancien moine Martin Luther, à la fois auteur, instrument et victime d'un destin aux proportions universelles"[312].

Cependant, la lecture qu'il fait de la suite des événements insiste plus sur les conditions sociales, et en particulier sur le rapport de la bourgeoisie libérale et du peuple autour de 1848, pour expliquer le développement du nationalisme allemand que sur une dimension culturelle intemporelle. Ce faisant, il oscille entre une histoire sociale et une vision millénariste, que l'on retrouve au détour d'un paragraphe :

"Toute la fatalité d'un destin millénaire, la dialectique du défi prodigieux que l'histoire a lancé à ce peuple et qui le pousse à longueur d'histoire à défier les autres et lui-même, aboutit dans un décor de Crépuscule des Dieux aux brasiers et aux charniers d'Auschwitz"[313].

L'utilisation des pronoms nominaux est le prétexte à plusieurs chapitres successifs consacrés à des définitions identiques : *Du* (tu) auquel il consacre un développement sur la camaraderie et l'esprit de groupe; *Er und Sie* (il et elle) dans lequel il parle des femmes allemandes dans un monde qui glorifie les valeurs viriles; *Es* (neutre de la troisième personne du singulier) lui sert à expliquer l'existence souterraine d'une conception du monde antérieure au christianisme, profondément enfouie et qui avec le romantisme resurgit jusqu'à entraîner *"la rupture d'une partie de l'élite et des masses avec le christianisme"*. Mais le recours à l'histoire a cependant des limites, et il faut reconnaître *"une marge inexpliquée et inexplicable à l'aide d'arguments rationnels"*. Certains aspects du caractère allemand ne peuvent qu'être constatés comme :

"le plaisir à l'uniformisation, le plaisir masochiste pris à un entraînement terriblement dur comme celui de l'armée prussienne qui tendait délibérément à briser les volontés individuelles et civiles pour déformer à jamais toute jeune recrue, - la relation psychique ambiguë et trouble que tant d'Allemands ont

312 *Ibid.*, p. 8.
313 *Ibid.*, p. 9.

entretenue et continuent à entretenir avec une institution essentiellement destinée à leur imposer un dressage contre nature"[314]

Finalement, ce n'est pas le recours à l'histoire en lui même qui éloigne Joseph Rovan du discours des germanistes, mais surtout le contenu de sa vision d'une Allemagne qui ne pose plus "problème". En cela, il est en parfait accord avec Alfred Grosser.

Mais comme leurs prédécesseurs, nos auteurs qui reprennent leur même objet dans une perspective globale retrouvent *in fine* la question du mystère et de l'inexplicable. Car si l'on s'intéresse moins au traitement de l'objet qu'à sa présentation même, on retrouve le même obstacle chez Alfred Grosser. S'il ne s'agit plus que d'étudier l'Allemagne contemporaine dans sa "réalité politique"[315], cela suffit à réintroduire le problème essentiel de la complexité.

Même limité dans le temps et l'approche, l'objet reste difficile à saisir et sa description impose des *"choix assez malaisément justifiables. (...) Tout est à la fois cause et conséquence"*[316]. Dans l'introduction de *La démocratie de Bonn*, l'auteur justifie le caractère artificiel de la structure de l'ouvrage en disant qu'il ne peut prétendre aux compétences conjuguées d'un sociologue, d'un historien, d'un psychologue, d'un juriste, d'un économiste et d'un ethnologue. L'enchevêtrement, résultat des structures démolies ou ébranlées par la fin de la guerre, n'impose pas la clarification et *"rechercher quels sont les faits fondamentaux à partir desquels les autres s'expliqueraient est assez vain"*[317] . L'Allemagne reste finalement un étrange objet :

"En Allemagne, bien plus que dans toute autre nation, il existe entre les problèmes à résoudre une dépendance étroite qui échappe à l'analyse. (...) On a sans cesse l'impression de tourner en rond quand on cherche à expliquer"[318].

L'explication refusée reste là comme un obstacle insurmontable. Car loin d'être simplement ramené à la banalité des problèmes posés par toute opération

---

[314] *Ibid.*, p. 47.
[315] A. Grosser, *La démocratie de Bonn, 1949-1957*, *op. cit.*, p. 10.
[316] *Ibid.*
[317] A. Grosser, "L'Allemagne d'après-guerre...", *art. cit.*, p. 731.
[318] A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident, 1945-1952*, *op. cit.*, p. 24.

d'interprétation, l'objet "Allemagne" est bien renvoyé à une forme de singularité.

Finalement, c'est en rendant compte de *La démocratie de Bonn* que Joseph Rovan assume lui-même une filiation avec les germanistes :

"Le nouveau livre d'Alfred Grosser illustre les progrès de la germanistique française de moins en moins prisonnière d'un cadre et de tâches exclusivement linguistiques et littéraires. Ainsi le passage que l'auteur a accompli personnellement abandonnant la Sorbonne pour l'Institut des Sciences politiques, s'avère hautement profitable pour les études allemandes et conforme à l'impulsion que celles-ci ont reçue de notre maître Edmond Vermeil. Notre génération verra sans doute l'extinction de ce type d'humanité surprenant : le germaniste qui, pour prouver sa connaissance de la langue et de la littérature allemandes, se croyait tenu d'ignorer l'Allemagne et les Allemands"[319].

En 1957, les deux nouveaux spécialistes sont beaucoup mieux établis dans cette position qu'au début des années cinquante. L'enjeu d'une mise à distance de la vieille germanistique n'est plus aussi fort et il devient même possible de se poser comme les nouveaux germanistes. Ce qu'affirme ici Joseph Rovan, c'est la continuité d'un rôle, celui du spécialiste de l'Allemagne entendue comme un objet global. Avec de tout autres méthodes et des analyses très différentes, les nouveaux spécialistes endossent donc les habits de ceux qui les ont précédés. Et ils se trouvent confrontés à la même logique de l'objet : la nécessaire explication, toujours là même quand on la refuse, mais aussi la posture morale de celui qui juge.

*Ne pas juger ? La tentation du modèle*

Ne pas juger est une posture morale. C'est elle qui présidait déjà largement à l'article de Joseph Rovan, "l'Allemagne de nos mérites" publié dans *Esprit* en octobre 1945. En s'engageant dans le rapprochement franco-allemand, les deux hommes ont construit leur approche de l'Allemagne sur l'impératif de

[319] *Esprit*, n° 12, 1957, pp. 797-798.

la compréhension de l'autre. Artisans du rapprochement, pionniers de la réconciliation, ils s'interdisent donc de juger au motif du refus des préjugés.

Et pourtant, beaucoup plus encore qu'à travers une explication de l'énigme allemande qu'ils tiennent à distance tout en s'y trouvant directement confrontés, c'est par leur posture critique qu'ils rejoignent le plus directement les germanistes de la génération d'avant-guerre. La faculté de juger est au cœur de leur discours sur l'Allemagne. D'abord par la capacité à porter un regard critique aussi bien sur la nouvelle Allemagne elle-même que sur la politique des alliés à son égard. Mais aussi, à mesure que l'on s'éloigne des années d'après-guerre, par la tentation de faire de l'Allemagne un modèle pour la France.

C'est pour Joseph Rovan que l'impératif moral est le plus fort à l'origine. Il s'incarne dans un discours sur la responsabilité individuelle et collective du devenir du peuple allemand. Emmanuel Mounier avait développé des problématiques similaires à la même époque, que l'on retrouve à l'origine du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle[320]. Le texte de Rovan peut être considéré comme le modèle du genre et la formule du titre à fait recette dans les productions des acteurs engagés dans le rapprochement franco-allemand. Il y démontre la responsabilité de la vocation universelle de la France, au lendemain d'une victoire éclatante de l'esprit sur la barbarie. Grandie par une guerre,

"toute entière d'engagements volontaires et faite par des hommes qui ne l'aimaient pas, (...) la France a charge d'Allemagne, de cette Allemagne qui s'est dressée contre le droit et contre l'homme".

Il fait l'apologie d'un engagement individuel au nom de la dignité de l'homme, de l'esprit civique

"sans lequel la démocratie est un décor vide pour intrigues de clans rivaux, (...) [et] qui fait chaque citoyen responsable de toute la cité, de tout son territoire, de tous ses peuples".

---

[320] Cf. E. Mounier, "Allemagne, responsabilité France", *Figaro littéraire* , 21 août 1948.

L'appel à la prise de conscience passe par la définition des modalités de l'action. Elle suppose de dépasser les cadres du nationalisme et des représentations figées pour opérer la rencontre véritable. Or la proximité des destins largement évoquée dans la notion d''Allemagne de l'Occident'' ne se fonde pas seulement sur des principes de politique internationale. L'Allemand est homme et membre de la communauté humaine, comme le rappelle Joseph Rovan, avec lequel tous partagent la souffrance. À partir de ces principes, il prend position au sujet de la politique menée sur le terrain. Joseph Rovan est particulièrement virulent contre les erreurs commises dans la zone française. Il dénonce la mentalité coloniale des troupes d'occupation, leurs pratiques qui consistent à vivre sur le pays pour se procurer *"des satisfactions qui dépassent largement leurs besoins légitimes"*[321], mais surtout leur attitude prétentieuse et arrogante, dont le résultat est une perte profonde de légitimité. Il prend pour exemple le goût de la parade militaire particulièrement mal adapté en Allemagne, *"où les hitlériens nous ont d'avance et à jamais dépassés"*. L'action française en Allemagne s'avère définitivement inefficace, entravée par le manque de qualité du personnel et l'incapacité du gouvernement à décider d'une véritable politique. Trois ans plus tard, c'est à l'ensemble des alliés occidentaux qu'il étend sa critique. Incapables de mener à bien la partie éducative de leur programme initial (la démocratisation et la rééducation), divisés sur toutes les questions relatives au statut de l'Allemagne, ils n'ont pu présenter un front commun qui aurait seul permis de véritables réformes en Allemagne[322].

Dénonçant des erreurs d'interprétation du phénomène national-socialiste chez les différents alliés qui ont pour conséquences de grossières erreurs en matière de dénazification, Alfred Grosser fait de son côté le procès des mesures incohérentes et mal comprises par les Allemands. Le malentendu initial prend racine dans une incompréhension, partagée entre les occupants et les occupés, une méconnaissance de la situation des uns et des autres et de leurs attentes légitimes :

"[Les Allemands] profitaient d'un fait psychologique que les alliés auraient du prévoir : en faisant planer sur des millions et des millions d'Allemands la menace d'une punition, ils ont empêché la masse de la

321 J. Rovan, "Un an après", *Esprit*, décembre 1946, p. 789.
322 J. Rovan, "La restauration", *Esprit*, mai 1949.

population de faire front commun avec les vainqueurs contre les responsables de ses malheurs. Ils ont permis au contraire la naissance d'une sorte de sentiment de solidarité, dirigé contre les alliés, entre les Allemands mis en accusation quelque fût leur degré de solidarité"[323].

*A contrario*, les deux auteurs sont unanimes à reconnaître qu'il existe une catégorie d'occupants, membres des services français, dont le travail a été bénéfique :

"une catégorie importante d'administrateurs [français] qui ne prenaient pas seulement leur tâche au sérieux, mais qui étaient aussi sans doute les seuls dans les trois gouvernements militaires à avoir une compréhension profonde des problèmes psychologiques allemands"[324].

En mettant en valeur une partie de la politique d'occupation, ils font aussi leur propre justification et contribuent à tracer le profil idéal de l'espace des relations franco-allemandes.

Alfred Grosser :

"Dès la fin de la guerre, il y eut des Français pour estimer qu'on ne pouvait bâtir l'avenir sur l'aversion et la crainte. La plupart d'entre eux émanaient de la Résistance. Ils sortaient souvent des prisons et des camps de concentration allemands. Ils ne croyaient pas à la culpabilité collective. (...) [Une minorité] comprenait les Allemands qui voulaient sincèrement participer à la création d'un monde nouveau dans lequel le nationalisme n'aurait pas sa place. (...) On devait agir pour augmenter le courage et les forces des jeunes, des croyants, protestants ou catholiques, des syndicalistes, des intellectuels antinazis qui voulaient réformer leur patrie"[325].

Joseph Rovan :

"Beaucoup d'entre eux sortaient de la Résistance et des camps de répression et de déportation. Mais ils n'étaient pas racistes. Ils ne pensaient pas

323 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident*, *op. cit.*, p. 109.
324 *Ibid.*, p. 117.
325 *Ibid.*, p. 294.

qu'une malédiction spéciale, définitive, condamnât au mal la nation allemande. Ils voulaient aider cette jeunesse à refaire l'Allemagne"[326].

Ils détaillent ensuite avec force détails les différentes rencontres organisées, les deux associations (Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle et B.I.L.D.), ainsi que les revues franco-allemandes en insistant sur la cohérence de leur projet avec les réalisations de certains services de l'administration française en Allemagne. En prenant la défense des groupes auxquels ils appartiennent et en jetant l'opprobre sur une autre partie de l'administration d'occupation, ils s'attribuent la faculté de juger, et par là même d'édicter la norme. En continuité avec cette démarche, ils investissent l'Allemagne d'un statut de modèle permettant la comparaison avec la situation française.

Si Rovan est le premier à avoir investi la problématique de la responsabilité, Grosser ne la reprenant que dans une moindre mesure[327], c'est à ce dernier que revient d'élaborer les cadres du modèle. À partir des critiques qu'il fait de la politique d'occupation et de son rôle dans la production d'une définition de la politique culturelle extérieure moderne[328], il glisse en direction d'une Allemagne, démocratie idéale dont la France pourrait tirer des enseignements. Déjà en 1953, à propos des rencontres franco-allemandes, il soulignait que "*la plus grande surprise des participants a toujours été de découvrir à quel point les problèmes qui se posaient dans les deux pays étaient voisins*"[329].

Ses premiers écrits sont encore empreints d'une vision distanciée et l'observation reste de rigueur. Mais devant la rapidité de l'installation du nouveau régime et de ses transformations économiques, quand il apparaît certain que l'Allemagne est bien celle de l'Occident, le regard se déplace vers une analyse qui met en jeu implicitement la comparaison avec la France. Or celle-ci offre aux commentateurs suffisamment de maux facilement identifiables, à commencer par son instabilité parlementaire apparente et par les difficultés plus réelles de sa décolonisation. C'est ainsi qu'il faut rechercher dans les descriptions de l'Allemagne le négatif de la situation française. À

326 J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, p. 65.
327 Surtout dans ses tout premiers articles, "Jeunesse d'Allemagne", *Combat*, octobre 1947.
328 Cf. chapitre 3.
329 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident*, *op. cit.*, p. 297.

plusieurs reprises, Alfred Grosser insiste sur le fait que la démocratie de Bonn a le mérite d'être fondée sur la difficulté, car elle doit faire un travail de réflexion sur le nazisme à chaque prise de décision importante de son histoire. *A contrario* se dessine l'image d'une France qui n'a pas su profondément tirer les leçons de l'écroulement de 1940 et les occasions offertes à la Libération, idée que Joseph Rovan développe par ailleurs à la même époque[330]. Le problème du réarmement allemand, défini comme la question dangereuse, se pose de façon extrêmement brutale moins de dix années après la fin de la guerre. En 1958, Alfred Grosser souligne la qualité des débats sur le sujet entre les différents groupes politiques, syndicaux, religieux, et les jeunes durant lesquels *"on n'a certes pas toujours évité la naïveté et la démagogie mais on a porté un minimum de coups bas et on a fait preuve d'un réalisme certain"*[331].

Cette capacité au débat (relativement) serein renvoie à l'image d'une démocratie à la fois paisible et responsable. Pour A. Grosser, le vieillissement des aigris et des impénitents, *"le pouvoir intégrateur du calme et de la prospérité"* et la disparition de la petite bourgeoisie tiraillée dans sa lutte entre les trusts et les communistes, qui constituait le fondement social du nazisme garantissent à la République fédérale sa stabilité ultérieure à la disparition du chancelier Adenauer. Progressivement son discours comparatiste gagne en importance. Devant des publics moins larges que ceux touchés par ses livres, et dans une conjoncture de crise intérieure française, il dresse un tableau de la politique allemande dont la stabilité est l'élément dominant. Celle-ci n'est pas liée à de subtiles différences constitutionnelles mais à l'existence d'un grand parti qui ne cesse de se renforcer. Il loue également la réforme monétaire et son caractère efficace, déplorant qu'elle n'est pas été réalisée en France[332]. Pour Joseph Rovan, la République de Bonn "*accomplit dans l'ordre et dans le calme l'œuvre de restauration des positions économiques et sociales des classes moyennes, la restauration de leur confiance en elles-mêmes*"[333]. L'équilibre conféré par le jeu du fédéralisme, qui unit harmonieusement les deux dimensions politiques locale et nationale contribue à renforcer la solidité de l'ensemble[334]. Au plan social, l'efficacité prime. La vigueur de l'économie se fonde sur la capacité des Allemands à se

330 Cf. J. Rovan, *Une idée neuve : la démocratie*, Paris : Seuil, 1961.

331 A. Grosser, *La démocratie de Bonn, 1949-1957*, *op. cit.*, p. 214.

332 A. Grosser, "l'Allemagne d'aujourd'hui", Grandes conférences du GIREP (groupement interprofessionnel des Industries de la région Est de Paris), 10 juin 1958, Montreuil, 26 p.

333 J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, 1955, p. 81.

334 *Ibid.*, p. 73.

mettre au travail, sur l'expérience inédite de l'économie sociale de marché et la vitalité du syndicalisme. Il s'en détache un modèle général de pragmatisme et de volontarisme que Rovan oppose en 1953 à la fragilité française :

"Or l'Allemagne de M. Adenauer, sans être encore belliqueuse, sait respecter la force comme le fait tout force qui se connaît et se respecte. Le malheur veut qu'elle ne trouve en face d'elle qu'une France qui doute d'elle-même, de sa vocation, de son droit à la vie. (...) Notre cohabitation au sein de l'Europe, qui peut prendre tant de formes diverses, portera les couleurs allemandes dans la mesure, et au fur et à mesure, que la République française amènera les siennes.

Ainsi, face à ce que nous pouvons redouter de l'Europe de M. Adenauer et de ses successeurs, la première solution de rechange est d'abord et toujours le redressement intérieur français"[335].

Le thème de l'Allemagne comme modèle renoue avec les pratiques des germanistes de la génération précédente, et bien au delà avec l'obsession récurrente du voisin puissant et moderne. La disparition du danger que constituait l'Allemagne ne fait donc pas disparaître la tentation d'y trouver un modèle. Celle-ci est développée par un argumentaire pédagogique qui vise à enseigner par l'illustration, en même temps qu'à conférer à celui qui le met en œuvre une dimension d'expert.

Au-delà des ruptures profondes qu'ils opèrent avec la germanistique en contribuant à élaborer une nouvelle image de l'Allemagne, Joseph Rovan et Alfred Grosser investissent à leur tour la position de spécialistes reconnus et ce faisant, retrouvent le rôle qui était tenu jusqu'alors par Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt. Nous avons tenté de montrer comment cela se traduisait aussi par une certaine permanence de la logique de l'objet et de la posture.

Les deux aînés avaient eux aussi participé en leur temps, et encore dans notre période, au mouvement de rapprochement entre les deux peuples. À la différence de leurs successeurs, ils n'avaient jamais rompu avec la notion d'un "problème allemand". Il importait de constater que sa mise à distance ne faitpas

335 "Hambourg et l'Europe", *Esprit*, n° 12, 1953, p. 810.

disparaître pour autant l'utilisation du modèle. Celui-ci semble bien jouer un rôle structurant de tous les discours français produits sur l'Allemagne.

Dans les années cinquante, ce discours reste encore à l'état d'ébauche chez Alfred Grosser et Joseph Rovan. Il ne se déploie pas encore avec l'efficacité qui sera la sienne par la suite, à mesure que légitimité des nouveaux spécialistes de l'Allemagne ira croissante. Mais il leur sera alors nécessaire de trouver les modalités d'une inscription durable dans l'espace intellectuel. Il nous reste en effet à comprendre comment ils parvinrent durablement à incarner la figure du médiateur.

### III. médiateurs, pédagogues, germanistes ?

Nous avons évoqué les origines de Alfred Grosser et de Joseph Rovan, leur rôle entre les services culturels en Allemagne et les milieux intellectuels et administratifs parisiens, leur inscription dans un réseau de publications, leur héritage intellectuel et enfin, leur production d'une nouvelle image de l'Allemagne contemporaine. Leur présence à presque toutes les étapes de ce travail atteste de la multiplicité des rôles assumés. Celui-ci ne peut être achevé sans revenir une dernière fois sur leur parcours en prolongeant l'analyse au delà des seules années cinquante. En effet, au regard de leur position centrale, comment comprendre de manière plus globale à la fois leurs postures, leurs trajectoires et leurs discours, quand eux-mêmes insistent sur le fait qu'ils sont des inclassables.

Tous deux sont des hommes du rapprochement, des médiateurs. Nous avons déjà évoqué une double définition possible de ce dernier terme en opposant la médiation large de l'ambassadeur à une figure plus étroite du médiateur[336]. Le premier a une double fonction, à la fois de représentation et d'information. La médiation qu'il opère est en fait déséquilibrée, car elle repose sur une forte appartenance culturelle et/ou politique. Le médiateur entendu dans une définition restrictive est au contraire celui qui investi la méditation comme une forme de réciprocité, un lieu neutre de l'entre-deux. C'est plutôt à cette seconde définition que semble renvoyer l'image largement auto-constituée d'Alfred Grosser et de Joseph Rovan.

Il reste à comprendre les conditions sociales de possibilité de cette posture. Après avoir montré comment ils se présentaient eux-même comme des inclassables, cela suppose d'étudier le lien entre le rôle de pionniers (chacun dans une spécialité qui n'est pas spécifiquement liée à l'Allemagne; pour J. Rovan, l'éducation populaire; pour A. Grosser, la science politique) et leur production. Au delà de la seule fonction d'intermédiaire entre la France et l'Allemagne, cette position de pionniers fonde largement dans la durée la capacité à se poser comme des médiateurs au sens restrictif du terme.

Enfin, il s'agira, toujours dans la durée, de s'interroger sur la façon dont cette situation d'extériorité vis-à-vis des cadres établis de la spécialité

336 Cf. p. 217.

intellectuelle et en même temps de forte spécialisation sur l'objet "Allemagne", se prolonge pour chacun d'eux dans des positions mieux balisées : un certain retour à la germanistique pour Joseph Rovan ; et la position du chroniqueur moraliste pour Alfred Grosser.

## 1) Inclassables ?

### *Des autobiographies essentialistes*

Aucune véritable biographie n'a été consacrée à ces deux personnalités, si ce n'est des travaux d'étudiants[337]. En revanche, ils font l'un et l'autre l'objet d'une notice dans le *Dictionnaire des intellectuels français* paru en 1996[338], largement fondées sur les auto-biographies des deux intéressés, lesquelles se trouvent être fort récentes. Alfred Grosser a publié ses mémoires en deux volets : *Mein Deutschland*, écrit directement en allemand et publié en 1993[339], et quatre ans plus tard *Une vie de Français*[340]. Il ne s'agit pas de la traduction de la version allemande mais d'un second texte original, Alfred Grosser ayant la volonté de développer plus particulièrement l'expérience ayant trait au pays dans lequel est publié le volume (l'enfance allemande occupe dix pages dans le texte de 1993, avec une présentation plus substantielle de sa famille allemande, contre une page dans celui de 1997). Par ailleurs, il avait accordé au milieu des années soixante-dix une série d'entretiens à Noël Copin, directeur de *La Croix*, qui ont donné lieu à un ouvrage, *Alfred Grosser, la passion de comprendre*[341].

De son côté, Joseph Rovan serait en train d'écrire ses mémoires, mais leur parution n'est pas encore annoncée. Trois textes autobiographiques, ayant trait chacun à un aspect, ou un moment particulier, de son existence ont été publiés. Le plus ancien date de 1987 et a pour objet son internement au camp de Dachau

---

337 Par exemple, G. Opperman, *Alfred Grosser als Mittler zwischen Deutschland und Frankreich*, Berlin, avril 1988.

338 J. Julliard, M. Winock (dir.), Paris : Seuil, 1996, pp. 559 et 1010. Celle de J. Rovan est due à son ami Pierre Citron, spécialiste de Giono; celle de A. Grosser est due à Rémy Rieffel.

339 Hambourg : DTV, 320 p.

340 Paris : Flammarion, 1997, 219 p.

341 N. Copin, *Alfred Grosser. La passion de comprendre*, Paris : Le Centurion, 1977, 278 p.

en 1944-1945[342]; suivent deux articles consacrés à sa participation à la résistance[343] et à son rapport au communisme[344]. On peut y ajouter un récit biographique, réalisé par le biais d'un entretien avec l'un de ses amis et publiés à deux reprises dans les livres édités à l'occasion de son 70ème anniversaire[345].

Par delà la différence quantitative de la production des deux auteurs à leur propre sujet, les points communs sont assez nombreux pour nous suggérer un traitement parallèle dans un premier temps. L'analyse des propos tenus dans ces œuvres autobiographiques met en évidence le choix d'une définition de soi construite autour de l'image d'hommes libres, inclassables et aux activités multiples.

Tous deux insistent sur les premiers temps, la période fondatrice de leur action. Nous avons évoqué au chapitre 6 les conditions de leur arrivée en France et de leur intégration dans une nouvelle culture, ainsi que les expériences des années de la guerre et de la Libération. Les premières années de leur activité franco-allemande sont soulignées avec forces détails. L'ensemble pourrait être qualifié de période de la genèse; dont le récit est fait de façon linéaire à la différence des périodes suivants traitées sur un mode plus éclaté. L'exemple des mémoires en français d'Alfred Grosser est intéressant à cet égard. Après un unique chapitre racontant son enfance, son adolescence et ses premières années de jeune adulte jusqu'à son agrégation en 1947, le traitement biographique épouse ensuite des formes thématiques. À l'intérieur de chaque chapitre, la construction n'est pas plus linéaire. Utilisant largement les anecdoctes pour expliciter son propos, il suit le fil d'une narration sans lien avec la chronologie et qui semble fonctionner sur le mode de l'association d'idées. Cette construction rend la compréhension de l'enchaînement des choix professionnels difficile et entretient un sentiment de permanence en mettant sur le même plan des événements distants dans le temps, ou dans le contenu. Le chapitre consacré à "Politique et médias" propose à la fois le récit de sa proximité à Mendés France, ses enseignements à l'École de la magistrature et

---

342 *Contes de Dachau*, Paris : Julliard, 1987, 243 p.

343 L'entrée dans la résistance", in *Media in Francia. Mélanges offerts à K.F. Werner à l'occasion de son 65ème anniversaire par ses amis et collègues français*, Hérault : Maulévrier, 1989.

344 "Le communisme et moi", *Commentaire*, n° 60, 1993, pp. 937-945.

345 H. Schulte, "Le Messager. Essai biographique", in F. Hartweg (dir.), *Joseph Rovan, penseur et acteur du dialogue franco-allemand*, Paris : Documents, 1989; et dans G. Krebs (dir.), *Sept décennies de relations franco-allemandes, 1918-1988. Hommage à Joseph Rovan*, Asnières : Publication de l'Institut d'Allemand, 1989.

auprès de la police nationale, ses fonctions journalistiques, tout en y insérant des analyses sur des sujets tels que le fonctionnement de la justice, la justice sous Vichy ou de ses voyages à l'étranger pour y parler des fondements de la démocratie. L'accumulation de micro-récits lui permet de souligner la variété de ses interventions, tant dans le ton que dans la forme et souligne l'étendue de sa liberté d'action.

Si l'on reprend les types proposés par J.-C. Passeron, il s'agit là d'un mode de biographie essentialiste, selon lequel l'homme incarne une essence de façon exemplaire et devient en quelque sorte l'expression d'une fonction[346] (par opposition au modèle génétique de l'enchainement des événements), d'autant plus net ici qu'il concerne une personnalité à laquelle est attribuée des fonctions spécifiques, au travers des termes de "messager" ou "médiateur" couremment utilisés pour le désigner. Alfred Grosser, tout comme Joseph Rovan, incarnent plus qu'une carrière exemplaire, qu'une réussite littéraire ou politique puisqu'on leur attribue d'être en résumé l'histoire du rapprochement franco-allemand depuis 1945.

*Le refus des appartenances*

Cette disparition de la chronologie a pour fonction de souligner le refus des appartenances. Cette extériorité revendiquée est mise en scène au travers d'une anecdote présente dans les trois ouvrages autobiographiques d'Alfred Grosser[347]. Ses amis jésuites lui ont envoyé trois lettres anonymes : l'une adressée au R.P. Grosser à *La Croix*, la seconde au Pasteur Grosser à *Réforme*, la troisième au rabbin Grosser à *Évidences*. De cette façon, il souligne à la fois qu'il est inclassable en même temps qu'intimement proche de chacune des familles évoquées.

Son refus de l'intégration aux cadres universitaires traditionnels participe de la même volonté. En 1947, devant la morgue des lauréats du concours, il refuse de s'inscrire à la Société des agrégés; trois ans, plus tard, il rejette pour les mêmes raisons la proposition qui lui est faite de rejoindre l'Association des

346 J.-C. Passeron, "Biographies, flux, itinéraires et trajectoires", *Revue française de sociologie*, n° 1, 1990, p. 13.
347 Nous prenons en compte les entretiens avec Noël Copin, *Alfred Grosser, la passion de comprendre..., op. cit.*

assistants de la faculté des lettres de Paris. De la même façon, il refuse l'engagement politique partisan. La seule exception concerne Pierre Mendès France, ce qui constitue en soi une réserve quant au mode même de l'engagement[348]. Il lui apporte son soutien en 1953, en particulier en tenter de le faire connaître et apprécier des hommes politiques ouest-allemands. Pour le reste, il se contente d'indiquer un vote de gauche en faveur de François Mitterrand en 1981 et 1988, et un soutien à Alain Savary dans sa campagne électorale pour les législatives. Il revendique de n'appartenir à aucun parti, ce qui lui permet de se définir comme un "*observateur impartial*"[349].

Le rapport de Joseph Rovan à la politique s'inscrit également sur un mode distancié. S'il reconnaît des proximités idéologiques ponctuellement plus marquées, il insiste sur leur diversité qui dessine un profil atypique. Comme toute l'équipe d'*Esprit* en 1945, il s'intéresse au communisme, et particulièrement à ses fondements idéologiques. Nous avons déjà vu qu'il était d'ailleurs considéré comme un dangereux communistes par des personnalités comme Jean du Rivau. En fait, le rattachement qu'il revendique le plus est celui du gaullisme, avec lequel il est entré en contact par l'intermédiaire d'Edmond Michelet qu'il a connu à Dachau, pour lequel il travaille en 1946 au ministère des Anciens combattants et qu'il retrouve en 1958 pour le seconder dans ses projets de réforme du système pénitentiaire, lors du premier gouvernement Debré.

Mais il ne s'agit pas pour autant d'une étiquette et Joseph Rovan de défend de pouvoir être classé politiquement. C'est ce qui ressort de la description faite de lui à ce sujet par Hansgerd Schulte, texte issu d'un entretien entre les deux hommes :

> "Joseph Rovan, homme de gauche, fera peut-être sourire certains, et pourtant, malgré sa réputation de conservateur, il s'est lui-même toujours considéré comme un véritable homme de gauche par rapport aux «faux hommes de gauche» qui adhèrent à des systèmes totalitaires? La gauche authentique dont Rovan se réclame est celle qui lutte contre les inégalités culturelles comme il a essayé de le faire toute sa vie au sein de Peuple et Culture, c'est celle qui veut introduire plus de démocratie dans la société française (...), c'est enfin cette volonté

348 CF. P. Ory, J.-F. Sirinelli, *Les intellectuels en France...*, *op. cit.*, pp. 139 sq.
349 A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, p. 118.

> opiniâtre de mener une politique de réformes pour améliorer concrètement le sort des hommes en dehors de toute appartenance idéologique"[350] .

Si forte est cette volonté de ne pas être classé, que même les institutions à l'origine desquelles on peut estimer qu'ils se trouvent sont présentées comme des activités marginales. Alfred Grosser souligne ainsi que les deux grandes réalisations franco-allemandes auxquelles il a participé ne constituent finalement que des vecteurs mineurs de son action :

> "L'O.F.A.J. n'a pas été pour moi un lieu d'action privilégié. Le comité ne l'a été qu'au cours des premières années, et encore, de façon limitée : j'ai toujours préféré intervenir à titre personnel, ne serait-ce que pour mettre en oeuvre la méthode que je n'ai jamais cessé d'utiliser, celle du double langage"[351].

Ce refus des appartenance dépasse les seuls cadres institutionnels, de quelque nature qu'ils soient, pour s'inscrire dans une dimension plus large. Une des prises de positions les plus virulentes d'Alfred Grosser concerne les intellectuels dont il dénonce la fièvre pétitionnaire :

> "Je comprends mal pourquoi le fait de laisser mettre son nom sur une liste équivaudrait à un brevet d'intellectualité. (...) Je refuse de signer parce que je ne suis pas d'accord avec l'ensemble du texte (...) parce que la signature collective dévalorise la signature individuelle au bas d'articles"[352].

Nous retrouvons ici une dimension sensible dans sa production au sujet de l'Allemagne. Dans *L'Allemagne de l'Occident*, il concluait sa présentation du chapitre consacré aux "forces intellectuelles et morales" par une restriction :

---

350 H. Schulte, "Le messager...", *art. cit.*, p. 42.
351 A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, p. 60.
352 *Ibid.*, p. 147.

> Nous éviterons de surestimer, comme on a trop tendance à le faire en France, l'influence de la littérature, de la philosophie et des arts"[353].

L'année précédente, il avait également récusé la place trop importante accordée en France à la parole des intellectuels, considérés comme les porte-parole de l'opinion publique[354]. Il partage avec Joseph Rovan une vision de la culture qui renvoie directement à leur mode d'approche peu "culturel" ou "intellectuel" de l'Allemagne et aux formes prises par leur engagement dans le rapprochement franco-allemand, définition qu'ils partagent d'ailleurs avec les membres des services français dont ils sont proches et qui s'apparente aux préoccupations déjà envisagées à propos de l'éducation populaire.

Alfred Grosser :

> "La définition du mot culture devait être cependant considérablement élargie. La culture française contemporaine qui peut être utile en Allemagne, ce n'est pas seulement le théâtre ou la littérature, ce sont aussi les recherches comme celles d'«Économie et Humanisme», les formes neuves du travail de jeunesse, le développement de la géographie électorale et de la sociologie des partis politiques ou encore l'expérience pédagogique des «classes nouvelles». (...) Pour comprendre l'autre pays, il ne suffit pas de goûter ses vins ou même sa musique. Il faut encore savoir quels problèmes économiques, sociaux et politiques il doit résoudre. (...) Un article français sur le problème des réfugiés en Allemagne est plus utile à la véritable compréhension franco-allemande que la traduction de dix volumes de Goethe"[355].

Et Joseph Rovan :

> "la culture que l'on voulait ainsi promouvoir se libérait de l'académisme, des enceintes d'ivoire et des murs dorés de la cité bourgeoise. Elle ne se destinait plus simplement à un petit nombre

353 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident, 1945-1952*, *op. cit.*, pp. 28-29.
354 Cf. supra, p. 560.
355 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident, 1945-1952*, *op. cit.*, pp. 298-299.

> d'initiés parlant français (en qui n'étaient pas nécessairement pour autant des amis du peuple français). Elle essayait d'établir des contacts, des liens, une compréhension virile entre les deux peuples sur la base d'un examen qui reconnaissait que la dictature fasciste était l'ennemie de tous les peuples"[356].

Pour Joseph Rovan comme pour Alfred Grosser, les intellectuels au sens étroit du terme n'ont aucune aptitude à remplir cette mission. En Allemagne, ils ont toujours été marginaux vis à vis des problèmes politiques, antienne souvent reprise dans les écrits français et que A. Grosser réutilise :

> "De tout temps, la vie de l'esprit et le développement économique et politique ont été séparé en Allemagne. Par dédain et par incompréhension, les intellectuels allemands ont toujours eu tendance à se tenir à l'écart de la vie politique. (...) Aujourd'hui encore, à un moment où les jeunes s'interrogent sur leur temps, les professeurs préfèrent le plus souvent les spéculations dans l'absolu à l'analyse de la réalité"[357].

La même thématique se retrouve chez J. Rovan :

> "L'art y est un refuge contre l'organisation, contre le groupe - et les écrivains allemands n'ont jamais exercé dans leur patrie le rôle de guide intellectuel, de chef d'avant-garde du combat social, comme Zola au temps de l'Affaire ou François Mauriac de nos jours"[358].

S'ils soulignent que la France est le lieu d'une véritable reconnaissance des qualités littéraires et artistiques, ils n'en dénoncent pas moins son caractère souvent trop intellectuel.

Ce refus de l'académisme ou de l'intellectualisme est directement lié à l'image de l'Allemagne qu'ils valorise et s'incrit dans le rejet des images concurrentes de la germanistique établie. Nous retrouvons à nouveau leur

---

356 J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, p. 66.
357 A. Grosser, *L'Allemagne de l'Occident, 1945-1952*, *op. cit.*, p. 223.
358 J. Rovan, *Allemagne*, *op. cit.*, p. 44.

volonté de donner une place centrale à l'action et aux agents dont nous avons vu qu'elle se trouvait en relation étroite avec la pratique consistant à donner la parole aux Allemands sans recourir aux spécialistes savants. Mais le recours à la connaissance directe par le témoignage, largement pratiqué à la fin des années quarante dans les revues françaises à propos de l'Allemagne n'a guère duré et de nouveaux spécialistes sont sollicités.

En remplissant ce rôle, Alfred Grosser et Joseph Rovan occupent bien des fonctions d'intellectuels et ils renouent d'une certaine manière avec les pratiques des germanistes de la génération précédente. On peut facilement expliquer cette position de refus de l'intellectualisme dans les premiers temps de leur parcours, à une période où ils privilégient la logique de l'action dans laquelle ils se trouvent impliquée, celle aussi qui fonde leur nouvelle légitimité à parler de l'Allemagne, celle enfin, où ils sont les plus proches des milieux personnalists d'après-guerre dont nous avons vu le refus de séparer l'idéal missionnaire et la recherche intellectuelle.

Mais en devenant progressivement les nouveaux spécialistes et en occupant des positions intellectuelles et sociales de plus en plus consacrées à mesure que leur carrière avance, comment inscrire dans la durée le refus des appartenances ? Comment incarner durablement la position du médiateur dont nous avons vu qu'elle reposait largement sur la capacité à se réclamer autonome ? De ce point de vue, ils suivent deux parcours très différents qui ont cependant en commun d'avoir permis, par l'investissement de spécialités nouvelles non directement liées au franco-allemand, de faire durer cette posture et de l'inscrire dans la durée.

### 2) Joseph Rovan : de Peuple et Culture à la germanistique

Le parcours de Joseph Rovan s'inscrit au départ dans une forme plus intellectuelle que celui d'Alfred Grosser. Il a participé à des revues littéraires comme *Fontaine*, dans l'immédiat après-guerre et surtout à *Esprit*. Mais son investissement dans le domaine de la culture populaire en fait un véritable expert, position intellectuelle un peu particulière vis-à-vis des formes canoniques du champ intellectuel, qui trouvera à se retraduire dans une position universitaire dans les années soixante-dix.

*Un expert de la culture populaire : le rôle de Peuple et Culture*

Nous avons déjà souligné les modalités d'entrée de Joseph Rovan dans le domaine de l'éducation populaire[359]. Membre du bureau de Peuple et Culture de 1946 aux années soixante-dix, il devient un véritable professionnel de la question et poursuit une carrière d'expert dans ce domaine. C'est à ce titre qu'il vient en Allemagne en 1947, puis qu'il séjourne huit ans en Italie entre 1950 et 1958 pour le compte de l'U.N.E.S.C.O. Il est l'un des principaux praticiens de cette pédagogie de l'homme nouveau, fondée sur la notion d'épanouissement individuel[360], dans laquelle la pensée personnaliste joue un rôle central[361].

L'association Peuple et culture occupe une place à part par rapport dans le monde de l'éducation populaire, en devenant le lieu central d'élaboration théorique. Aux actions sur le terrain, elle préfère le travail de formalisation des cadres et des moyens de l'action et fonctionne comme une instance d'expertise, visant à fixer les modalités de la pratique de l'éducation populaire. Ses liens avec les institutions publiques en charge de ces questions sont très étroits et son président, Joffre Dumazedier, est nommé inspecteur principal de la jeunesse et des sports en 1946[362]. Dans ses fonctions allemandes et italiennes, Joseph Rovan occupe une place identique d'expert auprès d'organismes publics.

Lors de son séjour en Italie, il est chargé d'étudier les modalités d'utilisation de la télévision dans la formation des adultes et dans la lutte contre l'analphabétisme. Quand il revient en France en 1958 à la demande d'Edmond Michelet pour s'occuper de la réforme de l'administration pénitentiaire, il s'intéresse tout particulièrement à la question de l'éducation des prisonniers. Peu après, il participe à la production de rapports sur l'éducation populaire à la demande des commissions culturelle du Plan[363]. C'est cette qualité de

---

359 Cf. chapitre 6, pp. 383-384.

360 E. Ritaine, *Les stratèges de la culture*, Paris : P.F.N.S.P., 1983, pp. 63 et sq.

361 Cf. G. Gadoffre (dir.), *Vers le style du XXe siècle*, Paris : Seuil, 1945. Cf. B. Comte, "L'esprit d'Uriage : pédagogie civique et humanisme révolutionnaire", in J.-P. Rioux (dir.), *Politiques et pratiques culturelles dans la France de Vichy*, Cahiers de l'Institut d'histoire du Temps Présent, n° 8, 1988 pp. 117-130.

362 Cf. V. Dubois, *La culture comme catégorie d'intervention publique. Genèses et mises en forme d'une politique*, thèse de science politique, I.E.P.-Lyon II, 1994, pp. 386 sq.

363 Texte destiné à la commission du Plan, "Démocratie culturelle et éducation populaire en France," Paris : PEC, août 1964; cité par G. Saez, "Modernisation politique et culturelle,

spécialiste en matière de formation des adultes qui est largement à l'origine de son recrutement universitaire en 1968 dans le nouveau pôle de Vincennes.

En effet, en même temps qu'il développait ses activités d'expert en matière d'éducation populaire, nous avons vu qu'il menait une activité importante de publiciste, notamment sur l'Allemagne. C'est finalement par le retour à la germanistique que Joseph Rovan inscrit dans la durée sa double activité, ce qui est aussi une manière de retrouver le modèle des anciens maîtres.

### *Le retour à la germanistique*

Joseph Rovan, après une longue carrière hors des cadres de l'université, y revient comme germaniste dans les années soixante-dix. Sa production au sujet de l'Allemagne occupe une place centrale dans son œuvre tout au long de sa carrière : neuf de ses treize ouvrages, sans compter les très nombreuses contributions aux périodiques.

Son retour à la germanistique se fait à l'instigation d'un ancien lecteur de culture populaire de la Z.F.O., devenu professeur au Collège de France, Jean-Marie Zemb et a pour cadre la nouvelle université expérimentale de Vincennes. L'antenne de Vincennes a pour objet de permettre à des non bacheliers ou à des adultes travaillant de suivre une cursus universitaire adapté, mais délivrant des diplômes équivalents à ceux des autres établissements d'enseignement supérieur. Ce ne sont pas les titres universitaires de Joseph Rovan qui lui donnent accès à cette fonction, puisqu'il n'est que licencié d'allemand. Et il n'est d'ailleurs pas intégré comme titulaire, mais comme professeur associé. En revanche, son expérience dans le domaine de l'éducation populaire et de la formation permanente sont valorisés, dans un contexte qui s'y prête particulièrement, puisqu'il s'agit de formation des adultes.

Cependant, sa situation administrative n'est pas sûre et ses collègues lui suggèrent de soutenir une thèse sur travaux, ce qui constitue un pas de plus vers une forme de normalisation universitaire. En 1979, devant un jury de germanistes présidés par Pierre Bertaux, il présente une synthèse de ses travaux, sous le titre *Contribution à l'explication réciproque historique et politique de la France et de l'Allemagne*. Deux ans plus tard, il est titularisé comme professeur

---

équipement et animation", in G. Poujol (dir.), *L'Éducation populaire au tournant des années soixante. État, mouvement, sciences sociales*, Marly : INJEP, 1993, p. 30.

de langue et de civilisation germanique à l'université de Paris III. Cette dernière est issue d'une initiative de Pierre Bertaux, qui a fondé un institut d'allemand à Asnières au sein duquel les pratiques pédagogiques et les centres d'intérêt différents de la vieille Sorbonne. Il ne s'agit pas seulement d'étudier la langue et la haute culture, mais au contraire de prendre en compte tous les aspects de la réalité allemande contemporaine. Pour Joseph Rovan dont nous avons vu qu'il lui arrivait de se reclamer, dans les années cinquante de son maître Edmond Vermeil malgré une lecture différente de l'Allemagne, cela correspond aux retrouvailles définitives avec une germanistique ayant elle-même achevé son processus de respectabilisation et renouant avec une tradition civilisationniste renovée.

Lorsqu'aujourd'hui, il résume son parcours, c'est sous la forme de l'amusement et, à nouveau de la distanciation :

> "J'ai eu la chance pendant toute ma vie de pouvoir faire ce qui me plaisait, je ne me suis jamais ennuyé, tout ce que j'ai fait m'a toujours amusé"[364].

Ce bilan traduit un parcours mené longtemps en dehors des positions fixées, mais qui se trouve *in fine* validé par l'institution à laquelle il avait très tôt renonçé à participer. Il explique par ailleurs le succès des nouvelles représentations de l'Allemagne qu'il a contribué à élaborer et qui se retrouve au fondement des enseignements de civilisation allemande dans une germanistique modernisée.

L'itinéraire d'Alfred Grosser n'est pas sans présenter des caractères similaires, mais avec un point de départ beaucoup plus engagé dans la discipline germanistique et un point d'arrivée beaucoup moins proche de celle-ci.

---

364 H. Schulte, "Le messager...", *op. cit.*, p. 43.

3) Alfred Grosser : pédagogue et moraliste

Comme Joseph Rovan fut un pionnier de l'éducation populaire, Alfred Grosser fut un pionnier de la science politique (re)naissante dans les années cinquante. Mais comme Joseph Rovan encore, son parcours est marqué par un certain refus de la spécialisation.

*Alfred Grosser et la science politique d'après-guerre*

La rupture avec la germanisique qui se traduit par le départ de la Sorbonne pour Science Po a déjà été évoquée[365]. Au milieu des années cinquante, Alfred Grosser commence une carrière de politiste au sein de la seule structure existant à l'époque dans ce domaine. Lorsque le cycle supérieur d'études politiques de la F.N.S.P. est fondé en octobre 1956, ils deviennent, avec René Rémond, *"les premiers vrais spécialistes français de sciences politiques, puisque nous étions les premiers et les seuls à être rémunérés à ce titre"*[366]. Il assure la succession d'Edmond Vermeil dont il reprend le cours sur l'Allemagne, en même temps qu'il reçoit la responsabilité de la section "Allemagne" du Centre d'études et de recherches internationales (C.E.R.I.) créé par Jean Touchard à la Fondation nationale des sciences politiques. Sa reconversion est possible car il dispose de capitaux scolaires importants (premier à l'agrégation, pensionnaire de la fondation Thiers, assistant à la Sorbonne) en même temps qu'il fait montre d'un intérêt pour les objets que la science politique en voie de reconstitution investit. Par ailleurs, il a des activités extra-universitaires (expertise pour l'U.N.E.S.C.O., journalisme) qui sont valorisées dans le cadre de cette discipline.

Si Alfred Grosser ne possède aucun diplôme lui conférant une qualification universitaire pour les matières qu'il enseigne désormais, il n'est pas le seul, dans un contexte où une telle formation n'existe pas[367]. Pendant un an (1955-1956), il occupe un poste de *visiting professor* à la Johns Hopkins University de Bologne dans l'attente de la création d'un poste à la F.N.S.P., où il

365 Cf. chapitre 6, pp. 380-381.

366 A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, p. 95.

367 G. Lavau "La science politique et les cadres universitaires", *Revue de l'enseignement supérieur*, n° 4, 1965, p. 145.

assure un enseignement sur les partis politiques et les syndicats en France et en R.F.A. En ce qui concerne la partie allemande, il peut s'appuyer sur les observations faites depuis ses premiers voyages en Allemagne en 1947 et sa connaissances d'un certain nombre d'acteurs. En revanche, la partie française du programme lui impose une remise à niveau accélérée. Cette première expérience marque durablement les formes de sa carrière ultérieure, construite sur une appréhension de la réalité au travers des instruments de la science politique en développement. Il se trouve alors en rupture totale avec les formes canoniques du travail universitaire :

> "Les premières années ont été marquées par une extrême liberté - dans le choix des orientations, dans les relations avec les étudiants acceptant de vivre en commun l'aventure d'une expérience originale. Nous décernions sur des critères fort impressionnistes, donc assez justes, un diplôme de la Fondation, puis reçûmes le droit de diriger des doctorats de recherche qui devaient être soutenus à la Sorbonne, avec l'un de nous au jury. L'esprit initial s'affaiblit un peu lorsque René Rémond devint, en 1964, professeur d'histoire contemporaine à Nanterre, tout en restant fort présent à la Fondation. C'est surtout à partir de 1974 que les choses ont changé. Le cycle était rattaché à l'Institut pour entrer dans le cadres des troisièmes cycles habilités à délivrer eux-mêmes des diplômes d'études approfondis. Ces D.E.A. étaient des diplômes nationaux, avec une réglementation nationale imposant des totaux de notes, des examens, bref des contrôles dont la préparation entravait la liberté et la joie des étudiants comme des enseignants"[368].

C'est la pleine période de la "seconde institutionnalisation"[369] de la science politique, visible dans la renaissance d'un lieu qui lui est entièrement consacré à l'I.E.P. Il n'existe alors aucun profil déterminé de politiste : Maurice Duverger est agrégé de droit public, Jean-Baptiste Duroselle et René Rémond agrégé d'histoire. Alfred Grosser, agrégé d'allemand peut y trouver sa place. En revanche, il ne peut en sortir pour retourner à la germanistique, ou investir

---

368 A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, p. 96. C'est nous qui soulignons.

369 P. Favre, *Naissances de la science politique en France, 1870-1914*, Paris : Fayard, 1989, pp. 311 sq.

d'autres disciplines car il se trouve à l'écart des trajectoires universitaires classiques[370]. Sa nouvelle carrière doit donc être sa carrière définitive, dans un espace peu codifié où tout "reste à inventer"[371].

Dans cette discipline nouvelle, Alfred Grosser gagne progressivement du galon. Il prend la succession de Jean Touchard à la direction du troisième cycle de science politique de l'I.E.P. entre 1966 et 1980 et devient membre du Comité exécutif de l'Association français de science politique en 1967. En 1970, il est vice-président de cette association en même temps que président du conseil d'administration de l'I.E.P. de Strasbourg. Il accède également à des responsabilités extérieures à la science politique avec la co-présidence de la commission paritaire chargée de la réforme de l'I.E.P. en 1968; et la même année avec sa participation à la commission d'orientation chargée du recrutement des enseignants de l'université de Vincennes. En 1971, il devient membre du Conseil de développement culturel créé par le ministre Jacques Rigaud.

Au milieu des années soixante, le décalage est important entre ses responsabilités croissantes et son statut administratif de détaché de l'enseignement secondaire. En effet, son entrée à l'I.E.P. n'avait pas modifiée son corps d'appartenance et Grosser restait un simple professeur agrégé. Les réformes de 1968 lui permettent la soutenance d'une thèse sur travaux, modèle qui valide une pratique de la recherche différente de la traditionnelle thèse d'État et lui permet de prétendre au poste de professeur sur des critères tels que la capacité à produire un nombre important d'ouvrages.

*Un moraliste ?*

La thèse sur travaux qu'Alfred Grosser soutient en 1971 traduit, comme pour Joseph Rovan un forme de retour à la germanistique, autant par le jury réuni que par les travaux choisis par le candidat pour la soutenance. Pourtant, déjà intégré depuis longtemps dans une institution d'enseignement et de recherche comme l'I.E.P. de Paris, il ne lui est pas nécessaire d'aller retrouver la dans discipline avec laquelle il a rompu au début des années cinquante la reconnaissance institutionnelle de son itinéraire et de ses choix. Alfred Grosser

370 G. Lavau, "La science politique et les cadres universitaires", *Revue de l'enseignement supérieur*, n° 4, 1965, p. 148.
371 "Profession politiste : entretien avec G. Lavau", *Politix*, n° 7/8, 1989, pp. 132-138.

reste donc à Science-Po. En revanche, sa thèse est l'occasion d'affirmer et de faire valider par l'institution un posture de moraliste, laquelle trouve son principal fondement dans sa pratique de chroniqueur.

En 1971, il délimite son sujet de thèse autour de deux de ses livres : *Au nom de quoi ? Fondements d'une morale politique*[372] et *L'Allemagne de notre temps*[373] et compose un jury pluridisciplinaire : Raymond Aron, Georges Vedel, Jean-Baptiste Duroselle comme président, Pierre Bertaux et Robert Minder. La germanistique y domine avec deux représentants sur cinq et non des moindre (Minder est alors professeur au Collège de France), alors que les sciences politiques ne sont représentées que par Georges Vedel, si l'on considère que Aron est philosophe et Duroselle avant tout historien. Les ouvrages choisis ne rendent pas particulièrement compte de son activité de politiste, puisque ne figurent ni ses travaux sur la vie politique française, ni ceux concernant la politique extérieure[374]. Le premier des deux livres peut être présenté comme une réflexion sur la morale en politique mais sa forme n'est pas celle d'un ouvrage théorique. Le second est une édition actualisée et complétée de son ouvrage de 1953, *L'Allemagne de l'Occident*; c'est à dire une présentation générale de l'histoire de l'Allemagne depuis 1945 et un tableau des réalités socio-politiques et culturelles du pays. Si l'on considère que la thèse sur travaux peut être envisagée comme un travail d'auto-définition, il faut constater la volonté d'éclectisme affichée par Grosser à cette occasion et son refus d'un enfermement dans une discipline formalisée. Elle est rendue possible par l'état même de la science politique, dont l'indice le plus clair est la faible qualification spécialisée requise pour accéder à un poste universitaire[375]. Ce faisant, elle lui permet la construction d'une carrière intellectuelle non linéaire, avec des investigations simultanées en direction d'objets différents, mais aussi la production reconnue d'ouvrages dont le contenu s'apparente plus à l'essai qu'au travail scientifique.

Cette non spécialisation se retrouve dans ses enseignements, où elle est de nouveau fortement revendiquée. Dans ses écrits autobiographiques, Alfred Grosser déplore régulièrement le primat d'une formation théorique coupée de la réalité. A Science Po, il s'efforce d'entraîner les étudiants vers une

---

372 Paris : Seuil, 1969, 333 p.
373 Paris : Gallimard, 1970, 641 p.
374 Sa bibliographie complète figure en annexe, n°34, p. 243.
375 Cf. P. Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris : Éditions de Minuit, 1984, p. 80.

appréhension critiques des contenus professés. Il souligne toujours le goût particulier qu'il éprouve aux enseignements libres, c'est à dire détachés des contraintes scolaires des examens, au travers de son études des questions d'actualité depuis 1980. Il poursuit en parallèle à ses fonctions à l'I.E.P. des enseignements d'ouverture dans de nombreuses autres institutions, comme H.E.C., l'E.N.A. (années soixante) ou Polytechnique depuis 1974[376]. Son projet est d'y apprendre l'humilité aux élites, en les confrontant à des questions pratiques et en les obligeant à utiliser leurs facultés critiques. Par ailleurs, il valorise largement sa participation à l'Institut de formation des cadres paysans et auprès des écoles militaires (École supérieure de guerre aérienne dès 1960, École supérieur de guerre, Institut des hautes études de défense nationale, École de guerre navale); mais aussi à l'École nationale de la magistrature et à l'École nationale de la police. Cette activité multiforme a comme unité l'intérêt porté à des formation de type généraliste devant des publics non spécialisés. Comme lors du choix de son sujet de thèse sur travaux, Grosser marque un rejet des pratiques universitaires traditionnelles. Il s'en justifie dans une réflexion sur la validité de la recherche :

> "Qu'est-ce donc que la recherche dans les sciences humaines ? Les jours où je me sens agressif, je dis que c'est un bon prétexte pour ne pas s'occuper des étudiants. (...) Pour beaucoup, il s'agit d'une préoccupation proclamée qui ne se traduit jamais en réalité (...). Pour quelques-uns, c'est la pratique d'un travail ingrat, rigoureux, absorbant (...) dont le résultat constitue un apport à l'accumulation collective du savoir. D'autres enfin pensent que la double visée est d'enrichir les connaissances et les idées à transmettre aux étudiants, et de les présenter sous une forme telle que leurs livres soient accessibles à un public extra-universitaire, au «grand public», même si celui-ci ne consent pas à être grand"[377].

Si une telle conception de la recherche était en phase avec les expériences des années d'après-guerre dans le contexte d'un renouveau des sciences sociales inspiré à la fois par le courant personnaliste et par l'empirisme des

376 A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, pp. 104 sq.
377 A. Grosser, *Une vie de Français...*, *op. cit.*, p. 109.

sciences sociales américaines, elle devient en revanche décallée dans les années soixante-dix, quand la science-politique retrouve peu à peu les voies plus classiques de la recherche universitaire. Alors que Joseph Rovan s'est finalement trouvé en phase avec une discipline dont il s'était largement tenu à l'écart mais dont l'évolution interne le rapproche, Alfred Grosser, lui, a plutôt connu le mouvement inverse. C'est dans une posture de moraliste qu'il valorise finalement tout son parcours, en s'appuyant notamment sur la presse dans laquelle il s'était d'abord imposé comme spécialiste de l'Allemagne.

Son rôle au journal *Le Monde* souligne bien cette position. Entre 1965 et le milieu des années quatre-vingt, il y assure deux papiers mensuels. Il ne s'agit ni de véritables articles, au sens de rendre compte d'une information selon la forme en vigueur dans le journal, ni d'un papier d'humeur, mais d'une forme de commentaire distancié de l'actualité. En ce sens, la chronique rejoint le mode d'écriture déjà évoqué pour la participation aux revues de l'après-guerre. Ce faisant, Alfred Grosser n'innove pas car une telle pratique existe déjà, qui met en jeu un autre politiste. En effet, depuis la création du *Monde*, Maurice Duverger participe au journal sous des formes équivalentes. Annie Kriegel, qui a occupé plus récemment une fonction analogue au sein du *Figaro*, décrit les modalités de l'exercice, et en particulier la relation spécifique qu'entretient un universitaire à cette forme d'écriture :

> "J'ai dit jusqu'ici ce que le professeur doit imposer au journaliste : d'abord l'exactitude et la rigueur. Mais je voudrais dire en terminant ce que le professeur doit au journaliste : un second laboratoire, celui-ci à chaud et à grand péril (...). Loin qu'il y ait rupture et chaos entre mes deux activités et statuts, il y a complémentarité, assistance réciproque, échanges de procédés, continuité (...) tout ceci non pour déboucher sur on ne sait quel consensus mais, plus fondamentalement, dans un lieu qui relève de l'éthique de la vérité"[378].

Loin d'impliquer un hiatus entre une forme de participation journalistique et une activité d'enseignement et de recherche, l'écriture du chroniqueur se nourrit au contraire de cette capacité à établir un pont entre les publics. Engagé

[378] A. Kriegel, "Professeur et éditorialiste au Figaro : les conditions de légitimité d'un statut en partie double", in M. Martin (dir.), *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : A. Michel, 1991, p. 186.

dans une carrière universitaire en marge des institutions les plus prestigieuses en terme de hiérarchie intellectuelle, appartenant à une discipline qui conquière sa légitimité par sa capacité à répondre à la demande politique et sociale, il trouve dans la presse le moyen le plus aisé de donner de l'efficacité à sa parole.

Mais lorsque cette discipline s'engage à son tour dans la voie de la respectabilisation universitaire, comme nous avons vu que la germanistique le faisait après la Seconde Guerre Mondiale, l'activité du chroniqueur devient le moyen d'échapper à la mise à l'écart constatée là aussi dans le cas d'Edmond Vermeil à la même époque. À terme, lorsqu'il s'agit d'échapper à l'enfermement de la spécialisation que l'on a trop longtemps refusée pour en tirer finalement profit, la posture du moraliste est celle qui s'impose. Dans ses mémoires, Alfred Grosser utilise une citation de Roger Martin du Gard pour rendre compte de cette évolution autant dictée par l'exigence personnelle que par les contraintes extérieures : *"J'estime qu'il faut rester le même avec acharnement, mais grandir*"[379]. Et il ajoute :

> "Je dirais plutôt s'épaissir, élargir ses capacités de compréhension et les limites de son utilité. Rester le même, ce fut pour moi la recherche constante de cohérence logique, base de la cohérence du jugement moral"[380].

[379] Citation de Luce, dans Jean Barrois, citée in A. Grosser, *Une vie de Français..., op. cit.*, p. 12.
[380] *Ibid*.

*Conclusion*

Finalement, les raisons du succès de Joseph Rovan et d'Alfred Grosser dans leur entreprise de construction d'une nouvelle image de l'Allemagne étroitement liée au rapprochement franco-allemand reposent sur une série d'éléments largement conjoncturels dont la rencontre est spécifique des années de l'après 1945.

C'est d'abord le moment-clé que constituent les années de la reconstruction d'une Allemagne nouvelle après la période nazie. La conjoncture internationale renforce l'impératif du rapprochement, lequel peut s'appliquer tout particulièrement dans le cadre d'une Allemagne occupée où les vainqueurs et les vaincus sont en contact direct.

En second lieu, c'est leur inscription étroite, à l'époque, dans un courant intellectuel particulièrement dynamique, issu d'un catholicisme personnaliste orienté par la guerre vers la recherche d'une nouvelle manière de ne pas séparer la pensée de l'action. Sa capacité à fédérer autour de lui les initiatives "franco-allemande" n'est qu'un signe parmi d'autres de ses succès d'après-guerre.

Ils se prolongent en effet, et c'est la troisième raison du propre succès de Joseph Rovan et d'Alfred Grosser, dans les domaines de l'éducation et la culture populaire d'une part, et dans celui des sciences sociales d'autre part. C'est dans ces deux domaines que les nouveaux spécialistes de l'Allemagne trouveront la possibilité d'occuper des positions inscrites dans la durée.

Enfin, c'est le retrait, à la même époque, des spécialistes "naturels" de l'Allemagne que sont les germanistes, de l'espace public où s'élaborent et se diffusent la lecture et l'analyse du pays voisin.

Au terme de cette étude, on peut revenir une dernière fois sur la fonction remplie par Alfred Grosser et Joseph Rovan, et sur la position qu'ils occupent. Qui sont-ils en effet ? Des médiateurs ? Certainement, dans leur capacité à faire le lien entre les expériences menées en Allemagne et la scène parisienne dont dépend l'écho de ces expériences. Médiateurs aussi dans leur fonction de porte-parole des milieux spécialisés sur l'Allemagne auprès du grand public, par leurs ouvrages et leurs articles. Médiateurs, enfin, entre les deux pays, par leur double appartenance qui permet un double détachement. Mais la possibilité de décliner ainsi les différentes facettes de leur rôle de médiateur conduit à

s'interroger sur les limites d'une notion dont on finit par ne plus très bien savoir ce qu'elle recouvre à force de pouvoir être employée pour désigner des réalités très différentes.

Sont-ils des intellectuels ? La réponse semble aller de soi, dès lors qu'ils occupent indiscutablement des positions importantes dans l'espace intellectuel où se joue l'essentiel du succès de la nouvelle image de l'Allemagne dont ils sont porteurs. Pourtant, au delà du refus déjà évoqué d'Alfred Grosser de s'identifier à une certaine acception de l'étiquette et des pratiques qui lui sont associées, la question mérite d'être posée.

En effet, ils n'entrent que très imparfaitement dans la définition usuelle de l'intellectuel, lequel serait "*un homme ou une femme qui applique à l'ordre politique une notoriété acquise ailleurs*"[381]. En effet, il est difficile d'avancer que la spécialité de la culture et de l'éducation populaire pour l'un, et celle de la science politique pour l'autre, sont au fondement de leur légitimité à agir dans l'ordre politique. Leur notoriété croissante dans ces deux domaines nourrit certes leur capacité à figurer comme les principaux porte-parole du "franco-allemand". Mais l'analyse de leurs trajectoires montre plutôt que c'est d'abord leur engagement sur le terrain, dans les services culturels en Allemagne pour Joseph Rovan, et dans le cadre du C.F.E.A.N. pour Alfred Grosser, qui se trouve au fondement de leur légitimité proprement intellectuelle. Renversant la formule, on pourrait presque dire qu'ils appliquent à l'ordre intellectuel une notoriété acquise dans l'ordre politique, si l'on entend par là leur participation précoce et directe aux entreprises de rapprochement franco-allemand après la guerre.

La proposition de définition avancée par Pascal Ory et Jean-François Sirinelli semble *a priori* leur convenir beaucoup mieux : "*homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie*"[382]. Mises à part les remarques précédentes sur la notion de "médiateur", cela s'applique assez bien à Joseph Rovan et à Alfred Grosser, à condition, et c'est ici crucial, de remarquer que dans leur cas, le "culturel" est très largement "politique". Au delà de la forme classique de leur engagement dans le rapprochement franco-allemand, cette confusion du

---

381 Cf. J. Julliard & M. Winock, "Introduction", in *Dictionnaire des intellectuels français*, *op. cit.*, p. 12.
382 Cf. *Les Intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, *op. cit.*, p. 10.

culturel et du politique est directement liée à leur participation active au développement d'une politique culturelle après la Seconde Guerre Mondiale.

Leur parcours les mène finalement de positions proches des agents de la politique culturelle en Allemagne que nous avons croisés à celles occupées par leurs aînés Edmond Vermeil et Robert d'Harcourt, intellectuels au sens plus classique du terme. Parmi ceux qui participèrent activement aux entreprises mêlées de la politique culturelle en Allemagne et du rapprochement franco-allemand, Alfred Grosser et Joseph Rovan sont ceux qui auront investi le plus intensément le champ intellectuel par leur capacité à dire ce qu'ils ont fait.

Quant aux autres, les acteurs restés plus longtemps sur le terrain de l'Allemagne, et devenus des professionnels de la culture, ils se concoivent moins comme des techniciens que comme les nouveaux cadres d'un monde à transformer. À ce stade, on retrouve l'idéal commun aux intellectuels et aux militants catholiques des années d'après-guerre de trouver le moyen de ne pas séparer la pensée de l'action.

## Conclusion : un certain usage de l'Allemagne

*L'Allemagne comme un laboratoire*

Le lien constaté tout au long de ce travail entre l'action d'une partie des services culturels français en Allemagne après la Seconde Guerre Mondiale et les initiatives de rapprochement franco-allemand conduit à s'interroger sur la nature des échanges ainsi opérés entre les deux pays. Michel Espagne et Michael Werner ont depuis plusieurs années contribué à renouveler l'étude des échanges internationaux en privilégiant la notion de transferts culturels[383]. Ils ont transformé la problématique traditionnelle de l'influence en amenant à reconsidérer les modalités qui président à l'introduction d'une culture étrangère dans un espace national. En montrant l'importance des enjeux intérieurs dans le processus de médiation, ils soulignent combien *"la possession d'éléments de culture étrangère peut assurer un pouvoir"*[384] et insistent sur le fait que tout transfert culturel remplit *"une fonction précise à l'intérieur du système de réception"*[385]. C'est plus à cette fonction qu'au contenu même de l'échange que nous avons consacré l'essentiel de ce travail, dans lequel il s'est agit de comprendre les usages qui pouvaient être faits, en France, d'une expérience spécifique qui a pour cadre l'étranger.

Malgré son caractère limité dans le temps et le nombre des agents concernés, l'expérience allemande, entendue à la fois comme les réalisations concrètes sur le terrain et l'élaboration de nouvelles représentations dans les deux décennies qui suivent la Seconde Guerre Mondiale, n'en a pas moins eu pour autant des conséquences non négligeables. Ses usages présentent trois

383 En particulier, "Transferts culturels franco-allemands", *Revue de synthèse*, n° 2, 1988.
384 M. Espagne, M. Werner, "La construction d'une référence culturelle allemande en France. Genèse et histoire (1750-1914)", *Annales E.S.C.*, n° 4, 1987, p. 976.
385 *Ibid.*, p. 970.

traits principaux relevant des domaines de la politique culturelle, des agents de sa mise en œuvre et des représentations.

Ces usages de l'Allemagne ont d'abord contribué à l'élaboration et la définition d'une nouvelle politique culturelle extérieure. En mettant en œuvre de façon concrète des pratiques déjà développées en France par les militants de l'action catholique et de l'éducation populaire, une partie des membres des services français en Allemagne a pu mener, *dans le cadre de l'action publique*, une politique qui ne pouvait se développer sur le territoire national à la même époque. Les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, largement abandonnés au privé par l'État après 1947, ont été réinvestis avec profit par la politique culturelle française en Allemagne. Ce faisant, les agents de l'État en poste sur le terrain, et travaillant en synergie avec des associations largement soutenues par l'argent public, ont contribué à la formalisation d'une nouvelle définition de l'action culturelle. Durant sa confrontation avec les services parisiens du Quai d'Orsay, la Direction générale des Affaires culturelles de Mayence, bien que marginalement concernée par ces pratiques novatrices, a été amené à les défendre vigoureusement. Au terme du débat, l'argumentaire a glissé de la défense des réalisations à l'énonciation d'une forme particulière de l'engagement public, retraduite dans une opposition entre politique culturelle traditionnelle et politique culturelle moderne. Cette dernière a finalement été prise en compte et intégrée pour partie par le Quai d'Orsay lors du travail de réflexion sur sa politique culturelle à la fin des années cinquante et par ce biais associée à l'ensemble des réflexions interne à l'appareil de l'État dans ce domaine.

De ce premier usage en découle un second qui concerne les agents porteurs de cette vision modernisée de l'action culturelle. À une époque où les réalisations en matière de politique culturelle publique sont limitées essentiellement à la politique culturelle extérieure, les conditions matérielles particulièrement favorables et l'inscription dans une certaine durée de l'expérience allemande ont permis sa valorisation par les acteurs les plus impliqués, qu'elle permette aux uns de prolonger une première expérience menée pendant la guerre ou aux autres l'acquisition d'une nouvelle spécialisation. Pour un petit groupe, les années allemandes ont été l'occasion de devenir de véritables professionnels de la culture et d'élaborer les cadres d'une carrière dans ce domaine. L'identité spécifique de ces agents s'est d'autre part renforcée par le sentiment d'être des pionniers, occupant une position

désormais reconnue tout en restant singulière. En ce sens, l'expérience allemande a contribué à la formalisation d'une nouvelle identité professionnelle en liaison directe avec l'élaboration d'une nouvelle forme d'action culturelle publique.

Le troisième usage relève de la construction des représentations. Cette expérience a fondé en partie une nouvelle approche de la réalité allemande en servant de relais sur le terrain à la relance des initiatives en faveur du rapprochement franco-allemand; et cela a contribué à l'élaboration d'une image de l'Allemagne en rupture avec ses formes antérieures. Défendue par de nouveaux spécialistes, cette image propose un mode d'appréhension radicalement différent de celui qui domine le champ intellectuel français au lendemain de la guerre et prend appui sur un ensemble de réalisations concrètes.

La spécificité des usages de l'expérience allemande de la politique culturelle se fonde avant tout sur l'existence d'une situation atypique de quasi souveraineté, hérité de l'occupation de premières années et encore largement préservée par les acteurs dans les années cinquante. À la différence des expériences généralement menées à l'étranger, et qui s'inscrivent dans une logique où les acteurs sont confrontés à l'alternative entre une fonction de représentation (ambassadeur) et l'intégration individuelle dans le pays d'accueil, les années d'après-guerre ont vu des Français s'installer en Allemagne dans une logique de substitution aux pouvoirs locaux qui se prolongea par delà le retour du pays à la souveraineté. Cette situation a eu pour effet de redoubler considérablement les usages de l'étranger car elle a permis des pratiques innovantes en décalage avec le pays d'origine, tout en s'inscrivant en même temps dans des cadres institutionnels et sociaux directement élaborés en référence au cadre national. Si le départ vers l'étranger peut généralement être vécu comme un moyen d'échapper à des contraintes de toute nature et un renoncement (en particulier professionnel), le cas de l'Allemagne permet au contraire de concilier les avantages de l'éloignement (postures novatrices possibles grâce à l'extériorité) et l'inscription dans un espace de référence (structures d'action publique classiques). Cette conjonction explique la capacité des acteurs étudiés ici à se poser comme des médiateurs, à la fois à l'intérieur (dans le cadre de l'État) et en dehors (position extérieure).

Cette situation n'est pas sans présenter certaines similitudes avec le modèle colonial. Pour tenter de comprendre la spécificité des cadres de l'action

en Allemagne, ainsi que celle des usages qui en furent faits, la comparaison avec l'action menée dans les colonies peut s'avérer utile. Il reste que le cas de l'Allemagne d'après-guerre peut difficilement être assimilée à la majorité des expériences coloniales, ne serait-ce que parce qu'elle s'inscrit rapidement dans la perspective du retour à la souveraineté. Le cas très particulier du Maroc de Lyautey offre cependant sur certains points les éléments d'une comparaison instructive.

### *L'Allemagne : un nouveau Maroc?*

La comparaison que nous tenterons ici ne doit pas se prêter à une lecture réaliste. Entre l'Allemagne d'après-guerre et le protectorat marocain sous Lyautey, les différences sont nombreuses, à commencer par leurs statuts respectifs de protectorat et de puissance réintégrée rapidement dans sa souveraineté. D'autre part, l'écart temporel est important, près d'un demi siècle durant lequel les transformations n'ont pas manqué et le contexte international et politique a considérablement changé. Mais c'est justement ce double écart qui est intéressant, car il oblige à s'interroger sur la nature des identités structurelles. Ainsi, il s'agira de penser l'inscription de l'Allemagne dans une série en se posant la question des héritages et des filiations, mais aussi des conditions qui permettent une traduction plus efficace des nouvelles modalités de l'action dans le dispositif français après 1945. De cette façon, nous voudrions parvenir à dégager les grandes lignes de l'originalité de l'expérience allemande dans les années cinquante.

Loin de s'être présentée de manière évidente à nos yeux, la comparaison avec le Maroc s'est au contraire imposée à nous de façon progressive. C'est un ensemble de petites remarques isolées, de références implicites qui nous ont amené à considérer qu'il serait possible d'établir une comparaison intéressante. Si le protectorat de Lyautey et la politique française en Allemagne des années d'après-guerre n'entretiennent pas des liens directs, c'est en revanche en amont et en aval de notre objet que nous avons retrouvé le Maroc.

En amont, il surgit à la fois à propos de la première occupation française en Allemagne durant les années vingt et au sujet de certains des acteurs

engagés dans le rapprochement franco-allemand à la même période. On retrouve dans les cadres du haut-commissariat français des provinces rhénanes tout un personnel qui a servi sous le Protectorat marocain, à commencer par Paul Tirard lui-même dont nous avons évoqué les liens avec Lyautey dans notre premier chapitre. Devenu son secrétaire général au Maroc en 1913, il lui restera toujours intellectuellement fidèle, président la Fondation Lyautey créée en 1937. Selon Daniel Rivet[386], les cadres français du Maroc seraient venus en Allemagne dans les années vingt attirés par des rémunérations supérieures et un rôle plus valorisé que celui auxquels ils auraient pu prétendre à la même époque en France, tout en espérant poursuivre sur place le rôle de fondateurs qu'ils avaient eu le sentiment de jouer dans le protectorat. L'autre lien entre l'expérience marocaine et l'Allemagne emprunte la voie de deux personnalités à la fois proche de Lyautey et engagées en faveur du rapprochement franco-allemand dans les années vingt. Le premier, Wladimir d'Ormesson, a rencontré le futur maréchal en 1912, l'a rejoint brièvement au Maroc en 1916 avant de prendre en charge son secrétariat parisien. Par ailleurs, il a participé au Comité franco-allemand d'Émile Mayrisch, et publié sur l'Allemagne non seulement des ouvrages mais aussi de très nombreux articles dans la grande presse[387]. Le second est Pierre Viénot, qui a lui aussi assuré le secrétariat particulier de Lyautey, au Maroc cette fois, entre 1920 et 1922. Il s'est également intéressé à l'Allemagne, a publié sur la question des enquêtes et des ouvrages et participé à la fondation du Comité des Mayrisch dont il était le gendre[388]. Pour certains proches de Lyautey, il y a eu une expérience allemande, dont on peut supposer qu'elle emprunta intellectuellement à la pensée du gouverneur général.

En aval de l'expérience allemande de l'après-guerre et sur un tout autre plan, l'analyse des trajectoires après le départ d'Allemagne a mis en évidence la reconversion d'un groupe d'anciens membres des services culturels en direction de la Mission culturelle française au Maroc. Au même moment, le nouveau ministère des Affaires culturelles intègrent les cadres coloniaux libérés par le retour à l'indépendance des anciennes colonies françaises[389]. Nous avions souligné à la fin de la première partie le fait que l'expérience allemande avait fourni des cadres formalisés au renouvellement de l'action culturelle extérieure

386 *Lyautey et l'institution du protectorat marocain*, Paris : L'Harmattan, 3 volumes, 1988.
387 W. d'Ormesson, *Les vraies confidences*, Paris : Plon, 1962.
388 Cf. F. L'Huillier, *Dialogues franco-allemands*, Paris : Ophrys, 1971.
389 Cf. V. Dubois, *La culture comme catégorie d'intervention publique. Genèses et mises en forme d'une politique*, thèse de science politique, I.E.P.-Lyon II, 1994.

dans une conjoncture où s'élaborait en même temps une politique nouvelle de coopération avec les anciennes colonies. On peut faire l'hypothèse qu'il y aurait eu des passerelles et des effets croisés entre les deux nouvelles politiques créées par la Cinquième République naissante : celle de culture et celle de la coopération. En l'absence de travaux sur ces différents aspects, il est difficile d'en tirer plus que la simple constatation d'un lien entre les anciennes colonies et la question de la modernisation de la politique culturelle extérieure.

Sur deux points précis en revanche, la comparaison porte sur des éléments plus précis : ce sont d'abord les usages intellectuels qui sont fait des deux expériences, dans l'élaboration d'un nouveau discours centré autour de la modernité de l'action publique; c'est ensuite le rôle joué par des acteurs singuliers, militants catholiques, dans la valorisation et l'usage de cette image.

Nous avons montré comment s'était élaborée une nouvelle représentation de l'Allemagne largement formalisée par Alfred Grosser et Joseph Rovan et diffusée par le biais des journaux et revues dont ils furent proches (*Esprit*, *Le Monde*). Cette image repose d'abord sur le rejet d'un mode d'appréhension traditionnel de l'objet. À l'Allemagne dangereuse, énigmatique dans son destin historique, ennemi héréditaire de la France, il s'agissait de substituer l'image d'une Allemagne démocratique susceptible de devenir le partenaire privilégié de la France dans le cadre de la construction européenne. De son côté, le Maroc de Lyautey fait l'objet d'une importante production autour de la Première Guerre Mondiale qui emprunte largement à la vision de Lyautey d'une conception novatrice de la bonne colonisation. Celle-ci est construite en opposition à une mauvaise colonisation, arrogante, qui écrase l'individualité du colonisé et méprise son identité. Au contraire, le "modèle Lyautey" se fonde sur une relation de confiance entre colonisés et colonisateurs construite sur l'armature d'une compréhension mutuelle.

Ces deux images sont bien sûr très différentes car la vision colonisatrice emprunte au registre de la mission civilisatrice de la France, plus sensible dans la politique de rééducation que dans les initiatives en faveur du rapprochement franco-allemand. En revanche, dans les deux cas sont posés les impératifs du respect mutuel et de la compréhension, par opposition aux politiques antérieures ignorantes et brutales[390]. En outre, le Maroc comme l'Allemagne

[390] Cf. à ce sujet les dénonciations de la politique d'occupation d'A. Grosser et J. Rovan.

sont érigés en contre-modèles positifs. Le premier est une "école d'énergie" pour reprendre la formule d'Alfred de Tarde; la seconde incarne une forme modèle de politique de la jeunesse et de l'éducation populaire. À chaque fois, il s'agit au moins autant de valoriser une action particulière ou un modèle que de stigmatiser des pratiques jugées dépassées (aussi bien pour des raisons d'efficacité que de morale). Il en résulte un usage proche de l'étranger par des Français qui instrumentalisent leurs expériences pour produire un discours à usage interne dans lequel est valorisée l'articulation entre la pensée et l'action. Autant que les représentations, c'est le moyen de fonder une posture particulière qui intègre efficacement les deux composantes.

La seconde dimension de la comparaison s'appuie en effet sur l'émergence de nouveaux agents aux pratiques spécifiques, que l'on pourrait qualifier de cadres missionnaires. En effet, on retrouve dans les deux expériences des acteurs qui s'estiment investis d'une mission, civilisatrice au Maroc, démocratique dans l'Allemagne de l'après-nazisme.

Cette mission prend racine dans le sentiment d'une situation d'exception. Nous avons rappelé les images utilisées pour évoquer les premiers temps de l'occupation, et en particulier le recours à la métaphore féodale. L'Allemagne était en quelque sorte une terre vierge à conquérir, un espace propice à la *"chevauchée de la réconciliation"*[391] entreprise par Jean du Rivau. Il ne pouvait s'agir d'une situation durable, mais son souvenir héroïsé participe de la construction d'une mémoire missionnaire. De son côté, le Maroc est une "terre de liberté" à défricher. Si cette image devient rapidement impropre pour décrire l'Allemagne, il n'en reste pas moins que les conditions particulières qui restent celles des services culturels français en Allemagne dans les années cinquante ont permis que perdure le sentiment de l'exception, puis la nostalgie d'une période dans laquelle tout était possible.

Dans le cas allemand, l'idée de situation pionnière se trouve réinvestie et prolongée dans le cadre de l'action culturelle nouvelle. La culture populaire emprunte à l'idéal missionnaire, à la pédagogie de l'homme nouveau, qui sont en liens étroits avec l'idéal catholique de "nouvelle chrétienté". Au Maroc, on retrouve cette même dimension, avec la volonté de jouer le rôle de cadres d'un type nouveau en immersion dans la Cité. On peut penser au célèbre article de

391 "In Memoriam. Le père du Rivau", *Documents*, n° 1, 1970.

Lyautey sur le "rôle social de l'officier"[392], notamment inspiré de son expérience auprès d'Albert de Mun dans les cercles catholiques ouvriers, mais aussi aux Nouvelles équipes sociales de Robert Garric, qui s'inspire largement des idées de celui-ci[393]. Le Maroc des années 1912-1925, comme l'Allemagne des années d'après-guerre, est le laboratoire de cet idéal très largement catholique du nouveau cadre missionnaire dans la Cité. Le lien est très fort entre cet idéal et la pratique qu'il fonde d'une expérience modèle en matière de rapprochement et de compréhension mutuelle.

Mais ce qui a changé entre 1920 et 1950, c'est la capacité d'agir dans le cadre de l'État et plus seulement sur le terrain étranger. Ce n'est pas l'étranger qui change alors mais les capacités de réception de l'espace français à ces discours et en particulier la place qu'y occupent les catholiques dans le champ intellectuel.

### *Nouveaux cadres ? Nouveaux intellectuels ? Le rôle des catholiques*

À chaque étape de notre travail, nous avons retrouvé la même opposition. À la politique culturelle traditionnelle fondée sur le rayonnement de la culture classique s'oppose une politique culturelle nouvelle autour de l'éducation populaire et de la jeunesse; les agrégés, représentants naturels de la politique classique, se distinguent totalement des professionnels de la culture qui se veulent les représentants d'une culture élargie et plus vivante. Enfin, chez les producteurs d'un discours général sur l'Allemagne, Alfred Grosser et Joseph Rovan développent une nouvelle image de l'Allemagne en rupture avec celles des germanistes de la génération d'avant-guerre (Harcourt et Vermeil). Nous sommes à chaque fois en présence d'acteurs qui se définissent en opposition à une tradition et qui se veulent pionniers de la modernité. Ils prétendent alors défendre leur légitimité face aux figures traditionnelles.

Le fait que l'enjeu permanent de cette confrontation soit la culture n'est pas indifférent. Il renvoie à la question de la définition légitime de l'intellectuel

---

392 *Revue de Deux Mondes*,

393 *Le message de Lyautey*, Paris : Spes, 1935.

et à l'existence d'une contre-offensive des prétendants en direction de ceux qui se trouvent en position dominante. Nous pouvons schématiser ce système d'opposition autour de deux thèmes, la référence culturelle mobilisée et les modalités de présence dans la Cité, tels qu'ils se présentent dans le discours des prétendants :

| | **Dominants** | **Prétendants** |
|---|---|---|
| *Référence culturelle* | culture noble<br>culture classique | culture populaire<br>culture technique |
| *Présence dans la cité* | engagement | responsabilité |

Les catholiques jouent un rôle majeur dans la constitution de cette opposition. La concomitance du développement des cadres d'intervention de l'État avec l'affirmation des catholiques français tant au plan politique qu'intellectuel après 1945 pose la question du rapport entre les deux. Nous avons rappelé comment l'expérience de la guerre avait constitué un catalyseur majeur pour transformer le militantisme catholique des années trente encore très divisé entre intellectuels, militants de l'Action catholique et militants plus politiques comme ceux de la "Jeune République" en une prise de position générale en faveur de l'action dans la Cité. La Résistance y a très largement contribué, en permettant aux cadres catholiques la confrontation avec des individus porteurs de valeurs qui s'apparentaient aux leurs. Il faut également souligner le rôle des administrations de Vichy qui ont intégré une part de ces militants catholiques et leur ont donné la possibilité de mettre en œuvre une action particulière, au moins durant les deux premières années du régime et souvent avant qu'ils ne basculent par la suite dans la Résistance. À la Libération, alors qu'une partie importante des anciens cadres résistants laïcs de gauche s'engageaient aux côtés du Parti communiste, et par là même se contraignaient à rester à l'écart des cadres publics (en particulier à partir de 1947), les catholiques qui avaient cumulé les expériences des mouvements et associations de l'avant-guerre, des administrations de Vichy puis des groupes de réflexion de la Résistance étaient près à s'investir dans l'action publique de la Quatrième République naissante[394].

[394] E. Fouilloux, "Le catholicisme français entre guerre et guerre froide", *Les Cahiers de l'animation*, n° 57-58, 1986, souligne l'importance des catholiques dans le renouvellement des cadres après à Libération.

Chez ceux qui deviennent les cadres de l'État au lendemain de la guerre, on trouve la volonté d'imposer une nouvelle définition de l'intellectuel susceptible de rendre compte de leur expériences spécifiques. Dans la mesure où elle se situe à la marge des catégories de définition des dominants, elle se heurte à de fortes résistances qui leur imposent une lutte perpétuelle pour la défense de leur légitimité intellectuelle. Pour ce faire, ils valorisent leur double compétences de praticiens et penseurs en insistant sur leur volonté d'être les cadres d'un monde nouveau. Certes les catholiques ne sont pas les seules catégories engagées dans cette recherche d'une reconnaissance et ils participent à un mouvement plus général auquel appartiennent les sciences sociales en pleine redéfinition[395]; comme la science politique par exemple dont Georges Lavau décrit l'objectif comme étant de *"fournir les cadres de la connaissance du monde réel en vue de l'action"*[396].

Ainsi que le souligne Jean Tavares au sujet des prises de positions du Centre des intellectuels catholiques créé en 1948, *"ce «nouvel humanisme est la vision du monde fondée sur la Foi, mais élargie par l'apport de la pensée profane, à un projet global à visée intellectuelle et prétendant à un statut d'idéologie civile"*[397]. Parallèlement à ce mouvement général, les intellectuels catholiques intègrent les grandes questions du temps avant de les retraduire en direction du monde social dans son ensemble. De cette intégration, l'Allemagne nous semble être un exemple particulièrement intéressant.

---

[395] G. Poujol (dir.), *l'Education populaire au tournant des années soixante. État, mouvements, sciences sociales*, Marly le Roi : Peuple et Culture-I.N.J.E.P., 1993.

[396] G. Lavau, "Science politique et sciences sociales", *Esprit*, 1956, p. 509.

[397] J. Tavares, "La «synthèse» chrétienne, dépassement vers «l'au-delà»", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 34, 1980, p. 46.

# SOURCES

## ARCHIVES

- Ministère des Affaires Etrangères/Centre des Archives de l'occupation française en Allemagne et en Autriche, dépôt de Colmar (AFOAA) :

Affaires culturelles (AC):

- Cabinet : 34, 35, 42, 46 (budget), 47, 48, 53, 83.
- Rencontres internationales : 290, 291, 292 (3), 297, 298, 302, 305 (2), 306 (1,2,3), 316 (1), 380 (7), 383 (6).

Dossiers rapatriés de l'Ambassade de France à Bonn/Haut Commissariat de la République Française en Allemagne (Amb. Fce) :

- Questions culturelles : 24, 25, 26, 27

- Ministère des Affaires étrangères / Centre des Archives diplomatiques, dépôt de Paris (MAE) :

**Série Europe 1944-1960 (Z)]**

- Coopération intellectuelle internationale : congrès internationaux, août 1949-décembre 1955 : 120
- Mouvements européens, 1956-1960 : 196 à 198
- Université européenne, 1958-1960 : 175 à 177

- Sous-série : Allemagne , 1949-1955 (Z/All. 49-55)

- Représentation consulaire et diplomatique : 130 à 146
- L'Allemagne occidentale et l'étranger : 331 à 333
- Procédure de négociation des traités, 1950-1953 : 334
- Textes internationaux concernant l'Allemagne, 1949-1955 : 335
- Allemagne-France : 372 à 391
- Questions culturelles : 561 à 575
- Office militaire de sécurité : 802 à 820, 857 à 860

- Sous-série : Sarre, 1949-1955 (Z/S. 49-55)

- Jeunesse et sports : 403
- Relations culturelles : 404 et 405
- Université de la Sarre : 406 à 408, 409 à 420

- Sous-série : Allemagne, 1956-1960 (Z/All. 56-60)

- Relations bilatérales franco-allemandes : 26 à 30
- Visites de personnalités : 30 bis à 33
- Manifestations et associations franco-allemandes : 34-35

- Questions culturelles : 71 à 76

**Série relations culturelles 1948-1955 (RC)**

• Sous-série : échanges culturels, 1948-1955 (RC/II)
- Cabinet du directeur : 1 à 3, 17
- Europe : 20
- Allemagne : 21 à 28
- Sarre : 29.

• Sous-série III : enseignement, 1948-1959 (RC/III)
- Documents financiers : 25 à 33
- Europe : 34.
- Allemagne : 35 et 36
- Enseignement, instituts : 37 à 42
- Questions financières : 43 et 44

**Série relations culturelles 1955-1968 (RC 55-68)**

• Sous-série : Dossiers du directeur général, 1946-1968
- Procès verbaux des séances du Comité des Haut fonctionnaires, chargé de préparer le plan quinquennal d'expansion culturelle française à l'étranger, octobre 1957-juin 1958 : 769, 771, 780, 786, 787, 788, 797, 798, 800, 801

• Sous-série : Allemagne , 1956-1963 : 8 à 11

- Ministère des Affaires étrangères, Nantes (N) :

**Service des échanges artistiques (SEA):**
- Budget et programmes : 2, 3, 12, 16
- Association des échanges artistiques : 23 à 35, 48 à 54, 59
- Dossiers généraux : 136, 152, 159

- Archives nationales (AN) :

**Ministère de l'Instruction publique (F 17)**

- Elèves étrangers, 1927-1948 : 13954
- Bourses professeurs de langue : 14066 à 14068
- Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, subventions aux associations d'éducation populaire : 14999 et 15000
- Service des relations avec l'étranger : 16003

**Ministère des Beaux-Arts (F 21)**

- Action culturelle à l'étranger : 5175, 5182, 5183

**Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports (F 44)**

- Rencontres internationales : 76
- Auberges de jeunesse, relations internationales, 1947-1957 : 105
- Centre d'échanges internationaux : 106
- Office de Tourisme universitaire : 108
- O.F.A.J. : procès verbaux, dossiers de candidature, correspondances (il s'agit de cartons non cotés qui étaient conservés par la Mission des archives du haut-commissariat quand nous les avons consultés).

**Académie de Paris (AJ 16)**

- Instituts français à l'étranger et relations internationales des universités de Paris : 6957 à 6959
- Cité universitaire de Paris : Maison de l'Allemagne : 7037

**Office national des Universités et Ecoles françaises (70 AJ)**

- Echanges scolaires et universitaires, 1918-1957 : 24
- Relations culturelles et universitaires avec l'étranger : 30 à 35
- Appariements, 1949-1970 56 à 60
- Etudiants étrangers boursiers : 106 à 109

## SOURCES ORALES : entretiens réalisés

Roland MAGER, le 5 février 1996
Joseph ROVAN, le 14 février 1996
François BOUREL, plusieurs entretiens en mars et octobre 1996
René WINTZEN, le 18 septembre 1996
Michel GUERVEL, le 26 septembre 1996
Alfred GROSSER, le 2 octobre 1996
Michel DUPOUEY, le 3 octobre 1996
Marcel BECK, le 22 octobre 1996
Charles MULLER, le 22 octobre et le 4 décembre 1996
Viviane LÉCUYER, le 12 novembre
Reine CHEVANNE, le 13 novembre 1996
Jean RATTAUD, le 19 novembre 1996
Geneviève CARREZ, le 25 novembre 1996
Jean MOREAU, le 25 novembre 1996
Jacques LACANT, le 28 mai 1998
Jacques FAUVE, le 28 mai 1998
Jean AUBA, le 3 juin 1998

**Réponses écrites au questionnaire envoyé aux normaliens ayant occupé des fonctions dans la diplomatie culturelle :**

Jean AUBA
Roger BAUER
Jean-Louis BEAULIEU
Gabriel BEIS
Maurice BESSET
Marcel GIRARD
Jacques-Louis HAVET
Jean PÉNARD
Philippe REBEYROL
Jean-Pierre RICHARD
Paul TEYSSIER
Guy TURBET-DELOF
Henri WEBER

## SOURCES IMPRIMÉES

Nous avons choisi de ne pas présenter de bibliographie des sources imprimées car elle existe déjà sous la forme de la bibliographie établie par l'Institut franco-allemand de Ludwigsburg utilisée pour notre troisième partie : *Ludwigsburger Beiträge zum Problem der deutsch-französischen Beziehungen*, Tome IV : *Bibliographie 1945-1962*, Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt, 1963.

D'autre part, la production des quatre principaux auteurs étudiés dans les chapitres 8 et 9, Robert d'Harcourt, Edmond Vermeil, Joseph Rovan et Alfred Grosser, est présentée dans les annexes n° 32 à 35.

Enfin, les sources biographiques (annuaires) sont présentées dans l'annexe n° 10 : "Note sur la constitution des cohortes".

Nous avons par ailleurs dépouillé intégralement les revues suivantes pour la période 1945-1965 :

*Allemagne d'Aujourd'hui*
*Documents*
*Allemagne. Bulletin du Comité français d'échanges avec l'Allemagne nouvelle*
*Études germaniques*
*Esprit*
*Les Temps Modernes*
*La Vie intellectuelle*
*La Revue française de science politique*

Un volume d'annexes présente le traitement des différentes sources. Des renvois sont présents tout au long du texte afin d'en faciliter l'utilisation.

# BIBLIOGRAPHIE

## INSTRUMENTS

- **bibliographiques**
- **biographiques**

## I. RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES 1945-1963

**I-1. Domaine politique :**

**I-2. La politique allemande de la France depuis 1945**
- I-2-1. Politique française en général
- I-2-2. Partis politiques et acteurs face à l'Allemagne
- I-2-3. Les traités franco-allemands (1954 et 1963)

**I-3 La zone française d'occupation 1945-1949**

## II. POLITIQUE CULTURELLE EXTERIEURE

**II-1. Théorie**

**II-2. Politiques culturelles extérieures**
- II-2-1. Politique culturelle extérieure de la France
- II-2-2. Politique culturelle extérieure de l'Allemagne

**II-3. Politiques culturelles dans les zones d'occupation (1945-1949)**
- II-3-0. Politique culturelle extérieure dans les années vingt
- II-3-1. Politique culturelle française en Allemagne occupée
- II-3-2. Politique culturelle des alliés dans les zones d'occupation

**II-4. Politique culturelle de la France en Allemagne à partir de 1950**

## III. RELATIONS CULTURELLES ET INTELLECTUELLES INTERNATIONALES

**III-1. Théorie**

**III-2. Autres pays**

**III-3. Relations culturelles franco-allemandes avant 1945**

**III-4. Relations culturelles franco allemandes entre 1945 et 1963**
- III-4-1. Généralités
- III-4-2. Scolaires et universitaires
- III-4-3. Intellectuelles
- III-4-4. Religieuses
- III-4-5. Scientifiques
- III-4-6. Image-*Bild*
- III-4-7. Initiatives privées

**III-5. Médiateurs et spécialistes français de l'Allemagne**

## IV. CULTURE ET POLITIQUE CULTURELLE INTÉRIEURE

**IV-1. Généralités**

**IV-2. Politiques culturelles nationales**
- IV-2-1. Théorie
- IV-2-2. France

**IV-3. culture populaire et Jeunesse**

**IV-4. Milieux Intellectuels**
- IV-4-1. Généralités et instruments
- IV-4-2. Presse, revues, milieux éditoriaux
- IV-4-3. Enseignement
- IV-4-4. Catholiques et protestants

**IV-5. Histoire culturelle et intellectuelle de l'Allemagne d'après-guerre**

## INSTRUMENTS

### • Bibliographiques :

HERTEL Werner, *La civilisation française. La France et les Français. Bibliographie sélective et commentée*, Francfurt am Main : Peter Lang, 1986, 575 p.

MENYESCH Dieter, MANAC'H Bérénice,
- *France-Allemagne ; Deutschland-Frankreich. Bibliographie, 1963-1982. Relations internationales et interdépendances bilatérales*, München : K.G. Saur, 1984, 793 p.
- *France-Allemagne ; Deutschland-Frankreich. Bibliographie, 1983-1990,* München : K.G. Saur, 1994, 422 p.

MÖNNIG Richard (dir.), *Deutschland und die Deutschen im französischsprachigen Schrifttum*, Gottingen : Vandenhoeck et Ruprecht, 1967, 188 p.

*La recherche sur l'Allemagne et le monde germanique en France. Thèses soutenues de 1968 à 1984. Lettres et Sciences humaines*, Paris : Travaux et documents du C.I.R.A.C., n° 5, 1986, 148 p.

### • Biographiques

*Annuaire diplomatique et consulaire de la République française* (depuis 1858).

*Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure*. (depuis 1846)

*Dictionnaire diplomatique*, tome V, 1954.

FIERRO Alfred, *Bibliographie analytique des biographies collectives de la France contemporaine (1789-1985)*, Paris : Honoré Champion, 1986, 378 p.

JULLIARD Jacques, WINOCK Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris : Seuil, 1996, 1258 p.

KINTZ Jean-Pierre (dir.), *Nouveau dictionnaire de biographies alsaciennes*, Strasbourg : Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace.

MAYEUR Jean-Marie, HILAIRE Yves-Marie (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine*, tome I : *Les jésuites*, sous la direction de Paul Duclos, Paris : Beauchesne, 1985, 264 p.

POUJOL Geneviève, ROMER Madeleine (dir.), *Dictionnaire biographique des militants, XIXe-XXe siècle. De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris : L'Harmattan, 1996, 412 p.

*Personnel politique français 1870-1988*, Paris : P.U.F., 1989, 437 p.

*Who's who in France ?*, années 1953 à 1980.

## I. RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES 1945-1963

### I-1. Domaine politique

BECKER Josef, HILLGRUBER Andreas (dir.), *Die deutsche Frage im 19. und 20. Jahrhundert*, (colloque d'Ausbourg, 1981), München : Ernst Vögel, 1983, 475 p.

BONDY François, ABELEIN Manfred (dir.), *Deutschland und Frankreich : Geschichte einer Wechselvollen Beziehung*, Düsseldorf-Wien : Econ, 1973, 293 p.

CASTELLAN Georges, LENOIR Roland, *France-RDA : trente ans de relations*, Paris : P.U.F., 1978, 240 p.

"Cent ans de rapports franco-allemands, 1871-1971", (Colloque de Strasbourg), *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1971.

*1948-1988 : France-Allemagne, un nouveau chapitre de leur histoire*, brochure éditée par *Documents/Dokumente*, Bonn : Europa Union, 1988, 101 p.

Deutsch-französisches Institut, *Über die Freundschaft hinaus. Deutsch-französische Beziehungen ohne Illusionen*, Stuttgart : Bonn Aktuell, 1988, 188 p.

*Deutschland-Frankreich : Höhen und Tiefen einer Zweierbeziehung*, (colloque d'Essen organisé par le Deutsch-französisches Kulturzentrum, février 1988), Essen : Die Blaue Eule, 1988, 257 p.

EVEN Pascal, "Deux siècles de relations franco-allemandes : les papiers des représentations diplomatiques et consulaires français en Allemagne conservés au Centre des archives diplomatiques de Nantes", *Francia*, t. 16, n° 3, 1989, pp. 83-97.

*Frankreich und Deutschland. Forschung, Technologie und industrielle Entwicklung im 19. und 20. jahrhundert*, (colloque de Munich, 1987), München : Beck, 1990, 491 p.

"La France et la RFA, culture, économie et politique depuis 1949 : synthèse du colloque franco-allemand", *Documents*, supplément au n° 2, 1984.

*Frankreich und Deutschland : zur Geschischte einer produktiven Nachbarschaft*, Bonn : Bundeszentrale für politische Bildung, 1986, 214 p.

FRIEND Julius W., *The Linchpin. French-German Relations, 1950-1990*, New York-London : Praeger, 1991, 135 p.

FRITSCH-BOURNAZEL Renata, "Frankreich und der deutsche Nachbar : 1944-1984", *Aussenpolitik*, n° 2, 1984.

GROSSER Alfred, "Les nouveaux rapports franco-allemands", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1977, pp. 714-723.

GUILLEN Pierre, *La question allemande de 1945 à nos jours*, Paris : Imprimerie nationale, 1996, 236 p.

HEERE Franz, *Deutsche und Franzosen. Der lange Weg zur Freundschaft*, Lübbe : Bergisch Gladbach, 1982, 320 p.

KNIPPING Franz et WEISENFELD Ernst (dir.), *Eine ungewöhnlische Geschichte. Deutschland-Frankreich seit 1870*, Bonn : D.F.J.W. Taschenbuch/Dokumente im Europa Union, 1988, 208 p.

KWILECKI Andrzej, "Les aspects sociologiques des relations franco-allemandes", *La Pologne et les affaires occidentales*, volume VIII, n° 2, 1972.

MÉNUDIER Henri (dir.), *Le couple franco-allemand en Europe*, Asnières : Publications de l'Institut d'allemand d'Asnière, 1993, 360 p.

MÉNUDIER Henri, "La France et le problème allemand", *Revue française de Science politique*, n° 37, 1987, pp. 358-370.

*Paris-Bonn : ein Dauerhaft Bindungschwieriger Partner. Beiträge zum deutsch-französischen Verhältnis in Kultur, Wirtschaft und Politik seit 1949*, Sigmaringen : J. Thorbecke, 1984, 358 p.

PICHT Robert (dir.), *Das Bündnis im Bündnis : deutsch-französische Beziehungen im internationalen Spannungsfeld*, Berlin : Severin und Siedler, 1982, 260 p.

PICHT Robert, *Deutschland, Frankreich, Europa : Bilanz einer schwierigen Partnerschaft*, München-Zürich : R. Piper, 1978, 386 p.

POIDEVIN Raymond, "Les relations franco-allemandes au lendemain de la seconde guerre mondiale", in *L'Est mosellan*, (Colloque de Metz, 1976), Metz : Le Lorrain, 1976, pp. 25-34.

ROVAN Joseph, *France-Allemagne : deux Nations, un avenir*, Paris : Julliard, 1988, 298 p.

STEINBRIK Christoph, "Bilan critique des relations franco-allemandes dix ans après le traité entre la France et la RFA", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 39, septembre-octobre 1973, pp 13-21.

WAHL Alfred (éd.), *Mémoire de la Seconde guerre mondiale*, (Colloque de Metz, 1983), Metz : Centre de recherche historique et de civilisation de l'Europe occidentale, 1984.

## I-2. La politique allemande de la France depuis 1945

### I-2-1. Politique française en général

BUFFET Cyril, *Mourir pour Berlin. La France et l'Allemagne, 1945-1949*, Paris : A. Colin, 1991, 326 p.

HÜSER Dietmar, *Frankreichs «doppelte Deutschlandpolitik». Dynamik aus der Defensive : Planen, Entscheiden, Umsetzen in gesellschaftlichen und wirtschaftlichen innen- und aussenpolitischen Krisenzeitzn 1944-1950*, Berlin : Duncker und Humblot, 1996, 791 p.

KORF Adalbert, "Le renversement de la politique française à l'égard de l'Allemagne occupée entre 1945 et 1950", *Documents*, n° 2, 1966.

MARTENS Stefan (dir.), *Vom «Erbfeind» zum «Erneuerer». Aspekte und Motive der französischen Deutschlandpolitik nach dem Zweiten Weltkrieg*, Sigmaringen : Jan Thorbecke, 1993, 257 p.

POIDEVIN Raymond, "La nouvelle politique allemande de la France, 1948-1949", in *Péripéties franco-allemandes*, Berne : P. Lang, 1995, pp. 321-336.

SOUTOU Georges-Henri, *L'alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1945-1996*, Paris : Fayard, 1996, 496 p.

WEISENFELD Ernst, *Quelle Allemagne pour la France ? La politique étrangère française et l'unité allemande depuis 1944*, Paris : A. Colin, 1989, 246 p.

**I-2-2. Partis politiques et acteurs face à l'Allemagne**

BLANKENHORN Herbert, *Verständnis und Verständidung. Blätter eines politischen Tagebuchs 1949 bis 1979*, Frankfurt/Berlin : Ullstein/Propyläen, 1980, 624 p.

BINOCHE Jacques, *De Gaulle et les Allemands*, Bruxelles : Complexe, 1990, 220 p.

BOCK H.M., "Zur Perzeption der frühen Bundesrepublik Deutschland in des französischen Diplomatie : die bonner Monatsberichte des Hochkommissars A.François-Poncet, von 1949 bis 1955", *Francia*, t. 15, 1987.

"De Gaulle et l'Allemagne, 1958-1969", *Etudes gaulliennes*, n° 23-24, juillet-décembre 1973

FRIELANDER Samuel (éd.), *La politique étrangère du général de Gaulle*, Paris : P.U.F., 1985, 207 p.

PICHT Robert, LOTH Wilfried (dir.),*De Gaulle, Deutschland und Europa*, Opladen : Leske und Budrich, 1991, 224 p.

SCHREINER Reinhardt, *Bidault, das MRP und die französische Deutschland Politik, 1944-1948*, Frankfurt am Main : P. Lang, 1985, 296 p.

**I-2-3. Les traités franco-allemands (1954 et 1963) :**

BARIETY Jacques, "De Gaulle, Adenauer et la genèse du traité de 1963", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1990.

DE BÉA Louise, "Le vingtième anniversaire du traité franco-allemand", *Espoir*, mars 1983.

FISCHER Pet, "Un départ difficile. Comment fut élaboré et accueilli le "traité du siècle", *Documents*, n° 4-5, 1992.

"France-Allemagne : vingt ans après le traité", *Documents*, n° 4, 1982.

GOELDEL Denis, "Le traité franco-allemand de 1963, et le préambule apposé au traité par le Bundestag, dans la perspective de la C.D.U.-C.S.U.", in GRUNEWALD Michel, SCHLOBACH Jochen (éd.), *Médiations-Vermittlungen. Aspects des relations franco-allemandes du XVIIe à nos jours*, (colloque Metz-Sarrebruck, avril 1990), Bern : Peter Lang, volume II, 1992, pp. 635-646.

HEINEMANN Irmgard, *Le traité franco-allemand du 22 janvier 1963 et sa mise en oeuvre sous le général De Gaulle, 1963-1969*, Amsterdam : Presses Universitaires, 1977, 475 p.

LEMERCIER Tobie, *Une année privilégiée dans l'histoire des rapports franco-allemands : 1er juiller 1962-30 juin 1963*, Bern : P. Lang, 1982, 453 p.

SOUTOU Georges-Henri, "La France, l'Allemagne et les accords de Paris", *Relations internationales*, n° 52, 1987, pp 451-470.

"Vingtième anniversaire du traité franco-allemand (1963-1983)", numéro spécial, *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 84, 1983.

## I-3. La zone française d'occupation

BARIETY Jacques, "Les occupations françaises en Allemagne après les deux guerres mondiales", *Relations internationales*, n° 79, 1994, pp. 319-334.

DAVEAU Antoine, "La zone d'occupation française en Allemagne", *Espoir*, n° 102, 1995, pp. 51-55.

"France-Allemagne, 1944-1947", (Table ronde de Baden-Baden, 1986), *Cahiers de l'IHTP*, n° 13-14, 1989-1990, 306 p.

*Die französische Deutschlandpolitik zwischen 1945 und 1949*, (colloque de l'Institut français de Stuttgart et du Deutsch-französischen Institut de Ludwisburg, janvier 1986), Tübingen : Attempto, 1987, 171 p.

ESCHENBURG Theodor, *Jahre der Besatzung 1945-1949*, Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt / Wiesbaden : Brockaus, 1983, 627 p.

HENKE Klaus-Dietmar, *Politische Säuberung unter französischer Besatzung. Die Entnazifierung in Württemberg-Hohenzollern*, Stuttgart : Deutsche Verlags-Anstalt, 1981, 206 p.

HENKE Klaus-Dietmar, "Politik der Widersprüche. Zur Characteristik der französischen Militärregierung in Deutschland nach dem zweiten Weltkrieg", *Vierteljahrshefte für Zeitgeschichte*, n° 3, 1982, pp. 500-537.

HILLEL Marc, *L'occupation française en Allemagne, 1945-1949*, Paris : Balland, 1983, 400 p.

HOULL-COMMUN Patricia, "La politique d'occupation française en Allemagne et la zone française d'occupation, 1945-1949. Etat des recherches", *Bulletin d'information de la mission historique française en Allemagne*, n° 10, 1985, pp. 40-56.

HUDEMANN Rainer, "Anfänge des Wiedergutmachung : französische Besatzungszone, 1945-1950", *Geschichte und Gesellschaft. Zeitschrift für historische Sozialwissenschaft*, 1987, 13, n° 2, pp 181-216.

HUDEMANN Rainer, "La France et le Conseil de contrôle interallié en Allemagne, 1945-1947", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1989.

HUDEMANN Rainer, "L'occupant français et la population allemande après les deux guerres mondiales", *Relations internationales*, n° 80, 1994, pp. 471-489.

HUDEMANN Rainer, "Neue Erkenntnisse über die Besatzungszonen", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1989.

HUDEMANN Rainer, "L'occupation française après 1945 et les relations franco-allemandes", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 55, 1997, pp. 58-68.

KATTER Michael H., "Problems of political reeducation in West Germany, 1945-1960", *Simon Wiesenthal Center Annual*, n° 4, 1987, pp. 99-123.

KREBS Gilbert, SCHNEILIN Gérard (dir.), *L'Allemagne 1945-1955 : de la capitulation à la division*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1996, 319 p.

MÉNUDIER Henri (dir.), *L'Allemagne occupée, 1945-1949*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1989, 337 p.

SCHARF Klaus, SCHRÖDER Hans-Jürgen (éd.), *Die Deutschlandpolitik Frankreichs und die französische Zone, 1945-1949*, (colloque de Mayence, 1981),Wiesbaden : Franz Steiner, 1983, 315 p.

SEKUTOWICZ Jean, "La participation française à l'administration de l'Allemagne occupée, 1945-1949", *Revue administrative*, n° 242, 1988, pp. 109-112.

WILLIS F. Roy, *The French in Germany 1945-1949*, Stanford : Stanford U.P., 1962, 308 p.

WOLFRUM Edgar, "Die Besatzungsherrschaft der Franzosen 1945 bis 1949 in der Erinnerung der Deutschen", *GWU*, 46, 1995, pp. 565-580.

WOLFRUM Edgar, "Französische Besatzungspolitik in Deutschland nach 1945. Neuere Forschungen über die «vergessene Zone»", *Neue Politische Literatur*, 35, 1990, pp. 50-62.

## II. POLITIQUE CULTURELLE EXTERIEURE

### II-1. Théorie

COOMBS Philip H., *The Fourth Dimension of Foreign Policy : Educational and Cultural Affairs*, New York : Harper and Row, 1964.

DOKA Carl, *Les relations culturelles sur le plan international*, Neuchatel : La Baconnière, 1959, 400 p.

DOLLOT Louis, *Les relations culturelles internationales*, Paris : P.U.F., 1964, 128 p.

HAIGH Anthony, *La diplomatie culturelle en Europe*, Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1974, 255 p.

HIXSON Walter L., *Parting the Curtain. Propaganda, Culture and the Cold War, 1945-1961*, London : Macmillan, 1997, 283 p.

MERLE Marcel, *Les acteurs dans les relations internationales*, Paris : Économica, 1986, 200 p.

### II-2. Politiques culturelles extérieures

#### II-2-1. Politique culturelle extérieure de la France

ALLAIN Jean-Claude, "Le ministère des Affaires étrangères : crédits et effectifs pendant la IIIe République", *Relations internationales*, n° 32, 1982.

ALLIÈS Paul, NÉGRIER Emmanuel, ROCHE François, *Pratiques des échanges culturels internationaux : les collectivités territoriales*, Paris : A.F.A.A. / M.A.E., 1994, 138 p.

ANGREMY, *La diplomatie culturelle de la France*, Strasbourg : Comité des experts culturels du Conseil de l'Europe, non publié, 1970.

Association française d'action artistique, *Histoires de l'AFAA, 70e anniversaire*, Paris : A.F.A.A./Ministère des Affaires étrangères, 1992, 74 p.

BALOUS Suzanne, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris : P.U.F., 1970, 191 p.

BASDEVANT Jean, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris : Association des Amis de la République Française, 1965, 12 p.

BAILLOU Jean (dir.), *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, 2 tomes, Paris : Éditions du C.N.R.S., 1984.

BRUEZIERE Maurice, *L'Alliance française, histoire d'une institution, 1883-1993*, Paris : Hachette, 1983, 247 p.

BURROWS Mathews, "Mission civilisatrice : french culture policy in the Middle East, 1860-1914", *Historical Journal*, n° 1, 1986, pp. 109-136.

COSTES Daniel (dir.), *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945; matériaux pour une histoire*, Paris : Hatier, 1984, 256 p.

COUFFIGNAL Georges, "De la complexité de saisir une image", in ROCHE François (dir.), "L'image culturelle de la France", *Cahiers de l'Institut de recherche sur l'économie culturelle internationale*, décembre 1989.

DIENER Georges, *Une histoire de l'institut français en Hongrie, 1947-1989*, Paris : L'Harmattan, 1990.

DUPRAY Virginie, LACOMBE René (éd.), *Londres sur Seine : une histoire de l'institut français du Royaume-Unis 1910-1995*, Paris : L'Harmattan, 1996, 94 p.

"La France dans le monde", *Espoir*, numéro spécial, septembre 1992, 109 p.

GARCIN-ABOUYEHIA Martine, *Le ministère Malraux et la politique artistique de la France dans le mond*e, thèse de 3ème cycle, Paris : I.E.P., 1984, 250 p.

GRÉMION Pierre, CHENAL Odile, *Une culture tamisée. Les centres et instituts culturels français en Europe*, Paris : C.N.R.S.-C.S.O., 1980, 137 p.

GUÉNARD Annie, "La politique culturelle française vis à vis des États balkaniques dans l'entre deux guerres", *Balkan Studies*, n °1, 1988, pp. 143-159.

GUILLEN Pierre, "La politique culturelle de la France en Italie dans les années 1918-1922", *Relations internationales*, n° 25, 1981, pp. 67-85.

LAURENT Guillaume, *Henri Laugier et la reprise des relations culturelles de la France après la seconde guerre mondiale*, Maitrise, Paris 1, 1991.

MARÈS Antoine, "Puissance et présence culturelle de la France. L'exemple du Service des Oeuvres françaises à l'étranger dans les années trente", *Relations internationales*, n° 33, 1983, pp. 65-80.

MATTHIEU Gilles, *Une ambition sud-américaine : la politique culturelle de la France, 1914-1940*, Paris : L'Harmattan, 1991, 254 p.

MERLE Marcel , "La politique étrangère", in GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, tome IV, 1985, Paris : P.U.F., pp. 468-533.

NOUAILHAT Yves-Henri, BÉTEAU Sandrine, "La politique culturelle de la France à l'égard du Canada entre les deux guerres d'après les archives du Service des œuvres", *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, n° 3, 1990, pp. 75-90.

OUTREY Amédée, "Histoire et principes de l'administration française des Affaires étrangères", *Revue française de Science politique*, n° 1 à 4, 1953.

PILLEUL Gilbert, "La politique extérieure, 1958-1969" in Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle en son siècle,* tome VII : *De Gaulle et la culture* (actes des journées internationales tenues à l'U.N.E.S.C.O., novembre 1990), Paris : Plon, 1992, pp. 141-155.

POULOT Dominique, "Le patrimoine universel : un modèle culturel français", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 1, 1992, pp. 29-55.

ROCHE François, PINIAU Bernard, *Histoires de diplomatie culturelle des origines à 1995*, Paris : Documentation française, 1995, 295 p.

SALON Albert, *L'action culturelle de la France dans le monde*, Paris : Nathan, 1983, 160 p.

SERENI F., "La Cité internationale universitaire de Paris, 1925-1950. De la Société des Nations à la construction de l'Europe", *Relations internationales*, n° 72, 1992, pp 399-407.

THOBIE Jacques, "La France a t-elle une politique culturelle dans l'Empire ottoman à la veille de la première guerre mondiale", *Relations internationales*, n° 25, 1981, pp. 21-40.

TROVA Hélène, *Le statut juridique de l'action culturelle et linguistique de la France à l'étranger*, Paris : L.G.D.J., 1994, 291 p.

*Une histoire de l'Institut français de Prague*, Praha : Institut français, 1993, 175 p.

### II-2-2. Politique culturelle extérieure de l'Allemagne

BRODERSEN Hans, "Histoire de la politique culturelle extérieure de l'Allemagne", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 123, 1993, pp. 6-20.

DÜWELL Kurt, LINK Werner (dir.), *Deutsche auswärtige Kulturpolitik seit 1870. Geschichte und Struktur. Referate und Diskussionen eines interdisziplinären Symposiums*, Köln-Wien : Böhlau, 1981, 368 p.

POIDEVIN Raymond, "La présence culturelle de l'Allemagne dans le monde", *Revue des sciences morales et politiques*, n° 3, 1986.

"La politique culturelle de la République fédérale d'Allemagne à l'étranger", *Notes et études documentaires n° 3664*, Paris : La Documentation française, 1970, 44 p.

WITTE Barthold C., "La politique culturelle extérieure de l'Allemagne", *Relations internationales et stratégiques*, été 1993, pp. 58-67.

WITTE Barthold C., *Dialog über Grenzen. Beiträge zur auswärtigen Kulturpolitik*, Pfüllingen : Günther-Neske, 1988.

## II-3. Politiques culturelles dans les zones d'occupation (1945-1949)

### II-3-0. Politique culturelle française en Allemagne dans les années vingt

BRUNN G. , "Französische Kulturpolitik in den Rheinlanden nach 1918 und die Wiesbadener Kunstausstellung des Jahres 1921", in HÜTTENBERG Peter, MOLITOR Hans-Georg (dir.), *Franzosen und Deutsche am Rhein 1789-1918-1945*, Essen : Klartext, 1989, 328 p.

CASSIN René, *Notice sur la vie et les travaux de Paul Tirard (1879-1945)*, Paris : Firmin-Didot, 1951, 25 p.

JARDIN Pierre, "La politique rhénane de Paul Tirard (1920-1923)", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1989, pp. 210-227.

TIRARD Paul, *La France sur le Rhin, douze années d'occupation rhénane*, Paris : Plon, 1930.

TIRARD Paul, *L'art français en Rhénanie pendant l'occupation, 1918-1930,* Paris : Ministère des Affaires étrangères, 1931, 195 p.

TIRARD Paul, *Éloge de Hoche, pacificateur du Rhin*, Paris : Imprimerie Les Presses Modernes, 1928, 19 p.

WEIN F., *Deutschlands Strom-Frankreichs Grenze. Geschichte und Propaganda am Rhein 1919-1930*, Essen : Klartext, 1992, 184 p.

### II-3-1. Politique culturelle française en Allemagne occupée

BAGINSKI Christophe, *La politique religieuse de la France en Allemagne occupée, 1945-1949*, Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 1997, 344 p.

BRUNON Jean, "Robert-Jean Charles et les missions en Allemagne et en Autriche pour le Musée de l'armée (1946-1947)", *Revue de la société des amis du Musée de l'armée*, supplément au n° 83, 1979, pp. 7-9.

CLEMENS Gabriele (dir.), *Kulturpolitik im besetzen Deutschland, 1945-1949*, Stuttgart : Steiner, 1994, 264 p.

CUER Georges, "L'action culturelle de la France en Allemagne occupée", *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1987, pp. 7-60.

DEFRANCE Corine, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Strasbourg : Presses universitaires, 1994, 336 p.

DEFRANCE Corine, "Les politiques universitaires des trois alliés occidentaux en Allemagne occupée", *Relations internationales*, n° 80, 1994, pp. 455-469.

GILMORE Richard, *France's Postwar Policies and Activities in Germany, 1945-1956*, thèse de l'université de Genève, Washington D.C. : Baltimore Reprographic Incorporation, 1973, 350 p.

GIROD DE L'AIN Bertrand, "La résistance des Allemands aux réformes scolaires des occupants", *Documents*, n° 3, 1980, pp. 117-126.

HEINEMANN Manfred (dir.), *Umerziehung und Wiederaufbau. Die Bildungspolitik der Besatzungs mächte in Deutschland und Österreich*, Stuttgart, 1981.

HEINEMANN Manfred (dir.), *Hochschuloffiziere und Wiederaufbau des Hochschulwesens*, teil III : Die französische Zone, Hanover: Bildung und Wissenschaft, 1991, 336 p.

JURT Joseph (dir.), *Die «Franzosenzeit» im Lande Baden von 1945 bis heute. Zeitzeugnisse und Forschungsergebnisse/La présence française dans le pays de Bade de 1945 à nos jours. Témoignages et résultats de recherche*, Freiburg am Brisgau : Rombach, 1992, 155 p.

JURT Joseph (dir.), *Von der Besatzungszeit zur deutsch-französischen Kooperation/De la période de l'occupation à la coopération franco-allemande*, Freibourg am Brisgau : Rombach, 1993, 282 p.

KNIPPING Franz, LE RIDER Jacques (dir.), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, (colloque de Tübingen, 1985), Tübingen : Attempto, 1987, 424 p.

KÜPPERS Heinrich, "Emil Straus, ministre des Affaires culturelles en Sarre, 1947-1951", *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1987, pp. 61-77.

KÜPPERS Heinrich, "La politique française de l'enseignement en Sarre après 1945", *Documents*, n° 4, 1980.

KÜPPERS Heinrich, *Bildungspolitik im Saarland 1945-1955*, Saarbrücken : Minerva, 1984.

LUDMANN-OBIER Marie-France, "Le contrôle de la recherche scientifique en zone française d'occupation, 1945-1949", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1988, pp. 397-414.

MÉRET Raphaelle, "La politique culturelle française en Sarre, 1939-1949", *Revue d'histoire diplomatique*, n° 1-2, 1987, pp. 79-98.

MÖHLER Rainer, *Entnazifierung im Rheinland-Pfalz und im Saarland unter französischer Besatzung von 1945 bis 1952*, Mainz : Hase und Koehler, 1992, 450 p.

MOMBERT Monique, *Sous le signe de la rééducation : Jeunesse et livre en Zone Française d'Occupation, 1945 à 1949*, Strasbourg : Presses Universitaires, 1995, 232 p.

*Le rapprochement franco-allemand (en matière de politique de Jeunesse et de Culture populaire) aux origines de la construction européenne (1945-1963)*, table ronde de l'Institut universitaire européen de Florence, octobre 1990, non publiée.

RUGE-SCHATZ Angelika, *Umerziehung und Schulpolitik in der französischen Besatzungszone, 1945-1951*, Frankfurt am Main-Bern : Peter Lang, 1977, 208 p.

SÉGUÉLA Valérie, "Les expositions d'art moderne en Zone d'occupation française en Allemagne, 1945-1950", in MONNIER Gérard, VOVELLE José (dir.), *Un Art sans frontières : l'internationalisation des arts en Europe, 1900-1950*, (table ronde du Centre Mahler, 1992), Paris : Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 175-184.

VAILLANT Jérôme (dir.),*La dénazification par les vainqueurs*, Lille : Presses Universitaires, 1981, 299 p.

VAILLANT Jérôme, "La portée de l'action culturelle française en Allemagne, 1945-1949", *Revue du Nord*, n° 259, 1983, pp. 747-756.

VAILLANT Jérôme, "La rééducation du personnel enseignant allemand en zone d'occupation française en Allemagne, 1945-1946", *Lez Valenciennes*, n° 9, 1984, pp. 173-189.

ZAUNER Stefan, *Erziehung und Kulturmission : Frankreichs Bildungspolitik in Deutschland, 1945-1949*, Munich : R. Oldenbourg, 1994, 351 p.

ZAUNER Stefan, "Gründung und Änfange des französichen Kultur Institut in Tübingen (1946-1951)" in KNIPPING Franz, LE RIDER Jacques (dir.), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, Tubingen : Attempto, 1987, pp. 265-273.

### II-3-2. Politique culturelle des alliés dans les zones d'occupation

BERNHARDT Rüdiger, "Le rôle des officiers culturels soviétiques", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 50, 1975,pp. 6-22.

CHEVAL René, "Education, rééducation. La politique des Alliés en Allemagne occupée", *Documents*, n° 2, 1980.

ERMARTH Michael (ed.), *America and the shaping of german society, 1945-1955*, Providence : Berg, 1993, 228 p.

FOSCHPOTH Josef, STEININGER Rolf (ed.), *Die Britische Deutschland und Besatzungspolitik, 1945-1949*, Paderborn, 1985.

FÜSSL Karl-Heinz, *Die Umerziehung der Deutschen : Jugend und Schule der Siegermächten des zweiten Weltkrieg, 1945-1955*, Paderborn : Schöningh, 1994, 389 p.

GIMBEL John, "Project paperclip : german scientists, american policy and the cold war", *Diplomatic History*, summer 1990.

MERIT Richard L., *Democraty imposed : US occupation policy and the german public, 1945-1949*, New-Haven : Yale University Presses, 1995, 452 p.

MOMBERT Monique, "La politique de la jeunesse en Allemagne après 1945 : les zones occidentales", in HUMBERT Geneviève (dir.), *Jeunesse et Etat*, Nancy : Presses universitaires, 1991, pp. 39-49.

PIKE David, *The Politics of Culture in Soviet Occupied Germany, 1945-1949*, Stanford : Stanford University Press, 1992, 691 p.

SCHRENCK-NOTZING C. von, *Charakterwäsche : die Politik der amerikanischen Umerziehung in Deutschland*, Berlin : Ullstein, 1993, 320 p.

VAILLANT Jérôme, "Les USA face à l'Allemagne nationale-socialiste et leur politique d'occupation", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 50, 1975, pp. 23-38.

VAILLANT Jérôme, "La rééducation du peuple allemand dans l'optique américaine", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 51, 1976, pp. 25-43.

VAILLANT Jérôme, "La politique de presse des Etats-Unis dans l'Allemagne occupée", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 52, 1976, pp. 9-25.

WILLETT Ralph, *The americanisation of Germany, 1945-1949*, London : Routledge, 1992, 151 p.

## II-4. Politique culturelle de la France en Allemagne à partir de 1950

BARIÉTY Jacques, "L'action culturelle de la France en République fédérale d'Allemagne de 1949 à 1955", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1988, pp. 246-260.

*De la réconciliation à la quotidienneté des relations interculturelles*, Bad Honnef/Paris : D.F.J.W./O.F.A.J., 1984, 312 p.

MÉNUDIER Henri, *L'office franco-allemand pour la jeunesse*, Paris : A. Colin, 1988, 250 p.

*Quinze ans. O.F.A.J, 1963-1978*, Bad Honnef : O.F.A.J., 219 p.

STURM Margarete, "Un texte tombé dans l'oubli : l'accord culturel franco-allemand de 1954", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 84, 1983.

"Vingt-cinquième anniversaire de l'O.F.A.J.", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 106, 1988.

## III. RELATIONS CULTURELLES INTERNATIONALES

### III-1. Théorie

Association Dialogue entre les cultures (éd.), *Europe, continent culture*, Paris : A.D.E.C., 1990, 252 p.

BOLTANSKI Luc, "Notes sur les échanges philosophiques internationaux", *Actes de la recherche en science sociale*, n° 5-6, 1977, pp. 191-199.

DANCKWORT Dieter (dir.), *Internationale Kulturbeziehungen. Brücke über Grenzen*, (colloque des 26-30 mai 1980), Bonn-Baden Baden : Nomos, 1980, 360 p.

DUROSELLE Jean-Baptiste, "Opinion, attitude, mentalité, mythe, idéologie : essai de clarification", *Relations internationales*, n° 2, 1974, pp. 3-23.

"Les enjeux de la traduction", *Préfaces*, n° 7, avril-mai 1988.

FREYMONT Jean-François, "Rencontres de culture et relations internationales", *Relations internationales*, n° 24, 1980, pp. 401-413.

KOURLIANDSKY Jean-Jacques, "Relations internationales et culture", *Relations internationales et stratégiques*, n° 10, 1993, pp. 37-49.

MAUGER Gérard, BENDIT René, Von WOLFFERSDORFF Christian (dir.), *Jeunesse et société : perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris : Armand Colin, 1994, 353 p.

MICHAUD Guy (éd.), *Identités collectives et relations interculturelles*, Bruxelles : Complexe, 1978, 254 p.

MILZA Pierre, "Culture et relations internationales", *Relations internationales*, n° 24, 1980, pp. 361-379.

MITCHEL J.M., *International Cultural Relations*, London : Allen et Unwin, 1986, 253 p.

RESZLER André, BROWNING Alison, "Identité culturelle et relations internationales", *Relations internationales*, n° 24, 1980, pp. 381-399.

ROCHE François (dir.), *L'image culturelle de la France*, Cahiers de l'Institut de recherches sur l'économie culturelle internationale, décembre 1989, 131 p.

## III-2. Autres pays

*Les échanges culturels entre la France et l'Italie de 1880 à 1918 : polémiques et dialogues*, Université de Caen, 1988, 156 p.

KOJA F., PFERFMANN O. (dir.), *Frankreich-Österreich. Wechselseitige Wahrnehmung und wechseitig Einfluss seit 1918*, Wien-Köln-Graz : Böhlau, 1994.

"Les relations culturelles franco-hongroises", *Cahiers d'études hongroises*, n° 2, 1990.

*Relations culturelles internationales et processus de réforme en Europe centrale*, Paris : H.E.C.-Eurasia Institute, 1994, 308 p.

RICHARD Lionel, *Recherches sur la place de l'Allemagne et de l'Autriche des les relations interculturelles en Europe, 1890-1945*, thèse, Paris III, 1987.

SALMON Roselyne, *Les relations culturelles de la France avec le Bénélux et la Grande Bretagne : de la libération au Pacte de Bruxelles*, D.E.A., I.E.P. de Paris, 1990, 206 f.

VIALLET Pierre, "Le livre, témoin des relations culturelles entre la France et l'Italie (1945-1958)", *Mélanges de l'Ecole française de Rome. Moyen Age, Temps modernes*, n° 1, 1986.

## III-3. Relations culturelles franco-allemandes avant 1945

ABRET Helga, GRUNEWALD Michel (éd.), *Visions allemandes de la France (1871-1914)*, Bern : Peter Lang, 1995, 427 p.

ANQUETIN A., "Symboles, mythes et stéréotypes nationaux dans les cinémas français et allemand, 1933-1939", *Relations internationales*, n° 24, 1980.

BARBEY-SAY Hélène, *Le voyage de France en Allemagne de 1871 à 1914, voyages et voyageurs français dans l'Empire germanique*, Nancy : Presses universitaires, 1994, 412 p.

BARIÉTY Jacques, GUTH Alfred, VALENTIN Jean-Marie (dir.), *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, (colloque de la Sorbonne 1987), Nancy : Presses Universitaires, 1987, 244 p.

BERMAN Antoine, *L'épreuve de l'étranger. Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*, Paris : Gallimard, 1984, 316 p.

BETZ Albrecht, *Exil et engagement. Les intellectuels allemands et la France, 1930-1940*, Paris : Gallimard, 1991, 416 p.

BOCK Hans-Manfred, "Die deutsch-französische Gesellschaft 1926 bis 1934. Ein Beitrag zur Sozialgeschichte der deutsch-französischen Beziehungen des Zwischenkriegszeit", *Francia*, volume XVII (3), 1990, pp. 57-101.

BOSQUELLE Dominique, "L'institut français de Berlin dans les années trente", *Cahiers d'études germaniques*, n° 21, 1991, pp. 217-250.

BOUREL Dominique (dir.), "Fascinations et résistances : Allemagne-France", *Préfaces*, 1989, pp. 72-90.

BURRIN Philippe, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris : Seuil, 1995, 560 p.

CARBONELL Charles-Olivier, "Les historiens universitaires français en Allemagne dans la seconde moitié du XIXe siècle", in *Les échanges universitaires franco-allemands du Moyen-Age au XXe siècle*, (colloque de Gottingen, nov. 1988), Paris : Ed. Recherche sur les Civilisations, 1991, pp. 181-192.

CHOMBARD-GAUDIN Cécile, "Berlin vu par les voyageurs français (1900-1939)", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 27, 1990, pp. 27-39.

"Le commerce culturel des nations France et Allemagne, XVIIIème-XIXème siècles", *Revue de synthèse*, n° 1-2, 1992.

*Correspondance entre Charles Andler et Lucien Herr (1891-1926)*, Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1992, 298 p.

DELBREIL Jean-Claude, *Les catholiques français et les tentatives de rapprochement franco-allemands (1920-1933)*, Metz : S.M.E.I., 1972, 254 p.

DELBREIL Jean-Claude, "Les premiers rapprochements franco-allemands, 1919-1932", *Cadmos*, n° 46, 1989, pp. 36-55.

DROZ Jacques, *Les relations intellectuelles franco-allemandes de 1871 à 1914*, Paris : C.D.U., 1966, 82 p.

ECKARD Michel, *Das deutsche Institut in Paris, 1940-1944 : ein Beitrag zu den deutsch-französischen Kulturbeziehungen und zur auswärtigen Kulturpolitik des Dritten Reiches*, Stuttgart : Steiner, 1993, 291 p.

*Émigrés fançais en Allemagne. Émigrés allemands en France, 1685-1945*, Paris : Institut Goethe, 1983, 171 p.

ESPAGNE Michel, "Problèmes d'histoire interculturelle", *Revue germanique Internationale*, n° 4, 1995, pp. 5-24.

ESPAGNE Michel, *Le paradigme de l'étranger. Les chaires de littérature étrangère au XIXème siècle*, Paris : Le Cerf, 1993, 379 p.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael, "La construction d'une référence culturelle allemande en France : genèse et histoire (1750-1914)", *Annales. Économie, Civilisation, Société*, n° 4, 1987, pp. 969-992.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael, *Philologiques 1 : Contribution à l'histoire des disciplines littéraires et scientifiques en France et en Allemagne au XIX^e siècle*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1990, 427 p.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael, LAGIER Françoise, *Philologiques 2 : Le maître de langues. Les premiers enseignants d'allemand en France, 1830-1850*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1991, 237 p.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael (dir.), *Philologiques 3 : Qu'est-ce qu'une littérature nationale ? Approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire*, Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 505 p.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael (dir.), *Transferts. Les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Paris : Recherches sur les civilisations, 1988, 478 p.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael (dir.), *Les études germaniques en France, 1900-1970*, Paris : C.N.R.S.-Éditions, 1994, 557 p.

*La France et l'Allemagne (1932-1936)*, (colloque C.N.R.S., Paris 1977), Paris : Éditions du C.N.R.S., 1980, 410 p.

FRANK Robert, GERVEREAU Laurent, NEYER Hans Joachim (dir.), *La course au moderne. France et Allemagne dans l'Europe des années vingt, 1919-1933*, Paris : B.D.I.C., 1992, 192 p.

FRANK Robert, "L'occupation allemande dans l'imaginaire français", *Relations internationales*, n° 80, 1994, pp. 491-500.

GERBOD Paul, "Voyageurs et touristes français à la découverte de l'Allemagne sous le Second Empire", in POIDEVIN Raymond, SIEBURG Heinz-Otto,*Aspects des relations franco-allemandes à l'époque du Second Empire*, Metz : Centre de recherche de relations internationales, 1982, pp. 87-96.

GÖDDE-BAUMMANS Beate, "La Prusse et les Allemands dans l'historiographie française", *Revue historique*, n° 1, 1979.

GRANDJONC Jaques, WERNER Michael, "Exils et migrations d'Allemands, 1789-1945", *Cahiers d'études germaniques*, n° 2, 1987.

GRUNEWALD Michel (éd.), *Die Deutsche Literatur im europäischen Exil*, Bern : Peter Lang, 1993, 238 p.

HAGSPIEL Hermann, *Verständigung zwischen Deutschland und Frankreich ? Die deutsch-französische aussenpolitik des Zwanziger*, Bonn : Ludwig Röhrsheid, 1987, 576 p.

HEIKE Arend, "Gleichzeitigkeit des unvereinbaren : Verständigungskonzepte und kulturelle Begegnung in der deutsch-französischen Beziehungen des Zwischenkriegszeit", *Francia*, n° 3, 1993, pp. 131-149.

HIEGEL Henri, "Le lycée de Sarreguemines, haut lieu de la culture franco-allemande de 1919 à 1945" in *Mélanges offerts à Alphonse Wollbrett*, Société d'histoire et d'archéologie de Saverne et environs, n° 149, 1989.

HILDEBRAND Klaus, WERNER Karl-Ferdinand (éd.), *Deutschland-Frankreich, 1936-1939*, (colloque de Bonn, 1979), München : Artemis, 1981, 719 p.

"L'influence française en Allemagne, 1871-1947", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1989.

KREBS Gilbert, "La paix par le jeunesse. Aspects du pacifisme en France et en Allemagne entre les deux guerres mondiales", in KREBS Gilbert (dir.), *Sept décennies de relations franco-allemandes, 1918-1988. Hommage à Joseph Rovan*, Asnières : Publications de l'Institut d'allemand, 1989, pp. 155-190.

LE RIDER Jacques, "*Kultur* contre civilisation : histoire et actualité d'une opposition franco-allemande", *Topique. Revue freudienne*, n° 52, 1993, pp. 273-287.

L'HUILLIER Fernand, *Dialogues franco-allemands (1925-1933)*, Paris : Ophrys, 1971, 176 p.

MARQUIS Hugues, "Aux origines de la germanophobie : la vision de l'Allemagne en France aux XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècle", *Revue historique*, n° 580, 1991 pp. 283-294.

MERLIO Gilbert, "Les germanistes français et le phénomène prussien", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1987.

MERLIO Gilbert (dir.), *Ni gauche, ni droite. Les chassés-croisés idéologiques des intellectuels français et allemands dans l'entre-deux-guerres*, (colloque de Bordeaux, 1991), Talence : Maison des sciences de l'homme de l'Aquitaine, 1995, 314 p.

MICHELS E., "Das deutsche Institut in Paris, 1940-1944", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1991.

MOES Jean, VALENTIN Jean-Marie, *De Lessing à Heine : un siècle de relations littéraires et intellectuelles entre la France et l'Allemagne*, Paris : Didier Erudition, 1985, 340 p.

MONDOT Jean, "Deux siècles de relations interculturelles franco-allemandes", *Bulletin d'information de la Mission historique française en Allemagne*, n° 19, décembre 1989.

MORIZET Jacques, MÖLLER Horst (dir.), *Allemagne, France. Lieux et mémoire d'une histoire commune*, Paris : A. Michel, 1995, 233 p.

PALMIER Jean-Michel, *Weimar en exil : le destin de l'émigration intellectuelle allemande antinazie en Europe et aux États-Unis*, Paris : Payot, 1987, 2 volumes, 533 et 486 p.

PELISSIER Beatrice, *Un dialogue franco-allemand de l'entre-deux-guerres. La «Deutsch-französische Rundschau» et la «Revue d'Allemagne»*, thèse, Paris IV, 1991-1992.

PHAM THU TI, *La coopération intellectuelle dans la Société des Nations*, Genève : Droz, 1962, 268 p.

"Les relations culturelles entre la France et l'Allemagne, 1930-1940; orientation bibliographique", *Bulletin de l'IHTP*, n° 39, mars 1990.

*Les relations franco-allemandes, 1933-1939*, (colloque de Strasbourg, 1975), Paris : Éditions du C.N.R.S., 1976, 424 p.

ROUSSEL H., "Deutschprachige Bücher und Broschüren im französischen Exil, 1933-1940", *Archiv für Geschischte des Buchwesens*, volume XXXIV, 1990.

SCHROEDER-GUDEHUS Brigitte, "Collaboration scientifique et coopération intellectuelle : un chapitre dans les déboires de la Société des Nations", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1988, pp. 357-377.

SENARCLENS Pierre de, "L'image de l'Allemagne dans la revue *Esprit*", *Relations internationales*, n° 2, 1974, pp. 123-145.

SIEBURG Heinz-Otto, "Aspects de l'historiographie allemande sur la France entre 1871 et 1914 : courants, exemples, tendances", *Francia*, 1985, t. 13, pp 561-578.

SIMON Christian, "Staat und geschichte Wissenschaft in Deutschland und Frankreich, 1871-1914" in *Situation und Werk von Geschischtsprofessoren an den Universitäten Berlin, München und Paris*, Bern : Peter Lang, 1988.

TIEMANN Dieter, *Deutsch-französiche Jugendbeziehungen der Zwischenkriegszeit*, Bonn : Bouvier, 1989, 434 p.

THURET Marc, "Voyageurs français à Berlin, 1918-1933", in KREBS Gilbert (dir.), *Mélanges J. Rovan. Sept décennies de relations franco-allemandes, 1918-1988*, Asnières : Publication de l'Institut d'allemand, 1989, pp. 9-39.

VAISSE Pierre, "Sur les rapports artistiques franco-allemands au XIXe siècle", *Romantisme*, n° 73, 1991.

VALENTIN Jean-Marie, GRUNEWALD Michel (dir.), "Les exilés allemands en France (1933-1945)", colloque du Goethe Institut (1986), *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1986.

"Les arrières plans idéologiques des relations franco-allemandes entre les deux guerres", *Allemagne d'Aujourd'hui*, n° 105, 1988.

## III-4. Relations culturelles franco-allemandes entre 1945 et 1963

### III-4-1. Généralités

ASHOLT Wolfgang, (dir.), *Frankreich, ein unverstandener Nachbar (1945-1990)*, Bonn : Romanischer Verlag, 1990, 268 p.

"Fascination et résistance : France-Allemagne", *Préfaces*, mai-juin 1989.

CHEVAL René, "Les relations culturelles franco-allemandes", *Documents*, n° 2, 1969, pp. 7-17.

CHEVAL René, *Le coq et l'aigle*, Bern : Peter Lang, 1990, 270 p.

GRUNEWALD Michel, SCHLOBACH Jochen (éd.), *Médiations-Vermittlungen. Aspects des relations franco-allemandes du XVIIe siècle à nos jours*, (colloque Metz-Saarbrücken, avril 1990) Bern : Peter Lang, 1992.

KOHNE Carl Ernst, *Michel und Marianne. Aus dem Tagebuch deutsch-französischer Kulturgeschichte,* München : Karl Thiemig, 1974, 187 p.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen, JÀNOS Riesz (dir.), *Feindbild und Faszination : Vermittlerfiguren und Wahrnehmungsprozesse in der deutsch-französischen Kulturbeziehungen, 1789-1983*, (colloque de Bayreuth 1983), Frankfurt am Main : Diesterweg, 1984, 164 p.

"Repères dans les stratégies françaises et allemandes (1945-1975)", *Cahiers pour l'analyse concrète*, n° 1, 1975.

ROVAN Joseph, "La réconciliation franco-allemande après 1945", *Cadmos*, n° 46, 1989, pp. 92-104.

SIEPE Hans T. (dir.), *Grenzgänge : kulturelle Begegnungen zwischen Deutschland und Frankreich*, Essen : Die Blaue Eule, 1988, 287 p.

R. BOSCH-STIFUNG, D.F.I. (dir.), *Deutsch-französische Kulturbeziehungen. Bilanz und Vorschläge*, Gerlinger : Bleicher, 1981, 59 p.

TROUILLET Bernard, *Das deutsch-französische Verhältnis im Spiegel von Kultur und Sprache*, Weinheim : Beltz, 1981.

### III-4-2. Scolaires et universitaires


BERTAUX Pierre, "Cent ans de germanistique dans l'université française", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1972.

BIEGE Hans-Peter (dir.), *Deutsch-französischer Schüleraustausch : Erfahrungen, Bewertungen, Anregungen*, Baden-Wurttemberg : Landeszentrale für politische Bildung, 1986.

DEFRANCE Corine, "Edmond Vermeil et la commission de rééducation du peuple allemand, 1945-1949", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1996.

DROZ Jacques, "Les relations franco-allemandes dans l'oeuvre des historiens allemands et français de 1918 à nos jours", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1972.

ESPAGNE Michel, WERNER Michael (dir.), *Les études germaniques en France 1900-1970*, Paris : C.N.R.S.-Éditions, 1994, 557 p.

*Germanistik aus Interkultureller Perspektive*, articles réunis et publiés en hommage à G.L. Fink, Strasbourg : Université de Sciences humaines, 1988.

GRUSON Pascale, "Un aspect du développement de la germanistique française dans l'entre-deux guerres : les travaux d'Edmond Vermeil (1878-1964)", in *Les échanges universitaires franco-allemands du Moyen-Age au XXe siècle*, (colloque de Gottingen, 1988), Paris : Recherche sur les civilisations, 1991, pp. 203-238.

GRUSON Pascale, "La référence religieuse dans la germanistique universitaire française", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1989, pp. 509-521.

HOPP Jean-Marie, "Un aspect des relations franco-allemands contemporaines : la coopération dans la recherche et l'enseignement de l'histoire", *Historiens et Géographes*, n° 280, 1980.

LASSERE René, *Fremdsprachenunterricht an deutschen und französischen Hochschulen*, Ludwigsburg : D.F.I., 1983, 93 p.

MELLANGÉ Elisabeth, "Le rôle des lecteurs dans la coopération universitaires et les échanges culturels franco-allemands", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 108, 1989.

MEYER-KALKUS Reinhart, *Die akademische Mobilität zwischen Deutschland und Frankreich (1925-1992)*, Bonn : D.A.A.D., 1994, 245 p. .

MEYER-KALKUS Reinhart, "Les relations universitaires franco-allemandes, 1963-1992", in MÉNUDIER Henri (dir.), *Le couple franco-allemand en Europe*, Asnières : Publications de l'Institut d'allemand, 1993, pp. 113-122.

PICHT Robert, "L'étude de la civilisation : une dimension nouvelle de la coopération", *Documents*, n° 6, 1973, pp. 101-107.

REYNAUD Henri, *Les relations universitaires entre la France et l'Allemagne de 1945 à 1978*, Reims : Imprimerie Matot-Braire, 1979, 322 p.

ROVAN Joseph, "Les relations culturelles franco-allemandes dans le domaine de la jeunesse et de la culture populaire", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1972, pp. 675-704.

STEPHAN Rüdiger, "Dix ans de coopération", *Documents*, n° 6, 1973, pp. 69-83.

THALMANN Rita, "La civilisation des pays de langue allemande dans la germanistique française", *Revue d'Allemagne*, n° 1, 1989, pp. 4-13.

VAILLANT Jérôme, "L'enseignement de la civilisation allemande dans les universités", *Revue d'Allemagne*, n° 1, 1989.

### III-4-3. Intellectuelles

BOUREL Dominique, "La bière et le vin : note sur l'écoulement de la pensée allemande en France", *Préfaces*, n° 7, pp. 85-90.

DUMONT Louis, *L'idéologie allemande : France-Allemagne et retour*, Paris : Gallimard, 1991, 312 p.

ESPAGNE Michel (éd.), *L'Ecole normale supérieure et l'Allemagne,* Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 1995, 288 p.

FETCHER Pr., "L'influence de Hegel sur la philosophie française après 1945", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1972, pp. 615-621.

FOUCART Claude, *Le temps de la «gadouille» ou le dernier rendez-vous d'André Gide avec l'Allemagne (1933-1951)*, Bern : Peter Lang, 1997, 202 p.

HEFTRICH Eckhard, VALENTIN Jean-Marie, *Gallo-Germanica. Parallelen und Wechselswirkungen deutscher und französischer Literatur (18.-20.)*, Nancy : Presses universitaires, 1986, 322 p.

"L'influence de Jean-Paul Sartre en Allemagne", *Merkur*, n° 7, 1980.

JORDAN Lothar, KORTLÄNDER Bernd, NIES Fritz (éd.), *Interferenzen. Deutschland und Frankreich. Literatur, Wissenschaft und Sprache*, Düsseldorf : Droste Verlag, 1983, 186 p.

JOSTEN Klaus, *L'audience des intellectuels français dans l'Allemagne de l'ouest d'après-guerre, vu à travers la radio*, Paris : S.N., 1987, 119 p.

MICHAUD Stéphane (dir.),*L'impossible semblable : regards sur trois siècles de relations littéraires franco-allemandes*, Paris : S.E.D.E.S., 1991, 210 p.

MORTIER Daniel, "Le mythe de l'Allemagne chez les écrivains français dans les années 1950", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 84, 1983.

NEUDECK R., "Jean-Paul Sartre, l'homme et l'oeuvre en Allemagne", *Documents*, n° 1, 1984.

PHILIPON Jean, *L'espace culturel franco-allemand (réception de la littérature française en RFA, 1950-1975)*, Paris : Presses d'Europe, 1981, 270 p.

PUCCINELLI B., "les critiques littéraires français et le roman ouest allemand : la liquidation du passé vue de France", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 104, 1988.

SONTHEIMER K., "Heinrich und Thomas Mann in ihrem Verhältnis zu Frankreich", *Revue d'Allemagne*, n ° 4, 1970.

"Le théâtre en RDA. Intellectuels français et allemands", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1982.

"Transferts culturels franco-allemands", *Revue de synthèse*, n° 2, 1988.

WINTZEN René, "Les rencontres franco-allemandes d'écrivains, 1945-1984", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 112, avril-juin 1991.

WINTZEN René, "Les écrivains de langue allemande traduits en Français", *Documents*, n° 4-5, 1965.

### III-4-4. Religieuses

HARTWEG Frédéric, "Le protestantisme français et l'Allemagne en 1945", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1989.

HARTWEG François, "Médiations et compréhension. Approches protestantes françaises de l'Allemagne après 1945", in GRUNEWALD Michel, SCHLOBACH Jochen (éd.), *Médiations-Vermittlungen. Aspects des relations franco-allemandes du XVIIe à nos jours*, (colloque Metz-Sarrebruck, avril 1990) Bern : Peter Lang, volume II, 1992, pp. 605-616.

HARTWEG Frédéric, HEIMERL Daniéla, "L'Allemagne protestante expliquée aux Français : un rapport de Georges Casalis", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1989, pp. 576-590.

HEIRMEL Daniela, "Les Eglises évangéliques et le rapprochement franco-allemand dans l'après-guerre : le Conseil fraternel franco-allemand", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1989.

SIMONS Konrad, *Die älteste Tochter. Eine Geschichte zwischen Frankreich und Deutschland, Berichte aus Anlass des 25. Treffens deutscher und französischer Katholischer Publizisten 1957-1984*, Düsseldorf : Patmos Verlag, 1984, 196 p.

THIERDFELDER, "Die Besatzungsmacht Frankreich und die evangelischen Kirchen in die französischen Zone. Fälle und Konflikte", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1989.

ZOVAME BIZEME Joseph, *Aspects des relations religieuses franco-allemandes de 1945 à 1955*, thèse, Strasbourg III, 1990.

### III-4-5. Scientifiques

PESTRE Dominique, "Années 60 : un changement qualitatif dans les relations scientifiques franco-allemandes" *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1988, pp. 415-431.

PESTRE Dominique, "Vers un modèle de relations scientifiques radicalement nouveau : le cas des physiciens français et allemands depuis 1945", in *Frankreich und Deutschland. Forschung, Technologie und industrielle Entwicklung im 19. und 20. Jahrhundert*, (colloque de Munich, 1987), München : Beck, 1990, pp. 130-141.

LUDMANN-OBIER Marie-France, "Un aspect de la chasse aux cerveaux : les transferts de techniciens allemands en France", *Relations internationales*, n° 46, 1986.

### III-4-6. Image-*Bild*

BARRAL Pierre, "L'affaire d'Oradour", in *Mémoires de la seconde guerre mondiale*, Metz, 1984.

BOCK Hans Manfred, "Tradition und Topik des populären Frankreich-Klischees in Deutschland von 1925 bis 1955", *Francia*, n° 14, 1986, pp. 475-508.

BRANDTS E., "Images de l'Allemagne dans les manuels scolaires français", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 96, 1986.

BURGELIN H, "Le mythe de l'ennemi héréditaire dans les relations franco-allemandes", *Documents*, n° 4, 1979.

CHEVAL René, "Cent d'affectivité franco-allemande ou l'ère des stéréotypes", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1972, pp. 603-614.

CHEVAL René, "Deutschlands Bild in der französischen Literatur", in *1919-1969 : Frankreich und Deutschland in einer Evolutiven Welt*, München : Acta Teilhardiana, 1969, pp. 65-74.

CHRISTADLER Marieluise (Hrsg.), *Deutschland-Frankreich : alte Klischees, neue Bilder*, Duisburg : Sozialwiss. Kooperative, 1981, 225 p.

DANIEL Joseph, *Guerre et cinéma : grandes illusions et petits soldats, 1895-1971*, Paris : A. Colin, 1972, 455 p.

DEMERIN Patrick, *Passion d'Allemagne*, Paris : Autrement, 1986, 267 p.

FRANK Robert, "L'occupation allemande dans l'imaginaire français", *Relations internationales*, n° 80, hiver 1994, pp 491-500.

GARRIER G., "Les historiens contre les préjugés ou comment s'est transformée l'image de l'Allemagne dans les manuels scolaires français", *Cahiers d'histoire*, n° 2, 1989.

HEITMANN Klaus, "L'image française de l'Allemagne dans son évolution historique", *Revue de psychologie des peuples*, volume IV, décembre 1967.

KAPPELHOF-LANCON Henri, "Le procès d'Oradour : souvenirs d'audiences où la justice, le droit et la constitution affrontés au politique et à la raison d'Etat", *Actes de l'Académie nationale des sciences, belle lettres et arts de Bordeaux*, série 5, t. 12, 1987, pp. 7-30.

KIERSCH Gerhard, *Les héritiers de Goethe et d'Auschwitz*, Paris : Flammarion, 1986, 288 p.

KRAUSKOPF Jürgen, *Das Deutschland und Frankreich Bild in Schulbüchern : deutsche französischbücher und französische deutschbücher von 1950 bis 1980*, Tübingen : G. Narr Verlag, 1985, 328 p.

KREBS R., "La France jugée par Gottsched, modèle culturel ou ennemie héréditaire ?", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1986.

LADMIRAL Jean-René, "Culture française et stéréotype à l'égard de l'Allemagne. De l'ethnopsychologie à la double culture", *Revue d'Allemagne*, n° 5, 1973.

LALOY Jean, "Les relations franco-allemandes : mythes et réalités", *Documents*, n° 4, 1977, pp. 43-51.

LOTH Wilfried, "Französische Deutschlandbilder nach dem zweiten Weltkrieg", in GRUNEWALD Michel, SCHLOBACH Jochen (éd.), *Médiations-Vermittlungen. Aspects des relations franco-allemandes du XVIIe siècle à nos jours*, (colloque Metz-Sarrebruck, avril 1990) Bern: Peter Lang, volume I, 1992, pp. 343-355.

MORTIER D., "Images des Allemands et de l'Allemagne dans la littérature française depuis 1945", *Allemagne d'Aujourd'hui*, n° 96, 1986.

PICHT Robert, LEENHARDT Jacques, *Au jardin des malentendus : le commerce franco-allemand des idées*, Arles : Actes Sud, 1990, 461 p.

"Problémes psychologiques de la rencontre franco-allemande", colloque, *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1973.

TIEMANN Dieter, *Frankreich und Deutschlandsbilder in Wiederstreit, Urteile französicher und deutscher Schüler über die Nachbarn am Rhein*, Bonn : Europa Union Verlag, 1982, 408 p.

WERNER W., "Psychologie franco-allemande", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 30, 1971, pp. 92-94.

WULLUS Rudiger, *Français et Allemands, ennemis héréditaires*, Bruxelles : Brépols, 1965.

ZIEBURA Gilbert, *Die deutsche-französischen Beziehungen seit 1945 : Mythen und Realitäten*, Pfüllingen : G. Neske, 1970, 200 p.

### III-4-7. Initiatives privées

"1945-1985 : Un héritage au service de l'Europe", *Documents*, n° 4, 1985.

APELT H.P., "Am Anfang stand des Sprachunterricht : Streifzüge durch die Geschichte des Goethe-Instituts", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1989.

"Le centre d'Offenbourg (B.I.L.D.) a dix ans. Le père du Rivau nous dit...", *Informations catholiques internationales*, n° 10, 15 octobre 1955, p. 26.

DEFRANCE Corine, "La France et la création de l'Institut d'histoire européenne de Mayence, 1949-1955", *Revue d'Allemagne*, n° 1, 1991, pp 87-101.

DEENEN Bernd von, KOCH Georges, "La F.A.F.A.", in MÉNUDIER Henri, *Le couple franco-allemand en Europe*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1993, pp 314-319.

FALBISANER Christiane, "Les revues spécialisées sur l'autre pays", *Documents*, n° 4, 1979, pp. 88-115.

GUERVEL Michel, "Le B.I.L.D., de Jean du Rivau à Joseph Rovan", in MÉNUDIER Henri, *Le couple franco-allemand en Europe*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1993, pp. 299-306.

LUSSET Félix, "L'institut Goethe de Paris et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 2, 1966, pp. 72-74.

KIERSCH Gerhard, "L'abolition patiente des barrières culturelles", *Documents*, n° 5, 1988, pp. 82-88.

MAGER Roland, WINKELHEIDE Josef, "B.I.L.D. : trente ans d'une expérience franco-allemande", *Documents*, n° 4, 1974, pp. 147-158.

MINDER Robert, "D'*Allemagnes d'Aujourd'hui* 1957 à *Allemagnes d'Aujourd'hui* 1966", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, 1966, p. 231.

De PUYMEGE Gérard, "Le rôle du Centre européen de la culture", *Relations internationales*, n° 73, 1993, pp 13-26.

RIVAU Jean du, "1945-1965 : Les Documents ont vingt ans", *Documents*, n° 4-5, 1965, pp. 7-9.

VANDENRATH Johannes, "Contribuer à l'intégration européenne. Aspects des Centres culturels allemands en France", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 62, 1978, pp. 44-54.

"Les Vingt-cinq ans de l'Institut historique allemand de Paris. Interview de K.F. Werner par R. Barthe", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 88, 1984, pp. 21-29.

WERNER Karl-Ferdinand, *Deutsches Historisches Institut/I.H.A. Paris, 1958-1983*, Paris : I.H.A., 1983, 71 p.

## III-5. Médiateurs et spécialistes français de l'Allemagne

FOUSSIER Gérard, *Les passe-frontières : itinéraires franco-allemands*, Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1993, 192 p.

### • Pierre Bertaux

BERTAUX Pierre, "Cent ans de germanisme dans l'université française", *Revue d'Allemagne*, n° 2, 1972.

Numéro spécial d'hommage à Pierre Bertaux, *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1977. Contributions de P. Grappin, R. Ayrault, P.P. Sagave, J.L. Bandet, R. Minder, E. Susini, J. Bollack, J. Rovan, F.G. Dreyfus, A. Grosser.

*Médiation ou le métier de germaniste* (mélanges P. Bertaux), Asnières : Publications de l'Institut d'Allemand, 1977, 294 p.

GOLDSCHMIDT Georges-Arthur, "Pierre Bertaux, 1907-1986", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, octobre-décembre 1986, pp. 127-128.

### • René Cheval

REBOUL Edmond, "René Cheval (1918-1986)", *Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Lyon*, 1987, série 3, t. 41.

VAILLANT Jérôme, "René Cheval (1918-1986)", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, octobre-décembre 1986, pp. 129-130.

### • Alfred Grosser

FRANK Paul, "Alfred Grosser, prix de la Paix", *Documents*, n° 1, 1976, pp. 132-140.

OPPERMAN Gesine, *Alfred Grosser als Mittler zwischen Deutschland und Frankreich*, Mémoire, Berlin, 1988.

KOLBOOM Ingo, "Alfred Grosser : le Français franco-allemand, l'Européen", *Documents*, n° 1, 1995, pp. 46-56.

• **Robert d'Harcourt**

"Discours du Pasteur Boegner à l'occasion de la mort de Robert d'Harcourt", séance du 24 juin 1965.

LEMERCIER Michel, "Germanisme et résistance : Robert d'Harcourt et le national-socialisme de 1930 à 1940", *Études gaulliennes*, 1985, t. 15, n° 44, pp. 55-68.

• **Eugen Kogon**

HABICHT Hubert, *Eugen Kogon, ein politischer Publizist in Hessen*, Frankfurt am Main : Insel, 1982, 452 p.

OLADE-PARAISO J-Y., "Eugen Kogon et l'idée de socialisme chrétien", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 111, 1990.

ROVAN Joseph, "Eugen Kogon", *Documents*, n° 2, 1988.

• **Félix Lusset**

LUSSET Félix, *1939-1944 : De la guerre à la résistance*, tome II, Paris : A.C.A.A., 1987, 205 p.

• **Père Maydieu**

THOMAS Jean, "Le père Maydieu et l'Allemagne", *Allemagne*, juin-juillet 1955.

• **Robert Minder**

"A la mémoire de Robert Minder : Titres et travaux pour la présentation au Collège de France", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 80, 1982, pp. 131-141.

DREYFUS François-Georges, "Robert Minder", *Revue d'Allemagne*, n° 4, 1980, pp. 440-441.

"Hommages à Robert Minder", *Revue d'Allemagne*, n° 3, 1973.

LENGRAND Paul, "Robert Minder *in Memoriam*", *Documents*, n° 4, 1980, pp. 114-119.

• **Emmanuel Mounier**

FALBISANER Christiane, "E. Mounier et l'Allemagne", *Revue d'Allemagne*, avril-juin 1989.

• **Père du Rivau**

GUERVEL Michel, "Jean du Rivau, fondateur du B.I.L.D.", *Documents*, n° 1, 1990, pp. 125-131.

"*In memoriam*, le père Jean du Rivau", *Documents*, n° 1, 1970.

• **Joseph Rovan**

KREBS Gilbert (dir.), *Sept décennies de relations franco-allemandes, 1918-1988. Hommage à Joseph Rovan*, Asnières : Publication de l'Institut d'Allemand, 1989, 362 p.

HARTWEG François (dir.), *A Joseph Rovan, penseur et acteur du dialogue franco-allemand, Hommage pour son 70e anniversaire*, édité par *Documents*, 1989, 176 p.

MICHELET Edmond, *Rue de la Liberté*, Paris : Seuil, 1955, 306 p.

ROVAN Joseph, "Le communisme et moi", *Commentaire*, n° 60, 1993, pp. 937-945.

ROVAN Joseph, *Contes de Dachau*, Paris : Julliard, 1987, 243 p.

ROVAN Joseph, "L'entrée dans la résistance", in *Media in Francia. Mélanges offerts à K.F. Werner à l'occasion de son 65e anniversaire par ses amis et collègues français*, Hérault : Maulévrier, 1989, pp. 429-451.

## IV. CULTURE ET POLITIQUE CULTURELLE INTÉRIEURE

### IV-1. Généralités :

BENETON Philippe, *Histoire de mots : culture et civilisation*, Paris : P.F.N.S.P., 1975, 164 p.

BOURDIEU Pierre, CHARTIER Roger, DARNTON Robert, "Dialogue à propos de l'histoire culturelle", *Actes de la recherche en science sociale*, n° 59, 1985.

"Culture et société", *Les Cahiers français*, n° 260, mars-avril 1993.

ELIOT T.S., *Notes towards the definition of Culture*, Londres : Faber and Faber, 1948.

KROEBER A.L., KLUCKHOHN Clyde, *Culture. A Critical Review of Concepts and Definitions*, New York : Random House, 1963.

KROEBER Alfred-Louis, *The Nature of Culture*, The University of Chicago Press, 1952, 438 p.

PETERSON Richard A., "Revitalizing the Culture Concept", *Annual Review of Sociology*, volume V, 1979, pp. 137-166.

"Pour une histoire culturelle du contemporain", numéro spécial, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXIX, n° 39, janvier-mars 1992.

"Les réseaux culturels", numéro spécial, *Cadmos*, n° 56, 1991.

RIOUX Jean-Pierre, SIRINELLI Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris : Seuil, 1997, 455 p.

### IV-2. Politique culturelle nationale :

#### IV-2-1. Théorie

ALDERSON Evan (éd.), *Reflections on cultural policy : past, present and future*, Watalos : Wilfrid Laurer University Press, 1993.

MÉNY Yves, THOENIG Jean-Claude, *Politiques publiques*, Paris : P.U.F., 1989, 391 p.

MESNARD André-Hubert, *Droit et politique de la culture*, Paris : P.U.F., 1990, 487 p.

MULLER Pierre, *Les politiques publiques*, Paris : P.U.F., 1990, 128 p.

PADIOLEAU Jean-Gustave, *L'Etat au concret,* Paris : P.U.F., 1982, 222 p.

SAEZ Guy, "Les politiques de la culture" in GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, tome IV, Paris : P.U.F., 1985, pp. 387-422.

### IV-2-2. France

*Les affaires culturelles au temps d'André Malraux, 1959-1969*, Paris : La Documentation française, 1996, 508 p.

BASDEVANT André, "Les services de jeunesse pendant l'occupation", *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n° 56, 1964, pp. 65-88.

BRICHET Robert, "Dans quelle mesure les associations sportives et de jeunesse participent-elles à l'éxecution d'un service public ?", in *Service public et libertés. Mélanges offerts au Professeur Robert-Edouard Charlier*, Paris : Éditions de l'université et de l'enseignement moderne, 1981, pp. 372-394.

CABANNE Pierre, *Le pouvoir culturel sous la Ve République*, Paris : Olivier Orban, 1981, 447 p.

CAUNE Jean, *La culture en action, de Vilar à Lang : le sens perdu*, Grenoble : Presses Universitaires, 1992, 368 p.

CHABROL Véronique, "Jeune France, un maillon manquant pour l'histoire de la décentralisation", *Cahiers de l'animation*, n° 53, 1985, pp. 85-94.

CHAZEL François (dir.), *Pratiques culturelles et politiques de la culture*, Bordeaux : M.S.H.A., 1987, 194 p.

CHOUGNET Jean-François, "Réconcilier l'État et le génie", in *Paris 1944-1954. Artistes, intellectuels, publics : la culture comme enjeu*, Paris : Autrement, 1995.

*De Gaulle et la culture*, (colloque de janvier 1991 organisé par l'Institut Charles de Gaulle), Paris : Plon-La Documentation française, 1992, 329 p.

DUBOIS Vincent, "Politique culturelle et polémiques médiatiques", *Politix*, n° 24, 1993, pp. 5-19.

DUBOIS Vincent, "Les prémices de la démocratisation culturelle", *Politix*, n° 24, 1993, pp. 36-56.

DUBOIS Vincent, "L'art et l'État au début de la IIIe République ou les conditions d'impossibilité de la mise en forme d'une politique", *Genèse*, n° 23, 1996, pp. 6-29.

DUBOIS Vincent, *La culture comme catégorie d'intervention publique. Genèses et mises en forme d'une politique*, thèse de science politique, I.E.P.-Lyon II, 1994, 810 p.

DUBOIS Vincent, *Institutions et politiques culturelles locales : éléments pour une recherche socio-historique*, Paris : Comité d'histoire du Ministère de la Culture, 1996, 70 p.

FAURE Christian, *Le projet culturel de Vichy. Folklore et Révolution nationale*, Lyon-Paris : Presses universitaires de Lyon-C.N.R.S., 1989, 336 p.

FOULON Charles-Louis, "Des Beaux-Arts aux Affaires culturelles, 1959-1969", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 28, octobre 1990, pp. 29-40.

FRIEDBERG Ehrard, URFALINO Philippe, *Le jeu du catalogue. Les contraintes de l'action culturelle dans les ville*, Paris : La Documentation française, 1984, 153 p.

GENET-DELACROIX Marie-Claude, *Art et Etat sous la Troisième République (1870-1940)*, thèse, Paris I, 1989.

GIOLITTO Pierre, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris : Perrin, 1991, 698 p.

HALLS Wilfred D., *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris : Syros, 1988, 502 p.

HOLLEAUX André, *La politique culturelle française*, Paris : P.F.N.S.P., 1976.

LAURENT Jeanne, *Arts et Pouvoirs en France de 1793 à 1981. Histoire d'une démission artistique*, Saint-Etienne : C.I.E.R.E.C., 1982, 191 p.

LOOSELEY David L., *The Politics of Fun : Cultural Policy and Debate in Contemporary France*, Oxford : Berg, 1995, 279 p.

MESNARD André-Hubert, *L'action culturelle des pouvoirs publics*, Paris : L.G.D.J., 1969, 544 p.

Ministère de la Culture et de la Francophonie, *Trente ans d'études au service de la vie culturelle*, Paris : La Documentation française, 1993, 119 p.

MURACCIOLE, *Les enfants de la défaite. La Résistance, l'éducation et la culture*, Paris : P.F.N.S.P., 1998, 371 p.

MONNIER Gérard, *Des Beaux-Arts aux arts plastiques*, Paris : La Manufacture, 1991, 357 p.

ORY Pascal, *La belle illusion, culture et politique sous le signe du Front populaire (1935-1938)*, Paris : Plon, 1994, 1033 p.

ORY Pascal, "Pierre Bourdan et la politique culturelle du gouvernement Ramadier" in *Paul Ramadier, la République et le socialisme*, (Paris-décembre 1988), Bruxelles : Complexe, 1990, pp. 259-272.

ORY Pascal, "Les premiers pas d'une politique de la jeunesse en France, 1944-1958", in HUMBERT Geneviève (dir.), *Jeunesse et Etat*, Nancy : Presses universitaires, 1991, p. 23-38.

POIRRIER Philippe, *Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine*, Dijon : Bibliest, 1996, 127 p.

POIRRIER Philippe, RAB Sylvie, RENEAU Serge, VADELORGE Loïc (éd.), *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales*, Paris : La Documentation française-ministère de la Culture, 1995, 239 p.

POIRRIER Philippe, "L'histoire des politiques culturelles des villes", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 53, 1997, pp. 129-146.

"Politiques et pratiques culturelles dans la France de Vichy", *Cahiers de l'I.H.T.P.*, n° 8, juin 1988.

POUJOL Geneviève, *La création du ministère des affaires culturelles 1959-1969 éléments pour une recherche*, Paris : Ministère de la Culture et de la Francophonie, 1993.

RIGAUD Jacques, *L'exception culturelle : culture et pouvoirs sous la Vème République*, Paris : Grasset, 1995, 298 p.

URFALINO Philippe, "Action publique, création privée", *Revue française d'administration*, n° 65, 1993.

URFALINO Philippe, "La philosophie de l'Etat esthétique", *Politix*, n° 24, 1993, pp. 20-35.

URFALINO Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Paris : La Documentation française, 1996, 361 p.

**IV-3. Culture populaire et jeunesse**

CACÉRÈS Benigno, *Histoire de l'éducation populaire*, Paris : Seuil, 1964, 255 p.

CACÉRÈS Benigno, *Les deux rivages : itinéraire d'un animateur d'éducation populaire*, Paris : Maspéro, 1982, 156 p.

CACÉRÈS Benigno, "Histoire de l'Éducation populaire, 1936-1948", in POUJOL Geneviève (dir.), *Élements pour l'histoire de l'éducation populaire*, Paris : I.N.J.E.P., 1976, pp. 27-38.

"Éducation populaire, Jeunesse dans la France de Vichy, 1940-1947", *Cahiers de l'animation*, n° 49-50, 1985.

"L'espérance contrariée : Éducation populaire et Jeunesse à la Libération", *Cahiers de l'animation*, n° 57-58, 1986.

LÉON Pierre, *Histoire de l'éducation populaire en France*, Paris : Nathan, 1983, 207 p.

POUJOL Geneviève, *Le métier d'animateur entre la tâche professionnelle et l'action militante : l'animation et les animateurs aujourd'hui*, Toulouse : Privat, 1978, 216 p.

POUJOL Geneviève, "Trajets de militants culturels", *Loisir et société*, n° 2, 1987, pp. 309-321.

POUJOL Geneviève (dir.), *L'Education populaire au tournant des années soixante. Etat, mouvements, sciences sociales*, Marly le Roi : Peuple et Culture-I.N.J.E.P., 1993, 188 p.

POUJOL Geneviève, "Les Beaux-Arts pour tous", in GUMPLOWICZ Philippe, KLEIN Jean-Claude, *Paris 1944-1954. Artistes, intellectuels, publics : la culture comme enjeu*, Paris : Autrement, 1995, pp. 221-228.

RIOUX Jean-Pierre, "Une nouvelle action culturelle ? L'exemple de Peuple et Culture", *Revue de l'économie sociale*, n° 4, 1985, pp. 35-48.

RITAINE Evelyne, *Les stratèges de la culture*, Paris : P.F.N.S.P., 1983, 184 p.

SAEZ Guy, SAEZ Jean-Pierre, "Peuple et Culture et le renouveau de l'éducation populaire à la Libération", in *Instruire le peuple. Éducation populaire et formation professionnelle dans la France du Sud-Est et l'Italie du Nord, XVIIIe-XXe siècles*, Grenoble : C.R.H.I.P.A., 1992, pp. 95-128.

"Sciences sociales et politiques culturelles. Entretiens avec Joffre Dumazedier et Augustin Girard", *Politix*, n° 24, 1993, pp. 57-77.

## IV-4. Milieux intellectuels

### IV-4-1. Généralités et instruments

BOURDIEU Pierre, "L'illusion biographique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63, pp. 69-72.

BOURDIEU Pierre, "Le champ scientifique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 1976, pp. 88-104.

BOLTANSKI Luc, BOURDIEU Pierre, "La production de l'idéologie dominante", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 1976 pp. 4-73

CHARLE Christophe, *La Faculté des Lettres de Paris*, Editions du CNRS, 1985 ; tome 2 : 1909-1939.

CHARLE Christophe, *Les professeurs du Collège de France. Dictionnaire biographique (1901-1939)*, Editions du CNRS, 1988.

C.R.E.S.A.L., *Situations d'expertise et socialisation des savoirs*, Table ronde de Saint-Étienne, 1985, 420 p.

DUJARDIN Philippe (dir.), *Du groupe au réseau. Réseaux religieux, politiques, professionnels*, Editions du CNRS, 1988, 244 p.

HOWORTH Jolyon, CERNY Philip G. (ed.), *Elites in France : Origins, Reproduction and Power*, London : Frances Pinter, 1981, 253 p.

HUDEMANN Rainer (dir.), *Eliten in Deutschland und Frankreich im 19. und 20. Jahrhundert, Strukturen und Beziehungen*, volume I, München : Oldenbourg, 1994, 324 p.

HUDEMANN Rainer (dir;), *Eliten in Deutschland und Frankreich im 19. und 20. Jahrhundert*, volume II, München : Oldenbourg, 1995.

LEJEUNE Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris : Seuil, 1975, 358 p.

MEMMI Dominique, "Savants et maîtres à penser. La fabrication d'une morale de la procréation assistée", *Actes de la recherche en science sociale*, n° 76-77, mars 1989.

NEVEU Erik, "Le sceptre, les masques et la plume", *Mots*, n° 32, 1992, pp. 7-27.

NOGUERE Henri, DEGLIAME-FOUCHE Marcel et VIGIER Jean-Louis, *Histoire de la Résistance en France*, Robert Laffont : tome 1 : *juin 1940-juin 1941*, 1967, 512 p. ; tome 2 : *juillet 1941-octobre 1942*, 1969, 733 p. ; tome 3 : *novembre 1942-septembre 1943*, 1972, 717 p. ; tome 4 : *octobre 1943-juin 1944*.

ORY Pascal, SIRINELLI Jean-François, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris : A. Colin, 1986, 264 p.

PASSERON Jean-Claude, "Biographies, flux, itinéraires et trajectoires", *Revue française de sociologie*, n° 1, 1990, pp. 3-22.

PESSIN Alain, *Le mythe du peuple et la société française du XIXe siècle*, Paris : P.U.F., 1992, 280 p.

WIEVIORKA Olivier, *Nous entrerons dans la carrière. De la Résistance à l'exercice du pouvoi*r, Paris : Seuil, 1994, 481 p.

WINOCK Michel, *Le siècle des intellectuels*, Paris : Seuil, 1997, 696 p.

### IV-4-2. Presse, revues, milieux éditoriaux


BEAULIEU Gérard, *Les Cent ans de la Revue politique et parlementaire*, Paris : Revue politique et parlementaire, 1994, 224 p.

BOSCHETTI Anna, *Sartre et les «Temps Modernes» : une entreprise intellectuelle,* Paris : Minuit, 1985, 326 p.

CHARTIER Roger, MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française*, tome IV : *Le livre concurrence, 1900-1950*, Paris : Fayard, 1991, 724 p.

CORPET Olivier, "La revue", in SIRINELLI Jean-François, *Histoire des droites en France*, Paris : Gallimard, 1992, tome II, pp. 161-212.

DREYFUS François-Georges, "La presse protestante", in RÉMOND René (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine*, Paris : A. Colin, 1965, pp. 291-307.

FOUCHÉ Pascal, "L'édition. 1914-1992", in SIRINELLI J.-F., *Histoire des droites en France*, Paris : Gallimard, 1992, tome II, pp. 257-292.

GRÉMION Pierre, *Intelligence de l'anticommunisme. Le Congrès pour la Liberté de la Culture à Paris (1950-1975)*, Paris : Fayard, 1995, 645 p.

GRÉMION Pierre, *Preuves, une revue européenne à Paris*, Paris : Julliard,

GREMION Pierre, *Le Congrès pour la Liberté de la Culture en Europe, 1950-1967*, Paris : Editions du C.N.R.S., 1988, 327 p.

MAITRE Jacques, "La presse catholique", in RÉMOND René (dir.), *Forces religieuses et attitudes politiques dans la France contemporaine*, Paris : A. Colin, 1965, pp. 259-290.

BELLANGER Claude, GODECHOT Jacques, GUIRAL Pierre, TERROU Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, PUF, tome III : 1871-1940, 19, p. ; tome IV : 1940-1958, 1975, 486 p.

CHATELAIN A., *Le Monde et ses lecteurs*, A. Colin, Collection Kiosque, 1962, 280p.

JEANNENEY Jean-Noël, JULLIARD Jacques, *Le Monde de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste*, Le Seuil, 1979, 380 p.

SABLIER Edouard, *La création du Monde*, Plon, 1984, 283 p.

### IV-4-3. Enseignement


BOURDIEU Pierre, *Homo Academicus*, Paris : Minuit, 1984, 317 p.

CHARLE Christophe, *La République des universitaires, 1870-1940*, Paris : Seuil, 1994, 505 p.

CHERVEL André, *Les lauréats des concours d'agrégation dans l'enseignement secondaire, 1821-1950*, Paris : I.N.R.P., 1993, 151 p.

CHERVEL André, *Histoire de l'agrégation. Contribution à l'histoire de la culture scolaire*, Paris : I.N.R.P.-Kimé, 1993, 289 p.

DORANDEU Renaud, "La «terrible logique des sages». Maurice Duverger : écritures biographiques et journalistiques", *Politix*, n° 20, 1992, pp. 136-154.

FAVRE Pierre, "Les professeurs de l'École libre des sciences politiques et la constitution d'une science politique en France", in CHARLE Christophe et FERRÉ Régine (éd.), *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIXe et XXe siècles*, Paris : I.H.M.C.-C.N.R.S., 1985, pp. 261-272.

FAVRE Pierre, "Histoire de la science politique", in GRAWITZ Madeleine, LECA Jean (dir.), *Traité de science politique*, Paris : P.U.F., tome I, 1985, pp. 3-46.

FAVRE Pierre, "La science politique en France depuis 1945", *International Political Science Review*, n° 1, 1981, pp. 95-120.

KRIEGEL Annie, "Professeur et éditorialiste au *Figaro* : les conditions de légitimité d'un statut en partie double", in MARTIN Marc (dir.), *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français, 1950-1990*, Paris : A. Michel, 1991, pp. 174-186.

LAVAU Georges, "La science politique et les cadres universitaires", *Revue de l'enseignement supérieur*, n° 4, 1965, pp. 143-154.

LEGAVRE Jean-Baptiste, "Frédéric Bon. Portrait d'un politologue, portrait d'une nouvelle discipline", *Politix*, n° 18, 1992, pp. 146-172.

POLLACK Michael, "Paul F. Lazarsfeld, fondateur d'une multinationale scientifique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 25, 1979, pp. 45-60.

POLLACK Michael, "La planification des sciences sociales", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, 1976, pp. 105-121.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris : A. Colin, 1968, 523 p.

SIRINELLI Jean-François, *Génération intellectuelle. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris : Fayard, 1988, 721 p.

WINOCK Michel, *Histoire politique de la revue «Esprit», 1930-1950*, Paris : Seuil, 1975, 447 p.

### IV-4-4. Catholiques et protestants

*L'A.C.J.F., une création originale*, colloque du Centre de Sévres 1987, Sévres : Médiasèvres, 1988, 170 p.

BAUBEROT Jean, "Du catholicisme social au militantisme politique", *Autrement*, n° 8, 1977, pp. 6-22.

CHRISTOPHE Paul, *Les catholiques devant la guerre (1939-1940)*, Les éditions ouvrières, 1989, 202 p.

COMTE Bernard, *L'Ecole nationale des cadres d'Uriage, une communauté éducative non conformiste à l'époque de la Révolution nationale (1940-1942)*, Thèse de l'Université de Lyon II, 1987, 1200 p.

DELESTRE Antoine, *Uriage, une communauté dans la tourmente (1940-1945)*, Nancy : Presses universitaires, 1989, 333 p.

MICHEL Henri, *Les courants de pensée de la Résistance*, PUF, 1962, 842 p.

BÉDARIDA Renée, *Les Armes de l'Esprit. Témoignage chrétien (1941-1944)*, Paris : Éditions ouvrières, 1977, 378 p.

BOLTANSKI Luc, "Taxinomies et luttes de classes. La mobilisation de la «classe moyenne» et l'invention des «cadres»", *Actes de la recherche en science*s sociales, n° 29, 1979, pp. 75-106.

BOSWORTH William, *Catholicism and Crisis in Modern France. French Catholic Groups at the Threshold of the Fifth Republic*, Princeton : Princeton University Press, 1962, 407 p.

BOURDIEU Pierre, "Genèse et structure du champ religieux", *Revue française de sociologie*, n° 3, 1972, pp. 295-334.

CHOLVY Gérard, CHEROUTRE Marie-Thérèse (éd.), *Le scoutisme*, Paris : Le Cerf, 1994, 515 p.

CHOLVY Gérard, COMTE Bernard, FEROLDI Vincent (dir.), *Jeunesses chrétiennes au XXe siècle*, Paris : Éditions ouvrières, 1991, 174 p.

COUTROT Aline, *Un courant de la pensée catholique : Sept*, Les éditions du Cerf, 1961, 334 p.

DROULERS Paul, *Politique sociale et christianisme. Le père Desbuquois et l'Action populaire*, Paris : Éditions ouvrières, 1969, 436 p.

DUQUESNE Jacques, *Les catholiques français sous l'occupation*, Paris : Seuil, 1996, 502 p.

FABRE Rémi, "Les étudiants protestants face aux totalitarismes dans les années trente", *Revue de l'histoire de l'Eglise de France*, t. LXXIII, juillet-décembre 1987, pp 269-284.

FLEURY Alain, *La Croix et l'Allemagne : 1930-1940*, Cerf, 1986.

FOUILLOUX Etienne, *Les chrétiens français entre crise et libération (1937-1947)*, Paris : Seuil, 1997, 288 p.

FOUILLOUX Etienne, *Les catholiques et l'unité chrétienne du XIXe au XXe siècles. Itinéraires européens d'expression française*, Paris : Le Centurion, 1982, 1007 p.

FOUILLOUX Etienne,

LATREILLE André, *De Gaulle, la Libération et l'Eglise catholique*, Paris : Le Cerf, 1978, 146 p.

MICHEL Alain-René, *La J.E.C. (Jeunesse Etudiante Chrétienne) face au nazisme et à Vichy (1938-1944)*, Lille : Presses universitaires, 1988, 311 p.

MONTCLOS Xavier de, LUIRARD Monique, DELPECH François, BOLLE Pierre (dir.), *Eglises et chrétiens dans la seconde guerre mondia*le, colloque de Lyon 1978-1982, Lyon : Presses universitaires, 2 tomes, 1982.

*Mounier et sa génération. Lettres, carnets, inédits*, Le Seuil, 1956, 430 p.

PELLETIER Denis, *Économie et Humanisme. De l'utopie communautaire au combat pour le Tiers-Monde, 1941-1966*, Paris : Cerf, 1996, 529 p.

*Prémices et essor de la Résistance : Edmond Michelet*, (Actes du colloque d'Aubazine, 1980), 1983, 235 p.

REMOND René, *Les Catholiques, le communisme et les crises*, A. Colin, collection Kiosque, 1960, 285 p.

ROLLET Jacques, STECK Benjamin, *Des idées chrétiennes pour la société*, Paris : Desclée de Brouwer, 1991, 191 p.

TAVARES Jean, "La «synthèse» chrétienne : dépassement vers l'«au-delà»", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 34, 1980, pp. 45-65.

TAVARES Jean, "Le Centre catholique des intellectuels français. Le dialogue comme négociation symbolique", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 38, 1981, pp. 49-62.

TRANVOUEZ Yvon, C*atholiques d'abord. Approches du mouvement catholique en France, XIXe-XXe siècles*, Paris : Éditions ouvrières, 1988, 264 p.

**IV-5. Histoire culturelle et intellectuelle de l'Allemagne d'après-guerre**

SOLCHANY Jean, "Le nazisme, déviance allemande ou mal de la modernité ? La réflexion des historiens dans l'Allemagne des années zéro, 1945-1949", *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 34, 1992, pp. 145-156.

SOLCHANY Jean, *Comprendre le nazisme dans l'Allemagne des années zéro (1945-1949)*, Paris : P.U.F., 1997, 352 p.

VAILLANT Jérôme, "Le Groupe 47 a vingt ans", *Allemagnes d'Aujourd'hui*, n° 12, 1968, pp. 51-58 ; n° 13, 1968, pp. 76-87.